

Le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines

THÈSE N° 5762 (2013)

PRÉSENTÉE LE 14 JUIN 2013

À LA FACULTÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL, ARCHITECTURAL ET CONSTRUIT
GROUPE VALERIE NOVEMBER
PROGRAMME DOCTORAL EN ARCHITECTURE ET SCIENCES DE LA VILLE

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR ÈS SCIENCES

PAR

Pascal VIOT

acceptée sur proposition du jury:

Prof. D. Dietz, président du jury
Prof. V. November, Dr L. G. Pattaroni, directeurs de thèse
Prof. D. Boullier, rapporteur
Prof. C. Gilbert, rapporteur
Prof. J. Lévy, rapporteur



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Suisse
2013

Résumé

Mots clés : territoire, grandes manifestations, risques, urbanité, foule

Ce projet de thèse porte sur les questions d'aménagement, d'accueil, de sécurité et de gestion du public posées par l'organisation des grandes manifestations contemporaines à partir des cas d'étude d'un festival de musique (le Paléo Festival de Nyon) et d'une manifestation sportive (l'Euro 2008 dans la host-city Genève). Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons à la façon dont une grande manifestation donne lieu à la fois à un réaménagement provisoire de l'espace dans sa dimension physique (mise en place de barrières de sécurité, coupures de voies de circulation, affectation de moyens de transport exceptionnels, etc.) et à une gestion sociale et policière spécifique (mise en place d'une surveillance renforcée, présence policière, dispositif d'accueil et de sécurité). Ce projet vise à comprendre la manière dont les acteurs d'une grande manifestation sont amenés à intégrer les risques et les questions de sécurité dans l'organisation d'un événement. Parmi les nombreuses questions que nous nous posons, certaines concernent en particulier l'encadrement des participants à la manifestation (fans et supporters, visiteurs avec ou sans billet d'entrée, riverains, etc.), l'aménagement urbain éphémère spécifiquement mis en place pour la manifestation (redéfinition des plans de circulation, parcours piétons) et la gestion des lieux de rassemblement de public prévus. Il s'agit donc pour nous d'analyser la prise en charge sécuritaire d'une manifestation sous toutes ses formes, non seulement dans l'enceinte du stade mais également dans les déplacements des participants ou leurs rassemblements dans l'espace public. En termes d'objectifs, cette recherche vise à mettre en lumière les mesures de sécurité et d'accueil au sens large mises en place à l'occasion des grandes manifestations contemporaines mais aussi *in fine* à réfléchir sur la mise en œuvre de mesures d'aménagement ou d'urbanisme (éphémères ou plus durables) intégrant une préoccupation sécuritaire forte.

Abstract

Key-words : territory, major events, risks, urbanity, crowd

This thesis project targets questions of laying out, of welcoming, of security and crowd management asked by the organisation of major contemporary events, based on two case studies, a music festival (Paléo Festival Nyon) and a sports event (Euro 2008 in the host-city of Geneva). In the Framework of this research, we will interest ourselves at the manner an event incurs a temporary rearrangement of the space in a physical dimension (deployment of security barriers, road closures, arrangement of special transport measures, etc.), and at the specific social and policing management (deployment of a reinforced surveillance, police presence, welcoming and security policies). This project aims to understand the manner in which the actors of a major event are brought to integrate the risks and security questions in the organisation of the event. Among the numerous questions that we ask ourselves, some particularly concerns the management of the event's participants (fans and supporters, visitors with or without tickets, neighbours, etc.), the temporary urban installations specifically installed for the event (redefining traffic plans, pedestrian walkways) and the management of designated meeting points. It is thus a question for us to analyse the security Handling of an event in all its aspects, not only in the festival sight or stadium but also in the movements of participants or their gathering in public areas. In terms of objectives, this research aims to shed light on the general security and welcoming measures for major contemporary events but also in fine to think on the application of planning and urbanism measures (ephemeral or more long-lasting) integrating strong security preoccupations.

Table des matières

TABLE DES MATIERES	1
PREAMBULE ET REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	13
0.1. ENJEUX DE SECURITE LORS DES GRANDES MANIFESTATIONS	17
0.2. QUE PEUT APPORTER L'ANALYSE DES GRANDES MANIFESTATIONS A LA CONNAISSANCE DE L'URBANITE SECURISEE ?	18
0.3. L'ESPACE PUBLIC DE LA GRANDE MANIFESTATION	21
0.4. FEUILLE DE ROUTE DE L'ANALYSE	23
PREMIERE PARTIE	25
FOULE ET GRANDES MANIFESTATIONS	25
CHAPITRE 1 : DEFINITION DE L'OBJET ET PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	27
1.1. QU'EST-CE QU'UNE GRANDE MANIFESTATION ?	27
1.2. LA DIMENSION PUBLIQUE, LA FOULE	29
1.3. L'EPHEMERE TERRITOIRE DE LA GRANDE MANIFESTATION : INSCRIPTION SPATIALE ET TEMPORELLE DE L'EVENEMENT	30
1.4. MEDIATISATION ET GRANDES MANIFESTATIONS	31
1.5. RISQUES ET SECURITE	33
1.6. SYNTHESE DE LA PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	34
CHAPITRE 2 : PENSER LA FOULE	39
2.1. FOULE ET SOCIETE	39
2.2. LA FOULE DU 20^{EME} SIECLE	44
2.3. MAI 68 ET WOODSTOCK: DEUX « FAITS DE FOULE » MAJEURS DU 20^{EME} SIECLE	49
CHAPITRE 3 : LA FOULE CATASTROPHIQUE	61
3.1. LE ROLE DES CATASTROPHES DANS LA CONSTRUCTION DES RISQUES LIES AUX GRANDES MANIFESTATIONS	62

3.2. LA CATASTROPHE DU HEYSEL EN 1985 : LE HOOLIGANISME COMME RISQUE ASSOCIE A LA FOULE SPORTIVE	65
3.3. L'ACCIDENT DU ROSKILDE FESTIVAL 2000 : QUAND LA FETE SE TRANSFORME EN TRAGEDIE...	74
<u>CHAPITRE 4 : L'ERE DE LA GESTION DE FOULE</u>	83
4.1. LA LOVE PARADE DE DUISBURG 2010	83
4.2. CROWD MANAGEMENT ET MODELISATION DES FLUX DE LA FOULE	89
4.3. PENSER LA FOULE POUR LA GERER	94
<u>CHAPITRE 5 : LA FOULE COMME ENGAGEMENT PUBLIC</u>	101
5.1. « RE-SOCIOLOGISER » L'ETUDE DES FOULES	101
5.2. LE PUBLIC NAIT DE LA FOULE QUAND « IL SE PASSE QUELQUE CHOSE »	108
5.3. LA PARTICIPATION AU PUBLIC DES GRANDES MANIFESTATION : UN ENGAGEMENT	109
5.4. L'ACCOMPLISSEMENT PRATIQUE DE LA FOULE EN PUBLIC	111
<u>CHAPITRE 6 : APPROCHE METHODOLOGIQUE</u>	117
6.1. OBSERVER L'ACCOMPLISSEMENT PRATIQUE DE L'ACTION	118
6.2. SAISIR L'ACTION PAR L'OBSERVATION VIDEO	121
6.3. PENSER LES CHANGEMENTS D'ETAT DE LA FOULE	125
6.4. RESITUER LES RISQUES LIES A LA FOULE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE	129
<u>DEUXIEME PARTIE :</u>	137
<u>L'EURO 2008 A GENEVE</u>	137
<u>CHAPITRE 7 : L'EURO 2008, LE G8 DE 2003 ET LA GESTION DE L'ORDRE PUBLIC</u>	139
7.1. POSER UN REGARD SOCIOLOGIQUE SUR L'AVANT-MANIFESTATION	139
7.2. LE PRECEDENT DU G8 OU LA VILLE MENACEE	141
7.3. LE TRAITEMENT MEDIATIQUE DE LA PEUR	144
7.4. G8 – EURO 2008 : ANALYSE D'UNE COMPARAISON	148
<u>CHAPITRE 8 : LE « PROBLEME » HOOLIGAN</u>	155
8.1. HOST-CITY : LA VILLE OUVERTE DE LA MANIFESTATION ET SA VULNERABILITE	155
8.2. CATEGORIES DE SUPPORTERS ET DEFINITION DU HOOLIGANISME	157

8.3. LES LIMITES DE L'APPROCHE CATEGORIELLE: LE RISQUE HOOLIGAN COMME « ERUPTION »	160
8.4. L'IMPORTANCE D'UNE SAISIE SITUATIONNELLE DU HOOLIGANISME	163
<u>CHAPITRE 9 : L'APPROCHE POLICIERE</u>	169
9.1. SAISIR LE HOOLIGANISME EN ACTES PAR LE DROIT	169
9.2. LA GESTION SPATIALE DU RISQUE HOOLIGAN : LES MESURES D'INTERDICTION DE ZONE	172
9.3. OBSERVER, ANTICIPER, IDENTIFIER LE RISQUE : LE TRAVAIL DES SPOTTERS	176
9.4. ACCOMPAGNEMENT POLICIER ET ENJEUX DE VISIBILITE : LA PHILOSOPHIE DES 3D	178
<u>CHAPITRE 10 : LA VILLE APPRETEE</u>	187
10.1. FAIRE UNE PLACE A LA FETE A L'INTERIEUR DE LA VILLE	189
10.2. GESTION DE LA MOBILITE EXCEPTIONNELLE DE LA MANIFESTATION	192
10.3. AMENAGEMENT EPHEMERE, MOBILITE ET SECURITE : DES ENJEUX IMBRIQUES	197
<u>CHAPITRE 11 : LA FANZONE</u>	201
11.1. FAIRE CO-HABITER VILLE FESTIVE ET VILLE ORDINAIRE	201
11.2. INTEGRER LES RISQUES DANS LE PROJET : L'ESPACE DE LA FANZONE ET SA SECURISATION	207
11.3. INTERDICTIONS, SURVEILLANCE, CONTROLE: PRIVER LE RISQUE D'OBJET	210
11.4. REPERTOIRE D'ACTION SUPPORTER ET PRISES URBAINES AU DEBORDEMENT	215
<u>CHAPITRE 12 : VIGNETTES ETHNOGRAPHIQUES</u>	220
12.1. L'AVANT-MATCH AUX GLACES DU RHONE	220
12.2. LE MATCH : STADE ET SECURITE	225
12.3. L'APRES-MATCH (1): FANZONE	230
12.4. L'APRES-MATCH (2): LE CORSO	234
<u>CHAPITRE 13 : LE GOUVERNEMENT DE LA FETE</u>	240
13.1. GERER LA FOULE EN PROXIMITE	241
13.2. LE NECESSAIRE TACT POLICIER	243
<u>CHAPITRE 14 : GENEVE PENDANT L'EURO 2008: UNE VILLE A L'EPREUVE</u>	248
14.2. LA GRANDE MANIFESTATION COMME RECOMPOSITION TERRITORIALE	252
14.3. UN TERRITOIRE PLANIFIE OU IMPROVISE ?	253

TROISIEME PARTIE :	258
LE PALEO FESTIVAL DE NYON	258
CHAPITRE 15 : UN TERRITOIRE EN VOIE D'INSTITUTIONNALISATION	260
15.1. LE PALEO FESTIVAL DE NYON : UNE HISTOIRE TERRITORIALE CONTRARIEE	260
15.2. DEMENAGER LE FESTIVAL : UNE AVENTURE SPATIALE	263
15.3. LE PALEO FESTIVAL AUJOURD'HUI : UNE CONQUETE URBANISTIQUE	267
15.4. CONNECTER LE TERRITOIRE EPHEMERE DE LA MANIFESTATION	272
CHAPITRE 16 : LA VILLE PALEO, UN TERRITOIRE A ADMINISTRER	275
16.1. L'AMENAGEMENT DU SITE DU FESTIVAL : UNE VISEE URBANISTIQUE	275
16.2. AMENAGER POUR ACCUEILLIR : LE FESTIVAL COMME VILLE HOSPITALIERE	280
16.3. LE FESTIVAL : UN LABORATOIRE DE PRODUCTION D'INTENSITE URBAINE	283
CHAPITRE 17 : CONCILIER URBANISME ET SECURITE: LE PROJET « LA RUE »	288
17.1. UNE ZONE DE « CONFLITS »	289
17.2. UN PROJET D'URBANISME SECURISE	292
17.3. MESURES D'INTERDICTION DE PERIMETRE	298
CHAPITRE 18 : DE LA SECURITE AU RISK MANAGEMENT URBAIN	303
18.1. LE CAMPING DU PALEO: UN ESPACE DE LIBERTE RISQUE?	305
18.2. LA CRISE AU CAMPING: LA PREPARATION DU PALEO FESTIVAL 2000	313
18.3. LE DEROULEMENT DU 25 ^{EME} PALEO FESTIVAL EN 2001	320
18.4. LE PROJET DE « NOUVEAU » CAMPING EN 2001	322
CHAPITRE 19 : GESTION DES RISQUES LIES AUX CONCERTS	329
19.1. OASIS 2000, IAM 2004: FOULE, PUBLIC ET INSTABILITE DES COMPORTEMENTS	332
19.2. PENSER LE BASCULEMENT DE L'ACTION	338
19.3. DEFINIR LES RISQUES LIES AUX CONCERTS	342
19.4. LE BARRIER-DESIGN POUR GERER LA FOULE DES CONCERTS	348
19.5. LE CONCERT DE THE PRODIGY (2009)	354
19.6. LA PROCEDURE STOP-SHOW OU COMMENT ARRETER UN CONCERT	357
CHAPITRE 20 : INCERTITUDE ET RISQUE METEO	363
20.1. LA PLANIFICATION DU CHANTIER A L'EPREUVE DE LA METEO	364

20.2. LE « PLAN PLUIE » ET LA GESTION DES PARKINGS	366
20.3. LE RISQUE ORAGE	371
20.4. LE CAS DE L'ALERTE ORAGE VIOLENT AVEC GRELE LORS DU PALEO FESTIVAL 2009	376
20.05. LE DEBRIEFING DE L'ALERTE DE 2009 ET LES MESURES PRISES	380
20.6. ALERTE, RISQUE ET PROCESSUS DE DECISION EN SITUATION D'INCERTITUDE	385
CONCLUSION	394
UNE URBANITE SUBLIMEE, UN ESPACE PUBLIC « AUGMENTE »	395
PLAIDOYER POUR UNE SOCIOLOGIE DES SCIENCES DE LA FOULE	397
RESTITUER LA COMPLEXITE DU PHENOMENE, COMPOSER AVEC L'INCERTITUDE	400
BIBLIOGRAPHIE	404
CURRICULUM VITAE	426
BIOGRAPHIE	426
PUBLICATIONS	427
FIN	428

Préambule et remerciements

Cette thèse est le produit d'un parcours à la fois professionnel et personnel qu'il convient rapidement d'explicitier afin de comprendre la posture d'analyse de son auteur et créditer les personnes qui ont accompagné son achèvement. Le projet de recherche que j'ai mené durant les cinq années qu'ont duré la réalisation de ce travail de doctorat à l'EPFL m'a offert l'opportunité - inédite jusqu'ici dans mon parcours professionnel - de construire un pont entre mes aspirations à la recherche académique et mon goût pour la pratique. Engagé bénévolement puis professionnellement dans la sécurité événementielle depuis une vingtaine d'années, j'ai eu l'occasion de réfléchir de façon approfondie sur le thème des risques lors des grandes manifestations et de concevoir divers projets sécurité lors d'événements sportifs, de congrès professionnels, de concerts de toute envergure et de festivals de musique. Employé depuis 2006 comme Coordinateur du service de sécurité puis responsable du département Accueil et Sécurité du Paléo Festival de Nyon (plus grand festival de Suisse) j'ai appris à vivre de l'intérieur les questions et débats alimentés par la pratique sur le sujet de la sécurité et pu prendre la mesure des enjeux qu'ils recouvrent. Parallèlement, j'ai eu l'opportunité à l'EPFL de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de recherche collective sur le thème « Aménagements publics éphémères et gestion du risque : le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines » financé par l'Institut du développement Territorial de la faculté ENAC (opération Matching funds 2006-07, cas du Paléo Festival de Nyon) puis par la FIFA (Fédération Internationale de Football, bourse Joao Havelange, 2008-09) et la faculté ENAC pour un travail spécifique sur l'organisation de l'Euro 2008 à Genève. Le travail de thèse ici présenté s'inscrit dans une forme de continuité et de prolongement de ces deux recherches collectives inaugurales.

Ce statut de chercheur hybridé par la pratique n'est pas si commun et ne va pas sans poser quelques questions relatives au rapport à l'objet, qui plus est dans le champs disciplinaire dans lequel je me situe, la Sociologie, marqué par le principe de neutralité axiologique wébérien (Weber, 2002, 1^{ère} édition 1919) et l'injonction à la rupture épistémologique bachelardienne (Bachelard, 1967). Le sociologue, pour être en mesure d'analyser son objet de recherche, se doit d'être en mesure de prendre une distance avec les acteurs de façon à regarder les faits sociaux comme des choses (Durkheim, 1993, 1^{ère} édition 1894). C'est au

prix de ce travail de dissociation du sujet et de l'objet de recherche que peut s'avérer possible la production d'une connaissance scientifique d'ordre sociologique. Ce faisant, bien des recherches doctorales en sociologie menées par des « praticiens » souffrent d'un déficit *a priori* de légitimité, leur auteur devant plus qu'un autre faire preuve de sa capacité à « prendre du recul » sur sa pratique pour produire une analyse « objective ». Le risque serait qu'une trop grande proximité avec le terrain de recherche ne biaise l'analyse, que celle-ci ne voit sa scientificité dévoyée par un manque de pureté épistémologique. Depuis les textes fondateurs de Weber, Bachelard ou Durkheim, la discipline sociologique s'est développée, a affiné ses protocoles méthodologiques d'analyse, mettant en particulier au coeur de l'exploration empirique le « travail de terrain » (Chapoulie, 2000). Le développement des techniques d'enquêtes ethnographiques (fondées sur l'observation directe) ont en partie reconfiguré la question du rapport à l'objet du sociologue. Comme l'écrit E.C. Hughes :

« La dialectique sans fin entre le rôle de membre (qui participe) et celui d'étranger (qui observe et rend compte) est au coeur du concept même de travail de terrain. Il est difficile de jouer les deux rôles en même temps. L'une des solutions consiste à les séparer dans le temps. Au bout de plusieurs années, ayant acquis une distance par la pensée et par l'esprit, le chercheur rend compte de ses souvenirs, des expériences sociales auxquelles il a pleinement participé. (...) Une autre manière de résoudre cette difficulté consiste à être participant et observateur à temps partiel, à être participant en privé et observateur en public, ou participant en public et observateur en public, ou participant en public et observateur en secret. Toutes ces démarches ont été expérimentées. Toutes comportent des pièges d'ordre moral, personnel et scientifique. Mais cette oscillation ne peut jamais être complètement évitée car, pour que l'observation sociale soit valable, il faut être proche de ceux qui vivent leur vie, mais il faut aussi vivre sa vie et en même temps relater ce que l'on a observé. Le problème qui consiste à maintenir un bon équilibre entre ces rôles est au coeur même de la sociologie et, de fait, de toute science sociale » (Hughes, 1996, pp. 275-276).

L'oscillation entre l'impératif de proximité avec « ceux qui vivent leur vie » pour accéder au sens des pratiques sociales par les acteurs et la question du bon équilibre entre le statut d'observateur et celui de participant ne peut, nous dit Hughes, « jamais être complètement évitée ». Dès lors, le problème du statut du chercheur et de son rapport au terrain nous semble sortir d'une conception « puriste » de la séparation sujet-objet pour ouvrir un espace de réflexion sur les conditions de production de la connaissance sociologique, sur le point d'équilibre entre l'immersion dans la pratique et l'exercice d'une réflexivité réflexe (Bourdieu, 1993) permettant de convertir l'expérience vécue comme matière à penser analytique.

J'ai tenté dans le cadre de ce travail de trouver un point d'équilibre entre observation et participation, entre le statut de chercheur doctorant dont j'ai porté la charge (pendant plus de 12 ans en tout) et mon activité professionnelle de responsable sécurité dans le cadre de plusieurs grandes manifestations. Il s'agit bien là d'un numéro d'équilibrisme identitaire auquel je me suis livré. C'est peu de le dire, les représentants du monde de la recherche en sciences sociales et ceux de la sécurité événementielle ont rarement d'occasion de se croiser... La plupart du temps donc, la présentation de ma double activité suscite auprès de mes interlocuteurs des réactions contrastées : intérêt, curiosité, respect mais aussi quelquefois incompréhension, méfiance, voire dénigrement. « *Un sociologue de l'université qui fait de la sécurité ? Ca n'existe pas !* », pourrait être une page manquante du livre pour enfants offert à mon fils de 2 ans et demi intitulé « *Ca n'existe pas* » et qui égrène les situations les plus saugrenues, du « *Dromadaire en hélicoptère* », au « *Dinosaure avec des bagues en or* » en passant par le « *Lapin magicien* ». Et bien si, ça existe. Au prix d'une stratégie d'argumentation justificative aujourd'hui « presque » rodée lors du dévoilement de cette double identité, j'ai tenté de construire étapes par étapes la légitimité de ma démarche, de mon projet professionnel, en essayant de ne pas tomber dans la réflexivité schizophrénique du Professeur Mac Mann, personnage du roman d'Alison Lurie « *Des amis imaginaires* » qui finit par prendre le rôle de gourou de la secte qu'il a intégré clandestinement à des fins d'étude sociologique en restant convaincu de continuer faire oeuvre de recherche (Lurie, 1992)... Je suis pour ma part aujourd'hui convaincu non seulement de la légitimité de cette posture hybride mais aussi de sa fécondité en termes scientifiques. Ma position professionnelle dans le champ étudié m'a permis d'avoir accès à des données empiriques inaccessibles à un observateur extérieur. L'accès aux archives du Paléo Festival, par exemple, ainsi qu'à l'ensemble des documents internes relatifs à l'organisation de la manifestation, des centaines d'heures de réunions utiles ou inutiles, stratégiques ou philosophiques pour mener le projet à bien, des milliers de discussions informelles avec tous les acteurs (bénévoles ou professionnels) qui font vivre cette aventure, des millions d'expériences, de problèmes, d'anecdotes dramatiques ou cocasses relatives au déroulement de ce festival ont nourri ma connaissance de l'objet et m'ont guidé ma réflexion en m'obligeant à coller « à la réalité du terrain ». La liberté organisationnelle qui m'a été accordée tant du côté de l'institution universitaire que du côté de mon employeur privé durant ces cinq années de recherche m'a également permis d'arriver à « jouer sur les deux tableaux », en prenant le temps nécessaire à l'analyse approfondie dont l'issue ou l'opérationnalité est toujours incertaine. Je ne peux que souhaiter que cette

thèse soit un témoignage que l'inutilité de la recherche en sciences sociales n'est que provisoire, comme le résume Jacques Lévy dans la citation suivante, en forme de plaidoyer adressé par les chercheurs en sciences « souples » à ceux qui douteraient de leur légitimité : « *Nous voulons qu'on nous reconnaisse le droit d'être provisoirement inutiles, parce que nous croyons profondément en notre engagement à servir d'un même mouvement le monde des activités de l'esprit et le monde de l'action dans ses divers environnements.* » (Lévy, 2006, p.8).

Pour terminer ce préambule, je me dois de remercier, sous forme de générique et par ordre d'apparition dans mon parcours de vie personnelle et professionnelle :

Mes parents pour l'affection et la confiance dont ils m'ont toujours témoigné ;

Spyros Frangiadakis, Michel Peroni et Bertrand Ravon, pour m'avoir ouvert les yeux sur la pertinence du regard sociologique et avoir cru en moi lors de mes premiers pas dans le métier d'enseignant – chercheur ;

Jacques Ion, pour sa gentillesse, sa sagesse et son indéfectible soutien en tant que directeur de thèse entre 2000 et 2006 et bien au delà ;

Vincent Mandinaud, compagnon de galère durant ma première thèse, avec qui j'ai partagé tant de discussions enflammées sur la théorie sociologique autant que sur l'institution universitaire française... ;

Valérie November, pour la chance qu'elle m'a offerte de travailler avec elle à l'EPFL au sein du groupe ESPrI et pour sa confiance inébranlable en ma capacité de réussir à écrire cette thèse ;

Marion Penelas, complice de bureau à l'EPFL, pour son aide patiente dans la domestication de l'outil informatique ;

Céline, la femme de ma vie, pour tout ce qui a été et pour ce qui vient. Game on... ;

Basile Barbey, camarade fidèle d'aventure tant intellectuelle qu'opérationnelle ;

Luca Pattaroni, pour son amitié, ses conseils, ses orientations de recherche toujours pertinentes et son apport « pragmatique » à la réalisation de ce travail ;

Jérôme Berthoud et Hanja Maksim, collègues d'enquête durant l'Euro 2008 : ce fût vraiment grâce à vous une expérience de terrain inoubliable ;

Daniel Rossellat et Philippe Vallat, pour avoir cru en moi et offert la chance de travailler au sein de l'équipe permanente du Paléo Festival ;

Tous mes collègues du bureau Paléo pour leur amitié et leur bonne humeur jamais démentie (mention spéciale aux joyeux drilles de la COGIP) ;

Mes amis fidèles et précieux qui collaborent chaque année bénévolement au Paléo Festival. Sans vous, cette belle aventure humaine ne serait rien ;

Titouan, mon fils, dont le regard rieur m'a donné la force de finir cette thèse ;

Tous ces parents, amis, connaissances professionnelles et amicales que ne je peux pas tous citer ici mais dont la rencontre m'a enrichi.

« La lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme. Il faut imaginer Sisyphe heureux. » (Camus, 1985, p. 168). Puisse le futur m'autoriser à être également heureux autrement...

Introduction

Avec plus de 1'000 manifestations annuelles et une fréquentation dépassant les 4,5 millions de personnes, générant un chiffre d'affaire de plus de 264 millions de francs (chiffres SMPA 2010)¹, la Suisse est une terre fertile en matière de spectacles (concerts et festivals de musique pop et rock, comédies musicales et variétés). En ce qui concerne l'arc lémanique, outre deux festivals majeurs de l'été musical helvétique (Montreux Jazz Festival et Paléo Festival Nyon), les infrastructures disponibles (Centre des Congrès de Montreux, Palais de Beaulieu à Lausanne, Palexpo à Genève) sont utilisées à de multiples occasions annuelles lors de manifestations ouvertes au public (Comptoir suisse à Lausanne, Salon de l'Auto à Genève, etc.). Il faut enfin rajouter à cet inventaire des événements plus singuliers organisés en plein air, qu'ils visent à se répéter de façon régulière (Lake Parade à Genève, concerts géants au Stade de la Pontaise à Lausanne ou au Stade de Genève) ou qu'ils constituent un événement unique qui fera date dans l'histoire locale (Euro 2008 à Genève). Si cette profusion de manifestations n'est pas spécifique au territoire lémanique, ce dernier se caractérise par une densité et une fréquence importante.

Cette abondance de l'offre a plusieurs facteurs explicatifs: d'une part le niveau de vie et le pouvoir d'achat tendanciellement élevé de la région qui garantit un vivier de clients potentiels aux entrepreneurs de projets, d'autre part et plus globalement, le développement d'une société de loisirs généralisée alimentée par la réduction globale sur des décennies du temps de travail et l'avènement consécutif du tourisme de masse favorisé par une mobilité croissante des habitants (Sue, 1994). Les deux facteurs s'alimentent localement à un tel point que la participation aux grandes manifestations semble s'affranchir des fluctuations de conjoncture économique. Cette tendance confirmerait ainsi la thèse selon laquelle, en période de crise, la demande de divertissement reste stable ou augmente, et que face aux facteurs d'incertitude économique, les ménages préféreraient consacrer leur budget loisirs à des manifestations de (relative) proximité plutôt que de planifier des vacances plus lointaines et plus coûteuses. A titre d'exemple, les chiffres records réalisés par le secteur de la musique live ces dernières années (concerts et festivals de musique pop et rock,

¹ Fondée en 1991, la Swiss Music Promoters Association (SMPA) est l'association professionnelle des organisateurs suisses de concerts, spectacles et festivals.

comédies musicales et variétés) témoignent de l'énorme engouement auprès du public suisse pour ce type d'activité. En plus d'augmenter quantitativement, le public se diversifie, si l'on en croit les professionnels de cette filière, à l'exemple de Matthias Müller, Président de AVO SESSION, festival de musique à Bâle : « *Alors qu'avant, les concerts de musique pop et rock étaient réservés aux jeunes, aujourd'hui trois générations se mettent en route ensemble pour se griser devant les scènes des festivals* »².

L'horizon n'est pas pour autant idyllique dans le monde des grandes manifestations puisque la concurrence est intense sur un marché qui atteint probablement tout de même les limites de son expansion. Dans le domaine des festivals de musique, l'évolution actuelle du marché est caractérisée par le maintien de quelques figures historiques du paysage sur un mode quasi-indépendant (Montreux Jazz Festival, Paléo Festival Nyon ou Open-Air St-Gall en Suisse, Roskilde Festival au Danemark, Glastonbury en Angleterre), mais aussi d'un côté par l'apparition d'une logique de rationalisation économique avec le business model de l'entreprise Live Nation³ et de l'autre côté un fort turn-over du reste de la communauté des festivals, les uns cessant leur activité faute de rentabilité quand les autres lancent de nouveaux projets en misant sur l'originalité⁴. De ce point de vue, le Caprices Festival à Crans-Montana constitue un exemple helvétique de projet alternatif qui vise à s'inscrire dans la durée (9^{ème} édition en 2012) avec un concept de festival « couvert » sous chapiteau rassemblant au total à la fin de la saison d'hiver environ 30'000 spectateurs sur quatre jours dans la station de ski valaisanne. A l'échelle européenne, citons le EXIT Festival à Novisad en Serbie qui se déroule sur le site d'une ancienne forteresse du 17^{ème} siècle et rassemble chaque année au début du mois de juillet plus de 45'000 festivaliers par jour venus de l'Europe entière séduits par le cadre, la programmation et les prix attractifs, au point de concurrencer les festivals anglais traditionnels organisés à la même période. Par ailleurs, la multiplication parallèle de manifestations musicales, culturelles ou sportives souvent financés

² Source : communiqué de presse annuel de la SMPA du 14 avril 2010 intitulé « *Année record pour les organisateurs de concerts et spectacles!* »

³ Acteur majeur au niveau mondial de l'industrie du divertissement, Live Nation Entertainment est une société commerciale américaine présente dans 28 pays. Au départ organisateur de concerts, Live Nation s'est transformé par des rachats successifs en société intégrée contrôlant toute la chaîne du spectacle : promotion de concerts et gestion de salles ; billetterie ; gestion d'artistes (contrats publicitaires, gestion de fan-clubs, produits dérivés). Si cette entreprise n'est pas (encore ?) active en Suisse, Live Nation est promoteur (entre autres) au niveau des festivals européens de Rock Werchter (Belgique), Lowlands (Hollande) et Main Square Festival d'Arras (France).

⁴ Voir l'intéressant travail de Virginie Lameyre, Festivals de musiques actuelles européens: nouveaux enjeux. Réflexions autour du Main Square Festival d'Arras, mémoire de Master, Université Paris 8, Institut d'Études Européennes (http://base.reseaudocs.org/doc_num.php?explnum_id=253)

par les institutions publiques et se déroulant dans l'espace public dont la liberté d'accès a été maintenue (sur le modèle de la Fête de la musique en France) vient parasiter la logique de marché concurrentiel par une autre concurrence, sur le temps disponible des participants qui ont à gérer un agenda des manifestations de plus en plus fourni.

Le paysage lémanique constituera le prisme au travers duquel ce travail vise à identifier les enjeux actuels autour de l'organisation de grandes manifestations. Les deux cas d'étude que nous avons choisi, l'Euro 2008 à Genève et le Paléo Festival de Nyon, constituent deux figures types dans le paysage global que nous venons rapidement d'esquisser. Organisées sous la direction du Canton de Genève en marge de la compétition sportive de l'UEFA, les animations de l'Euro 2008 ont été une réussite avec une fréquentation estimée de quelque 600'000 personnes⁵, inscrivant déjà la ville en candidate potentielle pour l'accueil d'autres manifestations du même type (comme en témoigne l'hypothèse finalement non concrétisée de constitution d'un dossier de candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver 2018⁶). Une foule imposante de participants s'est ébrouée dans toute la ville durant le mois de juin 2008, mêlant supporters « importés » (étrangers venus soutenir leur équipe, avec ou sans billet pour voir les matchs) et supporters locaux, improvisés ou non (à l'image de certains habitants de la ville qui se sont parés des couleurs de l'une ou l'autre des équipes pour participer plus activement à l'événement). Du point de vue de la fréquentation comme de l'intensité de l'expérience, cette manifestation a donc connu un vrai succès, ce d'autant plus qu'aucun incident majeur n'a été à déplorer. Le Paléo Festival de Nyon, dont la 37^{ème} édition a eu lieu en 2012, est aujourd'hui un festival de musique à la réussite quasi inégalée dans le paysage suisse et même européen puisqu'il affiche complet en quelques jours après la mise en vente des billets depuis neuf éditions, au point de constituer pour beaucoup d'observateurs un modèle de développement et de gestion raisonnée. Cette dimension de durabilité du projet et de son développement est aujourd'hui central dans ce qui est nommé aujourd'hui « l'industrie événementielle » (the « Event industry ») en ce sens que pour inscrire le projet dans la durée, il convient d'en garantir une certaine réussite permettant la répétition. Si le projet est bien mené, si l'adhésion du public est manifeste, si l'organisation de la manifestation et son déroulement sont satisfaisants, il est alors possible voire naturel d'envisager d'autres projets du

⁵ Source : Etat de Genève, communiqué de presse du 26.06.2008.

⁶ Voir « JO d'hiver 2018 : Genève jette l'éponge », La Tribune de Genève, 8 décembre 2008

même type (future grande manifestation sportive à Genève) ou de renouveler le bail du rendez-vous annuel (Paléo Festival Nyon).

Une des questions qui surgit alors est celle de l'évaluation du succès. Outre la rentabilité économique, comment une grande manifestation peut-elle être considérée comme un succès (en termes d'organisation et de déroulement) permettant de l'inscrire dans une logique de développement durable? Un des axes de travail aujourd'hui s'agissant de la construction de la qualité durable d'une manifestation est la gestion de son impact environnemental. Qu'il s'agisse d'une manifestation sportive ou d'un festival de musique, il s'agit alors de favoriser l'accès en transports en commun ou le co-voiturage, de limiter le nombre de déchets ou de proposer des solutions de recyclage, de favoriser l'usage de l'énergie verte, etc. Dans l'univers des festivals européens, cette démarche est clairement promue et labellisée sous la forme d'un « Green and Clean Award »⁷ décerné annuellement par l'association YOUROPE aux organisateurs qui satisfassent majoritairement aux critères de limitation de leur empreinte écologique. Une autre des qualités d'une manifestation qui contribue à sa pérennité est la gestion des risques et de la sécurité. Pour que la manifestation soit réussie, il convient qu'elle se déroule dans de « bonnes conditions », autrement que ni des délits potentiels, ni des violences ou des accidents ne viennent remettre en cause l'impératif de festivité inhérent à ce type de rassemblement public. Au delà de toutes considérations, rien ne fragilise autant le succès d'une manifestation que le risque d'un incident grave venant gâcher la fête voire tout simplement l'annihiler. La Love Parade de Duisburg en 2010 où 19 personnes trouvèrent la mort des suites d'une mauvaise gestion de foule ou le festival de Pukkelpop en 2011 où 4 personnes sont mortes après une tempête ayant entraîné la chute d'infrastructures ne sont à ce titre que les exemplaires les plus récents des catastrophes majeures ayant affecté l'organisation de grandes manifestations, qu'elles soient sportives (Heysel 1985, Hillsborough 1989, etc.) ou musicales (Roskilde 2000). La sécurité du public et des installations est une condition absolument nécessaire pour que le régime de festivité puisse se déployer et la manifestation perdurer. C'est pourquoi, loin d'être une contingence annexe ou une source de coûts superflue, la sécurité des grandes manifestations constitue un enjeu central tant pour l'analyse que pour la pratique dans une visée de durabilité des événements.

⁷ Voir <http://www.yourope.org/en/gointroductio>

0.1. ENJEUX DE SECURITE LORS DES GRANDES MANIFESTATIONS

Pour cerner l'importance de la place des questions de sécurité dans le développement durable des projets événementiels, il convient de sortir d'une logique de la contrainte où la sécurité se résume à un « service », assuré le plus souvent par des agents de sécurité dont la mission forcément simpliste est d'autoriser ou non l'accès à une zone et d'intervenir pour séparer les protagonistes d'une bagarre. Plus fondamentalement, la sécurité et les risques liés aux grands rassemblements de publics ont partie liée avec la gestion de l'espace, entendu comme relation de distance ou de proximité entre des entités humaines et non-humaines qui peuplent l'environnement dédié à la manifestation. Qu'il s'agisse de définir des parcours dans l'accès des participants au site la manifestation, de garantir que la densité de la foule ne soit pas trop forte afin d'éviter la congestion ou les bousculades, de prendre des mesures de séparation entre supporters adverses pour éviter que leur rencontre ne bascule dans la violence ou encore de définir un zonage et un contrôle des accès réservés pour le bon fonctionnement de l'organisation, il est à chaque fois question de gestion de distances donc d'espace, que ce dernier doive être aménagé, qu'il s'agisse d'en fluidifier l'usage ou d'en surveiller les habitants. Sur la base de cette problématique se développe actuellement un ensemble de connaissances et d'expertises qui se traduisent dans la politique d'aménagement d'un site de manifestation, la définition d'un dispositif de surveillance ou l'anticipation des flux de publics⁸. La gestion de la sécurité est donc avant tout une gestion de l'espace du site de la manifestation, qui engage à une réflexion globale sur les stratégies urbanistiques et de surveillance mis en place afin d'en tester la cohérence et l'efficacité et favoriser la production de connaissances qui rendent compte de toute son épaisseur conceptuelle.

Ce travail s'inscrit dans cette approche que nous qualifierons de décloisonnée qui vise à sortir d'une vision uniquement centrée sur la question des risques et de la sécurité afin de rendre compte de la nécessité de penser en particulier ces dimensions en lien avec les enjeux d'aménagement et de mobilité. Il s'agira en effet d'ouvrir la réflexion à une analyse sur le « territoire sécurisé » des grandes manifestations en proposant une approche qui dépasse la seule saisie thématique de la sécurité par l'identification des conditions de félicité d'une manifestation qui permettent l'avènement d'un régime de festivité (qui est

⁸ Voir en particulier les travaux du International Center for Crowd Management and Security Studies, structure associée à la BUCKS University (UK). <http://www.crowdsafetymanagement.co.uk/>

l'horizon de ces événements) tout en garantissant un déroulement maîtrisé en termes de niveau d'exposition aux risques. Cette recherche vise ainsi à une meilleure compréhension de l'impact de la gestion de la sécurité sur la forme urbaine rapportée au cas singulier de l'organisation de grandes manifestations. Il sera question dans le cadre de cette étude tout à la fois de balayer l'éventail des risques contre lesquels les acteurs de l'organisation d'une manifestation cherchent à se prémunir et de saisir les effets de ces politiques de sécurité sur l'environnement urbain considéré comme marqueur spatial de cette démarche. L'originalité de cette analyse consistera à étendre la notion d'urbanité et de milieu urbain non pas aux seules villes entendues dans une acception officielle et administrative mais de voir - en lien avec notre objet d'étude - comment l'organisation d'une grande manifestation produit de l'environnement urbain et de l'urbanité (cas du Paléo Festival de Nyon) ou vient reconfigurer une dynamique urbaine du fait de son déroulement (cas de l'Euro 2008 à Genève). L'effet escompté de cette tentative d'ouverture d'un chantier de réflexion sur la ville et les enjeux de sécurité au travers de l'organisation de grandes manifestation est donc d'identifier les éléments qui favorisent d'une part une bonne imbrication des enjeux d'aménagement, de mobilité et de sécurité et d'autre part le bon équilibre entre festivité, urbanité et sécurité.

0.2. QUE PEUT APPORTER L'ANALYSE DES GRANDES MANIFESTATIONS A LA CONNAISSANCE DE L'URBANITE SECURISEE ?

L'objet de ce travail est de questionner l'organisation des grandes manifestations sous l'angle des enjeux de sécurité qui les traversent. Entendus dans le cadre de cette étude comme rassemblements dans l'espace public urbain à l'occasion d'un événement sportif ou musical, les grandes manifestations visent à produire un être-ensemble festif ambivalent puisqu'il est dans le même temps porteur de risque qu'il convient de gérer. Pour que la grande manifestation soit une réussite et que la « fête soit belle », il convient d'éviter les débordements comme les accidents. Si l'ensemble de l'habiter urbain contemporain pourrait s'appréhender sous ce prisme des questions de sécurité, le parti-pris de cette recherche est de considérer les grandes manifestations comme des « concentrés » d'urbanité qui vont faire apparaître - sous un effet loupe dû à la concentration dans le temps et l'espace - des dimensions du phénomène général ordinairement dilués et mal identifiés. L'effet « révélateur » des grandes manifestations est probablement également dû à l'ampleur du travail des acteurs en charge de près ou de loin de l'organisation de la

manifestation, qui constitue autant de supports de connaissance produits et donc disponibles pour l'analyse: anticiper des flux, gérer des foules, maintenir l'ordre public, régler des problèmes de sécurité sont autant de savoir-faire qui se constituent au fil de l'organisation de multiples manifestations aujourd'hui de plus en plus fréquentes dans nos villes.

Les grandes manifestations qui constituent l'objet de cette recherche ont pour caractéristiques de produire leur propre spatialité, en générant un territoire dédié, qu'il soit habité pour l'occasion ou qu'il vienne s'imprimer sur un territoire déjà là. Dans les deux cas, la manifestation va donner lieu à une reconfiguration de l'espace, à un aménagement physique et architectural particulier visant à constituer son réceptacle. Les deux études de cas explorés dans le cadre de ce travail, l'Euro 2008 de football à Genève et le Paléo Festival de Nyon, ont pour caractéristique et avantage de couvrir deux pôles dans l'impact urbain des grandes manifestations. Dans le cas de l'Euro 2008, l'événement se déroule dans l'espace de la ville, constituée pour l'occasion en « host-city », ce qui a impliqué pour Genève tout à fois de s'apprêter pour recevoir la manifestation et d'être mis à l'épreuve par elle dans sa qualité d'hospitalité. Nous verrons dans ce cas comment se sont déroulés les préparatifs de la manifestation, comment ont été pensés et mis en application les dispositifs d'accueil, de sécurité et de gestion de foule, et ce qu'il est possible de tirer comme enseignements de cette expérience en termes de gestion de l'ordre public dans un contexte où la ville toute entière se met par contagion à vivre dans un régime de festivité éphémère. Nous escomptons, par l'étude de cas (Passeron, Revel, 2005), pouvoir éclairer par le singulier de la manifestation unique tant la problématique des comportements des supporters de football lors des compétitions sportives que celle de la sécurité urbaine sous l'angle de l'usage de l'espace public. Dans l'éventail des grandes manifestations contemporaines, le Paléo Festival constitue un exemplaire inversé de celui de l'Euro 2008 dans la mesure où le festival dans ce cas « produit » de l'urbain sous la forme d'une ville éphémère à temporalité annuelle qui devient pendant une semaine la deuxième ville du canton de Vaud en termes de nombre d'« habitants ». Le cas est intéressant car il nous permet de questionner un véritable laboratoire de production annuel d'urbanité sur un mode certes particulier qui est celui d'un festival mais dont les problèmes en termes de gestion des risques sont néanmoins extrêmement intéressants pour penser l'épreuve de la sécurité urbaine pour les villes pérennes et permanentes. Ici également de nombreuses connaissances ont été forgées par les acteurs en charge de l'organisation qui, au fil des éditions et sous l'impulsion d'échanges avec d'autres

festivals du même type, ont élaboré une stratégie globale de gestion de la sécurité sur le mode de la planification et de la prévention.

Thierry Paquot, dans son ouvrage de synthèse sur l'espace public (Paquot : 2009), propose de ne pas distinguer la notion d'espace de circulation et d'espace de communication, notant avec pertinence que les deux se rejoignent sur la question de la rencontre, de la mise en relation propice tout à la fois au croisement, à l'évitement, à la conversation ou à l'agression. La distinction entre espace public communicationnel au sens de Jurgen Habermas (Habermas : 1988) et l'espace public urbain analysés par les sociologues de l'Ecole de Chicago (Grafmeyer, Joseph, 1984) perd du même coup de sa pertinence, permettant d'ouvrir une réflexion non seulement sur les qualités architecturales d'un espace mais également sur sa capacité à « articuler des visibilitées et des énoncés » (Paquot, 2009, p.8). L'auteur cite pour étayer sa démonstration le sociologue Isaac Joseph : « *Ce qui est pris en compte dans cette qualification, c'est l'offre de déplacement, de cheminements ou de mouvements, mais aussi les « prises » disponibles pour l'utilisateur ou le passant, prises qui tiennent aux signes et à leur disposition dans l'espace, aux annonces, aux invites ou aux interdits qu'ils perçoivent dans le cours de leur activité ordinaire. Les gestionnaires, qu'ils aient pour mission d'accueillir, d'assister, de contrôler ou d'interpeller, savent que la qualité d'accessibilité d'un espace public est liée à la lisibilité de son « mode d'emploi », tout comme elle est liée à la compétence communicative des agents tenus de le justifier, c'est à dire de rendre compte publiquement d'un espace et des prestations qu'il offre* » (Joseph, 1995, p.13).

Nous prendrons appui dans le cadre de notre étude sur cette approche de l'espace public à la fois comme espace à aménager (apprêter la ville ou le site de la manifestation pour accueillir du public), espace public urbain d'interaction entre les participants propice à la rencontre et espace public d'exposition de soi, au sens de l'engagement public analysé en son temps par les chercheurs de l'équipe du CRESAL-CNRS (voir Ion, Peroni, 1997). Cette réflexion ample et pluridisciplinaire sur l'espace public nous permettra de saisir tout à la fois les enjeux en termes d'urbanisme provisoire et d'usage de l'espace par les participants à la grande manifestation, la planification des flux de publics qui y est attenante, ainsi que les stratégies mises en place en termes de gestion des comportements des individus présents dans cet espace public éphémère où le rapport à l'altérité sur un mode festif et passionné (celui du supporter de football et du fan de musique) est propice tout à la fois à la convivialité (émotion positive sur le mode du partage de l'émotion) ou au débordement (la violence en germe

dans l'antagonisme entre supporters d'équipes opposées ou l'attitude excessive du spectateur de concert).

0.3. L'ESPACE PUBLIC DE LA GRANDE MANIFESTATION

Dès lors que l'on accepte le présupposé que l'espace public est ce qui fait exister la ville, il est possible de saisir des niveaux d'intensité urbaine selon que l'espace public se décline sur un mode « pauvre » ou « riche » (Levy, Lussault, 2003, p. 333 et suivantes). En particulier, deux paramètres influent sur l'intensité de l'espace public: l'accessibilité (selon que l'espace public est plus ou moins ouvert à tous sans distinction sociale, d'âge ou de possession d'un titre d'accès) et l'apparition d'un « événement » (le cas typique étant la panne de métro qui amène les passagers à entrer en interaction pour définir et comprendre la situation). Afin de travailler l'hypothèse des grandes manifestations comme concentrés d'urbanité et de ce fait tenter de qualifier l'intensité urbaine liée à de tels événements, il convient de ne pas partir d'une délimitation fermée de l'espace public associé à son déroulement mais d'analyser ce qui est produit par les pratiques en termes de spatialité. Autrement dit nous prendrons en considération tout à la fois le site de la manifestation proprement dit (l'enceinte sportive où se déroulent les matchs, le site des concerts pour un festival) mais également l'ensemble des espaces annexes concernés par son déroulement, qu'ils soient aménagés par les organisateurs (public viewing area dans le cadre de l'Euro 2008, camping du Paléo Festival) ou qu'ils renvoient à des lieux publics affectés par l'événement (lieux de transit ou de déplacement des participants, rassemblements « spontanés » dans les lieux publics). L'idée sous-jacente de cette démarche consiste à voir l'événement qui va produire de l'intensité urbaine non seulement là où il est attendu, aménagé, pré-formaté mais également là où il surgit, de façon quelque fois incongrue, en dehors du réceptacle qui lui était assigné. Il sera en ce sens intéressant de s'interroger en contre-point sur la question du périmètre concerné par la manifestation, de ses limites voire de sa finitude, puisqu'alors que tout est fait pour l'encadrer, la manifestation semble constamment déborder spatialement comme émotionnellement.

L'approche spatiale proposée en lien avec le thème l'espace public de la grande manifestation a également partie liée avec les manières particulières d'habiter provisoire qui ont cours dans cet espace. Il s'agira donc également dans le cadre de cette recherche de rendre compte des pratiques sociales et spatiales qui font que le déroulement de la manifestation est fondamentalement

instable et incertain. En fonction de la qualité d'un spectacle ou du résultat d'un match, de la capacité d'un artiste ou d'un joueur à produire de l'émotion collective positive ou négative, les comportements des participants seront bien entendu différents. L'état émotionnel relatif au régime de festivité propre à une grande manifestation est clairement tout à la fois facteur de succès et de risque. Parce qu'il est attendu tout autant que redouté, le phénomène de liesse collective est en enjeu central de la manifestation. Vécue comme un aboutissement mais toujours sur la ligne de crête car susceptible de se retourner en négatif, l'émotion liée à la foule en liesse dans le cadre de manifestations festives constituera une part importante de l'analyse. Si de nombreuses théories que nous détaillerons plus loin ont déjà traité de la question de la foule et de ses modes de gestion (des approches par la psychologie des foules à la littérature disponible sur le hooliganisme ou le maintien de l'ordre public, en passant par les modélisations des flux sur le mode des sciences de l'ingénieur), notre travail aura pour originalité de placer l'analyse tout à la fois du côté de l'activité de catégorisation des publics liée à l'organisation de la manifestation (quel participant a le droit d'aller où et quand, quels types de supporters ou de fans sont attendus, quels comportements liés à leurs caractéristiques peuvent être prévus, etc.) mais aussi du côté du déroulement pratique des actions contribuant à la dynamique de l'événement (que se passe-t-il réellement et quand, comment les forces de l'ordre ou le service de sécurité gèrent-ils une situation non-prévue, etc.).

L'horizon de cette recherche se veut ainsi tout à la fois scientifique et opératoire. L'objectif est de parvenir à une compréhension plus fine de la préparation et de déroulement des grandes manifestations au regard de son déploiement dans l'espace public et des effets de celui-ci comme de la gestion de la foule des participants qui vont dans et par leurs actions faire advenir le régime de festivité à même de faire de la manifestation ce qu'elle doit être. Nous escomptons ainsi proposer des outils à la pratique qui ne reposent pas sur l'idée du basculement radical (de la festivité à la violence) mais qui rendent compte de la difficulté à sécuriser un espace tout en laissant dans une certaine mesure le débordement s'accomplir. Il s'agit donc de sortir d'une posture binaire entre l'attente de la manifestation du risque et son traitement éventuel sur un mode répressif pour proposer une philosophie d'un accompagnement sécurité de la logique de déroulement de la manifestation (y compris dans ses débordements) pour lui permettre de s'accomplir sans la nier.

0.4. FEUILLE DE ROUTE DE L'ANALYSE

Cette thèse se présente en vingt chapitres, assemblés en trois parties. Les chapitres 1 à 6 constituent une première partie traitant de la notion de foule et des enjeux de la saisie des grandes manifestations en tant que rassemblement d'individus dans l'espace public. Nous aurons pour objectif - dans ce premier temps de la réflexion - de resituer l'objet dans un contexte historique et social, en évoquant tout d'abord les caractéristiques formelles contemporaines d'une grande manifestation (Chapitre 1) puis les différentes théories qui se sont succédées au cours du 20^{ème} siècle et qui irriguent les conceptions actuelles de la foule et les façons de la gérer (Chapitre 2). Evoquant ensuite différentes occurrences de catastrophes récentes liées à la foule (Chapitre 3), nous tenterons de dresser l'état des lieux des approches (scientifiques, techniques, tactiques) aujourd'hui développées pour gérer la foule (Chapitre 4) avant de proposer notre propre saisie sociologique de la foule comme engagement public (Chapitre 5) et de présenter les modalités d'enquête empirique qui découlent de cette approche (Chapitre 6). La deuxième partie de ce travail (chapitres 7 à 14) sera consacrée à l'étude de cas de l'Euro 2008 à Genève. Nous mettrons en regard le contexte local genevois et la vulnérabilité de la ville mise en lumière par les attentes négatives en amont de l'événement (Chapitre 7) et la construction du problème public du « hooliganisme » comme risque social (Chapitre 8) avant d'aborder la stratégie policière mise en place (Chapitre 9). Afin d'identifier précisément « ce que la manifestation fait à la ville », nous présenterons ensuite le processus de constitution de l'espace de la ville en réceptacle de la grande manifestation (Chapitre 10) et la construction d'une nouvelle centralité urbaine autour de la Fanzone dédiée aux supporters (Chapitre 11). Pour rendre compte du temps de l'événement, nous présenterons plusieurs vignettes ethnographiques issues des observations que nous avons réalisées (Chapitre 12) qui mettent en lumière les enjeux pratiques et pragmatiques de gestion des risques et de la sécurité lors des grandes manifestations caractérisés par leur régime festif. Fondée sur cette expérience de terrain, notre analyse portera sur les particularités du gouvernement de la fête à mettre en place afin de concilier l'ordre urbain ordinaire et l'usage exceptionnel qui est fait de l'espace public en contexte festif (Chapitre 13) avant de conclure ce cas d'étude sur l'épreuve que constitue pour la ville l'accueil de la grande manifestation (Chapitre 14). La troisième partie (chapitres 15 à 20) nous donnera l'occasion d'aborder notre deuxième cas d'étude qui est celui du Paléo Festival de Nyon que nous considérerons tout d'abord en tant que territoire en cours d'institutionnalisation (Chapitre 15) sur

lequel va de déployer une ville éphémère mais à récurrence annuelle qu'il convient d'administrer de façon spécifique (Chapitre 16), en particulier du point de vue des risques et de l'urbanisme (Chapitre 17). L'exemple du camping de la manifestation nous servira de point d'appui pour décrire les différentes représentations du risque en fonction de l'évolution de l'histoire du festival qui fêtera en 2013 son 38^{ème} anniversaire (Chapitre 18). Enfin dans les chapitres 19 et 20, nous aborderons respectivement les risques liés à la foule rassemblée lors des concerts qui donne lieu à un mode de gestion spécifique (Chapitre 19) et ceux liés aux conditions météo (orage, grêle,...) qui nous permettront de questionner les processus d'alerte et de gestion de crise mis en place à l'occasion d'une grande manifestation de ce type (Chapitre 20). En conclusion générale, nous reviendrons sur la question des risques associés voir constitutifs du territoire de la grande manifestation pour réfléchir sur les apports de l'analyse en termes de compréhension des phénomènes risqués dans de tels contexte et d'ouvrir sur des perspectives de prolongement de ce programme de recherche sur les vertus et les risques liés à l'usage d'un espace public augmenté (parce que donnant lieu à une expérience d'une intensité urbaine particulière).

PREMIERE PARTIE

FOULE ET GRANDES MANIFESTATIONS

Chapitre 1 : Définition de l'objet et problématique de recherche

Avant de rentrer de plein pied dans l'analyse, nous voudrions poser quelques éléments de caractérisation formelle de l'objet afin d'en cibler au mieux les enjeux en termes de recherche. C'est ce à quoi nous nous attèlerons dans ce chapitre visant à identifier la morphologie des grandes manifestations contemporaines et proposer une définition provisoire de l'objet de recherche avant d'adopter une perspective historique et théorique dans les chapitres suivants.

1.1. QU'EST-CE QU'UNE GRANDE MANIFESTATION ?

« Grande manifestation » est tout d'abord une expression qui définit – pourrions-nous dire en première approximation – un rassemblement organisé autour d'un spectacle culturel, d'une compétition sportive ou d'une animation donnée associée à un but festif. Elle partage avec la manifestation politique le fait d'être constituée d'un rassemblement d'individus dans l'espace public (Joseph, 1996) orienté autour d'un but commun.⁹ Elle diffère en revanche dans les motifs qui sont à la source du rassemblement et lui donne sens. Là où la manifestation politique est indexée à une revendication ou à l'expression d'une protestation, les manifestations festives s'organisent autour d'un motif sans vocation politique explicite *a priori*. Il n'en demeure pas moins que des manifestations politiques peuvent être festives¹⁰ et que les manifestations festives posent comme nous le montrerons des problèmes politiques conséquents, notamment en termes de maintien de l'ordre public de la cité. En complément, comme l'indiquent Bovy, Potier et Liaudat, les grandes manifestations recréent des rites collectifs « en répondant aux aspirations de l'individu à « transcender » le quotidien », offrant « l'occasion de nouvelles convivialités, voire de fêtes », et répondant en cela « à la recherche de sensations fortes » (Bovy et alii, 2003, p.11). Dans le cadre de leur

⁹ Olivier Fillieule définit la manifestation politique comme une « occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques » (Fillieule 1997, p.44). En reprenant cette définition, nous ferons davantage porter l'accent sur la dimension d'ouverture de la manifestation. Que le lieu occupé relève juridiquement du privé ou du public, le rassemblement institue de fait ce lieu comme « espace public » de publicisation d'une appartenance et de partage d'une action et d'émotion collective

¹⁰ Cf. Ion, Frangiadakis, Viot ; 2005, spécialement le chapitre 2.

étude orienté vers la question de la gestion des transports, les auteurs proposent la définition suivante qui nous semble intéressante à prendre en compte s'agissant de l'impact de l'organisation de tels événements sur la planification urbaine : « *une grande manifestation est une manifestation qui, en générant des flux importants, nécessite la mise en place de moyens spécifiques relatifs aux transports, à la sécurité et à la logistique* » (ibid, p.12). Le terme d' « événement » est souvent utilisé pour qualifier ce type d'activité sociale, par traduction du mot « event » dans la langue anglaise qui correspond à un secteur économique proprement dit (the « event industry »). Mais l'événement dont il s'agit correspond également à l'impact de la manifestation sur le cours ordinaire des choses, recomposant l'ordre urbain et lui imposant un régime d'existence sur le mode de l'exceptionnel. En ce sens, l'événement comme produit culturel est en même temps un événement au sens de rupture avec un ordre ordinaire des choses.

On le voit à travers ces quelques approximations, l'objet que nous nous sommes fixé pour objectif d'explorer semble en réalité assez complexe à qualifier par un terme générique, de même qu'il ne va pas de soi de rassembler sous une même catégorie (à des fins d'analyse à portée générale) une manifestation sportive et un festival de musique comme nous le ferons dans le cadre de cette étude. Face à cette difficulté, il convient de ne pas figer les catégories en tentant une définition *a priori* mais plutôt de partir des objets tels qu'ils se présentent à nous en prenant précisément les qualificatifs qui leur sont accolés non pas comme une donnée mais comme le produit d'une définition sociale qu'il convient de questionner. Nous prendrons donc au sérieux dans la définition de l'objet les termes qui apparaissent lorsque l'on évoque les rassemblements publics évoqués précédemment à savoir « manifestation » d'un côté (avec le lien avec la manifestation politique), et « événement » de l'autre (en lien avec la dimension publique et médiatique de ces manifestations). C'est pourquoi nous partirons ici de quatre dimensions qui sont systématiquement présentes lorsqu'il s'agit de grandes manifestations et qui ont partie liée selon nous avec ces deux notions de « manifestation » et d' « événement » : premièrement, la dimension publique et la question de la foule ; deuxièmement l'éphémère territoire sur lequel se déroule la grande manifestation ; troisièmement la médiatisation qui accompagne toute grande manifestation et enfin quatrièmement les questions de sécurité et de risques. Nous détaillerons ci-dessous ces quatre dimensions, à des fins d'explicitation du processus de construction de notre objet de recherche et présenterons ensuite une matrice de saisie de l'objet qui servira de grille de lecture au travail d'analyse.

1.2. LA DIMENSION PUBLIQUE, LA FOULE

La dimension publique de la grande manifestation est une caractéristique fondamentale de l'objet. Une grande manifestation est avant tout un rassemblement d'individus dans un lieu public, une occupation spatiale plus ou moins dense de l'espace sur un mode extraordinaire en cela que cette occupation est volontaire, souhaitée et attendue (elle n'est pas la conséquence d'une congestion involontaire et subie, contrairement par exemple aux transports en commun dans lesquels l'on se serre ou l'on s'entasse, sur un autre mode d'occupation densifiée de l'espace public...). La grande manifestation est donc un rassemblement d'individus, constituant une foule qui va représenter une épreuve de co-présence pour les membres qui la composent. Objet d'intérêt depuis longtemps pour les philosophes et les sociologues, la foule fût traditionnellement décrite comme une entité qui transcende les individus (l'assemblage est plus que la somme des unités qui le composent), et à ce titre potentiellement dangereuse car risquant de faire perdre à l'individu son libre arbitre. Pour Gustave Le Bon, initiateur dès la fin du 19^{ème} siècle de la théorie de la psychologie des foules, la conscience collective susceptible de se déployer du fait de la fusion des individus les uns avec les autres se caractérise par la mise en commun de la médiocrité et débouche sur l'émergence d'une forme collective de faible intelligence (Le Bon, 2003).

La grande manifestation, indépendamment du motif festif qu'elle comporte, renvoie donc - du fait de l'occasion de constitution d'une foule qui est son horizon - à une forme d'anthropologie politique liée au rassemblement de personnes dans l'espace public. Olivier Fillieule (Fillieule, 1997) rappelle par exemple comment le passage progressif de l'émeute à la manifestation est le résultat d'un travail d'institutionnalisation de la pratique manifestante avec des règles administratives (déclaration du trajet aux autorités publiques), et des usages (les interactions domestiquées entre Police et manifestants tout au long du 20^{ème} siècle). Manifestations politiques et manifestations publiques de type festives ont donc fondamentalement une « ressemblance de famille » pour reprendre l'expression de Ludwig Wittgenstein (Wittgenstein, 1961, pp. 66-67) en cela qu'elles renvoient à une activité de rassemblement d'individus qui expriment de part leur coprésence volontaire, une émotion collective qui peut être rassembleuse tout comme subversive. Parler de sécurité et de risques liés aux grandes manifestations revient donc selon nous à parler de politique dans ses différentes acceptions à la fois au niveau des principes philosophiques et de

l'activité d'administration d'un territoire (Foucault, 2004). Peu importe le motif (festif ou politique) à la source du rassemblement, la seule constitution d'une foule dans l'espace public devient un enjeu en termes de gestion de cette entité pensée comme instable et potentiellement risquée du point de vue de l'ordre public. Par ailleurs, comme le soulignent Boullier, Chevrier et Juguet (Boullier, Chevrier, Juguet, 2012, p.20), si le fait d'intégrer dans une même analyse différents types de manifestations (match de foot, festival et manifestation politique dans leur cas) peut apparaître comme un « *coup de force théorique (...) forçant l'examen comparé entre situations fort différentes* », cette approche se justifie pourtant par l'adhésion à ce découpage des acteurs en charge de l'administration de la ville ou de la gestion de la sécurité de telles situations (élus, forces de police). Ce faisant, comme le soulignent les auteurs, « *ce découpage n'est donc pas seulement un objet scientifique mais il recoupe des préoccupations socio-politiques de certains acteurs* ».

1.3. L'EPHEMERE TERRITOIRE DE LA GRANDE MANIFESTATION : INSCRIPTION SPATIALE ET TEMPORELLE DE L'EVENEMENT

La grande manifestation ne dure pas. Ce mode d'agrégation d'individus autour d'une même activité est par vocation à durée limitée, la durée que dure le spectacle, les animations ou la compétition sportive. A la dimension de l'espace embarqué dans l'objet (le lieu du rassemblement) correspond un temps, ou plutôt plusieurs temporalités puisque la manifestation se compose elle-même de séquences temporelles (l'avant, le pendant, l'après ou le spectacle de X, puis celui de Y, etc.). L'organisation spatiale et temporelle d'une grande manifestation est donc un élément important à prendre en compte puisqu'elle a pour caractéristique de se déployer dans un espace et pour un temps donné pour y accueillir du public. Si la dimension éphémère renvoie clairement au temps, qu'en est-il de l'espace, engagé, mobilisé pour et par la manifestation ? Nous nous adosserons sur ce point à la notion de territoire, comme mode de qualification de l'espace, façon de saisir l'espace en tant qu'il lie un environnement à des activités humaines (Raffestin, 1986) et constitue le milieu d'une activité située (Debarbieux, 1992). Plus précisément, nous reprendrons à notre compte la définition donnée par Guy Di Méo dans son article sur « le sens géographique des fêtes : « *Maille ou réseau de lieux, l'espace territorialisé par la fête entre dans une configuration symbolique, à la fois éphémère (temporaire donc) et reproductible (rythme cyclique des fêtes). Ainsi, la fête entière devient « territoire de*

l'éphémère » (Rieucou, 1998). Parfois ce territoire si fragile acquiert la taille d'une ville entière. » (Di Méo, 2001, p. 633).

Le territoire des grandes manifestations que nous nous proposons d'analyser n'est pas à penser comme un simple support, forme de réceptacle inerte de ce qui s'organise ou se déroule mais comme une entité qui va se constituer en liaison, voire en interaction, avec le collectif d'humains et de non-humains engagé dans le déroulement dynamique de la manifestation (November, 2002) et qui rassemble par exemple dans le cas de l'Euro 2008 à Genève (liste non-exhaustive) : les acteurs clés de l'organisation, les supporters, les spectateurs, les badauds, les agents de sécurité, les policiers, les restaurateurs, le stade, les places publiques, ou même le « verre de bière », bref autant d'acteurs déjà là et qui vont se trouver enrôlés par la manifestation. Le territoire de la manifestation n'est donc pas seulement le support localisé d'une entité administrative mais il est à entendre et à saisir comme l'entité qui va être produite par l'organisation de la manifestation à la rencontre des aménagements spécifiques et des éléments du territoire déjà présents dans la ville avec les différentes activités qui donnent sa dynamique et toute son épaisseur à la manifestation. A cet égard, plus qu'une collection « horizontale » d'humains et de non-humains (Latour, 1999), il s'agit ici, à travers l'idée de territoire, d'une véritable « architecture » du vivre ensemble qui se constitue dans le temps et l'espace et qui suppose des hiérarchies, des rythmes et des manières de s'engager variables (Thévenot, 2006 ; Pattaroni, 2007). C'est donc une conception du territoire comme espace qui acquiert ses formes et son identité en lien étroit avec les usages qui y prennent place qui nous intéressera ici, dans une perspective phénoménologique (Schütz, 1998) consistant à penser la constitution de l'espace en territoire de la manifestation dans le cours même de l'accomplissement de l'événement. Le territoire de la grande manifestation n'est donc pas donné et figé avant l'événement mais construit dans et par l'action, raison pour laquelle nous avons, dans nos observations, prêté une grande attention à son déploiement spatial et au caractère de publicité qu'elle confère à l'espace.

1.4. MEDIATISATION ET GRANDES MANIFESTATIONS

Pensée comme moment de reconfiguration d'un espace de façon éphémère et visant à produire une expérience qui transcende le quotidien, la manifestation constitue sans aucun doute un événement, au sens philosophique de rupture dans le cours ordinaire des choses (Ricoeur 1991). La question de

l'événementialité de la grande manifestation devient ainsi une question clé dans l'articulation entre espace, temporalité et publicité (au sens de processus de mise en public, de « publicisation »). Venant attester de la qualité événementielle de la grande manifestation, la médiatisation constitue en effet un des opérateurs de production parmi d'autres de l'assemblage¹¹ qui lie le territoire et ses acteurs. La presse locale en particulier, qui préexiste à la manifestation dans son rôle d'assurer la chronique de la vie sociale, va œuvrer à connecter la manifestation et son territoire via des mécanismes de « mise sur agenda » par ailleurs travaillés par les spécialistes des sciences de l'information ou de science politique¹². Le journal est en effet par définition un producteur de temporalités qui pointe l'horizon d'attente de la réalisation de la manifestation au fur et à mesure des parutions. Il institue donc un temps social commun configuré par son avènement.¹³ Tout au long de ce processus d'attente, le journal désigne les choses qui sont à faire pour que tout se passe bien, sillonne le territoire pour vérifier que les préparations sont à la hauteur des enjeux de l'événement, endosse à l'occasion le rôle de lanceur d'alerte s'il y a du retard ou si une anomalie apparaît.¹⁴ L'événement tel que se donne à voir dans le journal opère ainsi de l'intérieur la connexion entre l'espace public urbain et l'espace public politique et médiatique (Habermas 1988). La qualité médiatique de l'événement contribue à le disséminer dans la ville et à construire son territoire. Le journal opère en effet une dissémination discursive et spatiale de l'événement, en cartographiant les lieux affectés réellement ou potentiellement par la manifestation (les lieux prévus des animations, mais aussi les voies d'accès routiers, les risques de débordements spatiaux). L'événement prolifère, en intégrant ses conditions de réception, lorsqu'est construite par exemple s'agissant de l'Euro 2008 une chaîne d'effets induits par la manifestation sur la prostitution, les

¹¹ L'assemblage est le cœur de la théorie de l'acteur-réseau développé par Bruno Latour. Il pointe une attention à la constitution des collectifs considérés comme source de l'action. (voir Latour, 2006)

¹² Pour une synthèse sur la question, voir Patrick Hassenteufel, Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics, CNAF, *Informations sociales* 2010/1 - n° 157, pages 50 à 58

¹³ Comme l'indique Michel Peroni « La configuration, la mise en forme de l'événement public opérée dans le journal ne procède pas de la simple publicisation de ce qui serait déjà porté à l'existence par ailleurs ; mais bien d'une activité proprement constitutive, associant au compte rendu, jugement et prescription. Cette dimension constitutive est tout particulièrement sensible au plan de la temporalisation de l'événement ; le journal quotidien étant une instance déterminante dans la constitution d'un "temps public", qu'il contribue, qui plus est, à définir par ce qu'il incombe à tout chacun d'y faire ; soit comme un agenda ». (Peroni, 2002, p.213)

¹⁴ Dans le cas de l'Euro 2008 à Genève, les journaux locaux se sont livrés – nous le verrons – à un véritable monitoring des éléments potentiellement porteurs de risque, reflétant le climat anxieux du temps des préparatifs de la manifestation. S'agissant du Paléo Festival, la période de montage du festival 2007, très pluvieuse, a donné lieu à un suivi médiatique des retards éventuels occasionnés au planning de préparation.

violences conjugales ou l'horaire d'ouverture et de fermeture des magasins. L'événement est saisi sous différents états, en tant qu'il est attendu, pré-formaté, qu'il suscite son lot d'attentes, d'émotions, d'angoisses qui configurent l'événement qui doit arriver.

On pourrait parler ici d'une ontologie de l'événement: pour autant qu'on ait affaire à un événement attendu, prévu, planifié à l'extrême, le propre de l'événement c'est son débordement. Pour que l'événement en soit un, pour qu'il ne perde pas sa qualité événementielle, que l'ensemble des dispositifs qui l'accueillent ne le dénaturent pas, il va falloir que cet événement, au moment de s'accomplir comme tel, déborde de son dispositif d'accomplissement. Ce dispositif (matériel et humain, incluant aménagement, planification et mesures de surveillance) est donc aussi et peut-être surtout à penser dans ses paradoxes, dans son ambivalence. Le dispositif a vocation à cadrer mais il a donc sans doute tout autant vocation à être débordé. Cette figure du débordement est un thème qu'il semble pertinent de mobiliser ici, tant au sens de cadre de la pratique (les « débordements » qui viennent gâcher la fête) qu'au sens spatial de débordement du lieu *strico sensu* de la manifestation qui se voit dépassé, débordé, élargi par la pratique. Ce n'est plus seulement par exemple la Fanzone de Plainpalais qui est le lieu où les supporters communient durant l'Euro 2008 à Genève mais également les lieux qui lui sont attenants comme le Rond point de Plainpalais, la Place Neuve, le Rond point de Rives, etc. Le territoire de la grande manifestation n'est donc pas donné et figé mais construit dans et par l'action, au travers de sa dynamique d'accomplissement, en tant que celle-ci peut alimenter le débordement, dont les médias se feront l'écho ce qui viendra renforcer la qualité événementielle de la manifestation.

1.5. RISQUES ET SECURITE

Conséquence de cette contrainte de débordement propre aux grandes manifestations, la question de la sécurité constitue un thème récurrent dans les discours – notamment médiatiques – relatifs à l'organisation de tels événements. Si le phénomène du hooliganisme lors des rencontres de football vient immédiatement à l'esprit, de nombreux autres risques d'incidents marquent de leur empreinte les représentations sur les grands rassemblements, au point que leur seule évocation équivaut à une injonction faite aux organisateurs à les prendre en charge. Il s'agit alors toujours de « gérer les débordements », de « ne pas gâcher la fête », comme si la manifestation devait être protégée d'éléments

exogènes qui viendrait la dénaturer. Mais les risques dont nous parlons sont-ils vraiment si extérieurs que cela à la manifestation ? Ne sont-ils pas de fait, par le problème collectif qu'ils posent aux organisateurs et aux participants de l'événement, pleinement constitutifs de ce qui « fait » la grande manifestation, entendue comme rassemblement compact d'individus dans un espace limité et donc par définition risqué? Cette recherche visera, à travers l'analyse de la prise en charge des questions de sécurité d'une manifestation, à mettre en lumière les enjeux de définition du territoire qui y sont liés, notamment s'agissant de la conception et de la gestion d'un aménagement spatial ponctuel et spécifique. La co-organisation par la Suisse (avec l'Autriche) de l'Euro 2008 de football a constitué une opportunité d'exploration empirique intéressante de ce point de vue. Cette manifestation a engendré un afflux de personnes (notamment en Ville de Genève où se sont déroulés plusieurs matchs) pensé par les organisateurs et les autorités comme risqué. Nous avons choisi de saisir cette opportunité de l'organisation à Genève d'une grande manifestation pour analyser comment ont été pris en compte les flux de personnes, leurs déplacements jusqu'au lieu de la manifestation, leur mobilité à l'intérieur de l'espace urbain de la ville hôte, la coprésence de participants appartenant à des « camps » opposés, ainsi que les réactions des habitants de l'espace d'accueil de la manifestation. S'agissant du Paléo Festival, si l'horizon d'attente est a priori plus positif, le poids des précédents de faits divers dramatiques dans l'histoire du festival (viols ou overdoses au camping à la fin des années 1990) et l'occurrence d'accidents dans des manifestations du même type (mouvement de foule lors du Roskilde Festival en 2000, tempête meurtrière au Pukkelpop Festival 2011) viennent attester de sa vulnérabilité à différents risques. Nous verrons dans le détail les mesures mises en place par les organisateurs pour gérer ces risques tout en favorisant l'avènement d'un régime de festivité.

1.6. SYNTHÈSE DE LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Cette recherche visera à questionner la manière dont les acteurs d'une grande manifestation sont amenés à intégrer les risques et les questions de sécurité dans la logique générale d'organisation de l'événement, en particulier dans sa dimension spatiale. L'analyse portera sur la prise en charge sécuritaire de la manifestation sous toutes ses formes et dans tous ses lieux, que ce soit dans l'enceinte servant de réceptacle à l'événement proprement dit, mais également dans les déplacements des participants pour accéder ou repartir du site ou dans leurs rassemblements dans l'espace public constitué par la manifestation. Dans

cette approche globale, nous nous intéresserons à la façon dont une grande manifestation donne lieu à la fois à un réaménagement provisoire de l'espace urbain dans sa dimension physique (mise en place de barrières de sécurité, coupures de voies de circulation, affectation de moyens de transport exceptionnels, etc.) et à une gestion sociale et policière spécifique (mise en place d'une surveillance renforcée, présence policière, dispositif d'accueil et de sécurité). Pour analyser la prise en charge des questions de sécurité d'une manifestation, nous mettrons en lumière les enjeux de définition du territoire qui y sont liés, notamment s'agissant de la conception et de la gestion d'un aménagement spatial ponctuel et spécifique.

L'idée de cette recherche est de questionner les grandes manifestations sous l'angle de la prise en compte des risques qu'elles contiennent en mettant à jour l'ensemble des opérations d'identification, de définition, d'évaluation et de traitement de ces risques de la part des acteurs du collectif concerné. Le pari consiste à escompter que ce filtre d'appréhension de l'objet permettra de révéler des dimensions liées aux risques dans l'organisation générale d'une grande manifestation (comme l'aménagement ou la mobilité). Il s'agira alors de saisir les conditions d'imbrication des questions de sécurité avec les autres dimensions en jeu dans l'organisation d'une grande manifestation. Quelques exemples peuvent être cités: l'encadrement des participants à la manifestation (fans et supporters, visiteurs avec ou sans billet d'entrée, riverains, etc.), les infrastructures éphémères spécifiquement mises en place pour la manifestation, la redéfinition des plans de circulation, la création de parcours piétons pour organiser les flux ou la gestion des lieux de rassemblement de public sont autant de problématiques dans l'organisation d'une grande manifestation qui croisent des enjeux d'aménagement, de sécurité et de mobilité. En termes d'objectifs, cette démarche de recherche vise à mettre en lumière et à comprendre mieux les mesures de sécurité et d'accueil au sens large mises en place à l'occasion des grandes manifestations contemporaines mais aussi *in fine* à réfléchir sur la mise en œuvre de mesures d'aménagement, de mobilité ou d'urbanisme (éphémères ou plus durables) intégrant une préoccupation sécuritaire forte.

Sur un plan général, nous nous placerons ici derrière la figure d'Ulrich Beck pour qui nos sociétés sont des « sociétés du risque », montrant en cela qu'une bonne partie de l'activité sociale qui fonde le vivre ensemble aujourd'hui est traversée par la question des risques et des moyens d'y faire face collectivement (Beck 2003). Si l'on prend au sérieux son argument, l'analyse des risques liés aux grandes manifestations prend sens en tant que leur dimension éphémère et

risquée en fait un formidable laboratoire d'expérimentation d'une politique du risque. La densité sociale, temporelle et spatiale de cet objet peut en effet selon nous - par un effet grossissant - offrir des prises à la compréhension de la cohabitation des individus qui composent un collectif et des risques liés à cet assemblage. Ainsi, en complément des productions concernant les risques dans l'aménagement urbain pérenne et durable du territoire, il semble pertinent de s'interroger sur l'aménagement éphémère et provisoire généré par l'organisation de grandes manifestations et la façon dont cet aménagement est pensé, produit, traversé par la question des risques et les enjeux de sécurité qui définissent la manifestation elle-même.

Pour résumer, la question de recherche qui nous guidera sera la suivante : quel est le degré d'imbrication des enjeux de sécurité, de mobilité et d'aménagement des territoires concernés lors de l'organisation de grandes manifestations ? Des trois dimensions évoquées nous pouvons faire l'hypothèse que les deux plateaux de la balance que sont nécessité de préparation et besoin d'improvisation sont difficiles à équilibrer, ce qui est pourtant la condition première de bon déroulement de la manifestation. Trop de préparation engendre des rigidités, tandis que trop d'improvisation aboutit à un manque de prises sur le cours des choses. Seule une bonne imbrication peut permettre de trouver le point d'équilibre. Dès lors comment saisir l'imbrication ? Il faut pour cela s'intéresser aux conditions pratiques de réalisation de l'événement, avec l'écart indépassable de la théorie et de la pratique, intégrant l'aléas et donc le risque.

Chapitre 2 : Penser la foule

Le fait que les grandes manifestations se donnent à voir sous la forme de rassemblements importants d'individus oblige à questionner - à des fins d'identification plus précise de l'objet de recherche - la notion de foule comme composition sociale singulière, distincte en particulier en de nombreux points de l'idée de société. Les deux notions, foule et société, foisonnent d'ailleurs simultanément dans l'histoire des écrits des observateurs du monde social à la charnière du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle et n'ont cessé depuis de donner lieu à des développements parallèles et souvent en opposition, désignant d'une certaine manière deux pôles d'organisation de la co-présence et du vivre-ensemble entre individus qu'il nous semble nécessaire de spécifier. Si l'on admet par ailleurs l'idée que d'un côté les objets de recherche qui se donnent à voir aujourd'hui sont le produit de la conjonction d'héritages et d'innovations, et que de l'autre les théories pour penser le social et ses formes sont toujours historiquement situées, il devient alors évident que le poids de l'histoire dans les manières de penser la foule qui se sont succédées influencent directement l'état contemporain de cette question. De plus, les différentes théories sur la notion de foule qui ont été élaborées successivement n'ont pas abouti comme nous allons le voir à un remplacement de l'une par l'autre mais plutôt à un empilement (et quelquefois une hybridation) d'approches qui rendent complexe aujourd'hui la saisie de cet objet et son traitement selon une approche unifiée. C'est pourquoi un rapide survol historique et théorique nous a semblé nécessaire afin de rendre compte de l'« archéologie du savoir » (Foucault, 2008 et Deleuze, 1996, p.92) sur la notion de foule et de construire la grille conceptuelle qui guidera la suite de ce travail et en particulier l'approche empirique de notre objet de recherche.

2.1. FOULE ET SOCIETE

La naissance de la sociologie au tournant du 20^{ème} siècle est marquée par la volonté des auteurs pionniers de prendre acte du fait que l'on peut gouverner le monde scientifiquement avec les outils de la raison laïque, en dehors des mystères du dogme religieux. Auguste Comte, par exemple, défend l'idée que la sociologie est une science universelle qui s'oppose à l'explication religieuse des faits sociaux (Comte, 1999, 1^{ère} édition 1842). Elle a pour fonction de fournir un système d'idées scientifiques qui présidera à une réorganisation sociale juste,

cohérente et harmonieuse. Emile Durkheim (Durkheim, 1993, 1^{ère} édition 1894) considère quant à lui que la raison est un principe social qui doit permettre la mise en place de croyances communes de nature à fonder la société, entendue comme modalité moderne de vie sociale. Ce modèle d'existence collective vient garantir la pérennité du vivre ensemble, car la société constitue un objet transcendant les individus, fondé et légitimé en dehors d'eux et donc à même de constituer le « garant méta-social de l'ordre social » (Touraine, 1973) assurant la continuité de son ordonnancement. Dans la lignée des philosophes des Lumières faisant la promotion du citoyen doté de raison et apte à faire usage de sa liberté d'opinion, le soubassement positiviste des premières théories sociologiques célèbre en ce sens dans le même temps l'avènement de l'idée de société et de la figure de l'individu autonome, libre et rationnel, ayant conscience de son individualité et étant en mesure de fabriquer du lien social pour le bien commun. Cette évolution historique s'accompagne de modifications fondamentales dans les relations inter-individuelles, marquées par ce que Norbert Elias (Elias, 1973) a appelé l'auto-contrainte inhérente au processus de civilisation et qui consiste en une intériorisation individuelle des prohibitions sociales impliquant un contrôle plus sévère des émotions et des affects. Cette maîtrise des pulsions, alliée à la monopolisation étatique de la violence, contribue ainsi selon lui à la pacification de l'espace social.

Valorisant la figure de l'individu moderne, libre, rationnel et autonome, le climat intellectuel de l'époque de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} ne pouvait que développer une certaine méfiance voire une aversion explicite envers les phénomènes d'effervescence collective (Mariot, 2001), au premier rang desquels les comportements de foule, perçus comme irréfléchis, formes de reliquats archaïques incompatibles avec le sens de l'histoire et du progrès. Un des premiers à avoir proposé une définition de la foule et de ses mécanismes est le criminologue italien Scipio Sighele (Sighele, 1892), qui la décrit non pas comme une masse inorganisée formée d'éléments hétérogènes (non-coordonnée donc sans risque néfaste) mais comme une entité propre faisant exister une forme d'être collectif différent de la somme de ses composants, où les qualités intellectuelles des individus s'annulent les unes par rapport aux autres, tandis que les mouvements affectifs augmentent. De ce fait, la foule est pour Sighele, selon la lecture qu'en fait Robert E. Park, un danger en elle-même du fait qu'en son sein, « *des individus, qui en des circonstances normales ne se révoltent pas contre les limitations imposées par la coutume et par la loi, perdent leur équilibre moral habituel et leur contrôle de soi sous l'influence de l'excitation de la foule, et ne se comportent plus*

alors comme des êtres humains, mais comme des bêtes sauvages déchaînées » (Park, 2007, p.27). A la suite de Sighele, Gustave Le Bon reprend l'idée de la foule non comme un simple agrégat mais comme une entité différente de la somme de ses parties. Le rassemblement d'individus produit une unité, que Le Bon appelle « foule psychologique » (Le Bon, 1895). La personnalité individuelle s'évanouit en son sein pour fusionner avec d'autres et créer une « âme collective » par définition peu intelligente et instinctive. La foule est guidée par les sentiments, l'arbitraire, l'outrance, la partialité des positions, un flux mental emporte les volontés individuelles et le libre-arbitre (d'où le risque que l'individu doté de raison se laisse « emporter par la foule » dans des comportements irrationnels). Selon Le Bon, « les foules accumulent non l'intelligence mais la médiocrité » (Le Bon, 1895, p.12). Dans une approche qui se revendique davantage sociologique que psychologique, Gabriel Tarde quant à lui, dans son ouvrage « L'opinion et la foule » (1901), ne décrit pas la foule comme un rassemblement animal mais comme le résultat d'un processus particulier qui a pour base l'attention sociale réciproque de ses membres, qui alimente un réflexe de suggestion et d'imitation. Ce phénomène est selon lui un objet d'investigation sociologique en ce sens que ce sont les circonstances - autrement dit les caractéristiques des situations - qui font que les individus fusionnent de façon involontaire et non préconçue. Cette vision négative de la foule se retrouve très clairement dans la relecture de l'ouvrage de Robert Ezra Park « La foule et le public » (parution originale en 1904) que fait Daniel Cefaï lorsqu'il écrit que « Park propose une vision de la foule conforme à celle de la psychologie collective. Elle est minée par les affects et se soumet à ses instincts, elle ondule de mouvements d'imitation comparables à ceux d'un troupeau. Elle s'ébranle sans cohérence, absorbe les consciences individuelles et vit dans un présent immédiat. Elle se déploie à travers la répétition automatique de phénomènes d'imitation, de contagion et de suggestion où, de façon quasi animale, sans aucune intervention extérieure, ses membres s'identifient les uns aux autres, reproduisent de l'un à l'autre les mêmes mouvements corporels et affectifs, entrent dans des dynamiques d'excitation collective par réaction circulaire et finissent par constituer un collectif qui s'autoengendre et s'autodécompose - depuis le piétinement d'inquiétude jusqu'à la débandade d'affolement ». (Cefaï, 2007, p. 43.).

Ainsi donc le parallèle historique entre les théories de la composition d'une société d'individus et celles de la psychologie collective appliquée aux foules met en scène la vision de deux faces opposés d'un même ensemble social. Les premiers sociologues, qui ont « inventé » la notion de société en la constituant en objet d'étude, considéraient implicitement qu'une communauté d'individus co-existants dans un espace donné avait vocation à organiser un mode d'être-

ensemble rationnel, selon le schéma de Durkheim du passage de la société mécanique à la société organique (Durkheim, 1993, pp. 76-88). La foule telle qu'analysée à la même époque par les auteurs que nous venons d'évoquer serait en ce sens une forme de négation éphémère de l'idée de société, une tentation instinctive et anachronique du retour à l'état sauvage où les passions prendraient le pas sur la raison. Cette vision, teintée de jugement de valeur, s'ancre dans le contexte de l'époque où ces théories ont été forgées. En effet, si la Révolution Française est restée dans l'histoire comme un moment fort où, à l'occasion de la prise de la Bastille, le peuple a conquis sa liberté et fait preuve de sa capacité d'auto-détermination, cet épisode a fait également la démonstration de la menace que peut représenter la constitution d'une foule pour un système politique et le pouvoir en place. Plus d'un siècle après le 14 juillet 1789 mais dans un contexte marqué par l'insurrection ouvrière de juin 1848 et sa répression brutale puis par le soulèvement prolétaire de la Commune de Paris en mars 1871 (réprimé lors de la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai qui fit selon les sources entre 17 et 20'000 victimes) l'idée de foule est plus que jamais marquée par l'association classes laborieuses - classes dangereuses (Chevalier, 2002). Philippe Münch relate dans un article sur la « foule révolutionnaire » (Münch, 2010) qu'Hyppolite Taine, philosophe et historien français de la seconde moitié du 19^{ème} siècle (1828-1893), décrivait le peuple révolté de la Commune de Paris comme un « curieux mélange » de « misérables », d'« affamés », de « bandits » et de « patriotes », animés autant par le « crime » que par l'« esprit public », autant par les « passions méchantes » que par les « passions généreuses ». La foule souveraine est un « animal primitif » « surexcité », « farouche », affranchi de la raison et « livré à ses sensations, à ses instincts et à ses appétits ». (Taine, 1986, p.341). Pourtant, en vis-à-vis, Münch nous indique que « dans un article de 1934, devenu classique, Georges Lefebvre a déconstruit cette représentation animalière et barbare de la foule en montrant notamment que l'agrégation sociale s'effectuait essentiellement à partir d'une « mentalité collective antécédente », relativisant du coup la place des pulsions dans la dynamique de l'action populaire (Lefebvre, 1988). Selon Lefèvre donc, même derrière les violences révolutionnaires les plus extrêmes, il existe des logiques politiques, sociales et économiques (cherté, subsistances) qui supposent une part de rationalité des acteurs à l'œuvre.

Cette évocation de Georges Lefebvre par Münch nous permet d'identifier à ce stade de la réflexion une ligne de fracture qui apparaît dans les écrits fondateurs que nous venons d'évoquer entre d'un côté une représentation purement négative de la foule comme un retour à la meute animalière guidée

par les instincts et de l'autre côté une conception plus humaniste où le comportement des individus au sein d'une foule reste guidé par des motifs et des raisons d'agir, même si sa légitimité peut être objet de débat. Il est en particulier significatif de constater dans l'exemple des émeutes révolutionnaires ou ouvrières françaises que ces deux conceptions co-existent dans l'interprétation d'un même fait historique. Plutôt que de trancher entre ces deux conceptions, qui sont déjà deux approches méthodologiques et pratiques pour comprendre et gérer la foule, prenons acte de leur apparition historiquement située en les représentant dans le tableau ci-dessous.

Psychologie des foules	Etude de la société
Comportement animal	Comportement humain
Instincts primitifs	Motifs rationnels
Imitation	Libre arbitre

Partant de ce constat préliminaire, il serait tentant de construire dans une visée diachronique un processus historique allant d'une phase pré-démocratique qui serait l'ère des foules à un aboutissement de la modernité fondé sur des individus rationnels à même de bâtir un modèle de société purement démocratique. C'est d'ailleurs en creux ce qui se dégage de la réflexion de Tarde dans « L'opinion et la foule », (op. cit.) lorsqu'il élabore la notion de public comme une « foule à distance », dont la figure type serait le lecteur de journal à même de se forger à distance et avec le recul de la raison une opinion, là où l'individu au sein du foule réagirait dans l'immédiateté et l'outrance. On saisit alors facilement le lien avec les conditions d'émergence d'un espace public d'expression des opinions tel que l'a analysé Jürgen Habermas dans « L'Espace public » (op. cit.). D'un côté donc la foule psychologique et ses excès, de l'autre le public de l'opinion, le sens de l'histoire - moyennant quelques reliquats archaïques - devant nous porter de l'un vers l'autre pour produire une société moderne achevée. Outre l'aspect positiviste de cette proposition par certains côté séduisant (et dont on trouve trace dans certains discours actuels), nous n'y

adhèrerons pas dans le cadre de notre analyse. Nous jugerons en effet préférable de laisser place à la complexité de l'objet « foule » et de nous concentrer sur les actualisations historiques des manières dont une société, un Etat, une organisation s'y prennent pour penser et gérer cette entité limite et récalcitrante qui questionne la rationalité attendue des individus en contact ou en relation les uns aux autres. Plutôt que de classer d'emblée la foule comme une forme sous-développée de collectif humain, nous chercherons à comprendre comment, dans l'histoire du 20^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui, cette entité a été pensée, dans ses risques et ses opportunités.

2.2. LA FOULE DU 20^{ÈME} SIECLE

Le dualisme initial sous forme d'opposition tranchée que nous avons dessiné s'agissant des manières de penser et considérer la foule se perpétue dans les analyses qui émergent à la suite de ce moment fondateur d'auteurs français du début du 20^{ème} siècle pour aboutir aux manières de penser, concevoir et finalement gérer les foules aujourd'hui que nous développerons plus loin. Pour l'heure, nous n'aurons pas ici l'ambition de l'exhaustivité et nous ne nous fixerons pas pour objectif de couvrir l'ensemble des théories ou modes de connaissances élaborées sur la notion de foule durant le 20^{ème} siècle. Nous ciblerons certains travaux pour leur pertinence au regard de notre démarche de construction de notre objet de recherche qui - rappelons-le - se limite à la foule rassemblée lors de grandes manifestations et aux outils mis en oeuvre pour la gérer. Dans cette optique, nous poserons pour acquis l'identification originelle de deux conceptions de la foule, celle sur le mode du comportement instinctif - et donc potentiellement dangereux car irrationnel - et celle des motifs et raisons d'agir qui comporte un horizon d'agissabilité de la part des acteurs en charge de la régulation des conduites et de la gestion de l'ordre public. En clair, ces deux conceptions induisent en germe deux approches opérationnelles en termes de gestion des foules avec chacune leur philosophie, presque dirons-nous leur « projet politique », dont il est possible de saisir les traces dans les pratiques encore aujourd'hui. En effet, la vision de la foule comme entité irrationnelle (renforcée par l'image animalière) débouche logiquement sur une stratégie de gestion orientée vers le « dressage », auxquelles peuvent être associées des techniques policières répressives afin de dompter la foule, par la force s'il le faut. D'un autre côté, le travail d'identification des motifs ou des raisons du basculement d'une foule vers le registre de la violence ou de l'émeute vise à produire une connaissance plus fine des mécanismes sociaux qui « font agir » les foules à des

fins de gestion sans doute plus douce, incluant par exemple la prise en compte des logiques d'interaction à l'oeuvre avec les forces de l'ordre ou l'anticipation des risques de débordement violent en fonction du contexte pris dans son ensemble. Nous reviendrons en détail sur ces éléments dans la suite de notre analyse.

En reprenant le fil de notre cheminement dans l'histoire des théories de la foule, il est frappant de constater que la distinction originelle que nous avons largement décrite, entre logiques collectives (instincts, irrationalité) et structure logique de l'action (motifs et raisons d'agir), se retrouve en permanence mais d'une manière à chaque fois reformulée tout au long du 20^{ème} siècle. Nicolas Mariot (op. cit.), dans un article tiré de sa thèse sur l'histoire des comportements de foule à l'occasion des voyages présidentiels français, discute par exemple la notion « d'effervescence collective » de Durkheim en mettant en parallèle les comportements de liesse au sein d'une foule et les théories de l'action collective. Selon lui, il existe dans les analyses de ces deux types de phénomènes une « *disjonction apparemment irréductible* » liée au fait que dans un cas (les cérémonies collectives sur le modèle religieux analysées par Durkheim), les participants ne perçoivent que de façon « *émotionnelle* » ce qui leur arrive alors que dans l'autre cas (les actions collectives), « *l'efficacité de l'action est perçue comme reposant sur un exercice conscient de la volonté individuelle (même si la cause n'obtient pas les résultats escomptés, elle va représenter une expérience majeure pour les participants et illustre, quoi qu'il arrive, un engagement citoyen valorisé sur le plan normatif, quelles qu'en soient les « véritables raisons individuelles* » (p.16). Or, le pouvoir de suggestion et le phénomène de contagion lié au rite n'empêche pas - comme le note très justement Mariot - de s'endormir à la messe, pas plus que l'applaudissement collectif au sein d'une foule ne vaut nécessairement adhésion individuelle à une cause. Même s'il critique - à bon escient - la distinction entre ces deux types d'actions en argumentant que dans les deux cas la logique d'interprétation consiste à imputer des intentions aux comportements depuis un point de vue extérieur à l'action, l'auteur, plaidant pour une approche à même de « *mieux comprendre l'éclosion, dans l'action, des comportements collectifs* » (à laquelle nous adhérons), ne peut que reconnaître la difficulté de dépasser le clivage entre comportement émotionnel, irréfléchi, et logique d'action rationnelle, transparente. Sur le même principe que précédemment, nous résumerons cette opposition entre effervescence collective et action collective par le tableau ci-dessous mettant ces deux notions en parallèle.

Effervescence collective	Action collective
Cérémonies, rites religieux	Mouvements sociaux
Contagion émotionnelle	Adhésion rationnelle
Opacité	Transparence

Dans la sociologie américaine, le clivage se déploie d'abord dans les écrits de Park (op. cit.), parus pour la première fois en 1904 mais véritablement découverts plus tardivement, qui procède à la distinction entre les concepts de « foule » et de « public », le premier désignant une entité mouvante dans laquelle les individus fusionnent les uns avec les autres, et le second une collectivité sociale d'interaction (voir Ruby, 2008). Park eut une influence majeure sur les théories sur la foule et le public notamment sur ses successeurs à l'université de Chicago où il enseigna à partir de 1930 (voir Chapoulie, 2001). Viendront en effet ensuite les travaux sur le comportement collectif dans les années 1930-40 auxquels succèdent ceux de la sociologie des interactions dans l'espace public dans les années 1950-60. Il est à ce titre intéressant d'avoir en tête comme le note Daniel Cefaï (op. cit., p.63) qu'Herbert Blumer (Blumer, 1951), qui décrit les mécanismes de réaction circulaire au sein d'une foule et la potentialité hostile que recouvre cette collectivisation des comportements individuels, a été en son temps (précisément à Chicago) le professeur d'Erving Goffman, qui a lui élaboré les théories sur les règles de civilité et les rites d'interaction de la microsociologie (voir Goffman, 1973, 1974 et 1975), témoignant de la capacité collective d'auto-régulation auquel peut donner lieu la co-présence d'un nombre important d'individus dans l'espace public. Au delà de ces trajectoires individuelles, ce sont bien deux paradigmes forts, apparemment opposés mais finalement complémentaires qui ont émergé, car si la pertinence des analyses sur l'indifférence polie des individus perçus comme des entités singulières qui entrent en interaction les uns avec les autres selon des codes normatifs partagés n'est aujourd'hui plus à prouver (voir Joseph, 1998), les théories de l'enchaînement en quatre phases de croissance de la foule de Blumer, où un élément déclencheur

produit une tension psychique qui libère des émotions normalement contrôlées favorisant ainsi l'agrégation suivant une logique de suggestion et d'imitation, traversent encore aujourd'hui bien des doctrines et tactiques policières en matière de maintien de l'ordre.

Comme l'indiquait Park, « (...) il existe un processus au sein duquel des individus fusionnent de façon involontaire en une unité, et sans que cela soit de quelque façon préconçu. L'unité de la foule se manifeste dans le fait que les membres du groupe sont soumis à un mouvement d'ensemble causé par leur interaction ». (Park, 2007, p.82). Cette proposition permet de saisir le commun entre les types de comportements collectifs étudiés par Blumer (foule, paniques, effets de mode, conduites de masses, mouvements sociaux, etc.) et les ajustements inter-individuels au sein d'un collectif dans l'espace public dont Goffman a mis à jour les ressorts de fonctionnement. Dans les deux cas, l'expérience de la co-présence avec autrui au sein d'une foule peut générer de la fusion et produire une unité (entité dotée d'une capacité d'agir collective potentiellement négative) ou de déployer dans un régime de fluidité harmonieux (dans l'anonymat et l'indifférence civile). L'espace public, entendu comme lieu du social par excellence par la possibilité de rencontre et de co-présence qu'il offre, apparaît ainsi comme constamment pris entre deux feux, ordre et désordre étant perçus finalement comme des régimes d'action très proches l'un de l'autre, comme si le processus de domestication des passions collectives par la rationalité individuelle et l'établissement de règles de vie commune étaient constamment mises à l'épreuve sans possibilité de stabilisation définitive.

Comportement collectif	Actions individuelles
Fusion d'individus	Composition d'individus
Phénomène de suggestion	Rites d'interaction
Unité	Fluidité

Park ne disait d'ailleurs pas autre chose, comme le relève Daniel Céfai qui écrit « *Le comportement collectif peut accoucher du meilleur comme du pire. Il est le moteur de la vie démocratique, de sa puissance d'innovation et de conformisme, mais aussi de ses dérives sectaires et autoritaires. Entre les mains de Park, la psychologie des foules, revue et amendée, fournit des outils descriptifs et analytiques au service d'une sociologie politique* » (op. cit., p.58). Toujours dans sa lecture commentée de R. E. Park, Céfai précise que « *pour Park, déjà, l'opinion publique et le comportement collectif étaient les figures jumelles de la collectivité en train de se faire. L'agitation sociale (social unrest) rompt avec les routines institutionnalisées. Elle produit des redéfinitions de situations problématiques en engageant des épreuves de réalité et de légitimité. Elle n'est pas plus erratique que prédéterminée, pas plus délirante qu'automatique : elle contribue au déploiement de l'ordre moral* ». (op. cit., p.79). En suivant ce raisonnement, Céfai sous-entend qu'il y aurait potentiellement un ferment politique dans la notion de foule, qui la rapprocherait du concept de Public de Dewey pour qui « (...) *les idées, les valeurs et les convictions sont soumises à circulation, à discussion et à délibération dans l'ordre moral.* » (op. cit., p. 80).

La situation de co-présence au sein d'une foule serait donc susceptible de créer du commun sur un mode positif (au sens de la délibération politique) ou négatif (au sens de négation de l'élaboration d'une opinion publique). En reprenant notre parcours historique, il nous semble incontournable d'évoquer ici l'expérience totalitaire qui, du fascisme au nazisme, a marquée un pli profond dans la représentation des foules et de son usage politique. Pour Hannah Arendt, « *La politique prend naissance dans l'espace-qui-est-entre-les-hommes [...]. La politique prend naissance dans l'espace intermédiaire et elle se constitue comme relation [...]. Il n'y a de liberté que dans l'espace intermédiaire propre à la politique.* » (Arendt, 1995, pp. 42-43). Resituée dans une analyse de la notion de foule, cette réflexion prend tout son sens. La foule est en effet à la fois ce qui rapproche les individus, leur permettant de faire l'expérience de l'altérité du fait de la co-présence, et mais elle comporte également le risque de la trop grande proximité qui nierait leur individualité. Lorsque l'espace entre les hommes se réduit, au point de menacer l'expression de l'autonomie individuelle, surgit le totalitarisme, niant le commun en écrasant les individus les uns contre les autres. Ceux-ci sont alors noyés dans une masse rendue incapable d'agir, sans possibilité de se différencier socialement. Comme l'écrit Erwan Sommerer, pour Hannah Arendt « *le totalitarisme détruit la pluralité du genre humain, lui substitue un homme unique étendu à l'infini, et annule en cela toute possibilité de relations politiques qui nécessitent des êtres distincts et séparés* » (Sommerer, 2005).

Rapprochement	Distance
Indistinction	Espace interstitiel
Totalitarisme	Autonomie individuelle
Négation de l'individu	Individus distincts et séparés

L'idée importante ici c'est la qualification de la foule, sa transformation problématique du statut de « public » au sens de Park (et surtout de Dewey) en « masse » au sens comme l'écrit Cefaï de « vaste agrégation d'individus, isolés et anonymes, sans contact les uns avec les autres, sérialisés par delà leurs appartenances et affiliations à des groupes primaires (...) qui peut parfois dérailler et s'engager dans des conduites pathologiques, perdre tout sens de la réalité et de la liberté, tout repère de jugement public et s'engager dans des conduites folles. La masse oscille entre l'apathie du nombre et l'irrationalité de la foule. » (op. cit., p.60). A la masse totalitaire et ses excès liés des régimes nazis et fascistes, succède la notion de société de masse, qui a connu un succès certain dans les années d'après guerre et jusqu'à la fin des années 60. L'idée vient marquer une pause dans les conceptions de la foule teintées d'une dimension incandescente en désignant une forme de standardisation des conduites et des aspirations dans le confort matériel. Elle va de pair avec le développement des médias et l'uniformisation des sources d'information alimentant le consensus. C'est précisément cette apparente unification sociale qui va être contestée par les mouvements sociaux de la fin des années 60 et le début des années 70. La contre-culture, mouvance politique tout autant qu'esthétique, va réintroduire de la critique et de la conflictualité dans les rapports sociaux et s'opposer à la vision de la société comme une masse homogène « endormie » par le pouvoir en place.

2.3. MAI 68 ET WOODSTOCK: DEUX « FAITS DE FOULE » MAJEURS DU 20^{EME} SIECLE

En termes d'action collective, les épisodes des manifestations de Mai 1968 en France et du festival de Woodstock en 1969 aux Etats-Unis constituent deux figures idéal-typiques de l'époque des années 60-70 associées à la notion de

foule. Ces deux événements historiques majeurs du 20^{ème} siècle au niveau politique, culturel et social, qui ont marqué plusieurs générations en transformant pour une part notre rapport au monde, ont en commun d'être des « faits de foule ». Au delà de leur portée historique et symbolique, ils constituent donc avant tout des moments où la foule rassemblée interroge, pose question tant sur le plan politique que pratique. Formes d'insoumission ou de contestation du pouvoir et de la société établie, les rassemblements de foule de mai 68 et Woodstock ont fait événement d'abord et avant tout en tant que « faits spatiaux totaux »¹⁵ (Lussault, 2009) où la foule a littéralement « pris place » dans un espace qui ne lui était pas dévolu *a priori*, engendrant des difficultés de gestion conséquentes, d'émeutes insurrectionnelles dans un cas, de surnombre incontrôlé dans l'autre. Compte-tenu de la pertinence de ces deux exemples pour notre analyse du fait de leur impact sur la représentation de la foule dans les contextes étudiés empiriquement (les supporters de football et les participants à un festival de musique), nous aimerions les évoquer brièvement afin de compléter notre panorama historique et théorique des modes de penser, gérer et évaluer les risques liés à la foule.

Dans le cas de la contestation soixante-huitarde, la foule redevient d'une certaine façon cette entité instable, potentiellement violente et révolutionnaire (donc menaçante pour l'ordre établi) décrite par la psychologie des foules. La question de la légitimité du recours à la violence pour atteindre une visée politique a de fait été centrale dans les analyses de Mai 68, que ce soit durant les événements ou dans les usages référentiels qui en seront faits par la suite. Dans une interview radio restée célèbre du 13 mai 1968, le philosophe Jean-Paul Sartre entrait dans ce débat pour déclarer: « *La violence est la seule chose qui reste, quel que soit le régime, aux étudiants qui sont jeunes, qui pensent qu'ils ne sont pas encore entrés dans le système que leur ont fait leurs pères, et qui ne veulent pas y entrer. Autrement dit, ils ne veulent pas de concessions, ils ne veulent pas qu'on aménage les choses, qu'on leur donne satisfaction sur une petite revendication, pour en fait les coincer, leur faire prendre la filière et leur faire être dans trente ans le vieux bonhomme usé qu'est leur père. Ils ne veulent pas du tout y entrer et par conséquent, ce refus est évidemment un refus de violence. Donc si vous voulez, on peut considérer que le seul rapport qu'ils*

¹⁵ Lussault définit ce qu'il appelle un fait spatial total comme « un assemblage, dans une situation donnée, de réalités variées – des opérateurs humains et non humains, des énoncés, des matières mises en forme – dont l'arrangement, construit dans l'événement, institue un état spécifique du réel social qui donne à observer et à comprendre l'importance de l'espace et de la spatialité dans l'organisation et le fonctionnement des sociétés ». (Lussault, 2009, pp. 17-18)

*puissent avoir avec cette université, c'est de la casser, et pour la casser, il n'y a qu'une solution : c'est descendre dans la rue. »*¹⁶

Nous ne rentrerons pas dans le détail du déroulement des événements de Mai 68 mais renverrons aux références des spécialistes de cette période¹⁷. Son évocation vaut en effet plus par ce que cette situation insurrectionnelle en plein Paris à l'aube des années 70 a pu constituer comme repère historique dans la saisie des foules et les techniques de maintien de l'ordre. En effet, Mai 68 est resté une expérience fondatrice dans la gestion de foule « à la française » avec la figure du CRS comme opérateur du maintien de l'ordre public face à un rassemblement hostile de manifestants¹⁸, comme l'illustre la photo ci-dessous, prise le 6 mai 1968 dans les rues du quartier Latin.



6 Mai 1968, Boulevard St-Germain, Paris, crédit AFP

Précisons néanmoins (pour évoquer les effets de Mai 68 sur les techniques de gestion de foule) que, comme l'indique Olivier Fillieule, ces événements surviennent à un moment d'institutionnalisation du recours à la rue, après la

¹⁶ http://www.larousse.fr/encyclopedie/musique/Laroussefr_-_Article/1101887

¹⁷ Voir notamment pour des publications récentes : Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti, Bernard Pudal, *Mai-juin 68*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2007 ; Henri Rey et Jacques Capdevielle (dir.), *Dictionnaire de mai 68*, Paris, Larousse, 2008 ; Boris Gobille, *Mai 68*, La Découverte, collection « Repères », 2008.

¹⁸ Voir Dominique Monjardet, *Le maintien de l'ordre : technique et idéologie professionnelle des C.R.S. In: Déviance et société. 1988 - Vol. 12 - N°2. pp. 101-126.*

phase très agitée du début du 20^{ème} siècle en France (grèves et manifestations). Avant mai 68 « gendarmes, CRS puis compagnies de district ébauchent les premiers éléments d'un registre d'intervention professionnalisé que l'on pourrait qualifier de répertoire du maintien de l'ordre, au sens de registres de savoirs pratiques plus ou moins institutionnalisés dans des règles (textes de lois, directives, circulaires, manuels de maintien de l'ordre, programmes de formation, etc.). » Mais, poursuit-il, « dans cette période, les progrès de l'euphémisation des interventions sont constamment mises en cause par toute une série de facteurs contextuels qui marquent, de manière plus ou moins durable, des retours en arrière: le régime de Vichy; la multiplication des opérations de « rétablissement de l'ordre » et de « pacification » en métropole et dans les colonies sous la pression des guerres de libération nationales; l'agitation de Mai 68, enfin, par les inadaptations qu'elle révèle, inaugure une troisième période de sophistication de la doctrine, des stratégies et des matériels » (Fillieule et Della Porta, 2006, p. 86-87).

Il est dès lors clair - et nous suivons Fillieule sur ce point - que Mai 68 a accéléré la professionnalisation de l'encadrement des manifestations de rue en France, tant d'ailleurs de la part des organisateurs (mise en place systématique d'un service d'ordre, annonce du parcours en préfecture) que de la part de la police (développement de savoir-faire propres au maintien de l'ordre¹⁹).



Lyon, 19.10.2010 - crédit AFP

¹⁹ Voir sur ce point spécifique Fabien Jobard, Ce que Mai fit à la Police, in « 1968, une histoire collective », M. Zancarini-Fournel, Philippe Artières (Ed.) (2008) 577-582

Afin d'être légitime, la manifestation doit en effet se distinguer de l'émeute, donner des gages que la foule rassemblée ne basculera pas dans un comportement collectif pathologique. Pour autant, le risque des « débordements » est toujours présent, le spectre du changement d'état de la foule qui verserait dans la violence envers les biens ou les personnes est thématiqué en permanence, si bien qu'il ne peut être considéré comme extérieur à l'activité tant il lui semble consubstantiel. Mai 68 constitue un cas idéal-typique intéressant où l'encadrement manifestant n'a pas tenu, donnant lieu à des violences réciproques de la part des manifestants et des forces de l'ordre. L'empreinte que ces événements ont laissée dans l'histoire des modes de protestation publique et les représentations de la foule qui lui sont associés est si profonde qu'elle irrigue encore aujourd'hui les discours sur le risque de perturbation de l'ordre public contenu dans la pratique manifestante. Par extension, c'est alors un ensemble de rassemblements de foule (peu importe les motifs) qui sont perçus comme porteurs de risques. Les figures publiques du manifestant lançant un pavé en 68, des « casseurs des banlieues » lors des manifestations étudiantes récentes²⁰, des black-blocs des rassemblements altermondialistes ou encore des hooligans lors des rencontres de football sont autant de résurgences d'une conception de la foule psychologique que les pratiques policières de maintien de l'ordre vont avoir pour fonction de gérer.

A bien y regarder, cette dimension du maintien de l'ordre public et de la lutte contre les auteurs de trouble dans le cadre des rassemblements de foule n'est pas la seule à traverser ce type de situation. Descendre dans la rue, occuper le pavé, bloquer l'espace public et le détourner de ses usages habituels, voilà le propre de la manifestation politique, comme l'indique Pierre Favre dans sa définition: « *Déplacement collectif organisé sur la voie publique aux fins de produire un effet politique par l'expression pacifique d'une opinion ou d'une revendication* » (Favre, 1990, p.15). C'est également sous cette forme que se déploie l'action supportrice en dehors des stades, comme nous avons pu l'observer durant l'Euro 2008 à Genève lorsque les supporters de l'équipe victorieuse fêtaient la victoire dans l'espace public. Ces pratiques posent problème en tant que telles car le rassemblement de personnes sur un même espace qu'elles instituent va générer une densité au sein de laquelle des incidents de toute sorte peuvent survenir. L'inventaire des enjeux de comportements de la foule ne se résume pas seulement au risque d'émeute. Dans le cadre d'une manifestation politique par

²⁰ Fabien Jobard, « Le spectacle de la police des foules : les opérations policières durant la protestation contre le CPE à Paris », Sociétés Politiques Comparées, Revue Européenne d'analyse des sociétés politiques, n°27, septembre 2010, <http://www.fasopo.org/reasopo/n27/article.pdf>

exemple, la foule peut prendre différents états qui correspondent à différents risques ou problèmes d'ordre public. La foule va d'abord se constituer comme « masse », lors du rassemblement initial préalable au cortège au cours duquel la foule va devenir « fluide » dans son déplacement du point de départ au point d'arrivée, moment de sa reconstitution comme « masse »²¹. Ces changements d'état d'une foule masse solide à une foule en cortège fluide sont en eux-mêmes problématiques. Vient ensuite le moment de la dispersion qui - comme les policiers le savent - est l'un des moments clé en termes de gestion du maintien de l'ordre, où la foule va s'éclater, se désunir laissant alors l'opportunité de recompositions non-planifiées pouvant déboucher sur la violence. Comme nous l'avons signalé, il faut lire cette chronologie des changements d'état de la foule manifestante et les risques qui y sont associés à la lumière du travail historique d'encadrement de la pratique manifestante qui a contribué d'une part à sa reconnaissance par l'Etat comme mode de protestation légitime et d'autre part à inscrire cette pratique dans le répertoire d'action des formes de protestation. Nous aurons l'occasion de développer la question des techniques et tactiques policières de maintien de l'ordre et des différences de doctrines que nous avons pu observer dans la gestion sécuritaire de l'Euro 2008 de football à Genève où ont été mobilisés, outre les effectifs de la police genevoise, des professionnels français du maintien de l'ordre (CRS) en renfort et en soutien afin de faire face aux enjeux de l'événement. Retenons à ce stade que la foule qu'il s'agit de gérer par ces pratiques policières n'est pas unidimensionnelle et que dès lors, outre la problématique du basculement violent, l'enjeu de la pratique va consister à se déployer sur le front du maintien de l'ordre public, mais également sur ceux de la gestion du nombre de manifestants rassemblés et de leur mise en mouvement sous forme de cortège.

S'agissant du festival du Woodstock Music and Art Fair (resté dans l'histoire sous le nom de Woodstock Festival), qui s'est tenu du 15 au 18 août 1969 sur la commune de Bethel dans l'Etat de New-York, on peut dire qu'il constitue encore aujourd'hui le symbole de la contre-culture et de la représentation d'une foule libre, insouciant et positive. Le succès « marketing » de ce festival et le symbole culturel historique qu'il est devenu ne doivent pas pour autant faire oublier les problèmes majeurs posés par son organisation en termes d'accessibilité et de gestion de foule. Le documentaire « Woodstock » de Michael Wadleigh sorti en 1970 ou dans un autre registre le film récent « Hotel Woodstock » d'Ang Lee (2009)

²¹ Voir sur la question du corps engagé dans la manifestation politique l'article d'Emmanuel Soutrenon, « Le corps manifestant. La manifestation entre expression et représentation », *Sociétés contemporaines* n°31, 1998, pp. 37-58

témoignent à la fois de l'intensité de l'expérience vécue de la part des participants et de la faillite organisationnelle de cette manifestation pour laquelle 186'000 billets avaient été vendus et pour lequel on estime que plus d'un demi-million de personnes se sont rendus (sans compter ceux pris dans les quelques trente kilomètres d'embouteillages autour du site et qui ne purent jamais accéder au festival, voir Robert, 2011, pp. 135-143). Les organisateurs du festival ont d'ailleurs rapidement dû céder devant la foule des participants non prévus et déclarer le rassemblement comme gratuit (la formule est restée célèbre: « From now on, this is a free concert ! »), contribuant à établir la dimension exceptionnelle et légendaire de cet événement. Les barrières du périmètre de la manifestation ont en effet été ouvertes, rendant de fait le terrain du festival libre d'accès, renforçant d'autant le mythe de la liberté sans entrave propre au mouvement hippie de l'époque.



Woodstock, crédit Georges Beutter

Par ailleurs la pluie intense tombée durant la manifestation a également constitué un élément marquant, contribuant à l'iconographie restée célèbre de ce rassemblement. On ne compte plus en effet les photos d'individus couverts de boue qui témoignent à la fois d'une forme d'inconfort mais également de l'intensité de l'expérience anthropologique que peut constituer l'affranchissement (provisoire) des règles d'hygiène et de présentation de soi.



Woodstock, crédit Elliot Landy

Dans les faits, la pluie, la congestion aux abords du site et le sur-nombre des personnes rassemblées ont posé de sérieux problèmes organisationnels et généré des risques non négligeables. Les artistes programmés qui n'ont pas pu arriver sur le site par la route ont dû être héliportés avec beaucoup de retards, la boue et l'eau qui ont recouvert l'ensemble du terrain ont provoqué des problèmes techniques et fait craindre à de nombreuses reprises l'électrocution aux techniciens, la logistique s'est vite retrouvée dépassée avec un nombre insuffisant de sanitaires et même une pénurie de nourriture pour les festivaliers. Un article polémique du

journaliste Mark Hosenball paru dans le magazine Newsweek du 11 août 2009 à l'occasion de l'anniversaire des quarante ans du festival illustre bien le chaos ambiant lors de Woodstock: *« Si vous aimez les embouteillages sans fin, les torrents de pluie, les chiottes portables qui puent, la nourriture à peine mangeable et les foules vautrées, en perdition, alors vous vous seriez bien amusé à Woodstock. Pour ceux que ça indispose, la qualité des concerts n'a pas forcément compensé l'inconfort. OK, pour ceux qui prévoyaient d'acheter leur billet à la porte, et qui ont constaté sur place qu'on n'avait pas construit de billetterie, le fait d'avoir pu entendre gratuitement les meilleurs groupes a sans doute compensé les désagréments. Et puis la foule, quand bien même adoucie par le THC et autres antidépresseurs, était d'humeur agréable, tolérante, parfois stoïque. Mais pour finir, quel fut le message de Woodstock? Que 500 000 personnes ont su rester coincées dans la boue sans se battre, déclencher une émeute et s'annihiler? Le fait qu'une telle foule n'ait pas sombré dans la violence, ni ne se soit entretuée (quoiqu'elle fût bercée par des performances musicales de première qualité), serait le principal héritage laissé par Woodstock? La belle affaire! »*²²

²² Article paru dans Newsweek le 11 août 2009 pour l'anniversaire des 40 ans de Woodstock, intitulé « I was at Woodstock and I hated it » : <http://www.thedailybeast.com/newsweek/2009/08/11/i-was-at-woodstock-and-i-hated-it.html> Version française sur le site du Nouvel observateur: <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20090814.OBS7595/woodstock-j-y-etais-et-j-ai-deteste.html>



Woodstock, crédit Burk Uzzle

Ce témoignage l'atteste, en dehors des problèmes techniques, logistiques et organisationnels qui ont perturbé l'organisation de la manifestation (et qui valurent tout de même au terrain d'être déclaré officiellement zone sinistrée), celle-ci s'est déroulée sans incident majeur du point de vue de la sécurité. Durant ce long week-end, on aura dénombré cinq mille cent soixante-deux interventions médicales dont sept cent quatre-vingt-dix-sept liées à la drogue, deux naissances, quatre fausses couches, et deux morts (une par overdose et une accidentelle), ce qui est peu significatif au regard du nombre de personnes présentes. Au delà du bilan comptable, le souvenir collectif laissé par Woodstock est celui d'un rassemblement pacifiste, convivial, sorte de mini-société idéale qui fit dire à Max Yasgur, propriétaire du terrain appelé à s'exprimer devant la foule entre deux concerts: *« Je suis fermier... et je ne sais pas comment il faut s'adresser à une foule aussi nombreuse. Vous êtes le plus grand rassemblement de personnes qu'on n'ait jamais vu en un même lieu. Et aujourd'hui, je crois que tous, autant que vous êtes, vous avez prouvé quelque chose au monde : c'est qu'un demi million de jeunes pouvaient se rassembler pour faire la fête et écouter de la musique, et rien d'autre »*²³.

Woodstock est resté dans l'histoire comme le symbole du rassemblement de foule positif et harmonieux. Le message politique et social porté par le mouvement hippie associé à cette manifestation s'est étendu de part le monde et a essaimé au point que de nombreux festivals parmi les plus importants

²³ Source: <http://www.rtl.fr/actualites/article/la-saga-du-festival-de-woodstock-5544879>

aujourd'hui en Europe se sont inscrits à leur création dans une filiation explicite. Le Glastonbury Festival en Angleterre (créé en 1970), le Roskilde Festival au Danemark (1971) ou le Paléo Festival de Nyon en Suisse (1976) sont à l'origine des répliques locales du projet de Woodstock et perdurent depuis avec succès. Mais que reste t'il aujourd'hui de cet idéal de rassemblement convivial et festif, sans règles ni barrières où le seul mot d'ordre était de jouir de la vie sans entraves? Ce sera l'une des questions que nous aborderons dans le cadre de l'enquête empirique que nous avons menée sur le Paléo Festival de Nyon.

Mai 68 et Woodstock nous donnent l'occasion de saisir la complexité des problèmes d'organisation et de gestion de foule voire de maintien de l'ordre à l'occasion de grands rassemblements. Ils constituent surtout deux balises historiques à partir desquelles se sont développées par la suite l'encadrement et la gestion de manifestations du même type. L'analyse des manifestations de Mai 68 ne se résument pas à des enjeux de maintien de l'ordre comme le rassemblement festif de Woodstock ne dispense pas d'une réflexion sur la gestion de foule hors la question des comportements violents. En réalité, ces deux exemples nous montrent que la notion de foule n'est pas réductible à un type de logique d'action ou de comportement individuel ou collectif stable. Elle est une entité publique qui change d'état en permanence et se cristallise pour un temps sur un régime d'action selon les circonstances. D'où l'intérêt de l'étude approfondie de situations de foule (via l'observation directe dont nous parlerons ci-après) pour tenter de saisir ces changements et ne pas s'en tenir au présumé de la stabilité. Avant d'entrer dans le coeur de l'enquête avec nos deux études de cas, nous allons nous attarder sur différentes occurrences récentes de catastrophes liées à la foule dans le cadre de grandes manifestations afin de voir, avec l'équipement analytique que nous venons de poser, quelles caractéristiques de la foule nous sont données à voir dans ces exemples.

Chapitre 3 : La foule catastrophique

Foule psychologique, effervescence collective, comportement collectif et masse totalitaire d'un côté ; idéal de société, action collective rationnelle, rites d'interaction ou foule festive de l'autre, le parcours historique que nous avons esquissé nous a emmené dans un jeu de miroirs laissant apparaître différentes facettes de la notion de foule et du rassemblement de publics constitutifs des grandes manifestations. Loin d'un processus d'évolution historique orienté vers son crépuscule, la foule persiste, se recompose, se transforme dans ses modes d'apparition comme dans ses modes de saisie. Comme nous l'avons signalé plus avant, les théories élaborées depuis un siècle et demi sur la foule ne se succèdent pas sur le mode du remplacement mais de l'accumulation voire de l'hybridation. Nous allons tenter d'illustrer cette idée en évoquant à présent comment l'époque contemporaine du fin de 20^{ème} et début du 21^{ème} siècle pense, conçoit et gère les foules rassemblées lors de grandes manifestations. Nous verrons alors apparaître des similitudes, voire des filiations explicites avec les théories que nous venons de décrire lors de notre précédent chapitre.

Le prisme d'analyse que nous proposons ici va consister à saisir au travers de certaines occurrences contemporaines de catastrophes liées à la foule comment l'interprétation collective qui en a été faite et les enseignements qui en ont été tirés s'appuient sur les conceptions de la foule forgées historiquement et dont nous avons fait état dans notre développement précédent. Cette démarche s'appuie sur une conviction déjà exprimée que les pratiques contemporaines sont le produit d'une histoire sociale que le motif de l'enquête sociologique se doit d'intégrer à des fins de compréhension et d'explication. En vis-à-vis, de nouvelles approches de la foule, tant théoriques que pratiques, sont apparues récemment, notamment du côté des sciences de l'ingénieur et de la modélisation dont il s'agit de prendre acte. Ces approches récentes, marquées par une vision de la foule en termes de flux et de densité, constituent un dépassement de la dichotomie entre comportement collectif et individuel qu'il nous semble intéressant d'intégrer dans notre panorama des modes de saisie de la foule. Elles constituent également des réponses expertes apportées à des problèmes pratiques récurrents dans l'organisation de grands événements, à savoir la gestion des déplacements ou du stationnement de la foule et les risques qui peuvent en découler. Là encore, comme nous le verrons, l'occurrence de

catastrophes pointant un défaut de prise en compte pratique de cette dimension de la foule est pour beaucoup dans l'intérêt scientifique et social pour ces nouvelles théories.

3.1. LE ROLE DES CATASTROPHES DANS LA CONSTRUCTION DES RISQUES LIES AUX GRANDES MANIFESTATIONS

Nous l'avons souligné précédemment, la question de la sécurité de la foule lors de grandes manifestations constitue un thème récurrent dans les discours actuels – notamment médiatiques – relatifs à l'organisation de tels événements. Si le phénomène du hooliganisme lors des rencontres de football vient immédiatement à l'esprit, de nombreux autres risques d'incidents marquent de leur empreinte les représentations sur les grands rassemblements, au point que leur seule évocation équivaut à une injonction faite aux organisateurs à les prendre en charge. Il s'agit alors toujours de « prévenir les débordements », de « ne pas gâcher la fête », « d'éviter l'accident », comme si la manifestation devait être protégée d'éléments exogènes qui viendrait la dénaturer. Mais les risques dont nous parlons sont-ils vraiment si extérieurs que cela à la manifestation ? Ne sont-ils pas de fait, par le problème collectif qu'ils posent aux organisateurs et aux participants de l'événement, pleinement constitutifs de ce qui « fait » la grande manifestation, entendue comme rassemblement compact d'individus dans un espace limité et donc par définition risqué ? L'existence de nombreux précédents de catastrophes liées aux rencontres de football, aux festivals de musique ou aux rassemblements à vocation religieuse (voir notamment Dickie, 1995) vient attester de la récurrence et de la diversité des causes d'accidents liés à la foule : bousculades aux entrées d'un événement, chute de structure sur les spectateurs, violence ou émeute sont autant de situation où la présence au sein d'une foule devient dangereuse voire fatale. Cet inventaire rapide nous incitera à considérer les grandes manifestations comme des pratiques sociales à risque, en raison de l'instabilité que la foule confère à ce type de situation. Plutôt que de nous livrer à une énumération comptable générale du nombre des victimes de comportements de foule ou d'établir des statistiques sur les causes qui - pour chaque scénario - ont abouti à la survenance d'accidents, nous procéderons par étude de cas en choisissant trois exemples récents qui ont selon nous fortement marqué les représentations actuelles autour des risques liés la foule lors de grandes manifestations: la catastrophe du Heysel en 1985 (Belgique, match de football, 39 morts), le festival de Roskilde en 2000 (Danemark, mouvement de

foule durant un concert, 9 morts) et la Love Parade de Duisburg en 2010 (Allemagne, sur-densité au sein d'une foule, 21 morts).

Le choix de ces catastrophes ne repose pas sur leur « gravité » au sens comptable du nombre de morts ou de blessés, pas plus que sur l'étendue de leur impact médiatique, bien qu'elles aient toutes ont en commun d'avoir donné lieu à une large couverture internationale. Dans une approche ajustée à notre regard sur l'objet, nous avons en réalité choisi ces cas à la lumière des effets importants qu'ils ont produit sur la construction sociale du risque lié à la foule lors de grandes manifestations. Ces trois catastrophes ont en effet marqué chacune à leur manière un tournant dans l'identification du risque, permettant de les situer comme des repères historiques dont le propre est de créer un « avant » et un « après ». Rien n'illustre mieux cette qualité historique de la catastrophe que le titre du livre de Patrick Laclémence sur le cas du Heysel : « Plus jamais ! » (Laclémence, 1998). En effet, la catastrophe du Heysel dans le cadre des rencontres sportives, comme celle de Roskilde pour les festivals de musique, ont eu un impact considérable sur les professionnels en charge de la gestion de ces manifestations, alimentant un questionnement sur les raisons qui ont rendu possible de tels drames, les mesures à prendre pour gérer le risque et éviter sa survenance, ainsi que sur les connaissances ou expertises nécessaires à la mise en place de dispositifs de gestion. Ces deux catastrophes étant intervenues bien avant le commencement de notre travail, nous étions par ailleurs en mesure d'avoir le recul historique nécessaire pour apprécier les effets de ces deux « focusing events » (Birkland, 1998). La catastrophe de la Love Parade est plus récente puisqu'elle s'est déroulée le 21 juillet 2010, soit durant la période de réalisation de cette recherche. Etant à la fois immergé dans la pratique dans le cadre de notre mandat pour le Paléo Festival de Nyon et connecté à la communauté professionnelle des organisateurs, nous avons été le témoin privilégié de l'importance de cet événement dans le renouvellement des questions sur les risques liées aux grandes manifestations. La Love Parade de Duisburg a en particulier permis d'établir clairement l'importance des connaissances sur la gestion de foule (crowd management) pour garantir la sécurité de grands rassemblements, et est régulièrement évoquée lors de préparatifs de manifestations accueillant un nombre importants de spectateurs.

Le propre des catastrophes est de démontrer la possibilité de réalisation d'un risque, et donc de le rendre crédible. Dans les trois catastrophes que nous allons évoquer, le risque était déjà identifié comme en atteste certains précédents certes moins dramatiques. Il n'en reste pas moins que comme l'écrit Jean-Pierre

Dupuy, « *La catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne croit pas qu'elle va se réaliser alors même qu'on a toutes les raisons de savoir qu'elle va se produire, mais qu'une fois qu'elle s'est produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses* » (Dupuy, 2004, p.84). En effet, si la catastrophe ne crée pas le risque, elle le fait exister socialement de façon intense, le rendant tangible en lui donnant une matérialité qui atteste de sa capacité de nuisance, et oblige à oeuvrer collectivement pour éviter sa répétition (November, Penelas, Viot, 2011). En reprenant la sémantique des temps historiques de Reinhart Koselleck, nous pourrions dire que l'inscription de l'événement que constitue la catastrophe dans le « champs d'expérience » collectif fait exister un « horizon d'attente » négatif qui serait celui de sa possibilité de retour (Koselleck, 1990). Les exemples du Heysel, de Roskilde et de la Love Parade sont en ce sens exemplaires puisqu'ils ont, tous, suscité une prise de conscience sur les risques liés aux grandes manifestations et alimenté un processus général de prise en charge de ce risque. Nous défendons ici l'idée que les catastrophes sont saisies collectivement et socialement comme des « événements » au sens philosophique tel que l'entend Paul Ricoeur qui instituent une rupture dans l'ordre ordinaire des choses et suscitent une « demande de sens » (Ricoeur, 1990). Cette demande de sens, qui vise à réintégrer l'événement dans un sens explicable et donc une forme de normalité, correspond comme l'a bien analysé Michel Barthélémy à une activité sociale de saisie et de rationalisation de l'événement articulant un double processus de description et d'interprétation (Barthélémy, 1992). Au travers l'évocation de nos trois exemples, nous voudrions entrer dans le mécanisme qui alimente ce processus afin de saisir en particulier comment l'irruption d'une catastrophe liée à une grande manifestation oblige à re-questionner ce qu'est une foule et quels sont les risques qui y sont liés. Ce processus d'interprétation s'appuyant nécessairement sur des connaissances préalables disponibles, nous verrons ainsi resurgir les théories sur la foule que nous avons évoquées précédemment, qui constituent des ressources pour les acteurs afin de penser ce qui arrive au moment où ces catastrophes se produisent. Ce travail d'identification et d'interprétation étant néanmoins toujours historicisé, l'occurrence d'une catastrophe n'alimente pas seulement une activité de mise en série « à plat » par rapport à des précédents mais amène à chaque fois à reconsidérer les critères (ici les risques liés à la foule) qui amènent à inscrire des faits dans le répertoire historique des catastrophes en lien avec les grands rassemblements. Ce faisant, nous verrons apparaître, au travers de cette forme de « patrimonialisation » (Micoud, 2004) des catastrophes, processus d'actualisation des modes de définition de la foule en lien avec d'un côté les risques avérés ou supposés qui y

sont associés et de l'autre les techniques ou stratégies mises en place pour y faire face. C'est ainsi toute une architecture contemporaine de la gestion des foules qui nous apparaîtra, ce qui nous permettra dans les chapitres suivants d'appréhender nos deux cas d'étude empiriques forts de cet arrière-fond historique et contextuel.

3.2. LA CATASTROPHE DU HEYSEL EN 1985 : LE HOOLIGANISME COMME RISQUE ASSOCIE A LA FOULE SPORTIVE

La « catastrophe du Heysel » s'est produite le 29 mai 1985 lors de la finale de la Coupe d'Europe des Clubs Champions de football (devenue Ligue des Champions en 1992) qui devait opposer, au stade du Heysel de Bruxelles, la Juventus de Turin au FC Liverpool, les deux équipes phares de l'époque. Elle fit 39 morts et 670 blessés, par compression et étouffement. Une quantité importante de documents relatant ou analysant cette catastrophe est aujourd'hui disponible. Plusieurs ouvrages lui sont dédiés, notamment « Le Heysel, une tragédie européenne », de Jean-Philippe Leclaire, paru en 2005 ; « Plus jamais ! de Heysel à Sheffield » de Patrick Laclémence, publié en 1998 ou encore « Foot & violence. Politique, stades et hooligans : Heysel 85 » par Serge Govaert et Manuel Comeron, de 1995. Le roman « Dans la foule », de Laurent Mauvignier, Editions du Seuil, 2006 raconte également la tragédie vue de l'intérieur par le narrateur.

Nous choisirons d'utiliser comme ressource pour notre analyse de cette catastrophe les reportages télévisés réalisés à l'époque, notamment celui diffusé par la Télévision Suisse Romande dans le magazine d'actualité Temps présent du 06.06.1985²⁴. Outre le fait que les nouvelles techniques d'archivage et de diffusion au grand public offrent avec une grande facilité au chercheur un matériau historique précieux pour l'analyse, ce choix s'explique également de façon méthodologique et théorique par l'intérêt sociologique que nous portons aux compte-rendus produits par les journalistes sur la réalité sociale, en tant que témoins privilégiés de ce qui arrive et opérateurs de traduction des faits bruts en *matter-of-concern*²⁵. Autrement dit, les médias donnent à voir - à même leur activité de mise en forme de l'information - les opérations de cadrage qui donnent du sens aux faits et les rendent partageables, discutables comme

²⁴ Journaliste: Claude Schauli Réalisateur: Pierre Demont) et disponible en ligne <http://www.rts.ch/archives/tv/information/temps-present/3438604-le-drame-du-heysel.html>

²⁵ voir Bruno Latour, Why Has Critique Run out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern , Critical Inquiry, Vol. 30, No. 2 (Winter 2004), pp. 225-248, University of Chicago Press, URL: <http://www.jstor.org/stable/10.1086/421123>

problèmes de société. Cette approche s'inspire de recherches menées notamment en science de l'information et de la communication et dont le principe est résumé par Louis Quéré dans l'extrait suivant: « (...) ce qui se passe dans la communication sociale est beaucoup plus un processus de normalisation d'informations qu'un processus de transmission. L'information est normalisée au sens où elle est traitée en fonction de significations sociales déjà existantes, couramment acceptées. C'est ce qui se passe en général lorsque se produit un événement non attendu, ou qui va à rencontre d'attentes tenues pour allant de soi : il est normalisé, c'est-à-dire typifié, comparé à des événements passés du même type, inséré dans un champ problématique déjà constitué, doté d'une texture maîtrisable de causes et d'effets, rendu a posteriori plus ou moins prévisible (« on pouvait s'y attendre »), son occurrence rapportée à un ordre ou un autre de nécessité. La normalisation s'effectue ainsi par une attribution de « valeurs de normalité » (Garfinkel), qui va de pair avec une enquête sur ce qui s'est passé, et une exploration de la situation créée ou révélée. Elle réduit la contingence des événements et l'indétermination des situations en les traitant comme des variations par rapport à des « invariants structurels » ou des formes qu'elle extrait de l'environnement social. Elle est sans doute le mode prédominant de traitement de l'information et de production de significations. C'est en ce sens que l'on peut dire, avec Luhmann, que la communication « assure la socialisation des surprises », plutôt que la diffusion de l'information. » (Quéré, 2000, pp. 353-354)

La page du site internet où est disponible le reportage de la TSR sur la catastrophe du Heysel que nous évoquions précédemment et que nous allons maintenant explorer s'ouvre sur un commentaire préliminaire: « Le mercredi 29 mai 1985, les équipes de Liverpool et de la Juventus de Turin doivent s'affronter à Bruxelles en finale de la Coupe d'Europe. Par hasard, une équipe de la TSR est sur place pour un tournage sur les supporters de football. Elle se trouve sans le savoir encore au milieu de ce qui sera un des plus terrible drame du football européen et aboutira à l'exclusion pour de nombreuses années de toutes compétitions européennes du club de Liverpool. Ces images firent le tour du monde après le drame ». La notion de hasard qui a placé cette équipe de tournage au coeur de l'événement est en réalité tout relatif puisque que le sujet initial du reportage²⁶ est la passion qui anime les supporters des deux camps, italiens et anglais, au travers une « plongée dans le milieu des supporters de la Juventus à Genève et chez ceux de Liverpool ». Le scénario du documentaire consistait à suivre les supporters dans leur voyage jusqu'à Bruxelles pour assister à la finale. Néanmoins, le fait que ces journalistes se soient retrouvés sur les lieux de la catastrophe du Heysel, qu'ils l'aient suivie, filmée et diffusée leur accorde un statut social particulier qui est celui du témoin oculaire

²⁶ Reportage diffusé dans sa version intégrale de 56 minutes sous le titre « Les fous de football », <http://www.rts.ch/emissions/temps-present/1284609-les-fous-de-football.html>

« professionnel », apte à rendre compte légitimement de ce qu'il a vu au nom du fait qu'ils étaient « là » (Dulong, 1998)

Le reportage, dans sa version resserrée (15 minutes) sur les événements du Heysel et diffusé juste après le drame (le 06 juin 1985), est riche en images et en commentaires (dont voici la retranscription) permettant de saisir la mise en récit du déroulement des faits.

Il est 14h00. Aux abords du stade, une centaine de cars ont amené les « juventinis ». Ce groupe vient de Lecce, à 2'500 kilomètres de Bruxelles. Jusqu'à 15h30, le calme est presque total. Mais subitement les esprits commencent à s'échauffer, lorsque les revendeurs de billets tentent de faire monter les prix. Une place debout sera vendue jusqu'à 1'000 francs suisses, soit 80 fois son prix officiel. A 17h00 soit dans moins d'une heure, les portes du stade vont s'ouvrir. L'attente est pourtant longue, la chaleur accablante. A l'intérieur du Heysel, où l'on attend 60'000 spectateurs, une cinquantaine de policiers inspectent les lieux tandis que 800 autres quadrillent la ville et les abords du stade. Ils ont notamment pour mission d'enlever les hampes des drapeaux. 17h00, les portes vont s'ouvrir. Plus de 40'000 personnes attendent déjà pour rentrer. Les supporters sont fouillés, mais de façon sommaire. La tension monte. Un marché clandestin de billets s'organise. Et quelques échauffourées ont lieu aux abords du stade. A 17h30, soit une demi-heure après l'ouverture des portes, près de 30'000 personnes sont déjà présentes à l'intérieur du stade. C'est une période de trêve. Tandis qu'un supporter italien se sacrifie pour faire monter l'ambiance, les anglais chantent. La logique est respectée. Malgré quelques arrestations, l'ambiance ne paraît pas particulièrement tendue. A l'extérieur pourtant, des policiers constatent qu'une dalle du stade a été descellée. Des spectateurs ont-ils pu s'infiltrer en nombre? 18h00: alors que plusieurs resquilleurs se font expulser, les supporters anglais sont de plus en plus nombreux dans un espace réduit. Une grille particulièrement mince les sépare des places des détenteurs de billets achetés à Bruxelles. Or, ces derniers, par le jeu du marché noir, se trouvent être à 90% des supporters de la Juventus. Les injures vont bon train, sans parler des pierres lancées par les hooligans britanniques. 18h30, le calme revient. Il est vrai que la présence des joueurs de Liverpool semble apaiser les supporters anglais. La police bruxelloise est particulièrement discrète. Et les supporters de la Juve, plus bruyants que jamais. Rossi et ses collègues y sont pour quelque chose. 19h00: subitement on sent que tout peu basculer lorsqu'un fanatique brûle, au milieu des supporters anglais, un drapeau italien. C'est le virage, le début d'un autre match. Des fusées vont être lancées sur les spectateurs italiens. 10 minutes plus tard, alors qu'on constate l'absence quasi totale de la Police, quelques dizaines d'anglais ont réussi à escalader le grillage et avancent en direction des supporters de la Juventus. 19h20, c'est le début de l'émeute. Près de 200 anglais pénètrent dans la tribune Z, les italiens prennent peur, c'est la bataille. Quelques blessés sont évacués. Un trou a été fait dans le grillage. Seuls 5 policiers tentent de s'opposer à la horde des hooligans. A l'extérieur du stade, notre deuxième caméra constate que des blessés fuient les gradins. 19h25, à l'intérieur c'est la panique. Un policier

en civil tente d'empêcher les italiens affolés de quitter les gradins. Et les anglais chargent à nouveau. La peur cède la place à la panique... Alors qu'un milliers de spectateurs sont bloqués, que certains commencent à étouffer, un pan de mur s'écroule.

Témoignage d'un supporter italien face caméra: « on parle d'une Europe unie, mais quelle Europe? Depuis ce matin les anglais se comportent comme ça. Et la police belge qu'est ce qu'elle fait? Vous l'avez filmé j'espère, vous avez tout filmé et montré qui a commencé. Ces gens ne méritent pas de jouer au football. » Un autre supporter s'interpose : « Et l'organisation des flics aussi ! Hé moi je vais vous dire un truc : les anglais ils ont gagné 11 à 0. 11 morts à zéro peut-être. On en reparlera ! » Question du journaliste: « Vous étiez là? » Réponse: « Bien sûr j'étais là, j'étais là au-dessus, là, on peut le voir ! » Un troisième supporter prenant à partie la caméra: « Il y a des morts ! Voulez-vous que je parle en français, en anglais, en italien? Il y a des morts monsieur! Il y a des morts ! C'est une honte ! Il n'y a pas eu de service de la part des autorités belges, il faut le dire à la télévision suisse !

19h35, les supporters italiens décident de riposter. Ils foncent en direction des anglais. A cet instant on imagine le pire. Les policiers arrivent en renfort. Et des anglais tentent de casser le grillage du terrain.

Interview de deux supporters anglais. Question: « Quel est votre sentiment en ce moment? Réponse: Nous nous sentons très tristes, tous les deux. Je supplie mes compatriotes de retourner sur les gradins afin qu'on puisse suivre le match. Nous avons beaucoup d'amis ici, des amis italiens, des amis de Liverpool. Nous n'avons pas besoin de ce genre de choses. Nous nous adorons le football. » Question: « Comment vous expliquez ce qui s'est passé? » Réponse: « Je ne sais pas comment vous pouvez expliquer ça. Je ne sais pas ce que ces gens là ont derrière la tête. C'est vraiment triste, j'ai honte ».

Notre deuxième caméra qui se trouvait à l'extérieur du Heysel parvient à se frayer un chemin au milieu des supporters italiens qui fuient le stade. Il est 19h40. Elle découvre un gradin Z complètement désert. On dirait un champs de bataille. Plus la caméra avance, plus le spectacle est horrible. Vous connaissez déjà ces images. Nous les avons remises quelques minutes après les avoir filmées à l'ensemble des télévisions européennes. A quelques mètres de là, devant le stade, les secouristes tentent de sauver des vies. Il est 20 heures. L'ordre semble revenir. Mais la peur, l'horreur, la mort se sont emparées d'une partie du stade... Dans 1 heure 40, sur décision de l'Union Européenne de Football, des organisateurs et du gouvernement belge, le match Liverpool-Juventus va commencer, tandis que la plus-part des spectateurs ignorent qu'il y a 38 morts et 450 blessés...

Un commentaire final apparaît en bandeau sur l'écran: « La finale se déroulera à 21h45. Selon l'UEFA, lâcher les supporters dans la ville aurait été trop risqué. La Juventus gagnera sur penalty, 1 à 0, et la coupe sera remise en dans les vestiaires, en catimini ».



Heysel, crédit Stuart Franklin / Magnum Photos



Heysel, crédit Getty images



Heysel, crédit Stuart Franklin / Magnum Photos

La tragédie est terrible, et le retentissement médiatique énorme, d'autant plus que les faits ont été retransmis et commentés en direct à la télévision. Pour comprendre l'émotion suscitée par cette catastrophe et entrer dans l'analyse, voici la retranscription de l'éditorial du présentateur du journal télévisé du lendemain, 30 mai 1985 à midi, Noël Mamère²⁷ :

Bonjour à tous,

400 millions de téléspectateurs ont vu hier la mort en direct, le spectacle de la honte et de la barbarie. Littéralement tétanisées sur les tribunes, les caméras de l'Eurovision nous ont jeté au visage, comme un coup de poing qui vous met KO, la violence dans son état le plus brut, le plus anonyme et donc le plus dévastateur. Dans ces hommes qui s'affrontaient et s'écrasaient, il y avait un petit peu de nous même.

Nous pensons que ce spectacle là était réservé aux stades d'Amérique latine, et voilà qu'à 3 heures de Paris, de Londres, de Bonn, au coeur de l'Europe, se produit le même phénomène. De cette sombre finale, l'histoire ne retiendra que le bilan des victimes. Pour le moment, 41 morts, au moins 267 blessés, dont 9 dans un état critique.

Tous vos journaux de ce matin reviennent sur cette tragédie que vous avez vécue en état de choc hier sur Antenne 2, à travers le travail de nos reporters et nos flashes spéciaux. Regardez les titres : « Les barbares » pour Le Matin, « L'Europe

²⁷ Accessible sur le site de l'INA : <http://www.ina.fr/economie-et-societe/justice-et-faits-divers/video/CAB8501428101/massacre-du-stade-heysel.fr.html>

sauvage » pour Libération, « Le stade de l'horreur » pour France soir », « Les fous de Bruxelles » pour le Quotidien de Paris, « Les salauds du foot » pour Le Parisien Libéré, ou encore « Le dégoût » pour le Figaro, et puis enfin ce titre pour le journal le plus concerné par notre confère L'Equipe : « le football assassiné ».

Cette folie des hommes qui a provoqué le drame le plus épouvantable dans l'histoire de la haute compétition, va donc constituer l'essentiel de notre Antenne 2 midi d'aujourd'hui. Mais avant toute chose, je voudrais prévenir celles et ceux qui n'étaient pas devant leur poste de télévision hier soir, je voudrais les prévenir de la dureté des images que vous allez découvrir maintenant. Mais la dignité de l'homme dont je parlais tout à l'heure, elle passe aussi par la mémoire, celle qui nous fait dire : « plus jamais ça ».

Autre exemple de commentaire dans le journal du soir de la même chaîne:

« Ils avaient voulu voir un match de football, ils sont morts étouffés, frappés, piétinés, écrasés, certains poignardés. Leurs meurtriers dînent ce soir en famille. Dégrisés, fatigués peut-être mais pas coupables ni même inquiétés. Les crimes collectifs n'engagent personne. Ils avaient franchi la Manche, les hooligans, pour se battre. Dans les tribunes d'un stade on trouve toujours des adversaires, ils savent ça par expérience. Il y a en plus un public, témoin forcé de leur violence, c'est même cela qui les excite le plus: donner en spectacle leur sauvagerie. »²⁸

La catastrophe du Heysel a marqué de façon la plus dramatique qui soit l'irruption du problème de la violence supportrice et de l'ainsi-nommé « hooliganisme » lors des manifestations sportives. A chaud et sous le coup de l'émotion, les commentaires publics comme nous l'avons vu accablent les supporters anglais pour leur comportement, interprété comme la source de la tragédie. Ce cadrage problématique aboutira à sanctionner judiciairement certains supporters de Liverpool impliqués²⁹ et sportivement l'ensemble des clubs anglais qui se verront interdits de participation aux rencontres européennes pendant plusieurs années (5 ans pour l'ensemble des clubs, 7 ans pour Liverpool). Parallèlement les autorités britanniques mettront en place bon nombre de mesures de contraintes et d'encadrement policier autour des rencontres de football³⁰.

Les commentaires de la catastrophe du Heysel et le sens donné à cet événement se rapportent donc à une conception des supporters comme foule

²⁸ <http://www.ina.fr/art-et-culture/litterature/video/CAB8501419401/tragedie-au-stade-heysel-a-bruxelles.fr.html>

²⁹ voir <http://www.liberation.fr/sports/0101530803-terry-wilson-du-heysel-au-repentir>

³⁰ Voir le reportage sur les mesures de sécurité prises à Liverpool, réalisé à l'occasion du procès des hooligans accusés d'être responsables du drame (journal TV FR3, 18.01.1989) http://www.dailymotion.com/video/xfwnb_liverpool-et-le-hooliganisme_news

« animale », au sens des théories de la psychologie des foules que nous avons présenté précédemment. Etant incapables de se comporter en êtres humains à même d'une empathie minimale pour ses semblables, les éléments pathologiques qui se sont infiltrés dans la communauté des supporters doivent donc être identifiés et éloignés des stades. Cette logique est toujours à l'oeuvre aujourd'hui dans le traitement politique et policier du hooliganisme, basé essentiellement sur une stratégie d'éloignement des indésirables, de sanctuarisation du stade. Nous reviendrons ci-après sur les limites d'une telle approche dans l'analyse du cas de l'Euro 2008 à Genève. En analysant pour l'heure en détail le déroulement des faits de la catastrophe du Heysel et les conditions dans lesquelles ils se sont produits, il nous semble possible d'identifier également d'autres éléments complémentaires à l'approche par les comportements qui ont favorisé l'occurrence de la catastrophe. Comment expliquer en effet que celle-ci se soit produite à ce moment-là et à cet endroit-là, alors que les supporters anglais (et parmi eux ceux de Liverpool) étaient déjà identifiés comme potentiellement virulents voire violents? Qu'est ce qui a rendu possible une telle tragédie ce 29 mai 1985 au stade du Heysel de Bruxelles? Serge Govaert et Manuel Comeron se sont attelés à une reconstitution des faits minutes par minute (op. cit., pp. 23-26) et à un recensement intéressant des discours publics sur la responsabilité des acteurs engagés dans cette catastrophe (pp. 27-34). Nous ne reviendrons pas sur l'erreur de billetterie qui a mis face-à-face supporters des deux camps si ce n'est en y voyant une contingence spatiale de nature à favoriser le vis-à-vis direct et donc le passage à l'acte. Il est plus largement évident que l'agencement spatial du stade du Heysel (équipement vieillissant et sans doute inadapté aux enjeux de sécurité de cette rencontre) est également l'une des données du problème : les barrières de séparation entre supporters adverses (qui se sont avérées trop facilement franchissables) ou le mur de la tribune (qui a cédé sous la pression de la foule de supporters italiens apeurés) sont autant d'actants (Latour, 1999) qui ont joué un rôle dans l'action et ne sont à penser seulement comme des éléments matériels mais comme des acteurs du dispositif spatial qui crée l'environnement de l'action. Autre élément important: le nombre de policiers déployés pour garantir la surveillance et maintenir l'ordre à l'intérieur de l'enceinte. La question posée n'est en effet pas seulement celle (largement commentée dans les médias après la catastrophe) de l'expérience personnelle des policiers belges de ce type de situation et de leur capacité à y faire face. Dans une première visée de compréhension des conditions qui ont rendu possible une telle catastrophe, il s'agit avant tout d'identifier globalement si le dispositif mis en place et son

déploiement spatial correspondait à une évaluation adaptée des risques et de leur temporalité. Si l'on suit le récit des faits et l'analyse livrée par Dominique Bodin, la réponse paraît négative: «*Le service d'ordre était nombreux et avait reçu des consignes de fermeté. Les supporters des deux équipes ont été introduits très tôt dans le stade, séparés seulement d'un grillage. Attente, provocations, insultes, tentatives d'intimidation, alcool, jets de «cigarettes», panique morale, quelques supporters anglais réussissent à s'introduire dans le « bloc Z » réservé à la Juve, et chargent. Les policiers débordés laissent passer. Les supporters italiens des derniers rangs, affolés, se mettent à descendre leurs gradins, écrasant contre le grillage inférieur leurs congénères qui ne savaient pas ce qui se passait au-dessus d'eux. La sécurité du stade a attendu durant de longues minutes l'ordre de déverrouiller les grillages en bas de la tribune. Cela aurait pourtant permis aux supporters d'échapper à l'écrasement. Il n'y a pas eu affrontement dur direct mais un défaut dans la sécurité passive du stade malgré la présence de 2 290 policiers !* » (Bodin, 2004, p.10).

L'ensemble de ces éléments méritent d'être pris en considération pour mieux saisir les tenants et aboutissants de la réalisation du risque lié à cette foule sportive à partir du précédent du Heysel. Le risque lié aux comportements des supporters n'est en effet pas à apprécier de façon générale et décontextualisée mais bien au regard des caractéristiques propres de la situation qui intègre non seulement les entités humaines et leurs caractéristiques mais aussi des entités non-humaines qui courbent l'espace de l'action et ont une influence sur elle (la configuration du stade, les barrières qui cèdent, le muret qui s'effondre, etc.). Signalons à ce titre que suite à la catastrophe du Heysel suivie quatre ans plus tard par celle du stade de Hillsborough de Sheffield (15 avril 1989, 96 morts)³¹, la conception architecturale des stades s'en est trouvée modifiée avec la suppression des grillages de séparation entre les différentes catégories de supporters³². L'évocation de cette catastrophe du Heysel est importante pour notre analyse car elle informe sur les risques et ce qui sera l'objet d'attention de la part des organisateurs de l'Euro 2008 à Genève (les comportements hostiles ou violents de certains supporters, la gestion des face-à-face entre supporters opposés, l'organisation de l'espace de la manifestation et sa surveillance spécifique, etc.). Comme toute catastrophe historiquement marquante (à l'image de la catastrophe de Tchernobyl en 1986 pour le nucléaire), l'impact de la

³¹ Cette catastrophe est également très intéressante à analyser. Dans le contexte de l'époque, toute la responsabilité de la bousculade a été attribuée aux supporters hooligans de Liverpool, avant que ne soit rétabli quelque 23 ans après la vérité mettant en cause la police anglaise dans la gestion de foule à l'entrée du stade. Voir : http://www.libération.fr/sports/2012/09/13/23-ans-apres-le-royaume-uni-a-nouveau-secoue-par-le-drame-de-hillsborough_846067

³² Voir Y. Pedrazzini et P. Viot, Stades et urbanisme de la peur, in Tracés, num. 18 / 21 septembre 2011, p. 7-8.

catastrophe du Heysel a été tel qu'il n'est aujourd'hui plus possible d'évoquer les risques liés aux grandes manifestations sportives sans penser au hooliganisme. Comme nous le verrons dans notre étude de cas, la prégnance de ce précédent dans la construction du risque propre aux manifestations sportives. Nous allons à présent appliquer la même méthode concernant notre deuxième étude de cas en mobilisant la catastrophe du festival de Roskilde qui marque également un tournant dans la relation aux risques liés aux festivals de musique comme le Paléo Festival de Nyon.

3.3. L'ACCIDENT DU ROSKILDE FESTIVAL 2000 : QUAND LA FETE SE TRANSFORME EN TRAGEDIE...

La catastrophe lors du Roskilde Festival 2000 au Danemark offre une toute autre configuration que celle du Heysel. Festival né en 1971 de la vague hippie, Roskilde a élargi son audience à l'ensemble de la Scandinavie et plus encore à l'Europe au tournant des années 1990, devenant l'un des plus grands rassemblements du continent puisqu'il rassemble entre 80'000 et 100'000 spectateurs présents en continu sur le site durant la semaine de l'événement. La grande scène du festival (Orange stage) a une capacité de quelque 60'000 spectateurs et a vu se produire les plus grands artistes du répertoire pop-rock contemporain. Ce 30 juin 2000, c'est le groupe rock américain Pearl Jam qui est en tête d'affiche. Le concert se déroule sous une pluie modérée mais continue qui arrose le site depuis plusieurs jours. Nous nous référerons dans la présentation des circonstances de cet accident au document « Report on the accident at Roskilde Festival on 30 June 2000, Roskilde Police, 19-12-00 », que les organisateurs de ce festival ont bien voulu nous mettre à disposition à des fins de recherche³³. Ce document, long de 23 pages, analyse par le détail les conditions de l'accident, cherchant à restituer les éléments de contexte pouvant être explicatifs, et rend compte du déroulement des faits à partir de témoignages d'acteurs de l'organisation ou de témoins. Au total, 977 personnes ont été interviewés. En préliminaire, les auteurs du rapport (U. Kornerup et B. Rungstrøm, respectivement Chef et Chef adjoint de la Police de Roskilde) précisent que le but de ce document n'est pas de produire une enquête criminelle mais de clarifier la séquence d'événements en lien avec l'accident et de comprendre pourquoi et comment le concert s'est soldé par la mort de 9 personnes. Ce rapport de Police, établi donc en décembre soit 5 mois après les faits, est

³³ Nous tenons ici à remercier amicalement Henrik Bondo Nielsen, Festival Manager et Morten Therkildsen, Safety Manager du Roskilde Festival pour leur aide dans l'analyse de cette catastrophe.

intéressant à appréhender en tant qu'il vient documenter (au sens fort) la catastrophe en essayant de lui donner du sens par l'établissement de corrélations, de causalités et d'une chronologie. Cette exploration de la catastrophe est une des modalités du traitement de l'information sur les faits sociaux que nous avons évoqué plus haut qui contribue à réduire le caractère inattendu de son irruption en lui accolant un certain nombre de caractères explicatifs. Ce document est à ce titre extrêmement précieux pour notre démarche d'analyse.

Le rapport commence par des éléments que l'on pourrait qualifier de contexte mais qui sont en réalité tout sauf anecdotiques. Dans une première rubrique « *Technical examinations* », les auteurs décrivent en effet l'aménagement du site et en particulier la pose de barrières anti-vagues (« *breakwater-style barriers* »), disposées depuis l'édition 1992 du festival sur l'ensemble de l'espace devant la scène. Cette installation fait suite à l'expérience du festival 1991, particulièrement humide, où la boue formée à cet endroit pouvait constituer un risque de glissade et de chute pour les spectateurs en cas de mouvement dans la foule. Les 78 barrières installées (« *iron tubes in reversed U-shape, fixed solidly in the ground, between 94 and 125 cm tall, 167 cm wide and at a distance of 82 cm from each other* ») avaient en effet pour but de permettre aux spectateurs de résister à une éventuelle pression et d'éviter les chutes et risques de piétinement. A la même époque, soit en prévision du festival 1992, le sol lui-même a été travaillé afin d'être moins vulnérable aux conditions climatiques: « *In connection with renovation, the soil came to consist of one layer of pebbles and two layers of broken stones of varying size, approx. 40 cm thick in total, topped by approx. 8 cm of stone dust* ». En 2000, d'après les informations transmises aux enquêteurs par le Danish Meteorological Office, le temps était frais (la température extérieure était de 11°C), pluvieux (2mm de pluie tombée le matin même) et humide (taux d'humidité atmosphérique de 96), ce qui d'après le rapport peut avoir joué un rôle tant sur l'état physique du terrain du festival que sur le bien-être des spectateurs. L'évaluation des experts sur ce point des « *technical examinations* » est la suivante : « *It must be assumed that the layout of safety barriers in the area offered reasonably good protection to keep the audience from being crushed; however, given that the accident occurred, it must be ascertained that the arrangement was not safe enough. It must be assumed that at the time of the accident, the surface was not particularly muddy, greasy or slippery, but, on the contrary, very wet and hard, however, providing rather good foothold. However, the waste, etc., found in the area subsequently may have caused a slippery and greasy surface in some places.* ». En clair les mesures prises pour le confort et la sécurité des spectateurs étaient censés offrir raisonnablement une bonne protection mais se sont de fait avérées insuffisantes

puisque l'accident s'est tout de même produit. Faute de pouvoir expliquer les causes de l'accident par ces éléments liés à l'environnement, les enquêteurs vont ensuite se pencher sur l'enchaînement des faits propres à la dynamique de la situation.

Après avoir établi les caractéristiques du site sur lequel s'est produit de l'accident, le rapport revient donc sur l'accident en lui-même qui a fait neuf victimes, tous des hommes jeunes âgés entre 17 et 26 ans et de corpulence plutôt forte (« *tall and heavy* »), morts par suffocation du fait d'une trop grande compression au niveau de la poitrine. 43 autres personnes ont été emmenées à l'hôpital de Roskilde pour des soins. D'après les témoignages recueillis, la foule rassemblée devant la scène était déjà très nombreuse au début du concert à 22h30 quand la densité s'est accrue de façon substantielle quelque 15-20 minutes après, consécutivement à l'arrivée de spectateurs supplémentaires à la fin du concert du groupe Travis sur une autre scène à proximité (la « *Green stage* »). La situation a généré un mouvement de foule vers la scène, renforcé par la mauvaise qualité du son du concert de Pearl Jam qui a incité les spectateurs à se presser vers l'avant pour avoir de meilleures conditions d'écoute (« *This situation caused more members of the audience than usual to try to get to the front of the stage where the sound was better* »). Cette instabilité initiale dans la foule rassemblée eût pour effet de provoquer mécaniquement une pression forte sur les barrières anti-vagues disposées au milieu des spectateurs. La pression semble s'être exercée à la fois de façon latérale et depuis l'arrière, alimentant des mouvements de flux et de reflux dont l'amplitude a augmenté au fil du déroulement du concert. L'inconfort, le malaise, la peur voir la douleur physique provoquée par cette pression au sein de foule a alors incité certains spectateurs à tenter de s'extraire en bousculant les autres assez violemment pour se frayer un chemin ou à utiliser la technique du « *crowdsurfing* » (qui consiste à se faire porter sur la foule) pour être pris en charge par la sécurité de devant de scène, renforçant d'autant les mouvements de foule et la pression : « *During the concert many members of the audience who were close to the stage felt frightened and insecure and wanted to get out. To get out they either pushed their way all the way to the front fence at the stage, to the side or backwards. Some made their way rather violently as they felt that "they had to get out now". This, too, caused some agitation and movement among the audience* ». Ces mouvements permanents dans une foule dense ont alors provoqué la chute d'une partie des spectateurs, et ce à plusieurs reprises. Ce phénomène a été décrit par les témoins comme un « *effet domino* ». Sur la foi de plusieurs témoignages, le rapport établit qu'un mouvement plus important que les autres a généré la chute d'une cinquantaine de personnes à droite de la

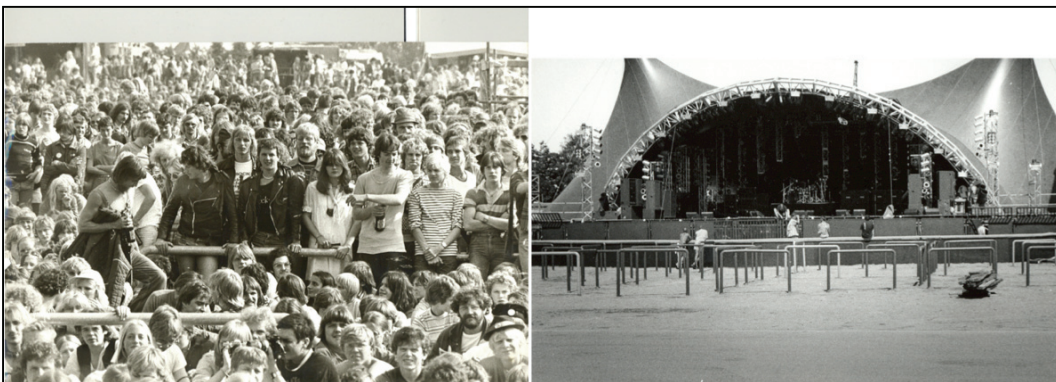
scène, à quelques mètres des barrières de devant de scène. Les spectateurs à terre ont alors eu beaucoup de difficultés à se relever, provoquant comme un « trou » au milieu de la foule : « *Members of the audience were pushed or pressed and were not able to move their feet and fell. In this connection and in their efforts to get up again or while being helped up, they became completely entangled –literally locked together. This created what was almost a hole in the crowd* ». L'événement a été situé selon les témoins entre 23h06 et 23h15. C'est l'accident. La musique a été arrêtée à 23h24.

En conclusion, le rapport établit l'évaluation suivante: « *It can hardly be said that there is one single reason that so many members of the audience fell. Contributory factors have been the disturbance among the audience, the enormous pressure and that so many people wanted to get up right up in front of the stage. The reason for this was that people wanted to get close to the band, but also that sound conditions – sound intensity and quality – further back were not very good. Weather conditions, too, can probably be blamed, if the audience were not as relaxed and helpful as they usually are at concerts. The widespread crowd- surfing must also be considered to have had a great impact, as crowd-surfers landed on top of those people already lying down and prevented them from getting up and also made standing audience fall* ». Le rapport indique donc que l'accident n'est pas dû à un seul paramètre mais à la conjonction d'éléments (volonté de certains spectateurs de se rapprocher de l'artiste, conditions météo, crowd-surfing,...) qui ont contribué à ce que la situation se dégrade au point de tourner au drame. Il pointe également des failles dans le processus de décision d'arrêt du concert au moment où l'accident a été identifié (« *At the time of the accident there were no written guidelines for how a concert was to be stopped and who could do it* »), entraînant un flou dans l'évaluation de la gravité de la situation et une perte de temps dans la prise en charge des victimes potentielles. Le rapport décrit très finement et avec une grande pertinence les difficultés de communication dans une telle situation : trouver les interlocuteurs, entrer en contact avec eux, partager l'évaluation de la situation, prendre une décision d'arrêt du concert, en informer les personnes concernées et prendre les dispositions techniques pour effectivement arrêter la musique. Au final, et en intégrant ces difficultés dans l'appréciation de la situation et le processus de décision, il est frappant de constater que l'ensemble de la catastrophe s'est jouée dans une temporalité extrêmement courte, de l'ordre d'une quinzaine de minutes : « *Information was given to the Stage Manager at 23:19 and a final message that the music was to be stopped was given from the leader of the stage guards shortly afterwards. The music stopped at 23:24 hours the last of the fallen audience were carried away from section 13 and behind the Orange Stage at approx. 23.30* ».



Roskilde Festival 2000, crédit Associated Press

Il ressort de la catastrophe de Roskilde un questionnement général sur les risques liés au comportement de la foule durant les concerts de masse. Comme dans le cas du football, ces comportements ne sont pas isolables de leur contexte de déroulement. Il ressort du bilan de cette catastrophe que système de barrières « anti-vague » mis en place au milieu du public afin d'éviter les chutes non seulement ne les a pas évité mais qu'il a constitué un élément aggravant devenant dangereux pour les spectateurs. Suite à cet accident le festival a totalement revu son système de barrièrage de devant de scène en créant plusieurs « enclos » censés protéger la foule des poussées depuis l'arrière ou les côtés, comme le montrent les photos ci-dessous :



Roskilde 2000, crédit Roskilde Festival



Roskilde 2001, crédit Roskilde Festival

Ces zones sont nettoyées entre chaque concert et donc vidées de leurs spectateurs. Les accès à ces zones sont contrôlés et les spectateurs sont comptés pour éviter la surcapacité. De même la hauteur de la scène a été augmentée (de 2,1 à 2,7 mètres) et des écrans géants ajoutés pour améliorer la vision du concert et limiter le réflexe de pression devant la scène. Les procédures d'identification, d'évaluation et de traitement du risque (dispositif d'observation et processus de prise de décision) ont été radicalement revus et améliorés au point de constituer une référence dans le milieu. En termes d'organisation du dispositif de sécurité, cet accident a également eu des répercussions procédurales, notamment par la clarification des fonctions de responsable sécurité (crowd manager) qui a le pouvoir d'arrêter un concert même sans le consentement de l'artiste³⁴.

Les deux catastrophes du Heysel et de Roskilde que nous venons d'évoquer sont – nous l'avons signalé – exemplaires en cela qu'elles ont alimenté une réflexion sur les risques liés à la foule et les manières d'y faire face. Elles ont en particulier contribué à constituer comme problème public la question de la gestion de foule lors de grandes manifestations, générant outre certains affinages législatifs la création de réseaux de réflexion et de collaboration entre

³⁴ Voir l'interview de Henrik Nielsen, Festival Manager de Roskilde, à propos des mesures de sécurité prises suite à l'accident de 2000:

http://www.iavm.org/facility_manager/pages/2002_Jan_feb/Feature_6.htm

organisateurs ou personnes en charge de la gestion de la sécurité³⁵. Dans les deux cas, c'est toujours un faisceau d'éléments qui a engendré la catastrophe. Tous les ingrédients qui ont produit le drame étaient déjà là, mais il a fallu que la dynamique de la situation produise un assemblage particulier pour que la catastrophe fasse irruption dans le cours « normal » des choses. L'évocation détaillée de ces deux tragédies vient en tout cas prouver que les accidents de foule ne surviennent pas seulement du fait d'un comportement volontaire de ses membres. Sans négliger l'importance du processus de réparation judiciaire et d'établissement des responsabilités pour boucler le cycle de la catastrophe, il importe finalement peu de savoir si les hooligans anglais avaient l'intention de s'en prendre physiquement les supporters italiens ou s'il s'agissait comme l'on décrit certains commentateurs d'une « prise de tribune », forme de figure de style de la culture hooligan britannique mal interprétée par les italiens (Mignon, 1990, p.46). Il convient en revanche de considérer attentivement que c'est l'assemblage créé par leur comportement, la configuration physique des lieux, la réaction des supporters italiens et l'inaction de la police qui a généré l'augmentation de la densité de la foule et finalement la fragilité du mur à ce phénomène qui sont les éléments qui composent et expliquent la situation. Un seul de ces éléments n'aurait pas suffi et n'est donc pas explicatif de façon isolée (sinon comment expliquer que tous les matchs de football à risque ne se concluent pas par une catastrophe?). Se concentrer, en matière d'analyse et de réponse pratique, sur la gestion des comportements volontaires de la foule n'est donc pas suffisant. La foule de Roskilde lors du concert de Pearl Jam n'était pas hostile, ni séparée en deux camps opposés. Aucun comportement volontaire n'explique isolément et de façon unidimensionnelle la tragédie. Les éléments explicatifs identifiés par l'enquête policière sont multiples: la configuration des lieux et particulièrement l'aménagement des fameuses « barrières anti-vagues », la programmation et l'afflux de spectateurs venant d'une autre scène où un concert venant de finir, la densité et les mouvements qu'elle engendre, les défauts de procédure pour arrêter le concert en urgence.

Parmi les enseignements à tirer de ces deux catastrophes, nous retiendrons donc la nécessité de prendre en considération dans les facteurs explicatifs non

³⁵ Moins de trois mois après la catastrophe du Heysel, le Conseil de l'Europe a rédigé une Convention Européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matchs de football (19 août 1985). Suite à l'accident de Roskilde sera créé dès 2003 le ILMC Safety Focus Group, associant professionnels de l'industrie événementielle et l'université BUCKS (UK) afin de promouvoir une démarche sécurité dans le contexte des festivals. Devenu le Yourope Event Safety Group, ce réseau est un acteur majeur dans la production de savoir-faire en matière de sécurité pour les concerts.

seulement la dimension comportementale de la foule mais également la question du nombre d'individus qui la composent et la densité, autrement dit le nombre rapporté à un espace donné. Cet élargissement de la focale doit nous inciter (nous y reviendrons) à prendre en compte l'environnement (bâti, construit ou aménagé) dans lequel le rassemblement qui compose la foule prend place. D'autres catastrophes plus récentes – notamment celle de la Love Parade de Duisburg en 2010 que nous allons évoquer à présent plus brièvement - ont également joué un rôle dans la prise en compte de la complexité des situations de foule et contribué à affiner les connaissances sur ses risques.

Chapitre 4 : L'ère de la gestion de foule

Il est important de noter au travers des deux précédents exemples de catastrophes marquantes de ces 20 dernières années (Heysel et Roskilde) que les problèmes liés à la foule dépassent la seule dimension du comportement (qu'il soit volontaire ou instinctif). Il est également toujours question de gestion de flux, de nombre de participants, de situations d'interaction ou d'impact de l'environnement aménagé (la forme du stade, la configuration des lieux, le système de barrières en place, etc.). Cette constatation n'est pas anodine au regard des modes de pensée et de gestion de la foule que nous voudrions inventorier. La trace historique laissée par les catastrophes correspond toujours à une activité d'interprétation (ou de cadrage) opérée par les commentateurs des faits (les journalistes mais aussi chacun d'entre nous) qui à la fois se nourrit des grilles de significations disponibles ou en élabore d'autres, cette dernière activité pouvant donner lieu d'ailleurs à controverse. Si les interprétations immédiates de la catastrophe du Heysel ont allègrement puisé dans les schèmes d'interprétation de la psychologie des foules, négligeant les autres facteurs explicatifs que nous avons mis en avant, c'est bien moins par volonté de désinformation que par le caractère limité des ressources analytiques disponibles pour décoder cet événement sur le moment et le contexte émotionnel de la situation. Roskilde vient en ce sens d'une certaine façon confirmer dans le contexte des festivals ce que préfigurait le précédent du Heysel dans celui du football, à savoir qu'indépendamment de la variable « comportements » (individuel ou collectif), les risques liés à la foule sont tout aussi liés aux questions de nombre, de densité et d'espace.

4.1. LA LOVE PARADE DE DUISBURG 2010

L'exemple de la Love Parade que nous allons aborder maintenant nous confortera dans cette idée. Initié en 1989, la Love Parade de Berlin est l'événement précurseur des défilés de musique techno qui ont depuis essaimé un peu partout en Europe et dans le monde : Street Parade de Zurich dès 1992 (950'000 participants estimés par les organisateurs en 2012), Lake Parade à Genève depuis 1997 (250'000 personnes en 2012), ou Techno Parade à Paris dès 1998 (400'000 personnes en 2012) mais aussi Sydney (1997), Leeds (2000) San Francisco (depuis 2004), Mexico (2002), Santiago (2005-2006) ou même Caracas

(2007-2008). D'une fréquentation très confidentielle les premières années, la Love Parade se développe d'une façon exponentielle dans le sillage du mouvement musical « house-techno » émergeant - dont Berlin est à l'époque l'une des places fortes - pour atteindre 30'000 participants en 1993, 300'000 en 1995, 770'000 en 1996, 1'000'000 en 1997 et 1'300'000 en 2000, ce qui est en fait le deuxième rassemblement de foule le plus important du monde après le carnaval de Rio.



Love Parade 2000, Berlin, crédit DPA

La fréquentation dans le courant des années 2000 est quelque peu en dents de scie, les éditions de 2004, 2005 n'ayant par ailleurs pas eu lieu. A partir de 2007, la Love Parade allemande quitte Berlin pour la région de la Rhur avec un certain succès (1'200'000 participants en 2007 à Essen, 1'600'000 à Dortmund, record absolu). Il faut souligner que cette manifestation étant d'accès libre et non contrôlé, l'estimation du nombre de participants est très aléatoire, les chiffres des forces de l'ordre étant en général 30% inférieurs à ceux communiqués par les organisateurs. Le 24 juillet 2010, la Love Parade est organisée à Duisburg après une édition 2009 prévue à Bochum et finalement annulée. Il en résultera une catastrophe majeure faisant 21 morts et plus de 500 blessés qui marquera l'arrêt définitif de la manifestation³⁶. Le déroulement des faits est efficacement résumé

³⁶ Plusieurs vidéos amateurs restituent la situation durant la période critique de la catastrophe, comme autant de témoignages disséminés sur le web, voir par exemple: http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=OfQjXi3J3ns

en quatre questions dans le quotidien gratuit 20 minutes français dont voici une retranscription³⁷ :

Où le drame a-t-il eu lieu?

Aux abords du tunnel accédant au lieu de la fête. Les témoins racontent que la panique a pris la foule quand plusieurs milliers de fêtards se sont trouvés bloqués dans le tunnel, qui mesure plus de 200 mètres de long sur 30 de large, et qui constituait le principal point de passage pour parvenir au lieu de la fête, une ancienne gare de 120.000 m² ne pouvant accueillir que 250.000 à 300.000 personnes selon les sources, tandis que l'événement aurait attiré environ 1,4 million de personnes. Selon les autorités, c'est aux abords du tunnel que le drame a eu lieu, puisqu'ils affirment que la majorité des corps a été trouvée près de deux escaliers métalliques situés l'entrée du tunnel.

Comment les victimes sont-elles mortes?

Les versions divergent. Pour les autorités, les victimes sont mortes en escaladant des barrières et en tombant. Mais les témoins décrivent des scènes de personnes déshydratées, comprimées, voire piétinées. «Partout il y avait des gens sur le sol, le visage bleu», raconte une jeune femme dans la presse allemande. «Il était impossible» de sortir du tunnel, affirme un jeune homme, âgé de 18 ans: «C'était comme s'il y avait un mur de gens devant moi. J'ai cru que j'allais mourir.» «J'ai vu des morts dans le tunnel. D'autres étaient vivants, mais inconscients par terre, d'autres pleuraient», a décrit une jeune Néozélandaise, étudiante en Belgique.

Pourquoi une telle cohue?

Le nombre de participants a été sous-estimé. «Bien qu'il y ait eu 1,6 million de participants il y a deux ans à Dortmund, Duisbourg ne s'attendait qu'à quelques centaines de milliers de personnes venues faire la fête», a indiqué le quotidien berlinois Tagesspiegel, dénonçant «une estimation tronquée grotesque». En plus de l'afflux de visiteurs, trop nombreux pour le lieu prévu de la fête, les témoins racontent que les voies d'accès étaient inadéquates: «J'étais dans le tunnel vers 17h. Il y avait trop de barrières, et les passages étaient partout trop étroits», a raconté Alexis, 28 ans, originaire de la région.

Qui est responsable?

Les autorités sont montrées du doigt. «Je les avais prévenues il y a un an. La ville de Duisbourg n'est pas faite pour la Love Parade. Elle est trop petite pour un tel spectacle», a affirmé au quotidien Bild le président du syndicat national de la police, Rainer Wendt. Le responsable local des pompiers aurait également averti le maire que la zone retenue pour le festival n'était assez grande pour accueillir la foule, selon le journal Kölner Stadt-Anzeiger. Dans le Süddeutsche Zeitung, le principal organisateur de concerts en Allemagne Marek Lieberberg dénonce de son côté «l'amateurisme total» des autorités locales, affirmant que «ce n'est pas un malheur tragique mais un crime». Selon Spiegel Online, la police aurait

³⁷ <http://www.20minutes.fr/monde/586363-Monde-Love-parade-de-Duisbourg-Chronique-d-une-catastrophe-annoncee.php>

même effacé les documents relatifs à l'organisation de la Love Parade. Les responsables locaux et les organisateurs se sont gardés de faire des commentaires.



Love Parade 2010, Duisburg, crédit Bild Zeitung - Uwe Weber

Detlef von Schmeling, responsable de la police de Duisburg, déclarera sur CNN deux jours après le drame: « *The Love Parade was supposed to be a peaceful and joyful festival for young people from the region and beyond. Now this event must unfortunately be considered to be one of the great tragedies in the contemporary history of the city. I am deeply shaken.* » (CNN 26.07.2012)³⁸. Un message vidéo est posté sur internet par l'organisateur pour expliquer sa version des faits accompagné du message suivant: « *Lopavent GmbH, the organiser of the Love Parade, released this film, depicting an explanation of the events. The film is based on CCTV recordings, explanatory animations, documents, press reports and eyewitness accounts released by the organiser. At the 2010 Loveparade in Duisburg, 21 people died, many more were injured. Over the last few weeks, there has been much speculation about the events of that day. This film shows what happened on 24 July 2010. It is based on CCTV recordings, explanatory animations, documents, press reports and eyewitness accounts* »³⁹. Cette catastrophe a par ailleurs donné lieu à une activité importante sur internet, et notamment à la compilation de vidéos amateurs témoignant par l'image de son déroulement: <http://loveparade2010doku.wordpress.com>

³⁸ En complément, pour se faire une idée de l'impact de la catastrophe dans les journaux allemands, voir le blog très intéressant Medias Trends: <http://www.themediatrend.com/wordpress/2010/08/02/la-love-parade-a-la-une-des-quotidiens-allemands-les-larmes-de-la-danse-de-la-mort/>

³⁹ <http://www.youtube.com/watch?v=8y73-7IFBNE&feature=related>



Love Parade 2010, Duisburg, crédit Associated Press

L'émotion et l'incompréhension sont telles après l'accident de Duisburg que les organisateurs, les autorités municipales (politiques et police) sont mis en cause publiquement dans le processus de recherche de responsables de cette catastrophe majeure. Très rapidement, comme en témoigne un article du journal *Le Monde* du 28.07.2010 intitulé «*Love Parade : un rapport officiel accablant pour l'organisateur*», des manquements sont identifiés dans la préparation de la manifestation et la conception du dispositif de sécurité et de gestion de foule. Une procédure judiciaire, toujours en cours, a été lancée pour établir les responsabilités et vise plusieurs employés communaux. Rejetant la faute sur ses collaborateurs et les organisateurs, le maire de Duisburg, Adolf Sauerland, est devenu tellement impopulaire que les familles des victimes ont refusé sa présence aux obsèques officielles. Se refusant à démissionner, il a été destitué par un référendum populaire le 23 février 2012. Drame retentissant en Allemagne, la Love Parade de Duisburg a mis au grand jour les enjeux autour de la gestion de foule, non plus seulement en termes de comportements déviants mais de gestion des flux et de la densité. Elle a également démontré avec éclat l'évolution historique en matière de perception des risques où nos sociétés ne se satisfont plus de la fatalité (héritage de l'idée de punition divine) comme facteur explicatif et sont tout entières portées par la recherche de causalités et de responsabilités (Ewald, 1986). Si l'accident de la Love Parade était forcément évitable, il convient donc d'identifier les auteurs de ce « défaut de prévention ».

Bien qu'étant l'un des plus dramatiques de la dernière décennie, la catastrophe de Duisburg n'est pas un cas isolé dans le domaine événementiel

musical. Le 26 janvier 2001, à Sydney en Australie, durant le festival Big Day Out, les mouvements volontaires des spectateurs (moshing, crowd surfing) pendant le concert de Limp Bizkit provoquent la chute et le décès d'une jeune fille de 16 ans, Jessica Michalik.



Jessica Michalik avant le concert de Limp Bizkit, crédit Nathan Edwards

S'en suit une mise en cause des organisateurs et les artistes portant sur le défaut de gestion de foule puis une controverse portant à la fois sur l'attitude du groupe qui aurait stoppé la musique trop tardivement et sur le système de simple barrière de devant de scène. L'impact sur l'industrie événementielle en Australie est considérable, et aboutira à l'instauration de recommandations (appelées « Jessica's recommandations »⁴⁰) portant à la fois sur la mise en place de procédures de sécurité plus rigoureuses de la part des organisateurs et sur l'éducation des jeunes aux risques liés aux concerts à des fins de prévention. Le 8 février 2002 en France, à Brest, la soirée étudiante « Planète ibiza » finit dans l'horreur avec 5 morts et 30 blessés. L'émotion est également considérable. Un procès s'en suivra condamnant notamment le promoteur pour homicide involontaire. Ce cas reste aujourd'hui une référence dans la littérature juridique disponible en France sur ce type de situations⁴¹. Autre exemple : le 20 février 2003, le Station Nightclub Fire, à West Warwick aux Etats-Unis, prend feu durant le concert du groupe de rock Great White. L'incendie se propage à une vitesse

⁴⁰ Voir sur ce point Findings and Recommendations by the Coronial Inquest into the Death of Jessica Michalik By Ian Weir, Venue & Event Management Services Pty Ltd (Sydney, Australia), accessible en ligne <http://www.crowdsafe.com/BDOInquestreportWeirFINAL120802.pdf>

⁴¹ Voir Eric Joly, La sécurité des lieux de spectacles, Recueil des textes de référence pour l'obtention de la licence 1re catégorie, Editions IRMA, 2012, p. 44

inouïe. Les spectateurs se ruent vers les sorties de secours, provoquant une bousculade et finalement une congestion telle que plus personne n'est en mesure de sortir. Le bilan est terrible: 100 morts, dont le guitariste et leader du groupe, Ty Longley⁴². Ces trois exemples supplémentaires méritent d'être mis en avant plus que d'autres car - outre leur caractère marquant (dans l'histoire locale de leur lieu de survenance pour le moins) - ils ont également en commun de servir de support de travail à de nouvelles formations et filières (universitaires et professionnelles) mises en place depuis sur le thème de la gestion de foule (crowd management)⁴³.

4.2. CROWD MANAGEMENT ET MODELISATION DES FLUX DE LA FOULE

Ces nouveaux cursus correspondent à un besoin de compétences nouvelles pour la gestion de la sécurité de grandes manifestations qui vont notamment au delà des techniques de maintien de l'ordre (Crowd control). L. Abbott & M.W. Geddie, dans un article de 2001 qui fait aujourd'hui référence, distinguent crowd management et crowd control de la manière suivante: « *[Crowd management] includes the facilitation, employment, and movement of crowds, while [crowd control] comprises steps taken once a crowd (or sections of it) has begun to behave in a disorderly or dangerous manner. Crowd management procedures involve planning an event, training employees, forming scenarios, and collecting data. Crowd control techniques include creating situation models and decision-making processes needed for the successful direction of equipment and manpower under a unified command* ». *Event and venue management: minimizing liability through effective crowd management techniques* », (Abbott & Geddie, 2001, p. 259). Dans un article antécédent, J. J. Fruin avait déjà opéré cette distinction entre crowd management et crowd control de la manière suivante: « *Although the terms crowd management and crowd control are often used interchangeably, there are important differences. Crowd management is defined as the systematic planning for, and supervision of, the orderly movement and assembly of people. Crowd control is the restriction or limitation of group behavior. Crowd management involves the assessment of the people handling capabilities of a space prior to use. It includes evaluation of projected levels of occupancy, adequacy of means of ingress and egress, processing procedures such as ticket collection, and expected types of activities and group behavior. Crowd control may be part of a crowd management plan, or occur as an unplanned reaction to a group problem. It can*

⁴² Voir : <http://frogstorm.com/?p=3609>

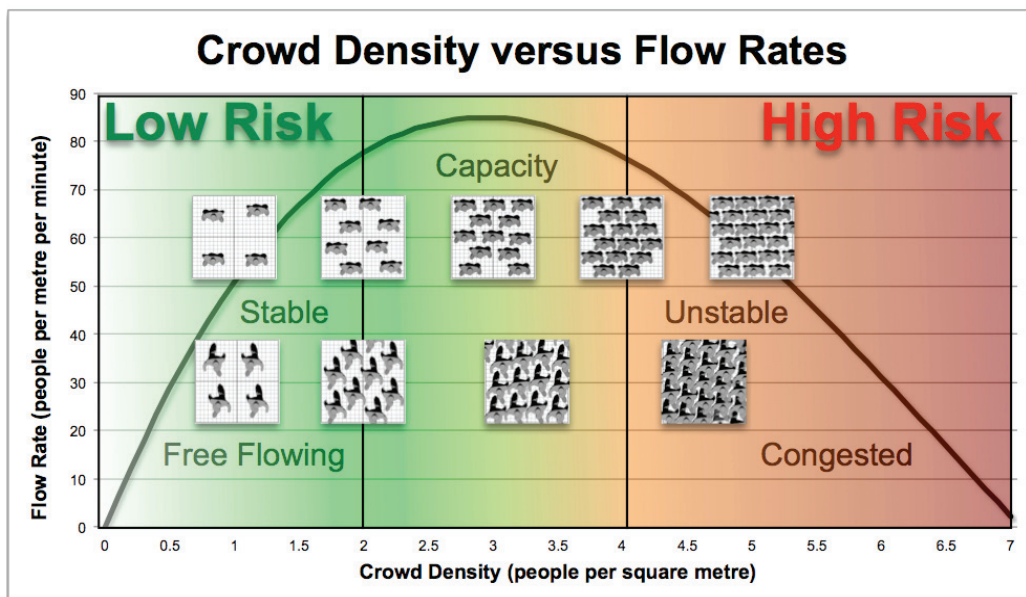
⁴³ Le Royaume-Uni est particulièrement en pointe en la matière. Nous avons eu l'occasion d'en faire l'expérience personnellement en suivant une série de cours dédiés au crowd management dispensés par les meilleurs spécialistes britanniques (Certificate in Festival, Stadia and Venue, Bucks University (UK), date of award 21st February 2008 ; Professional Certificate in Event Safety and Security Management, Bucks University (UK), date of award 15th April 2013).

include extreme measures to enforce order, such as the use of force, arrest, or threat of personal injury. It may employ barriers that alter the space available for occupancy and patterns of group movement. Inappropriate or poorly managed control procedures have precipitated crowd incidents rather than preventing them. For example, police reacting to a group of unruly persons at a rock concert, herded spectators into areas where there were no means of egress » (Fruin, 1993, p. 104).

Fruin, qui fait figure de pionnier dans le domaine, avait déjà tout dit ou presque. Le travail sur le crowd management doit permettre de sortir d'une logique de gestion de foule uniquement focalisée sur les comportements à contrôler (« *restriction or limitation of group behavior*») pour travailler en amont sur l'usage de l'espace et ses aménagements (« *Crowd management involves the assessment of the people handling capabilities of a space prior to use* »). Dans un autre article, publié dès 1984 intitulé « *Crowd Dynamics and Auditorium Management* » Fruin est encore plus précis en pointant l'importance de l'espace et de l'environnement bâti dans la gestion de foule: « *Space. This element is considered in two ways when analyzing crowd effects. The first is the critical density or average area per person that occurs in uncontrolled crowds, and the other is the particular architectural configuration or type of pedestrian facility involved. When average densities in a crowd reach the approximate area of the human body, -about one-and one-half square feet per person, individual control of movement becomes impossible, and phenomena such as shock waves will be propagated through the crowd mass and cause the sudden uncontrolled surges that unleash the crowd's destructive force. Architectural features that typically are implicated in dangerous crowding incidents are those that rigidly confine people within an inadequate space, or are not properly designed for crowd pressures and efficient mass movement. This includes corridors and stairs of inadequate width, insufficient numbers of doors or gates, escalators, and protective guardrails that are either too low or not provided at all. Minor design deficiencies that present no apparent problems under normal traffic conditions can be accentuated in crowds, potentially triggering more dangerous, « domino effect » accidents.* »

Cette vision des flux des participants comme point nodal de la gestion de foule en lien avec l'aménagement (qu'il soit pérenne ou éphémère) s'impose progressivement et par l'expérience des catastrophes que nous avons évoqué comme une composante centrale de toute organisation de manifestation recevant du public. Cette approche par le crowd management devient aujourd'hui une référence dans la conception de projets sécurité pour l'événementiel, outillée par de nouvelles techniques de modélisation mathématiques fondés sur l'analogie entre foule et liquide. Un des plus éminents experts dans le domaine aujourd'hui est Keith Still, professeur en « Crowd

science » à la Bucks New University⁴⁴. Auteur d'une thèse de doctorat en philosophie des mathématiques soutenue en 2000 et intitulée « Crowd dynamics » (Still, 2000), Still s'attache à développer un modèle prédictif des comportements de foule en lien avec l'environnement : « *The model treats every entity as an individual and it can simulate how people read and react to their environment in a variety of conditions, this allows the user to study a wide range of crowd dynamics in different geometries and highlights the interactions of the crowd with its environment. We demonstrate that the model runs in polynomial time and can be used to assess the limits of crowd safety during normal and emergency egress.* ». Très actif dans le consulting, il a créé la société Crowd dynamics dont l'activité consiste à accompagner des projets d'aménagements d'espaces devant recevoir du public, dans le domaine des grandes manifestations ou des projets architecturaux⁴⁵.



Source: Keith Still (2011)

Au double titre d'expert et de consultant, Keith Still a d'ailleurs été mandaté par les autorités allemandes pour produire une analyse de la catastrophe de la Love Parade de Duisburg. Son rapport, accessible en ligne⁴⁶, met l'accent sur la problématique des risques liés à la densité et la nécessité de disposer d'un « crowd management plan » à des fins d'optimisation des flux et de prévention des

⁴⁴ Voir son site internet personnel très fourni : <http://www.gkstill.com>

⁴⁵ voir le software « event planner »: <http://www.crowddynamics.com/products/event-planner.php>

⁴⁶ <http://www.derwesten-recherche.org/wp-content/uploads/2012/02/Still-Gutachten.pdf>.

Les spécialistes des crowd sciences viennent ainsi remettre en question le principe de l'irrationalité de la foule issue des premiers penseurs (voir chapitre 2) et nous permettent de tordre le cou à cette idée encore largement répandue que la source des accidents de foule serait un état de panique collective.

situations de trop forte compression. A partir des vidéos amateurs récoltés, il est en mesure d'évaluer une densité de 8 à 10 personnes par m² au moment de l'accident, alors que la mobilité de la foule est possible entre 2 et 4 personnes par m² et que la congestion commence à 5 personnes par m² (voir schéma ci-dessus). Dès lors, il n'est plus question d'optimisation des flux mais de tentative désespérée des membres qui la compose de s'échapper de cette foule devenue hostile : *« The noise, confusion and congestion are all factors which lead the crowd to seek escape from their immediate area. This is due to a perception of risk caused by lack of adequate crowd management and control. The situation was allowed to reach dangerous levels of congestion and the crowd reacts to the threat of excessive crowd pressure and tries to escape »* (points 2.19 et 3.20 in *Love Parade Incident, expert report, Still, 2011*). Il est important de noter ici le changement de paradigme opéré par les analyses actuelles sur le crowd management et les crowd sciences, à savoir que le critère de densité prime sur celui des comportements. Comme le dit clairement Keith Still dans un article du *Gardian* paru à l'occasion de l'anniversaire de la Love Parade le 20 juillet 2011 : *« People don't die because they panic, they're panicking because they're dying. It's easy to blame the crowd because its a faceless, indistinguishable blob. It takes balls to admit you've done something wrong. »*⁴⁷. Les manquements dans la gestion de foule qui ont généré la densité extrême à l'origine de l'accident de la Love Parade sont clairement mis en évidence dans les conclusions du rapport. Aucun « event plan » ou « safety concept » n'a été élaboré, de même qu'il n'y a eu aucune prise en compte de l'environnement (rampes, tunnels) et des difficultés de flux qui pourraient en découler en phase d'arrivée et de départ des participants de la part des organisateurs. Etudiant les plans du site et ses particularités, et notamment les aménagements effectués qui réduisent les axes d'accès et de sortie, Still établit après un rapide calcul qu'il était mathématiquement impossible de gérer la foule rassemblée : *« A simple mathematical process calculating the area of the ramp and identifying both the egress and ingress flow would have highlighted that the ramp area could not cope with the combined flows at the peak period »* (point 9.6).

Autre grand spécialiste de la modélisation mathématique des comportements de foule, Dirk Helbing, titulaire de la Chair of Sociology, in particular of Modeling and Simulation de l'ETH Zürich, s'est également penché sur le cas de la Love Parade dans un article récent, qui distingue le phénomène physique qui met en danger les individus au sein d'une foule dense des causes qui ont abouti à une telle situation de densité. Il en ressort deux éléments importants pour notre réflexion. Le premier est la notion de « crowd turbulence »

⁴⁷ <http://www.guardian.co.uk/music/2011/jul/20/love-parade-crowd-safety-crush?INTCMP=SRCH>

qui -associée à la densité - génère l'accident: « According to recent studies, it is often not the density alone that kills ('crushes') people, but the particular kind of dynamics that occurs when the density is so high that physical interaction between people inadvertently transfer forces from one body to another. Under such conditions, forces in the crowd can add up. Force chains may form, such that the directions and strengths of the forces acting on the body of an individual in the crowd are largely varying and hard to predict. As a consequence, an uncontrollable kind of collective dynamics occurs in the crowd, which is called 'crowd turbulence' or 'crowd quake'. The forces in this dynamical state of the crowd can cause various injuries (in particular of the chest, as in crowd crushes). They are so high that they cannot even be controlled by large numbers of police forces. Individuals can handle the situation even less. They are exposed to a large risk of losing balance and stumbling. Once people have fallen, they constitute obstacles to others and are en-dangered by others falling on top of them, since these can also not control their steps anymore as they wish. Hence, the surrounding people are likely to stumble as well, which creates a 'domino effect'. The resulting number of falling people may be large. This creates a heap of people, in which nobody can easily get back on their feet again. Those on the bottom have serious difficulties to breathe, and they are likely to suffocate if this state lasts too long, given the weight of others on their top. » (Helbing, Mukerji, 2012, p.18)

Le deuxième élément est l'enchaînement causal (et proprement social) qui explique comment l'accident (proprement physique) a été rendu possible. La foule trop dense, sujette aux turbulences mettant en danger ses membres, n'est pas une entité extérieure à qui peut être séparée du processus de sa constitution. La co-présence de ces individus à ce moment là, dans ce lieu ci et en situation de densité extrême ne doit rien au hasard ou au spontané. Elle est le produit d'un processus d'organisation, de planification et de gestion de cette manifestation qui s'est avéré créer une foule meurtrière. « The main danger are the laws of physics, not psychology » (ibid, p.34), « It is also important to understand that crowd behavior follows certain "laws of nature", which result from physical, physiological, psychological and social needs of humans such as sufficient space, food, water, and air, toilet facilities, feeling of safety, perceived progress towards the goal, information, communication, entertainment, etc. An insufficient consideration of such factors can promote disasters, particularly if shortcomings accumulate ». (ibid, p.35)

La catastrophe de la Love Parade vient en réalité consacrer les approches du crowd management appuyées sur les crowd studies dont Keith Still et Dirk Helbing sont deux des représentants les plus investis dans les contextes de grandes manifestations qui nous intéressent. Mêlant modélisation mathématique, physique des forces et même expérience de laboratoire sur le mode de la modélisation expérimentale des comportements (Moussaid 2011), ces recherches

cherchent à établir des modèles correspondant à l'auto-organisation « naturelle » au sein d'une foule, aux interactions physiques et aux stratégies d'évitement qui en découlent, à la dynamique des flux d'individus dans un espace aménagé. (Moussaïd, Helbing, Theraulaz, 2011). L'élaboration de ces connaissances permet d'établir des règles cognitives du comportement au sein d'une foule en fonction du nombre d'individus et de leur présence dans un contexte spatial donné. La finalité de ces travaux, inspirés d'une certaine forme d'écologie des comportements, est d'anticiper les problèmes de flux et de densité pouvant découler de la dynamique de foule et d'orienter en cela l'action des aménagistes et urbanistes. Appliqué au domaine des grandes manifestations, citons par exemple le travail du Dr. Tobias Kretz de l'entreprise PTV, visant à modéliser en 3 dimensions le comportement de la foule du festival allemand Das Fest en cas d'évacuation du site. Le résultat⁴⁸ est assez impressionnant⁴⁹.

4.3. PENSER LA FOULE POUR LA GERER

Nous ne sommes pas en mesure ici d'entrer dans les détails techniques et mathématiques de ces recherches sur la modélisation des flux et comportements de foule. Dans une approche inspirée des théories de la sociologie des sciences et techniques (Callon, Akrich, Latour, 2006), attentive à re-situer les objets de connaissance dans leur environnement social nous nous bornerons à noter que ces « sciences en action » (Latour 1989) se développent à la suite de catastrophes comme celles de Roskilde et du Heysel et sortent légitimées de l'accident de la Love Parade où la foule est apparue comme une entité problématique du point de vue de son rapport à l'espace. Car c'est bien d'espace dont il s'agit dans la question de la densité, du nombre de personnes par unité de mesure, du flux d'individus par unité de passage, analysée par les crowd scientists. L'enseignement principal que nous tirerons de ce survol des recherches menées sur ce thème est que l'espace est une composante fondamentale de la compréhension sociale des comportements de foule. Il convient par ailleurs de prendre acte que la gestion de foule aujourd'hui, avec l'irruption de catastrophes liés à l'organisation des grandes manifestations, devient un problème public. Après avoir été très fortement influencée par la psychologie des foules, la gestion des risques liés à la foule est aujourd'hui très influencée par les modélisations. Les connaissances qui se développent

⁴⁸ Visible dans cette vidéo de présentation: <http://www.youtube.com/watch?v=0I18JPtmTWo>

⁴⁹ Autre exemple: le projet de l'EPFL sur les flux de piétons dans les gares CFF : <http://blogs.epfl.ch/article/35295>

actuellement dans le domaine de la « gestion de foule » vont donc bien plus loin qu'un affinage des techniques de maintien de l'ordre d'inspiration policière.

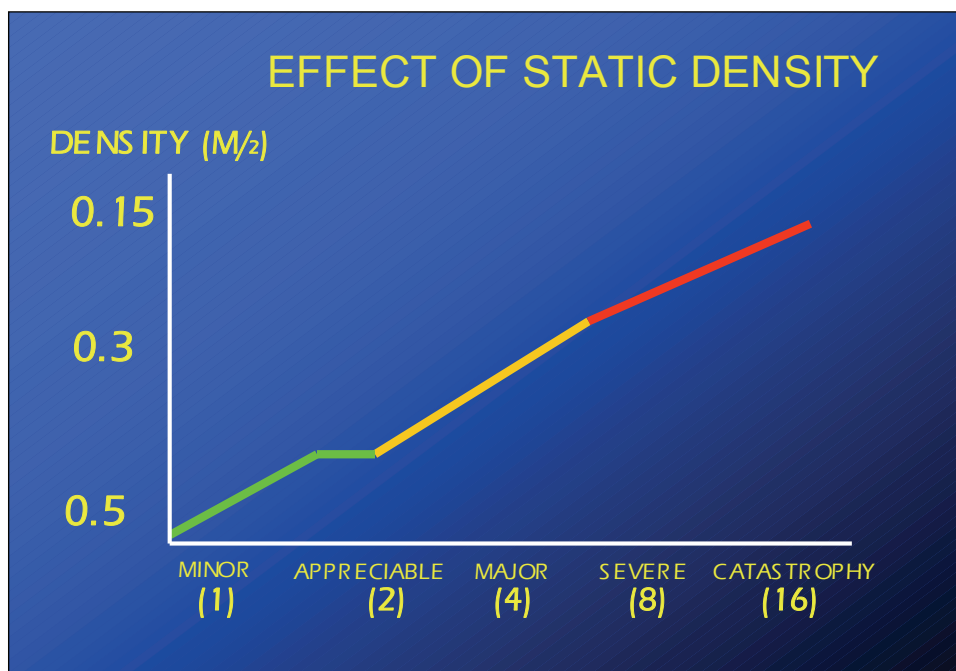
Nous résumerons ces axes contemporains de conception et d'élaboration de techniques de la foule par le tableau suivant. Ce tableau est à lire en colonnes dont chacune correspond à une manière de penser et de gérer la foule.

	Nombre	Densité	Instabilité
Enjeu	Flux	Mouvements	Comportement(s) Individu(s)
Risque	Blocage	Pression	Imitation
Conséquence	Saturation	Accident	Violence

La foule saisie en tant que nombre d'individus : la foule est ici pensée comme une somme d'unités véhiculaires, semblables et indistinctes. Le nombre transforme les individus présents en une entité liquide tandis qu'une logique de flux s'impose pour gérer la foule. L'enjeu consiste à optimiser la fluidité, éviter les « bouchons » qui se traduisent par une congestion, un frein à l'exigence de mobilité et de circulation de cette foule en mouvement. De nombreuses recherches actuelles en ingénierie du « crowd management » renvoient à cet enjeu d'optimiser les flux de publics⁵⁰. Il n'est d'ailleurs pas anodin de noter que l'approche ici développée sert également à modéliser des réseaux de transports routiers. Il s'agit en effet dans les deux cas de « fluidifier le trafic », éviter le risque de blocage et sa conséquence : la congestion. Cette approche a des accointances avec les théories de l'espace public de la sociologie urbaine dans le sens où la foule s'inscrit dans un environnement de pratiques orienté par principe vers la fluidité et le libre mouvement de déambulation.

⁵⁰ Voir entre autres Hoogendoorn, S., Bovy, P. (2000). Gas-kinetic modeling and simulation of pedestrian flows, *Transportation Research Record*, Vol. 1710, p. 28-36 et T. Robin, G. Antonini, M. Bierlaire and J. Cruz. *Specification, estimation and validation of a pedestrian walking behavior model*, in *Transportation Research Part B: Methodological*, vol. 43, num. 1, p. 36-56, 2009

La foule saisie en rapport avec la densité : il s'agit ici de penser la question du nombre d'individus rassemblés en rapport à un espace délimité et qui contraint l'occupation de l'espace. L'enjeu réside alors dans la gestion de l'écart entre les individus. Plus cet écart se réduit, plus la pression augmente du fait de la surface disponible et plus les conditions d'existence des individus se trouvent réduites. L'enjeu est alors la mise en mouvement de cette masse compacte, sur le modèle des « crowd turbulence » de Dirk Helbing, qui comportent le risque d'augmentation de la densité au delà du seuil de survie physique des individus: c'est alors l'accident, comme lors du Heysel, de Roskilde ou de la Love Parade. Comme l'indique Berlonghi : « A dense crowd is one in which individual physical movement is rapidly becoming less likely or possible due to the density of the crowd. People are attempting to move but they are either swept along with the movement of the crowd or are falling on top of each other. The results of this compression of people are fatalities and serious injuries due to suffocation » (Berlonghi, 1993).



Source: Mick Upton (2007)

Nous sommes ici dans le cas de situations exceptionnelles et non souhaitées, tant du point de vue du risque physique qu'elles font encourir aux individus que de celui de l'occupation de l'espace en commun, qui nécessite une forme de distance pour distinguer les individus et permettre leur mise en relation. Dans le cas contraire, une trop grande proximité génère l'indistinction entre individus, le sujet physique comme l'être social n'a alors plus de place pour exister. En ce sens,

l'accident de foule comme le totalitarisme sont donc deux formes de négation de l'individualité.

La foule comme entité instable saisie par les comportements : la question de la proximité et de la distance est également à l'œuvre lorsqu'il s'agit des problèmes posés par le comportement des individus au sein d'une foule. La proximité des corps inhérente au rassemblement peut avoir des effets performatifs (faire exister une foule atteste en un sens de l'existence d'une cause pour laquelle des individus se constituent en collectif). Dans le même temps, cette foule peut se délier quand la manifestation bascule dans l'émeute du fait de l'action de l'une de ses parties (exemple typique des black-blocs ou des casseurs dans les manifestations politiques). Une recomposition est alors à l'œuvre puisque ce changement de régime imposé par une partie peut constituer une proposition d'engagement ou d'adhésion pour des « suiveurs ». Le même phénomène est craint dans le cadre des rencontres sportives. Ce ne sont par ailleurs pas tant des groupes pré-déterminés et pré-existants à l'action qui posent problème mais la capacité d'agrégation d'individus au sein d'une foule qui vont basculer dans un régime d'action négatif non-planifié (du type basculement dans la violence) du fait de la dynamique situationnelle qui est mouvante. Cette approche, héritée des théories du comportement collectif et de la psychologie de la foule que nous avons déjà abordées, pose comme risque majeur l'imitation des comportements déviants du fait de la perte de rationalité et de libre arbitre des individus et le basculement dans la violence collective qui peut se traduire par des situations d'émeutes, d'agressions ou de déprédations.

A l'issue de ce parcours au travers de l'histoire, des théories et des modes de connaissances sur la foule, il est important de relever que les trois dimensions de la foule (nombre – densité – comportement) que nous identifions dans ce tableau ne sont pas exclusives les unes des autres. Elles correspondent en effet à des époques et des paradigmes différents mêlant des connaissances disciplinaires distinctes mais dont il est possible de distinguer les ramifications. Souvent centrées sur leur logique de saisie, elles alimentent des réflexions trop souvent parcellaires qui doivent être dépassées pour penser l'imbrication des trois dimensions de la foule qui va poser problème. En effet, et les différentes catastrophes que nous avons abordées l'attestent, c'est bien dans des circonstances données, en fonction du nombre de personnes présentes et de leurs caractéristiques sociales, eût égard à des caractéristiques de l'espace construit ou aménagé qui va influencer sur la densité et / ou offrir des prises aux comportements, qu'une configuration de situation va apparaître qui créera les

conditions favorables à la manifestation du(des) risque(s) lié(s) à la foule. Nous en tirerons plusieurs enseignements dans la réalisation de notre recherche et la définition de notre propre approche. Premièrement la foule constitue aujourd'hui de fait un problème public posé aux organisateurs de grandes manifestations, qui vont user des ressources (conceptuelles et pratiques) que nous avons identifiées pour y répondre. Le processus de problématisation (mise en problème) à laquelle donne lieu la foule est le résultat d'un travail de définition de cette entité et des risques qui y sont liés qui mérite une analyse approfondie. Deuxièmement, cette analyse des problèmes posés par la foule doit tenter de tenir ensemble les 3 entrées du tableau et ne pas dissocier la réflexion sur les risques liés aux rassemblements du contexte et de ce qui encadre la situation. Il convient en ce sens d'arriver à re-situer les enjeux liés à l'espace à l'incertitude proprement sociologique des situations afin de parvenir par exemple à restituer ces moments où la foule change d'état, bascule dans la liesse ou dans la violence.

Les approches actuelles de la foule se concentrent aujourd'hui soit sur les comportements, soit sur le nombre, soit sur la densité. Elles sont ainsi souvent très segmentées, au risque d'oublier la composante sociologique dans l'analyse. C'est cette composante que nous comptons remettre au centre de la saisie problématique non pas pour disqualifier les autres approches mais pour changer le regard sur l'objet, le regarder autrement pour tenter de rendre compte de sa complexité et des enjeux de compréhension qui précèdent l'action. Nous ne prétendons pas apporter de solutions ou de préconisations aux acteurs. Juste attirer leur attention sur des dimensions peu explorées du problème. Nous l'avons dit, la foule résiste, perdure mais en même temps les problématiques qu'elle pose s'actualisent, les techniques de gestion s'affinent au fur et à mesure que de nouvelles connaissances émergent. Nous voudrions contribuer modestement et à notre niveau à la production de nouvelles connaissances sur la foule au travers d'une approche sociologique et spatiale de la foule que nous allons maintenant préciser.

Chapitre 5 : La foule comme engagement public

Afin de récapituler les apports de notre réflexion jusqu'ici, nous pouvons dire que la foule - en tant qu'objet de compréhension théorique et en tant qu'objet de gestion pratique - se présente comme une entité plurielle, complexe, dont la saisie est loin d'être aisée. La récurrence des catastrophes liées à des contextes de foule, comme la pluralité d'approches théoriques pour les penser sont par ailleurs significatifs des difficultés à circonscrire le phénomène. Pendant longtemps, nous l'avons vu, la gestion de la sécurité des grandes manifestations a consisté à appliquer à la foule rassemblée des techniques de maintien de l'ordre. Il s'agit alors d'encadrer la situation pour qu'elle ne dégénère pas, selon le modèle du contrôle policier des manifestations de rue. Cette approche correspond à des techniques et des doctrines enseignées dans les écoles de police depuis bien longtemps. Elle correspond à une vision du « crowd control » censé garantir l'ordre public. Gérer la foule revient alors à la domestiquer en agissant notamment sur ses éléments perturbateurs ou sur ses leaders en évitant d'effet de contagion irrationnel. De nombreuses pratiques inspirées de cette approche sont encore visibles dans bien des rassemblements. Elle consistent globalement à intervenir en cas de désordre, à rappeler les participants « à l'ordre », à réguler les comportements considérés comme déviants ou inappropriés. Ce paradigme de la gestion de foule sur le mode du « crowd control » est directement inspiré d'une vision de la foule comme entité dangereuse héritée des théories sur la psychologie des foules. Dans le contexte des grandes manifestations que nous allons étudier, elle comprend deux limites fondamentales, tant intellectuelles que pratiques.

5.1. « RE-SOCIOLOGISER » L'ETUDE DES FOULES

Premièrement elle est bien souvent en décalage avec les aspirations et logiques d'action des acteurs. La participation à une grande manifestation est en effet un moment pensé et voulu comme festif par les organisateurs comme les participants. Les participants d'une grande manifestation rompent dès lors avec les attendus normatifs en terme d'usage de l'espace public, tant dans leurs interactions avec autrui que dans leur utilisation de l'environnement bâti ou aménagé (notamment le mobilier urbain). L'affirmation identitaire des supporters de football (pour prendre cet exemple), leur interpellation systématique des

passants, leur occupation bruyante et visible de l'espace public vont à l'encontre des règles d'anonymat et d'indifférence civile décrites par les sociologues de l'espace public urbain. Il faut comprendre l'importance de cette infraction au code de conduite dans l'espace public et les logiques d'action qui mènent à ces comportements pour être en mesure de les penser et de les gérer efficacement. Une volonté absolue de maîtrise et de contrôle de cette foule sur le mode du pur « policing » en prenant pour référentiel les règles habituelles de comportement ira à rebours des logiques d'action des participants et aboutira quasi mécaniquement à la confrontation. C'est ce qu'ont bien compris les policiers à Genève pendant l'Euro 2008 en faisant le choix tactique d'accompagner le débordement plutôt que de le réprimer. Cette adaptation au terrain a permis d'aboutir au compromis spatial permettant tout à la fois à la ville de continuer à vivre et aux supporters de fêter la victoire. Nous y reviendrons plus loin dans le cadre de notre étude cas.

Deuxièmement cette approche risque non seulement de produire des situations de conflit dans son propre domaine de compétence (la gestion des comportements, première colonne de notre matrice de saisie de la foule), mais se révèle surtout totalement dépourvue dans la gestion de foule qui engage les deux autres dimensions que sont le nombre et la densité. Seulement concentrée sur le crowd control, elle néglige complètement ce qui se joue en termes de déplacements et de rassemblements d'individus et des enjeux de fluidité et d'occupation de l'espace qui en résultent. C'est en fait une vision pourrait-on dire a-spatiale (qui en relève pas de l'espace, de même que ce qui est « an-historique » ne relève pas de l'histoire). Les approches en termes de gestion de foule (crowd management) vont venir combler une partie des limites de l'approche par le crowd control. Celles-ci s'intéressent à l'espace, en tant qu'il agit sur la foule qui l'occupe. La foule est alors pensée comme une interaction entre les individus rassemblés et l'espace qui leur est mis à disposition. Les spécialistes du crowd management vont se focaliser aux deux autres colonnes de notre matrice, en pensant la foule en termes de nombre et donc de fluidité et en termes de densité. Les crowd management studies vont s'intéresser au design des barrières, à l'aménagement des lieux et la façon dont ils favorisent des flux harmonieux (par exemple lors des entrées et sorties du site de la manifestation). Dans cette approche par le crowd management, l'espace est pris en compte ne l'est néanmoins uniquement en tant que ressource matérielle qui contraint ou favorise les pratiques. Il s'agit alors par l'aménagement de faire de l'espace un allié en lui donnant une forme favorisant les bons comportements (ceux

considérés comme « safe »). Nous aurons également l'occasion de développer ce point dans notre étude de cas sur le Paléo Festival de Nyon en lien avec les théories de la prévention situationnelle (Benbouzid 2011).

A une première approche qui rabat la problématique de la foule à des comportements psychologiques pathologiques (crowd control) en présupposant l'instabilité, la deuxième approche oppose la prédictibilité des comportements permettant la modélisation. Entre l'irrationnalité de la foule (qui ne peut donc pas être comprise ou expliquée et dont il s'agit de normaliser les excès) et la forme de déterminisme comportemental sous-jacente des crowd sciences (sur laquelle peut se fonder la modélisation mathématique), nous proposerons d'ouvrir une troisième voie qui serait celle de la compréhension sociologique de la foule en tant qu'elle s'accomplit pratiquement au travers une série d'actions qui ont du sens pour les acteurs qui y prennent part. Après avoir signalé l'importance tant dans le champ intellectuel que pratique des théories de la psychologie des foules et du comportement collectif, nous ouvrirons donc une nouvelle voie alternative à la réflexion sur le phénomène. En partant de l'idée que la foule ne donne pas lieu à une agrégation sur le mode de la fusion (mentale et comportementale) mais plutôt à une coordination (au sens de production d'un agir commun), nous chercherons à déplacer le regard sur les modes d'existence de la foule, en partant du principe que ceux-ci ne sont pas donnés d'emblée mais construits dans et par l'action. L'objet de notre recherche, les foules rassemblées lors de grandes manifestations et les risques qui y sont liés, va dès lors être l'objet d'un traitement particulier puisque nous allons nous en saisir, l'observer et finalement le faire exister autrement qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Notre approche consistera en effet à saisir la foule en tant qu'entité du monde social qui se constitue dans le même temps physiquement et socialement. Il s'agira donc de sortir de la foule comme abstraction quelque peu dé-incarnée socialement pour entrer dans une définition pragmatique de la foule comme constitution, agencement mettant en jeu une occupation éphémère mais dense de l'espace public.

Dans cette entreprise de saisie de l'objet à laquelle nous allons nous livrer, le principe consistera de sortir de l'idée de la foule comme une forme sociale naturelle qui existerait par delà le regard de ses analystes. Les théories élaborées sur la foule sont à chaque fois des regards posés sur l'objet qui lui donnent une consistance, un sens et qui finalement la font exister en tant que catégorie d'analyse et de pratique. Ainsi la foule analysée par la psychologie des foules et le comportement collectif est une construction sociale qui convertit la réalité observable du rassemblement physique d'individus en objet pouvant être étudié

en tant que tel. Focalisée sur le basculement dans la violence, elle fait exister une foule anxiogène qui constitue une menace pour l'ordre public. De même la foule modélisée par les crowd sciences est un artefact produit par le regard des chercheurs comme objet ajusté à leurs outils d'investigation. La foule est alors un aggloméré d'individus statiques ou en mouvement. En disant cela, nous sortons d'une conception de la connaissance comme regard extérieur posé sur un objet « déjà là ». Nous nous calons à l'inverse (dans une approche constructiviste inspirée de la sociologie des sciences) sur le principe qu'il n'y a pas d'existence de l'objet indépendamment du regard du chercheur. Cette épistémologie du travail scientifique est on ne peut plus clairement exprimée par Michel Callon dans sa vision de la recherche comme performance : « Cette vision du travail de recherche comme performance est évidemment à l'opposé des réalismes simples qui considèrent qu'il existe quelque chose qu'on appelle société et qui existe à distance du chercheur et dont il s'emploie à découvrir les règles de fonctionnement. Le sociologue ne dévoile pas : il représente, et son succès dépend de sa capacité à rendre robustes ses représentations. L'obtention de cette robustesse n'a rien à voir avec l'habileté rhétorique, elle suppose la mise en place d'équipements, d'outils qui parviennent à rendre durables les entités représentées : celles-ci, et c'est en cela que consiste l'effet de réalité, participent à la fabrication de leur propre identité à travers les instruments mobilisés. » (Callon, 1999, p.68).

Le point de départ de notre regard sur l'objet sera l'idée que la foule se donne à voir sociologiquement sous des états différents qu'il convient tout d'abord d'inventorier. Le premier état de la foule est celui de la co-présence simple. Elle n'est alors qu'un rassemblement, au sens où le définit Isaac Joseph comme « configuration de positions et de mouvements » propres à l'espace public par définition accessible à quiconque (Joseph, 1996). Ce premier niveau de composition de la foule est un stade initial nécessaire pour que l'objet existe. La foule est de fait consubstantielle du rassemblement d'individus dans l'espace public. Cet état préliminaire minimal de la foule est en soi un objet d'investigation pour les sciences sociales. Nombreuses sont les analyses des rassemblements dans l'espace public, décrivant les règles d'interactions ordinaires dans l'espace public sous la forme d'une éthologie de la coprésence entre « unités véhiculaires » (Goffman, 1973, p.21-33). Les rassemblements peuvent n'avoir d'autre motif que l'habiter urbain caractérisé par la densité et la nécessité de co-exister dans un même espace. Ils peuvent également avoir pour source l'organisation d'une grande manifestation, autrement dit être planifiés et organisés en tant que tels. C'est alors qu'intervient le travail de mise en forme de l'espace pour accueillir la foule rassemblée dont nous avons vu l'importance

dans le cas de la Love Parade. En effet, le rassemblement organisé et planifié va générer un afflux surnuméraire de personnes qu'il va s'agir de « gérer ». Le rassemblement n'est par ailleurs pas uniquement composé d'unités individuelles anonymes les unes aux autres. Il est possible et même probable comme l'indique Clark McPhail qu'il soit composé de groupes d'interconnaissance antérieure (amis, famille, connaissances,...)⁵¹. Le rassemblement n'est pas non plus composé d'individus tous orientés vers un même but. Dans le cas d'une manifestation, les motifs individuels de présence peuvent être très variés: intérêt pour le spectacle proposé, volonté de rencontre, invitation d'un tiers, etc. Le rassemblement est donc composé d'individus en situation de co-présence mais dans des régimes d'engagement dans l'action très divers. La foule est un rassemblement particulièrement hétérogène du point de vue des caractéristiques sociologiques de ses membres. Il peut certes être intéressant d'identifier des variables permettant d'anticiper les comportements prévisibles. C'est d'ailleurs une activité pratique très importante pour les gestionnaires de la sécurité : dessiner le profil prévisible de la foule (crowd profile) et interpréter ce profil en termes d'horizon d'attente de déroulement de la manifestation. Ainsi, du point de vue de la gestion de la sécurité, un concert de hip-hop, compte-tenu des caractéristiques sociales des participants attendus, sera classé plus « à risque » qu'un spectacle pour enfants. Les services sanitaires des manifestations disposent d'ailleurs d'un certain nombre d'outils d'évaluation du risque en fonction des caractéristiques d'une manifestation⁵². Pour autant, et les professionnels du secteur le savent, les analyses de risque ne sont pas équivalentes à des prédictions et la « réalité du terrain » peut s'avérer fort différente des attentes formulées en amont. Tous les concerts de hip-hop ne dégénèrent pas en bagarre rangée et un spectacle pour enfants peut donner lieu à des difficultés considérables de gestion (garantir un temps d'attente minimal, faire en sorte que chaque spectateur puisse voir le spectacle, accepter les remontrances des parents revendicateurs ou mécontents, communiquer avec la foule en cas d'incident, etc.). En clair tout n'est pas prévisible et la démarche de gestion des risques ne peut se fonder uniquement sur une évaluation du risque composé d'éléments d'appréciation extérieurs à la dynamique pratique de réalisation de la manifestation (nombre de personnes attendues, profil des spectateurs, etc.). Ce qui va être déterminant

⁵¹ voir : <http://illinois.edu/lb/article/72/20340>

⁵² Echelle de Maurer notamment, voir les directives pour l'organisation d'un service sanitaire lors des manifestations de l'Inter Association de Sauvetage suisse: http://www.ivrias.ch/cms/upload/RL_Veranstaltungen_03_F.pdf. Voir aussi : Ph. Reigner, J.-P. Randin, Organisation sanitaire en cas de rassemblement de foule, Revue médicale suisse, n° 2401, accessible en ligne : revue.medhyg.ch/article.php3?sid=22381

dans la question des risques liés à la foule, c'est tout autant les caractéristiques qui peuvent lui être attribuées *a priori* que les changements d'état de cette foule rassemblée, qui suit une logique qui ne peut s'expliquer uniquement à partir des différents profils des membres qui la compose.

La foule comme rassemblement va changer d'état lorsque qu'un événement va se produire en son sein qui va faire basculer le régime d'existence des individus rassemblés de la co-présence à la co-existence. Autrement dit quelque chose se produit qui va faire émerger la perception du commun de la part des membres qui composent la foule. Une catégorie d'événements possibles est la manifestation du risque lié à la fluidité qui va se traduire sous la forme d'une congestion. Un exemple de ce type de situation est le blocage aux entrées d'une manifestation, générant une forte attente. Là où la foule rassemblée se comportait avant le blocage de façon fluide va apparaître de la solidité, du compact. L'augmentation de la densité qui en découle va provoquer une prise de conscience par les individus de la solidarité qui les lie dans la situation. Tous sont alors soumis à un processus de concernement puissant puisqu'ils sont tous à la fois victimes et auteurs de la densité inconfortable qui s'installe. Chacun(e) va alors être en mesure de se rendre compte de l'épreuve que va consister ce rapprochement physique contraint qui a pour source la rupture de fluidité et la contrainte d'immobilité. Des réactions individuelles (reprises ou non collectivement) peuvent alors se faire jour du fait de ce changement d'état et faire basculer la situation de l'équilibre au déséquilibre, entraînant des difficultés de gestion grandissantes pour l'organisateur (malaises physiques, état de panique, mouvements d'humeur, manifestation de rébellion, tentatives de passage en force, etc.). Les catastrophes que nous avons évoquées (Heysel, Roskilde, Love Parade) sont autant de situations où la rassemblement s'est traduit par une conversion du rassemblement de foule en entité solide, créant une communauté de destin dans l'expérience du risque dont certains ont été les victimes. Dans le cadre de cette étude, nous prêterons une attention particulière au risque lié à ce premier changement d'état de la foule rassemblée du fait du défaut de fluidité et de l'augmentation de la densité. Nous aurons l'occasion de voir à l'oeuvre les dispositifs de fluidification de la foule que ce soit par le travail sur l'aménagement où sur la capacité de la part des organisateurs de grandes manifestations à mettre en place une veille attentive pour détecter les signes d'un changement d'état de la foule de manière à y apporter des actions régulatrices.

La source de ce changement d'état de la foule dans le passage de la co-présence à la co-existence est la conversion de celle-ci en public. Nous reprendrons ici comme point de départ de la réflexion la distinction entre les concepts de foule et de public opérée par R.E. Park pour qui « *le premier désigne une entité mouvante dans laquelle les individus fusionnent les uns avec les autres, et le second une collectivité sociale d'interaction* » comme le résume si bien Christian Ruby dans sa recension (Ruby, 2008). Comme nous l'avons précédemment annoncé, nous renoncerons à penser la foule comme fusion et nous concentrerons sur la foule en état de coordination entre individus. Le passage de la foule comme rassemblement en coordination d'individus formant une collectivité sociale d'interaction - c'est à dire un public au sens de Park - constitue en effet le point le plus important que nous aimerions discuter. C'est en effet bien moins la foule comme « simple » rassemblement qui nous intéressera ici que le changement d'état opéré par ce rassemblement lorsque la foule se transforme en public, lorsque - comme nous l'avons dit - « il se passe quelque chose ». Comme l'écrit Louis Quéré, « (...) *Le public se définit au départ en termes d'expérience partagée. Ce qui caractérise le public, c'est qu'il a ou fait une expérience ensemble.* » (Quéré, 2003, p.118). Au delà des risques qui y sont associés, une foule constitue aussi l'opportunité de voir advenir « en public » une émotion collective inédite, qui ne peut pas surgir en dehors du rassemblement alliant nombre, densité et coordination des comportements. Dans l'espace public urbain quotidien, la normativité des conventions bride l'expression de l'émotion. C'est pourquoi la liesse des supporters, l'enthousiasme des fans lors d'un concert font événement ou l'irruption d'une flash mob font événement⁵³. L'irruption de l'événement (support de l'expérience) a cette capacité unique d'opérer le passage de la foule en public, de provoquer une « réaction » au sens quasiment physique du terme. Le public peut en effet être chaud ou en effervescence, glacial ou anesthésié, mais quand il s'enthousiasme pour la prestation scénique d'un artiste, un moment quasiment mystique se produit. On dit alors de l'artiste qu'il a « trouvé son public ». Il a en fait contribué, par l'événement que constitue la qualité de sa prestation, à la foule de se réaliser comme public dans un registre de liesse. La liesse est une des modalités d'apparition du public. Revers de la médaille, la violence peut aussi naître de cette forme d'ontologie du public qui se donne à voir en situation. La bagarre, l'émeute, la rixe, l'agression ou simplement l'incivilité font exister un public à partir de la foule, parce qu'un point d'attention se crée

⁵³ Voir l'exemple de la flashmob à Chicago lors du passage du groupe Black Eyes Peas dans l'émission d'Oprah Winfrey du 8 septembre 2009 : http://www.dailymotion.com/video/xai3r3_black-eyed-peas-flash-mob-world-rec_music

qui fait prendre conscience aux individus rassemblés qu'il se passe quelque chose qu'ils sont en train de vivre en commun. Qu'ils soient acteurs ou spectateurs, les membres de la foule vont être affectés par cet événement. Dans la contexte des grandes manifestations que nous étudions, Boullier, Chevrier et Juguet développent une idée intéressante qui est celle des attracteurs censés « mobiliser l'attention » et « constituer un contenant, qui oriente les passions, les suscite et ne se contente pas seulement de canaliser les corps comme autant de molécules dans un tuyau » (Boullier et alii, 2012, p.46).

5.2. LE PUBLIC NAIT DE LA FOULE QUAND « IL SE PASSE QUELQUE CHOSE »

La conversion de la foule en public est donc rendue possible par l'existence d'un attracteur qui fait événement constitutif de l'expérience en commun, elle-même porteuse de vertus socialisatrices. Comme l'exprime très bien Quéré, « On peut aussi supposer que l'expérience eue ensemble est créatrice de lien: en effet, s'exposer ensemble à une oeuvre ou à un événement, ou endurer ensemble une épreuve, crée une certaine forme de lien, (...) disons le lien propre à une communauté de destin. » (Quéré, 2003, p.120). Un peu avant dans son texte, Quéré écrit également: « (...) Le public peut être caractérisé comme une communauté d'aventure: ce qu'il fait collectivement, à travers l'assistance à une représentation (qui peut être un jeu, une compétition), à l'interprétation d'une oeuvre ou à la présentation d'une fiction, voire à la visite d'une exposition, c'est parachever une configuration et s'exposer ensemble à quelque chose qui a le pouvoir d'affecter et de révéler. » (p.119). Avec Quéré, nous sommes très proches de la conception du public de John Dewey pour qui cette entité contient en germe le ferment démocratique dès lors que la prise en compte de la co-existence débouche sur une activité d'enquête et de délibération visant à définir les modalités du bien public (Dewey, 2003). Nous défendrons en effet l'idée que le public qui advient lors des grandes manifestations ne comporte pas seulement une dimension ludique ou purement émotionnelle mais qu'il renvoie à une forme d'anthropologie politique, d'expérience politique primaire qu'il convient de considérer comme telle. Nous y reviendrons. Il s'agit pour le moment de prendre acte du fait que le public qui émerge de la co-présence constitutive de la foule se constitue dans l'action et pas à partir d'un commun préalable. Comme le dit Joëlle Zask, éminente spécialiste de la philosophie pragmatiste de Dewey: « Aborder le problème de la formation d'un public à travers la question des savoirs et des pratiques requis suppose d'abandonner l'idée d'un accord ou d'une unité préalable. L'intérêt de la définition de Dewey vient du fait que l'accord n'est pas présupposé dans un public, mais éventuellement produit par lui. Un public est composé de publics au pluriel, et chaque

public comprend des individus dont les rôles, les fonctions, le statut ou les places qu'ils occupent sont singuliers. Cette diversité est manifeste lors des premiers moments de l'apparition d'un public. Dewey explique qu'un public apparaît involontairement, par accident : il arrive que les activités des uns affectent incidemment celles des autres de manière à les neutraliser, à les empêcher, à en ruiner les possibilités de succès» (Zask, 2008, p.177).

Cette description de l'apparition involontaire du public correspond bien à ce que nous cherchons à identifier s'agissant du changement d'état de la foule des grandes manifestations en public. Ce qui est en effet en jeu dans l'organisation de tels rassemblements, redisons-le, c'est l'avènement d'un régime de festivité. Or cette festivité ne peut advenir que si la foule ne se comporte pas seulement comme rassemblement d'individus passifs mais comme public actif. Cette forme de conversion de la foule en public correspond également à une mutation de ses membres du statut de spectateur à celui d'acteur. Celle-ci se concrétise et est rendue visible par la manifestation d'un agir, qui va selon les cas consister à encourager bruyamment son équipe, applaudir, crier, chanter, bref, manifester une présence tout autant qu'un intérêt pour le spectacle proposé. L'expression footballistique du « 12^{ème} homme », qui qualifie le public de supporters comme membre surnuméraire de l'équipe en capacité d'influer sur le résultat du match désigne bien cette horizon d'agissabilité des spectateurs dès lors qu'ils se muent en acteurs supporters. L'action supportrice est alors partie prenante de la situation, manifestant l'existence d'un acteur collectif qui s'extrait de l'amorphie de la foule pour manifester sa présence. De même les interpellations d'un chanteur lancées aux spectateurs devant lui lors de certains concerts (« Est-ce que vous êtes là? », « Faites du bruit ! ») participent de l'avènement de cette entité du public qui doit pour exister manifester sa présence. On le voit ici, nous prendrons le parti de considérer les situations où le public advient comme des situations d'actions collectives, en suivant le principe de Louis Quéré selon lequel *« la perspective présentée commande d'abord de ne pas rapporter l'action faite à un sujet collectif préexistant, mais d'en attribuer le caractère collectif à l'action elle-même, et de le considérer, tout comme le sujet, comme une modalité de celle-ci: c'est l'action qui est signifiée ou réalisée collectivement, ou ensemble (...). »* (Quéré, 2003, p.127).

5.3. LA PARTICIPATION AU PUBLIC DES GRANDES MANIFESTATION : UN ENGAGEMENT

Pour que le public advienne, il faut que les individus rassemblés acceptent de s'engager dans l'action. Il doivent alors faire acte d'engagement public (Ion, Peroni,1997), ou plutôt d'engagement « en public » (Quéré, 1990). La logique

d'organisation d'une grande manifestation est d'ailleurs tout entière tendue vers cette proposition d'engagement. Il s'agit de générer une attente, celle de la réalisation de la manifestation et du moment exceptionnel qu'elle va représenter. La communauté virtuelle des participants est à ce stade incitée à grossir (notamment par le marketing mis en place lors de la vente des billets), le public attendu est incité à s'apprêter pour l'occasion (comme par la mise en vente d'articles pour équiper les supporters avant l'Euro 2008), l'événement à venir fait l'objet de discussions sur les forums internet des organisateurs, ou dans les médias classiques. Un horizon d'attente se crée qui dessine les contours de l'avènement de ce public dont on espère qu'il sera à la hauteur de cette attente. Là est bien l'enjeu: que la foule rassemblée à l'occasion de la manifestation soit à la hauteur de la qualité événementielle annoncée et qu'elle se transforme en public festif, enthousiaste ou exubérant, autant de qualités qui lui sont a priori prêtées. On mesure alors la responsabilité des participants dont il est attendu qu'ils réalisent en acte et dans l'espace public urbain ce qui était attendu dans l'espace public médiatique. C'est en fait à eux que revient de faire de la grande manifestation ce qu'elle doit être: un événement. La manifestation réussie fait en réalité événement non pas parce qu'il s'y passe quelque chose d'imprévu mais au contraire parce que ce qui était attendu se réalise.

Le cas de l'Euro 2008 est à ce titre exemplaire. L'être supporter, avec ses attributs idéal-typiques (attitude, habillement, effets sonores et visuels), était le personnage central de la manifestation. Son apparition était guettée et son surgissement a suscité le contentement, notamment des médias qui se sont empressés d'en visibiliser quelques spécimens. Cette existence PUBLIQUE du supporter via les médias correspond à un engagement EN PUBLIC de la part d'individus dont l'action va opérer in situ la conversion de la foule en PUBLIC. Si l'engagement n'est pas médié *a priori*, il se déploie dans un espace public urbain qui est accessible directement non seulement aux personnes qui sont en situation de co-présence (qui constituent déjà un public de spectateurs directs de la « performance publique » qui leur est proposée) mais à l'ensemble des spectateurs potentiels à distance via le relai opéré par les médias dans l'espace public médiatique. L'engagement dont il est question est donc doublement public, si bien que les acteurs engagés sont alors en mesure d'opérer la connexion entre les deux espaces publics (de co-présence et de discussion) en montrant, en témoignant, en donnant à voir et à entendre leur engagement. Ce qui est montré dans les médias était en fait attendu, à savoir que les habitants de la ville, habituellement invisibles les uns aux autres, se rendent tout à coup visibles

sous la forme du supporter, en affichant ses appartenances, en manifestant son soutien, en exultant au moment du but et en paradant après la victoire. Il est attendu du supporter qu'il se réalise en actes en tant que tel, autrement dit qu'il interprète le répertoire d'action (Tilly, 1986) du supporter de façon convaincante, qu'il mobilise ses compétences de membre pour s'ajuster aux règles normatives de la pratique supportrice. La réalisation de cette prophétie sociale ne va pas sans risque ni quelques perturbations à l'ordre fonctionnel de la ville, comme nous le verrons dans notre étude de cas. Elle fait l'objet d'une préparation rigoureuse de la part des acteurs en charge de la sécurité publique (du public?). Les dispositifs de sécurité devront néanmoins composer avec cette attente de constitution du public sous le régime festif du supporter, intégrer la possibilité de constitution d'un public à partir de la foule rassemblée pour l'occasion. Pour que l'événement se réalise, les dispositifs de sécurité lors des grandes manifestations ont dès lors vocation à être débordés. Ils ont donc à penser dans leur logique rationnelle et dans leur ambiguïté.

5.4. L'ACCOMPLISSEMENT PRATIQUE DE LA FOULE EN PUBLIC

S'il est attendu des individus qu'il s'engagent publiquement dans l'espace public, il est également attendu que cet espace offre des prises⁵⁴ à la réalisation de cet engagement. Le public d'une grande manifestation se constitue dans et par l'action (publique) en interaction avec un environnement à la fois humain et non-humain, matériel et immatériel. D'où l'importance du travail de préparation de l'organisateur qui doit tout à la fois prévoir le dispositif technique permettant au spectacle d'avoir lieu mais aussi et surtout apprêter l'espace, prévoir son « mode d'emploi », incluant la définition de voies d'accès et de circulation, le zoning et le contrôle d'accès, le barriérage extérieur (délimitation du périmètre) et intérieur (espaces réservés). Toutes les mesures prises pour aménager l'espace, orienter les flux, garantir le confort des spectateurs tendent à faire advenir un public à partir de la foule rassemblée, public à même d'apprécier la prestation offerte, en tirer une bonne expérience. Une bonne partie de la gestion des

⁵⁴ Selon Christian Bessy et Francis Chateauraynaud, une prise n'est jamais donnée a priori, elle est « le produit d'une rencontre entre un dispositif porté par la ou les personnes engagées dans l'épreuve et un réseau de corps fournissant des saillances, des plis, des interstices », elle émerge des interactions entre les corps et les dispositifs, « comme les prises de l'escalade qui sortent des confrontations successives de l'alpiniste et de la paroi. La notion de prise décrit les relations entre les hommes et les choses dans les deux sens : au sens d'avoir prise sur, expression qui désigne souvent une ascendance de l'humain (actif, interactif, interrogatif) sur l'objet et son environnement (inerte, passif, construit) et au sens de donner prise à, formule qui permet d'accorder aux corps une irréductibilité » (Bessy, Chateauraynaud, 1995, p. 239).

risques passe par un aménagement qui oriente les comportements dans un sens favorable. Dans leur analyse (inspirée de Peter Sloterdijk) de la gestion de la sécurité des grandes manifestations comme climatisation, Boullier, Chevrier et Juguet développent l'idée que les grandes manifestations sont des dispositifs visant à « dérégler la climatisation » pour faire événement, ce qui se traduit par des dispositifs d'animation visant à chauffer le public, mettre de l'ambiance, bref créer des conditions favorables à l'apparition du public sous un mode d'intensité festive. Sous cet angle, ils conçoivent alors les dispositifs de sécurité comme des « circuits de refroidissement » permettant d'éviter l'explosion de la « bulle climatique ». Ces « prises sur la climatisation » sont de l'ordre de l'aménagement de l'espace et de la surveillance de la « température » grâce à des outils techniques de mesure et de régulation du climat, mais elles sont aussi de l'ordre des compétences des acteurs chargés de « refroidir une situation trop chaude qui menacerait de déborder » (op. cit., p.11), cette activité supposant une attention permanente aux « indices » d'un changement d'état du public qu'il s'agit de repérer, d'objectiver, d'évaluer et de traiter. Il s'agit alors toujours de gérer la qualité de la relation entre « refroidisseurs » et « chauffeurs » car « de leur compétence peut naître une situation d'insécurité ou non » (p.14). En particulier, le propre de la pratique de gestion de la sécurité des grandes manifestations revient à éviter le « choc thermique » issue d'un mauvais dosage dans les techniques de maintien de l'ordre (les auteurs prennent à ce titre l'exemple de la gestion de la fin de la manifestation et de l'évacuation du site). Si l'espace aménagé doit pouvoir intégrer des fonctions régulatrices du climat (Landauer, 2009), il doit également permettre à la situation attendue d'apparition du public festif d'advenir. Boullier, Chevrier et Juguet distinguent les notions de conteneur (l'espace du stade, le site de la manifestation, cadre bâti et « passif » en tant que tel, ne générant que de la foule à l'état de co-présence, un « non-lieu » ou un « espace sans qualités ») et de contenant, conteneur qui devient réceptacle actif, modifiant « l'état collectif des atomes corporels pour en faire un public », générant de la co-existence et offrant des prises à l'habiter (op. cit., p.53). Le contenant est un conteneur pourvu d'« attracteurs », ces fameux points de focalisation qui font événement et offrent des prises au public pour se réaliser en tant que tel.

Il nous faut pour finir sur ce point prendre en compte deux éléments importants. Le premier est que le passage de la foule en public va constituer une expérience, jamais totalement prévisible car dont l'issue est incertaine. En cela, cette situation correspond à la dimension d'instabilité de la foule que nous avons auparavant identifiée. C'est dans le temps de l'action que vont se déterminer les

acteurs, mais aussi le sens de l'action, l'interprétation de ses caractères saillants, éventuellement des risques qui lui sont associés. Le passage de la foule en public est le produit d'une expérience, l'expérimentation étant une forme de l'enquête chez Dewey pour qui elle « est la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié », (Dewey, 1993, p.160). Ce n'est qu'après l'affrontement entre groupes de supporters précédent ou suivant le match que les personnes parties prenantes interpellées seront identifiées comme « hooligans ». Cette identification est d'ailleurs à double sens: d'une part c'est leur engagement dans l'action les constitue au grand jour et par leurs actes qui permet de les identifier comme exemplaires de la catégorie et d'autre part c'est le traitement policier et juridique de leur cas qui va formaliser leur inscription (pour une durée variable selon les faits) dans le registre administratif des « hooligans » du fait de la mesure d'interdiction de stade qui leur a été par exemple assignée. Deuxième élément lié au premier: il n'est jamais possible de prévoir précisément où et quand la foule se transformera en public. L'existence du public étant liée à l'action et à la situation, elle est par définition de durée limitée, comme nous l'indique Louis Quéré: « Un tel public est cependant évanescent et éphémère, tout comme le sont les situations et leurs qualités. Ce qui est lié non seulement au caractère local et limité dans le temps des rassemblements et des spectacles, des représentations et des moments de réception, mais aussi au caractère temporellement limité des expériences: une traversée a un début et une fin. Une situation ou une « connexion d'événements » est, elle-aussi, limitée; elle a un début et une fin, et c'est à ce caractère limité que sont en partie dues ses qualités immédiates. Ces qualités peuvent être anticipées, et c'est une telle anticipation qui incite à intervenir sur un cours d'événement ou sur le développement d'une situation, et à tenter de la prévenir ou de le modifier, sans toutefois qu'un contrôle complet soit possible, car il demeure une part importante de contingence. » (Quéré, 2003. p.123).

Voilà donc ce qui rend l'activité de gestion de foule particulièrement délicate. Selon les caractéristiques de la situation, le public peut naître de la foule (ou pas) sous une forme positive (ou négative) et pour une durée dont il n'est pas possible a priori de déterminer l'étendue. Ajoutons à cela que les situations étant par définition mouvantes, les formes d'apparition du public sont de même instables et susceptibles de basculements en permanence. Tout n'est donc pas prévisible et il persiste une incertitude sur l'adéquation du dispositif d'accueil mis en place à la dynamique de déroulement de la manifestation qui par elle-même est difficile à prévoir. Ce qui fait événement c'est la constitution d'un public avec

une intensité particulière, dont la qualité positive et négative n'est pas donnée d'emblée. Si cette instabilité liée à la foule et à sa capacité à se réaliser comme public dans un sens positif ou négatif génère de l'incertitude et du risque, elle constitue également l'opportunité de faire advenir un régime d'exception qui fera le sel de l'expérience. La liesse collective après la victoire de l'équipe d'Espagne à l'Euro 2008 ou la « *note bleue* » du musicien de jazz (Boullier, 2010, p.31)⁵⁵ sont des moments où l'expérience partagée est unique donc précieuse, rassemblant en un même élan ceux qui sont en situation de co-présence « ici et maintenant ». L'incertitude liée aux grandes manifestations tient au fait qu'on ne sait jamais quand va survenir ce moment de grâce ni même s'il va se produire. C'est sans doute ce qui explique dans une forme d'anthropologie politique la persistance ces grands rassemblements: l'expérience de ce moment vécu en commun est irremplaçable, il ne peut être vécu à distance (devant sa TV pour un match, en regardant le DVD d'un concert). Il implique une présence, une implication physique, corporelle dans l'action pour donner sa pleine mesure. Si l'on relie ces considérations avec les caractéristiques de notre époque, on prend la mesure de la pertinence de notre objet « grandes manifestations ». En ces temps où nos sociétés occidentales contemporaines semblent minées par l'individualisme et le replis sur soi, les grandes manifestations constituent une exception, une forme incongrue de volonté d'être-ensemble pour vivre une expérience intense, précisément parce qu'elle est partagée avec d'autres. C'est ce qui fait l'attrait d'aller dans une Public Viewing Area pour regarder un match de foot de l'Euro (plutôt que de le regarder à la TV) ou d'acheter une place de festival pour aller assister à des concerts (plutôt que d'écouter le disque d'un artiste). L'engouement permanent pour ce type d'activité (malgré la baisse des ventes de disque, les billets de concert se vendent toujours bien) amène, au delà de considérations économiques, à poser des questions sociologiques de fond sur le rapport de l'individu contemporain à ses semblables et sur la supposée désaffection vis-à-vis des projets collectifs. Les caractéristiques des grandes manifestations que nous évoquons dans ce travail (dimension ludique, intense, éphémère) et ce qu'elles induisent en termes de pratiques sociales par les participants nous ouvrent donc en creux sur des pistes de réflexion autour des aspirations en termes d'expériences collectives des individus d'aujourd'hui. Il s'agit là de questions éminemment politiques, ce d'autant plus qu'elles font échos aux travaux actuels sur le rapport au projet politique et à l'engagement

⁵⁵ « *Cette note fantôme, impossible à marquer sur une partition, est une émotion* », selon la définition qu'en donne la chanteuse Norah Jones. Voir http://www.lexpress.fr/culture/musique/jazz/le-beau-label_490116.html

militant (Ion, 1997, 2001, 2012 ; Ion, Frangiadakis, Viot, 2005) qui s'oriente tendanciellement vers des causes et des manières de militer axés 1- sur l'intensité de l'expérience militante tout autant que sur le partage d'une cause commune (voir les sociabilités militantes) et 2- sur le caractère éphémère et donc réversible des appartenances ou des soutiens. L'engagement public que constitue la participation à une grande manifestation et l'horizon de constitution d'un public comme état de co-existence ou d'être en commun entre individus liés ensemble par leur action peut alors être vu comme une forme de subjectivation politique (Tassin, 1997). On le comprendra donc, le cadre d'analyse des grandes manifestations a tout à gagner à élargir la focale et à saisir l'objet comme une activité sociale d'une part légitime (et non de niche) mais aussi révélatrice, au sens de témoignage situé du rapport contemporain à l'être-ensemble, au partage d'expérience collective et à l'intensité attendue de celle-ci. Ce faisant, l'analyse des risques et des conditions de gestion de la sécurité des grandes manifestations comporte un enjeu fort en termes d'identification des conditions de félicité d'un vivre-ensemble intense et fédérateur.

Chapitre 6 : Approche méthodologique

Après avoir circonscrit notre objet en le définissant et en essayant de porter sur lui un regard théorique original, le moment est venu de préciser le mode de saisie méthodologique que nous allons adopter. Pour cela, il allons résumer en 12 points ce qui selon nous caractérise la foule des grandes manifestations pour ensuite être en mesure de démontrer l'adéquation du dispositif de recueil de données empiriques à ces caractéristiques.

- 1- La foule des grandes manifestations est un rassemblement d'individus dans un espace dédié
- 2- Qu'il soit juridiquement privé ou public, cet espace est un espace de co-présence et d'interactions dynamiques et émotionnellement intenses
- 3- Le rassemblement de foule est une entité plurielle, elle se constitue dans des contextes et des occasions diverses et sa composition est sociologiquement hétérogène
- 4- En tant que rassemblement dense dans un espace dédié d'individus hétérogènes et soumis à des interactions fortes, la foule des grandes manifestations est une entité potentiellement instable, et donc porteuse de risque
- 5- L'instabilité de la foule est liée à ses caractéristiques mouvantes qui s'organisent autour d'une double dialectique: fluidité - solidité d'un côté, liesse et violence de l'autre
- 6- Selon le contexte (historique, spatial, social) et les caractéristiques de la situation (dynamique interactionnelle et relations à l'environnement), la foule va subir des changements d'état qui vont influencer sur sa dynamique
- 7- La participation à une grande manifestation suppose un engagement public au sein d'une foule dans laquelle l'individu va se donner à voir
- 8- C'est dans ce mouvement de mise en visibilité publique que les participants vont se constituer en tant que public en passant de la co-présence à l'expérience en commun
- 9- La réalisation de la foule en tant que public est toujours située, elle est le résultat d'un accomplissement pratique
- 10- Les apparitions du public sont toujours éphémères car liées aux caractéristiques des situations. Si la situation change (par exemple par

l'apparition d'un nouvel acteur ou d'un attracteur inédit), l'état du public peut changer et basculer

11- Le public se constitue de façon positive ou négative à partir du rassemblement de foule dans et par l'action indexée à une situation

12- Il n'est pas possible de savoir précisément à l'avance où, quand et sous quelle forme le public va advenir.

Les différents points que nous venons de mettre en avant fondent l'intrigue sociologique que nous aimerions travailler empiriquement. Comment saisir les risques liés aux changements d'états de la foule et cerner dans ce contexte les modalités d'apparition du public des grandes manifestations? Dès lors que l'avènement de ce public est lié à une action « en public », il ne peut selon nous être saisi autrement que de façon dynamique et dans l'action. Cette caractéristique de l'objet nous enjoint donc à nous intéresser de près à la dynamique situationnelle qui ne peut être perçue autrement que par une observation directe⁵⁶. L'approche de l'objet consistera donc à penser la grande manifestation comme une réalisation pratique se donnant à voir dans la succession de séquences d'action dont il conviendra d'observer l'organisation sociale. Il s'agira donc de prêter attention au travail des acteurs engagés dans la grande manifestation pour actualiser son cadre d'accomplissement, se coordonner, interagir dans un travail de production de sens de ce qui arrive, le tout encadré par des places, des rôles, des statuts, des attentes différentes. Ce qui est important, et ce qui fait selon nous la pertinence de cette approche par rapport aux caractéristiques de l'objet, c'est cette conception de l'action dans l'ethnométhodologie à la fois comme espace d'accomplissement pratique et comme lieu où se constituent les collectifs. Nous insisterons donc dans le cadre de ce travail sur l'intérêt pour ce qui se passe dans et par l'action, à sa dynamique et à la façon dont elle met à l'épreuve les attentes de sens envers l'événement.

6.1. OBSERVER L'ACCOMPLISSEMENT PRATIQUE DE L'ACTION

De manière fondamentale, l'identification de l'objet et du dispositif méthodologique qui lui est ajusté nous oriente déjà vers une posture épistémologique à expliciter. La réflexion théorique qui nous anime se fonde en

⁵⁶ Pour une synthèse des méthodes d'observation empirique en sociologie, voir Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris : La Découverte (Repères) et Beaud S, Weber F. , *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte 2003. Pour un développement récent plus théorique, voir Cefaï Daniel (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris, Editions de l'EHESS.

effet sur une attention particulière à la façon dont les acteurs produisent, dans le temps même du déroulement de l'action, un mode de connaissance pratique qui les amènent à procéder à des ajustements en situation. La grande manifestation nous semble en ce sens à considérer dans une perspective phénoménologique comme une entité qui va se donner à voir dans sa réalisation et dans sa dynamique. Nous nous situons ici clairement dans une proximité avec l'analyse ethnométhodologique qui prône une attention à la façon dont les acteurs produisent, dans le temps même du déroulement de l'action, un mode de connaissance pratique dont ils sont compétents à rendre compte (accountability) : *“Dans la sociologie de Garfinkel, l'action est conçue comme indissociablement liée à ce travail de compréhension que tout individu, savant ou ordinaire, doit mettre en œuvre afin d'assurer la continuité des activités pratiques auxquelles il participe. (...) L'action ne peut donc être expliquée ni de manière causale, ni de manière cognitive mais de manière processuelle.”* (Ogien, 2007). Deux éléments importants peuvent être soulignés dans cette citation: premièrement la posture de recherche du sociologue dans la relation entre connaissance savante et ordinaire, et deuxièmement l'intérêt porté à l'action comme accomplissement pratique. Sur le premier point, nous défendons l'idée que le sociologue à tout à gagner pour rendre compte des phénomènes sociaux qu'il étudie de tenir compte du sens de l'action construit par les acteurs eux-mêmes. Nous serons ainsi très attentifs à éviter tout jugement normatif ou position de surplomb pour comprendre les raisons qu'on les acteurs d'agir comme ils le font. Nous nous adosserons ici une fois de plus à la conception de Michel Callon lorsqu'il écrit: *«Ce qui caractérisait jadis le savoir-faire du sociologue sert désormais à définir l'acteur qui se dote d'outils lui permettant de reconstituer ces trames invisibles et d'agir sur (avec) elles. Les questions, généralement qualifiées de théoriques, que le sociologue se posait, voilà qu'on découvre que certains acteurs se les posent, et que c'est parce qu'ils se les posent que ces questions ont des réponses : celles, pratiques, inventées et sanctionnées, dans le cours de l'action elle-même. Le sociologue n'est plus celui qui fait apparaître des explications cachées. Il laisse les acteurs construire leurs identités et les négocier avec d'autres acteurs, inventer de nouvelles formes d'organisation, s'interroger sur les conséquences attendues ou non de leurs actions, et il s'efforce de restituer les mécanismes complexes, changeants, foisonnants qui permettent aux acteurs de parvenir à leurs fins. Il participe avec ses propres outils à l'entreprise réflexive, et c'est précisément cette participation qui lui permet à la fois de produire des connaissances et de contribuer à la performance continue du social»* (op. cit., p.71). S'agissant du deuxième point, la manifestation publique semble en fait devoir être considérée dans une perspective phénoménologique comme une entité qui va se donner à voir dans sa réalisation et dans sa dynamique. L'objet étant en lui même dynamique

(temporalisé), il se prête donc selon nous particulièrement bien à une saisie de ce type. L'accomplissement pratique de la grande manifestation est par ailleurs indissociable de sa qualité publique. Le déploiement de l'événement s'opère dans l'espace public, entendu comme scène d'apparition d'entités du monde social, Comme l'exprime Michel Peroni : « *L'espace public dont il est question désigne cette scène d'apparition sur laquelle les entités sociales prennent forme et acquièrent la qualité de réalités phénoménales, par l'effet et l'effectivité de médiations publiques ainsi que par la réception par un public. On est ici dans le dépassement relatif des deux conceptions de l'espace public d'un côté comme espace de circulation, de l'autre comme espace de communication. Comme l'énonce Louis Quéré, l'espace public est à entendre comme « le cadre toujours déjà donné et néanmoins à recomposer à nouveau frais dans chaque situation, dans lequel les actions et les paroles, les événements et les personnes, les situations et les relations acquièrent, en tant que réalités phénoménales, leur individualité et leur socialité, leur intellegibilité et leur objectivité.* » (Peroni, 2000, p.131). Ce regard particulier porté sur l'objet oriente dès lors le dispositif de saisie empirique vers le moment de cet accomplissement pratique de la manifestation. Sans négliger la préparation de celle-ci, phase cruciale où s'élabore le projet, notre attention se portera donc également et avant tout sur le déroulement pratique des actions.

Pour les acteurs en charge de l'organisation de la grande manifestation, l'horizon est la réalisation de l'événement, et s'agissant de la gestion de la sécurité, il l'importe que l'événement se réalise bien, autrement dit qu'il se déroule dans le cadre prévu, sans incident majeur. Les organisateurs⁵⁷ vont donc déployer une grosse activité à l'identification des risques, à leur estimation et à leur management par la conception de procédures et la mise en place de dispositifs de sécurité. Dans le cadre de notre recherche sur l'Euro 2008 de football à Genève, il nous est vite apparu fondamental d'appréhender la mise à l'épreuve de cette saisie du risque par les acteurs dans les conditions pratiques dans lesquelles se déroule l'événement, car la meilleure gestion des risques ne met pas à l'abri de l'imprévu (par définition imprévisible). Dans la mise en pratique des concepts de sécurité, les acteurs sont soumis à l'obligation de composer avec les contingences pratiques des situations, donc à faire preuve de souplesse pour accompagner le bon déroulement de la manifestation et ne pas être un frein à celle-ci. C'est de nouveau pourquoi, en complément des entretiens réalisés en phase préparatoire et de bilan, il nous est apparu

⁵⁷ Pris au sens large, la « communauté pertinente » des acteurs à inclure à l'enquête étant en elle-même un dérivé de l'exploration empirique, voir Denis Segrestin, Les communautés pertinentes de l'action collective: canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France, in: Revue française de sociologie. 1980, 21-2. pp. 171-202.

fondamental du point de vue méthodologique de réaliser des observations *in situ* dans le temps de l'événement. Ces trois moments de l'analyse (avant pendant, après la manifestation) correspondent à des modes de saisies de l'objet qu'il convient de combiner efficacement afin d'accéder à la manière dont les acteurs composent entre différents ordres à l'intérieur d'un cadre d'action par définition instable du fait de l'inédit de l'événement et de son déroulement incertain.

6.2. SAISIR L'ACTION PAR L'OBSERVATION VIDEO

Notre stratégie d'observation a consisté à passer le maximum de temps sur le terrain afin de d'identifier certains signes, de les apprivoiser et d'être en mesure de repérer ce qui fait événement dans la pratique et donc est révélateur d'un élément à prendre en compte voir corriger pour que la manifestation continue à bien se dérouler⁵⁸. La façon d'aborder le terrain a alors consisté à observer la manifestation, à se donner accès au déroulement de l'action, à décrire comment les personnes entrent en interaction, en particulier entre groupes de supporters d'équipes opposées et entre les supporters et les représentants de l'ordre. Ce type d'enquête micro-sociologique, si elle s'adosse à une tradition bien établie en sociologie et en ethnologie, oblige néanmoins à reconsidérer à chaque fois qu'il en est fait usage la place de l'observateur et de ses outils d'observation. Observer une manifestation festive est une expérience de recherche particulière en cela que l'observateur est plus que jamais « partie intégrante de l'objet d'étude » (Laplantine, 1987), qu'il se doit de se fondre dans la pratique, de s'immerger dans un monde saturé de bruits, d'odeurs, de goûts (de la bière comme des nourritures exotiques vendues sur le site de la manifestation) et de vivre au rythme de la manifestation (les matchs de la manifestation étaient programmés chaque soir ou presque durant les trois semaines d'enquête sur l'Euro 2008). Si l'ensemble des sens de l'observateur se trouvent mobilisés dans cette exploration véritablement corporelle du phénomène, il en est un qui constitue l'outil principal de l'observation : la vue. Voir les pratiques, en être témoin pour en éprouver la texture, est une expérience que les outils techniques actuels de la photographie et de la vidéo permettent

⁵⁸ L'enquête sur l'Euro 2008 de football à Genève s'est déroulée dans le cadre d'une recherche collective (« Aménagements publics éphémères et gestion du risque : le territoire sécurisé des grandes manifestations », sous la direction de V. November et V. Kaufmann, financement FIFA – EPFL, 2008-2009). L'équipe d'observateurs constituée pour l'occasion (5 chercheurs en parallèle) qui nous a permis de recueillir un volume important de données collectées durant quelque 700 heures d'observations cumulées.

de répliquer à l'infini. Dans le cadre de cette recherche, nous avons fait grand usage de la captation audio-visuelle qui ne s'est pas limitée à une illustration de l'observation. Il a institué un découplage précieux entre la personne de l'observateur, son implication dans l'action, les effets émotionnels (heureusement éphémères) de celle-ci et le recueil de données pérennes pour l'analyse. Le regard de l'observateur et l'œil de la caméra offrent ainsi, par leurs différents niveaux de saisie, une complémentarité dans la production de données, dont nous avons rendu compte dans un article paru en ligne s'appuyant sur des images captées et des extraits du journal de terrain tenus durant l'enquête sur l'Euro 2008⁵⁹.

L'architecture ample de notre enquête nous permet de situer plus spécifiquement l'apport et les limites de l'usage de la vidéo dans l'observation. Cette dernière accompagne en effet particulier bien la description et facilite l'analyse d'un ensemble de phénomènes situés. Elle permet de saisir la manifestation publique dans son moment phénoménologique comme entité qui se donne à voir dans sa réalisation et dans sa dynamique. C'est plus précisément d'ailleurs, comme on va le voir, pour saisir cette dynamique, c'est-à-dire le rythme des intervenants, les moments de troubles et de basculement en cours d'action que l'usage de la vidéo s'avère un allié précieux du travail d'observation. Elle nous a permis ainsi de restituer les ajustements autour des comportements « exceptionnels » rendus possibles par la suspension éphémère des grammaires citadines. Si l'on se concentre ici sur le seul usage de la vidéo, il est important d'insister sur le nécessaire découplage entre l'implication de l'observateur et le recueil de données. En effet, la situation d'observation immergée – où l'on cherche du regard la situation pertinente en suivant la foule – renforce un effet indésirable de l'usage de la vidéo qu'il importe de chercher à prévenir en accord avec nos postulats théoriques. Comme le souligne Marc Breviglieri à la suite d'Albert Piette, l'œil dans le viseur a tendance à se focaliser sur les éléments « majeurs et pertinents » de l'action tendant ainsi à offrir d'emblée une trame narrative au spectateur (à la manière dont la caméra peut filmer à tour de rôle les locuteurs dans un dialogue) (Breviglieri, 1999, p.69). Dès lors, elle risque de laisser échapper les éléments de « détail » qui constituent le « mode mineur » de la situation. Ces éléments s'avèrent pourtant souvent essentiels pour saisir et analyser ce qui se situe en deçà du cadrage intentionnel

⁵⁹ voir Pascal Viot, Luca Pattaroni, Jérôme Berthoud, 2010. « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Éléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels ». *ethnographiques.org*, Numéro 21, novembre 2010, en ligne: <http://www.ethnographiques.org/2010/Viot,Pattaroni,Berthoud>

par les acteurs et qui néanmoins participe de la séquence d'action en particulier en lui conférant une certaine « tonalité ». Afin de respecter l'exigence « de fixité », chère à l'ethnographie du détail, l'idée serait d'utiliser une caméra fixe doté d'un grand angle, permettant ainsi de saisir les « éléments furtifs et diffus situés à la périphérie du cadre de l'action » (ibid, p.170).

Dans le cadre de notre recherche, cette condition était intenable du fait de notre objet mouvant et de l'impossibilité de déterminer préalablement l'endroit exact où se dérouleront les interactions pertinentes. Pour tenter de pallier à ces problèmes, nous avons travaillé sur un repérage préalable des lieux susceptibles d'offrir des situations intéressantes. Ainsi, les premiers jours d'observation ont été utilisés à définir les moments (sortie de match), lieux (nœuds urbains) et situations (groupes de supporters venant à la rencontre) propices à un éventuel débordement ou, de manière plus générale, à une action supportrice. D'autre part, dans le suivi des situations, nous nous sommes évertués de nous tenir à distance de l'action et de « balayer » la situation avec la caméra. Une dernière exigence doit être respectée afin de faire de l'observation du détail, celle de « continuité ». Nous partageons l'avis de Breviglieri selon qui il est important de filmer « sans discontinuité » et « toujours un peu plus », afin de capturer également les éléments qui précèdent et se succèdent la scène que l'observateur avait initialement recherché à observer (ibid, p.171). Les séquences vidéo retenues découlent, comme on le verra, du travail d'identification préalable et de l'enregistrement « élargi » des scènes d'observations. Elles offrent à chaque fois des « détails mineurs » qui enrichissent notre compréhension de la dynamique des interactions en jeu. Finalement, la tenue d'un journal de terrain permettait aussi d'accentuer l'écart entre le niveau de saisie de l'observateur et celle de l'œil de la caméra.

Nous allons donc tenter, dans le cadre de l'exploration empirique de l'objet, de focaliser notre attention sur les changements d'état de la foule et les éléments saillants de la situation qui font événement et permettent au public de se former. Nous n'entendons pas néanmoins nous en tenir à une simple description de l'action et de sa logique interne. Ce que donne à voir l'observation ne constitue en effet pas, à notre avis, le tout de la matière à analyser comme pourrait le laisser parfois entendre certaines approches ethnométhodologiques radicales, pour lesquelles l'observation minutieuse de l'ordre en situation suffit pour en épuiser le sens. A l'arrière-plan théorique de cette dernière remarque se tient bien entendu le vaste débat sur la théorie de l'action et le sens attribué aux « situations ». Nous inscrivant dans une perspective de sociologie pragmatique,

nous défendons l'idée qu'il est nécessaire de faire un double détour hors de la situation pour saisir les appuis conventionnels qui s'y trouvent (Dodier, 1993). Le premier détour permet de penser en amont la genèse des dispositifs matériels spécifiques – des prises - qui guident et encadrent le cours d'action (registre du plan). Le deuxième détour - étroitement lié au premier mais qui peut entraîner vers d'autres lieux d'enquête - concerne la genèse des appuis normatifs qui guident le jugement sur l' « action qui convient » dans la situation (registre de la justification). Seul ce double détour permet de comprendre à la fois l'émergence d'une grammaire « éphémère » de l'espace public où le débordement est toléré voire « encouragé » et la mise en place des dispositifs inédits de régulation. Le dispositif méthodologique mis en place lors de notre enquête visait à nous permettre de saisir dans un même cadre empirique et théorique toute l'épaisseur de la manifestation depuis sa projection formalisée jusqu'à la façon dont les acteurs produisent, dans le temps même du déroulement de l'action, un mode de connaissance pratique qui les amène à procéder à des ajustements en situation. Nous avons ainsi travaillé sur trois registres d'analyse principaux impliquant à chaque fois d'autres outils méthodologiques :

- 1- Le registre de la justification : ce registre renvoie au travail de légitimation de la manifestation par l'énonciation des qualités et des formes de la « bonne » manifestation. L'enquête consiste ici à recueillir les justifications et les critiques de la manifestation à venir au travers de l'analyse de la presse, des documents officiels et des entretiens avec les décideurs.
- 2- Le registre du plan: ce registre renvoie à la planification de la manifestation et à son inscription dans l'ordre formel de la ville. L'enquête consiste à ce moment à recueillir les repères formels et les justifications à l'aide d'entretien auprès des « responsables » et la collecte des traces objectivées (cartes, organigrammes, instructions, principes d'intervention).
- 3- Le registre de la situation : ce registre renvoie au déroulement de la manifestation elle-même et aux multiples ajustements en situation. L'enquête consiste à ce moment à observer les ajustements en situations ou encore à recueillir en entretien les témoignages portant sur les troubles et les tensions vécues.

L'idée que nous développerons est celle qu'une grande manifestation, de par les caractéristiques de son inscription temporelle et spatiale, constitue tout autant un horizon d'attente (l'avant) qu'un accomplissement pratique (le pendant). Comme nous l'avons signalé, l'objet « manifestations festives » se caractérise par sa dimension éphémère et par la pluralité de temporalités qui le

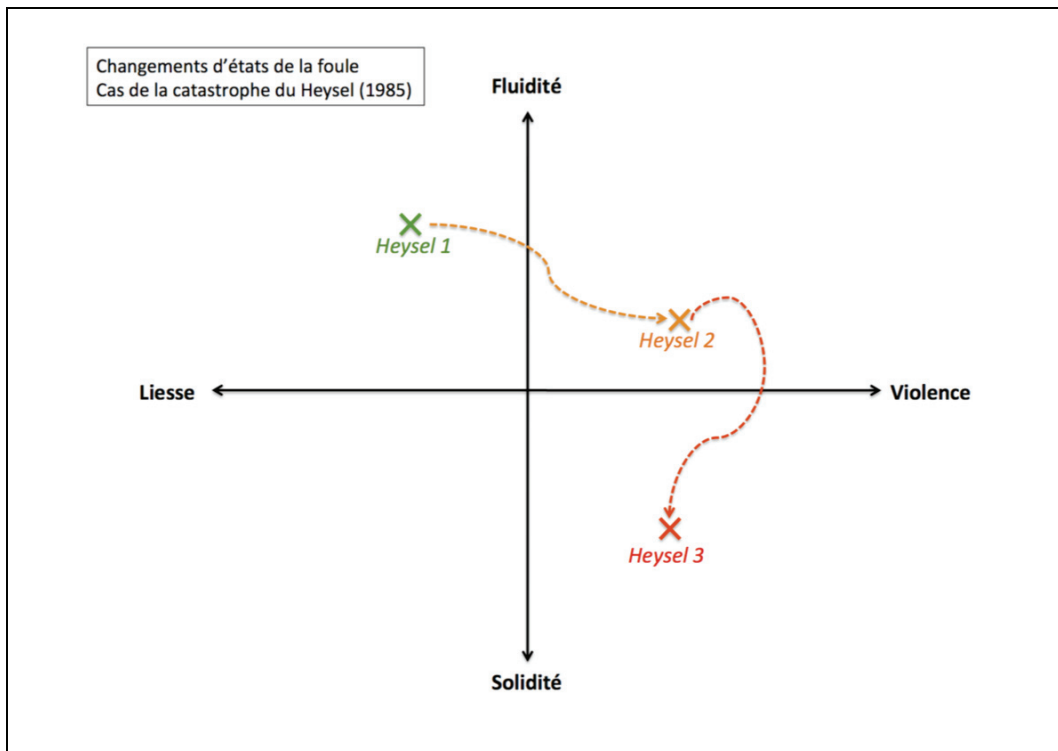
composent. En clair, trois possibilités temporelles s'offrent au chercheur afin d'approcher la manifestation comme objet de la recherche: dans son « avant », dans son « pendant » ou dans son « après ». Si la saisie du phénomène avant et après l'événement offre des prises à la compréhension des conditions de préparation de celui-ci et des commentaires rétrospectifs qui viendront également l'interpréter et lui donner du sens, le pendant est fondamental puisqu'il correspond à la concrétisation de ce qui était attendu. D'un côté (dans l'avant) le temps de la préparation, de la planification et de l'anticipation, de l'autre (dans le pendant) celui de l'adaptation, de l'improvisation et de l'ajustement.

6.3. PENSER LES CHANGEMENTS D'ÉTAT DE LA FOULE

Pour tenter de bien faire comprendre notre conception de l'action et l'approche analytique que nous allons adopter, nous reviendrons, avant de développer nos deux cas d'étude, sur les trois exemples de catastrophes précédemment présentées. Comme nous l'avons dit, les états de la foule qui caractérisent la dynamique de situation s'articulent autour de la double dialectique fluidité - solidité et liesse - violence. En prenant ces indicateurs comme des valeurs, il est possible de les positionner en fonction de deux axes que sont la fluidité ou la solidité de la foule en axe vertical et la liesse versus la violence sur un axe horizontal. En nous livrant à l'exercice de positionner selon ces coordonnées les moments forts du déroulement de ces catastrophes en 3 points (situation initiale ou souhaitée, apparition du risque et réalisation de la catastrophe), nous pouvons tenter de représenter la trajectoire du risque que nous aimerions investiguer.

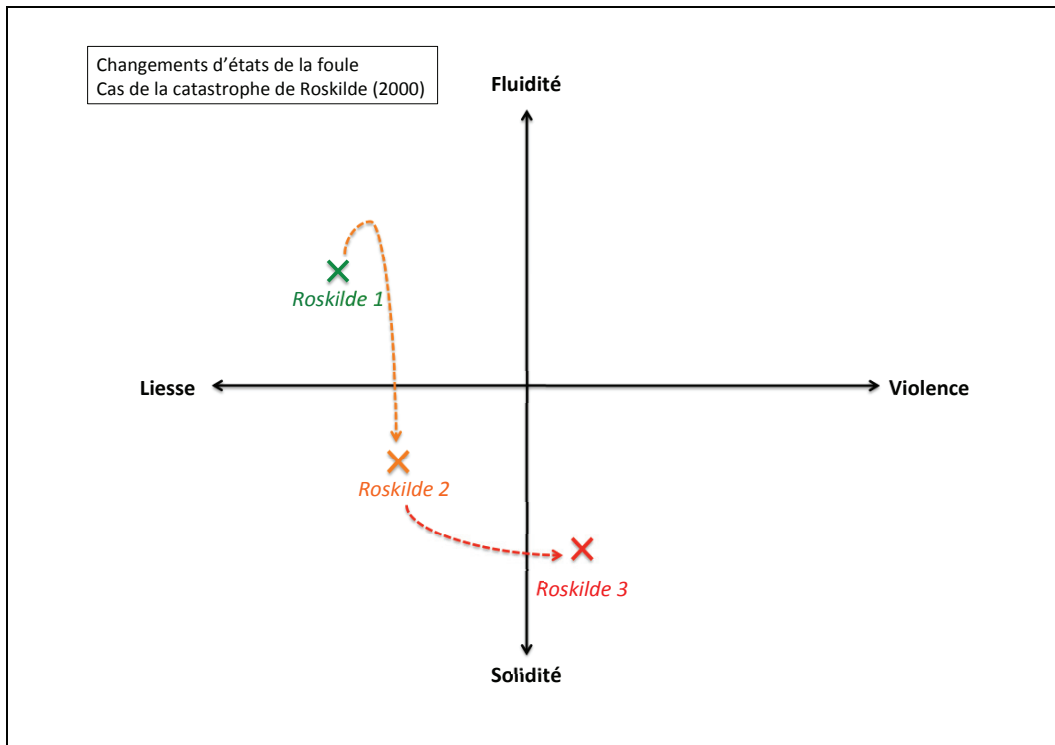
Pour la catastrophe du Heysel, la situation initiale (Heysel 1) correspond à un régime de liesse associée à une fluidité qui serait l'idéal-type du match de football « réussi ». La dynamique situationnelle évolue alors de façon problématique par un basculement sur l'axe horizontal qui correspond à la charge des supporters anglais sur les supporters italiens (Heysel 2). S'en suit alors une situation critique du fait d'une translation sur l'axe vertical de la fluidité vers la solidité, à tel point que le l'accident survient (Heysel 3). Ce qui nous semble intéressant d'observer empiriquement, ce sont ces changements d'état de la foule et en particulier ce qui se joue non pas tant dans les 3 situations décrites (qui correspondent à une image instantanée figeant les valeurs sur les deux axes) mais dans les trajectoires de passage de l'une à l'autres (représentées sur le

graphique par des pointillés). Afin de donner une représentation à notre hypothèse, nous avons courbé ces trajectoires plutôt que d'en faire des lignes pour rendre compte de la dimension non systématique et prédéterminée de ces trajectoires. C'est précisément ce chemin chaotique et incertain qui mène d'un état de la foule à un autre que nous aimerions parcourir. On saisira alors bien que l'exercice est rendu très difficile voir impossible par des récits des faits de deuxième main. Seule une immersion dans l'action sous la forme de l'observation peut donner la matière à saisir le phénomène.



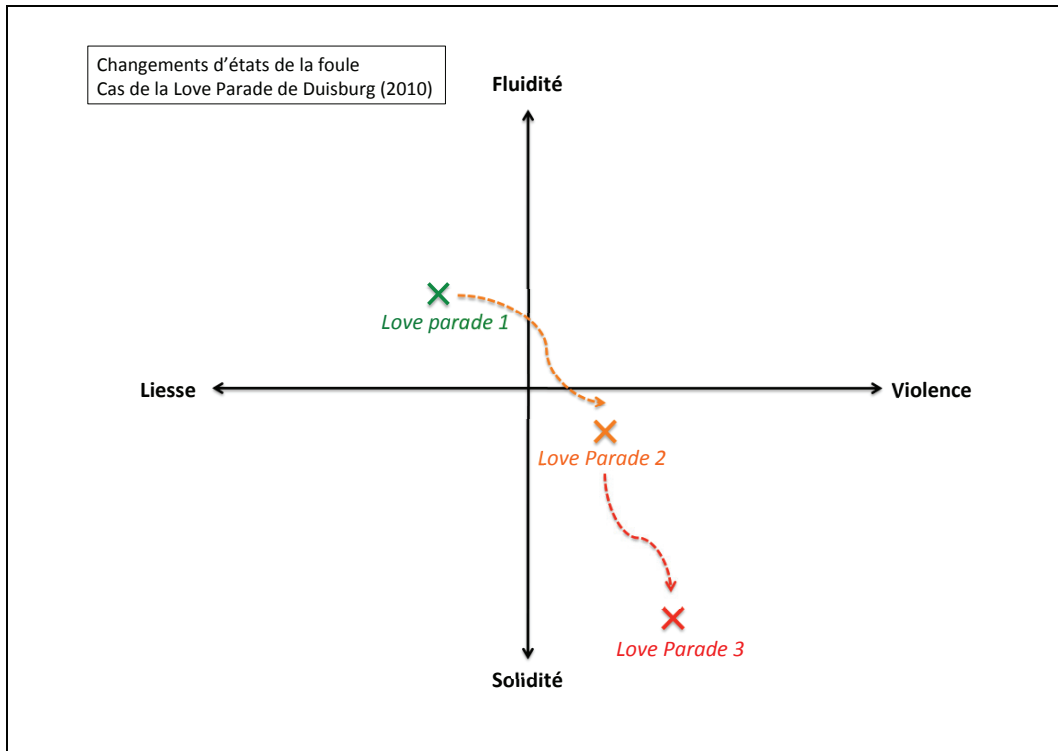
Trajectoire du risque, catastrophe du Heysel (1985)

Pour la catastrophe de Roskilde, le passage de la situation initiale à la catastrophe prend une trajectoire différente. Il n'y a de violence qu'en fin de course, au moment où la densité de la foule des spectateurs du spectacle voit leur intégrité physique menacée. Tous les concerts en plein air donnent lieu à un questionnement sur la densité des spectateurs en devant de scène. Les places attribuées n'étant pas assignées et calibrées (comme dans un stade ou une salle de spectacle), le risque est grand de voir une pression s'exercer sur les premiers rangs. Roskilde est le cas typique de réalisation de ce risque où, indépendamment de la violence et des comportements volontaires qui en sont la source, une situation de foule peut devenir catastrophique par un excès de solidité de la foule.



Trajectoire du risque, Roskilde Festival (2000)

Pour la Love Parade, la trajectoire du risque est assez similaire si ce n'est que la valeur de la liesse tend à rapidement décliner (passage de Love Parade 1 à Love Parade 2). Nous sommes ici dans une configuration que nous avons déjà évoquée où le problème survient en phase d'arrivée des participants qui ne sont donc pas encore en situation de spectateurs d'un concert. La liesse, peu intense dès le début de la manifestation, s'atténue lentement puis disparaît pour laisser place à une forme de violence inhérente à la diminution extrême de la fluidité aboutissant à une solidité de la foule impressionnante tant en intensité qu'en nombre de personnes impactées. Du fait de la combinaison du nombre et de la densité, la foule perd de sa fluidité jusqu'à devenir compacte à l'extrême. Une forme de violence accompagne ce changement de situation, celle qui s'exerce sur les corps entremêlés du fait de la seule co-présence. Les individus sont alors réduits à leur composante physique, répondant à des lois naturelles où l'écrasement des uns contre les autres produit l'indétermination puis le néant. C'est à dire la mort.



Trajectoire du risque, Love Parade (2011)

A ces trois schémas qui représentent les trajectoires du risque et visent à restituer la dynamique situationnelle des trois catastrophes étudiées nous voudrions en ajouter un quatrième qui correspond au zoom qu'il est possible d'opérer sur chacune des situations afin de saisir ce qui la caractérise en termes de nombre, de densité et de comportement. Ces situations s'inscrivent en effet dans un contexte d'action (ou environnement) qui contraint, oriente, offre des prises, bref agit sur la situation. Ce que nous appelons le contexte n'est donc pas seulement un réceptacle matériel des pratiques mais co-constitue la situation au même titre que l'engagement des acteurs. Ces artefacts schématiques visent à faire comprendre au lecteur l'importance d'une démarche qui re-situe l'action dans une dynamique d'accomplissement. Il s'agit en effet ici d'identifier les changements d'état de la foule et le positionnement de la situation ainsi produite en fonction des indicateurs de bon déroulement de la manifestation ou d'exposition au risque qui dans les cas présentés ont eu pour effet d'aboutir à la catastrophe. Il y aura donc dans notre saisie méthodologique de l'objet un jeu d'échelle que nous allons activer constamment entre l'ordre de la situation et son environnement spatial, la dynamique situationnelle et les changements d'état de la foule qui y sont liés et le contexte (historique, social et spatial) dans lequel s'inscrit la situation qui nous est donné d'observer.

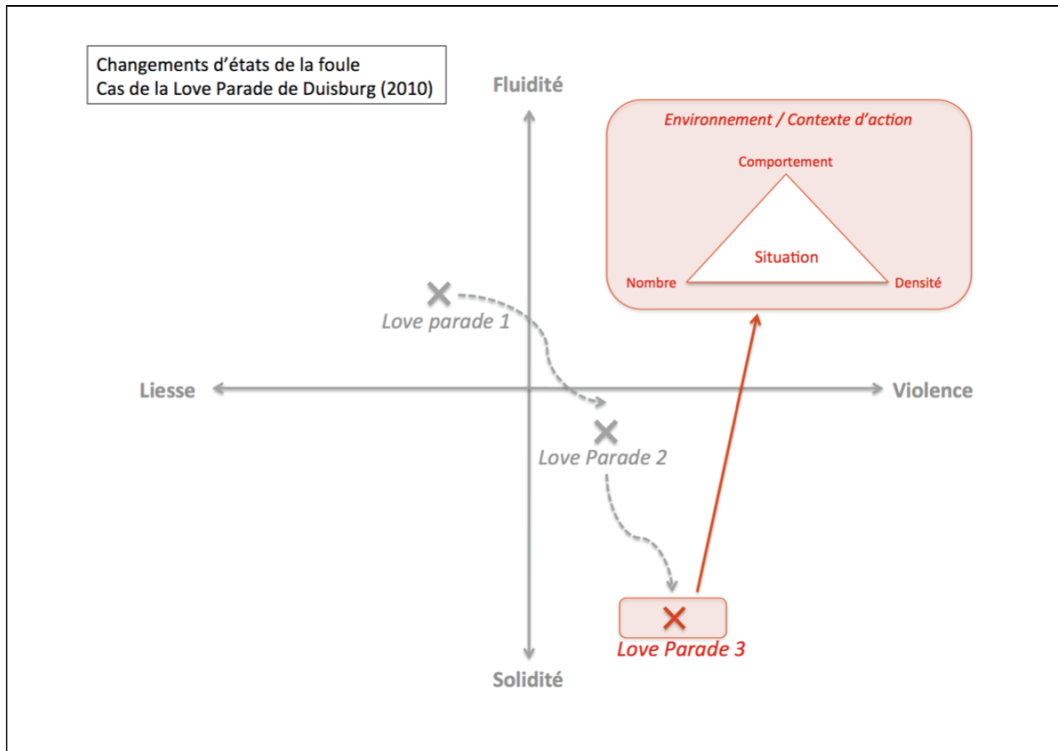
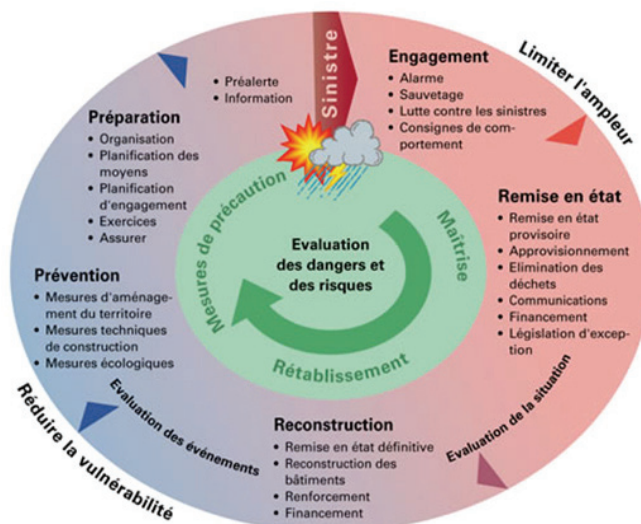


Schéma de la saisie de l'action

6.4. RESITUER LES RISQUES LIES A LA FOULE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

Nous voudrions pour clôturer notre présentation de la saisie méthodologique de l'objet en revenant sur la question des jeux d'échelles qui caractérisent les grandes manifestations.



Le cycle de la gestion des risques intégrée, source OFPP

Après avoir longuement insisté sur le régime de situation - autrement dit le « pendant » de l'action - il convient de donner quelques éléments sur l'inscription de l'action dans le temps et dans l'espace. Les exemples du Heysel, de Roskilde et de la Love Parade que nous avons explorés se déploient dans un temps qui est celui de la catastrophe, qui se caractérise par un processus de gestion du risque en trois phases: maîtrise, rétablissement, prévention, comme l'illustre le schéma ci-dessus de l'Office Fédéral de Protection de la Population. Resituer aujourd'hui nos cas d'études empiriques de l'Euro 2008 et du Paléo Festival dans le temps revient en ce sens à prendre la mesure de leur inscription dans un « après » les catastrophes du Heysel, de Roskilde et de la Love Parade, dans un temps qui est selon ce schéma celui de la réduction de la vulnérabilité par la prévention et la préparation. La manière dont sont problématisés les risques liés aux manifestations étudiées est en ce sens orientée par les précédents. La question du hooliganisme lors de l'Euro 2008 à Genève se trouve ainsi connectée dans le temps et l'espace avec des situations antérieures qui lui donnent sens et viennent attester de la crédibilité du risque identifié ou au contraire le relativiser. Cette connexion s'actualise ensuite localement puisque les précédents « avant et ailleurs » sont mobilisés en prévision de ce qui pourrait se passer « ici et maintenant ». Dans le cas de l'Euro 2008 à Genève nous le verrons, le précédent du Heysel en 1985 compte au même titre que les manifestation anti-G8 de 2003 qui ont eu donné lieu à des scènes d'émeutes dans la ville. Le même processus sera à l'oeuvre dans le cas du Paléo Festival lorsqu'il s'agira de définir les dispositifs de sécurisation de la foule eut égard aux problèmes rencontrés lors des précédentes éditions ou dans d'autres festivals du même type. Cette activité sociale de définition du risque par les acteurs en mobilisant des précédents en vue de mettre en place des dispositifs de gestion sera au coeur de notre questionnement de

l'objet. Cette approche correspond tout à fait à celle initialement formalisée par Valérie November dans sa volonté de penser non pas seulement le temps de la catastrophe

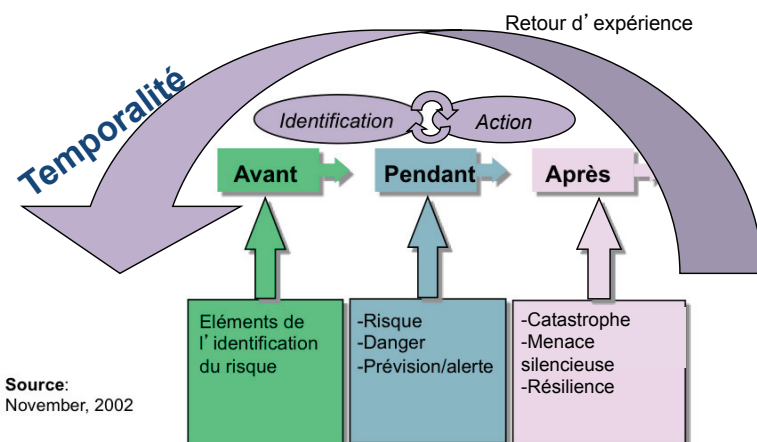


Schéma du retour d'expérience sur le risque

mais le temps de l'exposition au risque comme élément central de la saisie, comme l'illustre le schéma ci-contre.

A la nécessité de resituer la situation observée dans le temps, autrement dit dans l'histoire des faits qui peuvent alimenter sa description et le sens qu'elle a pour les acteurs, s'ajoute la nécessité de restituer l'action dans l'espace. Nous touchons alors à la question de l'inscription de la grande manifestation dans l'espace qui constituera également une des originalités de ce travail. Notre démarche consistera tout d'abord non pas à penser l'espace dans lequel s'inscrit l'action comme un donné mais comme un construit, et ce à plusieurs niveaux. Premièrement la grande manifestation, en tant qu'elle vise à accueillir une foule dense dans un espace dédié, donne lieu à un travail de définition urbanistique du site de façon à accueillir les participants, à faire en sorte que l'espace aménagé soit à la mesure de l'animation proposée. L'action que nous allons observer s'inscrit donc dans un espace « apprêté pour l'occasion » qui en tant que tel porte la trace des risques que les organisateurs veulent gérer. Une grande manifestation accueillant du public nécessite de la part des organisateurs un travail de d'aménagement de l'espace visant comme le dit Lussault à « *organiser la coexistence de réalités spatiales* » (Lussault, 2007, p. 66). L'implantation des éléments d'infrastructure sur le site de la manifestation découle par exemple d'une anticipation du déploiement spatial de l'événement, lui-même lié aux usages que feront de l'espace les participants. L'emplacement des lieux d'animations (scènes, écrans géants), des commodités (WC) ou des lieux de nourriture et boissons ont un impact fort sur le comportement des participants, comme sur la densité liée au nombre dans certaines zones. La démarche urbanistique spécifique à l'implantation des éléments construits qui organisent l'espace d'une grande manifestation répond donc à une volonté de la part des organisateurs de désigner et de qualifier des portions de l'espace pour y affecter une fonction. Cette activité peut s'apparenter à un zonage de l'espace, par des actions de délimitations qui ont pour but de donner une vocation aux portions d'espace considérées. Deuxième élément s'agissant de la relation entre rassemblement de foule à l'occasion de grandes manifestations et l'espace, le cadre urbain (déjà là ou construit, mais apprêté pour l'occasion) vise tout autant à accueillir qu'à contenir. Nous l'avons dit, la foule inhérente aux grandes manifestations est une entité spatiale en cela qu'elle vient occuper l'espace d'une façon dense, exceptionnelle et par ailleurs éphémère. En plus d'occuper l'espace, les participants de la manifestation s'y livrent à des activités et des comportements en décalage voire en rupture avec l'usage quotidien. Les

répertoires d'action supportés que nous examineront en détail sont des exemples éclairants d'usage exceptionnel et décalé de l'espace public urbain. Sauter dans une fontaine, parader sur les voies de circulation ou encore faire le tour de la ville en voiture en klaxonnant toutes vitres ouvertes sont autant de « figures imposées » du supportérisme qui engagent un usage de l'espace de la ville alternatif que nous aimerions caractériser.

Les deux niveaux de rapport à l'espace engagé dans les pratiques liés au déroulement des grandes manifestations que nous venons identifier sont fondamentales pour comprendre les ancrages spatiaux de l'action observée. D'un côté les organisateurs agissent sur l'espace pour le constituer comme élément encadrant des pratiques, de l'autre les participants interagissent avec cet espace sous la forme du débordement. Cette dialectique du cadrage - débordement dans les usages de l'espace des grandes manifestations irriguera profondément notre analyse. Nous rejoindrons Lussault sur ce point lorsqu'il écrit qu'il convient de « penser l'espace en tant qu'il est à la fois une ressource pour l'activité humaine et un résultat de celle-ci, un agencement spatial des réalités sociales par les acteurs en situation d'action » (Lussault 2007 : 41). Dans les situations observées, il s'agira en effet de voir à l'oeuvre le point d'équilibre (permettant la réussite de la manifestation) entre les usages de l'espace à vocation d'encadrement et les usages de l'espace offrant des prises aux débordements. Notre indicateur pour cerner ce point d'équilibre sera l'analyse des dispositifs de sécurité mis en place pour gérer la foule qui sont des variables d'ajustement de cette action spatialisée qu'est la grande manifestation. Dans l'ouvrage *Sécurité, Territoire, population* (op.cit.), Michel Foucault traite des dispositifs de sécurité, qu'il distingue des dispositifs disciplinaires. L'application de la souveraineté sur un territoire s'applique en fait pour Foucault soit de façon disciplinaire (application stricte de la loi par administration d'une sanction individuelle en cas de non-respect) soit par l'intermédiaire d'un dispositif de sécurité. Pour saisir la portée de la réflexion de Foucault, il faut avoir en tête la définition qu'il donne de la notion de dispositif, entendu comme « machine à faire voir et à faire parler »⁶⁰, autrement dit comme une élaboration sociale sophistiquée composée d'acteurs, d'énoncés, de lieux composant un ensemble à même de produire du sens. Ce qu'il convient de saisir s'agissant de la théorie du dispositif de sécurité chez Foucault - et qui sera fondamental pour l'appréhension de notre objet - nous est livré au début de la leçon du 18 janvier

⁶⁰ Voir sur ce point G. Deleuze, *Qu'est-ce qu'un dispositif*, in Michel Foucault philosophe, Paris, Seuil, 1989, pp. 185-194

1978 lors que Foucault dit: « *La discipline ne laisse rien échapper. Non seulement elle ne laisse pas faire, mais son principe, c'est que même les choses les plus petites ne doivent pas être abandonnées à elles-mêmes. La plus petite infraction à la discipline doit être relevée avec d'autant plus de soin qu'elle est petite. Le dispositif de sécurité, au contraire, vous l'avez-vu, laisse faire. Non pas qu'il laisse tout faire, mais il y a un niveau auquel le laisser-faire est indispensable.* » (op. cit., p. 47)

Nous sommes obligés ici de faire de nouveau référence au travail de Boullier, Chevrier et Juguet sur les contenants lorsqu'ils écrivent: « *Lorsque le contenant fait bien son travail, il produit du contentement, qui en retour générera des attentes comme potentiel. C'est pourquoi le contenant n'est pas une contention mais un rattachement à des références au delà de l'espace physique, ce qui rend paradoxalement plus aisé le travail du conteneur, puisqu'à ce moment les entités présentent habitent (s'approprient) et sont habitées* » (op. cit., p. 53). Tout l'art des dispositifs de sécurité va donc consister à contenir le débordement, à l'accompagner voire le favoriser pour une part pour que le conteneur continue à être habité par des participants « contentés », mais dans des limites qui seront posées et instituées de façon spatialisée. L'analyse spatiale du site de toute manifestation fait apparaître en effet des séparations de l'espace en différentes entités, selon la vocation de ces lieux et des accès accordés aux personnes qui y ont droit. La question du degré de fermeture et de ses modalités devient alors centrale. Elle peut être appréciée au regard des dispositifs de contrôle mis en place pour marquer la limite. La collection d'acteurs (humain ou non-humains) qui jouent le rôle d'opérateurs spatiaux permettant de marquer la limite est imposante: agents de sécurité (poste d'accès), portique d'entrée (avec ou sans contrôle de billet d'entrée), barrière type « HERAS » délimitant le site de la manifestation et dont la hauteur (2m) vise à dissuader les entrées frauduleuses, la barrière « vauban », permettant un guidage souple des flux de publics, ou encore les « crash barrières » disposés devant les scènes et spécialement équipées pour permettre aux services de sécurité ou sanitaire de porter secours aux personnes des premiers rangs tout en dissuadant les fans de monter sur scène. Plus globalement, l'ensemble des dispositifs de sécurité existants en vue de marquer une limite ou d'opérer une séparation spatiale est orienté vers la gestion des risques. La logique qui préside au zonage de l'espace d'une grande manifestation par les organisateurs est traversée par le risque et les opérateurs humains (agents de sécurité) ou non-humains (barrières de diverses sortes) sont dès lors des opérateurs spatiaux de la gestion du risque.

Dans le langage professionnel, un dispositif de sécurité trouve souvent sa matérialisation sous la forme d'un « plan de sécurité », permettant de visualiser sur

une carte représentant le site de la manifestation les différentes zones, leurs séparations par des barrières, l'emplacement des postes de contrôle ou de surveillance, etc. Un dispositif de sécurité ajusté à une manifestation de foule est donc d'abord et avant tout - comme l'objet qu'il a à gérer - une entité spatiale. La question qui se pose alors est celle de ce que produit la définition d'un dispositif de sécurité en termes de spatialité. Si l'on suit Michel Lussault, *« l'image ne représente pas tant ce qui lui serait antécédent (un « réel spatial indépendant ») qu'elle présente ce qu'elle invente, ce qu'elle fait advenir. Elle ne montre pas un ordre préexistant stable, elle expose ce qui n'existe pas sans elle. Elle fait exister le monde spatial dans une mise en ordre qui constitue un de ses ordonnancements possibles, socialement acceptables. Cet espace « figuré » par l'iconographie n'est donc pas « seulement » une image spatiale, un double mimétique, une réplique en réduction; c'est aussi, surtout, de l'espace-en-propre, configuré par l'image, support de discours et de pratiques spatiales des opérateurs (élus, urbanistes, habitants, etc.). »* (op. cit., 2007, p.73)

L'enjeu finalement central de notre démarche consistera à resituer les situations observées dans un contexte temporel et spatial qui, en plus d'être explicatif, donnera lieu en lui-même à une exploration sous la forme d'enquête empirique. Les dispositifs de sécurité prévus et dont l'analyse de l'action montrera qu'ils ont vocation à être débordés posent la question des limites et des opérations de recadrage toujours nécessaires du fait de l'incertitude constitutive du déroulement dynamique de la manifestation. En ce sens, le territoire de la manifestation sera l'objet de notre investigation, à la fois en tant qu'espace transformé par le travail humain (Raffestin, 1986) qu'en tant que périmètre nous sera dévoilé par la dynamique spatiale de la manifestation qui va déborder du cadre qui lui était assigné. La question du périmètre de la manifestation est donc toujours une question ouverte, à laquelle les acteurs en charge de la sécurité vont devoir répondre en pratique. Le caractère indéfini du périmètre n'est pas seulement lié à l'étendue métrique incertaine de la manifestations et de ses effets. Il est également lié à la connexivité du territoire avec le monde. En ce sens, c'est bien la spatialité des risques liée aux grandes manifestation qui constituera le fil rouge de ce travail, puisque nous chercherons à identifier les *« conditions d'émergence de l'objet risque dans certains territoires »* (November, 2006), autrement dit à saisir la dynamique de co-constitution du territoire de la manifestation et des risques qui lui sont associés.

DEUXIEME PARTIE :

L'EURO 2008 A GENEVE

Chapitre 7 : L'Euro 2008, le G8 de 2003 et la gestion de l'ordre public

L'organisation de l'Euro 2008 de football a été accordé à la Suisse et à l'Autriche le 12 décembre 2002 par l'UEFA. Quatre villes autrichiennes (Salzburg, Innsbruck, Vienne et Klagenfurt) et quatre villes suisses (Bâle, Zurich, Berne et Genève) sont désignées comme « host-cities », autrement dit villes où se dérouleront les matchs de la compétition du 7 au 29 juin 2008. Genève se voit attribuer 3 matchs de poule, soit les rencontres du premier tour de la compétition devant désigner les équipes qualifiées pour la deuxième partie du tournoi (1/4 de finale, 1/2 finale et finale). La compétition comporte - avant la tenue du tournoi proprement dit - une phase d'éliminatoires permettant de désigner les équipes qualifiées pour la phase finale. Les qualifications se jouent entre le 16 août 2006 et le 21 novembre 2007. A l'issue de celle-ci, toutes les grandes nations du football se qualifient pour la phase finale, à l'exception notable de l'Angleterre - et de ses tant redoutés hooligans - qui est éliminée par la Croatie lors du dernier match décisif. Le tirage au sort de la phase finale a lieu le 2 décembre 2007 à Lucerne. Bâle et Genève héritent de l'organisation des matchs du groupe A, comprenant la Suisse, le Portugal, la République Tchèque et la Turquie. L'équipe de Suisse jouera ses trois matchs à Bâle. Genève sera ainsi l'hôte des 3 matchs suivants: Portugal - Turquie le 7 juin, République Tchèque - Portugal le 11 juin et Turquie - République Tchèque le 15 juin.

7.1. POSER UN REGARD SOCIOLOGIQUE SUR L'AVANT-MANIFESTATION

La séquence préparatoire de l'Euro 2008, qui s'ouvre avec la désignation de la Suisse et de l'Autriche comme co-organisateurs de l'Euro - et par voie de conséquence de Genève comme host-city - et qui se referme avec le début de la compétition, mérite selon nous une attention toute particulière. Nous attacherons en effet dans le cadre de cette recherche à comprendre comment, durant cette période, la ville s'est préparée à accueillir la manifestation, en identifiant en particulier quelles questions se sont posées les acteurs de l'organisation en termes d'analyse des risques et de mesures à prendre pour garantir le bon déroulement des festivités. En suivant en cela une approche d'inspiration constructiviste, nous ne partirons pas de présupposés théoriques ou

experts surplombants pour évaluer la pertinence des actions entreprises ou des mesures mises en place. Nous chercherons plutôt restituer, au plus près du sens qu'il peut avoir pour eux, le travail de problématisation par les acteurs des enjeux de cette manifestation en termes de risques. Ce qui nous intéressera dans le cadre de ce travail sera de mettre en lumière le travail proprement social de conversion d'une situation donnée (l'accueil de l'Euro 2008 par la ville de Genève) en problème « en tant qu'il est à résoudre » (CRESAL, 2000). Nous nous situerons ici dans une forme de sociologie de la problématisation des affaires publiques attentive à l'activité sociale qui consiste pour les acteurs à discuter, débattre, s'opposer quelquefois sur l'interprétation des faits afin (comme l'écrivait Michel Foucault à propos de la notion de problématisation comme catégorie philosophique) de « *faire entrer quelque chose dans le jeu du vrai et du faux et le constituer comme objet pour la pensée (que ce soit sous la forme de la réflexion morale, de la connaissance scientifique, de l'analyse politique, etc.)* »⁶¹. Comme nous le recommande Foucault plus loin dans le même texte, il ne s'agira donc pas de penser la problématisation comme « *représentation d'un objet pré-existant* » ou « *création par le discours d'un objet qui n'existe pas* », mais plutôt de saisir la dimension performative de cette activité collective des acteurs concernés par la manifestation et qui tentent d'y donner sens.

Afin d'accéder - dans une visée compréhensive - à la signification sociale que constitue l'horizon du déroulement de l'Euro pour les genevois, nous avons procédé à la collecte de deux types de matériaux. Premièrement nous avons archivé l'ensemble des articles de presse en lien avec l'organisation de l'Euro 2008 parus dans les cinq quotidiens généralistes suisses romands (La Tribune de Genève, Le Matin, Le Temps, 20 minutes et le Matin Bleu). Nous avons ainsi pu constituer une base de données de 520 articles parus entre septembre 2006 et septembre 2008. Deuxièmement nous avons réalisé avant la manifestation des entretiens approfondis (27 au total) avec les acteurs-clés en charge de l'organisation de la manifestation ou de sa gestion tant en termes d'aménagements, de mobilité que de sécurité à l'échelle locale. Attachés à la méthode de l'étude de cas, nous avons pris le parti d'une exploration localisée de la manifestation en termes d'impact sur le territoire concerné (en l'occurrence Genève). Nous n'incluons donc pas dans l'analyse le déroulement de l'Euro dans d'autres host-cities à moins que des faits qui s'y passent ne soient repris localement dans l'activité de problématisation effectuée par les acteurs des enjeux qu'ils ont à gérer. De même s'agissant du thème de notre recherche -

⁶¹ Michel Foucault, « Le souci de la vérité », magazine littéraire, n°207, ami 1984, p.18

à savoir la gestion des risques liée à l'organisation d'une grande manifestation - nous ne chercherons pas à identifier et à traiter des aspects du risque peu pertinents ou non présents dans le discours des acteurs. Ainsi la question du risque terroriste, très peu évoquée par les acteurs que nous avons rencontré (si ce n'est pour nous dire, comme le Chef d'Etat-Major de la Police de Genève... qu'il ne pouvait rien nous dire sur le sujet), ne trouvera que peu d'écho dans l'analyse proposée. Non pas que cette dimension nous semble insignifiante - au contraire - mais suivant la ligne de conduite méthodologique que nous nous sommes fixé, nous avons cherché à travailler les facettes de la gestion du risque qui nous ont été mises à disposition par les acteurs dans leurs discours ou qui ont été mises en question publiquement et ont donné lieu à des débats voire à des controverses entre acteurs. De fait, que ce soit dans les articles de presse collectés ou dans les discours des acteurs que nous avons interrogé, cette question du terrorisme apparaissait comme un risque certes majeur mais largement hypothétique ne constituant visiblement pas la partie la plus ample de l'investissement préparatoire de la manifestation, contrairement à d'autres catégories de risque peut-être moins graves en termes d'ampleur ou de conséquences mais largement plus susceptibles de se produire en termes de probabilité d'occurrence (émeutes, violences, déprédations, incivilités, etc.). Par cette posture de recherche qui pourrait apparaître quelque peu déroutante pour certains lecteurs, nous nous détacherons en fait d'une vision essentialiste du risque qui consiste (en prenant appui sur l'équation classique $\text{risque} = \text{probabilité d'occurrence} \times \text{ampleur des conséquences}$) à penser celui-ci comme une entité naturelle existante en dehors de la définition qu'en donnent les acteurs sociaux. C'est selon nous parce que ses manifestations sont thématiques, mises en mots et en discours et qu'elles donnent lieu à une activité pratique de prévention que le risque est rendu tangible, que son existence est attestée socialement et donc rendue pertinente en termes d'analyse sociologique ⁶². Afin de mieux comprendre la démarche qui est la nôtre, rentrons à présent en détail dans l'étude de cas.

7.2. LE PRECEDENT DU G8 OU LA VILLE MENACEE

Ce qui marque les débats publics sur l'Euro 2008 à Genève dans cette phase préparatoire, c'est l'omniprésence de la référence à un autre événement à l'occasion duquel la ville a accueilli une grande manifestation: les manifestations

⁶² Voir sur le sujet Valérie November, Pascal Viot, Marion Penelas (eds), « Habiter les territoires à risques, PPUR, 2011.

violentes contre le G8 de 2003. Les 1^{er} et 2 juin 2003 s'est en effet déroulé à Evian, en « France voisine »⁶³, un sommet des huit pays les plus industrialisés du monde, appelé G8. En cette période du début des années 2000, le mouvement altermondialiste est à son apogée. Vaste nébuleuse contestataire composée d'anciens militants de la gauche associative et de groupes autonomes émergents plus radicaux⁶⁴, ce mouvement donne lieu à l'organisation de manifestations publiques et de grands rassemblements d'opposants en marge des sommets des grands dirigeants politiques et économiques caractérisés par une forte propension au basculement violent, en particulier contre les symboles du capitalisme que constituent les magasins des grandes chaînes américaines ou contre la police. La manifestation anti-OMC du 30 novembre 1999 à Seattle et celles contre le G8 de Gênes entre le 19 et le 22 juillet 2001 se sont soldées par de violentes émeutes, de nombreuses voitures incendiées, des vitres de magasins brisées et même à Gênes par la mort d'un manifestant. En 2003, lors du G8 d'Evian, les contestataires, ne pouvant pas manifester leur opposition dans le périmètre du lieu de la réunion, décident d'organiser une grande manifestation le 30 mai à Genève, où ils bénéficient par ailleurs des relais d'une communauté militante historiquement active⁶⁵. La perspective de cette manifestation effraie beaucoup les habitants, très attachés à la quiétude de leur cadre de vie et à la tranquillité publique. Les attentes envers l'événement sont très négatives, les boutiques du centre ville se barricadent avec des planches de bois pour éviter d'être attaquées, la ville et ses habitants s'attendent véritablement au pire.



Panneaux de coffrage posés sur les vitrines genevoises (fin mai 2003), crédit PV

⁶³ C'est ainsi qu'est nommée par les suisses la région frontalière française. En un sens, le G8 de 2003 s'apparente d'ailleurs bien à un « conflit de voisinage »...

⁶⁴ voir Nonna Mayer, Eric Agrikoliansky, Olivier Filleule (dir.), *L'altermondialisme en France : La longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion Paris 2005 et Isabelle Sommier, Eric Agrikoliansky, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, La Dispute, Paris, 2005.

⁶⁵ Notamment dans le mouvement des squatts, voir Pattaroni, Luca, *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse présentée en cotutelle Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris), Université de Genève, 2005.

Au final, de nombreux incidents assez spectaculaires se sont produits, essentiellement des atteintes aux biens comme des bris de vitrines et des pillages, l'incendie de poubelles ou la destructions d'abris-bus, commentés dans les médias locaux sous le qualificatif de « guérilla urbaine »⁶⁶.



Ambiance nuit du 31 mai 2003 à Genève, crédit PV

Surtout, c'est l'inefficacité de la Police et des autorités politiques à faire face à cet événement et à éviter ce que tout le monde redoutait qui est pointé du doigt, comme l'illustre les manchettes des journaux ci-dessous le lendemain de cette manifestation.



Manchette des journaux, 1er juin au matin, crédit PV

Après ces événements de juin 2003, « Vu les nombreuses déprédations causées par des casseurs au préjudice de divers commerces, particuliers, et bâtiments publics », et « le caractère exceptionnel des événements et les conséquences pénibles que ceux-ci ont pu avoir sur la population genevoise », le Conseil d'Etat

⁶⁶ Voir <http://www.rts.ch/video/info/journal-12h45/583448-g8-veritable-guerilla-urbaine-a-geneve-cette-nuit.html>

et le Grand Conseil du Canton de Genève décide de créer une commission extra-parlementaire afin de « permettre d'améliorer et de renforcer les mesures à prendre pour maîtriser ce type d'événements de même que les phénomènes particuliers liés à la violence urbaine » (extrait du rapport). Celle-ci rendra ses conclusions en mai 2004 sous forme d'un rapport de 80 pages⁶⁷ dans lequel elle mettra en avant que « la manière dont la Confédération et le canton de Genève se sont acquittés de [leur] mission, à la fois inattendue et exigeante, révèle un manque d'expérience et de moyens de gérer, presque au pied levé, de tels événements d'envergure ayant lieu dans un environnement international particulièrement complexe ». Toujours selon ce rapport, « contrairement à d'autres villes suisses – comme Zurich – Genève n'a (...) pas connu des manifestations de contestation voire même violentes avec plus d'une dizaine de milliers de manifestants » et « se voyait donc, sans expérience préalable de pareille dimension, en face d'un défi sécuritaire sans pour autant disposer des forces de l'ordre adéquates, y inclus les renforts confédérés, pour la contrôler ». Depuis lors, une association sera constamment faite dans les discours publics entre ces événements du G8 et l'organisation de l'Eurofoot, et ce jusqu'à la fin de la séquence de préparation de la manifestation, comme en atteste cet extrait d'entretien réalisé avec le coordinateur cantonal pour l'Euro le 28 mars 2008:

Q : Mais par exemple sur le parallèle G8 – EURO 2008, est-ce que c'est quelque chose que vous aviez en tête dès le départ comme difficulté ?

R : Absolument, oui. Dès le départ. Non, c'est clair, en plus la candidature date de 2002, donc. Donc quand le G8 est arrivé et quand on a vu ce qui est arrivé, évidemment on s'est dit voilà, on vit ça aujourd'hui, comment ça va être en 2008. Si on n'a pas été foutu de gérer ça, alors voilà, c'est clair... Et tout de suite, la conscience du G8, c'était ça va avoir des conséquences sur les événements futurs.

Q : Et ça n'a pas manqué dans les...

R : Bien sûr, le lien est encore fait aujourd'hui oui.

Q : Et est-ce que vous avez entendu des riverains, des habitants, par rapport à ça ?

R : Systématiquement.

7.3. LE TRAITEMENT MEDIATIQUE DE LA PEUR

De la même manière que Genève attendait avec angoisse les émeutiers du Black Bloc lors du G8, elle vit dans cette période pré-Euro 2008 dans la crainte de l'arrivée des hooligans ivres, incivils et bagarreurs, potentiellement hostiles envers leurs adversaires et par contagion envers la population locale. Cette association automatique entre militants violents (Black Blocs) et les supporters violents

⁶⁷ accessible en ligne <http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/RD00532.pdf>

(hooligans) est de plus renforcé par une représentation iconographique commune. Les images publiques illustrant les deux figures présentent systématiquement des individus en groupe, porteurs d'uniformes standardisés (noirs et cagoulés, portant drapeaux et écharpes aux couleurs de leur collectif), vociférant avec hargne, s'opposant physiquement à un « ennemi » (incarné selon les cas par les supporters adverses ou la police) ou s'en prenant au mobilier urbain ou aux vitrines des magasins pour les détruire. Black Blocs et hooligans représentent en fait l'incarnation de l'être malfaisant, mauvais par nature contre lequel la société devrait se protéger. La presse locale se fait largement l'écho de cette angoisse en dressant plus largement un portrait particulièrement peu flatteur du supporter de football et des risques qui découlent de sa seule présence. Les supporters sont successivement présentés comme des individus portés sur la prostitution (article 20 minutes du 11 décembre 2007 « *L'Euro 2008 fait déjà saliver les patrons de lupanars* »), des ivrognes enclins aux violences domestiques (article Le Matin du 28 mai 2008 « *Euro, alcool et coups* » et 20 minutes du 17 mai 2008 « *A cause de l'Euro, les coups à la maison vont pleuvoir* »), ou des « machos, chauvins, enclins à la violence s'ils se sentent provoqués selon une étude de l'Université de Neuchâtel soutenue par le Fonds National Suisse » (article 20 minutes du 07 mai 2008 « *Les fous de foot sont machos et chauvins* »).

Précisons ici que nous ne nous situons pas dans une approche critique des médias où il s'agirait de dénoncer les exagérations des journalistes ou leur attrait pour les sujets « à sensation ». Dans une posture compréhensive d'inspiration phénoménologique nous aborderons ces articles comme des documents au sens fort, autrement dit comme des éléments qui « documentent » l'existence publique de l'événement. Ce faisant nous reprendrons à notre compte le principe énoncé par Michel Peroni selon lequel « *la configuration, la mise en forme de l'événement public opérée dans le journal ne procède pas de la simple publicisation de ce qui serait déjà porté à l'existence par ailleurs ; mais bien d'une activité proprement constitutive, associant au compte rendu, jugement et prescription. Cette dimension constitutive est tout particulièrement sensible au plan de la temporalisation de l'événement ; le journal quotidien étant une instance déterminante dans la constitution d'un « temps public » (Molotch, Lester), qu'il contribue, qui plus est, à définir par ce qu'il incombe à tout un chacun d'y faire ; soit comme un agenda.* »⁶⁸. En ce sens, le journal (les journaux) instituent l'événement dans l'espace public, contribuent à construire sa qualité événementielle sous un jour qui est intéressant d'analyser.

⁶⁸ Peroni (Michel), « L'hospitalité faite ville. Saint-Etienne et la coupe du monde », in D. Cefaï et I. Joseph (éds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Editions de l'Aube, juin 2002, pp. 211-235. Voir également Harvey Molotch, Marilyn Lester, *Informer: une conduite délibérée De l'usage stratégique des événements*, Réseaux, n°75, 1996.

Comme l'indique Paul Ricoeur à propos de la catégorie de l'événement, ils « composent des agencements temporels qui mettent en ordre le réel, et confère sens et forme à ce qui arrive »⁶⁹. C'est ce processus de constitution de la grande manifestation en événement public que nous appellerons « montée en événementialité ». Nous considérerons donc que réalité et représentation ne sont qu'une seule et même facette d'un processus social plus large d'identification et d'interprétation conjointes des événements publics (au sens de « fait »). Pour résumer, les médias et leurs compte-rendu publics sur la préparation de l'Euro08 à Genève contribuent à élaborer des réponses collectives aux questions communes que sont: qu'est ce que l'Euro, à quoi faut il s'attendre, que va t'il se passer ?

Réponse prémonitoire à cette question, la Une du quotidien Le Matin du 29 mai 2008 (soit 8 jours avant le début de l'Euro 2008) résume assez bien le climat ambiant par ce titre: « Casseurs et Euro 2008, êtes vous bien assurés? », accompagné du sous-titre suivant: « L'assurance de base ne couvre pas les dégâts dus aux manifs et au vandalisme. Planquez vos géraniums, votre vélo et votre voiture, et tout objet pouvant servir de projectile! ». Face à ce qui apparaît comme une catastrophe annoncée, on comprend que les habitants de Genève et en particulier les riverains de la



Le Matin, 29 mai 2008

Fanzone de Plainpalais ne se réjouissent pas particulièrement de ce qui les attend (article 20 minutes du 28 novembre 2007 « Les habitants en colère contre l'Euro »). Pour palier à ces supporters présentés comme intrinsèquement porteurs de risque pour la sécurité publique, les organisateurs de la manifestations au sens large engagent des agents de sécurité « à la pelle » (article 20 minutes, 26 mars 2008 « Pour l'Euro, on engage des agents de sécurité à la pelle »).

⁶⁹ Paul Ricoeur, Événement et sens, Raisons pratiques n°2, Editions EHESS, 1991.

Des mesures de sécurité exceptionnelles sont mis en place, ici s'agissant de la fouille à l'entrée de la Fanzone de Plainpalais (article 20 minutes 30 mai 2008 « *Tous les visiteurs de la Fanzone seront palpés* »). Il s'agit d'être attentif à tout, non seulement aux individus mais aussi aux aménagements pour qu'ils ne viennent pas rajouter risque en offrant des « prises » à des éventuels fauteurs de trouble (article Le Matin du 23 mai 2008 « *C'est quoi ces cailloux?* », à propos du revêtement en graviers de la Fanzone). Des vérifications sont faites pour que les risques identifiés soient bel et bien pris en compte et donnent lieu à des corrections (article 20 minutes du 04 juin 2008 « *De gros galets jonchent encore le sol de la Fanzone* »). La Police est sollicitée pour assurer la population de leur volonté de faire face aux risques et de protéger la population (article 20 minutes du 17 juin 2008 « *Les forces de l'ordre ne baisseront pas la garde* »). Bref c'est une véritable « toile sécuritaire » qui se tisse à l'occasion de cette grande manifestation (article Le Temps du 5 juin 2008 « *La toile sécuritaire de l'Euro 2008* »).

Le journal est par définition un producteur de sens sur ce qui arrive, allant de pair avec l'événement qui appelle une demande de sens, une réponse à la question « que se passe t'il? ». Il est également producteur de temporalités qui pointent l'horizon d'attente de la réalisation de la manifestation. Tout au long de ce processus d'attente, le journal désigne les choses qui sont à faire pour que tout se passe bien, sillonne le territoire pour vérifier que les préparations sont à la hauteur des enjeux de l'événement, endosse à l'occasion le rôle de lanceur d'alerte s'il y a du retard ou si une anomalie apparaît. L'événement tel qui se donne à voir dans le journal opère ainsi de l'intérieur la connexion entre l'espace public urbain analysé par Erving Goffman et l'espace public politique et médiatique de Jürgen Habermas. La qualité médiatique de l'événement contribue à le disséminer dans la ville. Le journal opère une dissémination discursive et spatiale de l'événement, en cartographiant les lieux affectés réellement ou potentiellement par la manifestation : la plaine de Plainpalais transformée en Fanzone, le Bout-du-Monde en camping, mais aussi les voies d'accès routiers, les risques de débordements spatiaux, etc. L'événement prolifère, en intégrant ses conditions de réception, lorsqu'est construite une chaîne d'effets induits par la manifestation sur la prostitution, les violences conjugales ou la vente de téléviseurs écrans plats. L'événement est saisi sous différents états, en tant qu'il est attendu, préformaté, porteur de toute une série d'attentes, d'émotions, d'angoisses qui configurent l'événement qui doit arriver. Cette forme de prophétie sociale est particulièrement prégnante dans le cas

présent et nous ramène à l'interprétation de cette comparaison entre G8 et Euro 2008 à Genève.

7.4. G8 – EURO 2008 : ANALYSE D'UNE COMPARAISON

Face à la force de ces attentes craintives des habitants vis-à-vis de l'Euro 2008 pensé comme une répétition du G8 de 2003 et dont la presse s'est activement fait le relai, les discours publics des organisateurs sur l'occasion unique offerte à la ville de faire valoir ses qualités d'hospitalité et d'accueil ont du mal à s'imposer. Les organisateurs, en particulier cantonaux, s'échinent pourtant des mois durant à faire la promotion d'un régime de festivité afin de valoriser les modes de participation positifs à l'événement, en insistant sur les animations offertes (Fanzone pour la retransmission des matchs sur écrans géants, concerts, espaces de jeu pour les enfants) qui permettront aux habitants non pas de subir mais de participer à la fête. Du côté de la sécurisation de la manifestation, les autorités cantonales et la Police tiennent également à démontrer qu'elles ont pris la mesure des enjeux et tiré les leçons du G8. De nombreux articles rendent ainsi

comptent de l'état d'avancement des préparatifs et des exercices d'entraînement réguliers auxquels se livrent la police genevoise afin d'acquérir de l'expérience dans la gestion du public particulier que constituent les supporters de football⁷⁰. Tout l'effort de communication des autorités politiques et policières vise à casser la comparaison entre hooliganisme et militantisme violent en spécifiant et en spécifiant les enjeux. En clair G8 et Euro 2008, ce n'est pas la même chose! C'est en réalité une véritable lutte



Le Matin, 8 octobre 2007

⁷⁰ Voir par exemple Le Matin, 02.05.2007, « La police s'entraîne avant l'Euro 2008 » et Le Temps, 11.04.2008, « La police genevoise s'échauffe ».

de sens qui s'engage pour les tenants d'un discours positif afin de convaincre les habitants d'oublier le précédent du G8 et penser l'organisation de l'Euro indépendamment des incidents de juin 2003. Mais l'Euro 2008 va être accueilli sur un territoire qui n'est pas neutre, qui porte l'empreinte par cette histoire et celle-ci va ressurgir à intervalles réguliers. L'exemple le plus parlant de cette résurgence du passé dans l'horizon d'attente de l'Euro va se dérouler suite aux heurts consécutifs à la manifestation anti-JDC en octobre 2007 à Berne. Le titre qui barre la Une du journal romand Le Matin le lendemain de ces événements (le 08 octobre 2007, voir ci-dessus) est éloquent: « *Berne saura t'elle gérer l'Euro 2008?* » accompagnés des sous-titres suivants: « *La police s'est laissé déborder par les casseurs. Comment va t'elle contenir des hordes de hooligans: la question embarrasse la ville* ». La Police bernoise est accusée de ne pas avoir été en mesure de prévenir et d'arrêter les manifestants violents qui s'en sont pris à la vieille ville de la capitale, tout comme la police genevoise lors des manifestations anti-G8 de juin 2003! Le parallèle s'impose à nouveau et la question de la comparaison avec la violence des supporters de football revient avec force sur le devant de la scène médiatique. Arrêtons nous d'ailleurs sur les mots utilisés dans ces titres. Il est intéressant de noter le présupposé de la violence intrinsèque à l'Euro de football. La question qui se pose n'est pas celle de la présence ou non de supporters violents qui est posée comme acquise (comment la police va elle gérer les « hordes de hooligans ») mais celle de la capacité de la police à faire face à des incidents qui de toute façon ne sauraient que se produire. Pour le dire autrement la question posée par le journal n'est pas « y aura t'il de la violence de la part des supporters de l'Euro? » mais « la police sera elle efficace quand ces violences vont se produire ? ». Pris à partie par le même journal le lendemain (Le Matin du 09 octobre 2007), le Commandant de la Gendarmerie de Genève assure: « *On ne peut pas comparer cette manif avec l'Eurofoot* ». Pourtant, si le bon sens populaire nous apprend que « comparaison n'est pas raison », le fait même de répondre à cette comparaison pour la nier vient paradoxalement alimenter la force de celle-ci en augmentant sa surface médiatique. Lors de l'entretien que nous avons mené avec le Commandant en question le 07 avril 2008, nous avons abordé cette question des similitudes et des différences entre G8 et Euro 2008 en tentant de dépasser la contrainte de justification propre à l'expression médiatique. Voici un extrait de nos échanges sur le sujet:

Q: *Quelle est la portée de la comparaison, je veux dire mis à part le côté sensationnaliste et médiatique, qu'est-ce qu'on peut dire de ce vis-à-vis qui est fait entre, je ne sais pas, militantisme violent et supporterisme un peu ultra ou hooligan ?*

R : Alors je crois qu'il n'y a aucune comparaison, ce sont deux discours différents. Alors ce qui fait peut-être le dénominateur commun, c'est qu'à un moment donné, vous avez une foule de suiveurs. C'est plutôt le problème de la gestion de la foule. Le groupe de supporters n'est pas forcément constitué et très nombreux, mais c'est l'effet de foule. Donc nous, l'intérêt est de voir comment la personne va réagir face à une foule. Alors que ça soit sur une manif dans le cas des squatters, mais ça peut être une manif avec les Serbes, par exemple après la proclamation d'indépendance du Kosovo, c'est la même chose. Les tensions, vous les sentez, et il faut que le fonctionnaire de police...c'est un type qui doit s'habituer à être en infériorité numérique, à être au contact avec les gens pour sentir les choses, pour à un moment donné montrer la force si c'est nécessaire, ou au contraire se retirer. C'est là où...alors ce sont les seuls moments où vous avez cette densité, la plupart du temps, dans un lieu donné ou dans un secteur donné. Dans les autres affaires, vous n'avez pas le même ressenti. Si je prends des cas de manif dures on en a eu quelques unes, mais s'agissant de problèmes avec une masse critique aussi importante s'agissant de supporters, on en n'a jamais eu ici, donc on ne pourrait pas comparer. Donc c'est plutôt dans ce qui fait la périphérie de l'événement où là, il y a des choses qui sont imaginables et qui sont comparables. Le problème, l'autre dénominateur commun, c'est que jusqu'à aujourd'hui, pour tout on a la même réponse policière.

Nous reviendrons ci-après sur la question de la doctrine policière et de l'évolution de celle-ci que nous avons pu voir à l'oeuvre dans le cadre de l'Euro 2008 à Genève. Retenons pour le moment que ce qui fonde l'enjeu commun en termes de réponse policière entre les manifestations politiques qui dégénèrent et le risque de basculement violent hooligan c'est la question de la gestion de la foule. Indépendamment des motifs du rassemblement et des caractéristiques des individus qui le compose (bien entendu différents dans les deux cas qui nous occupent), le risque se loge dans le fait que la densité et la co-présence propre à la foule ouvre la porte à la constitution d'un public (entendu comme conscience d'un être en commun) qui peut s'exprimer sur un mode positif ou négatif. Comme le dit notre enquêté le problème ne provient pas d'un « groupe de supporters » qui n'est d'ailleurs « pas forcément constitué » mais de la capacité de constitution du groupe en situation selon une dynamique à l'issue incertaine. Ce n'est d'ailleurs pas la seule incertitude à laquelle le Commandant de la gendarmerie soit confronté, comme en témoigne ce nouvel extrait d'entretien:

« Et ce qui m'inquiète encore plus, c'est que l'organisateur, si vous avez vu les affiches, Fanzone, fan machin etc., les affiches locales ont une référence géographique à des lieux maintenant...il y a une campagne d'affichage qui va être mise en place sur les fameuses 90 minutes de parcours. C'est-à-dire qu'on va faire de l'affichage dans un rayon de 90 minutes autour de Genève. Ça signifie

Lyon en clair. (...) Donc on va faire un appel d'air. Donc je vais avoir un appel d'air entre des supporters locaux et puis des supporters régionaux avec des motivations qui sont différentes. Et puis je vais me trouver avec une population qui ne sera plus forcément une population de footeux, puisque je rappelle, il y a une offre à 20% foot, 80% fête, tout ce que me draine les fameuses fêtes de Genève, la Lake et multiplié dans le temps. Voilà, ça, c'est le vrai enjeu. Et ce n'est plus un enjeu de maintien de l'ordre avec lequel je vais répondre avec des lignes de gendarmes et des gaz lacrymogènes. Donc là, je dois avoir une capacité à identifier des gens, à les sortir, et puis là, je vais peut-être remettre en avant les savoir faire du maintien de l'ordre, c'est-à-dire au fond de cette foule de 50'000, il y a une bagarre, c'est de pouvoir y entrer, isoler, contenir, extraire des gens. Voilà, ça, ce sont de vrais enjeux qui nous guettent, de mon point de vue maintenant. (...) Alors après ça sera de voir qu'est-ce que va attirer...est-ce que l'offre faite va fidéliser, le type peut-être il va venir en fonction du tirage au sort. Il vient à 18 heures regarder le premier match et puis il dit bon, une fois que le match est fini, est-ce que je vais voir le concert de l'autre côté ? Une fois que j'ai fini le concert, j'ai entendu dire qu'il y a la teuf là-bas à la patinoire, est-ce que j'y vais ? C'est un peu là...si la météo m'est favorable, je n'aurai pas de problème. Mais ça ne fera pas plaisir à tout le monde si la météo m'est favorable. »

Il est intéressant de voir ici le chainage qui est fait entre le risque et le territoire. D'une part le risque - défini en termes d'atteinte au bon déroulement de la manifestation - est d'emblée lié à l'incertitude et à l'ambivalence. L'incertitude se déploie sur de multiples fronts: quel sera le bassin de recrutement des participants donc quel sera vraiment le périmètre ou le territoire de la manifestation? Quelle sera la composition de cette communauté de participants, quels caractéristiques sociologiques attribuer à ceux-ci, en fonction de quels attentes normatives comportementales? Quel sera le déroulement de la compétition, quelles équipes vont-elle se qualifier pour les étapes suivantes du tournoi et contre qui joueront-elles? Une fois les matchs de foot terminés, les animations complémentaires vont-elles attirer les participants et dans quelle proportion? Quel temps va t'il faire, est-ce qu'il fera beau avec une chaleur élevée propice à échauffer les esprits, ou le temps sera t'il froid et pluvieux de nature à calmer le jeu voire à dépeupler les lieux de fêtes? Car l'ambivalence est là: le risque lié à l'organisation de la manifestation semble croître à mesure que le succès de celle-ci augmente. Plus les participants sont nombreux, plus la manifestation aura atteint son but d'attirer ceux-ci en augmentant le périmètre, plus il fait beau et chaud, plus les matchs sont intenses et passionnants, plus les difficultés de la police en termes de gestion de foule deviennent conséquents. Cette dynamique performative de la constitution du risque dans l'action et l'apparition conjointe des acteurs du problème à gérer s'agissant de l'ordre

public nous amènera dans le chapitre suivant - et avant d'analyser dans le détail les modes d'interaction entre police et supporters - à nous pencher sur le « problème » hooligan et la manière dont il est aujourd'hui identifié et discuté par les spécialistes.

Chapitre 8 : Le « problème » hooligan

En reprenant les théories de Reinhardt Koselleck sur la sémantique des temps historiques⁷¹ on peut dire que les incidents du G8 à Genève se sont inscrits comme un événement historique local d'importance, un précédent qui vient s'inscrire dans un « champs d'expérience » collectif et configurer un « horizon d'attente », autrement dit inscrire comme une évidence la potentialité de répétition de cet événement négatif que l'on craignait sans vraiment savoir s'il allait se produire ni quelle en serait l'ampleur. L'expérience du G8 à Genève a ainsi constitué une épreuve douloureuse pour la ville qui s'est sentie meurtrie par cette atteinte inhabituelle à l'ordre public, une « expérience » au sens pragmatiste qui a transformé ceux qui l'on vécue⁷². Ce qui semblait impossible (qu'un tel chaos se produise dans la paisible « Genève internationale ») s'est réalisé, constituant un événement dont il convient de donner du sens. Le sens donné à cette expérience par les genevois (et dont témoignent de nombreux discours journalistiques) fût celui de la vulnérabilité de la ville à l'organisation de manifestations publiques, associant ainsi sur le plan de l'interprétation hospitalité et vulnérabilité.

8.1. HOST-CITY : LA VILLE OUVERTE DE LA MANIFESTATION ET SA VULNERABILITE

Ce qui fonde la vulnérabilité⁷³ de la ville c'est en effet son ouverture à des publics pensés et définis comme risqués, de part leur nature comme leur comportement. Or le G8 et ses opposants ont laissé dans la mémoire collective une empreinte profonde associant rassemblements de foule et risque de basculement violent. Bien qu'une grande majorité des manifestants se soit comportée de façon totalement pacifiste, présentant en cela le visage d'un engagement conventionnel et donc non problématique dans l'action collective, le fait qu'à même le cortège apparaissent tout à coup les tant redoutés « Black blocs » et leur mode d'action radical⁷⁴ suffit à saisir dans une globalité

⁷¹ Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Pour une sémantique des temps historiques*, Ed. EHESS, 1991

⁷² Voir Dewey John, « La réalité comme expérience », *Tracés. Revue de Sciences humaines* n°9, 2005, en ligne, URL: <http://traces.revues.org/204>

⁷³ Sur la notion de vulnérabilité, nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage dirigé par Jean-Louis Fabiani et Jacques Theys, *La société vulnérable, Evaluer et maîtriser les risques*, Presses de l'ENS, 1987.

⁷⁴ Voir Francis Dupuis Déri, « Penser l'action directe des Black Blocs. », *Polifix*, vol. 17, no 68, 2004, pp. 79-109.

l'association entre accueil d'une grande manifestation et problèmes de sécurité publique.

L'Euro, avec ses principes d'organisation fondés sur l'accueil de supporters étrangers, ne peut dès lors être saisi autrement par les habitants traumatisés par le G8 que comme une menace⁷⁵. Ce sentiment est par ailleurs renforcé par la mauvaise réputation des supporters de football, comme l'admet le coordinateur de l'Euro 2008 à Genève :

« Alors il y a le G8, mais il n'y a pas que ça. (...) L'image du foot n'est pas bonne aussi. L'image du foot, c'est tout de suite, ce sont ces gens là qui se tapent dessus sur les terrains de foot. Et on a eu une expérience malheureuse à la coupe de Suisse l'année dernière, qui s'est terminée avec un goal à la dernière minute qui a complètement renversé le jeu et où les supporters déçus n'étaient pas du tout ceux qui devaient être déçus une minute avant. Et comme le goal a été pris à la dernière minute, les forces de sécurité n'ont pas eu le temps avant la fin du match de se déplacer et voilà, ça... Alors là, il y a eu des débordements à l'extérieur dans les rues et voilà, ce sont des images qui restent et qui viennent s'additionner aux précédentes et donc la peur est tout à fait naturelle. (...) Disons que les forces de l'ordre n'ont pas forcément montré en Suisse ces derniers temps une grande preuve d'efficacité (...), clairement ils ont montré qu'ils étaient débordés par les événements et c'est terrible. Et à Bâle, lors de cette finale de la coupe de Suisse, c'était terrible de voir un an avant l'EURO...de voir qu'une telle chose peut se produire avec des supporters suisses. Là, on ne parle pas de hordes de hooligans qui viennent de l'étranger, ce sont les nôtres. Donc il y a de quoi avoir un peu peur et c'est pour ça qu'on comprend très bien, qu'on prend en considération tout de suite les craintes et on essaie de répondre aux craintes et de montrer qu'on est à l'écoute du citoyen qui se pose des questions. »

La notion de host-city, cité d'accueil de la manifestation faisant preuve de son « hospitalité » dans un geste d'ouverture aux participants de la manifestation, est ainsi retournée comme un gant en symbole de l'exposition de la ville à un élément risqué qui lui est étranger et qu'elle va elle-même laisser pénétrer dans son territoire. Comme l'écrit Michel Peroni à propos de la Coupe du Monde à St-Etienne, « ouverte sur le monde entier, la ville est aussi particulièrement vulnérable. (...) Sous le régime d'exception, de tolérance aux débordements des corps étrangers qui est le sien, la ville est à tout moment susceptible de basculer d'un état de fête à un état de siège... pour peu que le supporter attendu soit un « hooligan » (op. cit., 2002). Par analogie, nous pourrions dire qu'ouverte sur l'Europe du football pour accueillir l'Euro, Genève s'exposerait donc volontairement au risque de débordement

⁷⁵ voir Dominique Linhardt, L'économie du soupçon. Une contribution pragmatique à la sociologie de la menace, Genèses 2001/3 - n°44, pages 76 à 98.

violent. Placé sous le régime de l'événementialité, donc de l'exceptionnalité, l'accueil de l'Euro va de pair avec la tolérance des débordements de corps étrangers susceptibles à tout moment de faire basculer la fête espérée dans le chaos... Chez les organisateurs de l'Euro 2008 à Genève, la volonté de promouvoir l'idée d'un événement à la fois sécurisé et festif a contribué à créer l'horizon d'un « idéal-type » de supporter opposé à la figure du hooligan qui monopolise les craintes en vue de l'Euro 2008, dont le comportement serait ajusté à l'espace ainsi modelé: le supporter « friendly ». Ce dernier, s'il est avant tout supporter en cela qu'il affiche son soutien partisan à une équipe, interprète son rôle de manière « carnavalesque » dans ses attitudes comme dans son équipement. En prenant l'exemple des fans de l'équipe nationale de Hollande, un responsable de la sécurité durant l'Euro 2008 les décrivait ainsi : « *ils sont tous habillés dans des gros ballons comme ça, ils ont tous des chapeaux de 12 mètres de haut orange, ils ont tous le pull orange, mais c'est que du bonheur* ». Cette caricature met en avant une définition du « bon » supporter, qui participe de manière festive à la manifestation, fait preuve d'enthousiasme et d'adhésion positive au projet, suscitant ainsi une bienveillance naturelle. Qu'en est-il dans les faits ? Le supporter « friendly » serait-il l'antithèse du hooligan, figure négative du supporter dont on craint l'apparition inopinée ?

8.2. CATEGORIES DE SUPPORTERS ET DEFINITION DU HOOLIGANISME

Pour tenter de cerner un peu mieux les enjeux autour de la définition du hooliganisme et de la violence autour des manifestations sportives, il convient de faire un rapide inventaire des différentes modalités de catégorisations des supporters disponibles dans la littérature scientifique comme dans les textes officiels. Le rapport du 8 décembre 2008 du Conseil fédéral suisse sur la Violence lors de manifestations sportives⁷⁶ met en avant l'existence de catégorisations des supporters en fonction de leur rapport à la violence ou au risque. Le document indique que « *dans les cercles de la police et des responsables de la sécurité, on a longtemps distingué – à l'échelle internationale – les trois catégories de supporters suivantes:*

- *Supporters A: inoffensifs;*
- *Supporters B: violents, surtout sous l'emprise de l'alcool;*

⁷⁶ Accessible en ligne:

<http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/themen/foerderung/breitensport/fairness/gewaltbekaempfung.parsys.52144.downloadList.56658.DownloadFile.tmp/gewaltberichtfr.pdf>

- *Supporters C: cherchent la violence; cherchent dans tous les cas la bagarre, que ce soit avec des supporters de l'équipe adverse (qui sont généralement dans le même état d'esprit) ou avec les forces de l'ordre et la police. »*

Dans la littérature scientifique consacrée au sujet, une partition similaire se détache. Richard Giulianotti, dans « Hooligans and Carnival Fans: Scottish Football Supporter Cultures » (Giulianotti, 2001) propose la catégorie de « carnival fans » que l'on pourrait traduire par « supporters carnavalesques », qui correspondent à la figure du supporter « friendly » décrite précédemment. Parmi les nombreuses publications francophones sur le sujet (Barbey 2008, Basson 2001 ; Bodin 1999, 2000, 2003, 2004 ; Bodin, Robène, Héas 2004 ; Bromberger 1995 ; Broussard 1990 ; Comeron, 1997 ; Demazière 1998 ; Ehrenberg 1985 ; Lassalle 1997 ; Hourcade 1998, 2000, 2002, 2003, 2004, 2007, 2008; Lestrelin 2006 ; Mignon 1990, 1993, 1995, 1998, 2002, 2007 ; Tsoukala 2003, 2004) une tendance se détache également pour distinguer les « ultras » des « hooligans ». La distinction est à l'origine géographique puisque le mouvement ultra s'ancre dans la tradition italienne du tifosi tandis que le hooliganisme prend racine dans les tribunes anglaises. Les deux mouvances apparaissent historiquement à la fin des années 1960 et se développent de façon progressive jusqu'à aujourd'hui. Le drame du Heysel en 1985 (que nous avons évoqué précédemment) marque l'apparition au grand jour de la figure du hooligan et de sa conversion en problème public à traiter. Par extension, le terme de hooligan et le problème du hooliganisme désigneront dès lors (dans les médias comme dans les textes officiels) l'ensemble des problèmes de violence inhérentes aux rencontres de football.

Face à ce qu'ils considèrent comme un abus de langage témoignant d'une vision imprécise et stigmatisante du phénomène, les auteurs pré-cités s'attellent principalement, le plus souvent à partir d'observations ethnographiques, à mettre en lumière les enjeux du supportérisme ultra en terme de construction identitaire (Poli, 2005) et d'intégration sociale (Besson et Poli, 2007) ou d'appartenance à une sous-culture (Hourcade, 2002 ; Roumestan, 1998) afin de distinguer cette catégorie de supporters du hooliganisme. Nicolas Hourcade s'appuie - pour démontrer la pertinence de la distinction - sur ce qu'il appelle les « catégories indigènes »: « Dans toute l'Europe, les supporters des kops utilisent les mêmes modèles et les mêmes cadres d'interprétation. Ils distinguent notamment trois catégories de supporters actifs. Premièrement, les fans non violents. Deuxièmement, les supporters démonstratifs acceptant le recours à la violence, en particulier les ultras. Troisièmement, les spécialistes de la violence qui viennent au stade essentiellement pour se battre et qui se donnent des noms différents selon les pays et les époques (hooligans, hools, casuels,

siders, indépendants, cani sciolti...). Si les pratiques de ces supporters évoluent avec le temps, cette catégorisation demeure un repère stable. » (Hourcade, 2007, p.22). Le fait que cette définition catégorielle « indigène » reprenne quasiment trait pour trait les catégories policières A, B et C pourrait passer comme une forme de validation « par les acteurs » de l'existence de ces catégories. Le risque est alors celui d'une naturalisation de ces dernières laissant présupposer une forme de stabilité des collectifs (partage de valeurs, de modes d'action, pré-existence du groupe à l'action) et de prédictibilité des comportements associés, notamment dans le basculement violent. Or selon nous il n'en est rien. Dans une posture réflexive que nous plaçons au centre de notre réflexion sociologique, il convient de considérer toute catégorisation comme une activité sociale produite par les acteurs pour donner sens à un phénomène tout autant que d'élaborer des outils de saisie du problème qu'il constitue (Desrosières, 1993). Cette activité de « découpage » du phénomène supporter que constitue la catégorisation doit donc être pensée comme une forme d'interprétation qui contribue à construire les outils d'intelligibilité du social. En ce sens, il convient de considérer les catégories A, B et C permettant de classer les supporters en fonction de leur propension à la violence comme des artefacts offrant des prises afin de se saisir du problème de la violence supportrice. Si elles rendent possible une analyse prédictive très répandue dans l'évaluation des risques propre à l'activité policière de renseignement, elles créent par ailleurs une illusion de stabilité des collectifs et sont de fait inopérantes à saisir le passage d'acteurs d'une catégorie à l'autre comme en rend compte la dynamique de basculement dans la violence de certains supporters non-classés comme « hooligans ». Cette limite de l'approche catégorielle est loin d'être insignifiante. Elle remet même partiellement en question la pertinence de la catégorisation elle-même puisque les problèmes de sécurité surviennent précisément dans le franchissement des frontières entre catégories. Au final, nous pourrions dire que la principale vertu des catégories de supporters pour l'analyse est de démontrer que le véritable enjeu - lorsque l'on parle de hooliganisme - se situe dans les interstices catégoriels, dans ce qui se joue lorsque les supporters, dans et par l'action, mettent en question la pertinence des catégories.

8.3. LES LIMITES DE L'APPROCHE CATEGORIELLE: LE RISQUE HOOLIGAN COMME « ERUPTION »

Pour tenter de résoudre cette tension, un auteur comme Günter Piltz⁷⁷ met en avant la porosité des catégories ultra et hooligan en utilisant l'appellation de « hooltras » afin de rendre compte du fait que certains « ultras » se rapprochent des comportements hooligans s'agissant du rapport à la violence. Nicolas Hourcade mentionne également dans une note de bas de page en marge de son propos sur « *les types de supportérisme et donc des conceptions de ce qu'il doit être* » que « *les individus se rapprochent plus ou moins de l'un ou l'autre des types, et peuvent osciller entre eux.* » (Hourcade 2002, p.80). Loin d'être secondaire comme pourrait le laisser à penser la place laissée par l'auteur à cette remarque dans le formatage de son propos, la dimension de porosité des catégories est selon nous centrale. La question fondamentale ici est celle de la construction de l'objet de connaissance et du type de regard sociologique porté sur celui-ci. Dans son entreprise de redéfinition des bases de l'analyse sociologique, Bruno Latour distingue la « sociologie du social » de la « sociologie des associations ». La première correspond à une pensée des groupes sociaux préconstitués où le lien social qui relie les individus entre eux va de soi et n'est que peu questionné. La seconde (que Latour défend et que nous adopterons) ouvre à une réflexion sur le processus d'association, d'assemblage, de regroupement d'acteurs en vue de produire du lien et du commun. La conception de la réflexion sociologique qu'il propose trouve un écho particulièrement ajusté à notre propos comme en témoigne l'extrait suivant: « *Alors qu'on ne compte plus les enquêtes sociologiques qui commencent par affirmer l'existence d'un ou de plusieurs types de regroupement avant de s'excuser profusément pour cette limitation quelque peu arbitraire, rendue nécessaire, explique-t-on le plus souvent, par l' « obligation de limiter son propos » ou par le « droit d'un scientifique à définir son objet », ce n'est pas là le genre d'affirmations, d'obligations et d'excuses avec lesquelles les sociologues des associations choisissent de commencer. La première source d'inquiétude dont nous devons tirer des leçons, c'est justement qu'il n'y a pas de groupes ou de niveau qu'il faille privilégier, pas de composant pré-établi qui puisse faire office de point de départ irréfutable. Notre tâche ne consiste pas à établir - même par soucis de clarté, pour paraître raisonnable ou par obligation de méthode - une liste stable des regroupements constituant le social. Bien au contraire: nous allons débiter par les controverses sur l'appartenance, y compris bien sûr les controverses qui divisent les sociologues au sujet de la composition du monde social lui-même.* » (Latour, 2006, p.44).

⁷⁷ Voir : http://www.sportwiss.uni-hannover.de/fileadmin/sport/pdf/onlinepublikationen/piltz/Piltz_Ultras_franzoesisch.pdf

Suivant en cela une démarche congruente avec la vision que nous venons de défendre et plutôt que de raffiner le modèle catégoriel en prenant le risque de tellement multiplier ses sous-parties qu'il en devient illisible, le Conseil fédéral sur la Violence lors de manifestations sportives que nous évoquions précédemment, suivant en cela la « *Résolution du Conseil de l'Union Européenne du 4 décembre 2006 concernant un manuel actualisé contenant des recommandations pour la mise en place, à l'échelle internationale, d'une coopération policière et de mesures visant à prévenir et à maîtriser la violence et les troubles liés aux matches de football revêtant une dimension internationale* »⁷⁸, prend acte du fait que « les frontières entre les catégories B et C sont fluctuantes » et recommande de remplacer les catégories A, B et C par deux catégories de supporters « à risque » ou « sans risque » définis comme suit:

Définition d'un supporter «à risque»: Personne (dont l'identité est connue ou non) pouvant être considérée comme susceptible de perturber l'ordre public ou d'adopter un comportement antisocial, que ce soit de manière organisée ou spontanément, lors d'un match de football ou en liaison avec un tel match (voir évaluation dynamique des risques ci-dessous).

Définition d'un supporter «sans risque»: Personne (dont l'identité est connue ou non) pouvant être considérée comme non-susceptible de causer des violences ou des troubles ou d'y contribuer, que ce soit de manière organisée ou spontanément, lors d'un match de football ou en liaison avec un tel match.

Cette nouvelle nomenclature des supporters s'accompagne d'un conseil (dans une partie intitulée « Évaluation dynamique des risques dans le cadre des matchs de football internationaux ») qui nous semble particulièrement pertinent s'agissant de notre problématique: « Déterminer les circonstances et les comportements susceptibles de contribuer à des incidents (ne pas se limiter à l'établissement de profils et à la classification des supporters qui causent des difficultés) ». Ce changement de saisie catégorielle du supportérisme (qui revient de fait à supprimer les catégories et remettre en question la distinction entre supporters ultras et hooligans) constitue un changement de paradigme conséquent pour les spécialistes de la gestion policière du hooliganisme, comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant avec le responsable de la brigade anti-hooligan de la police de Genève:

« Avant on avait le père de famille, très sympathique, avec le pull rouge, la croix blanche, les pantalons rouges, les chaussures rouges, le gros bonnet rouge avec son petit fils, il rentrait les deux pieds dedans avec la catégorie A. Nickel, alors lui, père

⁷⁸ Accessible en ligne:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2006:322:0001:0039:FR:PDF>

de famille sympa bonnard, il connaît le foot, il sait qu'en 1978, Hans-Jorg Pfister a été acheté 3'000 au FC Bienne. Je veux dire le gars, l'encyclopédie du truc, nickel, que du bonheur pur sucre. Après, on avait la catégorie B. la catégorie B, c'était le mec qui avait le maillot ou l'écharpe, il ne savait plus en quelle année Hans-Jorg Pfister avait été acheté à quel club pour plus quelle somme. Mais il sait que le ballon est rond, que Servette joue au stade des Charmilles et que c'est à l'Avenue du Mail et puis que le FC Sion, ce sont tous des cons. Catégorie B. Catégorie C, lui sait que le Servette joue ce week-end contre Sion, ce sont tous des...cons et puis que le FC Sion a des supporters à risque et puis que peut-être, à la fin du match, si les policiers sont là, et puis les supporters sont là, on va pouvoir échanger quelques claques, c'est génial. Catégorie C. (...) Ca roulait mais alors comme sur des roulettes. J'ai 18 cars de E, j'ai 9 cars de B, j'ai 3 cars de C... Arrive la politique, on jette tout ça et on garde les catégories non à risque et des catégories à risque. Alors maintenant, si vous trouvez des spécialistes dans toute l'Europe qui savent exactement ce que sont des supporters non à risque et puis des supporters à risque, eh bien, bien du plaisir. Parce que nous, je remets le terme de spécialistes, entre guillemets de spécialistes, on continuera à dire il y a 6 cars de B, 3 cars de C et...parce que ça ne rime à rien. »

Le désarroi de notre enquêté est à la hauteur du confort que lui procure la saisie par catégorie du risque hooligan. Elle lui permet en effet d'évaluer, de quantifier, d'avoir le sentiment de réduire la part d'incertitude associée au phénomène. Elle ne lui permet pas en revanche de déterminer où et quand la manifestation du risque va se produire, ce qu'il admet tout à fait dans cet autre extrait:

« Une de mes premières interviews le journaliste me posait la question « mais à quoi on peut comparer le hooliganisme ? ». Alors j'ai déjà réfléchi et puis à un moment donné, le plus beau truc que j'ai trouvé, c'est un volcan. Un volcan c'est vrai, c'est un truc qui est très beau, qui est éteint, qui vit...qui vit quand même, il vit. Et puis tout d'un coup, il suffit, on ne sait pas pourquoi, on ne saura jamais, et tout d'un coup ça pète. Et le hooliganisme, c'est exactement ça. On peut connaître les gens, on peut savoir où ils vont faire leurs trucs, on peut mettre le maintien de l'ordre en place, on peut prévoir les policiers, on peut tout prévoir et puis tout d'un coup, il y a un truc qui est totalement imprévisible qui arrive et puis on se retrouve avec un...pas possible, parce qu'on n'avait pas prévu un détail. ».

Cette dynamique situationnelle propre au phénomène hooligan (on connaît le risque mais il est impossible de savoir où et quand les choses vont dégénérer) vient corroborer l'importance du contexte, des éléments variés (type d'environnement urbain, logique d'interaction, historique de la pratique, etc.) qui composent la situation et rendent possible la cristallisation d'une foule en public de hooligans.

8.4. L'IMPORTANCE D'UNE SAISIE SITUATIONNELLE DU HOOLIGANISME

Saisir ce risque dans toute sa finesse nécessite, davantage que de postuler un comportement prédéfini de la part des individus comme le présuppose la catégorisation *a priori*, de considérer la pluralité des publics qui composent les collectifs des participants des tribunes (supporters, fans, éventuels hooligans ou simples invités), et surtout de prendre acte de la porosité entre les catégories dans les dynamiques situationnelles. En fonction de quels paramètres liés à la situation elle-même (résultat du match, qualité d'interaction avec la sécurité ou la police, provocation de supporters adverses, etc.), des individus en arrivent-ils à passer à l'acte déviant, à franchir le Rubicon qui sépare supporters et supporters violents qui seront « après coup » qualifiés de hooligans? La question mérite selon nous d'être posée, afin de ne pas essentialiser la figure du hooligan mais plutôt comprendre la logique de constitution de l'action supportrice déviante, toujours indexée à des situations. Cette dimension processuelle admise, il convient de considérer les catégorisations non pas comme des groupes d'individus pré-constitués mais au mieux comme des catégories comportementales qui seront adoptées par des individus en situation. Le meilleur moyen donc d'aborder l'analyse précise des risques liés aux comportements de la foule lors des grandes manifestations est donc de prêter attention à ce qui se construit dans et par l'action. En conséquence il convient donc de remettre en question une vision essentialiste des supporters (par nature violents selon des caractéristiques identifiables permettant de les classer *a priori* en diverses catégories), pour développer l'idée d'un continuum des pratiques, permettant de rendre compte comment les situations basculent dans la violence ou l'affrontement, que ce soit entre supporters ou avec la police et les agents de sécurité.

Il convient de revenir ici sur un élément important que nous avons déjà mentionné et qui constituera l'un des fils rouges de cette analyse. Indépendamment des analyses de risque, du renseignement policier, de l'estimation du nombre de fauteurs de trouble attendus et de leurs caractéristiques, les éléments perturbateurs au sein des grandes manifestations se révèlent dans et par l'action. Les figures publiques du « casseur », du « Black Bloc » ou du « hooligan » s'incarnent en effet dans des actes analogues (mettre une cagoule, casser une vitrine, s'opposer à la police, se battre avec des supporters adverses, etc.) qui rendent visibles le phénomène simultanément dans l'espace

public urbain et dans l'espace public médiatique⁷⁹. Cette dimension de mise en visibilité éphémère et de l'espace public comme révélateur (au sens photographique du terme) nous semble une caractéristique fondamentale de l'objet sur deux plans complémentaires. Premièrement sur le plan théorique, elle lie la définition de l'objet à une conception performative de l'espace public qui, comme l'énonce Louis Quéré, est à entendre comme « *le cadre toujours déjà donné et néanmoins à recomposer à nouveau frais dans chaque situation, dans lequel les actions et les paroles, les événements et les personnes, les situations et les relations acquièrent, en tant que réalités phénoménales, leur individualité et leur socialité, leur intelligibilité et leur objectivité.* »⁸⁰. Ceci nous oblige à sortir pour partie d'une saisie essentialiste du phénomène où les individus sont identifiables a priori en tant que « black bloc » ou « hooligan » car c'est bien à même l'action que cette identité va se réaliser pratiquement. Cette remarque nous amène directement à tirer un enseignement sur l'objet sur un deuxième plan, pratique celui-ci. Dès lors que la manifestation du phénomène, autrement dit son existence concrète, est indissociable de l'action « en public » et *in situ*, il est insuffisant en termes de gestion sécuritaire de se focaliser uniquement sur les caractéristiques sociales des individus susceptibles d'avoir des comportements violents (identifier des réseaux d'activistes, des groupes de supporters « à risques », etc.). Il conviendra tout autant d'être attentif aux conditions pratiques rendant possible le « passage à l'acte », autrement dit saisir la logique pragmatique de l'action et des conditions de félicité de l'action permettant aux acteurs d'apparaître publiquement en tant que Black Blocs ou en tant qu'hooligans. On retrouve ici la question de la conversion du rassemblement de foule en public sur un mode négatif. L'idée qu'il faut retenir est que les jeux ne sont pas faits a priori et que l'analyse détaillée de l'action et la compréhension de ses ressorts constitue une ressource non seulement utile mais nécessaire à la compréhension du phénomène et à son adaptation en termes de gestion.

Cette vision est largement prise en compte par les acteurs dans leur pratique, de façon finalement implicite et naturalisée. Elle transparait de nouveau dans le discours de notre spécialiste du hooliganisme de la police genevoise qui imagine

⁷⁹ Comme l'écrit Francis Dupui-Déri, « Le Black Bloc est une forme d'action collective très typée, qui consiste pour des individus masqués et vêtus de noir à former un cortège (un bloc noir) au sein d'une manifestation. Il n'y a pas un Black Bloc mais des Black Blocs, chacun se formant à l'occasion d'une manifestation pour se dissoudre avec elle. », In *Penser l'action directe des Black Blocs*, Politix vol. 17 - n° 68/2004, pp. 79-109

⁸⁰ Louis Quéré, *Agir dans l'espace public. L'intentionnalité des actions comme phénomène social*, Raisons pratiques 1, 1990, Les formes de l'action, pp. 85-112

différents scénarios d'exposition au risque selon le résultat du match entre turcs et portugais durant l'Euro 2008:

« On prend le cas de figure 0-0, chacun 1 point, les portugais vont faire 18 fois le tour de la plaine de Plainpalais, les turcs ils vont retourner dans tous les kebabs des Pâquis manger leur kebab, et leur jour d'après, ils rentrent chez eux. Les Turcs gagnent, les Turcs sont moins..., ils vont aller sur la plaine de Plainpalais, ils vont aller fêter encore avec des torches, des pétards, machins etc., ils vont aller dans tous les kebabs des Pâquis etc., après ils vont chanter en turc etc. et puis comme ils sont moins, ils vont provoquer certains Portugais. Et puis ils vont dire super, 2-0, au bout d'un moment le Portugais va s'énerver peut-être, il va dire bon écoute, c'est la 18^{ème} fois que tu me dis que t'as gagné 2-0, tu commences à me les... alors moi, j'ai 23'000 copains derrière moi, au bout d'un moment, on te fait une tête de Mickey plongeur. Donc, il y a trois baffes qui vont s'échanger sur la plaine de Plainpalais, possible. Les Portugais gagnent, en tout cas ils ne vont pas faire 18 tours, ils vont en faire 180 des tours de la plaine de Plainpalais, ça va durer jusqu'à moins le quart, que la police dise bon maintenant on arrête et puis hop, et puis là, par contre, si les Portugais vont aller provoquer les Turcs qui sont moins, mais qui sont un peu plus sanguins, c'est mon volcan. Mon volcan, il est là. Il sera sur la plaine de Plainpalais, tout gentiment, on va tous le regarder ce magnifique volcan très haut et on va attendre. Ça peut mais tellement bien se passer, ils vont au bout d'un moment, les Portugais, ils vont dire oui allez, on était vachement plus forts. Le Turc va dire, oui ok, vous étiez plus forts, allez viens je te paie une bière. Et une et deux, et 3-0 et ils vont tous boire un verre, c'est 3 heures du mat, la ville dort, le lendemain matin on se réveille, on a tous la gueule de bois, c'était sympa, il ne se passe rien. La théorie du volcan, elle est là. Je veux dire moi, je n'ai pas une belle boule de cristal, mais la police sera là, elle fera son travail, on surveillera tout, on sera présent, on sera à tous les points chauds de la ville, on surveillera s'il va lui payer sa bière, s'il l'a bien payée à la buvette...et on sera là. (...) Je veux dire maintenant, on a fait toutes les analyses. On sait combien vont venir, combien ils sont, dans quel hôtel ils dorment, est-ce qu'ils ont des billets, est-ce qu'ils ont acheté leur billet au marché noir, tout ça. On aura fait tout notre travail. A un moment donné, le travail de préparation, pour nous, il est fait. Après on s'assied et puis on regarde le volcan, je veux dire... »

Le ton humoristique et quelque peu caricatural du propos ne doit pas nous faire passer à côté de l'essentiel, à savoir l'ambivalence constitutive des situations de rassemblement de foule où les éléments de connaissance sur la composition sociale de la foule permettent d'élaborer des attentes en termes de risque mais se heurtent néanmoins à l'incertitude propre au débordement ou au basculement violent qui ne peut se réaliser qu'en situation et selon une logique contextuelle. En reprenant la métaphore théâtrale très prisée des sociologues interactionnistes nous pourrions dire que la ville hôte constitue le décor de la

pièce qui sera jouée. Le « crowd profile » établi à partir du renseignement policier nous informe sur la distribution mais ne nous permet pas de savoir où et quand la représentation sera donnée ni même si elle aura lieu. De nombreux éléments entrent en ligne de compte qui rajoutent de l'incertitude sur la possibilité de réalisation pratique tant du débordement que du basculement. Nous distinguerons en effet ces deux registres. Le débordement est la modalité sous laquelle peut s'interpréter le répertoire d'action supporter. Sans un certain débordement, le supporter n'en est pas vraiment un. Le basculement marque une sortie de l'exubérance du débordement et le recours à la violence. Il borne donc une limite de l'activité, une forme de déviance⁸¹ qui sera interprétée et sanctionnée comme telle. Il convient en effet pour la police, garante de l'ordre public, de faire preuve d'une certaine tolérance pour laisser le débordement s'accomplir mais d'empêcher ou de circonscrire au plus vite le basculement violent afin que ne s'institue pas une scène publique d'expression de l'émeute comme lors du précédent du G8. Pour « tuer dans l'oeuf » le basculement violent, il convient - nous allons le voir - d'être attentif dans ce contexte festif et débridé aux signes de basculement. Réduire la probabilité de survenance du basculement suppose également - nous l'évoquerons également dans les chapitres suivants - d'apprêter la ville de manière à limiter tant que faire se peut les prises offertes à la violence.

Pour conclure sur la problématique du hooliganisme et de sa gestion et construire un cadre de saisie de cet objet dans le cas de l'Euro 2008, nous prendrons acte du fait que les prévisions, analyses de risques et autres catégorisations *a priori* ne peuvent à elles seules rendre compte du phénomène concerné. Il convient pour cela d'intégrer les deux dimensions constitutives de toute action sociologique par définition dynamique que sont l'espace et le temps. L'enjeu est en effet de déterminer où et quand le basculement peut avoir lieu, en tenant compte du fait que les situations observables et à gérer pour les acteurs répondent à des critères qui ne sont pas données d'avance mais que c'est l'assemblage créé par des éléments humains (logique d'interaction) et non-humains (prises offertes par l'espace) qui offrent les conditions de félicité du débordement ou du basculement *hic et nunc* (ici et maintenant). En prêtant attention à la spatialité du risque hooligan et en essayant - comme nous allons le faire ci-après - de restituer la dynamique de l'action supportrice dans ce qu'elle a de plus subtile et insaisissable, il ne nous semble pas que nous soyons si décalés des deux définitions du hooliganisme que donnent Feral et Falacho: « Le

⁸¹ Howard Becker, *Outsiders*, Editions Métailié, 1986

hooliganisme concerne toutes les formes de violences physiques ou de dégradations de biens commises par des supporters à l'occasion des rencontres de football, ces faits pouvant être perpétrés dans le stade, aux abords de celui-ci ou sur l'itinéraire emprunté pour gagner le site du match » (Feral, 2001, pp.131-132) ; « *Le hooliganisme désigne un comportement d'agression physique (violence contre les personnes) et de vandalisme (violence contre les biens) et se déroulant dans une zone géographique spécifique, le stade et ses alentours* » (Falacho, 2001, p.420). On remarquera qu'aucune mention n'est faite dans ces deux définitions de l'individu à la source de l'action. Ce qui est fondamental ce n'est pas l'acteur (qui?) mais l'action (quoi?) et sa spatialité (où?) et, pourrions nous ajouter, ses temporalités (quand?). Peu importe donc les caractéristiques sociales des individus, leur appartenance présumée à telle ou telle catégorie de supporters, « quiconque » se livrant à un comportement violent envers les personnes ou les biens dans un espace concerné par la manifestation sportive (le stade mais aussi ses ramifications spatiales comme ses « alentours », ses « abords », « l'itinéraire emprunté pour gagner le site du match », et pourquoi pas l'ensemble de la ville où se déroule match?) se verra étiqueté comme hooligan et traité comme tel. C'est précisément cette activité de traitement policier et juridique du hooliganisme durant l'Euro 2008 à Genève que nous allons à présent analyser.

Chapitre 9 : L'approche policière

L'ambivalence d'un évènement à la fois sécuritaire et festif a donné naissance dans le cas de l'Euro 2008 à Genève à une polarisation des attentes envers deux modèles de supporters : le supporter « friendly » d'un côté, le hooligan de l'autre. Au delà de la forme de naturalisation des catégories que nous avons discuté en détail dans le chapitre précédent, l'identification de ces deux figures types du supportérisme ouvre à une saisie policière consistant à opérer un travail de distinction puis de tri entre les individus appartenant à ces deux groupes. Ce travail doit tenir compte du fait qu'il existe deux modes d'existence du hooligan qu'il s'agit d'identifier. Soit l'individu concerné est déjà fiché comme hooligan et il conviendra de le repérer dans la foule des supporters friendly avant qu'il n'ait l'occasion d'agir, soit l'individu n'est pas encore identifié comme hooligan et il faudra alors le qualifier comme tel *in situ*. Il s'agit dès lors d'agir à la fois en amont et pendant la manifestation.

9.1. SAISIR LE HOOLIGANISME EN ACTES PAR LE DROIT

En amont, par le renseignement policier et la collaboration entre polices de différents pays, il s'agit d'identifier les hooligans et de leur interdire l'accès au territoire de la manifestation. A cette fin, le Conseil de l'Union européenne a rédigé une convention qui prend la forme d'un «*manuel contenant des recommandations pour la mise en place, à l'échelle internationale, d'une coopération policière et de mesures visant à prévenir et à maîtriser la violence et les troubles liés aux matches de football revêtant une dimension internationale*»⁸². Cette convention plaide pour l'échange d'informations personnelles permettant d'identifier les hooligans recensés dans les différents pays et de les interpellier à leur arrivée dans le pays où se déroule la compétition, comme nous l'explique le responsable de la cellule anti-hooligan de la Police genevoise dans cet extrait: «*Alors maintenant on a un ordinateur, un ordinateur comme ça où c'est marqué Smith Paul, 8 mai 1972 (des Smith, il y en a... 1972), il est là, connu, interdiction de quitter le territoire anglais. Le mec est dans une voiture là, à la douane de Bâle, tu veux venir en Suisse alors que t'es interdit de quitter ton pays ? Attends, coup de fil, police, hop le type loin, retour dans son pays. (...) Toutes les données de ces gens là sont dans cet ordinateur maintenant qui... j'espère qu'il est assez... pour alimenter tout le truc quoi. Et une fois que l'Euro sera définitivement terminé,*

⁸² voir http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/c_322/c_32220061229fr00010039.pdf

eh bien tous ces gens là, c'est le bouton delete, fichier anglais delete, protection des données, lois internationales machin. Tous les hooligans français, delete. Et il ne nous restera que nos 647 supporters suisses connus pour avoir jeté une bouteille sur un supporter adverse.». Comme l'indique notre enquêté, cet échange systématique d'informations n'est *a priori* valable qu'à l'occasion des grandes compétitions internationales comme l'Euro ou la Coupe du Monde. Dans l'intervalle, les fichiers nationaux sont néanmoins utilisés, à l'exemple du fichier « Hoogan » pour la Suisse, mis en place le 1^{er} janvier 2007 en prévision notamment de l'Euro 2008 et qui vise à recenser l'ensemble des supporters considérés à risque⁸³. Les cas de hooliganisme sont qualifiés comme tels sur la base du Concordat du 15 novembre 2007 de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police instituant les mesures prises contre la violence lors de manifestations sportives et qui prévoit notamment l'interdiction de périmètre du stade, l'obligation de présentation à la police les jours de matchs ou la garde à vue préventive. Le but de ce concordat est « d'empêcher les comportements violents au sens du présent concordat pour détecter précocement et combattre la violence lors de manifestations sportives ». Ses dispositions et les sanctions prévues sont applicables « lorsqu'une personne a commis ou incité à commettre les infractions suivantes:

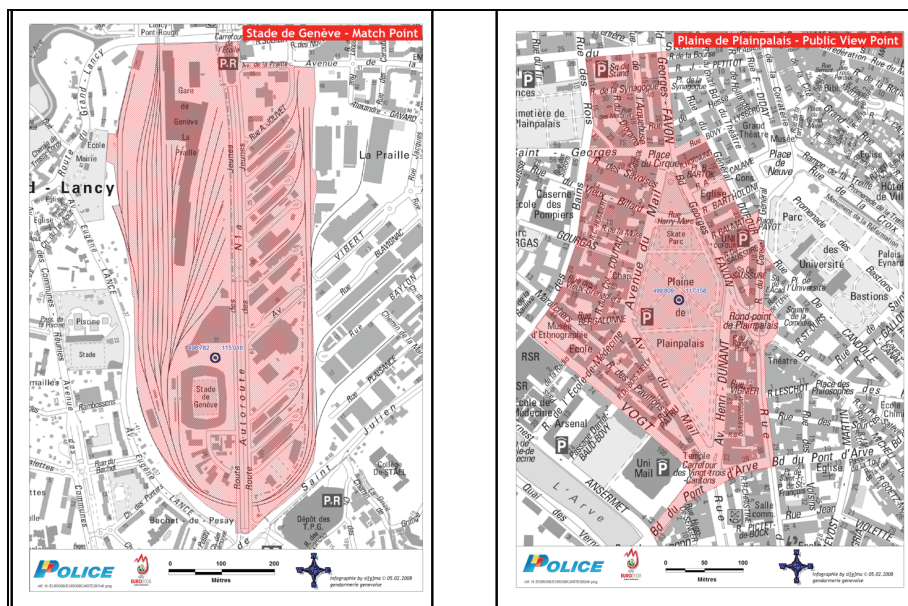
- a. les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle visées aux art. 111 à 113, 117, 122, 123, 125, al. 2, 129, 133 et 134 du code pénal (CP)³⁰;
- b. les dommages à la propriété visés à l'art. 144 CP;
- c. la contrainte visée à l'art. 181 CP;
- d. l'incendie intentionnel visé à l'art. 221 CP;
- e. l'explosion visée à l'art. 223 CP;
- f. la provocation publique au crime ou à la violence visée à l'art. 259 CP;
- g. l'émeute visée à l'art. 260 CP;
- h. la violence ou la menace contre les autorités et les fonctionnaires visée à l'art. 285 CP.

Est aussi considéré comme comportement violent le fait de menacer la sécurité publique en transportant ou en utilisant des armes, des explosifs, de la poudre de guerre ou des engins pyrotechniques dans les stades ou les salles de sport, aux alentours et sur les trajets aller et retour ».

Les individus référencés dans les fichiers policiers car s'étant rendus coupables de faits relevant de la législation sur le hooliganisme seront donc particulièrement

⁸³ http://www.ejpd.admin.ch/content/dam/data/pressemitteilung/2006/pm_2006_12_29/bearbeitungsreglementhooganf.pdf

surveillés. C'est le rôle des spotters⁸⁴ d'identifier (par le renseignement policier) et de repérer la présence de ces hooligans connus (travail de terrain). A ces hooligans « déjà connus » vont venir s'ajouter les individus qui se révéleront dans l'action être coupables d'actes violents tombant sous le coup de la loi anti-hooligan. Pendant la manifestation, ces dispositions légales guideront en effet largement le traitement juridique des actes de violence, notamment par l'application de mesures d'interdiction de zone. Pour résumer il ne s'agit en effet pas seulement d'éloigner du territoire de la manifestation des éléments potentiellement perturbateurs de l'ordre public dans une visée préventive. Il s'agit également, dans une approche plus répressive, de prononcer des mesures d'interdiction de participation au reste de la manifestation aux individus qui, bien que non fichés auparavant comme hooligans, se livrent à des actes assimilables à cette catégorie dans le temps de l'événement. Ainsi la police genevoise avait défini plusieurs zones où une interdiction pouvait être prononcée, découpant la ville par secteurs d'intérêt propres à la manifestation, comme le montrent les deux cartes ci-dessous correspondant au périmètre du stade et de la Fanzone.



Source Gendarmerie de Genève

⁸⁴ Le terme de spotter, issu du verbe anglais « to spot » (observer), désigne des policiers spécialistes du supporterisme chargés de repérer les éventuels individus connus pour des faits de violence, mais aussi d'entrer en contact avec les supporters dans une logique de médiation. Ce type de dispositif, initié en Angleterre à la fin des années 1980 pour faire face au phénomène hooligan, s'est ensuite diffusé dans toute l'Europe et est aujourd'hui pleinement intégré à la gestion policière des matchs considérés « à risque ».

9.2. LA GESTION SPATIALE DU RISQUE HOOLIGAN : LES MESURES D'INTERDICTION DE ZONE

L'application de cette mesure dans le cadre de l'Euro 2008 était quelque peu expérimentale et posait de sérieux problèmes pratiques de définition du délit, et en particulier de l'établissement de son lien avec le contexte s'agissant de faits commis par des habitants « locaux », comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant réalisé avec le responsable du dispositif policier pour la Fanzone :

« C'est le cas d'école là, on l'attrape sur la Fanzone, ok on lui interdit la Fanzone. Ca c'est le cas d'école. Mais ça peut être beaucoup plus compliqué que ça! Ca peut être quelqu'un, qui à la Fanzone a commis un délit, part dans les rues basses, casse une vitrine, sort à la rue Dancet, casse une autre vitrine puis est interpellé au fan village alors qu'il se rend dans sa tente... Là, ça devient un peu plus complexe, alors qu'est-ce qu'on peut lui interdire? Alors ça, c'est l'officier de police qui décide, mais ce n'est pas forcément... bon ça devrait normalement... un délit devrait avoir été consommé dans une des ces zones, en tout cas. ». Une fois le lien du délit établi avec l'Euro et la mesure d'interdiction de périmètre prononcée, la question est celle de l'application de cette mesure, autrement dit du contrôle du respect de cette interdiction. C'est le sens de la question suivante posée au même enquêté :

Q: Mais pour vous, s'il y a quelqu'un qui se fait interdire du périmètre de la Fanzone, comment vous faites pour contrôler ça?

R : Pour contrôler qu'ils ne reviennent pas? Alors ça, c'est le grand problème. C'est, ce qu'on a détecté également en Allemagne, c'est que notamment, ils avaient fait une radio, ils avaient arrêté trois-cents Anglais, ils avaient interdit cent-cinquante... puis le lendemain, ils étaient de nouveaux là. Donc c'est une mesure qui se veut heu... plutôt préventive, maintenant quant à son application pour repérer les... alors ça, c'est beaucoup plus difficile. (...) Ca, c'est effectivement un grand souci. L'avantage, c'est que entre guillemets, si de nouveau on intervient à l'encontre d'une personne de ce genre, pis qu'il a déjà fait l'objet d'une interdiction de périmètre et qui est dans le périmètre, peut-être qu'à ce moment là, l'officier de police décidera d'une mesure plus contraignante. Mais bon, l'interdiction de périmètre, c'est la première mesure, hein.

Comme l'indique Nicolas Hourcade « les textes législatifs amalgament des comportements prohibés, de nature et de gravité pourtant très diverses, dont le seul point commun est d'être reliés à un événement sportif, sans affirmer de surcroît que l'ensemble de ces comportements constitue le hooliganisme. Juridiquement, le hooliganisme est donc avant tout défini, de manière implicite, en fonction de critères spatiaux (autour du stade) et temporels (au moment des matches) » (Hourcade, 2007, p.17). Plutôt que de déplorer cet état de fait dans une perspective critique, nous préférons prendre pour objet d'analyse le fait que le hooliganisme est affaire de contexte. Nous pourrions même dire de façon un peu provocatrice qu'il n'y pas de faits qui

soient en eux-mêmes propres au phénomène. Une bagarre sera en effet qualifiée juridiquement de façon différente selon qu'elle se produit dans le cadre d'une manifestation sportive ou simplement dans la rue, qu'elle soit parée de la « qualité » de « fait hooligan » ou pas. On constate alors une forte déconnexion entre les représentations du hooliganisme comme bataille rangée entre deux groupes de supporters et la réalité des situations, comme en témoigne l'extrait ci-dessous du journal de bord tenu lors de l'observation participante avec les spotters genevois:

Samedi 14 juin 2008, centre-ville

Alors que nous patrouillons en ville, arrive face à nous sur le trottoir un groupe de jeunes garçons dont l'un d'eux tient dans sa main un objet dont se dégage une épaisse fumée verte. Olivier (spotter genevois) va à la rencontre du gamin, l'interpelle en lui montrant sa plaque de police dissimulée dans sa chemise. A la vue de la plaque les trois copains du jeune garçon partent en courant. Le gamin se retrouve seul avec nous. Olivier lui demande de laisser tomber la boule de couleur sur le sol et de l'éteindre. Puis il l'interroge sur la provenance de cet objet et lui demande s'il en possède d'autres. Le gamin sort alors un sac dans lequel se trouvent d'autres boules de couleur. Olivier constate sur le paquet que ces objets portent le nom de fumigènes. Il explique au jeune garçon que l'utilisation de ce genre d'objets est interdite sur la voie publique parce qu'elle incommoder les passants et peut aussi s'avérer dangereuse. Puis il ajoute : « considéré comme un fumigène, c'est encore plus interdit du fait que tu te trouves dans le périmètre de sécurité relatif à l'Euro, cela tombe donc sous le coup de la loi anti-hooliganisme. ». Olivier est contraint d'en informer son supérieur afin d'évaluer la suite à donner à l'interpellation, ce qu'il fait par téléphone. Le jeune garçon est âgé d'une dizaine d'années, il patiente en pestant contre ses copains qui l'ont abandonné et ne cesse de répéter que ces artifices ne sont pas à lui ! Suite à la communication téléphonique avec le responsable du dispositif policier, le jeune garçon s'avère être un mineur de moins de 15 ans déjà connu des services de police pour agression. Après avoir prévenu et informé ses parents, Olivier lui explique alors que s'il avait eu 15 ans révolus, il aurait été mis en garde à vue en application de la loi anti-hooliganisme applicable dans le périmètre de sécurité relatif à l'Euro.⁸⁵

Face à cette difficulté à anticiper la composition des publics présents lors de la manifestation – et par extension l'évaluation des risques liés aux comportements attendus – le mode de saisie des risques se déploie selon une logique davantage indexée aux situations qu'à la caractéristique des individus

⁸⁵ Ce compte-rendu d'observation et ceux qui suivent concernant l'activité des spotters genevois ont été rédigés avec l'aide précieuse de Bérangère Ginhoux, doctorante en sociologie à l'Université Jean Monnet de St-Etienne.

qui composent le collectif de participants. En vue de l'organisation de l'Euro 2008 sur le territoire suisse, la Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) du 21 mars 1997 a été complétée le 24 mars 2006 d'une section 5a (en vigueur depuis le 1^{er} janv. 2007) intitulée « Mesures contre la violence lors de manifestations sportives ». Elle prévoit notamment la possibilité de prononcer des « interdictions de périmètre » à l'encontre de « toute personne qui, à l'occasion de manifestations sportives, a pris part de façon avérée à des actes de violence dirigés contre des personnes ou des objets ». Cette personne « peut être soumise pendant des périodes déterminées à une interdiction de pénétrer dans une zone clairement délimitée entourant l'endroit où se déroulent les manifestations sportives (périmètre) ». Le champ d'application de cette loi revient en outre à « l'autorité cantonale compétente (qui) définit l'étendue de chaque périmètre ». Ce sont les actes commis qui exposent les participants à la manifestation à des mesures coercitives comme cette forme d'éloignement des éléments perturbateurs qui a été appliquée à plusieurs reprises lors de l'Euro 2008 à Genève⁸⁶. L'application de cette mesure suppose en aval un travail d'identification des individus « interdits » qui a constitué également une des tâches des spotters, comme l'illustre l'extrait suivant de notre journal de bord :

Olivier (spotter genevois) nous raconte l'histoire d'un homme qui s'est fait interdire de périmètre de Fanzone la veille. Cette interdiction a été décidée suite à son comportement agressif (il aurait lancé sa bière sur d'autres supporters un soir de match). Il m'explique qu'il était visiblement « bien énervé et surtout bien saoul. Et c'est le genre d'attitude qui très vite peut créer un débordement plus important ». Puis il m'explique aussi que certaines personnes ont été « interdites de périmètre Euro » et que les identités de ces individus ont été consignées dans un fichier avec leurs photos. Les spotters sont aussi chargés de repérer et d'identifier ce genre d'individus afin d'en signaler la présence. Le fichier est disponible à l'hôtel de police et les responsables des équipes disposent de cartes, de la taille d'une carte de crédit, à glisser dans leur portefeuille – leur permettant ainsi d'être discrets - sur lesquelles se trouvent la photo de l'individu et les différents renseignements nécessaires à son identification.

Au fil de l'événement, certains individus sont donc clairement désignés comme déviants et traités comme individus « à risque » dont il convient de se protéger en les éloignant du périmètre constitué à l'occasion de la manifestation. L'espace public urbain se voit alors à la fois redécoupé (entre zones concernées

⁸⁶ La mesure a concerné 12 individus : 3 pour la Fanzone de Plainpalais, 4 pour la Fanzone de Plainpalais + Fan Club des Vernets + Fan Village, 3 pour la Fanzone de Plainpalais + Fan Club des Vernets, 2 pour la Fanzone de Plainpalais + Fan Club des Vernets + Stade de Genève (interdiction de stade). Toutes ces interdictions se sont éteintes le 30.06.2008 à l'exception d'une personne interdite de stade jusqu'au 07.09.2008. Ces informations nous ont été transmises avec l'autorisation du Chef des Opération M. Christian CUDRE-MAUROUX et du Commandant de la gendarmerie de Genève M. Olivier GROSJAN. Qu'ils en soient ici remerciés.

par l'événement et celles qui ne le sont pas) et ses parties requalifiées comme « périmètre de la manifestation » dotées de nouvelles règles dont il s'agit pour les autorités policières de garantir l'application. Tel que nous avons pu l'observer, la difficulté liée à de telles mesures consiste dans le jugement en situation qu'elle implique sur l'opportunité de son application. Autrement dit il va s'agir pour le spotter « sur le terrain » de reconnaître parmi un éventail de pratiques supportrices - par définition débridées et émotionnelles - celles qui sont acceptables en tant que participation festive de celles qui mettent en péril l'ordre public et sont donc inacceptables.

Cette situation illustre la façon dont l'événement Euro 2008 vient reconfigurer l'espace public urbain et en requalifier les acteurs. Le périmètre de sécurité s'appliquant à l'ensemble du centre-ville participe de cette reconfiguration spatiale. Les artifices achetés dans un magasin de farces et attrapes, désignés comme « fumigènes » deviennent des objets potentiellement dangereux. Quant au jeune garçon, interpellé pour utilisation et possession de fumigènes dans le périmètre de sécurité mis en place dans le cadre de la manifestation, il tombe sous le coup de la loi anti-hooliganisme et est ainsi étiqueté déviant et hooligan. Cet exemple nous montre bien comment la manifestation reconfigure l'espace public urbain et ses acteurs. Certains comportements ordinairement prohibés sont en effet tolérés quand d'autres (habituellement anodins) prennent une importance considérable et sont plus sévèrement réprimés. Les cris d'enthousiasme, les chants bruyants accompagnés de cornes de brume à des heures tardives, les excès d'alcool à s'en rendre malade et vomir sur la voie publique, le fait de monter sur des statues pour y accrocher un drapeau, de plonger dans les bassins d'eau et d'éclabousser à la ronde, de gêner la circulation routière en envahissant les rues et les ronds-points (autant de situations observées dans le temps de l'enquête) sont des comportements habituellement réprimés. Ils sont pourtant tolérés dans le cadre de « l'Euro » car considérés comme participant de la fête. En vis-à-vis, la manifestation requalifie certains comportements et formule de nouveaux interdits. Le régime juridique mis en place à l'occasion de l'Euro 2008 assimile alors certaines attitudes à des pratiques hooligan (utilisation d'artifices et de fumigène, jets de projectiles, dégradations matérielles, bagarres) et les condamne fortement. Plus encore, comme le constate A. Tsoukala, le hooliganisme « est en fait décomposé en une série de comportements répréhensibles s'ils sont commis à l'occasion d'un événement sportif et notamment d'un match de football – le critère spatial retenu étant donc à la fois le principal élément constitutif de la définition du hooliganisme et la base d'une nouvelle circonstance aggravante, puisque les auteurs de certains actes délictueux encourent des

peines plus lourdes s'ils agissent à l'occasion d'un événement sportif » (Tsoukala, 2003, p.2/7). L'Euro semble donc redéfinir les pratiques urbaines appuyant ce qui est autorisé, tolérant certaines attitudes, renforçant certains interdits et en formulant de nouveaux. Le jeune garçon allumant une boule de couleur achetée dans un magasin de farces et attrapes est alors étiqueté « hooligan utilisant un fumigène » dans le périmètre de sécurité relatif à l'Euro.

9.3. OBSERVER, ANTICIPER, IDENTIFIER LE RISQUE : LE TRAVAIL DES SPOTTERS

Ce traitement juridique de l'infraction à la règle et de sa qualification en lien avec le hooliganisme peut paraître dans certains cas sévère voire abusif. Dans le même temps, il s'explique par la dynamique d'accomplissement du débordement supporter attendu et du risque de basculement violent qu'il embarque systématiquement. Comme l'écrit Michel Peroni « *En vertu d'une « licence » (Hughes 1996) accordée aux supporters, les chants, les cris, les diverses exhibitions et les excès de tous ordres qui manifestent leur présence, sont vus comme accomplissement même de la festivité. Et c'est avec bienveillance que sont regardés leurs faits et gestes, alors même que certains s'écartent considérablement des règles de la convenance.* » (Peroni, 2002). Cette caractéristique de la situation oblige donc la police à recomposer un ordre public à nouveau frais, à requalifier les infractions non pas en fonction de la norme applicable en régime « normal » mais de celle à l'oeuvre en régime « festif ». C'est probablement au travers de cette grille de lecture qu'il est possible d'apprécier le travail policier qui consiste à identifier des éléments qui, dans la situation, peuvent offrir des prises au basculement afin de les neutraliser. Comme le dit Dominique Boullier, le défi policier dans le cadre d'une manifestation festive consiste à surveiller la foule « comme le lait sur le feu » car « *comme le lait sur le feu, un événement peut changer d'état en un instant et déborder* » (Boullier, 2010, p.10). Nous pourrions alors considérer (en nous appuyant sur les écrits d'Isaac Joseph) que le travail des spotters consiste à « *distinguer, dans toute situation de coprésence en public, des participants non ratifiés, des personnes dont la présence n'est pas autorisée, des intrus ou des exclus et des participants qui sont apparemment « à leur place »* » (Joseph, 1998, p.119). Ainsi, dans le cadre de l'Euro 2008, l'activité policière consiste à reconnaître les « supporters friendly » en « *participants qui sont apparemment à leur place* » et identifier les hooligans, autrement dit les « *personnes dont la présence n'est pas autorisée* » dans le sens où elle est associée à l'idée de risque potentiel. En pratique, ce travail a été confié durant l'Euro 2008 aux spotters de la police de Genève, qui ont été accompagnés pour l'occasion de policiers des pays concernés par les

rencontres se déroulant à Genève. C'est ainsi que lors de la rencontre entre la République Tchèque et la Turquie, nous avons été témoins de la scène suivante:

Dimanche 15 juin 2008, Genève, Match République Tchèque-Turquie

Il est 18h30, Olivier, Andrei, Ian, Karl⁸⁷[1] et moi sommes assis sur un muret et regardons défiler les supporters tchèques et turcs. Les premiers forment très majoritairement la tête du cortège, ils sont très nombreux et chantent fort. Les ¾ portent des maillots ou une écharpe de l'équipe nationale, correspondant au stéréotype du supporter « friendly ». Mais au milieu d'entre eux évoluent aussi d'autres supporters, souvent plus jeunes, entre copains plutôt qu'en famille ne portant aucun vêtement aux couleurs de leur équipe ou seulement une écharpe. Je vois alors Andrei qui sort son téléphone portable, puis il me montre la photo qu'il vient de prendre en m'expliquant que le type, là, habillé simplement, sans marque de support à une équipe, est un des leaders d'un groupe de hooligans d'Ostrava. Parmi les centaines de supporters qui ont défilé devant nous, Andrei, habitué à côtoyer les supporters tchèques dans le cadre de son travail de policier, a réussi à repérer l'un d'eux, jugés potentiellement dangereux car connu pour faits de hooliganisme en République Tchèque et l'a pris en photo. Il ajoute : « only one » comme pour signifier que la présence de ce seul supporter jugé hooligan comporte peu de risques de débordements.

Le supporter « à risque » et la figure du hooligan sont au cœur de l'observation et de la surveillance des spotters. Ces derniers sont sur le qui-vive, préparés à voir des centaines de hooligans assiéger la ville, envahir les bars, uriner sur les façades et sont prêts à être confrontés aux bagarres entre groupes de supporters violents empoignant chaises de bars, verres, bouteilles et tout ce qui leur tombent sous la main pour s'en servir de projectiles comme ce fut le cas lors de la Coupe du monde 2006 en Allemagne. Mais à Genève le leader d'Ostava repéré par Andrei et l'arrivée de deux voitures composées de jeunes tchèques, considérés comme « hooligans », connus pour leur appartenance à l'extrême droite et pour violences contre les autorités, signalées à leur départ de République Tchèque et efficacement surveillés jusqu'à leur arrivée à Genève, restent anecdotiques, noyés dans la foule des « supporters friendly ». Au final, davantage que le hooligan « importé » ou déjà qualifié (les individus déjà classés comme « à risque » par le renseignement policier du fait d'actes antécédents) c'est le hooligan « local » ou d'opportunité (qui se révèle en situation et par l'action) qui va devenir la cible principale du travail policier. Il s'agit en effet d'éviter que des supporters « basculent » dans la violence, saisissent l'occasion

⁸⁷ Les prénoms des policiers ont été modifiés. Olivier est gendarme genevois, Karl est policier suisse-allemand et Andrei et Ian sont deux policiers tchèques. Tous sont en civil.

de l'Euro 2008 à Genève pour obtenir leur brevet de hooliganisme. Au delà donc du contrôle aux frontières, de la surveillance rapprochée des supporters déjà classés à risque, la présence de la police, sa visibilité et le type d'interaction entre les supporters et les forces de l'ordre sera fondamental pour contenir le débordement et éviter le basculement violent. Cette dimension est revenue de façon régulière dans le discours des acteurs que nous avons interviewé, à l'image de cet extrait d'entretien réalisé avec le responsable des animations pour l'Euro 2008 à Genève:

« Bien sûr qu'il y aura des bagarres, bien sûr il y a toujours des gens qui seront bourrés. Il y a des gens qui viennent, qui ont décidé de foutre le bordel. Donc on doit, ça c'est aussi en terme sécuritaire, vous en parlerez avec la police, on doit mettre beaucoup de présence policière les 2-3 premiers jours. Là on doit vraiment, après on lâchera un peu si ça se passe bien. Mais là il faut montrer que c'est nous les plus forts. »

9.4. ACCOMPAGNEMENT POLICIER ET ENJEUX DE VISIBILITE : LA PHILOSOPHIE DES 3D

La police doit se rendre visible, manifester sa présence pour poser un cadre interactionnel qui soit favorable au maintien d'un certain ordre public, même si les normes comportementales donnent lieu comme nous l'avons vu (du fait du régime de festivité) à une renégociation in situ. Il s'agit alors pour la police de veiller à ne pas faire de faux-pas dans le cadrage de l'interaction avec les supporters afin d'éviter d'offrir des prises au débordement en instaurant une situation de face-à-face propice à l'affrontement. Nous abordons ici des questions qui ont trait à la tactique policière de maintien de l'ordre face à une foule potentiellement hostile. Dans l'extrait suivant, le commandant de la Gendarmerie de Genève nous explique les leçons tirés du G8 en matière de maintien de l'ordre qu'il compte faire appliquer à l'occasion de l'Euro 2008:

« Du point de vue tactique c'est vrai, on était encore beaucoup trop, on a beaucoup travaillé en ligne...alors il y avait une logique, parce qu'il y a des endroits où il fallait faire des lignes pour marquer les limites. Mais on était encore dans une configuration de maintien de l'ordre, les types avec leurs boucliers, leurs machins, ça s'inscrivait absolument dans un combat de front. Donc vous avez un front, vous fixez les gens, ils sont là pour qu'on leur rentre dedans. Si vous avez observé maintenant, c'est très très rare qu'on sorte avec les boucliers. Pourquoi ? Parce que moi, j'en ai marre d'exposer mon personnel à faire des fronts pour rien alors... Vous vous souvenez au G8, il y a des lignes qui étaient posées face à du vide. Aujourd'hui, face à la même situation, on ne le ferait plus. C'est-à-dire que les types seront à gauche à droite et dès lors qu'il faut former la ligne, on sait le faire, hop, on se

constitue. (...) Surtout, ce qui a changé fondamentalement de mon point de vue, c'est que vous fixez un front, et après, c'est vous qui devez avoir l'initiative. (...) Donc vous créez un front, vous fixez votre adversaire, c'est la base depuis l'Antiquité, et puis une fois que vous l'avez fixé, il vous faut des gens qui soient capables d'aller les prendre dans les flancs. Et puis la question à se poser, en fonction des gens qui sont en face de vous, qu'est-ce que vous voulez faire ? Est-ce que vous voulez les disperser ? Ou est-ce que vous voulez interpeller des gens ? (...) et puis après, vous allez chercher par les flancs, vous allez chercher...cette capacité à rentrer dans la foule, donc il ne faut pas que les gens aient physiquement peur d'entrer dans la foule, vous avez un vrai risque. Vous allez chercher les gens, vous les ressortez, vous les interpellez et puis à la fin du jour, il y a un bilan, il y a 3, 4, 5 personnes qui ont été prises, qui ont commis un certain nombre de délits et qui rentrent dans un processus judiciaire. (...) C'est une approche technique et tactique qui est différente, c'est de se dire, mais maintenant, s'il faut fixer, on fixe, mais on veut aller chercher, on veut être plus mobile.»

L'idée développée ici donne le sens des changements dans les tactiques de maintien de l'ordre opérés par la gendarmerie genevoise suite à l'expérience du G8 afin de ne pas favoriser ce que l'on cherche à éviter, à savoir l'affrontement. Il s'agit de sortir d'une logique de « combat de front » où les policiers, en se positionnant en ligne face à la foule, jouent le rôle d'attracteur (Boullier et alii, 2012) et instituent dans cette portion de l'espace urbain une « confrontation », autrement dit une situation où la police fixe la foule et se trouve « front contre front » avec un public négatif. Cette tactique de la confrontation est particulièrement présente dans les pratiques de la police française⁸⁸. Elle repose sur le principe de fixer l'adversaire en prenant position, de maintenir la distance et de provoquer la dispersion par la charge policière couplée le plus souvent à l'usage de gaz lacrymogènes. C'est donc une logique de la distance qui préside, il s'agit de créer un front pour fixer l'adversaire tout en le maintenant à distance (l'attracteur crée alors une forme d'interaction rituelle par l'envoi de projectiles sur la police qui se protège avec les boucliers). Puis dans un second temps, une fois la foule de fauteurs de trouble rassemblée, constituée en public adversaire, de la disperser. L'alternative proposée par le Commandant dans l'extrait précédent consiste à ne pas créer de front face à du vide (afin de ne pas alimenter le processus de constitution d'une foule hostile) mais d'accompagner le rassemblement en se positionnant sur les côtés (« à gauche ou à droite ») et de créer le front pour « fixer » la foule en vue d'intervenir à l'intérieur de celle-ci pour

⁸⁸ Les policiers genevois vont régulièrement se former au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie ou CNEFG, implanté à Saint-Astier, en Dordogne, le plus grand du genre en Europe, créé en 1969 après Mai 68.

extraire les auteurs de trouble. Pour le dire autrement, on comprend ici que dans la nouvelle tactique proposée, censée être la plus efficace en termes de gestion de l'ordre dans le contexte d'une grande manifestation, il s'agit de jouer sur l'adaptation et la proximité plutôt que sur la posture statique à distance. Cette tactique engage en fait un tout autre rapport à l'espace et à la logique d'interaction avec les participants. Elle s'accompagne également d'une attention portée à l'équipement et à la façon dont l'image donnée par la police envoie un message configurant le cadre d'interaction, comme l'explique le Commandant de la Gendarmerie dans cet autre extrait:

« Je vous donne l'exemple de la tenue, pourquoi est-ce qu'on a modifié la tenue ? Parce qu'on s'est dit, au fond, on est dans une dynamique de sécurité publique, on a intérêt à donner des images qui se rapprochent davantage de la normalité pour celui qui est face de nous, d'où ma théorie d'être empathique et autre, c'est de se dire mais maintenant, si je mets à la place du type, est-ce que je ne prends pas le risque si je ne mets que des gars en tenue lourde, de susciter une réaction qui ne sera pas forcément la bonne. Alors c'est à nous de voir comment est-ce qu'on va gérer ces flics, de telle façon à ce qu'avec le supporter, avec le type qui est dans la foule et puis qui est un peu bourré sur Plainpalais, ou avec l'éventuel manifestant politique dur, qu'est-ce que je donne comme message ? »

Cette prise en compte de l'image donnée par l'équipement des agents dans ce que les policiers appellent la doctrine d'engagement constitue un véritable changement de paradigme par rapport aux tactiques antérieures mobilisées dans le maintien de l'ordre. L'empathie mise en avant par notre enquêté dans l'extrait ci-dessus suppose en effet de ne pas considérer les supporters comme des êtres irrationnels qu'il convient de ramener à la raison par la force mais de prendre conscience des effets que l'affichage policier peut avoir sur une foule. La Convention Européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matchs de football a édicté en 2010 une Recommandation du Comité permanent relative aux principes d'hospitalité à appliquer à l'organisation de manifestations sportives particulièrement instructive de ce point de vue:

Des études récentes en matière de psychologie des foules ont établi que la foule n'était pas une entité irrationnellement agressive mais plutôt qu'elle tendait à agir de manière rationnelle en réaction au comportement adopté et aux actions menées à son égard par d'autres groupes, par exemple la police. La manière dont la foule perçoit à la fois la légitimité de son interaction avec la police (ou d'autres groupes) et son propre sentiment de puissance sont particulièrement importants. On a maintenant compris que le comportement adopté par la police face à une foule

peut soit rassembler tous les différents groupes et individus au sein de cette foule contre la police en tant qu'ennemi commun soit, au contraire, soutenir les éléments non violents de la foule et leur donner du poids¹. Pour ce qui est du recours à la force, la tactique policière choisie peut donc constituer l'un des facteurs primaires à même d'influer sur la probabilité de survenance d'incidents graves. (...) Différentes approches et doctrines ont été suggérées pour orienter les tactiques policières pendant les récents championnats et matches internationaux de football, par exemple la méthode 3D ou les principes de « visibilité adéquate, intervention précoce et faible niveau de contact ». 3D est un acronyme désignant la tactique policière employée dans certains pays, qui repose sur une politique de réaction graduée – dialogue, désescalade, détermination. Elle part du principe selon lequel, à toutes les phases des troubles à l'ordre public, la police devrait employer uniquement la force indispensable pour désamorcer la situation. La police ne devrait recourir à la force qu'en dernier ressort, lorsque d'autres méthodes, comme la communication, ont été employées mais n'ont pas été suffisantes. En effet, une réaction excessive peut générer encore plus d'incidents en déclenchant une dynamique qui va aboutir à des troubles.⁸⁹

A l'occasion de l'Euro 2008, l'Office Fédéral de la Police (FedPol) avait déjà fait éditer un Guide du parfait hôte sécurité⁹⁰ qui présentait en page 13 la philosophie des trois D qui devait servir de doctrine d'engagement aux forces de l'ordre:

En ce qui concerne l'engagement des forces de sécurité pendant l'EURO 2008, la conduite à suivre est résumée dans la fameuse «philosophie des 3 D»:

- *Dialoguer:*

Le premier «D» représente l'objectif de dialogue, qui consiste à concilier une attitude aimable, disponible et serviable avec des tâches d'assistance et de prévention, d'observation et de collecte d'informations; et ce, que les agents soient en patrouille, en uniforme courant, à pied ou motorisés.

- *Désamorcer:*

Désamorcer la situation par la parole ou par d'autres signaux, telle est l'attitude qui s'imposera lorsque des visiteurs, soit par excès de liesse, soit par frustration, courront le risque d'entrer en conflit avec la loi. Il s'agira donc ici de résoudre des troubles mineurs de l'ordre public, de désamorcer les conflits par une présence policière en uniforme normal ou en tenue d'intervention pour les groupes.

- *Défendre:*

⁸⁹ Source: http://www.coe.int/t/dg4/sport/resources/texts/Rec_2010_02_FR_Rec_Hospitality.pdf

⁹⁰ Accessible en ligne :

http://www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/dokumentation/mi/2008/ref_2008-02-28.html

Si des visiteurs de l'EURO 2008 veulent porter atteinte à l'ordre public et perturber la fête, la police réagira. Autrement dit, elle interviendra systématiquement contre les auteurs de trouble, les personnes menaçantes et violentes. Les forces de police seront envoyées en fonction des besoins (normalement en formation groupée, au besoin en recourant à des moyens d'intervention spéciaux) afin de pacifier la situation, d'arrêter les auteurs d'actes de violence, de mettre en sûreté les preuves et de sécuriser les lieux par leur présence.

Le premier D résume parfaitement la philosophie de l'engagement pendant l'EURO 2008. A l'occasion d'un tel évènement, il est important que les forces de sécurité aillent à la rencontre des visiteurs, qu'elles communiquent avec eux et les aident à trouver leurs repères dans une ville et un pays étrangers. C'est à tout cela qu'on reconnaît un hôte parfait!

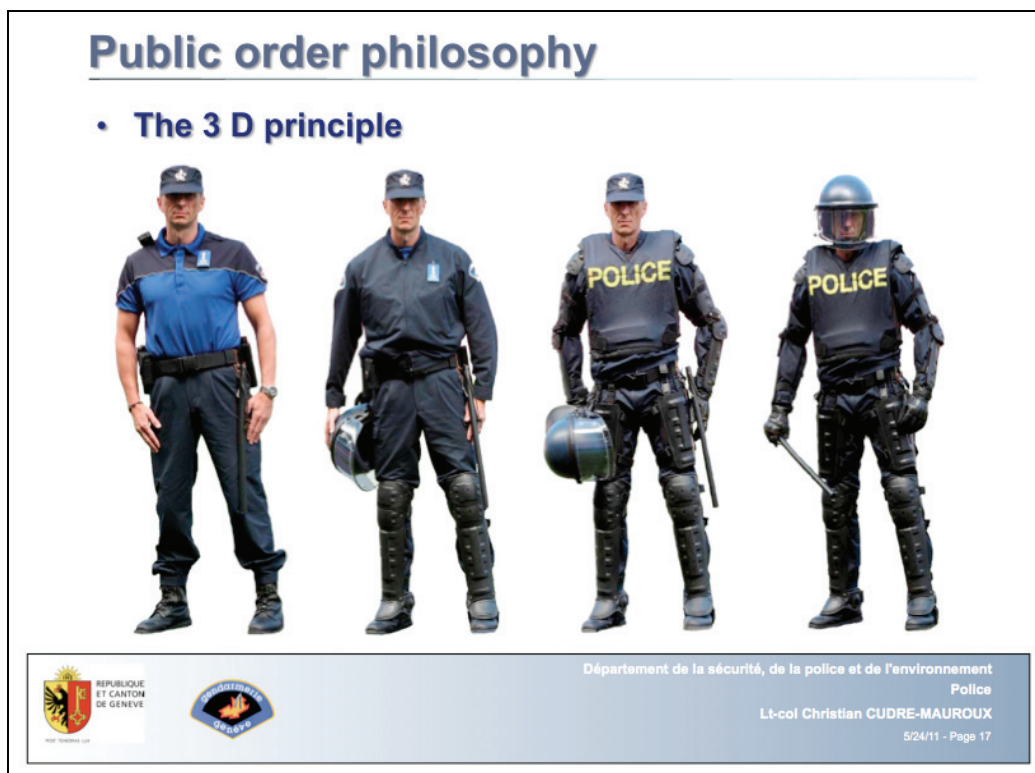
La traduction opérationnelle de cette philosophie des 3 D nous est expliquée par le Commandant de la gendarmerie de Genève dans le dernier extrait suivant:

« Ce qui compte, ce n'est pas tant la visibilité, mais c'est que l'agent se sente lui investi dans le fait qu'il va faire du dialogue, être en contact avec les gens et puis ensuite, le cas échéant, intervenir, et ceci, je dirais, en continu. (...) Ce qu'on a constaté, c'est que la notion de dialogue, elle est fondamentale. De dialoguer avec les gens...moi je préconise qu'il faut être friendly and ferm, donc c'est très bien, mais ça veut dire que je dois pouvoir aller vers vous, je vais discuter avec vous, très gentiment, je vais vous donner toutes les indications nécessaires et puis à un moment donné, quand je vais vous expliquer les règles, tout aussi gentiment, je dois pouvoir fermement vous dire où est la ligne. C'est ça, le principe. (...) Alors nous, ce qu'on a pris comme exemple, c'est que les gens soient équipés comme je suis habillé aujourd'hui, et ils seront déjà pré-équipés pour le maintien de l'ordre, c'est-à-dire par exemple, ils ne vont pas être en chaussures basses, ils seront déjà en rangers, les pantalons qu'ils porteront sont les pantalons que l'on porte normalement en manif, qui sont quasiment les mêmes, la même couleur etc., ils ont un joli polo et tous ceux qui feront le boulot dans la journée seront équipés comme ça avec à portée de la main leur sac. Ils auront un sac dans leur bagnole avec leur gilet pare-balles qu'ils portent en général sous cette tenue, leur casque, leur matraque à portée de la main. C'est-à-dire que très rapidement, on va augmenter en fait le degré de protection et puis on garde la même visibilité. »

Olivier Fillieule, dans un texte de 1997 précurseur de ses travaux ultérieurs sur le thème de la relation entre police et manifestants⁹¹, avance que l'une des caractéristiques majeures de l'évolution du maintien de l'ordre dans les

⁹¹ Olivier Fillieule, "Du pouvoir d'injonction au pouvoir d'influence ? Les limites de l'institutionnalisation", Les Cahiers de la sécurité intérieure, n°27, January 1997, pp. 101-125.

démocraties occidentales est que celui-ci s'appuie de moins en moins sur un pouvoir d'injonction et de plus en plus sur un pouvoir d'influence. De ce point de vue, « si la relation police/manifestants demeure une relation de pouvoir, inégale par nature et dont la force est toujours l'horizon », l'auteur note « le passage d'une relation de domination (avec le choix, pour les manifestants, soit de la soumission soit du refus et de la sanction) à une relation d'échange négocié dans laquelle la négociation prévaut sur l'imposition pure et simple des règles du jeu » (Fillieule 1997, p.104). Notre recherche nous a apporté un éclairant cas d'étude sur les stratégies de maintien de l'ordre public par les policiers dans un contexte de manifestation sportive. La participation aux séances préparatoires à l'Euro 2008 de l'Etat-major de la Gendarmerie Genevoise nous a en particulier permis de saisir l'incertitude qui régnait s'agissant du comportement à prévoir des supporters. Face à cette incertitude, le dispositif policier mis en place se devait d'être pensé comme pouvant être activé ou réajusté en fonction des circonstances, du déroulement effectif de la manifestation.



Présentation de la doctrine des 3D, Source : Gendarmerie de Genève

Cette stratégie d'approche des supporters de l'Euro à Genève nous semble particulièrement opportune et ajusté aux caractéristiques de l'objet que nous avons défini. Elle repose sur une stratégie de visibilité a priori positive mais également sur une certaines souplesse (y compris dans l'équipement) qui doit

permettre de s'adapter rapidement à un changement de situation, le comportement des supporters étant susceptible à tout moment de changer d'état.

Face aux inconnues liées à la rencontre entre forces de l'ordre et supporters, le cadre dans lequel prend place l'interaction est souvent déterminante, et se joue au travers d'équipements, de postures qui contribuent à définir la situation (Goffman, 1991). Cet exercice de cadrage peut jouer favorablement si la « présentation de soi » utilisée permet de pacifier l'interaction. Alors que tout tendait à penser que la police allait adopter une approche sécuritaire radicale compte tenu de la mauvaise expérience du G8, c'est plutôt (et de façon un peu surprenante) à un radical changement de doctrine auquel nous avons assisté dans le cadre de l'enquête que nous avons menée. Mais pour que le pari soit tenu et que l'approche « friendly and firm » contribue à faire advenir le supporter friendly plutôt que le hooligan, il faut que les éléments de contexte extérieurs à l'interaction soient en adéquation avec le message promu. Comme l'écrivait Isaac Joseph, « *Un contexte est donc bien plus que l'enveloppe d'une activité. C'est à la fois le cadre local et perceptif dans lequel se déroule une activité (setting), les éléments de l'environnement institutionnel et ethnographique qui servent d'arrière-plan à cette activité, et enfin l'espace de parole lui-même auquel les participants se réfèrent au cours d'un échange. La compétence d'un agent se définirait ainsi à trois niveaux, dans sa capacité à focaliser l'événement, à mobiliser les savoirs d'arrière-plan ou à interpréter le cours d'action. (...) En résumé, contextualiser c'est prendre soin de la pertinence d'un cours d'action et en modifier éventuellement l'intelligibilité pour ceux qui y sont impliqués* » (Joseph, 1996). C'est là qu'intervient l'urbanisme, l'aménagement provisoire, et leurs liens avec la gestion de l'ordre public. Il s'agit d'apprêter l'espace de la ville, à la fois pour le rendre « hospitalier » en vue d'accueillir les participants de la manifestation mais également dans le même temps de le dépouiller de ce qui peut constituer des prises à la réalisation du risque pour que soit préservé le régime de festivité. Faire advenir la fête engage des injonctions paradoxales et - conséquence directe - des visions controversées sur les qualités du cadre qui servira de réceptacle d'accueil de la manifestation. C'est ce que nous allons voir à présent en étudiant les débats qui se sont tenus sur l'accompagnement sécurité des projets d'animation organisés en ville de Genève à l'occasion de l'Euro 2008.

Chapitre 10 : La ville apprêtée

Après avoir évoqué le contexte politique et social dans lequel baignent les acteurs de l'organisation de l'Euro 2008 à Genève (chapitre 7), les risques associés à l'organisation (chapitre 8) et le dispositif policier mis en place (chapitre 9), nous voudrions à présent rendre compte de la manière dont la ville s'est « apprêtée » afin de recevoir la grande manifestation. Organiser l'Euro 2008 oblige en effet pour la ville à se transformer en site d'accueil de la manifestation, avec ce que cela suppose en termes de réaménagement provisoire de l'espace urbain dans sa dimension physique (montage de structures temporaires pour les animations, mise en place de barrières de sécurité, coupures de voies de circulation, affectation de moyens de transport exceptionnels, etc.) et de gestion sociale et policière spécifique (mise en place d'une surveillance renforcée, présence policière, dispositif d'accueil et de sécurité). L'objectif de notre exploration empirique de cette étude de cas - rappelons-le - est de comprendre les critères de sécurité mobilisés par les acteurs dans la mise en place d'aménagements urbains éphémères, mais aussi *in fine*, de réfléchir sur la mise en œuvre de mesures d'aménagement ou d'urbanisme (éphémères ou plus durables) intégrant une préoccupation sécuritaire forte. C'est pourquoi l'événement que constitue l'organisation de l'Euro 2008 à Genève nous a semblé particulièrement intéressant puisqu'il donne à voir les questions posées par la sécurité publique sous un angle original et novateur. En effet, en complément des productions concernant l'aménagement pérenne et durable du territoire, il semble pertinent de s'interroger sur l'aménagement éphémère et provisoire généré par l'organisation de grandes manifestations et la façon dont cet aménagement est pensé, produit, traversé par la question des risques et les enjeux de sécurité qui définissent la manifestation elle-même.

La séance d'information à la population genevoise organisée par l'Etat de Genève le 22 novembre 2007 dans les locaux de l'Université Unimail - à laquelle nous avons assisté aux prémices de notre recherche - nous donne une idée assez précise des modifications urbaines auxquelles va donner lieu l'organisation de la manifestation. Rétrospectivement, cette présentation et le débat qui s'en est suivi nous informent pertinemment sur les difficultés que pose la co-existence de deux régimes d'urbanité sur un même territoire: celle - exceptionnelle et éphémère - de la manifestation, celle - routinière et pérenne - de la vie ordinaire de la ville.

Elle réunissait sur l'estrade d'un auditoire les principaux acteurs de l'organisation locale: Mark Muller, conseiller d'Etat du Canton de Genève en charge du dossier EURO 2008, Yves Nopper, directeur du département de l'environnement urbain et de la sécurité de la Ville de Genève, Frédéric Hohl, directeur de la société NEPSA, mandatée par le Conseil d'Etat pour l'organisation des animations, et enfin Christian Cudré-Mauroux, Commandant de la Gendarmerie genevoise. Après le message de mobilisation sous forme de plaidoyer pour l'adhésion aux objectifs du projet lancé par le conseiller d'Etat Mark Muller, mettant en avant la chance que représente l'organisation de l'Euro 2008 pour Genève, les différents orateurs se sont succédés pour présenter les caractéristiques des animations et les contraintes qu'elles pouvaient constituer par rapport à l'usage quotidien et routinier de la ville. Cette séance de présentation à la population du projet de manifestation nous servira de porte d'entrée pour la présentation du dispositif d'accueil de la manifestation pour la ville de Genève⁹². La structure de présentation, le statut des orateurs ainsi que la mise en forme du message porté nous semblent en effet exemplaires du type de saisie des enjeux de l'événement par les acteurs que nous cherchons à analyser. En particulier, le découpage des thématiques traitées entre aménagement, mobilité et sécurité, ainsi que les solutions pratiques présentées lors de cette séance pour anticiper les problèmes éventuels, témoignent d'une activité de problématisation de la situation par les acteurs qui est précisément ce sur quoi doit selon nous porter l'analyse. Pour ce faire, nous essayerons tout d'abord de restituer les grandes lignes de cette présentation en les mettant en regard avec les enjeux tels qu'ils sont apparus dans la dynamique de déroulement de l'événement. Ce double regard avant - après nous permettra de produire une première évaluation intermédiaire sur le degré d'adéquation des aménagements et mesures prévues à la réalité observée dans le temps de la manifestation. Nous nous pencherons ensuite plus en détail dans le prochain chapitre sur le dispositif de Fanzone de Plainpalais, cet aménagement s'étant avéré central dans l'usage exceptionnel de la ville durant la manifestation. Nous aborderons notamment la question de la délimitation de l'espace qu'elle institue pour construire un « dedans » et un dehors » auxquels sont associés des risques et des enjeux différents.

⁹² Il s'est tenu plusieurs séances du même type entre février 2007 et juin 2008 dans l'objectif pour les organisateurs cantonaux de communiquer à la presse et à la population sur l'état des préparatifs. A chaque fois, les mêmes institutions seront représentées et le découpage thématique sera identique, autour du tryptique aménagement - mobilité - sécurité.

10.1. FAIRE UNE PLACE A LA FETE A L'INTERIEUR DE LA VILLE

Le premier point de la présentation lors de cette séance du 22 novembre 2007 concerne les trois sites principaux d'animation ou de structure d'accueil des supporters. Selon les mots du représentant de la ville de Genève, trois lieux emblématiques et « connus de tous les genevois » seront « réservés » durant la période de la manifestation pour être entièrement dédiés à celle-ci. La Plaine de Plainpalais, grande place centrale de la rive gauche de la ville, se transformera en « Fanzone », autrement dit zone de visionnage collectif des matchs sur grand écran (Public Viewing Area), aménagement devenu un standard depuis l'Euro 2004 au Portugal et plus encore depuis la Coupe du Monde de 2006 en Allemagne. Lors de l'Euro 2008, la « Charte du site d'accueil » signée en janvier 2007 (équivalent d'un contrat de prestation conclu entre l'UEFA, organisateur de la compétition, et les villes hôtes, organisatrices des animations en ville) prévoit explicitement la création de zones de projection publique officielle: « Chacun des sites d'accueil s'engage à planifier, organiser et mettre en oeuvre, dans sa ville, une ou plusieurs zones destinées aux supporters (Projection publique officielle) situées dans des lieux fréquentés appropriés. Ces zones officielles des supporters doivent être accessibles gratuitement au public et ouvertes durant les 23 jours du tournoi. (...) Les recettes d'exploitation de des zones des supporters sont la propriété du site d'accueil, qui agit également en qualité d'organisateur »⁹³. La démarche vise à offrir aux supporters la possibilité d'une expérience se voulant analogue à celle du stade pour lequel - la demande étant largement supérieure à l'offre - tous les fans n'ont pu obtenir de billet, comme nous l'explique dans cet extrait d'entretien le « Duty manager » de la Fanzone de Genève: « C'est vraiment l'endroit, pour l'UEFA, pour faire redescendre la frustration des gens... enfin le sentiment de frustration, de dire "Bon voilà. Vous n'avez pas eu de billets. Mais, on a un autre endroit pour vous, qui est presque comme un stade, qui est U.E.F.A., qui est Euro 2008". Et puis, c'est vraiment ce sentiment d'être à l'intérieur... d'être à l'intérieur de quelque chose... je sais pas. ».

Comme indiqué précédemment, nous reviendrons dans la suite de notre propos sur le dispositif de la Fanzone pour une analyse spécifique. Précisons toutefois à ce stade que le projet a connu un succès certain, rassemblant selon les jours et d'après les chiffres donnés par l'Etat de Genève 30'000 à 45'000 personnes avec des pics à 60'000 voire 75'000 personnes. Notons tout de même que ces chiffres sont extrêmement difficiles à certifier étant donné la gratuité de l'accès (pas de contrôle de billet à comptabiliser) et la possibilité d'aller et venir à tout moment entre l'intérieur et l'extérieur de la Fanzone. Par ailleurs et comme

⁹³ Source : communiqué de presse de Swissinfo du 23 janvier 2007

souvent lors des grands rassemblements, les estimations divergent entre police et organisateurs. Ces débats et la surestimation possible de la fréquentation par les organisateurs à des fins de communication ne remet quoi qu'il en soit pas en question le succès incontestable de cet aménagement, même si - nous le verrons - nos observations nous ont montré les limites des qualités de ce « contenant » à produire du « contentement » (Boullier et alii., 2012) en particulier dans les situations de liesse d'après-match.



Plan des lieux d'animation pour l'Euro 2008 à Genève. Source : Etat de Genève

En complément de la Fanzone, les organisateurs locaux proposent également un Fan Village (auquel sera adossé un « Fan Camp » ou camping pour supporters) qui prendra place dans le quartier du centre sportif du Bout du Monde qui, comme son nom l'indique, se trouve en périphérie du centre ville en bordure de forêt. Selon la formule du responsable des animations de l'Euro 2008 à Genève durant cette séance d'information, « à la Fanzone ce sera 80% foot et 20% concerts et à l'inverse au Fan Village, ce sera 20% foot et 80% concerts ». Du point de vue de l'ingénierie urbaine, le concept semble parfaitement pensé et planifié, jouxtant un espace camping et dortoirs pour supporters (Fan Camp), comprenant une offre de nourriture variée et la possibilité d'alterner les activités

entre concerts et retransmission des matchs sur écrans géants, le tout dans un cadre champêtre. Néanmoins au final, la fréquentation de ce lieu n'a pas été satisfaisante, au point de déclencher une polémique entre les commerçants qui y avaient loué un stand et les organisateurs⁹⁴. Cet échec était sans doute prévisible. C'était en effet bien mal connaître la dynamique des événements sportifs et leur rapport à l'usage de la ville que de décentrer le Fan Village du centre ville où l'événement va (doit) se dérouler. Le centre ville, comme lieu de forte densité et de rencontre, demeure un ressort essentiel pour les manifestations de joie supportrices. Décentré, le Fan Village n'a ni attiré les fans de football (l'emplacement de la Fan Zone étant au contraire idéal à cet égard), ni les non-fans (au contraire d'un festival qui recrée une autre centralité, dans le cas de l'Euro 2008 à Genève les non-fans ont préféré partir ou ne pas se rendre dans cet endroit hybride et finalement sans identité mis sur pied par les organisateurs). Un autre lieu proposé par l'organisation était le Fan Club à la patinoire des Vernets qui avait lui pour vocation d'attirer les fêtards et noctambules après les matchs. Véritable discothèque géante d'une capacité de 4'000 personnes ouverte de 23h00 (après les matchs) à 05h00, cette installation vise à la fois à compléter l'offre d'animation et à limiter les nuisances des riverains de la Fanzone de la Plaine de Plainpalais, comme nous l'indique dans cet extrait d'entretien le coordinateur de l'Euro 2008 à Genève:

Q : Et alors pour finir sur la dimension festive, est-ce que vous pourriez revenir sur ce projet de Fan Club à la patinoire des Vernets ? C'est-à-dire comment ce projet a germé, quelle est sa raison d'être ?

R : Oui, alors justement ça, c'est un aménagement intéressant, (...) merci pour le rappel. Le club nous sert à justement, lorsque la fête est finie... Bon, ce qu'on a constaté aussi les autres années, c'est qu'à la fin d'un match, (...) les gens se sont déplacés vers les bistros qui jouxtent la plaine de Plainpalais. Donc de chaque côté, il y a des bistros qui sont ouverts tard le soir et les nuisances sonores sont venues de là en fait, pas du lieu de fête lui-même qui était bruyant certes, mais ils ont respecté les horaires de fermeture. Et les problèmes venaient après dans les rues voisines où il y avait des bistros qui étaient encore ouverts et où les gens venaient encore...voir encore s'ils trouvaient à boire. Donc pour éviter ça, on va faire des annonces sur la plaine de Plainpalais après le match pour dire voilà, le club est maintenant ouvert, donc à 23 heures. Pour commencer à encourager les personnes à se rendre non pas sur les bistros autour, mais pour avoir un lieu de fête plus sexy, plus sympa à la patinoire des Vernets. (...) Et donc le but, c'est effectivement ça, c'est de faire en sorte qu'à l'heure de fermeture de la plaine de la Plainpalais, il n'y ait plus personne sur la plaine et les personnes sont déjà parties faire la fête ailleurs. Donc pour ceux

⁹⁴ Voir l'article de la Tribune de Genève « Menace de grève au Fan Village », 09.06.2008

qui ne veulent pas rentrer se coucher, on leur offre un lieu plus attractif, qui n'est pas dans la zone résidentielle, où il y a du bruit, de la musique... ».

D'un point de vue quantitatif cette structure a été bien fréquentée, surtout les vendredi et samedi soir. La gratuité de l'entrée, chose peu conventionnelle à Genève où l'accès aux boîtes de nuit est généralement onéreux et très sélectif, y est certainement pour beaucoup dans ce succès. En nous penchant cependant d'un point de vue un peu plus qualitatif à la population qui a fréquenté l'endroit, nous pouvons attester que l'utilisation qui en a été faite ne correspond pas forcément à celle qui était prévue. A en juger par les flux de la foule lors de la fermeture de la Fanzone, les supporters ont tout de même la plupart du temps préféré l'espace public urbain ou les bars aux alentours de la plaine de Plainpalais au Fan Club pour continuer la fête. Plutôt que d'avoir accueilli des supporters de football, la discothèque temporaire installée dans la patinoire des Vernets a accueilli en majorité des jeunes (voir des très jeunes gens) habitant Genève et également la France voisine. Il ne s'agit pas de dire ici que le lieu fut un échec mais plutôt qu'une fois de plus, l'utilisation des lieux mis à disposition n'a pas été conforme à ce qui avait été prévu, faute d'avoir pu correctement anticiper la logique des actions supportrices et leur déploiement spatial.

10.2. GESTION DE LA MOBILITE EXCEPTIONNELLE DE LA MANIFESTATION

Une autre des dimensions de l'organisation de la manifestation présentée lors de la séance du 22 novembre 2007 concerne la gestion de la mobilité et des accès aux différents sites que nous venons de décrire. Ce concept se décline sur trois plans, correspondant aux trois choix modaux que sont la voiture, les transports en commun et la marche piétonne. Le principe qui préside est celui de l'adaptation de la mobilité urbaine de Genève à l'accueil de la manifestation. Comme nous l'avons vu, les sites des animations, et en particulier la Fanzone située en plein centre ville, représentent une emprise spatiale conséquente à l'échelle du territoire de la ville. A cela s'ajoute les jours de matchs un afflux de participants surnuméraire qui vont transiter en direction du stade de Genève, dont le périmètre élargi est pour sa part interdit à la circulation. Une dernière difficulté est liée aux temporalités de déroulement de la manifestation. En particulier, l'horaire du match République Tchèque - Portugal le 11 juin 2008 à 18h00, en pleine période de « sortie des bureaux » alimente les pires craintes de congestion, comme en témoigne l'article paru la veille dans le journal local La Tribune de Genève titré « *Mercredi, tous en transports publics!* » et qui commence

par cette phrase: « En matière de circulation, la journée de mercredi promet d'être rouge cramoisi ».

La photo qui illustre cet article, censé informer les lecteurs des difficultés attendues et de favoriser l'usage de la mobilité témoigne de toute l'ambiguïté de la démarche mise en place à Genève durant cette manifestation: elle montre en effet une voiture circulant en ville avec à son bord des supporters qui, fenêtres grandes ouvertes, laissent flotter un drapeau portugais à l'extérieur de l'habitacle pour manifester leur joie après la victoire.

MARDI 10 JUIN 2008
TRIBUNE DE GENÈVE

EuroGenève

29

Mercredi, tous en transports publics!

CIRCULATION
République tchèque-Portugal, en pleine heure de pointe, fait craindre des perturbations.

JÉRÔME FAAS

En matière de circulation, la journée de mercredi promet d'être rouge cramoisi. La Turquie affronte la République tchèque à 18 h à la Praille. Embouteillage garanti avec la sortie de bureaux. Patrick Puh, le porte-parole de la police, implore:

« Nous n'avons qu'un seul conseil. Privilégiez les transports publics! »

Il s'attend à « de fortes perturbations au niveau de la circulation » et formule un second conseil: si l'usage d'une voiture s'avère indispensable, « il faut absolument éviter la zone rouge », soit Plainpalaïs et la Praille. Idéalement, précise Patrick Puh, « les automobilistes devraient se parquer sur une ceinture extrêmement large autour de Genève. »

C'est faisable. Les P + R (parkings d'échange) ne sont pas saturés, et les TPG comme les CFF ont sensiblement augmenté leurs fréquences. Samedi, premier test grandeur nature avec le match Portugal-Turquie, le dispositif a donné entière satisfaction. « Les zones de délestage ont très bien fonctionné », se félicite le policier.

« Même la circulation privée était très fluide », observe la porte-parole des TPG, Isabel Pereira, relevant que les billets d'entrée au stade font office d'abonnement général pour la journée. Constat identique des chauffeurs de taxi: ils n'ont constaté aucun accroissement

notable de la circulation. « Normalement, une course Plainpalaïs-aéroport coûte entre 30 et 32 francs, note Saad Benham. Samedi, avec les bouchons, elle revenait à 40 francs. » Rien de bien méchant, donc.

Des bataillons de trams

Ce sera une autre histoire mercredi, mais les TPG ont anticipé. Ce soir-là, les fréquences ne seront pas renforcées, elles seront bétonnées. Dès 19 h, tous les trams arrivant depuis la ville feront demi-tour à Cornavin pour densifier l'axe stade-gare. En contrepartie, un service de bus officiera entre Cornavin et la place des Nations. « Comme la Suisse joue après le match genevois, la plupart des spectateurs se rendront directement à la Fan Zone de Plainpalaïs en sortant du stade », explique la porte-parole des TPG.

Ultime précaution, des bus « de secours » seront prêts à être incorporés d'urgence sur les lignes de trams si ceux-ci ne suivaient pas la cadence.

300 vélos disponibles

En plus des transports publics, Genevois et supporters

pourront bénéficier des 300 vélos prêtés (pour quatre heures) ou loués (12 fr. la journée, 8 fr. la demi-journée) par l'Association Genève roule. Les points de prêt se situent aux places de Montbrillant, du Rhône et de l'Octroi, ainsi qu'aux bords des Plainis. La location, elle, est proposée à Montbrillant, au Bout-du-Monde

et sur la plaine de Plainpalaïs, côté boulevard du Pont-d'Arve.

Plainpalaïs sécurisé

Enfin, question routes, la police prévoit de n'en fermer aucune, sauf celles situées dans la zone de sécurité ceignant le stade. De 18 h à 21 h environ, la route des Jeunes et l'avenue

Vibert deviendront piétonnes. Les artères entourant la plaine de Plainpalaïs (av. du Mall, av. Henri-Dunant, rue Harry-Marc et bd Georges-Favon) seront, elles, susceptibles d'être bouclées en cas de liesse débordant de la fan zone; comme samedi soir, quand les supporters portugais inondèrent le secteur.

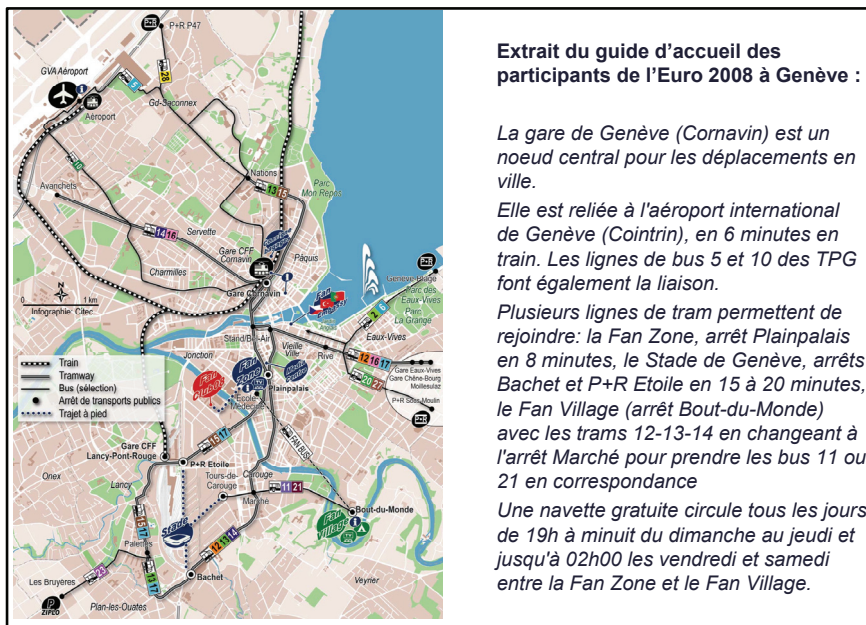
Circulez futé! Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'utiliser votre véhicule privé pour vous déplacer mercredi soir, évitez la zone rouge comprise entre la Praille et Plainpalaïs. (PIERRE ALSOUY)



Tribune de Genève du 10 juin 2008

Ainsi donc ce qu'il s'agit en termes de message de rendre moins attractif se trouve paradoxalement montré sous son jour le plus favorable pour les supporters, associé aux notions de festivité, de démonstration supportrice et d'intensité émotionnelle. Cette photo résume bien l'ambivalence entre voiture indispensable et voiture indésirable dans le cadre de l'Euro 2008 à Genève, qui rappelle par ailleurs les politiques publiques actuelles à l'échelle européenne visant à réduire son usage en ville, dont les résultats sont souvent mitigés. Le dispositif de gestion de la mobilité pendant l'événement, essentiellement tournées sur la gestion de la circulation automobile, nous montre que la voiture devient l'enjeu majeur de planification et de régulation. Pour éviter les problèmes de congestion, le Canton de Genève a pris des mesures importantes en matière de circulation, s'appuyant pour cela sur un concept déjà testé à l'occasion

d'autres grandes manifestations passées. En effet, Genève accueille ou a organisé de nombreux événements majeurs aussi bien en site fermé, comme le Salon de l'Auto qui s'y tient chaque année en mars (750'000 visiteurs) et le salon Telecom (2'000'000 visiteurs en 2003) ou en milieu ouvert comme la Lake Parade (200'000 participants) ou les Fêtes de Genève (2'000'000 visiteurs au total sur 10 jours). Ainsi la ville dispose d'un dispositif et d'une expérience antérieure à l'événement (Fankouser et al, 2008). Néanmoins s'il existe un concept de base de régulation du trafic automobile à l'occasion des grandes manifestations à Genève, l'Euro 2008 a nécessité quelques adaptations liées au contexte particulier de ces festivités. D'une part en effet, les sites d'animation étaient multiples et pas concentrés en un seul et même lieu. Par ailleurs cette gestion simultanée de plusieurs lieux d'activité se combine à une durée importante de l'événement, qui s'est déroulé sur trois semaines. Enfin, l'importance du déroulement habituel des activités quotidiennes des résidents permanents parallèlement à la mobilité engendrée par les activités des résidents « éphémères » que sont les supporters a été soulignée à maintes reprises par nos interlocuteurs.



Source: Etat de Genève

Trois types de dispositifs ont donc été mis en place pour former un plan d'action multimodal de gestion de la mobilité. Des moyens technologiques importants ont été mobilisés pour le dispositif de circulation afin de mettre en place les multiples restrictions, déviations et des zones de stationnement. Un dispositif piéton a été développé, basé sur le périmètre des sites de fête qui tient

dans un rayon de 3,5 kilomètres à partir de la gare de Genève Cornavin. Ce périmètre se prête parfaitement à ce mode de déplacement, l'idée étant de favoriser la marche comme mode de déplacement privilégié des participants entre les différents lieux d'animation. La marche de plus semble dotée de vertus pacificatrices comme nous l'indique le responsable des animations de l'Euro 2008 à Genève résumant les enjeux en ces mots lors de l'entretien que nous avons réalisé avec lui:

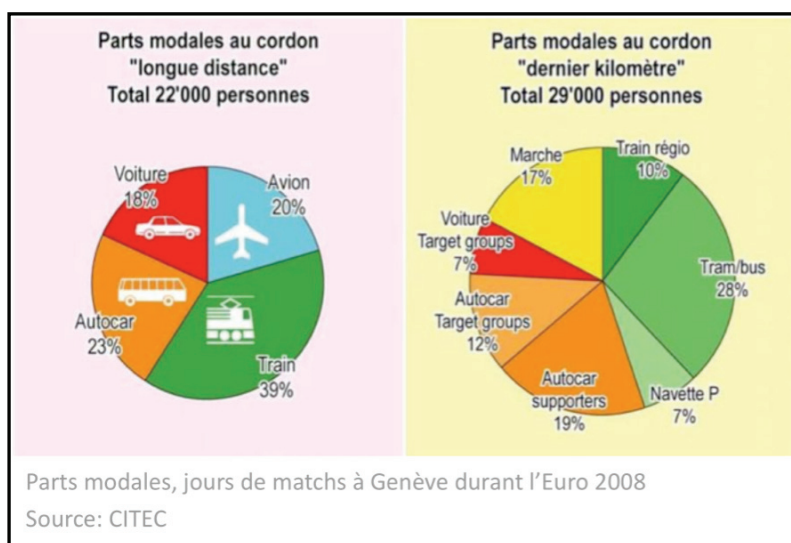
« On essaie d'éviter que trop de gens prennent le bus. C'est ça que j'ai vraiment appris en Allemagne. En gros, moins tu mets de transports, mieux tu te portes. Tu fais marcher les gens, ça dilue les gens dans la ville. D'abord ils ont le temps de voir la ville, de visiter, de s'arrêter, de faire aussi du shopping, de s'arrêter boire deux-trois bières. Mais surtout tu dilues les gens. C'était un flux permanent dans les rues des trois villes allemandes que j'ai pu visiter. Et il n'y avait pas de transports publics. Parce que franchement, à Genève, moi je suis un vrai genevois, s'il faut marcher 5 minutes je prends la voiture. C'est normal. Quand je vais à Paris en week-end, je marche trois heures dans la journée et je trouve tout à fait normal. Donc on est tous les mêmes. Donc quand tu viens d'une autre ville, de marcher de la gare Cornavin à Plainpalais c'est une demi-heure, ben c'est rien du tout quoi. D'aller de Plainpalais au stade c'est de nouveau une demi-heure, c'est rien du tout. (...) Donc il ne faut pas de transports publics, le moins possible. Donc il faut bien sûr des grands parkings pour les amener en ville. Mais dès que tu arrives en ville, il faut marcher. »



Source : Etat de Genève

Cet extrait d'entretien nous ramène à la dimension de fluidité et du lien entre celle-ci et la gestion de la sécurité. Le cheminement piéton prévu initialement

traversait les principaux lieux touristiques en suivant une logique de séparation des flux afin de favoriser un parcours protégé et séparé des autres modes. Pour autant à Genève, contrairement à d'autres villes hôtes suisses comme Zurich, aucune décision de fermeture de rues en faveur des piétons n'a été prise pour cet événement (hormis le périmètre rouge autour du stade théoriquement interdit à toute circulation les jours de matchs). Le cheminement piétonnier était donc uniquement déployé sur les trottoirs des rues qui longeaient le parcours, illustré par des marquages au sol. La volonté d'offrir un parcours protégé à la mobilité douce s'est donc heurté à un objectif supérieur, celui de ne pas entraver les voies de circulation et ne pas avoir à s'opposer à la voiture. Deux points entrent ici en contradiction : d'une part la séparation des modes de déplacements qui a constitué une préoccupation récurrente des organisateurs notamment pour des raisons de sécurité, de l'autre le refus de hiérarchiser les modes malgré le discours ambiant et très médiatisé de promotion des transports publics. Il ressort des entretiens que nous avons menés une crainte d'entraver la circulation par le blocage d'accès routiers qui aurait provoqué un mécontentement général. Cette tension entre une volonté de promotion de la mobilité douce comme mode de déplacement ajusté à la manifestation et la crainte de gêner les automobilistes ont d'après nos interlocuteurs accompagné toute la phase de préparation et de planification de la manifestations. La mise en place de collaborations spécifiques à l'échelle du Canton intégrant dans la réflexion différents modes a - malgré ces tensions liées à l'histoire locale de la mobilité genevoise - contribué à une répartition plutôt équilibrée des parts modales les jours de matchs. C'est au final un bilan global positif qui a pu être tiré sur la gestion des flux de circulation et l'offre alternative de transports publics, d'un point de vue quantitatif tout au moins.



10.3. AMENAGEMENT EPHEMERE, MOBILITE ET SECURITE : DES ENJEUX IMBRIQUES

Le troisième niveau de mesures prises pour apprêter la ville en vue de l'accueil de la manifestation concerne la sécurité publique. Le Commandant de la Gendarmerie de Genève, présent lors de la séance du 22 novembre comme à de nombreuses autres occasions pour présenter le dispositif mis en place, a présenté le dispositif policier mis en place à l'occasion de l'Euro. Compte-tenu du contexte local marqué par le précédent du G8 que nous avons évoqué précédemment, les attentes envers la police sont grandes, tant du côté de la population que du côté des médias. Par ailleurs, les caractéristiques de la manifestation que nous avons évoqué précédemment (multiplication des sites d'animation, restrictions de circulation, risques liés au hooliganisme) obligent à une saisie policière globale et de grande ampleur, qui va pour un temps modifier profondément les missions ordinaires et le spectre d'intervention des policiers engagés⁹⁵. Le dispositif mis en place à Genève à l'occasion de l'Euro 2008 s'articule autour de cinq axes : le « socle sécuritaire », correspondant au travail courant et au traitement policier quotidien; le dispositif de maintien de l'ordre fixe, en permanence à la Fanzone, le dispositif de maintien de l'ordre mobile, positionné selon les « secteurs d'intérêt », le dispositif circulation, selon les plans établis et les circonstances, et le dispositif maintien de l'ordre pour le Stade, en appui du concept sécurité propres aux matchs de l'UEFA. La présentation de ces cinq axes de travail policier durant l'Euro, avec pour chacun un officier supérieur en charge de la coordination des opérations, pourrait donner l'idée que les enjeux sont pris en charge de façon indépendante voire segmentée. En réalité - et c'est bien là la difficulté de l'exercice - les situations qui vont devoir être gérées par la police intègrent une telle pluralité de dimensions (déplacements des supporters, temporalités de l'avant et de l'après match, événement imprévu venant perturber le système) qu'il sera nécessaire de penser les questions non seulement en termes de collaboration entre services mais aussi en termes d'adaptation au terrain. Les spotters que nous avons suivis quadrillaient par exemple l'ensemble de la ville dans une journée, surveillant les hôtels où se trouvaient les joueurs, rendant visite aux supporters au camping, rôdant autour du stade avant les matchs, déambulant dans la Fanzone ensuite, etc. De même les agents en service pour la sécurité et le maintien de l'ordre du stade vont à un autre moment être redéployés à la Fanzone ou affectés à d'autres missions selon les besoins. Dans les faits, il va devenir indispensable pour le commandement

⁹⁵ Le Commandant déclarait d'ailleurs à la presse un an avant l'Euro 2008 : « nos hommes devront passer de flics de quartiers à flics de grande manif ». Le Matin, 09.05.2007

policier de hiérarchiser en permanence les enjeux afin de prioriser les missions. Cette évaluation continue de la situation et des mesures prises pour y faire face va obliger les acteurs de la coordination policière à sortir du flux continu des situations concrètes à gérer pour prendre la mesure de l'impact urbain de la manifestation et ce qu'elle implique en termes de missions prioritaires, en particulier s'agissant de garantir la continuité des transports en commun, posé comme un objectif principal comme l'énonce dans cet extrait d'entretien le coordinateur de l'Euro 2008 pour Genève:

« Ce que nous avons réglé avec les responsables transports et sécurité, police, c'est de maintenir en priorité ces axes là de transports en commun en fonction. Donc la priorité pour nous, c'est que les lignes de tram continuent de fonctionner, continuent de jouer le rôle de permettre la mobilité entre le stade, la plaine de Plainpalais et la gare de Cornavin. Donc ça effectivement, c'est quelque chose qui est extrêmement sensible pour nous, parce que quand vous avez des masses de personnes qui déparquent pour aller à la plaine de Plainpalais, forcément elles passent par-dessus les voies du tram. Vous avez aussi l'axe Avenue du Mail qui longe la plaine de Plainpalais au sud et qui est un axe emprunté par les...c'est une voie d'urgence...par les ambulances et les pompiers aussi. Donc là aussi, il faut faire des aménagements pour trouver d'autres axes. Mais voilà, c'est quelque chose qui va durer trois semaines, c'est un évènement unique, c'est quelque chose qui mérite des aménagements conséquents et qui mérite des investissements en temps, en personnel très important. »

Il est intéressant de noter que l'objectif principal en terme de sécurité urbaine et le respect de l'impératif de mobilité de la ville. Ceci s'explique pourtant dès lors que l'on adopte un regard décloisonné alternatif aux « compétences-métier » des spécialistes. Le fait de garantir la continuité des transports public permet d'éviter la congestion et donc un surcroit de densité dans une ville déjà à la limite de sa capacité du fait du nombre de participants. Garantir la fluidité urbaine c'est donc déjà travailler sur la gestion sécuritaire en favorisant les déplacements afin d'éviter la constitution d'une foule statique, dense, et potentiellement instable, prête à se cristalliser de façon négative à la moindre occasion. Il va dès lors falloir prendre en compte le dispositif de sécurité comme pluri-fonctionnel. Il doit à la fois être efficace sur le plan du maintien de l'ordre public, mais aussi garantir la pérennité de la fluidité du territoire de la ville tout en traitant par ailleurs comme nous allons le voir maintenant les missions courantes sur demande de la population.

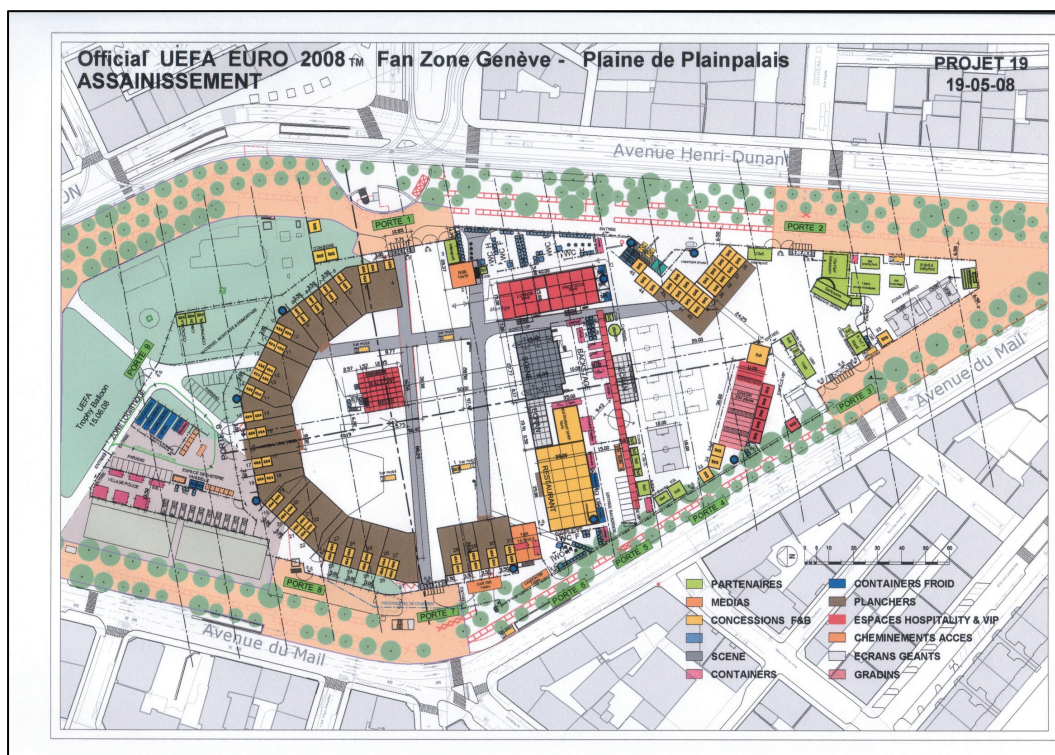
Autant la planification des infrastructures d'accueil des supporters, la conception d'une gestion de la mobilité urbain spécifique à l'événement que la

mise en place d'un dispositif de prévention des comportements dangereux étaient basées sur un comportement attendu des supporters. La présentation que nous venons de faire de l'ensemble du dispositif d'accueil de l'Euro à Genève démontre clairement les interrelations entre les enjeux d'aménagement, de mobilité et de sécurité. Pris globalement, ce dispositif dessine une métamorphose de la ville censée lui permettre d'être à la hauteur de l'épreuve que constitue l'accueil de la manifestation et de gérer au mieux les risques divers qui lui sont associés. Comme l'écrit avec pertinence Paul Landauer, « *le dispositif événementiel est donc, en soi, un dispositif de sécurité. En affaiblissant l'importance du cadre par rapport à l'encadrement, il prépare le territoire à une organisation humaine lisse et performante, où les vigiles s'associent aux animateurs pour rappeler aux usagers - devenus visiteurs - les règles à respecter.* » (Landauer, 2009, p.55). La transformation de l'espace public de la ville, produit par la planification et l'ordonnancement spécifique des éléments qui composent la manifestation vise à produire un habitat provisoire ajusté aux intentions des organisateurs. Nos observations ont néanmoins permis de souligner le décalage entre ce qui était prévu et ce qui s'est réellement passé, attestant ainsi que l'action supportrice se révèle plus complexe qu'on veut bien le croire. Elle résulte en réalité comme nous l'avons déjà évoqué d'un subtil mélange où l'être supporter et son accomplissement pratique sont toujours indexés à un contexte (Garfinkel, 2007).

Dans une certaine mesure, l'Euro 2008 nous laisse entrevoir les enjeux futurs des grandes manifestations sportives organisées dans les centres urbains. Ces enjeux tiennent à la distribution spatiale de l'événement sportif lui-même, composé des lieux où l'on peut le voir (le stade), et des lieux de fête et de consommation rattachés à l'événement (Fanzone, Fan Village, Fan Club). De plus en plus, le stade lui-même - le cœur de l'événement sportif - apparaît réservé à une élite financière et/ou très engagée dans le suivi des équipes. Néanmoins le lieu où se déroule l'événement lui-même représente spatialement une part relativement faible de l'ensemble des lieux consacrés à l'événement. Outre la multiplication des spectateurs privés qui restent dans le cadre domestique pour visionner les matchs à la télévision, il semblerait que les lieux où l'on peut partager avec d'autres le déroulement des rencontres soient amenés à se multiplier selon le modèle des PVA (pour Public Viewing Areas, analysées par Haferburg, Golka et Selter, 2009). Ces lieux permettent à la fois de répondre au désir d'un partage festif de l'évènement et des émotions qui l'accompagnent (élément essentiel du stade) et aussi d'un souci commercial des organisateurs. Dès lors, deux ordres de questions surgissent : où et comment configurer ces lieux de partage ? C'est ce que nous allons maintenant aborder.

Chapitre 11 : La Fanzone

La Fanzone, Public Viewing Area aménagée sur la Plaine de Plainpalais à Genève à l'occasion de l'Euro 2008 est l'aménagement phare de la ville. La plaine de Plainpalais est une vaste surface en forme de losange préservée de toute construction au cœur de la rive gauche de Genève. Sa superficie, imposante à l'échelle de la ville (78 135 m², 640 mètres de long sur 200 de large), permet une multitude d'usages. Le lieu accueille chaque année de nombreuses manifestations (cirque, fête foraine, spectacles culturels ou sportifs). Il est bordé par les arbres et entouré d'un large pourtour qui sert de place de marché aux primeurs ou marché aux puces selon les jours de la semaine.



Plan d'implantation de la Fanzone (mai 2008), crédit Nepsa

11.1. FAIRE CO-HABITER VILLE FESTIVE ET VILLE ORDINAIRE

De part ses caractéristiques, l'installation de la Fanzone de la Plaine de Plainpalais pendant l'Euro 2008 symbolise à elle seule le processus de transformation urbaine visant à « faire une place » à la manifestation (au sens propre comme au figuré). Par sa centralité, « Plainpalais » - comme l'appellent les

genevois - logera en effet « l'Euro » au coeur de Genève. Le projet enthousiasme d'ailleurs le coordinateur de l'Euro 2008 pour Genève qui loue dans cet extrait d'entretien le fait de disposer d'un espace de ce type pour le dédier à la manifestation:

« On a la grande chance par rapport aux autres sites d'accueil suisses et autrichiens d'avoir cette plaine de Plainpalais, qui est décriée autrement, parce que c'est le lieu des crottes de chiens et...espèce de terrain vague en plein cœur de la ville qui ne sert à rien. Mais là, c'est une opportunité fantastique, d'avoir cette surface là. Parce que toutes les autres villes doivent s'accommoder de petites ruelles, de petites places et dans des centres historiques urbains qui sont des sites extrêmement protégés. Enfin vraiment ils font ça au cœur de la ville, Zurich, Berne et Bâle et ils ont des problèmes énormes (...). Et nous avec la plaine de Plainpalais, on n'a pas du tout ça, on a vraiment un site que l'on peut parfaitement délimiter, contourner, entourer et on fait vraiment tout de A à Z là-dedans. (...) Donc on a vraiment beaucoup de chance à Genève d'avoir cette plaine de Plainpalais par rapport à Zurich, Berne et Bâle ».



Image de synthèse du projet Fanzone (novembre 2007), crédit Nepsa

Cette centralité vue comme un atout du côté des organisateurs n'est pas vraiment considérée comme telle par les riverains. Les medias se sont fait régulièrement l'écho de leurs plaintes. Cette thématique couvre en réalité l'ensemble de la période de préparation de la manifestation. Le journal 20

minutes titre ainsi le 28 novembre 2007 « Les habitants en colère contre l'Euro » un article laissant une large place aux témoignages de riverains. Les griefs sont nombreux, de la durée et des effets des nuisances sonores à la propreté du quartier: « On se fout de nous ! On nous avait promis la fermeture de la Fanzone dès 23h, maintenant c'est minuit »; « Les nuisances dureront jusqu'au petit matin. Pendant ce temps, nos enfants continueront d'aller à l'école et nous au bureau »; « Le principe des dégâts est acquis. L'expérience du Mondial 2006 l'a prouvé. La plaine de Plainpalais ressemblait plus à un champs de bataille qu'à un lieu festif ! »; « J'envisage carrément d'évacuer mon appartement ». L'article paraît quelques jours après la séance d'information du 22 novembre 2007 que nous avons évoqué précédemment et que l'article mentionne explicitement. Lors de toutes les séances de présentation du projet organisées pour informer la population, des habitants présents ont pris à partie les organisateurs et autorités publiques sur les nuisances que va générer l'Euro 2008. Le responsable des animations nous relate de la façon suivante l'une de ces séances lors de l'entretien que nous avons réalisé avec lui:

« Ils étaient 30-40, mais ils étaient chauds. Puis tout de suite, ils me sont rentrés dedans. J'ai dit : « Je ne vais pas vous expliquer la fête. De toute façon vous n'avez pas envie d'entendre. C'est la troisième manifestation au monde, vous vous en foutez complètement, on va faire plutôt l'échelle de la douleur pour chaque chose ». Je pensais que les klaxons c'était un truc qui les gênait. Apparemment pas. Là j'ai appris à cette séance que le bruit à partir de midi jusqu'à minuit c'est insupportable. Donc je me suis engagé en disant ok vous avez raison, donc nous, on ne va mettre la musique d'ambiance que le soir. A midi on ouvre les restaurants mais c'est vrai que ça sert peut-être à rien de mettre de la musique qui fait du bruit partout. Deux ou trois trucs comme ça on peut faire, donc à un moment donné je leur ai dit à cette séance, je leur ai dit « Vous voulez que je vous dise la vérité ou que je vous raconte une salade politique, c'est vous qui choisissez ». Ils m'ont dit d'entrée de jeu: « c'est exclu qu'on revive l'enfer qu'on a vécu pendant le mondial! C'est exclu! » A cela j'ai répondu « vous voulez la vérité ou une réponse politicienne ? » Ils ont dit on veut la vérité. Ben ça sera au minimum 20 fois pire. Alors là c'était les bazookas, quart d'heure. Je dis moi je vous dis la vérité. Je ne veux pas vous raconter des salades. Je suis de Genève. C'est mon boulot d'organiser des trucs. Si je vous raconte des salades vous allez me dire que je vous ai raconté des immenses conneries. Moi je vous dis la vérité, ça va être 20 fois pire. Par contre ça va être des fois fort et insupportable, mais programmé. Vous le saurez, tel jour, tel groupe. Vous saurez tout ça, ça ne sera pas à la vas-y comme je te pousse. Mais oui ça sera dur quoi, bien sûr. »

Les efforts déployés par les organisateurs pour réduire « l'échelle de la douleur » pour reprendre les mots de notre enquête n'ont pas été couronnés de succès puisque le 04 juin 2008 - à trois jours du début de la manifestation - le

quotidien gratuit Le Matin Bleu titre sur le sujet en citant un habitant « *Que ceux qui peuvent fuient la plaine de Plainpalais!* ». L'article pose directement la question de l'opportunité du choix de cette place pour y organiser la manifestation, toujours sous couvert de témoignages de riverains: « *Etait-il opportun d'installer cette Fanzone au milieu d'un quartier d'habitations? Il ne s'agit pas d'un week-end de fête, mais de trois semaines!* »; « *Il n'y aura que trois matchs à la Praille. Le stade aurait pu servir de Fanzone les autres jours. Au moins, il se passerait quelque chose dans ce stade toujours vide.* ». Les craintes des habitants s'ancrent de façon générale dans l'expérience négative du G8 que nous avons déjà évoquée, mais elles sont également grandement renforcées par les précédents projets de projections publiques de matchs des grandes compétitions de football comme l'explique le Coordinateur de l'Euro pour Genève lors de notre entretien: « *Alors il y a ça, il y a le G8, mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi d'autres expériences qui ont été faites sur la plaine de Plainpalais lors de la Coupe du Monde 2006 et lors de l'Euro 2004 au Portugal où il y avait des projections publiques et où les riverains aussi n'était pas contents, où les riverains disent les gens pissent contre nos immeubles, les gens nous détruisent nos vélos, nous piquent nos vélos le soir pour... ne pas rentrer à pied, enfin il y a aussi une expérience de l'évènement, de la « fête du football » aussi.* »

Comme nous venons de le voir dans les différentes citations présentées, la problématique posée par les riverains renvoie à la co-existence de deux régimes d'habiter différents, celui de l'éphémère festif, et celui de la routine quotidienne. Ce sont donc bien deux usages différents de la ville qui entrent ici en concurrence, dès lors que leur compatibilité n'est pas prise en charge autant qu'elle devrait l'être par les organisateurs. Les mots des habitants sont en ce sens exemplaires: la manifestation draine des contraintes perçues comme des nuisances qui risquent de rendre le lieu proprement « inhabitable ». Comme l'indiquent Marc Breviglieri et Dany Trom, « *la notion " d'habiter " renvoie (...) aux rapports où se constitue un usage familier du monde et où s'entretient une impression d'habiter (son palier, son immeuble, son quartier) qui franchit le seuil de la maisonnée et peut concerner, par exemple, certains lieux publics de la ville* » (Breviglieri, Trom, 2003). La manifestation impose en ce sens aux riverains une re-saisie de leur mode d'habiter la ville non plus sur le régime de familiarité mais sous celui de l'étrangeté porteuse de risque. Il est d'ailleurs notable que les risques pointés sont bien en deçà de ceux thématiques dans les analyses de risque expertes et légitimes qui se focalisent sur des faits graves qui viendraient « vraiment » menacer la sécurité et l'ordre public (terrorisme, émeutes, agressions, atteinte aux biens et aux personnes). Le registre d'énonciation des riverains est celui de la plainte face à la menace de trouble urbain que ne manquerait de générer la

manifestation (incivilités, saleté, vol d'objet indispensable au déplacement en ville comme le vélo, etc.). Le caractère « infra-politique » de ces plaintes de riverains, qui pointent un risque (et un préjudice associé) considéré comme négligeable par les organisateurs les expose au jugement public d'illégitimité comme l'a bien montré Luc Boltanski dans son travail sur la construction des causes publiques et la contrainte de montée en généralité des enjeux (Boltanski, 1990). Leur cause serait alors assimilable à ces mobilisations NIMBY, faussement perçues comme a-politiques car incapables de dépasser l'intérêt particulier, alors qu'elles comportent en germe une réouverture de la question de l'intérêt général (Boullier, 2001 ; Mandinaud, Viot, 2006).

Dans le cas de l'Euro, la plainte des riverains s'est trouvée appuyée par celle des maraichers, soucieux de préserver leur activité durant la manifestation. Très remontés contre le projet d'implantation de la Fanzone à Plainpalais et surtout vexés de ne pas avoir été consultés et pris en compte, les maraichers mobilisent la presse qui prend rapidement fait et cause pour eux, petits commerçants menacés par l'industrie du divertissement sportif générant des projets démesurés. Le responsable des animations pour l'Euro à Genève, qui se retrouve au coeur du conflit, l'évoque en ces termes lors de notre entretien: *« Ce sont les maraichers, c'est les six stands qui vendent des salades qui souhaiteraient que l'Euro soit soi-disant annulé. C'est ça. J'ai beaucoup de respect pour les stands qui vendent. Ce sont des commerçants, moi je suis aussi un commerçant. Et à un moment donné tu as un intérêt public qui prime. Et ils tirent au maximum sur la corde, au maximum juste à la limite, parce qu'à un moment donné un magistrat pourrait dire : on vous expulse pendant un moment. Ils vont juste avant cela. (...) Parce que moi j'ai posé des questions toutes bêtes, mais dans le fond il y a tellement de problèmes avec cette plaine pour l'Euro, mais pourquoi on ne fait pas le marché un peu plus loin, vers la place Neuve, ou une autre place quoi. Là j'ai touché la corde sensible. Parce que bon, tu ne peux pas déplacer un stand de 1 mm, parce que ta clientèle sait que tu es là. Mais si tu te mets là, ils ne te trouvent pas. Ce qui n'est pas complètement faux. Mais là, ce sont des heures de séances. »*

De façon analogue aux riverains, les maraichers se trouvent troublés par l'implantation de la manifestation qui menace leur existence en occupant « leur » espace. La situation engage alors une lutte publique où se confrontent différentes échelles de valeur, étant entendu comme l'indiquent Luc Boltanski et Laurent Thévenot que dans ce type de controverse les biens valorisés dans un monde (la grandeur du projet de Fanzone associé à l'organisation de l'Euro 2008) ne le sont pas dans un autre (la cité domestique des riverains) et réciproquement (Boltanski, Thévenot, 1991). C'est alors l'opinion publique qui est prise à partie publiquement par le relai médiatique de cette affaire, qui aboutira *in fine* à un

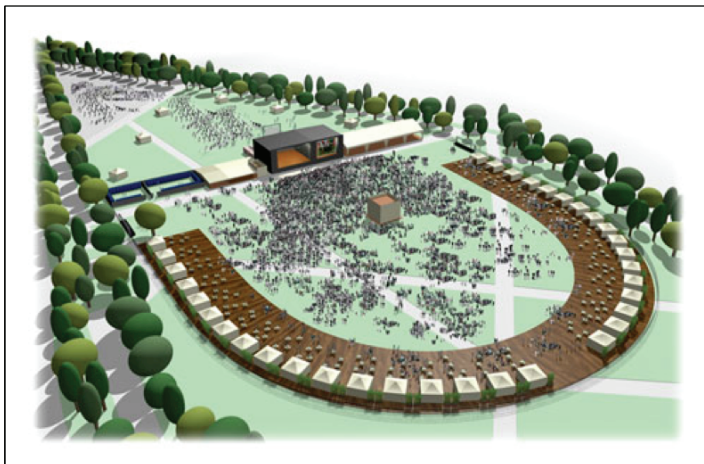
compromis après l'intervention du magistrat municipal Pierre Maudet, en charge du Département de l'Environnement Urbain et de la Sécurité (DEUS)⁹⁶. Cette querelle pourrait paraître dérisoire, comme cela transparait dans les déclarations de notre enquêté. Pour autant elle correspond assez bien à ce que Breveglieri et Trom analysent comme le « trouble urbain » s'exprimant au travers de la « plainte »: *« La plainte, en tant qu'adresse à un tiers, occupe ici une place centrale car elle publicise le trouble et, ce faisant, en détermine la nature et la rend intersubjective. Elle vient en quelque sorte qualifier publiquement le trouble en faisant retour sur le cheminement, depuis l'inconfort et le dérangement jusqu'au tracas et au malaise, pour lui donner une caractérisation sur un mode essentiellement rétrospectif. Le passage de la gêne partagée à la qualification du trouble comme " problème " d'une ampleur plus générale, est toutefois susceptible d'emprunter des chemins bigarrés. Il peut être aboutissement d'une enquête diffuse qui, par tâtonnement, repérage d'indices, dégage in fine le trouble comme l'instance d'un problème plus général. Il peut également se manifester comme passage brusque, parfois immédiat, de la manifestation phénoménale du trouble à sa qualification publique. Si le trouble s'ancre donc dans une phénoménalité minimale, il se déploie certaines fois comme un processus temporel, d'autres fois d'une manière coextensive à la saisie phénoménale de ce qui dérange ou incommode. »* (op. cit.). De façon assez significative, les organisateurs pensant gérer des risques de grande ampleur et donc « légitimes » selon leur échelle d'appréciation se retrouvent à devoir composer avec des difficultés très en deçà et qui renvoient plus à de l'ordinaire qu'à de l'exceptionnel. C'est sans doute l'une des leçons à tirer de l'étude de cas. Au delà des considérations générales sur le risque hooligan, l'Euro 2008 (et par extension dirons-nous la grande manifestation urbaine) ont à composer avec des entités problématiques « déjà-là ». Car les déprédations ou les incivilités que craignent les riverains ne sont pas l'apanage des supporters de l'Euro mais sont déjà des problèmes qui impactent déjà leur quotidien. La manifestation ne fait que grossir les enjeux liés à ces risques du fait de la concentration dans le temps et dans l'espace. C'est ce que nous appellerons « l'effet loupe » inhérent à l'organisation de grandes manifestations. Dans un autre registre, il est également à noter que l'activité policière à la Fanzone durant l'événement s'est à certains moments focalisés sur la lutte contre le vol à la tire de pick-pockets, problématique bien connue en ville. Dans ce cas là également, la manifestation joue le rôle de révélateur et amplificateur de problèmes déjà présents sur le territoire mais davantage dilués donc davantage tolérables. Il s'agit alors de prendre la mesure de la qualité d'« espace public augmenté » produit par la manifestation. L'exceptionnel associé à l'événement

⁹⁶ voir le récit de l'affaire dans l'article du journal Le Courrier du 18 avril 2008, http://www.lecourrier.ch/la_plaine_de_plainpalais_aura_ses_marches_pendant_l_euro

réside en effet moins dans la possibilité qu'un fait extraordinaire se produise que dans la capacité du dispositif mis en place à démultiplier l'intensité urbaine, ceci se traduisant tout à la fois de façon positive (créer du lien, du commun, du vivre-ensemble) que négative (s'exposer aux risques urbains de façon densifiée).

11.2. INTEGRER LES RISQUES DANS LE PROJET : L'ESPACE DE LA FANZONE ET SA SECURISATION

Après avoir considéré l'environnement dans lequel prend place le projet de Fanzone et les difficultés de cohabitation de celui-ci avec ses « voisins », nous allons à présent étudier les débats sur l'intérieur de cette Fanzone, en particulier ceux liés à la sécurité des lieux et voir comment ceux-ci ont été incorporés dans l'aménagement tel qu'il a pu être observé durant la manifestation. Dans le document « Projet de manifestation en marge de l'Euro 2008, Version du 25.09.2006 », la société privée mandatée pour organiser les animations à Genève pose les principes qui guideront le projet, en insistant sur la nécessité d'intégrer les questions de sécurité: « Nous avons opté pour la Plaine de Plainpalais. Située au cœur du canton, la Plaine, disposant d'un parking de 800 places, est idéalement positionnée pour l'accueil de ce projet. Elle se trouve également proche du Stade de Genève, facile d'accès à pied, en voiture et en transports publics pour les habitants, les touristes et les supporters. Il faut encore ajouter que la Plaine est déjà un lieu vivant où il se passe toujours quelque chose. Au niveau de la sécurité, les accès sont faciles et les divers scénarios envisageables par les forces de l'ordre peuvent être applicables. » (page 3).



Projet de Fanzone à Genève :
- Sur une place publique (Plaine de Plainpalais)
- 50'000 personnes dans l'enceinte
- 2 écrans géants de 60 m² et 25 m²
- Grande scène couverte avec concerts
- Village de 35 tentes de 25 m² chacune
- Espaces de jeu pour enfants
- 2 espaces communicants l'un avec l'autre

Illustrations du projet de Fanzone de Plainpalais

Plus loin dans le document, l'organisateur évoque la question du contrôle et de la gestion de la sécurité à l'intérieur de l'enceinte, en mobilisant les notions de « zone fermée » et « zone tampon » :

« Dans un événement d'envergure et afin de maintenir la gratuité, la gestion de l'entrée et de la sortie est quasi obligatoire pour garantir la qualité du spectacle, le confort ainsi que la sécurité des visiteurs. Ce principe a été confirmé lors des visites que nous avons faites durant de la coupe du monde en Allemagne. Le sujet a également traité lors de diverses discussions au sein du groupe de travail ou avec des membres de l'UEFA. Le projet comporte donc une zone pouvant être fermée, avec une entrée et une sortie distinctes (voir illustrations), ainsi qu'une deuxième zone ouverte, pouvant être utilisée comme zone tampon pour organiser l'arrivée des visiteurs (files d'attente) mais également pour servir d'espace de réserve en cas de très forte affluence. Il est à noter qu'en dehors des deux accès précités (entrée et sortie), une sortie de secours est prévue à un troisième endroit s'il est nécessaire d'évacuer les visiteurs rapidement. Les objectifs principaux de cette zone fermée sont de réguler au mieux le flux de visiteurs, mais également de pouvoir procéder à un contrôle du public, à l'entrée de la zone. La nature de ces contrôles sera à déterminer selon le cahier des charges de l'UEFA ainsi que des instances responsables de la sécurité. » (page 4)

Cette présentation du projet est intéressante car on y voit poindre la question de la gestion des flux et de la densité que nous avons identifié comme deux des trois axes de la gestion de foule. Encore approximatif, le concept consistera *in fine* dans la mise en place de quatre points d'entrée servant également de sortie. Un contrôle de la capacité par la fermeture de ces points d'accès était donc possible mais le seuil de sur-fréquentation n'ayant pas été atteint cette mesure n'a pas été rendue nécessaire. En dehors des phases de sortie massives après les matchs - nous y reviendrons dans la suite de notre développement - la question de la gestion du nombre et de la fluidité n'a pas été un élément particulièrement problématique. La pose de barrières délimitant le périmètre de l'aménagement a donc atteint son premier objectif qui est celui du contrôle de capacité. Parallèlement, le barrièrage de la Fanzone recouvre un autre enjeu qui est celui du contrôle non plus collectif mais individuel afin d'exclure du site des entités (humaines et non-humaines) considérés à risque. Il s'agit donc de contrôler les personnes en même temps que les objets, les deux pouvant être interdits d'accès pour des raisons de sécurité (les personnes si elles sont interdites de périmètre ou les objets s'ils sont sur la liste établie des objets dangereux ou pouvant servir d'armes par destination). Ces mesures correspondent à certains principes qui tendent aujourd'hui à s'imposer comme des standards de sécurité dans le cadre des grandes manifestations (Laudauer, op. cit.). Elles sont promues et diffusées

par les échanges d'expérience devenus systématiques dans l'organisation de grandes manifestations. Les membres de l'organisation de l'Euro 2008 à Genève (y compris les représentants de la Police) ont ainsi été invités à visiter les installations mises en place à l'occasion de la Coupe du Monde en Allemagne en 2006. Ils en sont revenus inspirés par les mesures qui se sont révélées fructueuses et efficaces, satisfaits d'avoir été en mesure d'identifier les « bonnes pratiques » qui tendent à s'imposer comme normes sur la gestion de la sécurité de cet objet urbanistique relativement neuf qu'est la Fanzone, comme en témoigne le discours du Commandant de la Gendarmerie de Genève dans l'extrait suivant:

« A un moment donné, il y a un certain nombre d'événements qui attirent x personnes, on est obligé de fixer...indépendamment du problème de billetterie vu que là, c'est gratuit. C'est vraiment d'être en mesure, je crois, de définir un périmètre et là, vous créez des conditions favorables. Dès lors que vous avez fait votre périmètre, que vous faites votre comptage par rapport à la capacité que vous savez pouvoir accepter ou ne pas accepter, c'est là où vous créez je dirais les conditions de bon déroulement et de sécurité. (...) Alors à part ça, je vous réponds de manière intuitive parce que bon, c'est ce qu'on a vu aussi en Allemagne, il y avait à chaque fois ces périmètres, ces points d'entrée, et puis aujourd'hui, vous êtes quasiment condamnés, si vous voulez garantir un minimum de sécurité publique sur des grandes concentrations de foule, à faire un contrôle. Là, on va au minimum du contrôle, c'est de la low security, mais au moins on offre quelque chose. »

Ce que notre enquêté nomme la « low security » rentre dans le cadre des expertises actuelles en matière de « crowd management », émergeant parallèlement aux savoir-faire dans le « crowd control » à savoir le maintien policier de l'ordre public. Comme on le voit dans l'exemple de la Fanzone de l'Euro 2008, cette approche consiste à mettre en place des mesures préventives en amont de l'intervention policière afin de réduire les risques liés à la foule. Elle se déploie comme nous l'avons vu dans notre première partie selon trois dimensions, celles du nombre de personnes présentes, de la fluidité et du comportement. Cette dernière dimension est souvent la plus sujette à discussions contradictoires, comme ce sera le cas dans notre étude de cas. Police et organisateurs ont en effet eu à faire ensemble un travail d'exploration commun de l'aménagement afin de repérer en son sein les endroits où pouvaient se loger les risques et d'y apporter des mesures adaptées. C'est ce travail que nous allons à présent aborder.

11.3. INTERDICTIONS, SURVEILLANCE, CONTROLE: PRIVER LE RISQUE D'OBJET

Le contrôle des objets interdits nécessite de mettre en place une fouille des participants, ou plutôt en termes juridique une « palpation de sécurité ». Cette mesure va être l'objet de vifs débats entre police et organisateurs des animations, d'une part sur la pertinence de cette mesure pour réduire les risques, ensuite sur le coût en personnel relatif à la mise en place de ce contrôle et enfin sur le cadre légal qui lui est rattaché, comme expliqué dans cet extrait d'entretien par l'officier de gendarmerie responsable du secteur de la Fanzone:

« Le problème par rapport à la fouille, enfin... appelons ça plutôt palpation, ce n'est pas une fouille, hein... la palpation, le problème, c'est que normalement pour effectuer une mesure de contrainte - ça c'est une mesure de contrainte - vous devez être carté comme agent de sécurité, donc le tarif n'est pas le même. Alors, ils ont un minimum d'agent de sécurité, un maximum de bénévoles, entre guillemets... peut-être pas des stadiers mais l'équivalent. Et puis, c'est un petit peu problématique, donc on a demandé un avis de droit, et puis cet avis de droit dit que, effectivement si les gens sont prévenus à l'entrée qu'il y a une fouille, une palpation qui va être faite... ben s'ils y vont, c'est pas une mesure de contrainte, donc n'importe qui peut la pratiquer. S'il l'accepte! La personne qui n'accepte pas, elle ne rentre pas. »

Au final, la mise en place de cette mesure a été imposée par le Conseil d'Etat de Genève à l'organisateur sur recommandation appuyée de la police. Sans se prononcer sur le fond de l'analyse de risque qui présidait à l'imposition de cette palpation de sécurité, le fait de contrôler l'ensemble des participants - et ce à chacune de leurs multiples entrées sur le site, celui-ci étant gratuit et favorisant les va-et-vient - s'est avéré poser problème au regard de la fluidité escomptée dans l'accès à cet espace. Deux niveaux d'exigence dans la gestion de foule (l'impératif de fluidité et l'impératif de prévention des comportements violent) se sont ainsi vu en situation d'opposition inconciliables. Il est intéressant de noter que les différentes dimensions de la gestion de foule peuvent parfois s'avérer difficilement conciliables et nécessitent de fait des compromis situés pour aller dans le même sens. Dans le cas présent, l'ajustement s'est produit en situation par le fait que si des agents de sécurité ou stadiers étaient prévus à certaines heures pour effectuer cette palpation, cette dernière n'était pas

systématique et s'effaçait même totalement au moment des flux massifs de participants⁹⁷.

Les discussions entre police et organisateurs s'inscrivent dans un cadre particulier où la responsabilité finale n'est pas clairement définie. En mettant en place un barrièrage autour de la Plaine tout en faisant la promotion de la gratuité des lieux, les organisateurs se situent dans un entre-deux paradoxal où il est très difficile de déterminer le statut privé ou public de l'espace. Cette question est assez fondamentale car elle induit un type de relation entre les acteurs et en particulier elle fixe le cadre d'intervention des policiers, comme l'explique le Commandant de la Gendarmerie dans cet extrait: « *C'est exactement comme dans un stade. La Fanzone, on estime...enfin c'est une zone totalement privatisée, ils vont devoir...ils auront un staff d'agents de sécurité formel en quelque sorte, habilité à intervenir et puis nous, sur réquisition en fait, on viendra leur prêter main forte. C'est-à-dire que dans la zone de fête, par exemple, il y aura des gens de la police judiciaire qui patrouilleront dans la zone par rapport aux voleurs à la tire ou des choses comme ça, et puis s'il y a une bagarre qui n'est pas gérable ou difficile à gérer, là on projettera une force pour aller régler le problème en collaboration avec la sécurité. A chaque fois qu'on peut les aspirer de manière discrète, on le fait. Et puis dès lors que c'est un peu plus gros, on va dedans. (...) Donc ça, c'est le principe zone privée, réquisition de la force publique.* »

Le fait de considérer cet espace comme privé ne va pas empêcher les autorités de se livrer à une exploration attentive et minutieuse du site afin d'y déceler tout ce qui pourrait constituer un risque. « *Le diable se cache dans le détail* », avait coutume de dire le Commandant de la Gendarmerie de Genève à ses hommes lors des séances auxquelles nous avons pu assister. Dans le cas des risques de la Fanzone, le diable peut par exemple se cacher dans les pics en bois avec lesquels sont servies les brochettes de wapiti dans l'un des stands de nourriture. D'un diamètre d'environ 1,5 cm, longs de 40 cm et pointus à leur extrémité, ces pics ont été identifiés comme problématiques par les policiers durant le processus de préparation de la manifestation. Ils pourraient constituer une arme par destination dans le cas d'une échauffourée. Après beaucoup de discussions et face au refus du tenancier de changer son produit (qu'il vend par ailleurs dans de nombreuses autres manifestations en Suisse Romande), la police a finalement cédé tout en restant attentive à cet objet dont certains exemplaires

⁹⁷ La baisse de la fiabilité d'une palpation de sécurité face les impératifs de flux aux entrées lors des pics d'affluence est un problème commun à tous les stades de football. Nous l'avons nous-mêmes observé lors des rencontres de l'Euro 2008 se jouant au Stade de Genève. Voir VIOT Pascal, BARBEY Basile, NOVEMBER Valérie, MAKSIM Hanja, « Gérer la sécurité dans les stades : Entre ordre prescrit et logiques situationnelles », International Review on Sport and Violence, N°3 "Football, violence et sécurité", 2009, ISSN 2105-0953.

dépassaient des poubelles ou jonchaient le sol. Cet exemple illustre assez bien la démarche policière de monitoring des personnes et des objets qui peuplent le site de la manifestation afin de détecter toute prise au risque et tenter de le réduire. Il s'agit de priver le risque d'objet, de supprimer toute entité présente qui pouvait favoriser sa réalisation. Cette démarche induit une enquête sur les choses et les lieux afin de traquer le risque qu'ils embarquent malgré eux. Comme l'enfant à qui l'on ne donne pas de couteau à table pour éviter qu'il en se blesse, il convient de ne pas laisser à portée de main du supporter des objets de nature à constituer une menace pour lui ou pour les autres. La comparaison peut paraître exagérée mais il s'agit pourtant bien dans les deux cas de prendre en charge des individus en deçà de l'autonomie individuelle, capables de se faire du mal ou de faire du mal à autrui sans vraiment le vouloir, par manque d'habileté ou d'expérience ou parce qu'ils se trouvent dans un état psychique ou émotionnel particulier. Il s'agit donc en quelque sorte de protéger le supporter contre lui-même en désactivant la potentialité de risque contenue dans ses objets usuels. Le meilleur exemple de ce processus est le débat à dimensions multiples dont nous avons été témoins concernant le verre de bière.

Elément indissociable de toute manifestation festive, le verre de bière est une sorte d'icône qui condense une multitude d'enjeux croisés. Associé au personnage du supporter, il compose un « assemblage » (Latour, 2006) impossible à défaire. Dès lors, les discussions qui ont agité les acteurs de l'organisation de l'Euro 2008 portèrent tout d'abord sur le contenu de celui-ci. Est-il envisageable et souhaitable d'interdire la bière avec alcool comme c'est déjà le cas à l'intérieur des stades? Est-il acceptable par rapport au risque que cela représente de tolérer les verres en verre ou faut-il imposer des verres en plastique? Cette imposition des gobelets doit-elle être valable uniquement à l'intérieur de la Fanzone ou doit-elle s'étendre aux débits de boissons limitrophes? Toutes ces questions ont été soulevées et débattues au point de donner lieu à un arrêté officiel du Conseil d'Etat baptisé « Eurolex » et qui fixe, dans son article 4.2, le principe selon lequel « *Les établissements publics au bénéfice d'une terrasse sur les territoires de Genève et de Carouge ne peuvent utiliser que des récipients en plastique pour le service des boissons à leur clientèle sur leur(s) terrasse(s)* ». Le choix de vendre de la bière avec alcool dans la Fanzone est le résultat d'une réflexion que nous résume le coordinateur de l'Euro 2008 à Genève dans cet extrait d'entretien:

«Les cantons auraient très bien pu prendre la décision d'interdire la consommation d'alcool dans le lieu de fête. Mais on n'aurait pas pu interdire les bistrotts qui sont situés tout autour de la plaine de Plainpalais à vendre de l'alcool. Je

veux dire ils ont des licences, ils ont le droit de le faire. Donc ça ne fait pas beaucoup de sens. Dans l'application, ce n'est juste pas réaliste, pas possible. Surtout quand vous avez un des sponsors principaux qui est Carlsberg. Donc ce n'est pas que le foot et la bière soient une même culture. Ce n'est pas ça, c'est simplement que toutes ces expériences qui sont faites en ce moment de périmètre autour des stades où on ne vendrait pas d'alcool ne marchent pas. Vous avez soit des gens qui viennent avec des packs de bière qu'ils ont acheté avant et qui les consomment dans les périmètres en question parce qu'ils ne peuvent pas acheter de la bière, donc ils ont amené leur bière et ils la consomment quand même, soit des gens qui restent en-dehors du périmètre et qui boivent de la bière jusqu'à la dernière minute et qui arrivent en courant au stade et dans un état qui n'est pas bon. Parce qu'ils consomment beaucoup plus en beaucoup moins de temps.»

Notre interlocuteur résume ainsi en quelques phrases toute la complexité du rapport des grandes manifestations au verre de bière, véritable actant clé de la manifestation auquel on prête à la fois des bienfaits (contribuer à la festivité, stimuler les émotions) et des méfaits (mettre en danger la santé publique, générer des comportements violents). Comme en témoigne notre enquêté, toutes les mesures prises pour évacuer cet élément de la situation se heurtent à une impasse du fait des stratégies de contournement des participants. Par ailleurs, il est tout de même permis de se demander si l'alcool contenu dans la bière est le seul élément déclencheur du basculement violent comme les propositions visant à son interdiction pourraient le laisser penser⁹⁸. Le fait que les situations à problème dans le cadre des grandes manifestations concerne des individus alcoolisés (comme le mettent en avant certaines statistiques) ne signifie en rien que cet élément soit particulièrement actif (ou en tout cas plus que d'autres) dans le processus. Le fait que la grande majorité des participants de tels rassemblements consomment de la bière et que seuls une très faible minorité « basculent » dans la violence nous amènerait plutôt à penser que la prohibition de l'alcool dans les stades ou les lieux festifs vise à trouver un coupable facile pour des situations pourtant particulièrement complexes. C'est la raison pour laquelle nous doutons fortement de l'efficacité des mesures d'interdiction d'alcool lors des grandes manifestations et que nous concentrerons notre analyse sur les autres éléments (moins aisés à identifier mais probablement plus pertinents) qui composent les situations et construisent en situation les conditions de félicité du basculement violent comme les prises offertes par l'environnement urbain, ou la dynamique situationnelle et interactionnelle à l'oeuvre dans de tels cas. Il est intéressant de ce point de vue de s'attarder sur l'ensemble des mesures

⁹⁸ voir le Temps du 21 novembre 2012 « Les cantons mettront les hooligans à l'eau »

imposées par la police dans le dispositif d'accueil proposé à la Fanzone de Genève durant l'Euro 2008. L'officier responsable du secteur nous en dresse un aperçu dans cet extrait d'entretien:

Q: Mis à part les barrières, quels sont les aménagements qui sont liés à la sécurité dans le dispositif Fanzone?

R : Il y a consigne, donc les gens peuvent déposer casques, parapluies... dans une consigne, hein. Y a l'identification des stands, donc en hauteur de tous les commerces, donc facilement repérables. Y a les sorties de secours... sont numérotées également, donc en cas d'évacuation "Sortez par la numéro... B5 ou...". On peut intervenir sur l'écran principal pour diffuser des messages, soit de sécurité, soit d'évacuation, soit d'un enfant perdu, soit... bon tous ce qui pourrait avoir un intérêt particulier pour utiliser ce moyen. On a également fait augmenter le nombre de toilettes à l'intérieur, et puis que les toilettes ne se situent pas au même endroit, parce qu'au début ils avaient mis toutes les toilettes au même endroit, en plus c'était le lieu de passage entre les deux zones... ça allait pas, ils en ont mis, après, de chaque côté. On a demandé, également, qu'il y ait des toilettes qui soient mises en place sur les chemins d'accès hors Fanzone, c'est à dire sur la plaine de Plainpalais, puisqu'on peut pas exclure que si le match est à 20h45, on ait des gens qui viennent à 19h-19h45, qu'ils fassent une queue de une demi-heure, trois quarts d'heure pour pénétrer, donc il faut qu'il y aie des toilettes à proximité, pour éviter qu'ils se soulagent les uns sur les autres! Ca, c'est, également, quelque chose qu'on avait retenu de l'Allemagne, hein. On a aussi un accès privilégié, donc on a demandé un village police attenant à la Fanzone de Plainpalais, qui peut accueillir un escadron de quatre-vingts hommes avec les véhicules. Et puis, depuis ce village police, un lieu d'intervention privilégié, qui est en fait le lieu où il s'amènent tout ce qui est nourriture, subsistance, et là on pourra intervenir directement sur la Fanzone, sans passer par les couloirs... les entrées normales qui seraient peut-être saturées. Donc, on a une entrée privilégiée.

En complément, le responsable des animations - en charge en particulier du projet de Fanzone - nous explique également que pour des raisons de sécurité et de confort des spectateurs, c'est le sol même du site qui a du être modifié:

R: Si vous allez voir la plaine de Plainpalais, la moitié de la plaine où on met nos trucs c'est de la boue. Il n'y a même plus d'herbe. S'il pleut, en gros deux ou trois jours, ce qui est tout à fait possible d'arriver au mois de juin, en gros, tu as la boue jusqu'aux chevilles. Donc ça ce n'est pas terrible. (...) On ne peut pas laisser ça comme ça.

Q : Faut mettre un revêtement ?

R : (...) Il y a des gros cailloux comme ça sur la plaine. D'abord il faut les enlever, ça peut devenir une arme. Si tu interdis les casques et tu laisses des gros cailloux comme ça, ça ne va pas marcher. Donc il faut déjà enlever des gros cailloux. Ensuite il faut mettre des gravillons partout. Et puis après, il faut passer le rouleau compresseur. Et ensuite mettre une petite couche dessus. Pour enlever la boue, il faut faire tout ça.



11.4. REPERTOIRE D'ACTION SUPPORTER ET PRISES URBAINES AU DEBORDEMENT

La Fanzone s'est rapidement imposée comme le lieu de rassemblement de tous les supporters sans billet pour le stade, accueillant jusqu'à plus de 50'000 personnes lors des matchs importants. Au delà des pics d'affluence manifestes au moment de la retransmission des grandes rencontres (qui ont pleinement justifié l'existence de cet espace habité durant les matchs d'une ambiance conviviale et démonstrative), nos observations ont relevé un usage finalement très restreint de cette installation, dont l'attractivité reposait davantage sur la possibilité de vision collective des rencontres que sur l'offre globale mise en place par l'organisateur qui voulait en faire un lieu de vie plus consistant. Le principal indice de cet utilisation restreinte de la Fanzone est la condensation observée des flux

des entrées et sorties vers l'intérieur et l'extérieur de cet espace dans un laps de temps très réduit, ayant pour résultat la faible activité des bars et stands de nourriture relativement aux chiffres de fréquentation. L'arrivée des supporters se faisait en effet généralement au dernier moment, empiétant ainsi de plusieurs minutes sur le début des rencontres. Ce phénomène s'est par ailleurs trouvé renforcé en partie par le recours à la palpation aux entrées, les objets potentiellement dangereux devant être déposés à la consigne, ce qui eût pour effet de freiner les flux d'accès à l'enceinte. Le mouvement de sortie de la Fanzone était encore plus homogène puisqu'une large partie du public quittait l'endroit directement après le coup de sifflet final. Les organisateurs n'avaient sans doute pas prévu ce mouvement de sortie brusque puisqu'à plusieurs reprises, lors de fortes affluences, deux pans de portails situés à côté de l'entrée principale durent être ouverts pour accélérer l'évacuation et éviter les engorgements.



Les Entrées de la Fanzone de Plainpalais (juin 2008), crédit PV

Une fois sortis de la Fanzone, les supporters partaient à la recherche d'une publicité élargie, dans un désir de manifester de la joie et de la fierté à toute la ville, voire à un territoire bien plus large par l'intermédiaire des médias présents en nombre. Rester à l'intérieur d'un espace séparé physiquement du reste de la ville et symboliquement du reste du monde par des barrières semblait ne pas leur convenir. Ce phénomène de conquête spatiale a également été observé par Bromberger (Bromberger, 1995) et Signorelli (Signorelli, 1994) dans le contexte

italien. Cette dernière soulignait notamment que le soir où l'A.C. Napoli remporta le championnat d'Italie pour la première fois de son histoire en 1987, « le territoire urbain fut l'élément central et constitutif de la fête » et que « les valeurs symboliques des espaces urbains furent toutes mises en œuvre » (Signorelli, 1994, p.619). Tout comme cela a été remarqué à Genève, « les piétons prirent la place des véhicules et les véhicules celle des piétons ; les statues des monuments et des fontaines furent peintes et



Vidéo Euro 2008 (1)

revêtues de tenues de joueurs. » (ibid). Par sa situation géographique (proche de l'entrée principale de la Fanzone) et ses caractéristiques physiques (lieu de croisement des principales lignes de tramway), le rond-point de Plainpalais fut le premier espace occupé par les supporters qui bloquèrent souvent la circulation durant de nombreuses minutes (voir vidéo Euro 2008 (1) ci-dessus). Les supporters occupaient ces espaces et manifestaient leur joie à l'aide de drapeaux et de klaxons ainsi qu'en chantant à la gloire de leur équipe. Au rond-point de Rive, voitures et scooters tournaient en rond sans s'arrêter en klaxonnant et en agitant des drapeaux comme souvent vu lors de pareilles occasions. A la Place Neuve certains se jetaient dans le bassin rempli d'eau tandis que d'autres escaladaient les statues pour y accrocher un drapeau.

Les actions supportrices ne sont pas isolables de leur contexte de réalisation. Elles sont le résultat de la rencontre entre un être supporter et un cadre d'action. Il s'agit dès lors de prendre au sérieux les artefacts matériels et leur impact en tant que tels sur la manière avec laquelle les acteurs, en l'occurrence les supporters, vont s'engager dans l'espace public. Ainsi, la traduction des dispositifs de sécurité en espaces et le champs des possibles qu'ils bornent vont agir sur les probabilités de rencontre et les lieux dans lesquels se déroulent ces rencontres, la manière dont les supporters vont s'approprier la ville. Pour comprendre l'action supportrice, il est essentiel de s'intéresser au contexte dans lequel celle-ci se produit. Le choix par exemple de se diriger vers des carrefours urbains n'était sans doute pas anodin. En remettant au goût du jour les théories de Kevin Lynch (Lynch, 1977), qui s'est intéressé à la perception que les habitants ont de leur ville, disons que les nœuds urbains (dont font partie à Genève les ronds-points de Plainpalais et de Rive ainsi que la Place Neuve) sont perçus par les supporters comme les éléments centraux d'une ville. On peut dès lors imaginer que, dans sa quête de publicité, le supporter cherche à se diriger vers des lieux dont la publicité est renforcée par les passages de trams, bus, voitures, cyclistes et piétons. Plus que des simples nœuds urbains, le rond-point de Rive et la Place Neuve possèdent des particularités ou des prises (Bessy, Chateauraynaud 1995)

destinées à être mobilisées par les supporters. La grande circonférence du rond-point de Rive permet à de nombreuses voitures de circuler en même temps et ses larges trottoirs offrent aux supporters des endroits où ils peuvent se manifester et assister au corso. La fontaine de la Place Neuve invite elle à la baignade alors que la statue du Général Dufour non loin de là fait office de sommet à atteindre pour y accrocher un drapeau en signe de conquête.

De ce qui précède et en conformité avec les observations que nous avons réalisé, nous ferons l'hypothèse que de la même manière qu'analysé par la sociologie des mobilisations politiques, il existe un répertoire de pratiques supportrices socialement et historiquement construit, disponible aux supporters qui - en situation - vont se l'approprier pour l'interpréter⁹⁹. Nos observations mettent en effet à jour comment s'établit le recours à des « figures imposées » du supportérisme, avec des variations dépendantes des caractéristiques culturelles des personnes concernées et des contingences de la situation. Pour comprendre l'action supportrice, et ainsi anticiper les risques qui y sont liés comme les attentes dont elles témoignent auxquelles il convient de répondre par des aménagements adéquats, il est donc essentiel de s'intéresser au contexte dans lequel celle-ci se déploie. Les observations effectuées nous donnent à voir en définitive un engagement public supporter, dont le champ des possibles est contingenté par les prises constituées de l'espace urbain à Genève, tour à tour occupé, détourné, paralysé. Ce processus n'est par ailleurs ni figé ni stabilisé mais peut au contraire être à l'origine de basculements, comme en témoigne le déplacement des supporters espagnols du Rond-point de Plainpalais en direction de la Place Neuve après la victoire de leur équipe en finale.

Afin de rendre compte de l'usage de ces répertoires d'action et des ressorts de l'action supportrice, nous allons à présent présenter quatre vignettes ethnographiques issues de nos observations.

⁹⁹ Elaboré par Charles Tilly (1986), le concept de répertoire d'action collective désigne, comme l'indique Cécile Péchu, « le stock limité de moyens d'action à disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu. » (Filleule, Mathieu, Péchu ; 2009, p.454)

Chapitre 12 : Vignettes ethnographiques

Ce chapitre se veut rendre compte d'une exploration du terrain d'enquête par une immersion en profondeur dans les pratiques des acteurs. En complément des entretiens réalisés et de l'analyse documentaire effectuée, nous avons usé de la méthode de l'enquête ethnographique qui consiste, comme l'indique Daniel Cefaï, à « observer des activités, régulières ou exceptionnelles, en situation, plutôt que s'en tenir à des typologies préétablies et à des nomenclatures officielles (...) ». (Cefaï, 2010, p.8). Après avoir mis en lumière les apports mais aussi les limites des analyses centrées sur les catégories de supporters et leurs caractéristiques sociales, nous allons tenter de saisir de façon empirique le phénomène du supportérisme en restituant certaines scènes que nous avons observé lors de notre enquête sur l'Euro 2008 à Genève. Présentées comme des « vignettes ethnographiques », ces compte-rendu d'observation ne seront pas pour autant uniquement descriptifs. Toute restitution étant par ailleurs déjà une interprétation qui pose les jalons d'une analyse, nous proposerons au travers de ces vignettes de faire partager les aspérités du terrain et ses saillances pertinentes au regard de notre objet de recherche. Parmi l'ensemble des données récoltées, nous avons fait le choix méthodologique de donner à voir les différentes séquences temporelles qui composent une journée de match, en commençant par évoquer l'avant-match et la situation de rencontre de supporters opposés dans le cheminement qui les mène au stade, avant d'évoquer le temps du match et de la gestion des supporters dans le stade puis celui de l'après-match et de l'expression de joie des partisans de l'équipe victorieuse. A l'aide de l'enregistrement vidéo de certaines séquences observées dans l'espace public, nous proposerons également au lecteur de visionner les séquences décrites afin d'accéder au plus près à « l'action collective en train de se faire » (Lambelet, 2010)¹⁰⁰.

12.1. L'AVANT-MATCH AUX GLACES DU RHONE

Le principal rituel d'avant match fût à n'en pas douter le regroupement des supporters sur les terrasses et dans les bars. Ces moments de rencontre

¹⁰⁰ Une partie des observations présentées ici ont déjà donné lieu à une publication collective (Viot, Pattaroni, Berthoud, 2010) dans le cadre du n°21 de la revue ethnographiques.org (coordonné par Alexandre Lambelet et Florence Bouillon) consacré au thème suivant : « Analyser les rassemblements au moyen de photographies ou de films ».

permettaient aux supporters de se retrouver avant de se diriger ensemble en direction du stade, mais aussi de « s'échauffer » pour le match en chantant et en buvant une quantité souvent importante de bière. La plupart du temps, ces rassemblements de supporters se formaient sur le mode de l'agrégation partisane. Il arrivait néanmoins que les supporters d'équipes différentes se croisent. Bien que particulièrement craintes par la Police, les rencontres entre supporters d'équipes rivales se déroulèrent généralement dans la bonne humeur, entre provocations bon enfant, embrassades, chants et agitations de drapeaux. Au regard des analyses de la sociologie urbaine d'inspiration goffmanienne, ces scènes sont intrigantes et questionnent nos outils d'analyse. Elles ne répondent pas - ou pas entièrement - à la dynamique attendue des formes de côtoiement propre aux espaces publics. On a pu ainsi observer des comportements « extravagants » - bien loin du passant considérable d'Isaac Joseph (Joseph, 1984) - tels que chants et interpellations dans la rue ou encore scènes de fraternisation entre inconnus. Pour rendre compte de cette étrangeté, il était nécessaire à la fois de prêter attention à ce qui, en amont, permettait ce recadrage particulier induisant la relative tolérance - ou l'enthousiasme réciproque - du passant, mais aussi de décrire finement son déroulement en situation ou encore les formes spécifiques d'intervention de la police. Pour ce faire, le recours à l'analyse vidéo s'est avéré particulièrement propice à offrir des clés d'interprétation des actions supportrices et des modes de gouvernance des forces de l'ordre.

Une des particularités des formes de présence supportrices dans l'espace public est donc leur dimension agonistique : on désigne visuellement, et on fait entendre aussi, son soutien à une équipe en rompant avec l'exigence propre à la grammaire « libérale » de l'espace public d'une certaine discrétion dans la manifestation des signes d'appartenance. La tension émotionnelle qui caractérise également les supporters avant ou après le match favorise des basculements rapides dans les formes d'engagement publics, passant parfois très rapidement d'un enthousiasme bonhomme à un début de conflit, comme le montre le récit d'observation suivant, réalisé le 15 juin 2008, avant le match Turquie – République Tchèque, décisif pour une place en quart de finale du tournoi. La scène se déroule aux bords du Rhône, le long du chemin piétonnier dédié au parcours des supporters entre la gare et le stade.

« Un groupe de supporters tchèques est réuni sur la terrasse des glaciers du Rhône. Une dizaine de supporters turcs arrive sur les lieux et parade au milieu des Tchèques. L'humeur générale semble joyeuse, tout le monde paraît faire « ami-ami ». D'un seul coup, l'ambiance change. Une bousculade provoque un début d'altercation. Un supporter turc

et un supporter tchèque s'attrapent par le col et se poussent violemment. Après quelques empoignades, la scène finit néanmoins par s'autoréguler. Des supporters de chaque camp les séparent et la police arrive sans qu'aucun coup n'ait été donné » (Dimanche 15 juin 2008, Glaciers du Rhône, 18h05).

Le récit ci-dessus reflète ce que l'œil de l'enquêteur a pu saisir lors du déroulement de la scène, soit une première impression. Un deuxième observateur présent sur place au même moment, a pu enregistrer le déroulement des faits au moyen d'une caméra vidéo, ce qui nous a permis d'approfondir l'analyse.



Vidéo Euro 2008 (2)

Le visionnement a posteriori de la scène rend possible une observation rapprochée de la rencontre entre ces deux groupes. Trois phases peuvent ainsi être distinguées. Tout d'abord, une phase de rencontre : le groupe des supporters turcs s'est immobilisé face aux Tchèques (qui barrent pour partie le passage avec un drapeau) et chaque groupe entonne un chant. Les deux groupes s'émulent, le tout sur un ton enthousiaste et semble-t-il amical. Les supporters tchèques libèrent ensuite le passage et les Turcs poursuivent leur chemin. Soudainement, une altercation se déclenche. Le visionnement attentif (la source de l'altercation est quasiment dissimulée derrière le dos d'un supporter) laisse entrevoir un supporter tchèque qui attrape au passage un drapeau turc, ce qui constitue visiblement pour ce dernier un geste très provocant. S'ensuit un moment de tensions constitué d'abord par une brève réaction « violente » (le supporter turc pousse le supporter tchèque, l'autre réagit) suivi de l'intervention rapide de quelques supporters qui viennent s'intercaler et éloigner les deux protagonistes. L'analyse vidéo a ici permis de repérer un détail qui avait échappé à l'œil de l'observateur, soit l'arrachage du drapeau, dont on peut dès lors faire l'hypothèse qu'il constitue l'élément déclencheur du basculement de la situation dans un régime d'affrontement. Pourtant, en replaçant la scène dans son contexte, puis, à l'aide d'un découpage séquencé de l'extrait vidéo, nous découvrirons que cet acte n'est qu'une étape d'un processus plus large qui provoque le basculement.

Ce que laisse deviner cette scène dans son déclenchement comme dans sa résolution, c'est que les dynamiques d'émulation et d'affrontement sont deux modalités très proches d'expression du répertoire d'action supporter¹ et que les conditions du passage de l'une à l'autre sont très dépendants des éléments extérieurs à l'interaction qui en constituent le cadre. Une analyse fine de l'extrait vidéo, opérée dans un deuxième temps grâce à l'usage d'un logiciel ad hoc,

nous a permis de mieux saisir la dynamique de basculement entre le moment d'émulation amicale et l'altercation¹⁰¹. En particulier, une lecture image par image montre que ce qui apparaissait initialement comme le « geste déclencheur » - le drapeau arraché - est en réalité une forme de réponse à une première « faute grammaticale » (Lemieux, 2000 ; 2009) qui fait basculer la situation.

Au début de cet extrait, nous pouvons apercevoir un supporter turc (avec un blouson noir), quelque peu en retrait, qui ne participe pas aux festivités. Il est un des deux protagonistes de l'altercation qui suivra. Au bout de quelques temps, les Turcs poursuivent leur chemin au milieu des Tchèques, sans animosité. On aperçoit notamment un supporter tchèque avec une casquette et un t-shirt aux couleurs de son pays, l'autre protagoniste, offrir sa main pour un geste amical - un « tope-là » - avec les supporters turcs qui jouent le jeu tout sourire en tapant dans sa main. Ici, le geste du supporter tchèque fonctionne comme une « proposition d'engagement » (Boltanski, 1993), en y répondant les supporters turcs font la preuve de leur engagement réciproque et la dynamique d'émulation amicale est maintenue. Toutefois, lorsque le protagoniste turc, qui défile également, arrive à la hauteur de son homologue tchèque, il refuse son salut amical. On remarquera dans les images précédentes que cet homme au blouson noir avait pris le soin de placer le bras droit contre son cœur, envoyant comme signal son désir de ne pas répondre aux avances du supporter tchèque.

Ce refus d'accomplir le geste attendu peut être lu comme une forme de « faute grammaticale », dans le sens où il ne se plie pas aux « règles » qui régissent de manière générale les rapprochements amicaux (réciprocité, abandon du « rôle »). Comme l'analyse ailleurs Cyril Lemieux (2009), de telles fautes amènent à reconsidérer la situation et font basculer les protagonistes dans d'autres modalités relationnelles. Dès lors tout s'enchaîne. La réaction du Tchèque, apparemment vexé par ce refus, ne se fait pas attendre : il accroche le Turc par le bras, avant de s'en prendre au drapeau de la Turquie tenu par un autre supporter. La scène se passe sous les regards du protagoniste turc qui s'était retourné suite à l'accrochement. S'ensuit un moment de tensions constitué d'abord par une brève réaction « violente » (les deux individus s'empoignent et se repoussent) suivi de l'intervention rapide de quelques supporters qui viennent s'interposer et éloigner les deux protagonistes, avant que n'intervienne la police et en particulier les spotters présents sur place. A ce moment-là, les cris des

supporters et les coups de sifflet s'interrompent quasiment. Finalement, dans un mouvement de « normalisation », les deux policiers entraînent à l'écart le supporter tchèque impliqué dans le conflit et les Turcs repartent en brandissant leurs drapeaux, face aux Tchèques qui crient « Tchéquie ».

L'analyse image par image de la scène a permis de dépasser celle faite à partir du seul récit d'observation et du visionnement vidéo correspondant. Elle nous a littéralement « ouvert les yeux » sur le fait que la réaction du protagoniste turc précédait l'arrachage de drapeau. Dès lors, il s'agissait de chercher en aval la source du basculement. Le retour a posteriori sur cette séquence vidéo montre bien que l'altercation est le fruit d'une succession de micro événements et non la conséquence d'un acte « isolé », comme notre première analyse le suggérait. L'explication est ainsi également à chercher à l'intérieur de l'action - dans l'ordre du processuel -, et pas seulement de façon extérieure, par un attachement supposé des Turcs à leur emblème national, comme nous l'avions identifié initialement à partir d'un simple visionnement en vitesse réelle. Il ne s'agit donc pas ici d'une seule réaction « culturelle » mais d'un processus de rupture dans l'enchaînement d'attentes et de réponses - les règles grammaticales - nécessaire pour assurer le maintien d'une situation pacifiée.

La coprésence de deux groupes de supporters adversaires, présentée dans cette vidéo, ne se serait peut-être pas aussi bien auto-régulée si la Police n'avait pas été proche de la scène et prompt à intervenir rapidement. Leur intervention à la suite de l'incident est très ciblée. Le policier suisse et le spotter tchèque se faufilent parmi la foule des supporters et mettent à l'écart le supporter tchèque qui a initié l'altercation, pour lui parler. Il est intéressant de noter le dispositif policier spécifique mis en place pour tenter de concilier régulation efficace de la manifestation et devoir d'« hospitalité ». Dans cette perspective, la police genevoise a décidé de faire venir des policiers étrangers, spécialisés dans le suivi des supporters de leur pays pour servir d'intermédiaire entre les forces de police locales et les supporters. Ces spotters accueillaient, par exemple, les supporters à leur arrivée dans la ville hôte de manière à la fois à favoriser la prise de contact dans leur langue d'origine et à leur montrer qu'ils demeurent dans un espace policé qui n'est pas détaché de leur pays d'origine. Les spotters étrangers aidaient par ailleurs les policiers suisses à identifier des supporters problématiques ou à qualifier des situations comme dangereuses ou pas. La mise à l'écart du supporter tchèque et la discussion en « tête à tête » qui s'ensuit avec le spotter et le policier participent de ce travail rapproché de police. L'utilisation de spotters

étrangers était donc l'une des solutions institutionnelles mises en place pour répondre à une double exigence d'ordre et d'accueil.

12.2. LE MATCH : STADE ET SECURITE¹⁰²

Les violences et les débordements conditionnent l'aménagement des stades autant que les dispositifs de sécurité mis en place. Calquée d'abord sur un modèle de ségrégation, la conception des enceintes sportives évolue désormais dans une direction nouvelle : restaurer une ambiance conviviale et festive via des dispositifs nouveaux articulés sur deux impératifs. En premier lieu, le passage d'un contrôle social moins direct que médié par des caméras de vidéosurveillance, en second lieu, la sollicitation de personnels spécialisés, en particulier les stadiers, agents chargés de veiller au bon comportement des spectateurs à travers accueil et dialogue. L'UEFA joue un rôle central dans le développement de ces nouveaux standards de gestion de la sécurité des stades, en tant qu'organisateur de l'ensemble des compétitions européennes (clubs et équipes nationales). En l'occurrence en prévision de l'Euro 2008, l'UEFA a développé un concept de sécurité spécifique pour les stades désignés pour accueillir les rencontres. L'organisateur vise ainsi un cadre comportemental très normatif des participants à sa manifestation. L'objectif est d'offrir un événement et un spectacle contrôlé et sécurisé pour que le risque de dysfonctionnement soit le plus limité possible. Il en résulte une tolérance minimale à l'égard des incidents qui viendraient gâcher la « fête du football » et une forte pression sur les opérateurs de la sécurité. Un règlement de sécurité a notamment été rédigé et mis en vigueur par l'UEFA en qualité d'organisateur du tournoi. Sans rentrer dans les détails, relevons simplement que si celui-ci était très précis concernant l'interdiction de certains objets, il laissait de facto une grande marge de manœuvre et d'appréciation aux agents de sécurité en charge de l'appliquer. Les sanctions prévues en cas d'infraction étaient relativement sévères (expulsion du stade, forte amende, etc.) mais la diffusion publique de ce règlement est restée confidentielle. Ainsi le personnel de sécurité en charge de l'application des règles s'est-il régulièrement trouvé en interaction problématique avec des spectateurs mal informés de ces nouveaux usages. Afin d'étudier en situation l'application des mesures de

¹⁰² Cette analyse a été rendue possible grâce aux récits d'observations directes menées par Basile Barbey dans le cadre de la recherche collective sous la direction de Valérie November et Vincent Kaufmann « Le territoire sécurisé des grandes manifestations : le cas de l'Euro 2008 à Genève », financement FIFA – EPFL, 2008-2009. Qu'il en soit ici très amicalement remercié.

sécurité prescrites nous avons observé les interactions entre supporters et agents de sécurité (stadiers).

L'opération de contrôle de sécurité à l'entrée d'une manifestation marque une frontière symbolique : celle du passage de l'espace public à un territoire privé régi par un règlement spécifique. A l'instar des voyageurs en avion (Salter, 2008), tous les spectateurs du match doivent se soumettre à une palpation de sécurité pour éviter l'entrée d'objets interdits par le règlement. Tout objet considéré comme propre à servir d'arme par destination oblige son propriétaire à le déposer dans une consigne sous peine de se voir refuser l'entrée. L'agent de sécurité doit donc « palper » la personne en face de lui, mais en un temps limité, pour des questions de gestion de l'affluence et de respect des horaires. Certaines parties du corps telles que l'entrejambe, les chevilles à l'intérieur de chaussures montantes, particulièrement difficiles d'accès, doivent pourtant être contrôlées afin de faire face à la multitude de techniques, astuces et stratagèmes utilisés par certains supporters pour parvenir à faire entrer dans le stades des objets interdits. S'engage alors dans cette opération de contrôle une séquence originale qui révèle toutes les ambiguïtés de l'application de mesures de sécurité, entre intrusion légitime dans la sphère privée, limites de la décence et contrainte d'efficacité. Rien ne rend mieux compte des difficultés de la mise en pratique d'un tel contrôle que l'observation des interactions entre agents de sécurité et spectateurs.

Le drapeau national ou aux couleurs de son club constitue un « actant » important qui contribue - associé à l'acteur humain supporter - à faire exister la performance publique. Il recouvre donc une dimension symbolique très forte pour les supporters qui l'emmènent avec eux lors des rencontres. Certains supporters y attachent d'ailleurs encore plus d'importance que d'autres. « *Tu me tues si tu veux, mais tu me prends pas mon drapeau !* » a ainsi lancé un fan de l'équipe turque à un stadier du Stade de Genève. Dans le cadre de l'Euro 2008, l'UEFA a réglementé de façon stricte le calibre et la taille des objets qui constituent l'équipement du supporter afin que la vision des stadiers ou des caméras de vidéosurveillance ne soit réduite par un drapeau masquant une partie de la foule. Ainsi, sauf demande spéciale adressée à l'avance et donnant lieu à une dérogation, tout drapeau dont les dimensions dépassaient 2x1,5m devait être refusé à l'entrée. Si certains fans avaient effectué les démarches nécessaires avant la compétition pour se conformer au règlement, la majorité des autres se sont présentés aux portes du stade avec des drapeaux hors normes. S'en sont suivies des discussions sans fin entre stadiers et supporters pour expliquer puis

garantir l'application du règlement. En parallèle, notons que l'organisateur a fabriqué et fait distribuer des mini-drapeaux aux couleurs des différentes équipes, portant l'inscription « Respect » ainsi que le logo du tournoi. L'UEFA se réapproprie ainsi les outils des fans en les transformant en objet compatible avec la norme des comportements attendus des supporters.

Le tambour est également un objet inscrit au patrimoine des biens qui composent la panoplie du supporter. Par le soutien sonore à son équipe, par le rôle de meneur de la foule assigné à son détenteur, il constitue un objet essentiel dont la privation est inimaginable pour certains fans. Si rien n'interdit le tambour dans le règlement du tournoi, une expérience négative de septembre 2007 au Stade de Genève lors de la venue de du club turc de Galatasaray pour un match de Coupe d'Europe des Clubs contre le FC Sion (des fumigènes avaient été entrés frauduleusement dans le stade cachés dans un tambour), a amené les responsables locaux de la sécurité à décider d'interdire d'accès tout tambour lors du tournoi. Informés de cette mesure au moment d'entrer dans le stade, un groupe de fans a alors pris à partie les agents de sécurité sur la légitimité de la règle, arguant du fait que l'interdiction n'était pas notifiée dans le règlement UEFA (qu'ils connaissaient donc). Un dilemme s'est posé alors aux agents de sécurité : suivre à la lettre les ordres de ses supérieurs et ne favoriser personne au risque de radicaliser certains fans ou alors accepter une exception en responsabilisant les fans et tentant d'établir un contact de confiance entre supporters et sécurité. Bien que la première option ait été clairement énoncée comme consigne par les superviseurs du dispositif (éloignés de l'action), nous avons pu observer que les agents - directement en contact avec des fans revendicatifs voire menaçants - choisissaient bien souvent la deuxième. Cette situation permet de montrer la tension entre loyauté à la règle (Friedberg, 1993) et prise d'initiative qui s'exerce sur les agents de sécurité en charge de l'application d'un règlement décrété par une instance supérieure. Le dénouement de la situation et l'application effective des mesures prévues réside dans des variables hétérogènes : le caractère et l'expérience de l'agent, la détermination des supporters auquel il fait face, le nombre de personnes en présence, où le moment auquel se produit l'interaction.

Autre aspect lié au règlement et à l'application de ses règles à l'entrée du stade, l'interdiction des sacs à dos d'un format supérieur à 25x25x25cm, soit des dimensions inférieures à la majeure partie des sacs à dos standard. Voulant bien faire, le personnel de sécurité a appliqué cette consigne à la lettre lors du premier match à Genève. En corollaire, les consignes de dépôts se sont

rapidement remplies jusqu'à engorger totalement le système. Faute de place, les derniers spectateurs ont tous pu rentrer avec leur sac dont les dimensions excédaient le format autorisé. En conclusion, une application rigoureuse de la règle finit par avoir des effets pervers : consignes ou lieux de dépôts bloqués, saturation du flux aux entrées, ralentissement de la cadence ou du débit à la palpation, mécontentement du public, risque de débiter le match avec des places vides, voire de reporter le coup d'envoi, etc. Pour éviter une surcharge voire une paralysie du système, une appréciation circonstanciée de l'application de la règle en cours de tournoi a été instaurée pour les matches suivants, puisque seuls les grands sacs à dos ont été proscrits. Comme dans l'exemple précédent, se pose en permanence pour l'agent en charge du contrôle la question de savoir si le règlement prévu doit être considéré comme une norme intangible stricte et non négociable ou un point de repère à partir duquel des exceptions sont possibles tant qu'elles ne remettent pas en cause la règle générale¹⁰³. En résumé, la palpation de sécurité, opération relativement complexe à effectuer, voit son application toujours négociée par les acteurs en situation. Il arrive ainsi régulièrement que des compromis ou des dérogations soient trouvés afin qu'aucun des acteurs en interaction ne perde la face (Goffman 1973). En d'autres termes, l'opérationnalité du règlement repose souvent sur les compétences pratiques de l'opérateur, en l'occurrence le stadier affecté à cette palpation.

La deuxième séquence d'observation que nous développerons s'est déroulée le 15 juin 2008 durant la troisième et dernière rencontre du tournoi au Stade de Genève : Turquie - République Tchèque, match à fort enjeu puisque l'équipe gagnante poursuivait la compétition en quarts de finale. En début de match, de nombreux fans turcs se tenaient debout sur le muret séparant le terrain des tribunes. Cette situation nouvelle et inhabituelle pour les stadiers est la conséquence de l'absence de grilles à cet endroit, conformément aux aménagements entrepris par l'UEFA. Néanmoins, selon le règlement du tournoi (point 6.2.h.), ce genre de pratique n'est pas autorisé d'autant qu'il alimente le risque d'un envahissement de terrain, en plus de gêner la vue de certains spectateurs. Un compromis a été établi en situation entre responsables de la sécurité et fans au comportement inadéquat afin de satisfaire chacun : uniquement trois leaders supporters, connus des spotters turcs, avaient autorisation de rester sur le muret afin d'animer la tribune en lançant les chants et

¹⁰³ Voir Viot, P., November, V. (2006). La sécurité est l'affaire de tous: accompagnement d'une campagne de réduction des risques et de promotion de la vigilance collective en entreprise. in J. Roux (dir.). *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*. St-Etienne, PUSE.

dirigeant les chorégraphies. En échange, tous les autres fans devaient se tenir dans la tribune, derrière la première rangée de sièges inoccupés et condamnés par un filet. Une fois de plus, un fort décalage entre le comportement désiré, normalisé comme tel dans le règlement, et le comportement effectif de certains spectateurs s'est fait sentir, sur fond de relative tolérance de la part des agents de sécurité. Le résultat de cette négociation de terrain entre acteurs directement en interaction s'est fissuré au long de la partie et a totalement volé en éclats lorsque la Turquie est revenue au score à une minute de la fin du temps réglementaire. Ce retournement de situation spectaculaire a entraîné des tentatives d'envahissement de terrain de la part de plusieurs fans turcs, nécessitant une intervention massive du personnel de sécurité et la mise en alerte des policiers postés aux alentours du stade¹⁰⁴. Il nous semble ici intéressant d'analyser dans quelles conditions la règle a pu être contestée, remise en question mais toutefois maintenue *in fine* (évitant un envahissement massif du terrain par les supporters turcs avant la fin du match). Les grillages n'étant plus présents, de nombreux stadiers ont du se substituer à ces derniers et faire office de barrière humaine. Il s'en est suivi alors une séquence d'anticipation des attentes et des comportements de chacun entre les supporters et les agents de sécurité. S'est alors formée une sorte de zone grise cadrant l'interaction, à géométrie variable en fonction des opportunités offertes par une situation sans cesse en redéfinition (le résultat du match l'anticipation de conséquences répressives pour les supporters déviants, la crainte de se faire déborder par les agents de sécurité, etc.).

Cet exemple pointe les paradoxes imposés par l'organisateur qui supprime les grillages entre le terrain et les tribunes, mais ne tolère pas le risque d'un envahissement de terrain qui en découle, reportant en situation la gestion de cette injonction paradoxale sur les différents acteurs de la sécurité. Ces derniers sont alors soumis à des logiques situationnelles complexes où la règle alimente son propre débordement. Megan O'Neil (O'Neil, 2005), parle à ce propos de « désordre négocié » (« negotiated disorder »). Finalement, comme l'illustrent nos différentes observations, si l'établissement de compromis tend à pacifier les mœurs, sa rupture est source de nouvelles tensions aux conséquences plus importantes. Les cas de figure développés (palpation de sécurité aux entrées du stade, tentative d'invasion de terrain) correspondent à des séquences

¹⁰⁴ Cette séquence n'a pas été vue à la télévision. En effet, soucieux d'éviter que n'apparaissent durant la retransmission des matchs des scènes de débordement interdits, l'UEFA a exigé que les matchs soient diffusés en léger différé, permettant comme dans le cas présent de couper au montage les images non-convenables.

d'observation précises réalisées durant l'enquête. Ils ne remettent pas en question le bilan de la sécurité des matchs de l'Euro 2008 à Genève, considéré comme très positif par tous les intervenants (organisateur, responsables en charge de la sécurité du stade, autorités publiques). Les difficultés pratiques de la gestion de la sécurité de l'événement que nous relevons sont néanmoins significatives et méritent d'être rapportées à une analyse générale des enjeux de sécurité autour des manifestations sportives. Le croisement des échelles d'analyse macro et micro ainsi que des temporalités de préparation et de déroulement de l'événement permet en effet de faire ressortir un certain décalage entre l'ordre attendu et la réalisation pratique de la manifestation. Le rôle des stadiers, qui sont apparus comme centraux dans ce contexte, mérite d'être questionné. En porte-à-faux lors de certaines situations entre un règlement complet et restrictif et des volontés ou revendications opposées, ces derniers doivent alors trouver des compromis ou une application pratique, circonscrite des consignes de sécurité. La fonction des stadiers est double : à la fois créer du lien avec les supporters afin d'être en adéquation avec la volonté de l'organisateur de produire une ambiance festive, mais aussi dans le même temps appliquer un ensemble de règles strictes et non négociables. Ce rôle hybride fait des stadiers des substituts à la police dans le stade et du personnel d'accueil, d'encadrement et de facilitateur pour le spectateur. Dans ces conditions, le compromis et la composition avec la règle est une manière logique et pragmatique d'agir et l'expérience ainsi que le bon sens apparaissent comme un bagage important dans ce genre de situation.

12.3. L'APRES-MATCH (1): FANZONE¹⁰⁵

Durant les matchs de l'Euro 2008 à Genève, la Fanzone de Plainpalais a donné lieu à une fréquentation importante, surtout lors de certains matchs. Lors de ceux-ci, une fois la partie commencée, l'emprise du spectacle sur les supporters et la densité de la foule rassemblée limitaient les déplacements à l'intérieur de l'enceinte. Remarquable en termes de flux de public était en revanche la vitesse de remplissage et de vidage de cet espace avant et après les matchs. Les entrées et sorties vers l'intérieur et l'extérieur de la Fanzone se condensent en effet dans un laps de temps très réduit, une large partie du public quittant l'endroit juste après le coup de sifflet final. Par sa situation géographique (proche de l'entrée principale de la Fanzone) et ses

¹⁰⁵ Les observations qui servent de base à l'analyse de cette partie ont été réalisées avec l'aide complice de Jérôme Berthoud. Qu'il en soit ici grandement remercié.

caractéristiques physiques (lieu de croisement des principales lignes de tramway), le rond-point de Plainpalais fut le premier espace occupé par les supporters, qui en bloquèrent souvent la circulation durant de nombreuses minutes¹⁰⁶. Les rassemblements au rond-point de Plainpalais étaient également souvent accompagnés dans les rues adjacentes par un corso urbain (parade de voitures pour fêter la victoire) auquel s'agrégeait un large public de riverains qui, ayant assisté au match depuis chez eux, descendaient ensuite dans la rue pour participer au spectacle et partager les émotions de la victoire. C'est à ce moment là qu'ont eu lieu les interventions policières filmées ci dessous :



Vidéo Euro 2008 (3)



Vidéo Euro 2008 (4)

Les vidéos ont été enregistrées à la fin du match entre la Turquie et la République Tchèque, le 15 juin 2008, soit quelques heures après la situation des Glaces du Rhône décrite précédemment. Elles montrent à la fois cette exposition publique des pratiques supportrices, incluant le recours à un équipement spécifique (drapeaux, maquillages, cornes de brume) et la façon dont les forces de Police présentes sur place ont permis la continuité de la mobilité urbaine en libérant les voies du tramway occupées par le débordement de la manifestation de son réceptacle « naturel » de la Fanzone. Le travail d'observation effectué durant les jours précédents nous a permis d'identifier le lieu (rond-point de Plainpalais) et le moment (fin du match) comme une situation propice à une action supportrice et à un débordement éventuel. A nouveau, le sujet analysé dans cette séquence n'a pas été ce qui était visé a priori par l'œil de l'observateur en train d'enregistrer la scène. En effet, nous cherchions avant tout à capturer l'action supportrice des Turcs que nous nous attendions à trouver ici.

Le respect des exigences de « fixité » (cadrage large de la situation) et de « continuité » (prolongation de la capture de la scène) a permis de saisir le travail policier à l'œuvre, travail dont les qualités sont apparues seulement lors du visionnement de la vidéo. Le jeu spatial engagé dans les situations observées est

¹⁰⁶ Le choix de ce lieu s'explique probablement par sa qualité de « nœud urbain » tel que défini par Lynch (1977), façon pour les supporters de s'approprier le cœur de la ville comme scène d'exposition publique.

extrêmement instructif sur deux points : premièrement, il montre comment le débordement (spatial et émotionnel) est l'une des figures imposées du supporter qui fête la victoire ; deuxièmement, il montre que ce débordement peut à la fois s'accomplir en situation, et donner lieu à une redéfinition de son cadre par la Police qui préserve à ses yeux « l'essentiel », ici la bonne marche de la ville, en entravant le moins possible la circulation des transports en commun.

En particulier, on constate bien dans la « Vidéo Euro 2008 (2) » comment l'action des forces de l'ordre est en adéquation avec le rythme des moyens de transports, en se déployant de façon lente mais progressive. Tout comme le tramway qui ralentit, sans pour autant arrêter sa course à l'approche du carrefour, le mouvement des policiers est lent mais continu. En éloignant progressivement les supporters des rails de tram, les forces de l'ordre évitent le mouvement de foule et le mécontentement de la part des supporters turcs qui pourraient mettre en péril le bon déroulement à la fois de la fête et de la circulation. La réussite de cette dernière intervention met également en exergue la manière avec laquelle la police a réussi à se rendre invisible. Cette invisibilité renvoie en réalité à une volonté clairement énoncée de l'Etat major de la Police genevoise de promouvoir une visibilité « positive », non-provocatrice et ajustée au contexte festif, conformément à la « Théorie des 3D » évoquée au chapitre 9. Il s'agissait donc surtout d'invisibiliser l'approche répressive pour mettre en avant une visibilité des personnels policiers compatible avec l'événement, à la fois discrète, qui ne le dénature pas, mais qui accompagne son accomplissement. A aucun moment la foule des supporters en liesse ne semble être dérangée dans l'accomplissement de sa manifestation de joie. Les supporters acceptent, sans même s'en apercevoir, le compromis imposé par la police qui est de continuer à fêter certes, mais en se déplaçant afin de ne pas entraver la circulation. La question du rythme de l'intervention, rendu par la saisie vidéo, semble ici essentielle. S'il s'agit de canaliser une foule, d'intervenir sans rompre la dynamique interne à la liesse, il apparaît important que les gestes qui encadrent et réorientent le déploiement festif soient à même d'impulser à la foule un rythme qui la contraigne sans la défaire. Les enregistrements montrent par ailleurs que ce déplacement/accompagnement de la foule suppose des tensions situées aux limites du groupe de supporter déplacé, au moment précisément où se détachent des « individus » qu'il s'agit de contrôler plus spécifiquement¹⁰⁷. On voit par exemple dans la vidéo n°2 (26-28^{ème} seconde) un policier qui écarte à plusieurs reprises les bras brièvement pour signifier que le chemin est barré, tout

¹⁰⁷ Nous remercions Marc Breviglieri pour cette observation.

en les remettant à chaque fois ensuite le long de son corps. Ce geste apparaît comme un compromis entre la forme plus menaçante du cordon policier infranchissable (les policiers avançant les bras entrecroisés et/ou lourdement équipés, comme dans la répression des manifestations politiques) et une figure moins menaçante du policier qui se tient juste là pour signifier une limite sans en faire un interdit strict. L'ajustement est ici très interactif : l'ouverture des bras correspond à une esquisse de mouvement hors du cercle de deux supportrices. Dès lors que les supportrices ne font plus mine de vouloir bouger, le policier se tient simplement là et la ligne des policiers s'estompe.

Un visionnement attentif de la « Vidéo Euro 2008 (3) » met en avant de façon complémentaire ces gestes qui se tiennent aux frontières de l'accompagnement et de la contrainte, visibles en particulier entre la 2^e et la 12^e seconde. Alors que le tram s'avance lentement, un policier (de dos) vient s'interposer entre le véhicule et quelques supporteurs qui exultent et paraissent relativement inattentifs. Le geste policier est préventif. Il vient juste se mettre là pour prévenir un mouvement inconsidéré, sans directement intervenir sur les supporteurs. Il est intéressant de noter, comme sur la première vidéo, le caractère « dansant » de cette action : le policier oscille d'un pied à l'autre, les bras le long du corps, légèrement écartés. Il regarde à droite à gauche, à la manière d'un joueur de basketball qui effectue un « marquage de zone ». Ce caractère mobile nous semble significatif d'un ajustement en situation qui suppose un corps en tension et des révisions rapides de jugement en cours d'action. Une observation fine de cette scène permet de la décortiquer en trois mini-actions bien distinctes. Lorsqu'un supporter (avec un drapeau turc sur le dos) cherche à traverser les rails du tram, un policier (de dos) tend le bras dans sa direction, cherchant dans un premier temps à l'arrêter (2-4^{ème} seconde). Son geste est rapide mais bref. Sans hésiter, il retire son bras, laissant l'homme traverser. Un hochement de la tête en signe d'approbation est même perceptible. Voyant que le danger est relativement réduit étant donnée la distance qui le sépare du tram, le policier ne cherche pas « à tout prix » à stopper l'individu. En réalité, il accepte de « perdre la face » momentanément, tout en affirmant sa présence. Dans l'enchaînement (4-6^{ème} seconde), l'agent reprend sa position et tourne la tête dans l'autre direction. Cela lui permet d'apercevoir un supporter qui s'approche cette fois trop près du tramway. Tout en allant dans sa direction, l'agent émet un cri « hé ! », ce qui suffit à le faire reculer. En haussant la voix, le policier évite de trop se rapprocher du supporter, ce qui pourrait mettre en péril le bon déroulement de la situation. Cela lui permet également de rapidement reprendre sa position.

L'enchaînement de ces deux mini-actions montre une évolution du compromis parallèle au risque potentiel inhérent à la situation. Plus le tramway se rapproche des supporters, plus leur marge de manœuvre est réduite par les agents de police. Si on a laissé le premier supporter traverser les rails, en raison de la distance qui le séparait du tramway, le deuxième est remis à l'ordre. Cette deuxième situation se trouve aux limites de la prévention et de la répression, sans pour autant basculer de l'une à l'autre. La vidéo donne ainsi à voir les caractéristiques fondamentales des gestes de prévention, aux frontières de l'accompagnement et de l'interdiction. La ville, constituée en territoire de la manifestation par des aménagements de structure comme par la mise en place d'un dispositif de surveillance particulier, offre des prises attendues mais aussi inattendues à l'activité supportrice, et ce faisant, met à l'épreuve les dispositifs prévus. Elle oblige la Police à répondre à des enjeux contradictoires, comme à la fois laisser s'exprimer le débordement des supporters - et les protéger en tant que personnes – tout en garantissant la mobilité du reste de la ville.

12.4. L'APRES-MATCH (2): LE CORSO¹⁰⁸

Dans nos observations pendant le déroulement de la manifestation, nous avons eu l'occasion de saisir un phénomène en lien avec la mobilité qui échappe néanmoins assez largement à la démarche ingénieriale de planification que nous avons présenté antérieurement, portant sur le rôle particulier de la voiture et son caractère à la fois indésirable et indispensable. En effet malgré la planification dont elle a fait l'objet, pour en contrôler l'usage quotidien comme moyen de déplacement, l'automobile se mue, le temps des festivités, en participante de la manifestation en inversant la relation habituelle public-privé et piéton-conducteur dans la pratique du corso où la voiture est toutes fenêtres ouverte vers l'extérieur, et le conducteur en interaction continue avec le public que constitue les piétons à l'extérieur dans une véritable communauté d'émotion. Ainsi, au moment de fêter la victoire, la voiture se transforme en étendard qui permet de clamer au visage de tous – haut, fort et vite – la joie des vainqueurs. Ces observations s'illustrent en particulier avec le cas du corso au rond-point de Rive.



Vidéo Euro 2008 (5)

¹⁰⁸ Pour les analyses présentées dans cette partie, nous avons bénéficié de l'aide précieuse d'Hanja Maksim. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

En ce qui concerne les temporalités spécifiques de la voiture, si l'objectif de gestion de la circulation a bien été atteint lors de la période critique avant et pendant le match, un retournement se produit immédiatement après : en effet, absente ou immobile pendant le match, elle réapparaît une fois celui-ci terminé. La voiture, refoulée durant un moment précis, se redéploie alors rapidement dans l'espace public. Derrière les nombreux tramways qui circulent après les matches, symboles de l'alternative à la voiture, celles des supporters apparaissent pour fêter la victoire de leur équipe. Cette pratique fait dès lors entièrement partie de la participation à la manifestation et va en quelque sorte bousculer un dispositif de gestion de la circulation qui se veut, dans la mesure du possible, maîtrisé et prévisible. Il y a donc une gestion du spontané qui doit se faire par les responsables de la circulation selon ces temporalités qui, de plus, dépend du résultat du match et des pays participants.

Le rôle joué par la voiture peut s'apparenter à un participant de la manifestation à part entière lorsque l'on observe les équipements dont elle se pare ainsi que les signes distinctifs qui attestent de son appartenance à la communauté des supporters d'une équipe. Ces supporters peuvent être aussi bien humains – les supporters – que non-humains – la voiture supportrice ou encore le café-supporter équipé de fanions, drapeaux des équipes et d'une télévision. La voiture pourrait donc être considérée comme un acteur non-humain de la manifestation (Dant, 2004), en ce sens qu'elle « fait-faire » (Latour, 2000) en produisant un effet sur l'action lorsqu'elle apparaît, à l'image de la relation piéton-voiture lors du corso, qui s'intensifie et les solidarise. En effet, c'est avec elle que les piétons communiquent en premier lieu, le conducteur n'étant pas visible dans l'immédiat. En-dehors du match, son équipement lui permet de maintenir sa fonction de supportrice, à savoir la manifestation de son soutien à une équipe, et ceci à tout moment. Cet équipement montre comment la voiture individuelle peut être anthropomorphisée (Sheller et Urry, 2000) : on peut lui donner un nom, lui attribuer des caractéristiques spécifiques ou en faire une supportrice. Mais au-delà de l'attribution de propriétés humaines à la voiture, il s'agit d'un assemblage hybride de compétences et de volontés humaines, avec la voiture, les routes ou constructions qui y sont liées et qui conduit à parler de « voiture-conducteur » ou car-driver (Thrift, 2004 ; Urry, 2007). En observant le corso, on comprend mieux pourquoi Beckmann (2004) parle de processus de fusion des caractéristiques humaines du conducteur et de celles non-humaines de la voiture. Cette fusion nous place dans la difficulté de répondre à la question : cet

hybride se déplace t'il ou est-il déplacé ? Est-ce la voiture qui est mobile ou son conducteur ? (Böhm et al., 2006). A l'intérieur de la voiture, le corps est immobilisé, mais il se déplace le long de la route. L'équipement et l'usage spécifiques de la voiture pendant l'Euro 2008, mais plus particulièrement lors du corso, renvoient à cet « enlacement » entre le véhicule, humanisé, et le conducteur, « automobilisé » (Thrift, 2004). Le renversement d'usage de l'automobile se produit en particulier dans le cas du corso, où des usages ici particuliers se distinguent de ceux conventionnels.

Premièrement, l'habitacle de la voiture, habituellement fermé, est dans ce cas ouvert – en abaissant les fenêtres par exemple ou au moyen des toits ouvrants – pour permettre au conducteur un contact direct avec l'extérieur, avec le public présent. Ceci peut rappeler l'automobile du début du 20^{ème} siècle, souvent ouverte et qui offrait la sensation de 'faire partie de la scène' (Urry, 2007). Un usage public de la voiture, ou plus précisément de son habitacle – se substitue dès lors à l'usage privé en se tournant vers l'extérieur. Cet usage habituellement privé renvoie à ce que Bull (2004) appelle le 'rêve bourgeois de l'autonomie personnelle' : l'automobile exclut le monde extérieur et participe ainsi à la réalisation de ce rêve. Elle est comme une 'capsule domestique', pour reprendre les termes de Urry (2007). L'environnement situé au-delà du pare-brise est donc étranger et maintenu à distance au moyen des propriétés privatisantes de la voiture contemporaine (Sheller et Urry, 2000). Cependant, les festivités de l'Euro 2008 ont permis d'ouvrir temporairement cette capsule privatisée et de remettre en cause l'opposition entre les mobilités publiques que sont la marche, le vélo ou le train par exemple, et une mobilité privée.

Deuxièmement, cette communication avec l'extérieur renverse la relation potentiellement conflictuelle entre conducteurs et piétons. Ce renversement s'illustre lorsque ceux-ci encouragent les voitures-supportrices équipées de drapeaux et qui passent en klaxonnant. Cette observation nous amène à réfléchir à la manière dont les corps humains interagissent avec le monde matériel (Sheller, 2004). Les travaux de Katz (in : Thrift, 2004) montrent qu'en principe, la communication réciproque entre voitures est de qualité moindre et conduit à de fortes ambiguïtés. La communication entre voitures et piétons est tout aussi limitée, voire conflictuelle, ces derniers représentant de simples obstacles dans les carrefours ou autres ronds-points (Urry, 2007). A nouveau, l'exemple du corso démontre temporairement le contraire dans ces deux types de rapports, voiture-voiture ou voiture-piéton.

Troisièmement, nous l'avons déjà évoqué, la voiture-supportrice qui communique avec les piétons-supporters devient dès lors elle-même une participante de cette grande manifestation. Le corso, qui se déroule généralement après chaque match important à Genève sur le rond-point de Rive, atteste bien de ce renversement d'usage. De plus, la police sait par expérience que de nombreuses voitures s'y rendront après les matches pour en fêter les résultats. Il avait par ailleurs été discuté de la possibilité de proposer aux participants de se rendre sur un autre lieu, plus en-dehors du centre, mais cette idée a finalement été abandonnée, argumentant qu'il était préférable de maintenir les pratiques habituelles, tout en mettant en place un dispositif sur ce nœud de circulation de transports publics. En effet, le pôle d'échange de Rive présente une fréquence importante de passages de bus et tramways. Dans ce cas aussi, des contradictions avec le concept de mobilité apparaissent : il est prévu de faire circuler les transports publics le plus longtemps possible, mais en cas d'afflux trop important de voitures, les tramways seront interrompus avant et après le rond-point, laissant libre cours à la circulation automobile. Cette mesure nous montre également que le concept de mobilité de l'Euro 2008, bien que déjà défini et expérimenté lors d'événements antérieurs, doit faire preuve de flexibilité pour pouvoir s'adapter aux diverses situations, autorisant une certaine gestion du spontané.

Cette mutation de l'automobile en actant supporter, apparue comme un élément fort au cours des observations de terrain, a permis de mettre en évidence un aspect de l'usage automobile souvent négligé lorsqu'il s'agit de la planifier et de la réguler: la question du rapport qu'entretient le conducteur à la voiture et des émotions qui découlent de sa conduite (Sheller, 2004). La voiture permet de plus un continuum dans les activités et les lieux pratiqués ainsi qu'une flexibilité que les transports publics n'offrent pas: personnalisable, elle envoie un message clair émanant de son propriétaire, l'emmène où il le souhaite et le décide, et s'adapte à des situations inattendues génératrices d'émotions collectives à l'image du corso du rond point de Rive qui, les derniers jours, a du être restreint, et finalement interrompu par les forces de Police face à l'ampleur prise par cette pratique. L'étendue de la gamme des émotions que la voiture provoque semble être sans concurrence pour vivre de tels événements sur le plan sensible, aussi bien que social (inversion de la relation public-privé et conducteur-piéton). Durant l'Euro 2008 à Genève, la part modale relativement faible de l'automobile masque une intensification de son usage sur le plan des émotions. Nous constatons que les politiques de régulation de la mobilité, sur le

plan national surtout, se font comme si les sentiments, les passions et les expériences corporelles provoqués par la voiture n'avaient aucune pertinence. Il s'agit de déplacer notre attention vers l'expérience qui est réellement vécue dans la voiture, et qui dépasse largement le simple choix de rationalité économique. En effet, la non application des recommandations fédérales de restriction du trafic à Genève (contrairement à Zurich) en ont fait une sorte de mauvais élève en la matière parmi les villes hôtes. Ceci révèle la particularité du contexte genevois: son développement historique a créé un contexte tellement favorable à l'automobile qu'il perdure encore aujourd'hui malgré les recommandations émanant à une échelle plus large et la volonté – du moins exprimée dans les médias et à l'extérieur en général – des acteurs politiques genevois d'y répondre. Ce contexte favorable contribue en revanche paradoxalement à agrandir le champ des possibles de l'usage de la voiture et donc du vécu des émotions qui y sont liées. Le lien fort entre le contexte genevois, l'usage de ce mode de transport et les émotions qu'il provoque lors de grands événements de ce type a ouvert par exemple un espace permettant l'expression de l'action supportrice sous la forme du corso, qu'on ne saisit pas en se satisfaisant des bons résultats en termes de parts modales.

Chapitre 13 : Le gouvernement de la fête

De par le monde, les grandes manifestations sportives font la une des journaux. Elles drainent des dizaines de milliers de participants qui viennent s'ajouter, le temps de l'événement, aux habitants de la ville hôte. Bien souvent, en particulier lorsqu'il s'agit de sports populaires comme le football, ces manifestations ne se cantonnent pas au seul lieu de la joute sportive mais se diffusent à l'ensemble la ville au travers d'immenses rassemblements festifs. Cette foule en liesse ébranle temporairement l'ordre de la ville, l'éprouvant par le déploiement de comportements publics qui se situent bien loin des formes réglées et contenues propres aux espaces publics, telles qu'elles sont habituellement étudiées par la sociologie urbaine. Ces débordements festifs - susceptibles quelquefois de basculer dans l'outrance, la provocation ou la violence - sont ambigus puisqu'ils attestent à la fois de l'implication enthousiaste des participants, tout en étant lourds de menace vis à vis de la sécurité des biens et des personnes. Face à cette ambiguïté, la gestion de la sécurité publique par les autorités et les organisateurs locaux se conçoit différemment de celle d'autres formes de rassemblements publics, dont le débordement - loin d'être perçu comme festif - est d'emblée qualifié négativement, comme lors des manifestations politiques. Dès lors, il nous a semblé important d'étudier la dynamique de cette foule en liesse et la manière dont elle peut être « gouvernée », c'est-à-dire à la fois accueillie dans sa dynamique propre tout en étant inscrite plus largement dans un ordre urbain momentanément recomposé. Plus fondamentalement, l'étude du gouvernement de la foule en liesse confirme l'idée que les enjeux de la gestion de la sécurité d'une grande manifestation se jouent non seulement à l'échelle des dispositifs discursifs et pratiques qui la légitiment et l'encadrent, mais aussi à l'échelle des corps engagés et des émotions qui les animent. De manière générale, les épreuves liées à l'organisation de la manifestation mettent en jeu la capacité de la ville à faire place momentanément à des formes d'engagement passionnées. En d'autres termes, il en va de sa capacité à accueillir l'expression d'émotions partisans, tout en les canalisant car elles sont susceptibles de troubler l'ordre public en conduisant à des déprédations ou des confrontations. Il y a là un vrai enjeu car il ne s'agit pas de supprimer ces émotions, de faire taire les supporters, d'empêcher tout débordement, mais bien de les accueillir dans la mesure du possible, car ils participent de la réussite de la manifestation. Sans un certain

enthousiasme des participants, un engouement pour l'événement, la manifestation perd aussi de son attrait, tant en termes d'ambiance que financier. L'émergence et la circulation d'émotions fortes qui se collectivisent – euphorie de la victoire, déception ou rage de la défaite – suscitent des débordements qu'il s'agit de contenir sans forcément les réprimer.

13.1. GERER LA FOULE EN PROXIMITE

Les principes et les dispositifs policiers qui accompagnent le débordement supporter dessinent, comme nous avons pu les observer, une véritable tentative de « gouvernement de la fête », au sens où Foucault parle de « *gouvernement des conduites* » pour désigner « *l'ensemble des techniques visant à s'assurer que l'activité - le « faire » - des hommes participe à la création de l'utilité publique* » (Foucault, 2004, p.330). Ce qui est intéressant ici est que ce qui relève de l'« *utilité publique* » renvoie à des formes de bien commun et des registres d'engagement très variables. Il ne s'agit donc pas seulement de réprimer des comportements interdits pour s'assurer de l'efficacité d'un système, mais bien d'accueillir et de guider des attitudes parfois imprévisibles pour s'assurer en même temps de la convivialité de la fête. Ceci apparaît clairement dans le message de l'Office Fédéral de la Police énonçant les grands principes du travail policier dans le cadre de l'Euro 2008 :

Plus que jamais auparavant, nos forces de sécurité seront placées sous les feux de la rampe pendant l'EURO 2008. S'il est certain que le football sera roi, il n'empêche que la police fera l'objet de toutes les attentions et que, dans cette situation, le doigté sera de mise pour trouver le juste milieu : n'oublions pas en effet que les membres des forces de sécurité seront d'abord des hôtes, censés apporter leur pierre à une grande fête paisible et sereine et donc assurer le confort des visiteurs autant que de la population autochtone. Dans ce rôle il leur faudra, fidèles à la philosophie éprouvée des 3 D, axer leur action sur les valeurs de prévenance et de disponibilité. Mais en même temps, ils ne devront laisser planer aucun doute sur leur résolution à pourchasser et punir les auteurs d'actes de violence et autres délinquants¹⁰⁹.

La police se trouve ainsi chargée d'une double mission parfois contradictoire, qui implique en retour une modification profonde des formes d'intervention, faisant appel à des notions comme celles d'accueil et de dialogue, mêlées aux figures plus classiques de la dissuasion et de la répression, ce qui suscite parfois le désarroi des policiers. En effet, la résolution pratique de cette contradiction va

¹⁰⁹ Source : « Guide du parfait hôte sécurité », Office fédéral de la police, Confédération Helvétique, 2008, transmis à tous les policiers engagés lors de la manifestation, p.11.

pour partie peser sur les épaules des agents engagés et sur le déploiement de certains savoir-faire. La « doctrine des 3D », établie spécifiquement pour l'occasion, doit être comprise comme une tentative de traduire ces principes généraux vers la pratique au travers de l'élaboration de « stratégies » policières inédites. Pour concilier l'accueil et la répression, elle opère en particulier une gradation dans l'intervention des comportements policiers censés, dans l'ordre, « dialoguer » et « désamorcer », avant de « défendre » uniquement si la situation l'exige. Cette doctrine des 3D passe aussi par un équipement progressif des policiers, qui ne sont pas d'emblée équipés en tenue de maintien de l'ordre comme dans les manifestations politiques (casques, boucliers) mais doivent commencer par se mêler à la foule dans un uniforme « discret ». Ainsi, tout le travail de prévention et de dissuasion passe par un certain « rapprochement » des policiers vis-à-vis de la population qu'ils sont amenés à contrôler. Le rapprochement en jeu – la proximité – prend des formes différentes. Il implique, d'une part, une connaissance plus approfondie des supporters qui peut aller jusqu'à une relation interpersonnelle dans le cas des spotters. D'autre part, il en va d'une véritable proximité physique, puisque les policiers ont été amenés à s'immerger dans la foule durant l'Euro 2008, comme l'indique le commandant de la gendarmerie de Genève dans cet extrait d'entretien : *« Dans la pratique quotidienne les choses sont relativement claires, il y a un auteur d'un délit. Il est habillé comme ci, comme ça. Mais là, c'est toute la maîtrise de la foule qui est en jeu, la compréhension et la maîtrise de la foule. S'il y a un module de formation qu'il va falloir développer, c'est la perception de la foule. C'était marrant de voir les policiers dans la foule. Il y en a qui étaient très à l'aise au milieu de la foule, d'autres qui étaient beaucoup moins à l'aise. »*

Le travail des spotters que nous avons observé en direct est à l'image de la modification des formes d'intervention policières inhérente au contexte de la grande manifestation et qui suppose en retour l'acquisition de nouvelles compétences de la part des agents de la sécurité publique. Dans une certaine mesure, on peut estimer que les acteurs en charge de ces missions de gestion de la foule se trouvent - dans le contexte d'une manifestation « festive » - dans l'obligation de composer entre rapprochement interpersonnel et exigences institutionnelles, avec un grand écart manifeste entre les « missions » de prévention (et la prise en charge des supporters étrangers) et celles de d'intervention en cas de basculement violent potentiel ou avéré. Cet écart correspond à l'injonction paradoxale auxquels les policiers sont soumis, dès lors qu'ils doivent articuler un savoir-faire tactique (lié à des stratégies connues et maîtrisées de maintien de l'ordre) à un enjeu de visibilité positive et

d'accompagnement bienveillant. Ils doivent dès lors faire preuve, dans certaines de leurs interventions, d'une capacité inédite à convertir des tactiques policières éprouvées en une forme de « tact policier », à inventer les gestes qui permettent de concilier l'accompagnement rapproché du supporter ou de la foule en liesse et les moments d'intervention ciblés visant la régulation des débordements, voire leur répression. Cette réinvention partielle passe entre autres par un travail de requalification des situations, comme l'explique encore ici le commandant de la gendarmerie de Genève :

« Il fallait coacher ces nouveaux spotters. Et on a vu encore dans la FanZone qu'ils étaient encore beaucoup trop dans le registre des émotions. Ils voyaient deux types qui se bousculent : c'est une bagarre ! C'est pas une bagarre ça... Il faut vraiment former les gens à ça [...] De dire que c'est une bagarre alors que ce n'est qu'une bousculade, c'est pas la même chose...C'est drôle, c'est que c'est des flics de rue, ils ont de l'expérience mais pour certains, par exemple le type de la PJ [police judiciaire], ils se positionnent comme ceux qui vont arrêter un criminel. Mais c'est pas des criminels, c'est pas la même chose ! ».

Comme cela a été suggéré avec l'exemple de la rencontre des supporters tchèques et turcs (voir chapitre 12), la foule en liesse implique des basculements émotionnels rapides. Il faut pouvoir les gérer de manière souple, c'est-à-dire sans les rabattre sur des catégories trop fixes qui supposeraient de défaire la foule durablement et de traiter ses composantes en individus fautifs (*« dire que c'est une bagarre alors que ce n'est qu'une bousculade, c'est pas la même chose », « c'est pas des criminels, c'est pas la même chose »*).

13.2. LE NECESSAIRE TACT POLICIER

Ce travail de qualification fine des situations suppose par ailleurs, comme le laisse entendre encore le commentaire sur l' « aisance dans la foule », une vraie maîtrise des états émotionnels (*« il y en a qui étaient très à l'aise au milieu de la foule, d'autres qui étaient beaucoup moins à l'aise »*) associés aux expériences de foule. Il en va de la capacité à prendre part corporellement à la foule, qu'il s'agit de surveiller de près, mais aussi d'accompagner. La question du corps engagé apparaît ici essentielle, comme c'est le cas de manière plus large dans les différents métiers de la proximité. On rejoint ici des questions plus larges qui touchent aux nouvelles formes d'action publique dites de « proximité ». Il a été montré, en particulier dans le cadre du travail social ou encore des soins infirmiers, que le travail de proximité implique des savoir-faire inédits de la part des opérateurs de la puissance publique, amenés à concilier des attendus souvent

contradictoires entre les exigences d'un rapport interpersonnel et les obligations institutionnelles qui leur incombent (Molinier, 2005 ; Pattaroni, 2005). Parmi ces compétences inédites, se trouve dès lors la capacité à faire preuve de « tact », qui renvoie précisément à l'habileté d'une personne à tenir ensemble des registres différents de la relation (Breviglieri et alli, 2003). Ainsi, une assistante sociale fait preuve de « tact » lorsque, lors d'une visite à domicile, elle est tout à la fois capable d'accepter un cadeau personnel, pour ne pas briser la dynamique d'un rapprochement interpersonnel, tout en signifiant clairement le cadre juridique et impersonnel de la prestation qu'elle vient apporter (ibid, p.149). Plus spécifiquement, dans notre cas, il faudrait renverser l'exemple et réfléchir au tact nécessaire pour refuser le cadeau – faire preuve de fermeté – sans heurter la personne et rompre la confiance. En effet, il faut se garder d'une vision irénique de la police qui demeure, comme le rappelle le message du conseil fédéral, un dispositif qui a pour finalité le contrôle et l'usage légitime d'un pouvoir répressif. Le travail policier s'accompagne dès lors toujours d'une forme de fermeté, perçue parfois comme une relative dureté, dans la confrontation aux personnes. Dans cette perspective, le sens d'un « tact » policier réside dans la capacité d'atténuer temporairement l'impact de cette fermeté au cours du face-à-face, et de réaliser un compromis fragile entre le déploiement de la liesse et son contrôle.

Le travail de terrain durant l'Euro 2008 nous a finalement permis de démontrer que l'étude des enjeux de la grande manifestation ne peut pas être réduite à l'analyse des discours qui la légitiment ou encore des dispositifs pratiques qui l'encadrent. Au contraire, on ne peut faire l'économie de l'observation détaillée des situations, à l'échelle des corps engagés et des émotions qui les animent, si l'on désire comprendre comment s'articulent *in fine* les différents registres constitutifs de la dynamique d'une manifestation. A cet égard, le gouvernement de la foule en liesse nous est apparu en actes comme le cœur des mécanismes de régulation située de la manifestation ; un art de gouverner où s'arbitre la réussite de la manifestation sportive, à la croisée des attentes les plus diverses, tant sportives et financières que festives et sécuritaires. Du point de vue de l'objet, l'étude de la grande manifestation sportive et du gouvernement de la foule en liesse permet de rendre compte de certaines modalités d'action en public peu traitées sociologiquement. En effet, la dynamique des foules en liesse n'est ni réductible aux formes d'interaction quotidiennes dans les lieux de rassemblement publics étudiées par Goffman (1963, p.3), ni rabattable sur les comportements, plutôt menaçants, décrits par les théories du comportement collectif et de la

psychologie des foules qui avaient cours jusque dans les années 1950¹¹⁰. De manière alternative, l'approche contextuelle et situationnelle que nous proposons offre l'opportunité de traiter dans un même cadre analytique ces approches contrastées. En effet, l'observation méticuleuse des dynamiques de la foule supportrice et des interactions avec les forces de police nous a permis d'identifier des séquences complexes qui donnent à voir une oscillation constante entre ce qui peut être traité comme des dynamiques de foule (réactions groupées), et ce qui relève d'agissements individuels. L'analyse vidéo de ces séquences donne à voir des basculements rapides dans la tonalité des interactions au sein de la foule. Ces basculements ne relèvent toutefois pas d'une « irrationalité », mais plutôt de l'enchevêtrement en son sein de registres d'engagements variables et de la multiplication des possibilités de gestes de rupture (« fautes grammaticales »). Dans ces conditions, le gouvernement de la foule en liesse ne peut se réduire à un seul travail répressif « à distance ». Il suppose, comme on l'a vu, la mise en place de stratégies et de tactiques policières inédites, qui vont parfois jusqu'à supposer du policier un certain « tact » dans la gestion de la proximité. Le policier qui intervient vis-à-vis d'une « foule » de supporters exubérants doit réinventer en partie son métier et ne peut simplement se contenter de suivre un rôle prédéterminé. Il doit apprendre à s'immerger dans la foule en liesse et à la gouverner par des gestes et des rythmes appropriés, qui ne peuvent pas toujours prendre appui sur les prises qu'offre un individu isolé que l'on interpelle et que l'on invite à se soumettre aux « règles »¹¹¹.

Dans le cas de l'Euro 2008, l'horizon festif vient renforcer l'exigence faite aux forces de l'ordre d'accorder leur gestion de l'événement à cette attente. Là est peut-être la principale difficulté de ce type de manifestation en termes d'encadrement policier, puisque les forces de l'ordre se voient confier non seulement un rôle de gouvernement des conduites afin de préserver l'ordre public, mais aussi un rôle de prise en charge des supporters, y compris dans leurs pratiques « étranges » au regard des normes civiques de l'espace public. Les policiers sont ainsi amenés à opérer un tri dans la matière même des agissements de la foule, accueillant voire protégeant, d'un côté, les « bons » débordements des supporters en liesse qui contribuent à faire de la manifestation ce qu'elle doit être : un événement festif. Réprimant, d'un autre côté, ce qu'ils identifient comme relevant des agissements problématiques de certains individus. S'il est vrai que cet art délicat est toujours susceptible de réintroduire une part

¹¹⁰ Pour plus de détails sur ces théories, voir chapitre 2.

¹¹¹ voir Charles Taylor, « Suivre une règle », Critique, 1995, 575-580

d'« arbitraire » dans l'action publique, il faut se garder de trop rapidement le disqualifier et reconnaître l'écart qu'il induit avec la violence d'un travail policier qui se tiendrait trop à distance et/ou réprimerait automatiquement tout débordement des supporters¹¹². L'observation fine des tensions qui parcourent ces formes inédites d'intervention policières nous semble dès lors être un premier pas nécessaire si l'on désire nourrir une critique renouvelée des conditions d'exercice de l'usage légitime de la force dans nos espaces publics contemporains.

¹¹² Sur ce point, il est intéressant de noter que les interventions des policiers français venus en renfort sont apparues, de l'aveu de certains policiers suisses travaillant avec eux, comme étant trop « musclées » et sans « discernement »

Chapitre 14 : Genève pendant l'Euro 2008: une ville à l'épreuve

Les grandes manifestations comme l'Euro 2008 travaillent en profondeur les villes et obligent à trouver un équilibre provisoire entre la poursuite des activités ordinaires et l'ensemble des activités et des personnes concernées par la manifestation. Ces manifestations pèsent particulièrement sur les villes car elles tendent à déborder le cadre d'un simple événement qui concerne des acteurs spécifiques et bien délimités (organisateur, spectateurs). La grande manifestation sportive peut dès lors être vue comme un processus de réagencement de l'ensemble de la ville durant une période donnée. Dans cette perspective, il s'agit d'organiser la vie collective à l'échelle de la ville afin de répondre à des enjeux tout à la fois économiques, fonctionnels et sociaux. Il s'agit de concilier l'ordre de l'évènement (les exigences qui pèsent sur sa réussite en terme économique, festif, sécuritaire) et l'ordre de la ville. Ce nouvel agencement des pratiques se matérialise en particulier dans la « canalisation » de la foule des supporters venues participer à l'évènement en la rabattant successivement sur un ensemble de rôles plus ou moins institués qui vont leur permettre de s'intégrer momentanément à la ville (touristes, spectateurs de la manifestation, consommateurs). Ce travail de gouvernement des conduites doit à la fois permettre d'intégrer le supporter à l'ordre de la ville afin de réaliser les promesses de l'évènement (gains marchands, réputation de la ville, plaisirs sportifs et festifs) et contenir les menaces (troubles à l'ordre public, pertes financières, désaffection d'une partie de la population, etc.). La principale problématique d'une manifestation sportive comme l'Euro 2008 de football est avant tout celle du rassemblement de personnes dans l'espace public (Joseph, 1996) qui se traduit par une occupation plus ou moins dense de l'espace. La manifestation fait donc exister une foule¹¹³, véritable épreuve publique de coprésence pour les membres qui la composent et les autres citoyens qui doivent « composer avec », la principale étant l'évitement des débordements négatifs

¹¹³ Pour une discussion actuelle de la notion de foule comme action collective, voir Mariot (2001). Comme pour ce dernier, il nous semble essentiel de réduire « la focale d'observation, en plongeant dans la foule pour y observer les interactions qui s'y jouent » afin de sortir des approches trop stéréotypées et de « parvenir à rendre intelligible l'émergence des comportements collectifs » (p.69). Dans la même perspective, voir aussi les travaux d'inspiration interactionniste de Mc Phail (1991, et 1998).

pour que se réalise l'horizon d'attente festif prôné par ses organisateurs et alimenté par le partage d'émotions « collectives » autour d'un but commun (la victoire de « leur » équipe en l'occurrence¹¹⁴).

14.1. Une épreuve quantitative et qualitative

De manière générale, on peut associer le déroulement d'une manifestation sportive et festive, comme l'Euro 2008 à Genève, à l'idée d'une « mise à l'épreuve » de la ville au cours de laquelle sont révélées ses qualités¹¹⁵. En effet, si la ville peut être vue de manière générale comme un lieu qui exige un travail de composition d'un monde commun à partir d'éléments et d'échelles hétérogènes, la manifestation organisée augmente cette hétérogénéité et oblige à recomposer - momentanément - un nouvel ordre commun. La préparation et le déroulement de la manifestation viennent donc littéralement éprouver ce dont sont capables les dispositifs d'ordonnement de la ville et, par conséquent, les qualités que l'on peut prêter à la ville telle qu'elle se reconfigure. La mise à l'épreuve est à la fois quantitative et qualitative. Quantitative car la ville doit soudainement faire avec des dizaines de milliers d'usagers supplémentaires. Elle doit malgré cet afflux maintenir dans la mesure du possible un cadre adéquat pour la poursuite des activités quotidiennes, tout en permettant à ceux qui viennent de prendre part à son ordre fonctionnel et social (manger, dormir, se déplacer, consommer, etc.). D'autre part, la manifestation implique une épreuve qualitative, liée cette fois-ci non pas à la masse de spectateurs à gérer mais à l'état dans lequel ils se trouvent. En effet, la manifestation sportive induit des implications partisans et des registres émotionnels qui sortent des cadres habituels des comportements publics attendus. Parmi les caractéristiques principales des modes de parution dans les espaces publics en ville, on trouve une relative neutralisation des émotions ainsi que des signes ostentatoires d'appartenance nationale. On attend ainsi du passant une certaine retenue - une « indifférence civile » (Goffman, 1974) - à l'égard des autres passants. Cette

¹¹⁴ Nous mettrons l'accent sur la dimension publique particulière de la manifestation sportive festive, espace de publicisation d'une appartenance et de valeurs communes qui alimentent le partage de certaines émotions (Livet, 2002, chap. 3 ; Heurtin, 2009). En effet, contrairement au rassemblement politique qui implique une plus grande coordination (pour assurer la manifestation elle-même comme preuve publique d'un soutien ou d'une dénonciation politique), la constitution de la foule en liesse « n'exige aucune coordination sophistiquée, mais au mieux des émotions participatives » (Livet, 2002 : 127).

¹¹⁵ Nous nous référons ici à la notion d'épreuve telle que développée dans les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1991) qui renvoie aux différentes situations au cours desquelles les qualités d'une personne ou d'une entité sont évaluées, permettant ainsi de réduire l'incertitude sur leurs capacités (Blondeau et Sevin, 2004). Sur la notion d'épreuve de la grandeur, voir également Heinich (1999).

retenue participe du bon fonctionnement d'espaces publics conçus comme espaces anonymes et accessibles à tous (Joseph, 1984). Lors des manifestations sportives, les modes de parution des supporters rompent pour partie avec ces attendus en manifestant haut et fort leur appartenance partisane. Les espaces publics deviennent ainsi moins anonymes, scènes de différents moments de rencontre, d'interpellations amicales ou de frictions ponctuelles entre supporters.

Les épreuves liées à l'organisation de la manifestation mettent en jeu la capacité de la ville à faire place momentanément à des formes d'engagement passionnées. En d'autres termes, il en va de sa capacité à accueillir l'expression d'émotions partisans, tout en les canalisant car elles sont susceptibles de troubler l'ordre public en conduisant à des déprédations ou des confrontations. Il y a là un vrai enjeu car il ne s'agit pas de supprimer ces émotions, de faire taire les supporters, d'empêcher tout débordement, mais bien de les accueillir dans la mesure du possible, car ils participent de la réussite de la manifestation. Sans un certain enthousiasme des participants, un engouement pour l'événement, la manifestation perd aussi de son attrait, tant en termes d'ambiance que financier. L'émergence et la circulation d'émotions fortes qui se collectivisent – euphorie de la victoire, déception ou rage de la défaite – suscitent des débordements qu'il s'agit de contenir sans forcément les réprimer. D'une certaine manière, les dispositifs matériels et conventionnels, issus de l'horizon d'attente paradoxal de la manifestation, dessinent une grammaire éphémère de l'espace public en rupture avec la grammaire usuelle de nos espaces publics « libéraux »¹¹⁶. Cette grammaire éphémère ouvre un espace de tolérance - de la part des habitants, des passants et des différents acteurs en charge de l'ordre public - à des comportements publics qui seraient en temps normal qualifiés de « fautifs ». En d'autres termes, la manifestation sportive semble relever d'une ontologie festive qui suppose son accomplissement pratique sous la forme du débordement. Le dispositif de sécurité mis en place est donc aussi à penser dans ses paradoxes et son ambivalence, puisqu'ayant vocation à cadrer, il a finalement dans une certaine mesure tout autant vocation à être débordé¹¹⁷. Confrontés à ce contexte de débordements « autorisés », les différents opérateurs en charge du « bon » ordonnancement de la ville ne peuvent pas se contenter d'activer les modalités de régulation caractéristiques de la ville moderne, fondées, d'une part, sur la capacité de chaque citoyen à faire preuve d'inattention civile et à

¹¹⁶ Par grammaire il faut entendre l'ensemble des repères qui permettent de juger si les personnes agissent correctement dans telle ou telle situation – s'ils ne commentent pas de « fautes ». Sur cet usage de la grammaire voir en particulier Lemieux (2000 ; 2009).

¹¹⁷ Nous remercions Michel Peroni pour la formulation de cette idée.

respecter un ensemble de règles de conduites formelles et, d'autre part, sur des interventions policières ponctuelles visant à réprimer les écarts (Pattaroni, 2007). Au contraire, il convient d'inventer des dispositifs qui s'apparentent plutôt à un nouveau « gouvernement des conduites » (voir chapitre précédent) mélangeant gestion située de la foule en liesse et répression individuelle. Dans cette perspective, le travail policier se conçoit dans un entre-deux particulier où il s'agit à la fois d'accueillir et de contrôler des personnes et des foules dans des états qui les éloignent des comportements prédictibles et planifiables des usagers habituels de la ville.

A Genève, la menace du hooliganisme, renforcée par le mauvais souvenir des manifestations anti-G8 de 2003, a contraint les acteurs locaux en charge de l'organisation) d'intégrer une composante sécuritaire forte, s'inspirant de la tendance initiée dans les stades anglais dans les années 1990: palpation stricte aux entrées des lieux d'animation, confiscation d'objets potentiellement dangereux, présence de caméras de surveillance et de policiers spotters à la recherche de hooligans potentiels, vente de boissons alcoolisées interdite dans l'enceinte du stade et les lieux environnants. La rigidité des mesures de sécurité dans le stade et autour des lieux d'animation ne devait néanmoins pas empêcher le développement d'un climat de fête durant l'événement. A la volonté de se protéger des individus dangereux s'est donc superposé le désir d'accueillir des personnes à l'esprit festif. Pour ce faire, des mesures avaient été prises avant la compétition, matérialisées notamment par la mise en place des trois structures d'accueil des supporters gratuites et destinées à être avant tout des lieux de fête (Fan Village, Fan Club, Fanzone).

A l'image de Genève et comme ce fut déjà le cas en Allemagne lors de la Coupe du Monde 2006, chaque ville-hôte de l'Euro 2008 a installé une Public Viewing Area (voir chapitre 11), définies par Heferburg, Golka et Selter comme « des installations qui proposent une retransmission télévisée d'évènements sportifs majeurs en direct et qui offrent suffisamment de place pour accueillir un nombre important de spectateurs » (Heferburg, Golka et Selter, 2009, p. 174). Divisée en deux parties, la Fanzone installée durant l'Euro 2008 à Genève comprenait notamment deux écrans géants de 60 m² chacun, un espace VIP et un autre réservé à la presse, une quarantaine de bars et de restaurants, un mini-terrain de football et une scène qui a accueilli cinq évènements musicaux en marge des rencontres de football. La double contrainte évoquée plus tôt (création d'un événement sécurisé tout en restant festif) trouve son illustration parfaite dans les caractéristiques de la Fanzone de Plainpalais. Cet espace a été en effet

aménagé à l'image de la majorité des stades de football européens : territoire clôturé, spectateurs palpés aux entrées, objets dangereux (y compris parapluies et bouteilles en pet) confisqués et présence de policier en civils (les « spotters ») à l'intérieur de l'espace. Dans le même temps, l'accès à la Fanzone était gratuit et ouvert à tous, il était possible d'y entrer dès le début de l'après-midi et d'y rester jusqu'en fin de soirée après les matchs. A l'intérieur, chacun pouvait circuler librement et choisir d'assister au match assis sur les terrasses des stands de nourriture ou debout face à l'écran en sirotant une bière (avec alcool). Par ses caractéristiques, la zone de public viewing de la plaine de Plainpalais incarne à la fois un espace de contraintes (périmètres « clôturé », palpation et interdictions aux entrées, choix de boissons alcoolisées limité) mais aussi de liberté (gratuité, possibilité de se déplacer librement à l'intérieur et de consommer des boissons alcoolisées,...). Autant la planification des infrastructures d'accueil des supporters que la mise en place d'un dispositif de prévention des comportements dangereux étaient basées sur un comportement « attendu » des supporters. Nos observations ont néanmoins permis de souligner le décalage entre ce qui était prévu et ce qui s'est réellement passé. L'action supportrice se révèle ainsi plus complexe qu'on veut bien le croire. Elle résulte en réalité comme nous l'avons montré d'un subtil mélange où l'« être supporter » et son accomplissement sont toujours indexés à un contexte.

14.2. LA GRANDE MANIFESTATION COMME RECOMPOSITION TERRITORIALE

A l'échelle de la ville, il est important de considérer, comme on l'a dit, la manifestation non pas comme un événement isolé temporellement et spatialement mais comme une situation plus large qui nécessite de recomposer temporairement l'ordre de la ville, un ordre qui doit s'accommoder d'une population plus large, d'exigences inédites et d'entités parfois imprédictibles (November, 2006). Dès lors que l'on s'intéresse aux opérations qui ont été nécessaires pour le bon déroulement de la manifestation à l'échelle de la ville, on constate qu'une bonne partie de la gestion de la manifestation sportive se joue autour de mécanismes conventionnels de régulation de l'ordre urbain (flux de mobilité, logement, etc.). Ces mécanismes s'initient bien en amont de la manifestation et ils s'appuient sur les outils politiques et juridiques de planification de la ville. Cette recomposition suppose un véritable travail de gouvernement des conduites, c'est-à-dire d'orientation et de coordination des comportements de toutes les personnes qui participent directement ou indirectement à l'événement. Ce gouvernement a un horizon spatial où il s'agit de distribuer les

personnes et les activités sur le territoire et guider leur déroulement pratique par différents dispositifs matériels et un horizon normatif qui délimite le bon comportement attendu de chacun. L'agencement des choses et des personnes doit être analysé en lien étroit avec la conception que l'on a du bon ordre, c'est-à-dire en dernière instance des qualités que l'on veut prêter à l'organisation de la ville.

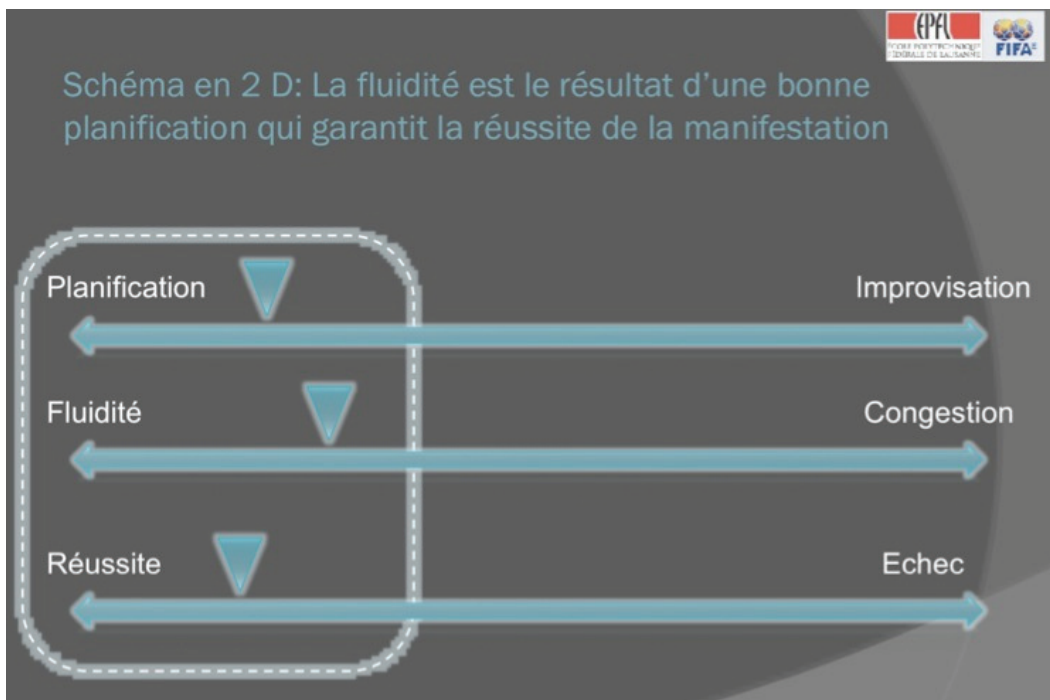
Nous nous adosserons sur ce point à la notion de territoire compris comme manière de qualifier l'espace en tant qu'il lie un environnement humain et non humain (November, 2002). En ce sens, le territoire de l'Euro 2008 à Genève rassemble, entre autres, les acteurs clés de l'organisation, les supporters, les spectateurs, les badauds, les agents de sécurité, les policiers, les restaurateurs, le stade, les places publiques, autant d'acteurs, pour une bonne part déjà présents sur place, qui vont se trouver enrôlés et recomposés par la manifestation. Le territoire de la manifestation n'est donc pas seulement le support localisé d'une entité administrative mais il est à entendre et à saisir comme l'entité qui va être produite par l'organisation de la manifestation et son déroulement, à la croisée d'aménagements spécifiques et d'éléments du territoire déjà présents dans la ville. Plus que d'une seule collection « horizontale » d'humains et de non humains, il s'agit de prendre la mesure ici de l'épaisseur du territoire produit par la manifestation ; c'est-à-dire, de décrire l'« architecture » du vivre ensemble qui se constitue dans le temps et l'espace au travers de hiérarchies, de rythmes et de manières de s'engager variables (Thévenot, 2006). Le territoire de la manifestation n'est donc pas donné et figé mais construits dans et par l'action. Cela explique pourquoi nous avons, dans nos observations, prêté une grande attention au déploiement spatial de la manifestation et au caractère de publicité qu'elle confère à l'espace.

14.3. UN TERRITOIRE PLANIFIÉ OU IMPROVISÉ ?

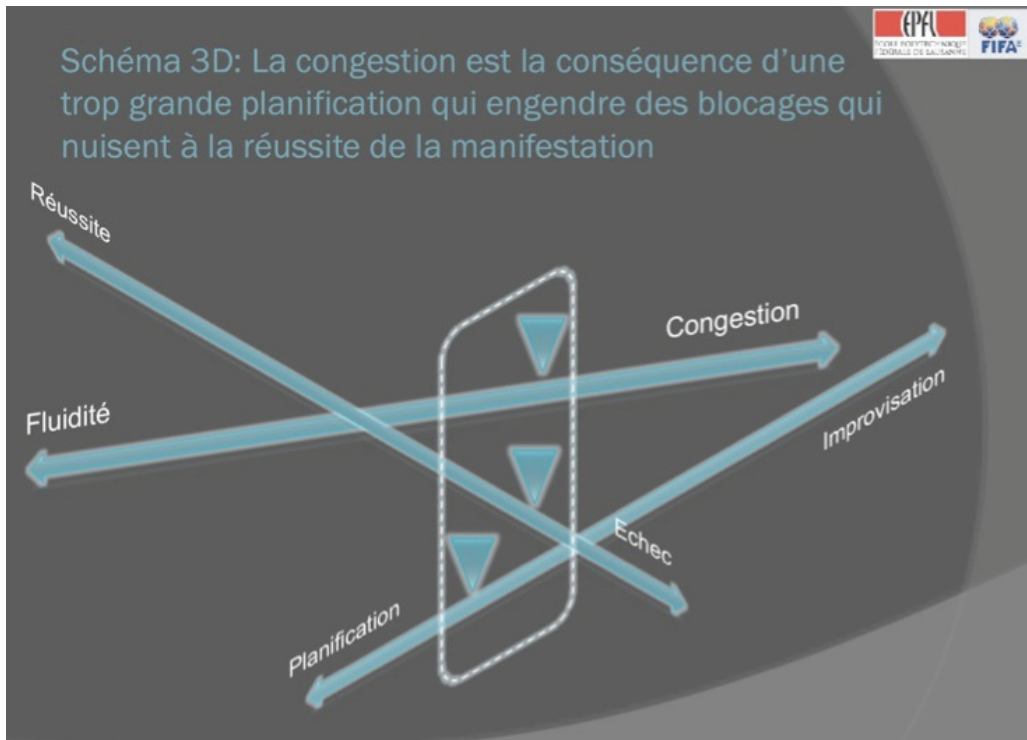
Le territoire de la manifestation est donc le produit de deux ordres d'action, l'un qui vise à la planification, l'autre qui contraint à l'improvisation. Tous les enjeux propres à la gestion de la sécurité lors de grandes manifestations tournent en ce sens autour de cette dialectique. L'équilibre à trouver entre la préparation et la planification d'un côté et l'adaptation et la régulation en situation de l'autre constituent des invariants de toute organisation de manifestation festive d'ampleur. Plus encore, la souplesse et la tolérance ou encore les efforts d'hospitalité devraient être l'ordinaire dans la gestion de la sécurité publique et

la conception des aménagements et de la mobilité. En ce sens, ne faut-il pas tendre, dans la gestion des affaires publiques ordinaires, vers de nouvelles formes de régulation sociale que l'événement exceptionnel a mis en avant ou amplifié ? Il s'agirait là d'un véritable changement de paradigme dont l'enjeu plus large est l'horizon d'une collectivité où les compétences des agents en charge de la sécurité publique, les cadres légaux et les dispositifs pratiques mis en place rendent possible et efficace la nécessaire régulation en situation, qui prête attention aux dynamiques de basculement vers la violence sans tout ramener aux catégories préalables des supporters, qui permet de composer les débordements « nécessaires » et pas simplement « tolérés », bref qui offre à l'accomplissement de la grande manifestation (et plus largement à la vie collective) un ordre à la fois fonctionnel, social et sensible.

Afin de rendre notre propos explicite et mettre en lumière l'écart que l'approche que nous préconisons induit avec les pratiques et conceptions actuelles, nous prendrons l'exemple de la congestion urbaine générée par la grande manifestation.



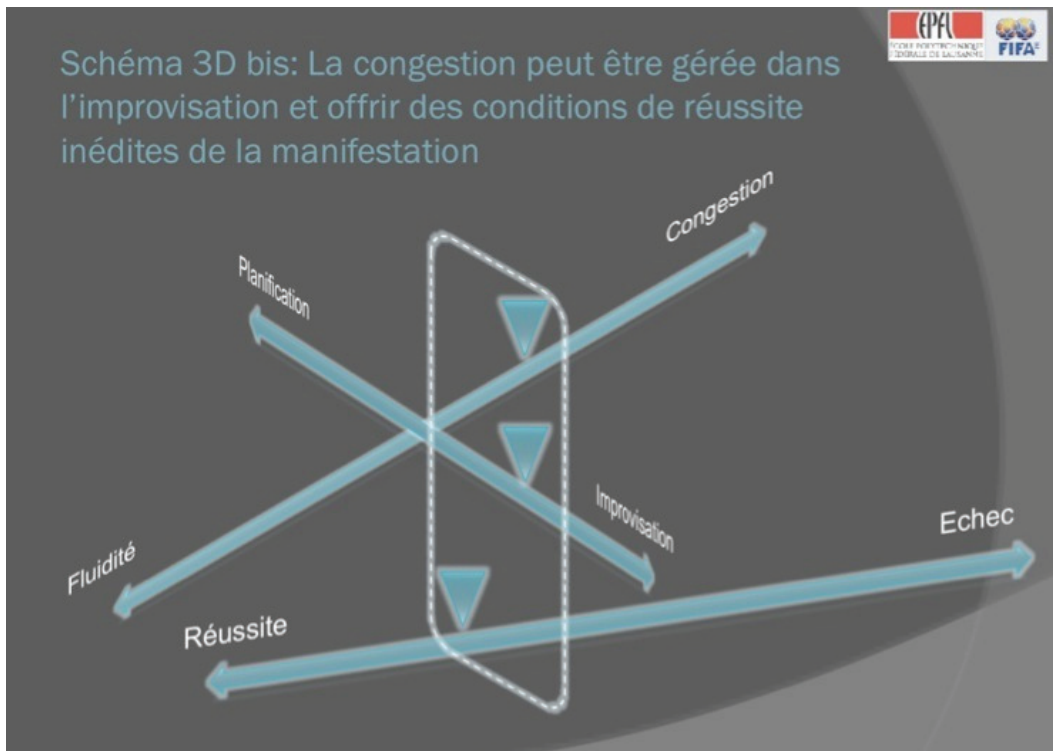
Afin d'atteindre cet objectif, les organisateurs doivent prévoir, anticiper, bref planifier comme nous l'avons vu - autant que faire se peut - les comportements des participants pour qu'ils fassent « bon usage » de la manifestation. La planification doit ainsi permettre de garantir la fluidité urbaine qui constitue un des critères de réussite de la manifestation.



Le deuxième schéma ci-dessus correspond à une vision en trois dimensions, confrontée à la réalité que constitue l'accomplissement dynamique de la manifestation et les imprévus qui en découlent. Il consiste à reprendre les axes Planification - Improvisation, Fluidité - Congestion et Réussite - Echec en permettant une configuration non-parallèle et alignée. Il permet alors de représenter une situation où une forte planification génère non pas de la fluidité mais de la congestion, tirant vers l'échec plutôt que vers la réussite le fonctionnement de la manifestation. Cette situation correspond par exemple parmi les observations relatée du blocage des entrées de la Fanzone du fait de la mise en place d'une palpation de sécurité. Tout à fait cohérente dans une visée de réduction des risques et de promotion de la sécurité, cette mesure s'est révélée *in situ* produire des effets négatifs tels en termes de congestion qu'elle a menacé la réussite de la manifestation.

Le troisième schéma ci-après montre une situation inversée où l'improvisation a consisté à tolérer une certaine congestion pour permettre à la manifestation de s'accomplir sur un mode festif garant de sa réussite. Il correspond par exemple

aux situations que nous avons décrites où le tact policier rend possible le compromis situé entre congestion momentanée et continuité du fonctionnement urbain.



La liesse des supporters sur le rond point de Plainpalais ou le corso des véhicules au rond point de Rive ont généré de la congestion mais ont dans le même temps contribué à faire en sorte que le débordement s'accomplisse et qu'il ne bascule pas dans l'opposition ou l'affrontement. De la même manière le fait d'avoir pris acte de l'occupation d'une portion non prévue de l'espace urbain par les supporters espagnols (rassemblés à la Place Neuve) et de dévier le trafic pour permettre à cette manifestation de joie festive de s'exprimer a contribué à la réussite de la fin de la manifestation. Une attitude plus dirigiste et campée sur les schémas prévus aurait à coup sûr gâché la fête et comporté le risque de voir la foule festive se retourner en foule hostile.

En conclusion de cette partie consacrée au cas d'étude de l'Euro 2008, nous dirons que la ville à l'épreuve de la manifestation semble faire preuve à la fois d'une certaine plasticité (elle est capable d'absorber un afflux surnuméraire de participants conséquent par rapport au nombre d'habitants pérennes) et que d'une capacité inédite de produire de l'intensité urbaine en régime festif, ce qui est en soit une réussite. Cette capacité de la ville à faire place à la manifestation et au comportement spécifique des participants est le résultat d'une adaptation des acteurs de l'organisation afin de prendre en charge l'imbrication rendue

nécessaire (face à une situation exceptionnelle et inédite) entre les enjeux de sécurité, de mobilité et d'aménagement. Après avoir vu au travers du cas de l'Euro 2008 comment la ville compose avec la manifestation, s'adapte ou est transformée par elle, nous allons étudier à présent avec l'exemple du Paléo Festival de Nyon un cas où la ville n'est non pas un élément déjà-là mais est le produit de l'organisation de la manifestation. Nous aurons alors l'occasion de voir quelles questions cette urbanité éphémère mais récurrente (le festival est organisé chaque année depuis 37 ans) pose en termes de rapport au risque et de gestion de foule.

TROISIEME PARTIE :

**LE PALEO FESTIVAL DE
NYON**

Chapitre 15 : Un territoire en voie d'institutionnalisation

L'étude de cas de l'Euro 2008 à Genève nous a permis de questionner l'impact de l'organisation d'une grande manifestation sur la ville. Le cas du Paléo Festival de Nyon que nous allons aborder maintenant nous permettra de prendre la mesure de la création d'une ville éphémère à l'occasion d'une grande manifestation.

15.1. LE PALEO FESTIVAL DE NYON : UNE HISTOIRE TERRITORIALE CONTRARIEE

Rassemblant plus de 230'000 spectateurs sur 6 jours, le « Paléo » (comme l'appellent les habitués) accueille chaque jour une population totale que l'on peut estimer à environ 50'000 personnes¹¹⁸. En plus des spectateurs ayant acheté un billet (38'500 mis en vente par soirée), il convient d'ajouter des enfants de moins de 12 ans (qui rentrent gratuitement accompagnés de leur parents, entre 1'000 et 4'000 selon les soirs), 1'682 musiciens et techniciens, 4'415 collaborateurs bénévoles auxquels s'ajoutent le personnel des 207 stands privés de nourriture, 609 journalistes, photographes et représentants des médias et maisons de disques¹¹⁹, mais aussi l'ensemble des partenaires officiels ou prestataires (policiers municipaux et cantonaux, pompiers, Protection civile, Gardes frontières, Agents Securitas, Services industriels, Contrôles sanitaires, Contrôles sonores) soit environ 300 personnes et enfin l'ensemble des « visiteurs » sans billets (par définition difficiles à estimer) qui déambulent dans les zones périphériques du festival, accessibles sans titre d'accès. Cette population rassemblée dans le périmètre de la manifestation constitue autant « d'habitants » qui viennent peupler le « territoire Paléo » à l'occasion du festival. Le plus grand festival de Suisse est également l'un des plus anciens¹²⁰. Après une première édition dans la salle communale de Nyon en 1976 (1'800 spectateurs en 3 jours), le premier « Nyon Folk Festival » en plein air se teint en 1977 sur le site de Colovray en bordure de la piscine municipale de Nyon. Ce terrain a tout du site idéal d'après les acteurs de l'époque, qui

¹¹⁸ A titre de comparaison, le Festival des Vieilles Charrues, plus grand festival français, accueille 65'000 spectateurs par soir pendant 4 jours, le Roskilde Festival au Danemark 90'000 spectateurs, le festival anglais de Glastonbury 137'500 et le Sziget Festival en Hongrie plus de 400'000 festivaliers!

¹¹⁹ Chiffres 2011, document « Chiffres & profil du spectateur », Paléo Festival Nyon

¹²⁰ Montreux Jazz Festival depuis 1967, Open Air St-Gall depuis 1977, pour un panorama des festivals suisses,

http://www.swissinfo.ch/fre/culture/Les_festivals_sont_des_rituels_en_musique.html?cid=33055722

l'évoquent tous avec une nostalgie teintée de regrets pour ce qui apparaît comme l'âge d'or des débuts du festival. Le cadre « idyllique » de Colovray est décrit comme tel dans l'ouvrage édité en 1990 à l'occasion des 15 ans du festival:

« 1977. Un tout jeune Festival déniche 30.000 m² à l'ouest de Nyon pour sa première édition « open-air ». Lieu idyllique, Colovray révèle vite ses attraits de muse: arène naturelle ouverte sur le lac, coins boisés d'intimité, grand espace pour s'étendre, le nez dans les étoiles. » (Paléo Festival. Colovray, paru en juillet 1990, p.102).

Dans l'approche qui sera la nôtre d'une analyse du festival en tant que « fait spatial » (Lussault, 2007), la description que nous venons de citer est intéressante en cela qu'elle thématise la relation entre la manifestation et ce qui va devenir son territoire « naturel ». Ce processus de « naturalisation » de l'espace pour le constituer comme le réceptacle de la manifestation (au point d'en devenir le territoire associé) s'appuie sur des qualités (« arène naturelle ouverte sur le lac », « coins boisés d'intimité ») déjà présentes dans l'espace mais non-valorisées avant que la manifestation ne vienne les convertir en points d'accroche pour son déploiement. Le territoire du Paléo sur le site de Colovray a cela de mémorable qu'il n'a pas seulement été le support inerte sur lequel s'est déroulé le festival mais qu'il a apporté une plus-value à la manifestation, qu'il l'a sublimé en lui apportant un « supplément d'âme » spatial. L'espace disponible à Colovray pour accueillir la manifestation a permis à Paléo de devenir Paléo, le projet de festival accomplissant sa destinée de façon pragmatique dans un accomplissement pratique de sa spatialité. La fascination exercée par ce site fondateur du festival est également rétrospectivement mythifiée au regard de la désillusion occasionnée par les déboires juridico-politiques qui amenèrent les organisateurs à devoir trouver un espace de substitution, et ce dès le 6^{ème} festival en 1981. Le bras de fer avec le promoteur propriétaire du terrain dura 8 ans, période durant laquelle le climat oscilla entre chantage financier sur le montant de la location demandée aux organisateurs et débats de juristes sur la servitude associée au terrain lors de sa vente initiale en 1959 par un riche femme turque à une société immobilière locale. Cette période est relatée dans l'ouvrage susnommé paru en 1990 dans un « dossier spécial » intitulé « Le terrain de Colovray, du rêve au cauchemar » et qui finit par ces mots:

« Sur cette parcelle de Colovray tant convoitée pour sa valeur pécuniaire, des êtres se sont aimés et conserveront à tout jamais dans leur coeur des moments de bonheur qu'aucune loi ni aucun denier ne saurait effacer! Sur la terre, il y a ceux qui s'emmêlent les pieds pour en posséder un maximum, et il y a ceux qui s'y

promènent à la recherche de l'autre. L'histoire de Colovray aura très bien mis en lumière le fossé qui sépare ces deux mondes... » (ibid, p.113)

Ces deux phrases qui clôturent le récit de la « période Colovray » du Paléo Festival de Nyon attestent du fait que l'expérience pratique du festival par les festivaliers est également et peut-être même « avant-tout » une expérience spatiale. Cette expérience collective et partagée des festivaliers contribue à inscrire la manifestation sur un territoire en y déposant des souvenirs qui sont autant de traces ineffaçables dans les coeurs attestant que le festival s'est bien tenu ici et que l'assemblage que constitue la manifestation avec son territoire associé est un bien qu'il convient de conserver car il a rendu possible une expérience intense. La menace de délocalisation du festival qui court durant toute la décennie 1980 ne fait que renforcer l'attachement des organisateurs et des festivaliers à son territoire. Les responsables du festival sont néanmoins contraints de façon réaliste à chercher une alternative. Le choix en 1982 du changement de nom du Nyon Folk Festival en Paléo Festival embarque d'ailleurs cette préoccupation, comme l'indique Daniel Rossellat, fondateur et président (encore aujourd'hui) de la manifestation:

« On a décidé de prendre un nom qui ne voulait rien dire. En tout cas qui n'avait pas de connotation musicale, pas de connotation géographique. Qui nous permettait de tout faire. On a demandé à tout plein de monde de mettre un nom, on a sauvé toutes les apparences de la démocratie parce que chacun a écrit un nom, il y en a un qui a écrit « Lotus », l'autre « Saravah », etc. Et puis Jacques Monnier et moi on a proposé Paléo, et les gens ont dit « mais pourquoi Paléo ? », et on a dit « parce que Paléo c'est beau », « ah ouais, bon ». [Rires] Et on a fait accepter le nom de Paléo. Et après on leur a quand même expliqué que Paléo c'était le nom d'un cheval de course et Jacques Monnier et moi on allait souvent s'occuper de chevaux de courses pendant nos vacances et on avait parié quelquefois sur ce cheval et 1- il gagnait et 2- il nous avait fait gagner un peu d'argent. (...) Mais après on a donné ce nom au festival pourquoi, parce qu'on voulait prendre un peu de distance par rapport à la notion géographique parce qu'on était en sursis pendant de nombreuses années sur le terrain de Colovray avant de devoir partir et l'idée que ça s'appelle Paléo Festival et pas Festival de Nyon nous permettait d'envisager un déménagement ailleurs qu'à Nyon. Donc on a progressivement mis en valeur le nom de Paléo pour que la marque Paléo soit plus forte que le nom de Nyon et nous permette de déménager. Mais on l'a fait uniquement parce qu'on avait un risque majeur de ne pas pouvoir rester à Nyon. » (Conférence de Daniel Rossellat, EPFL, 5 décembre 2009).

Cette démarche qui consiste au travers d'un changement de nom d'opérer le détachement progressif du territoire géographique pour construire un territoire

spécifique « Paléo » est fort intéressante pour comprendre le processus spatial à l'oeuvre dans l'organisation de la manifestation. Dans une approche constructiviste, nommer c'est faire exister, c'est produire une entité du monde social qui n'existait pas auparavant. Ainsi donc en devenant le « Paléo Festival » en lieu et place du « Nyon Folk Festival », le territoire du festival, autrement dit l'assemblage créé par l'organisation pratique de la manifestation et son déploiement spatial devient une entité autonome, détachable de son inscription physique et administrative.

15.2. DEMENAGER LE FESTIVAL : UNE AVENTURE SPATIALE

Après une tentative avortée d'installation à Vich, le festival qui sera tout de même resté jusqu'à l'édition de 1989 à Colovray déménage en 1990 sur le site de l'Asse, au nord de la ville de Nyon. Toute la relation entre la manifestation et son territoire est alors à reconstruire dans un espace totalement nouveau, dont les caractéristiques topographiques et géographiques n'ont plus rien à voir avec le site historique qui a vu la manifestation naître et croître entre 1977 et 1989. Ce déménagement forcé a constitué un défi urbanistique conséquent, comme l'évoque encore Daniel Rossellat:

« Quand il fallu quitter le terrain de Colovray ça a été vraiment difficile. Parce que ce terrain il était génial, il était au bord du lac, à côté de la piscine, il y avait des parkings, il était tellement idéal que le fait de devoir s'en aller a été vraiment difficile. On a du partir parce qu'on était entre deux promoteurs, otages entre deux promoteurs, le terrain appartenait à un des promoteurs, j'avais proposé à la ville de Nyon de l'acheter. À l'époque pour un montant de 3 millions et le promoteur était d'accord de le vendre à la ville de Nyon mais eux ils ont trouvé que c'était pas sérieux. Pour eux un promoteur ça c'est sérieux, un festival ça va pas durer longtemps. Les deux promoteurs ont fait faillite, des faillites retentissantes, ont laissé des ardoises monstres aux deux banques cantonales vaudoise et genevoise mais la commune a trouvé qu'on était pas suffisamment sérieux pour acheter ce terrain. Donc on devait quitter ce terrain bien à regret et là on était en mode entre tristesse et nostalgie en se disant là ça sera, on trouvera jamais un terrain si bien, le public aimera pas le nouveau terrain, etc. Et tout d'un coup il a fallu tourner la page et on a su transformer ce qui était un échec en une fantastique opportunité de faire du nouveau. Il a fallu repenser tout l'urbanisme du terrain, réinventer des solutions de fonctionnement, ça a été une période extrêmement passionnante. Pour donner une idée à Colovray on avait 3 hectares, immédiatement quand on est arrivée en 1989 on avait 4,5 hectares que pour le terrain ensuite on avait 1,5 hectares de zone supplémentaire. Ensuite on a agrandi le terrain, actuellement on a 15 hectares donc

on a 5 fois plus de terrain que ce qu'on avait à Colovray et à Colovray on avait accueilli un jour 22'000 spectateurs. Actuellement on a bloqué autour de 36'000 le nombre de spectateurs sans les enfants. Pour dire qu'on a 5 fois plus d'espace pour moins de 2 fois plus de spectateurs. » (D. Rossellat, conférence EPFL, 9 décembre 2009)

L'extrait précédent témoigne de plusieurs choses. Premièrement, le site initial de Colovray a pour lui les atouts esthétiques liés au bord du Lac Léman, mais aussi et peut-être surtout les qualités pratiques (proximité du centre, avec des parkings disponibles à proximité) qui font de lui le contenant (Boullier et alii, 2012) idéal de la manifestation. Cette attribution de qualités est bien sûr rétrospective, et doit être mise en correspondance avec les efforts à entreprendre pour reconstruire dans le nouveau site ce qui dans l'ancien allait tellement de soi qu'il faisait quasiment partie du patrimoine historique du festival. Un exemple de cette patrimonialisation de l'urbanisme nous est donné, lors de l'entretien que nous avons réalisé avec lui, par le responsable des Constructions du festival: *« Le Forum c'est une grande tente au centre du site avec des tétines de vaches à l'envers. Ca c'est le premier objet symbolique que l'on a construit sur le site. Parce qu'à Colovray sur l'ancien site, au centre du terrain, on avait un bosquet d'arbres, une forêt. Un tout petit truc, mais c'était quand même, on tournait autour. Et là ce Forum, c'était le centre du terrain tout au début. On voulait symboliser le centre du terrain par une construction d'une forme bizarre dont tout le monde va se souvenir. Elle est toujours là, elle n'est plus au centre du terrain, plus du tout, mais cela reste un symbole assez fort du Festival. »*



Site de Colovray, source Paléo Festival Nyon

Le deuxième élément que nous voudrions mettre en avant dans le discours de Daniel Rossellat ci-dessus est la difficulté d'ancrage territorial du festival au niveau administratif et juridique lorsque l'occasion s'est présentée à la municipalité d'acheter le terrain de Colovray, ce qui aurait signifié de prendre acte de la nécessité publique de maintenir tel quel l'assemblage entre la manifestation et son territoire. Considéré par les autorités communales de l'époque comme « pas sérieux » et « qui ne va pas rester longtemps », autrement dit comme incapable de s'inscrire dans une temporalité longue, le festival n'a pas été en mesure de faire preuve de la pertinence de son inscription spatiale sur son territoire initial. Il s'est joué à ce moment de l'histoire du festival une forme d'épreuve spatiale que celui-ci n'a pas été en mesure de surmonter et qui s'est soldée par son déménagement. C'est précisément à la lumière de cet échec de stabilisation spatiale qu'il faut aborder la démarche urbanistique qui sera mise en place sur le nouveau site de l'Asse.

L'approche urbanistique des organisateurs de Paléo concernant le terrain de l'Asse marque une rupture avec l'insouciance quelquefois teintée d'amateurisme qui prévalait dans l'aménagement du site de Colovray. La nécessité de réinventer un site pour le festival à l'occasion du déménagement oblige à questionner les évidences, à mener une réflexion sur les statuts et les fonctions des différents espaces qui composent le périmètre de la manifestation: où positionner la scène principale, comment faire accéder les spectateurs, où contrôler les billets, etc. S'engage alors une véritable planification du projet sur le modèle du schéma directeur, comme en témoigne cet extrait du livre « Paléo Festival Nyon », édité par l'organisateur en 1990:

« L'entrée suscite peu de discussions. Le viaduc en pierre du chemin de fer Nyon-Saint-Cergue est tellement beau... Ses voûtes abriteront l'entrée. Et la grande scène? Tout au fond. « Parce que c'est l'endroit le plus dégagé et le plus adapté aux concerts », précise Claude Bonnabry, architecte et collaborateur de Paléo. Reste à placer le chapiteau et le club-tent. Le premier se situera près de l'entrée du terrain, le plus loin possible de la grande-scène, pour des raisons sonores évidentes. Quand à la plus petite scène, elle n'a plus qu'à se caser discrètement dans un léger renforcement de la rivière. Les trois scènes sont dirigées vers le Jura, afin d'éviter les interférences sonores. Les plans se suivent mais ne se ressemblent pas. En tout, une bonne centaine de séances, avec tous les secteurs, les services cantonaux et communaux, permettent de les réadapter, mois après mois, en fonction des désirs de chacun. Un ouvrage sans cesse remis sur le métier, jusque dans les derniers jours précédant le festival. Les accès ne posent pas de problèmes insurmontables. Une navette du Nyon-St-Cergue permettra de rejoindre gratuitement le nouveau terrain.

Un impressionnant plan des circulations - comprenant la fermeture de la sortie d'autoroute à certaines heures et des déviations dans toute la région - devrait limiter les bouchons. » (p.141)

Cette expérience de déménagement et de mise en place d'une démarche urbanistique restera ancrée dans la pratique des organisateurs, au point de créer formellement en 2002 une structure ad-hoc appelée « Commission d'urbanisme ». A partir de la feuille blanche que constitue ce site brut, vaste plaine légèrement vallonnée encadré par la rivière l'Asse bordée d'arbres, les contreforts du Jura et le passage sous une arche au dessus de laquelle circule le petit train régional Nyon-St-Cergue, les organisateurs vont progressivement implanter le festival, au point de marquer le sol de son empreinte comme l'indique Daniel Rossellat:

« C'est un terrain agricole, il n'y a rien. Si vous allez vous maintenant vous allez voir seulement de l'herbe et quelques arbres. En précisant quand même que en dessous il y a 400 lignes téléphoniques, un réseau de fibre optique, des kilomètres de câbles y compris de très grosses sections, de l'évacuation d'eau usée, de l'arrivée d'eau claire, etc., quatre sous-stations électriques qui restent à demeure. » (D. Rossellat, conférence EPFL, 9 décembre 2009)

Comme les pionniers à l'époque de la conquête de l'Ouest américain, les organisateurs du festival vont ici créer une « ville-champignon » qui ne deviendra au fil des ans que partiellement éphémère comme l'indique l'extrait précédent dans la mesure où certains aménagements souterrains restent « à demeure ». Plus largement, avant de correspondre à ce qu'il est aujourd'hui, le site de l'Asse connu d'importantes modifications. En particulier, le périmètre du site des concerts a été considérablement agrandi, par la location de parcelles supplémentaires sur le haut du terrain côté Jura.



Site de l'Asse, 1992, source Paléo Festival

L'emprise du territoire éphémère de la ville Paléo sur le territoire pérenne et son découpage administratif s'étend proportionnellement. Car à cette extension physique correspond également une extension administrative puisque, comme l'indique Daniel Rossellat dans l'extrait suivant issu de sa conférence à l'EPFL, le festival concerne aujourd'hui 5 communes et plus seulement celle de Nyon: « Paléo en

fait c'est une ville éphémère de 50'000 habitants qui pendant 6 jours est installée sur 90 hectares de terrains, des terrains qui appartiennent à 12 propriétaires ou agriculteurs différents, sur 5 communes. ».

15.3. LE PALEO FESTIVAL AUJOURD'HUI : UNE CONQUETE URBANISTIQUE

Cette ville Paléo se trouve donc être un défi urbanistique et d'aménagement conséquent, qui nécessite une approche largement réfléchie et organisée qui est menée au sein du bureau permanent du festival pendant toute l'année. N'existant toutefois que 6 jours par an (pendant la durée du festival), une caractéristique majeure la distingue des autres villes : sa dimension éphémère.



Site de l'Asse, 2012, source Paléo Festival

Le caractère éphémère de cette « ville Paléo » est attesté par la nécessité de recréer ou remettre sur pieds puis (re-)démonter l'ensemble du site du festival à travers huit semaines de chantier environ : quatre de montage et quatre de démontage, nettoyage et remise en état du terrain. Néanmoins, cet éphémère s'inscrit tout de même dans une forme de continuité du fait de la récurrence annuelle de la manifestation (depuis 22 ans sur le site de l'Asse, 37 ans d'expérience en comptant les « années Colovray ») qui l'ancre de fait dans la pérennité. L'organisation du festival est donc contrainte, lors de chaque édition, à un chantier de près de deux mois. Mis à part les installations de sous-sol évoquées précédemment, toutes les installations sont provisoires et montées de toutes pièces avant le festival, puis intégralement démontées à l'issue de la

manifestation. Ce faisant, l'existence administrative officielle du territoire du festival ne va pas de soi, et constitue pour les organisateurs un objet de revendication constant. Autrement dit, bien que considéré par ses organisateurs comme une véritable ville, le festival éprouve des difficultés à s'ancrer durablement sur le territoire, à compter et être compté dans le processus officiel de planification territoriale locale. La citation suivante tirée d'un entretien avec le coordinateur des constructions en 2007 illustre cet état de fait à travers un exemple révélateur : « Il y avait par exemple le projet de faire une route pour délester un peu l'autoroute et drainer les villages du haut et cette route que les urbanistes avaient planifiée, elle passait là, où on est assis maintenant, sous l'arche du pont et tout... Et quand on a dit, ouh-ouh, on existe..., ils étaient là ah oui, c'est vrai. Et c'est vrai que Paléo n'existe sur aucun plan. C'est éphémère, cela n'existe nulle part. Dans les dossiers de Lausanne, à tous les départements, cela existe à nulle part... ».

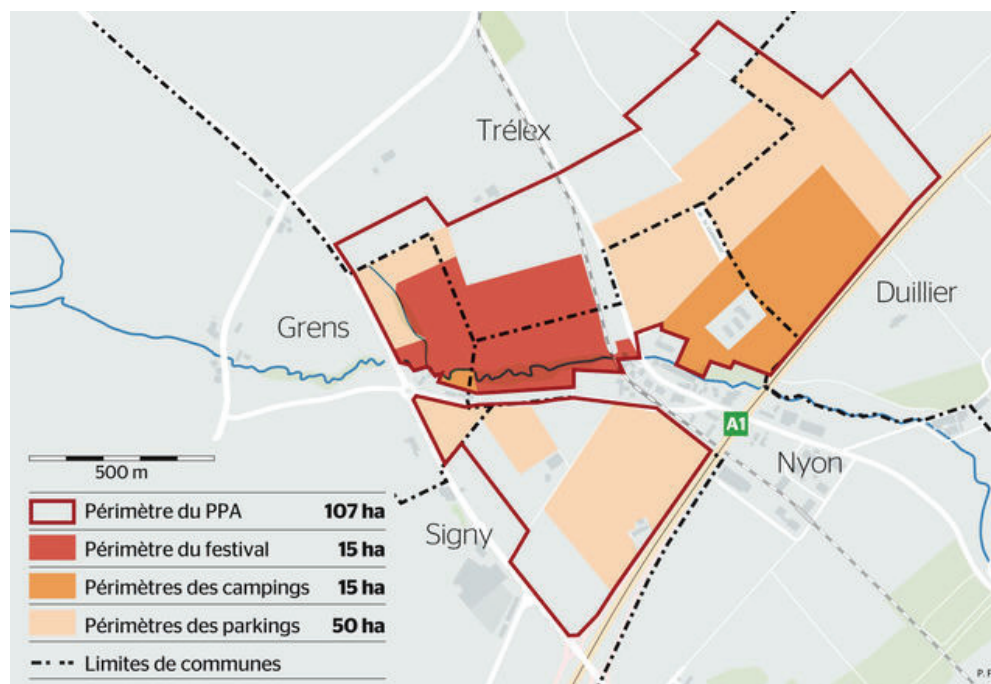


Plan d'implantation du site de l'Asse, 2012, source Paléo Festival

Face à la renommée aujourd'hui établie du festival à l'échelle régionale, nationale et même internationale, associée à l'impact local considérable auprès de la population (79% des festivaliers viennent des cantons de Vaud et Genève, dont 16% de Nyon et communes voisines) la question de l'ancrage territorial du festival et de sa prise en compte dans les politiques d'urbanisme officielles

s'impose peu à peu mais n'est pas sans poser problème¹²¹. Un article récent (12.04.2012) du journal régional 24 Heures pointait justement ces difficultés sous le titre « Légaliser les terrains de Paléo, un vrai casse-tête » : « L'agglomération nyonnaise a lancé des projets qui empiéteront sur le secteur. Le schéma directeur prévoit en effet de faire passer la cadence du Nyon - Saint-Cergue - Morez au quart d'heure et de construire juste au-dessus du festival le nouveau dépôt pour ses trains. Un projet qui fait l'objet d'un autre PPA et empiète sur celui de Paléo. De son côté, la ville de Nyon veut construire une déchetterie là où se trouve le camping collaborateurs et un parking-relais dans une zone où parquent les festivaliers. »

Afin de surmonter les difficultés posées par le besoin d'inscription territoriale de plus en plus poussée du festival d'un côté (cf. Travaux en sous-sols a priori proscrits sur un terrain agricole) et la dimension éphémère de la manifestation au regard de projets d'urbanisme permanents des collectivités locales de l'autre, les autorités cantonales ont suggéré l'élaboration d'un Plan Partiel d'Affectation censé « permettre à la manifestation de se mettre en conformité, d'assurer sa pérennité et de réaliser certaines constructions définitives, notamment en sous-sol, sans compromettre l'utilisation agricole. » (Article 24 Heures du 12.04.2012).



Journal régional 24 Heures du 12.04.2012

Le bureau d'urbanisme Urbaplan basé à Lausanne, sollicité par le Paléo Festival, précise les enjeux dans son « Document cadre en vue du lancement d'une

¹²¹ Provenance des spectateurs: District de Nyon 30% dont Nyon et communes voisines* 16%, Canton de Vaud (sans district de Nyon) 20%, Canton de Genève 29%, Autres cantons romands 8%, Suisse alémanique et Tessin 2%, France 10%, Autres pays 1%. Source: Chiffres et profils des spectateurs. Paléo Festival Nyon 2011

procédure de planification pour le site du Paléo Festival» de 2008¹²², précisant que les autorités cantonales recommandent à Paléo l'établissement d'un PPA intercommunal sur le périmètre élargi du festival (incluant parkings et camping). Il s'agira d'une zone spéciale au sens de l'art. 50a LATC, de type « zone de manifestations temporaires », venant se « superposer » à l'affectation de base qui restera, sur la plus grande surface, en « zone agricole ». Ce processus de « superposage » spatial du territoire de la manifestation sur le territoire pérenne et officiel des communes ne va pas être aisé. En particulier, les débats porteront sur la question ouverte du périmètre de la manifestation. Le territoire Paléo s'étend-il uniquement sur la zone des animations ou doit-on prendre en compte plus largement toutes ses extensions, comme le camping ou les parkings? L'article de 24 Heures pré-cité du 12 avril 2012 évoque précisément ces débats: « En 2008, une première étude confiée par Paléo à Urbaplan mettait le doigt sur de nombreux problèmes. Le périmètre à considérer pour commencer. Paléo souhaitait y englober tous les terrains loués à des agriculteurs, soit non seulement l'enceinte du festival, mais aussi les secteurs du camping et des parkings. Or les communes de Grens et de Signy s'y sont opposées. (...) Le chef du Service du développement territorial admet que jamais le canton n'a eu à traiter un cas si particulier en zone agricole ». La situation relatée dans cet article est toujours la même aujourd'hui. Les discussions actuelles sont fondamentales au regard de la question de l'inscription spatiale du festival.



Source : maps.google.ch

¹²² Site du Paléo Festival, Faisabilité d'une planification, document cadre ; Bureau Urbaplan Lausanne, daté du 17.03.2008

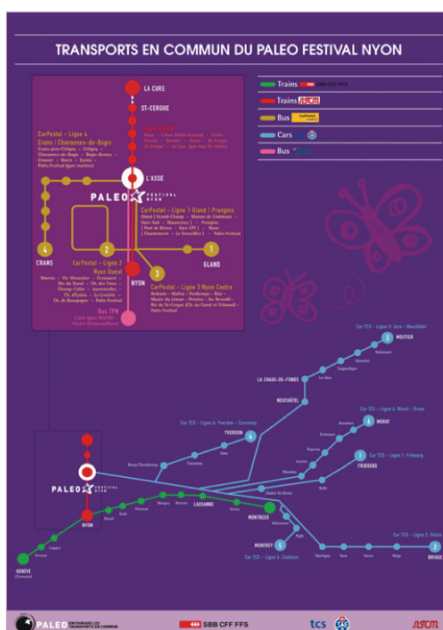
Déjà aujourd'hui sur Google Map, le zoom sur l'espace occupé par le festival fait apparaître un terrain marqué au sol par la manifestation (la photo a été faite en période de démontage) et porte la mention « Paléo Festival Nyon » accompagnée d'une note de musique... Cette image a une valeur symbolique forte eu égard aux débats d'aujourd'hui qui correspondent en effet à un aboutissement du processus d'institutionnalisation du Paléo Festival au travers de la reconnaissance officielle de l'existence de son territoire. Si le principe ne prête pas trop à discussion, la controverse porte en revanche sur l'étendue spatiale du « périmètre Paléo ». Jusqu'où s'étend le territoire du festival? S'agissant des discussions que nous venons d'évoquer, le camping et les parkings sont déjà soumis à l'enquête. Que dire alors de la portion de la route de St-Cergue qui sert d'axe d'arrivée et de départ des festivaliers jusqu'aux parkings et transports en commun? Puisque - nous le verrons plus loin - cette portion est officiellement dédiée à la manifestation durant la semaine du festival, doit-on l'indiquer sur un document officiel, l'inscrire sur une carte? De même par extension spatiale de la réflexion, les voies d'accès au festival et les aménagements qui y sont liés doivent-ils être calibrés en fonction de l'usage accru qui en est fait durant la semaine que dure la manifestation? L'organisation annuelle instituée du Paléo Festival peut-elle devenir un argument pour convaincre les autorités fédérales de construire une troisième voie autoroutière sur l'axe Genève-Lausanne ?



Paléo Festival 2012, crédit Paléo Festival

15.4. CONNECTER LE TERRITOIRE EPHEMERE DE LA MANIFESTATION

La gestion de la circulation routière aux abords du site, coordonnée de main de maître et avec expérience par les services de gendarmerie du canton, oblige en effet à composer avec des difficultés conséquentes du fait du trafic surnuméraire généré par la manifestation en phase arrivée qui vient s'ajouter à des pics horaires similaires au trafic déjà ordinairement surchargé des pendulaires en retour du travail. Du côté des enjeux de transports en commun, les enjeux sont tout aussi complexes et passionnants à analyser. Le territoire impacté ou plutôt « mis à l'heure Paléo » englobe de fait les lieux de rupture de charge que sont les deux gares de Nyon et de l'Asse, soumis à un afflux de voyageurs sans commune mesure avec le quotidien. Ceci pose évidemment des questions liées à la capacité d'absorption des réseaux existants. Il est par exemple techniquement impossible au petit train régional qui dessert la gare de l'Asse (en bordure directe du festival) de proposer une cadence permettant d'acheminer l'ensemble des spectateurs sans temps d'attente en phase de départs massifs après la fin des concerts, contrairement au modèle des nouveaux stades dont le plus exemplaire est le Stade de France à St-Denis analysé par Paul Laudauer (Laudauer, 2009). Là-aussi, l'existence territoriale du Paléo Festival doit être intégrée à la réflexion des financeurs et exploitants du réseau afin que les options de développement futures continuent à être compatibles voire mieux convergents avec l'existence de la manifestation à cet endroit là. En élargissant encore le zoom territorial, l'entité spatiale « Paléo » est à saisir non seulement en termes de périmètre métrique mais également en termes de connexions.



Source Paléo Festival

Le territoire Paléo donne lieu en effet à une connectivité extra-ordinaire, comme en témoigne le secrétaire général du Paléo dans les extraits d'entretien suivants: « On a fait un premier cercle, c'est le district de Nyon. C'est beaucoup de transports, une bonne fréquence et c'est gratuit. C'est le train, le Nyon-St-Cergue, et les 4 lignes du CarPostal. Et puis après on a une deuxième zone, c'est la ligne CFF, la ligne Genève-Lausanne qu'on prolonge jusqu'à Montreux (...). C'est payant mais à un prix spécial et une bonne fréquence Avec ces deux zones, on touche environ la moitié de nos

spectateurs. Et puis on est allé plus loin sur la Suisse romande, ça c'est l'initiative du TCS. Moi je n'ai pas le budget pour faire ça et puis c'est eux qui voulaient faire un truc spécial, quand ils sont arrivés, pour marquer leur présence. Donc eux, ils ont mis en place des lignes de bus avec un prix très bon marché mais c'est eux qui assument, moi ça me coûte rien (...) Il y a un prix en fonction du fait que les gens sont membres ou pas, et si ça ne couvre pas le prix c'est eux qui mettent la différence,. Donc là, il y a ces 6 lignes, ça existait partiellement avant, mais ce sont des transporteurs qui faisaient ça à titre privé, qui essayaient de mettre en place des trajets pour Paléo Festival. Ca ne marchait qu'à moitié. Ils faisaient deux ou trois ans et puis ils disaient qu'ils ne s'en sortaient pas financièrement, ils arrêtaient... » Notre interlocuteur poursuit sa pensée concernant l'étendue du périmètre d'influence de la manifestation et explique certains choix opérés dans la définition des limites de celui-ci : « Il y a pas, je veux dire il y a pas de limite, simplement il y a une question financière. Idéalement il faudrait que d'où que viennent les gens, ce soit le même prix pour encourager les transports en commun, sauf qu'à un moment, je ne peux pas avoir des cars qui sillonnent toute la Suisse pour faire tous les petits villages, même déjà sur la région proche. Et puis les CFF m'avaient proposé que le billet de train soit gratuit sur toute la Suisse, avec un billet Paléo, mais pour ça ils me demandaient beaucoup trop cher. Alors c'était intéressant pour celui qui venait de Zurich mais on n'a pas beaucoup de gens qui viennent de Zurich (...). Donc ce que l'on fait c'est que l'on met des moyens proportionnés au nombre de spectateurs qui peuvent venir d'un endroit. »

Comme on le voit dans ce dernier exemple, la question du territoire associé à la manifestation est une question ouverte, jamais clôturée mais pour autant déterminée par les mesures prises en termes de gestion de la mobilité connectée à l'événement. Actuellement, et comme l'explique très bien notre enquêté, compte-tenu du profil spatial des spectateurs (leur provenance, le type de trajet qu'ils effectuent pour accéder au site du festival) le périmètre dans le domaine de la mobilité s'est stabilisé à l'échelle romande en termes de dispositif dédié. Ce qui n'empêche pas le festival d'accueillir de façon plus marginale des spectateurs venus du monde entier ou d'être au bénéfice d'une réputation -elle-internationale...

Chapitre 16 : La ville Paléo, un territoire à administrer

Après avoir évoqué dans le chapitre précédent le processus d'institutionnalisation du territoire de la manifestation Paléo et discuté la question de son périmètre, nous allons à présent aborder les enjeux qui tournent autour de l'administration de ce territoire, tant en termes d'urbanisme que de gestion des risques. Avec une affluence de 50'000 spectateurs par soir 6 jours durant, les organisateurs considèrent le terrain du Paléo Festival comme une ville, avec ses spécificités et ses problèmes, comme le présente le secrétaire général de l'association dans l'extrait d'entretien suivant : « 50'000 personnes, en Suisse Romande c'est une ville importante, hein. Cela fait quand même la deuxième ville du canton. (Rires) Et on a les problèmes d'une ville, c'est-à-dire alimentation électrique, services de police, services de voirie, il faut nourrir les gens, certains dorment sur place, etc., mais alors dans des structures très différentes. Et c'est ce qui renforce les problèmes de sécurité, c'est que c'est du plein air, du provisoire. Il y a un peu plus de risques qu'il y a ait un accident qu'enfermé chez soi devant sa télé. Autant de monde comme cela regroupé, c'est différent. »

16.1. L'AMENAGEMENT DU SITE DU FESTIVAL : UNE VISEE URBANISTIQUE

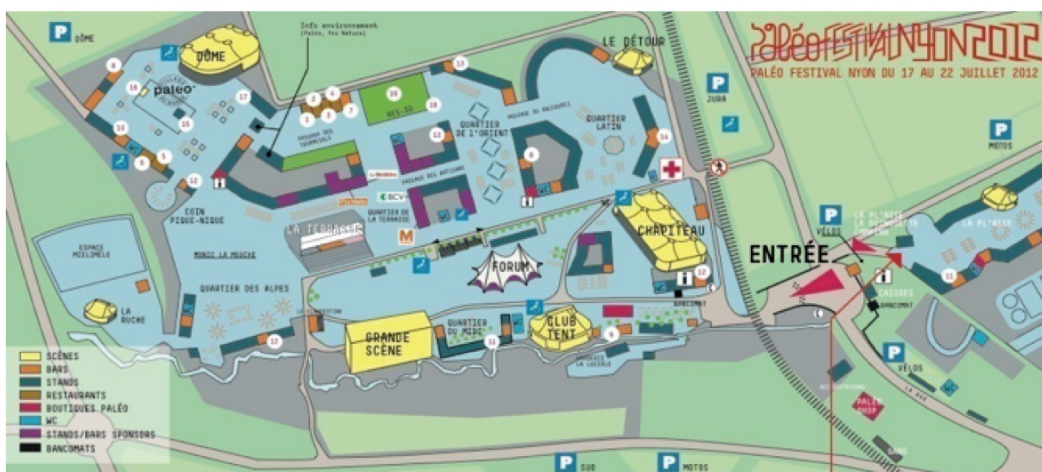
Le Paléo Festival est une manifestation qui crée donc une ville de 50'000 habitants, ce qui en fait, comme le note cet enquêté, « la deuxième ville du canton » après Lausanne. Cette population conséquente engendre mécaniquement des problèmes de gestion de la logistique et de l'ordre public que les organisateurs sont amenés à prendre en charge, comme les administrateurs de villes officielles d'échelle équivalente. Pour autant comme nous l'avons identifié précédemment, le caractère éphémère de cette ville lui confère certaines spécificités qui changent la donne de la planification urbaine à laquelle le territoire peut donner lieu. Par rapport à une ville dont l'urbanisme est pour partie hérité de son passé, la forme urbaine de la ville Paléo a dû être créée de toutes pièces à partir d'un espace vierge lors du déménagement sur le site de l'Asse. Les organisateurs ont ainsi dû imaginer, sans le bénéfice du retour historique sur les usages, comment organiser la ville éphémère Paléo de façon à ce que l'accessibilité des spectateurs soit garantie, que les flux propres au rassemblement de foule soient le plus harmonieux possibles, que l'emplacement des scènes respectives favorise à la fois le confort d'écoute et de vision du

spectateur et la cohabitation avec les autres animations ou services proposés. Au final et au gré des modifications apportées chaque année à des fins d'amélioration, la distribution dans l'espace des différents éléments qui composent l'aménagement du festival s'est stabilisé.

Le plan de 2007 ci-dessous est ainsi le produit des différentes modifications d'implantation opérées au fil des éditions, notamment avec la création du Village du Monde en 2003 au côté Genève-Jura du site, l'installation en 2007 de « la Rûche » dédiée aux spectacles de rue dans une alvéole tout au fond du site et enfin la mise en place la même année de la scène Le Détour au dessus du Chapiteau.



Plan du site 2007, source: Paléo Festival



Plan du site 2012, source: Paléo Festival

Ce schéma de distribution spatiale correspond dans les grandes lignes (concernant l'emplacement des scènes en jaune, zones de stands nourriture et d'animations, etc.) à ce qu'il était lors de l'édition 2012, même si des

modifications mineures apportées sont visibles (changement de sens de la scène du Dôme, obtention d'un carré supplémentaire de surface côté Jura-Lausanne avec un recul de la Scène Le Détour). Ces cartes sont le produit d'une réflexion constante sur ce que les membres de l'organisation Paléo appellent « l'urbanisme du terrain » quand ils évoquent l'aménagement de leur festival. La formule n'est pas qu'une référence métaphorique au monde de la ville. La manifestation se voit véritablement conçue et organisée comme une cité à part entière. Le coordinateur du secteur des constructions détaille l'historique de cette réflexion ainsi que l'évolution du site :

« Aujourd'hui dans notre langage commun on parle du quartier Latin, de l'Orient, du quartier des Alpes, cela paraît d'une logique absolue d'appeler cela comme cela. Mais, en amont, il y a bien sur une réflexion. On s'est dit : « on veut faire New York ou Paris », on s'est basé sur ces villes-là, en se disant : « on est dans une grande ville, une ville éphémère », et on veut absolument avoir une approche comme dans une ville... Au début, on était sur New York. C'est-à-dire, il y a Little Italy maintenant c'est devenu Chinois, mais à l'époque, il y avait plus d'Italiens à Little Italy qu'à Rome, hein. Et il faut savoir que New York est la capitale de dix-sept pays. On était assez fasciné par cette ville et puis le quartier de l'Orient, et bien c'était le quartier asiatique. Et du coup on a eu la thématique décorative, mais aussi gustative d'arriver là. Le quartier du Midi et bien là on y plaque un peu les africains ou ceux que l'on ne sait pas où placer. Le midi c'est large c'est la Méditerranée jusqu'en Afrique du Sud. Le quartier des Alpes et bien c'était notre quartier un peu helvète, un peu de la Savoie. Et on a construit comme cela notre site, donc on parle vraiment en termes de quartiers. Et le Village du Monde, qui est notre dernier bébé, que l'on a créé il y a quatre ans (l'entretien date de 2007), alors on ne l'a pas appelé quartier, parce que ce n'est pas dans une ville justement. On voulait vraiment créer une autre atmosphère, une autre approche, qui était une approche en priorité acoustique. Et là on a dit, ça c'est toutes les couleurs du monde, chaque année on va changer. Ca c'est un village couleur café. On a eu cette approche là. Donc c'est cela les gros changements que l'on a eu. »

Une « commission d'urbanisme », présidée par le fondateur et directeur du festival, Daniel Rossellat, a ainsi été créée afin de réfléchir à la stratégie d'urbanisation du site. Officiellement créée sous forme de commission permanente en 2002, cette instance vient en réalité valider une démarche déjà esquissée à Colovray puis formalisée suite au déménagement de l'Asse. D'après les statuts de l'association, le cahier des charges et les compétences de la Commission d'urbanisme (ou CUR) sont « la mise en place d'une politique globale d'aménagement du terrain du Festival, la planification de l'occupation de l'espace et de l'agencement des différents quartiers, l'étude des nouveaux projets d'aménagement, de décoration et d'animations visuelles. Elle élabore des propositions à l'attention du COF pour

l'établissement du plan définitif du terrain et du camping». Elle a vraiment pour but « d'imaginer l'avenir », selon les mots d'un membre Paléo interrogé, et regroupe les principaux responsables de secteur du festival. Outre un découpage de l'espace en différents quartiers, le terrain des concerts est également pensé et conçu en tenant compte des flux des spectateurs, qui se déplacent beaucoup durant la soirée, se croisent ou se succèdent dans certains espaces et finalement se rassemblent de façon statique devant les scènes. Un des enquêtés, membre de cette commission d'urbanisme, résume ainsi la démarche d'aménagement du festival :

« Tout est axé sur le flux du public. Les flux en fonction des scènes. Les gens bougent en priorité pour ce qu'ils sont venus voir, c'est-à-dire la musique, voir et entendre, et après ils se déplacent pour manger et après pour aller au WC. Avec ces trois données, c'est un peu bête de parler des WC et de manger, mais c'est cela qui incite les gens à bouger...dans un premier temps. Cela c'est les besoins primaires. Après, il y a les besoins secondaires. Au début on a aussi été un peu par tâtonnements. Aujourd'hui, on a une bonne connaissance de notre public, du site et des réactions, donc on peut modifier des choses, mais au départ on a été un peu par tâtonnements. (...) Je dirais que c'est cela principalement les points les plus importants de l'aménagement, c'est les flux du public et en fonction de cela, on construit nos scènes qui sont l'essence même du projet. Si on revient aux besoins primaires, on construit les scènes, et puis après à manger, des restaurants et de la nourriture, des quartiers nourritures, et puis après des WC.»

La composante éphémère de la manifestation rend ainsi possible aux organisateurs de capitaliser l'expérience ainsi que les enseignements du passé, et de modifier, en les améliorant, les infrastructures lors d'années ultérieures. En conséquence, même si l'essentiel des structures de base se trouve reconduit aux mêmes endroits l'année suivante, chaque édition du festival voit son lot de modifications et de nouveaux projets apparaître, à la suite d'observations effectuées in situ par une équipe de collaborateurs durant le festival et d'une réflexion durant la période automnale de débriefing générant divers projets. Le responsable des constructions explique le processus de traitement de ces ajustements à partir des observations recueillies par le groupe d'observateurs internes à l'organisation :

« L'année passée, on leur a demandé d'examiner la même chose sur les WC, le temps d'attente aux WC. Et on est arrivé en moyenne à sept-huit minutes d'attente chez les dames, 3-4 minutes chez les hommes et à un endroit en particulier, il y avait plus de 20 minutes d'attente. C'était à la Terrasse. Alors on s'est posé plein de questions, on s'est dit : on est mauvais ! On est partis sur des signalétiques spéciales, augmenter le nombre de WC et après on n'a pas abouti à cela on s'est dit, non, on

va les supprimer ces WC. C'est une autre façon qu'il n'y ait pas d'attente... Mais en fait, on ne les a pas vraiment supprimés, on les a supprimés de ce lieu là, mais on les a répartis ailleurs. Comme les gens se déplacent pour les WC, ils sont d'accord de passer plus de temps pour les WC, mais attendre moins. Donc on met des WC plutôt sur le périmètre du site, plutôt qu'au centre. Donc il y avait 2 zones de WC qui étaient vers la Terrasse et en haut du Forum. Et ces 2 zones là, elles n'existent plus, on les a réparties ailleurs. Et on va améliorer la signalétique des WC cette année. Cela fait partie des réflexions de l'année passée. Donc on savait qu'il y avait déjà un problème, il a été confirmé l'année passée par les observations, donc on a pu le résoudre avec des mesures claires, mais sur des bases concrètes d'observations. On a une autre observation qui a été faite, c'est le bar des Couliesses, qui était le bar derrière le Chapiteau, c'était un bar au chiffre d'affaires catastrophique, ça c'était une partie du problème, mais il y avait aussi un problème de flux en cas d'évacuation et autres. On a purement et simplement décidé de le supprimer. Et cela, on a pu le faire grâce à ces observations-là. »

Outre ces améliorations d'infrastructures, des projets thématiques voient le jour lors de chaque édition du festival en vue d'innover et réserver des surprises au spectateur. Le plus important constitue probablement celui du Village du Monde, né en 2003, où les continents et maintenant régions du monde thématiques se succèdent ici chaque année. Ainsi, en 2012, le Village du Monde du Paléo a accueilli pour les 10 ans du projet la région du Moyen Orient après l'Afrique, l'Amérique Latine, l'Asie, les pays de l'Est et les Balkans, l'Afrique du Nord ou le Brésil.



Village du Monde 2012, thème du Moyen Orient, Source : Paléo Festival

Sur un autre même mode, l'espace des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) accueille, lui aussi, depuis 2005, des projets urbanistiques spécifiques des

étudiants renouvelés annuellement. Dernier exemple d'éphémère-durable, autrement dit de projet s'ancrant dans une certaine durée tout en changeant chaque année, celui de la Compagnie Carabosse, spécialisée dans les installations pyrotechniques, à qui les organisateurs ont confié entre 2005 et 2011 l'aménagement et l'animation d'une partie du site, dans le quartier des Alpes.



Quartier des Alpes 2011, Cie Carabosse, source : Paléo Festival

Le secrétaire général du Paléo résume la position du festival au sujet de cette articulation du changement et de la stabilité :

« Il faut qu'il y ait toujours de nouvelles choses, que cela surprenne les gens, mais en même temps qu'ils ne soient pas complètement désorientés. Quand il y a beaucoup de changements, les gens sont un peu désorientés et il leur faut quelques jours pour s'habituer. Donc c'est pour cela que l'ensemble change assez peu. Mais on a le Village du monde où on a une thématique différente chaque année où là on essaie de surprendre, on ne fait pas la même chose qu'ailleurs. Les gens ne sont pas perdus parce que c'est plus petit, mais il y a plein de nouvelles choses. Et dans la décoration, les animations, etc. on essaie de faire un peu de renouvellement. On va travailler un peu cet automne sur une vision de 3 à 5 ans : quels seraient les éléments qu'il faudrait changer. »

16.2. AMENAGER POUR ACCUEILLIR : LE FESTIVAL COMME VILLE HOSPITALIERE

L'urbanisme de la ville éphémère Paléo a de cela particulier qu'il peut être l'objet de modifications substantielles plus facilement que celui d'une ville pérenne. En particulier, les changements apportés sont faits sous l'impulsion d'un

exercice critique auquel se livre l'ensemble des membres du Comité d'Organisation du Festival (COF) réunis en séminaire de deux jours au début du mois de septembre suivant chaque édition. Il est alors question des succès et des échecs du festival, et des mesures à prendre pour améliorer l'accueil, le confort et la prise en charge des festivaliers. La question de la position des différents aménagements, celle des espaces congestionnés à certaines heures mais aussi la stratégie plus globale du festival sont des sujets souvent discutés. L'extrait suivant de la conférence donnée par le directeur du festival Daniel Rossellat illustre bien le cadre de ces discussions:

« La question de la taille du festival c'est pas un sujet permanent mais c'est un sujet récurrent. Quand on avait atteint pour la première fois 10'000 spectateurs à Colovray, il y a plusieurs membres de l'organisation qui ont dit « ouhlala, on va perdre la taille humaine, là cette fois on est foutu ». Et puis on s'est rendu compte que non, pas forcément. Et quand on est arrivé à l'Asse, on s'est dit qu'on était en train de perdre l'esprit, perdre l'ambiance, c'est un peu comme le sirop, je veux dire on peut remettre de l'eau dans le verre mais si à un moment si vous mettez plus que de l'eau et plus de sirop c'est sûr qu'il y a plus de goût. Et on a réfléchi à ça on s'est qu'est-ce qu'il faut faire? Et c'est là qu'on a imaginé un tout nouvel urbanisme avec des quartiers. On s'est dit : on peut plus agrandir un village à l'infini et puis on a plus qu'un petit lieu central comme dans ces villages ratés que vous connaissez peut-être où il n'y a plus de vie de village mais il y a un nombre incroyable de villas qui s'étendent sur tout le territoire. Et ça c'était pas une bonne idée. Donc on a remodelé complètement l'urbanisme pour créer des quartiers, et que chaque quartier ait une identité, soit pour un type de musique, d'animation ou de nourriture, on a créé des zones de décompression, on a créé des espaces avec des installations artistiques, et je pense qu'on a une taille correcte. Alors c'est sûr celui qui est allergique à la foule il trouve qu'il y en a encore quand même pas mal trop, mais on a une taille qui est relativement satisfaisante et c'est la raison pour laquelle on veut pas vendre plus de billets. Imaginez: on vend nos billets en moins de deux heures, tous. Ça serait quand même assez tentant d'augmenter un peu le prix du billet puisqu'on les vend si bien. 5 francs de plus personne n'y verra rien! C'est un million de plus, ting ! Et on le fait pas. Ça serait tentant de vendre 2'000 billets de plus par soir. On y verrait pas tellement. Ça ferait 600'000 francs de plus. Et on le fait pas. La tentation elle pourrait être grande mais on a choisi une limite qui nous paraît acceptable c'est à dire qu'on part de l'idée que si on était spectateur, pour 50 ou 60 francs, ce qu'on nous offre comme concerts, comme qualité d'accueil, comme qualité d'écoute, comme diversité de la nourriture, comme animations, elle est correcte. C'est ça notre base quoi. » (D. Rossellat, conférence EPFL, 9 décembre 2009)

Le souci urbanistique des organisateurs du festival est ainsi directement connecté à la démarche d'accueil et de qualité de la prestation proposée. Il s'agit alors de construire les conditions de félicité de la « bonne ville » éphémère et festive, d'apprêter la ville comme ce fût le cas dans le cas d'étude sur l'Euro 2008 à Genève, avec pour objectif de combler les attentes des spectateurs et assurer à terme la pérennité de la manifestation. Ce modèle de développement s'avère d'ailleurs particulièrement performant. Un « sondage sur la satisfaction des visiteurs du Paléo Festival 2010 », réalisé par la Haute Ecole de Gestion de Genève révèle que 97% du public se déclare satisfait ou très satisfait de l'accueil qui lui est réservé, que seul 10% du public venait pour la première fois et que 79% du public avait participé à plus de 3 éditions du Festival. 98% du public considère certainement (85%) ou peut-être (13%) revenir l'année suivante. Ces résultats prennent la forme d'un véritable plébiscite des spectateurs et témoignent d'un attachement particulièrement fort à l'expérience du festival. Cet attachement est d'autant plus remarquable qu'il semble se transmettre d'une génération à l'autre. En effet, 37 ans après ses débuts, la moyenne d'âge des festivaliers du Paléo Festival est de 32 ans. La répartition des âges est également instructif: 17% des spectateurs ont moins de 20 ans, 43% ont entre 20 et 29 ans, 15% entre 30 et 39 ans, 10% entre 40 et 49 ans et 15% ont 50 ans et plus. Cette dimension trans-générationnelle est une des caractéristiques majeures du Paléo Festival qui distingue cette manifestation d'autres festivals européens du même format. A titre de comparaison, les Eurockéennes de Belfort qui fêteront leur 25^{ème} édition en 2013 attirent un public plus jeune (moyenne d'âge à 27,8 ans avec seulement 12% de 40 ans et plus contre 25% pour le Paléo)¹²³. En ayant su renouveler son public tout en conservant une partie de ses spectateurs historiques, le Paléo Festival de Nyon dispose donc d'un ancrage local extrêmement fort puisque - rappelons-le - 30% des spectateurs (toutes générations confondues) viennent du district de Nyon et 79% des seuls cantons de Genève et Vaud. A cela s'ajoute un engagement très fort des associations locales dans l'organisation de la manifestation puisqu'elles fournissent une bonne part du contingent des collaborateurs bénévoles.

Conséquence heureuse de ce qui précède, le festival affiche complet depuis 2001, et les billets se vendent à une vitesse de plus en plus rapide au point d'atteindre des records : en 2003 Paléo « vend 15'000 billets en 4 heures et trois soirées

¹²³ Source: Emmanuel Négrier, Aurélien Djakouane, Jean-Damien Collin, Un territoire de rock. Le(s) public(s) des Eurockéennes de Belfort, L'Harmattan, 2012

en 10 jours, le Festival annonce sold out plus de deux semaines avant son ouverture »¹²⁴, en 2004 « Complet en sept jours à peine le Festival marque un record absolu dans la vente de sa billetterie »¹²⁵. Cette vente éclair des billets pour le festival est ensuite devenue une tendance stable, puisque chaque année le festival est complet en quelques heures après l'ouverture de la billetterie. En 2012, comme le relate l'article du journal régional 24 Heures du 25 avril sous le titre « Tous les billets du Paléo vendus en cinq heures et demie »: « La ruée sur les billets de Paléo a démarré en trombe, mercredi à midi, dès l'ouverture de la billetterie. En moins d'un quart d'heure, les places pour dimanche (David Guetta, Roger Hodgson et la Camerata Menuhin) s'étaient envolées, tout comme les abonnements de 4-5-6 jours. Vingt minutes plus tard, le festival nyonnais annonçait que jeudi (Sting, Stephan Eicher et Groundation) était également sold out, suivi de très près par vendredi (Lenny Kravitz, Rodrigo y Gabriela ou encore Orelsan). Puis les billets du samedi (Garbage, The Kills et Bénabar) ont été entièrement écoulés autour de 12h45. En milieu d'après-midi, ce sont les billets du mardi (Manu Chao, Franz Ferdinand, Camille) qui étaient tous vendus, puis ceux du mercredi à 17h30. »¹²⁶. Le succès dont bénéficie le festival et le phénomène de vente rapide des billets alimente l'activité du marché noir dont la présentation des enjeux nous servira d'appui pour aborder dans le chapitre suivant l'analyse de l'imbrication entre urbanisme et sécurité dans la démarche d'organisation des grandes manifestations, à entendre comme tentative d'administration d'un territoire éphémère.

16.3. LE FESTIVAL : UN LABORATOIRE DE PRODUCTION D'INTENSITE URBAINE

Nous l'avons vu en détail, la ville Paléo est bâtie sur des fondements urbanistiques rigoureux, en particulier en ce qui concerne son « centre ville » à savoir le site payant où se déroulent les concerts. Il s'agit là en effet d'un périmètre évident où la responsabilité de l'organisateur vis-à-vis de ses « habitants » l'oblige à oeuvrer au mieux pour lui proposer un cadre de vie appréciable. Les critères de qualité urbaine de celui-ci sont par ailleurs intéressants à évoquer dans l'idée d'identifier au mieux la notion d'urbanité festive. Le site des concerts propose ainsi une expérience spatiale diverse qui vise à s'approcher au mieux des aspirations des festivaliers, de leurs besoins et leurs envies. On y trouve donc des lieux scéniques qui constituent les principaux points d'intérêts en termes d'animation pour les spectateurs. Ces scènes offrent la possibilité de l'expérience première d'un concert de musique, à savoir l'écoute

¹²⁴ Source: chronologie du Paléo Festival Nyon, document Service de Presse 2009

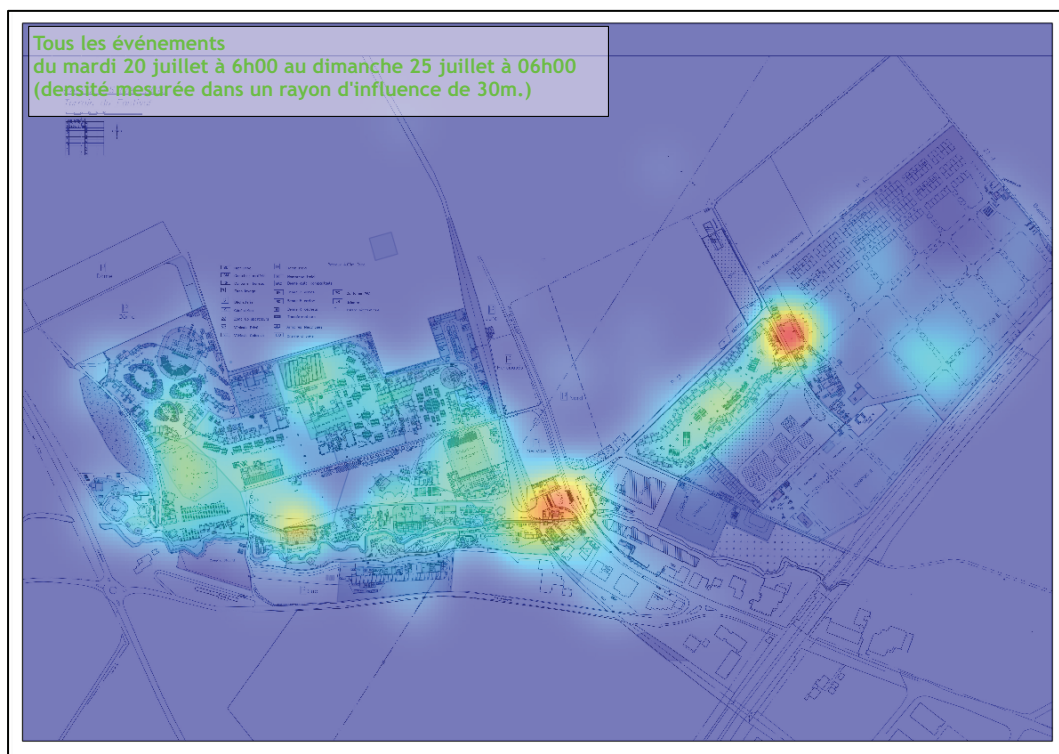
¹²⁵ Source: rétrospective site internet Paléo Festival: <http://yeah.paleo.ch/fr/edition/2004>

¹²⁶ Article accessible en ligne: <http://www.24heures.ch/18355477/print.html>

et la vision active et partagée en commun de la prestation d'un artiste dont nous avons vu précédemment qu'elle comporte l'horizon d'attente de l'intensité sublimée. La densité générée par la co-présence des spectateurs dans cet exemple fait l'objet d'un travail préparatoire de la part des organisateurs pour qu'advienne dans les meilleures conditions le moment intense de la rencontre entre un artiste et son public. Tous les éléments qui construisent la situation doivent alors être pensés: de la taille de la scène à l'emplacement des écrans géants, en passant par les relais son aménagés en haut de mâts au milieu de la foule pour que tous puissent entendre dans de bonnes conditions ou le type de barrières installées devant la scène pour prêter secours le cas échéant aux spectateurs pris dans la foule, etc. Le dispositif urbanistique des scènes est révélateur du soin apporté par les organisateurs pour favoriser une expérience positive au spectateur en soignant l'animation phare des concerts, supposée être le point nodal de l'expérience du spectateur, ce au travers de quoi celui-ci peut être en mesure d'apprécier la qualité de cette ville animée.

Mais « Paléo », ce n'est précisément pas que des concerts. Comme nous l'avons expliqué, les organisateurs ont l'objectif (relativement original comparativement aux autres festivals du même type essentiellement centrés sur la programmation) de proposer une expérience plus large aux spectateurs, pour que la qualité urbaine puisse s'accomplir de façon diverse sur l'ensemble du site. Ainsi sont mis en place les quartiers susnommés, reliés entre eux de passages commerçants, proposant des saveurs ou des animations diverses de façon à offrir potentiellement une expérience plurielle au spectateur déambulant sur le site. Cette pluralité potentielle de l'expérience contribue également à favoriser l'intensité urbaine du site. Après la densité et la pluralité, une autre composante qualitative de l'intensité urbaine associée à la ville Paléo est la convivialité. Avec comme nous l'avons vu un profil des spectateurs fidèles et majoritairement locaux, les rencontres « non-prévues » avec des connaissances ne sont pas rares. Cette possibilité de rencontre s'opère qui plus est dans un cadre a priori pacifié (les accès sont réservés aux personnes qui ont payé leur place et qui ont été contrôlées à l'entrée) et dédié à l'expérience festive. Contrairement au cas de l'Euro 2008, l'avènement de la festivité n'est a priori pas contrariée par la crainte du surgissement de la figure du hooligan malfaisant ou d'une opposition entre groupes de supporters. Le motif de la manifestation ne contient donc pas en lui-même, comme c'est le cas du football, l'horizon de la compétition, de la victoire des uns associée à la défaite des autres. Dans le cas d'un festival de musique, il est supposé n'y avoir que des gagnants.

C'est sans doute l'alliage que nous venons de décrire composé de densité, de pluralité de l'expérience et de convivialité festive qui explique l'atmosphère positive qui règne sur le territoire urbain du site des concerts au Paléo Festival. Très peu de problèmes de sécurité sont d'ailleurs recensés ici, comme en témoigne le monitoring des événements pris en charge par le service de sécurité du festival mis en place depuis 2008 et dont la carte ci-dessous représente les hot-spots spatiaux pour l'année 2010.

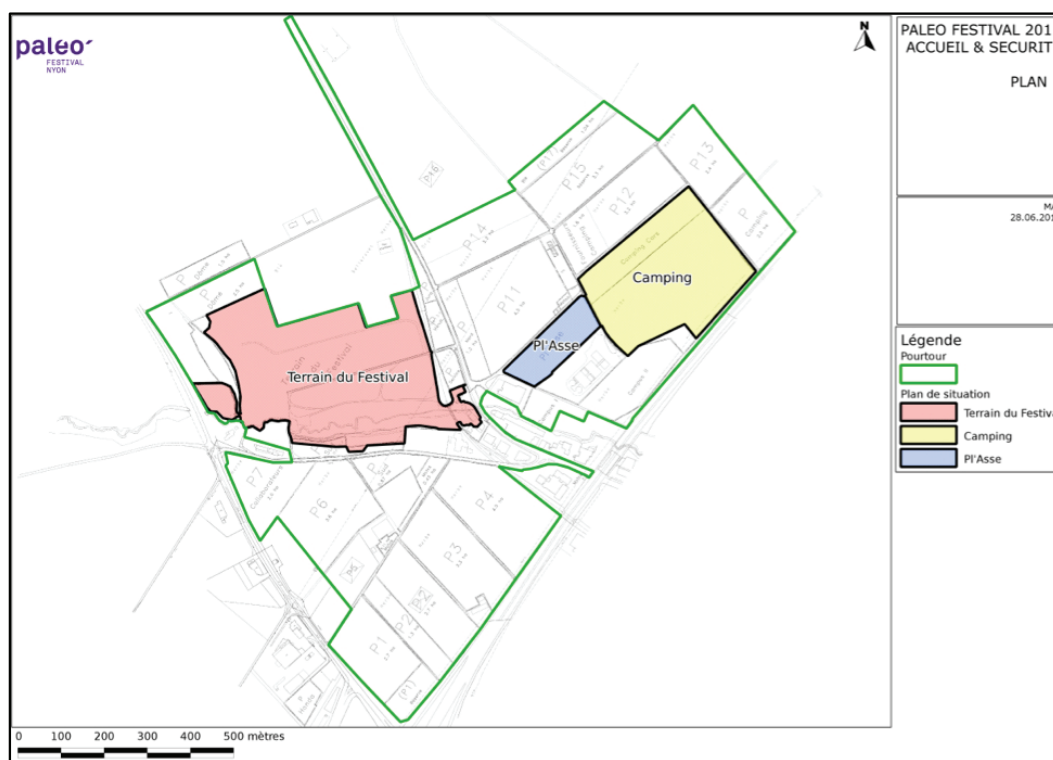


Carte de chaleur Paléo Festival 2010, crédit Didier Genier

Un premier constat s'impose à l'analyse à partir de cette carte: la présence de deux points chauds en termes d'activité de la sécurité dans la zone des Entrées (au centre de la carte) et dans celle du camping (à droite). Le site des concerts (dans la partie gauche) n'est que très peu « éclairée » ce qui signifie que l'intensité de l'intervention de la sécurité y est relativement faible. Ce n'est donc pas dans le périmètre des concerts (que nous avons qualifié de « centre ville » de la cité Paléo) que se produisent les problèmes mais plutôt dans les zones décentrées, autrement dit les « faubourgs » de la ville. Nous reviendrons dans la suite de notre propos sur le cas du camping qui mérite à lui seul un développement particulier. Nous allons tout d'abord nous concentrer sur la zone des Entrées du festival, autrement le point d'accès au site payant de la manifestation, pour identifier les enjeux de cet espace, ses caractéristiques, ses risques et la façon dont ils sont gérés.

Chapitre 17 : Concilier urbanisme et sécurité: le projet « La Rue »

Si le site des concerts est un espace public privatisée puisque l'accès n'y est autorisé que sur présentation d'un billet pour la manifestation, les parties du territoire Paléo situés au delà de la frontière que constitue le dispositif de contrôle sont eux pleinement publics au sens où ils sont libres d'accès aux visiteurs sans restriction. Une zone d'animation et de restauration leur est même proposée - appelée La Pl'Asse - qui fonctionne de 11h00 à 05h00 du matin pendant sept jours.



Plan de situation, 2011, source: Paléo Festival

Au delà de cette Pl'Asse est implanté le camping des festivaliers, habitants éphémères d'une portion particulière du territoire qui voit environ 9'000 personnes cohabiter jour et nuit durant le festival. Si l'on considère le périmètre du site entier du festival tel qu'il apparaît sur les plans des organisateurs ci-dessus (dont la visée est d'implanter spatialement les éléments construits qui composent la ville), on identifie clairement deux parties qui séparent la zone de concerts et la zone d'animations extérieures et du camping. Le site est ainsi fait que la «zone

intermédiaire » entre les deux pôles que sont le Terrain des concerts et le Camping sert de voie d'accès à l'ensemble des participants, spectateurs et visiteurs. Entre la Pl'Asse et le site des concerts, et s'étendant jusqu'à la gare de l'Asse, se trouve cet espace de transit sans réelle autre fonction que de guider le flux des festivaliers. Le nom qui lui est donné au sein de l'organisation (« zone intermédiaire ») symbolise bien le caractère indéfini de cet espace, composé d'une voie de circulation automobile fermée à certaines heures pour permettre l'accès piéton des festivaliers depuis la gare de train de l'Asse, la gare routière située en direction de Nyon et le gros des parkings publics.

17.1. UNE ZONE DE « CONFLITS »

Cet espace de transit, mal pris en compte par l'organisation qui n'y voyait pas d'enjeu particulier, s'est mis à poser un certain nombre de problèmes de sécurité à partir de 2005, alimentant la question de son statut et des prérogatives de la sécurité de l'organisateur, comme le décrit un responsable de la Sécurité Intervention de Paléo : « Là, cette fameuse zone intermédiaire entre la Pl'Asse et le festival, à une certaine heure de la journée, elle est fermée et verrouillée, les voitures ne passent plus, c'est assimilé zone Paléo Festival. Apparemment, certaines personnes disent c'est une zone privée au même titre que les parkings, donc vous avez le droit d'intervenir et d'autres nous disent que cela reste de la voie publique, donc on n'a pas le droit d'intervenir. On intervient, mais c'est sur la pointe des pieds, sur la corde raide, hein. »



Carte de densité des Conflits, Paléo Festival 2009, crédit Didier Genier

Pour expliciter le contexte, signalons que si très peu de conflits sont répertoriés sur le périmètre dédié aux concerts, une forte densité d'événements conflictuels est clairement visible dans la zone des Entrées du festival, comme en atteste la carte de chaleur ci-dessus concernant les événements de la catégorie « Conflits » lors du festival 2009. Pourquoi cette zone des Entrées est-elle si propice à la survenance de conflits? Tout se joue en réalité autour de la question de la séparation du territoire entre espace contrôlé et espace libre d'accès. Les conflits dont il est question concernent en effet plusieurs types de situations toutes en lien avec ces enjeux. Une première catégorie correspond à des conflits en lien avec les titres d'entrée (passages avec un faux-titre d'accès, billet déjà utilisé, falsification de contremarque, etc.). Les problèmes de ce type interviennent à l'endroit où s'opère le contrôle, à la frontière entre les deux espaces. Une deuxième catégorie renvoie à l'activité des vendeurs du marché noir, présents en nombre dans toute la zone, interpellant les clients potentiels, opérant des transactions financières à la vue de tous. L'activité de revente de billets étant tolérée juridiquement en Suisse, c'est moins le marché noir en lui-même qui pose problème que les comportements qu'il induit dans la relation entre vendeurs et acheteurs potentiels (sollicitation agressive) mais aussi entre vendeurs issus de groupes rivaux (intimidations, règlements de comptes, conflits d'occupation de meilleurs coins, etc.). C'est cette problématique comportementale qui alimente le sentiment d'insécurité des spectateurs et visiteurs qui y sont confrontés, comme l'explique Daniel Rossellat, directeur du festival dans une interview radio sur le thème du marché noir:

Q: Pour vous c'est important de lutter contre le marché noir année après année?

R: Et bien oui, c'est vrai qu'on pourrait faire preuve d'un peu de cynisme en disant vu qu'on a vendu nos billets au prix normal, finalement la recette est assurée et qu'importe si les gens trouvent un billet d'une autre manière, mais ça pose un certain nombre de problèmes. D'abord les spectateurs sont pas contents, ils nous le font savoir, ils trouvent ça injuste et inéquitable que des gens puissent vendre des billets - alors que la billetterie est même pas encore fermée - sur des sites à des prix indécents. Donc on a beaucoup de reproches et puis il y a un autre phénomène qui est un phénomène d'insécurité, soit parce qu'il y a des faux billets qui sont mis en vente par ce système, soit parce qu'il y a des bandes rivales - qui viennent souvent de Lyon et de Paris, des professionnels - qui s'affrontent pour intimider les gens qui essaieraient de vendre honnêtement leur billet, ou pour je dirais agresser les spectateurs en recherche de billets.¹²⁷

¹²⁷ Interview de Daniel Rossellat, Radio Suisse Romande La 1ère, 27 avril 2012, <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/forum/3935757-paleo-faut-il-interdire-le-marche-noir-des-billets-comme-en-france-27-04-2012.html>



Vendeurs de billets au noir, festival 2009, crédit Florent Villet

Le phénomène du marché noir est d'autant plus anxiogène pour les spectateurs du festival que les caractéristiques sociales des acteurs en présence sont à l'opposé de l'entre-soi fondateur du rapport à la festivité que nous avons décrit précédemment. Véritables entités exotiques dans le contexte d'un festival aux référentiels très régionaux, les vendeurs professionnels du marché noir, issus des banlieues françaises, parlent fort, sont dans l'interpellation systématique, occupent l'espace public de façon statique pour se donner à voir des acheteurs éventuels et gênent finalement la fluidité fonctionnelle en même temps qu'ils donnent l'impression de s'approprier l'espace, bref de se comporter - comme l'expression revient de manière critique auprès des festivaliers - « *comme s'ils étaient chez eux* ».

Associée aux conflits liés au contrôle et à la revente de titres d'accès, l'accessibilité totale des zones périphériques au site des concerts opère également comme un attracteur de fêtards sans billets venus de la région et qui investissent cet espace public placé sous le régime festif exceptionnel de la manifestation, davantage tolérant que le régime ordinaire. Certains visiteurs - jeunes pour la plupart - investissent également l'espace pour y déambuler sans but véritable si ce n'est celui de se rendre disponible à la rencontre, souvent bonne, parfois mauvaise. L'ensemble de ces éléments tendent à faire de cette « zone intermédiaire » un sujet de préoccupation de l'organisateur qui demande en 2009 à son Groupe d'Etudes et d'Observation (groupe de collaborateurs

bénévoles chargés de « se mettre à la place du festivalier » pour faire un retour critique sur l'organisation) de produire un état des lieux de la perception du marché noir par les spectateurs dans cette zone. Leur rapport concerne tout d'abord l'ampleur du phénomène: « Nous avons observé 40 à 50 personnes qui agissent dans le cadre d'un marché noir organisé. Cette estimation est confirmée par la sécurité que nous avons interrogée. Cette dernière précise avoir repéré 4 à 5 « bandes » distinctes. Elles semblent plutôt provenir de la région parisienne. Chaque année le nombre de vendeurs est plus important. D'où la nécessité de réfléchir à des mesures pour tenter d'enrayer le phénomène. » (Rapport Groupe Etude et Observations, Paléo Festival 2009). Par la passation d'un questionnaire à 1'319 festivaliers associée à une extrapolation, le groupe produit une estimation du volume du marché noir: « Il est surtout intéressant de constater que 2,24 % des festivaliers interrogés ont acheté leur billet sur la voie publique. A l'échelle de la fréquentation totale du festival, cela représente environ 5'200 billets (dont certains proviennent non pas de bandes organisées, mais de personnes de la région souhaitant revendre son billet d'un soir) ». Au delà d'une évaluation quantitative du problème, le groupe s'est penché également sur la perception de la situation par les spectateurs en sondant leur réactions: « Comme le montrent les sondages, le marché noir devient de plus en plus gênant, ne serait-ce que parce que des habitants de la région ne parviennent pas à obtenir un seul billet, alors que des individus peuvent en acquérir des centaines dans un but purement spéculatif. 6,34 % des personnes interrogées citent spontanément ce fléau lorsqu'on leur demande ce qui les énerve à Paléo. Les termes « agressivité », « inacceptable », « harcèlement » reviennent souvent dans les commentaires. L'échantillon est représentatif, puisque nous avons interrogé 1324 personnes. A l'échelle du nombre total de spectateurs, cela représente 15'000 mécontents. Le sujet est également largement commenté sur le forum du site Paléo. Comme dit plus haut, cette rogne doit être mise en parallèle avec la difficulté d'obtenir des billets par les voies normales. Cette préoccupation arrive en tête des sources de mécontentement du public (près de 7%, ce qui représente 16'000 personnes, citent le problème spontanément). Il est donc temps d'agir.

17.2. UN PROJET D'URBANISME SECURISE

L'action de l'organisateur face à ce problème du marché noir et des problèmes comportementaux qui l'accompagnent va consister en une problématisation du rapport à l'espace aboutissant à une solution qui tentera de tenir compte de toute la complexité des enjeux de cette zone. Une première ébauche d'analyse présentait ces enjeux de la manière suivante en décembre 2008, après une édition marquée par une bagarre au couteau (heureusement sans conséquence) entre vendeurs de billets au noir :

« Nous voudrions saisir l'occasion du projet de nouvel aménagement urbanistique de la zone prévu pour le festival 2009 pour y associer des mesures d'amélioration de la sécurité. Les missions primaires d'organisateur sont aujourd'hui remplies par Paléo : garantir l'accès à la manifestation avec un temps d'attente minime, intervention en cas de problèmes constatés. En revanche le manque de moyens et de prise en compte de l'espace de la « zone intermédiaire » qui couvre la route de St-Cergue jusqu'au carrefour et la gare de l'Asse d'un côté et la voie d'accès à la Pl'Asse du camping de l'autre donne une image de laisser-aller qui génère chez nos spectateurs et visiteurs un sentiment d'insécurité avéré. De fait la visibilité de la présence de l'organisateur dans cette zone est extrêmement limitée(...). Le projet d'urbanisme en cours d'élaboration pour l'édition 2009 va dans le sens d'une reprise en main de cet espace avec un souci d'amélioration de l'accueil et de la visibilité de la démarche de l'organisateur. Il conviendrait de coupler à cette démarche la mise en place de mesures de sécurité permettant réellement de diffuser un message d'intégration de cet espace au périmètre pris en charge par Paléo. Actuellement un flou persiste sur le statut de cet espace (voie d'accès au festival, zone de stationnement, espace public) et par voie de conséquence sur les rôles et attributions de chacun (qui est garant de la sécurité de cette zone ?). Il convient avant d'imaginer un dispositif de sécurité renforcé de clarifier les points suivants :

- Statut juridique de cet espace
 - Accord clair sur une délimitation du périmètre dévolu à Paléo
 - Définition des attributions Police – Sécurité Paléo
 - Quelle politique de visibilité de la sécurité Paléo sur cette zone ?
- Possibilité juridique d'interdire l'accès d'individus perturbateurs à cette zone ?
- Quels effets induits de ce type de mesure ?

Les éléments juridiques fournis par la Police Cantonale nous permettent d'envisager une action concertée pour établir une zone à l'intérieur de laquelle nous serions en mesure de fixer un certain nombre de règles régissant les activités ou comportements indésirables. Ceci nous permettrait de prendre des mesures d'interdiction de périmètre envers des personnes ne respectant pas ces règles. Il conviendrait également de mettre sur pied un dispositif de sécurité à même d'appliquer ces règles sur le terrain. Conjointement il faudrait envisager quels aménagements de type urbanistique ou de signalisation pourraient indiquer les limites de cette zone et maternaliserait l'entrée dans celle-ci. Il conviendrait également de réfléchir sur le type de communication à mettre en place pour informer des règles appliquées à l'intérieur de cette zone. Enfin de telles mesures devraient impérativement s'accompagner d'une politique de visibilité accrue de la sécurité, pas uniquement à visée dissuasive mais également et surtout afin de délivrer un message d'accueil rassurant auprès de nos spectateurs. (Note interne Paléo Festival Nyon, 3 décembre 2008)

La démarche présentée ici s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une « nouvelle Entrée » du site des concerts, visant à rendre l'accès à la manifestation plus fonctionnel et accueillant (Viot, 2009). Si les changements architecturaux et d'aménagement furent mis en place à l'occasion du festival 2009, la mise en place finalisée des mesures de sécurité qui lui sont associés ne seront mises en place qu'en 2010. La mise en place du projet dans son ensemble a donc nécessité deux ans de travail entre les éditions 2008 et 2010. Car il ne s'agit pas ici pour les organisateurs de penser les mesures d'urbanisme et de sécurité de façon indépendantes ou de considérer les mesures de sécurité comme un simple accompagnement sur le mode de la maintenance sécuritaire. Il s'agit plutôt de penser conjointement les questions d'urbanisme et de sécurité et d'y apporter une réponse imbriquée. Concrètement, il convient de s'inspirer de ce qu'écrit Paul Landauer pour qui « *les dispositifs dissuasifs - destinés à empêcher certains comportements plutôt qu'à les interdire - constituent le fer de lance des nouvelles techniques d'aménagement de l'espace. (...) Le déploiement de ces dispositifs relève d'un même constat: la contrainte spatiale est beaucoup mieux admise que la répression policière* » (Landauer, 2009, p. 47). Cette conception de l'aménagement tenant compte - à même son processus de production - des effets de l'urbanisme en termes de sécurité fait écho à un ensemble de pratiques professionnelles qui se développent actuellement sous le vocable de « prévention situationnelle » dont Bilel Benbouzid a admirablement rendu-compte des enjeux dans le cadre de sa thèse¹²⁸. Cette notion de prévention situationnelle est souvent trop vite opposée à la prévention sociale sous prétexte qu'elle ne s'intéresse pas aux caractéristiques sociales des individus qui les poussent à avoir un comportement délictueux ou incivil mais qu'elle vise à rendre plus difficile le passage à l'acte. Il est pourtant possible d'y voir une complémentarité des deux approches, comme l'indique Thierry Oblet: « *Si la mise en concurrence de la prévention situationnelle et de la prévention sociale relève du faux débat, tant il est facile d'argumenter de leur complémentarité, l'audience de la prévention situationnelle entérine l'idée que le développement social, pour légitime qu'il soit, ne constitue pas véritablement une politique de prévention de la délinquance et de la réduction de l'insécurité. (...) Dans sa définition la plus générale, la prévention situationnelle vise trois objectifs: rendre plus pénible l'effort du délinquant dans l'accomplissement de son forfait; accroître les risques pour le criminel de se faire prendre; diminuer l'espérance des gains attendus de l'infraction. Chaque objectif se décline en un arsenal de mesures techniques. En fonction des contextes, l'augmentation de l'effort du criminel repose ainsi sur une meilleure protection des cibles, soit en améliorant la*

128 Bilel Benbouzid, La prévention situationnelle. Genèse et développement d'une science pratique (1965-2005), Thèse de doctorat de géographie, d'aménagement et d'urbanisme, Université Lumière Lyon 2 et Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, 2011

robustesse (vitres résistantes, dispositifs anti-vols,...), soit en rendant plus difficile l'accès (clôtures, interphones...), soit en réduisant les possibilités d'obtenir les instruments nécessaires à l'exécution du délit (contrôle des armes à feu...). » (Oblet, 2008, pp. 45-46). Dans le cas du Paléo Festival, les enjeux ne sont pas aussi extrêmes. En revanche, la présentation de la logique générale du concept de prévention situationnelle nous servira de source d'inspiration pour appréhender le projet de réhabilitation de l'espace de cette zone intermédiaire, dont le but est convergeant avec ceux mis en avant par Oblet dans de nouvel extrait: « Le but est que les habitants aient une conscience claire des pratiques autorisées en chacun des lieux, mais soient également en mesure d'identifier les responsables de leur contrôle et leur gestion. L'enjeu est d'en finir avec ces territoires que la gestion vacante livrait à des appropriations illicites. » (Oblet, ibid, pp. 48-49).



La « zone intermédiaire » en 2007



La Rue en 2010



Le projet mis en place entre les éditions 2009 et 2010 vise précisément pour l'organisateur à reprendre la main sur le territoire de la manifestation dans son ensemble, y compris cette zone intermédiaire sans réelle fonction jusque là. Le but du projet est de travailler avec l'espace de manière à lui restaurer une vocation. L'option choisie est de construire une « rue », autrement dit donner une forme urbaine identifiable à ce long couloir sans forme. En clair, il s'agit de passer d'un espace façonné comme route, définie comme « une voie de communication terrestre aménagée, plus importante que le chemin, situé hors d'une agglomération ou reliant une agglomération à une autre », à une « rue » entendue comme « situation

géographique à dominante linéaire permettant à la fois la circulation et l'accès à des bâtiments qui la limitent des deux côtés» (Lévy et Lussault, 2003). Au delà de ces deux définitions, le passage de l'un à l'autre est fondamental en cela que la conversion d'une « voie de communication terrestre aménagée » (la route) à une situation géographique de circulation et d'accès (la Rue) a pour effet de faire exister un espace public dont il s'agira de révéler les qualités en termes de d'attractivité urbaine et sociale.

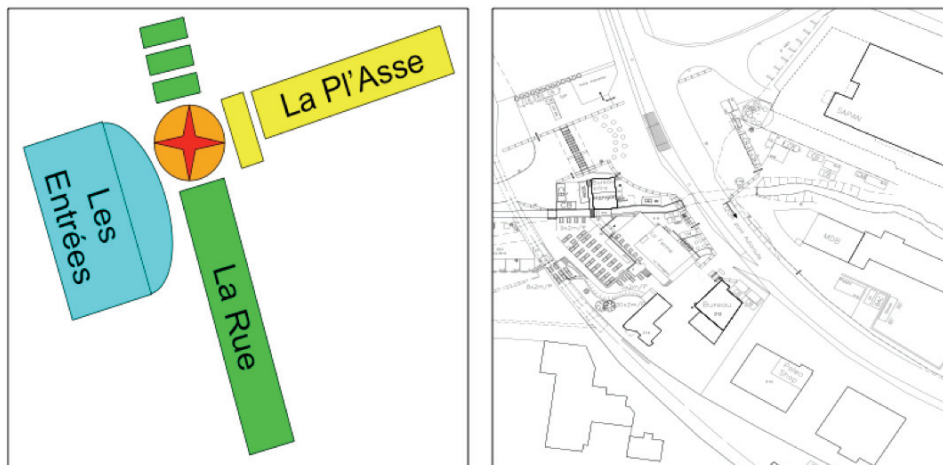


Schéma de principes du projet La Rue, source : Paléo Festival

C'est tout l'objectif de ce projet que de faire advenir de l'urbanité et de l'espace public dans un contexte où l'espace était jusqu'à présent uniquement pensé et utilisé comme une voie d'accès à potentialité de rencontre limitée ou négative (contact avec les vendeurs de billets au noir). Le premier principe sera de mettre en visibilité des éléments d'identification associant le lieu à l'organisateur. L'application de ce principe devra allier mesures d'infrastructures et de décoration et mesures de présence renforcée des collaborateurs du service de sécurité.

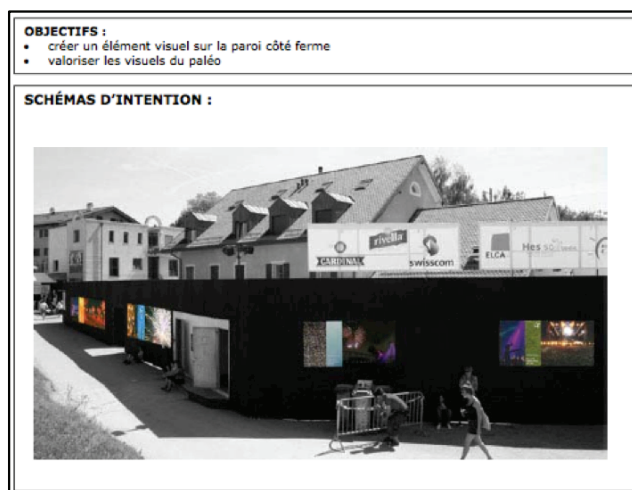


Schéma d'intension projet La Rue, Paléo Festival 2009

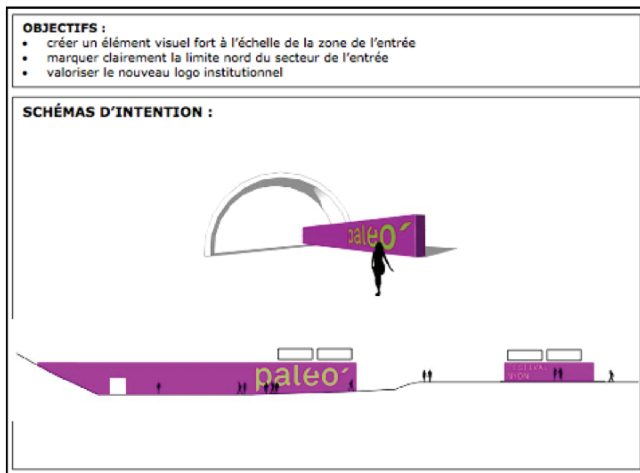


Schéma d'intension

Projet La Rue, Paléo Festival 2009

Du côté de l'aménagement, les croquis de principe ci-dessus élaborés pour le festival 2010 proposent toute une déclinaison de présences visuelles du nom du festival, donnant ainsi une occasion de promotion du nouveau logo institutionnel de la manifestation inauguré lors de la même édition. L'idée directrice est de matérialiser visuellement la présence de l'organisateur afin de manifester l'inclusion officielle de cette zone au « périmètre Paléo ». L'acte n'est pas anodin. L'effort urbanistique et décoratif, en plus de « colorer l'espace » et de le rendre ainsi plus convivial, pose également un acte politique fort qui consiste à prendre position et possession de l'espace et à le représenter comme territoire à administrer. Les banderoles, affiches, photos disséminées dans la zone mettent ainsi en signification l'espace en pointant l'horizon d'une volonté d'agissabilité de l'organisateur sur les comportements des festivaliers qu'il accueille « chez lui ». La présence visible du personnel de sécurité sur le terrain viendra confirmer ce signe envoyé aux utilisateurs de l'espace. Déclinée selon les missions complémentaires des effectifs affectés, cette visibilité, matérialisée par le port de gilets, T-shirts ou vestes siglés du logo de l'organisation, couvre l'ensemble du spectre des types d'interaction attendus dans cet espace: accueil et information, prévention des risques et médiation, intervention régulatrice ou d'urgence.



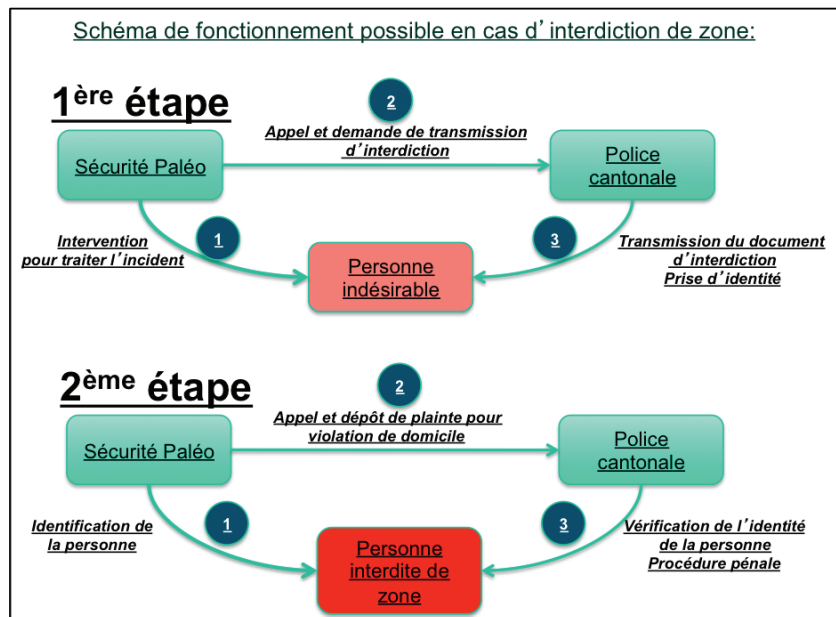
Projet de gilets sécurité, Paléo Festival 2009

On retrouve ici une tactique relativement similaire à visibilité positive au principe de la doctrine des 3D évoquée à l'occasion de l'Euro 2008. L'idée est de concilier une action d'ouverture aux spectateurs « friendly » en les rassurant par une présence accueillante et bienveillante et d'avoir la possibilité de travailler également avec des équipes davantage profilées sur les missions de régulation et d'ilotage afin d'aller au contact des individus potentiellement à risque et de « poser le cadre ». Cette expression résume assez bien la convergence entre la démarche urbanistique et la mission dévolue aux bénévoles de la sécurité sur le mode du « soft policing ». L'environnement urbain aménagé peut dans ce type de situations constituer une ressource pour le message des agents humains chargés de faire respecter les règles propres à l'établissement d'un ordre public festif.

17.3. MESURES D'INTERDICTION DE PERIMETRE

Comme en atteste sa présence visuelle dans l'urbanisme, l'organisateur est responsable de l'espace et se fait hôte de la manifestation et de ses participants. Il est en cela en situation d'édicter des règles de bonne utilisation de l'espace. Il est intéressant de noter sur ce point la congruence voire l'alignement à même l'élaboration du projet entre démarche urbanistique, stratégie « policière » (ou de présence d'effectifs de sécurité) et le cadre juridique de l'opération. En effet, sur les conseils du juriste de la Police Cantonale du Canton de Vaud, une demande a été faite aux autorités communales pour une reconnaissance officielle de la zone en question comme partie intégrante du périmètre Paléo. Cette demande, validée par décision de la municipalité de Nyon du 19 avril 2010, permet à l'organisateur, selon les termes de la lettre adressée à la municipalité, de se prévaloir d'une « *concession du domaine public de la commune pour usage accru à Paléo* » l'autorisant à délimiter une zone privée et à l'aménager urbanistiquement afin d'identifier par une signalétique claire la zone d'accueil des spectateurs, en matérialisant les limites et en édictant des règles d'usage dans cet espace intermédiaire. Ce marquage sous forme d'appropriation du territoire permettra en outre à l'organisateur d'instaurer des mesures d'interdiction de périmètre à l'encontre des personnes détentrices ou non de billets qui ne respectent pas les règles » et « dans le cas où la personne outrepasserait l'interdiction de site, (...) pouvoir déposer plainte pour violation de domicile et une procédure pénale serait donc engagée à l'encontre de cet individu.

Afin de rendre le protocole urbanistique le plus lisible possible en lien avec ce cadre juridique, il est décidé de marquer d'une manière visuellement forte l'entrée dans le périmètre de la manifestation en érigeant deux totems se faisant face pour signaler symboliquement la frontière. L'avantage du marquage visuel jouant sur la hauteur et la perspective par rapport à un marquage au sol (modèle de la frontière douanière) est qu'elle permet une certaine souplesse dans la définition de la limite au gré des circonstances.



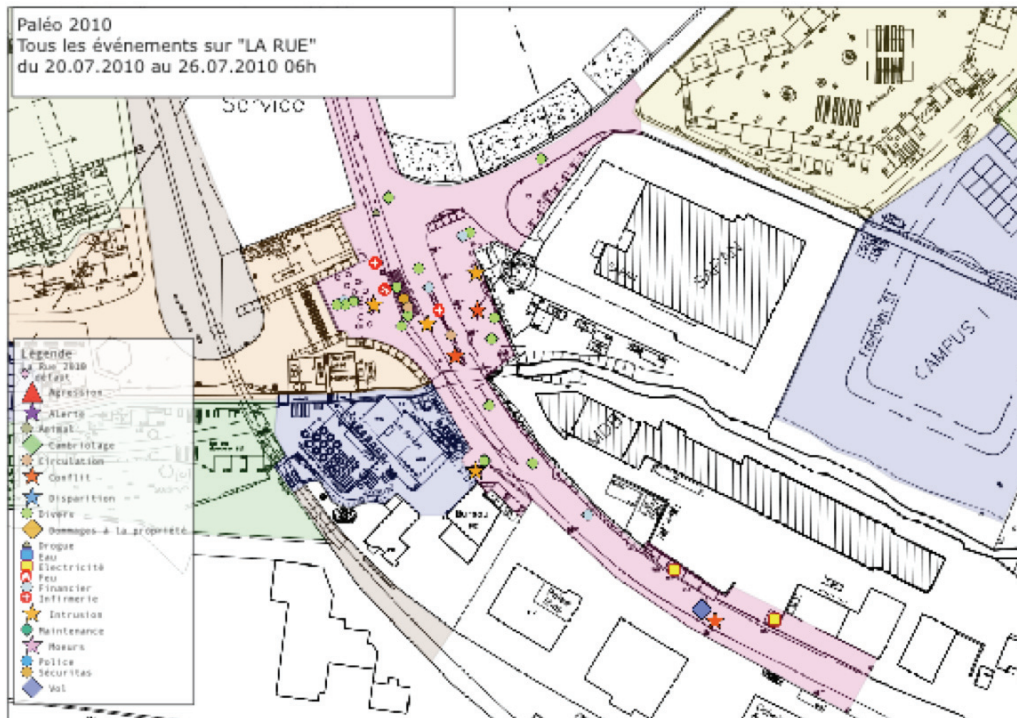
Source : Service de sécurité Paléo Festival

Dans certains cas celle-ci sera signifiée de façon très stricte (notamment dans les cas les plus graves), dans d'autres le flou entourant le seuil du territoire évite les jeux autour du passage de frontière sur un mode provocateur. L'objectif dans la démarche réside dans le fait de spécifier l'espace comme étant inclus dans le périmètre de la manifestation et de donner à voir également au niveau du principe un dedans et un dehors afin de préparer l'application de la mesure éventuelle d'interdiction de zone. Cette interdiction était initialement imaginée pour traiter les cas de délits ou de violence qui auraient pu être perpétrés par les vendeurs du marché noir, identifiés comme groupe à problème. Au final, il fût évalué qu'il y avait des avantages à ne pas cibler uniquement cette population en interdisant par exemple l'activité liée au marché noir dans le périmètre de la manifestation. Premièrement cette mesure aurait été très difficilement applicable, face à un collectif à géométrie variable et aguerri à l'opposition rituelle avec les représentants de l'ordre qui constitue le quotidien des banlieues françaises dont ils sont originaires. Une telle approche, tentante car elle donne l'illusion d'une

solution rapide, aurait au mieux donné lieu à un jeu du chat et de la souris entre service de sécurité pour le respect des nombreuses mesures d'interdiction qu'elle n'aurait manqué de susciter et au pire aurait généré un conflit ouvert entre vendeurs et organisateurs du festival, exposant les festivaliers à en devenir les otages. Deuxième risque en lien avec l'interdiction du marché noir sur la zone de la Rue, un report d'activité de ce trafic dans sa périphérie, autrement dit dans les parkings ou à la descente du train, zones où les effectifs de sécurité ne patrouillent actuellement pas systématiquement. Le risque était alors d'étendre de façon démesurée le « secteur d'intérêt » de l'activité de la sécurité en prenant le risque de ne pas garantir une bonne qualité de service. Pour toutes ces raisons, le choix fût fait de ne pas focaliser le projet sur le marché noir comme activité - qui est rappelons-le légale - mais de viser la prévention des comportements inadéquats, qu'ils soient commis par quiconque se trouvant dans le périmètre. Cette stratégie a permis aux représentants du service de sécurité de porter un message général à tous les auteurs de trouble potentiels sur la possibilité d'une interdiction de zone et d'un dépôt de plainte pénale en cas de non-respect de cette dernière.



Monitoring des événements sécurité La Rue, Paléo Festival 2009, crédits Didier Genier



Monitoring des événements sécurité La Rue Paléo Festival 2010, crédits Didier Genier

Au final, trois éditions après la mise en place du projet, le bilan est jugé globalement positif par l'organisateur. Comme l'illustrent ci-dessus les deux cartes du monitoring des événements recensés, l'effet pacificateur du projet s'est fait ressentir dès la mise en place du projet avec une baisse significative des interventions, notamment concernant les cas de conflits. Le mode de représentation par la carte des événements traités par la sécurité du festival sur le modèle du « crime mapping » a certes ses limites, notamment celles liées au « réductionnisme » inhérent à cet exercice (Beaude 2009). Cette cartographie fondée sur un indicateur qui est par définition partiel (l'activité du service de sécurité) et l'évolution qu'elle représente en termes de baisse des problèmes recensés correspond en outre aux retours exprimés par les festivaliers aux organisateurs sur la baisse du « sentiment d'insécurité » (Roché, 1998). Si les vendeurs de billets au marché noir sont toujours présents en nombre, une entente tacite, sorte de « gentleman agreement »¹²⁹, semble s'être établie entre eux et le service de sécurité pour rendre leur activité moins ostentatoire ou plus « discrète ». De fait, aucun incident grave n'a été recensé concernant cette population cible depuis la mise en place des mesures que nous avons décrites.

¹²⁹ Cet accord de circonstance est néanmoins toujours provisoire et très dépendant de la personnalité des personnes en présence, de leur maîtrise des codes langagiers et comportementaux propres à la culture urbaine française (vendeurs de billets au noir) ou à la génération des ados et jeunes adultes. Cette remarque vient confirmer l'intuition déjà évoquée s'agissant du cas de l'Euro 2008 de l'efficacité des techniques de gestion de la foule et de ses débordements éventuels sur le mode de la proximité plutôt que sur celui de la distance.

La mesure d'interdiction de festival a néanmoins été utilisée, de façon extrêmement mesurée et toujours proportionnelle envers des individus ayant commis un délit durant le festival ou sans procédure judiciaire associée contre des auteurs de trouble ayant des comportements violents ou déplacés. Un seul cas de retour sur le site du festival après interdiction est à mentionner. Survenu lors du festival 2012, la plainte déposée par le festival auprès du Ministère public du Canton de Vaud pour violation de domicile est toujours en cours d'instruction.

Chapitre 18 : De la sécurité au risk management urbain

Le Paléo Festival est une ville éphémère, soumise à des exigences d'organisation, d'aménagement urbanistique et de gestion administrative du territoire analogues à celles de villes pérennes et permanentes de même échelle. Soumis à un régime urbain court et intense, le territoire de la manifestation génère également des risques particuliers qui y sont associés qui doivent donner lieu à la mise en place d'une politique de prévention. Ces risques sont de différents ordres. Il est possible d'en faire l'inventaire, en reprenant des catégories thématiques en usage dans des contextes plus pérennes: risques sociaux, sanitaires, naturels, technologiques ou liés aux transports. Si les catégories de classement des risques peuvent être génériques, les dynamiques de déploiement de ces risques sur un territoire seront toujours contextuelles, en fonction des caractéristiques sociales et spatiales de celui-ci. En ce sens dans la ville Paléo, le type d'activité proposé, le travail sur l'espace pour aménager le site et l'appropriation de celui-ci par ses usagers va bien sûr exercer une influence sur les risques considérés, ainsi que sur les espaces et les moments particulièrement exposés. Par ailleurs les situations à risques ne sont bien souvent pas cloisonnés dans une catégorie mais plutôt inter-reliés (November, Barbey, 2005). Ils ne sauraient donc être gérés efficacement sans une approche globale et décloisonnée, affranchie de l'enfermement dans des spécialisations thématiques. Nous avons pu voir dans le chapitre précédent comment la problématique des risques liés à l'espace - en l'occurrence de la voie d'accès des festivaliers aux différents sites d'animation - pouvait concerner tout à la fois des enjeux de fluidité des déplacements de festivaliers, de comportements potentiellement déviants, de présence visible des agents de sécurité, d'aménagement de l'espace, etc. La démarche qui a guidée la mise en place du projet « La Rue » a consisté à prendre en considération l'ensemble de ces éléments et d'y apporter une politique globale. Il y a bien du politique en jeu ici. La responsabilité de l'organisateur consiste en effet à organiser le vivre-ensemble que la manifestation qu'il met en place fait exister. L'architecture du site, la démarche urbanistique et les mesures de sécurité sont autant d'actions entreprises sous forme de marquage spatial par l'organisateur devenu administrateur politique de son territoire. Il joue pratiquement en ce sens, au delà des principes, le rôle de l'autorité publique en charge de la planification territoriale, ce qui contribue à garantir la coordination de l'ensemble des mesures qui dessinent autant d'axes à

la politique d'accueil et d'urbanisme sécurisé du festival. La mise en place non-coordonnée des différents éléments du dispositif (par exemple, renforcer uniquement la présence de la sécurité ou re-décorer l'entrée) n'aurait probablement pas eu d'effet par rapport à l'objectif escompté. La dynamique spatiale générée par l'ensemble de ces éléments assemblés s'avère plus intense que celle produite par les éléments du dispositif additionnés. Le tout est plus important que la somme des parties qui le compose, d'où la nécessité d'une démarche planificatrice forte et cohérente sur le modèle du « projet urbain » (Mangin, Panerai, 2009).

Cette réflexion sur les risques et leur gestion dans le cadre du festival est une préoccupation relativement récente. Un projet comme La Rue n'aurait probablement pas vu le jour sous cette forme il y a dix ou quinze ans. Tout d'abord parce que les problèmes dont il est question ne se présentaient pas de la même manière. Le marché noir est par exemple directement lié au fait que le festival vende tous ses billets à l'avance, ce qui est le cas seulement depuis 2004. Ensuite les risques étaient davantage pensés en termes de domaines techniques de compétence. Les équipes des constructions s'occupaient de l'aménagement et de la stabilité des structures, le staff technique prenait en charge tous les éléments liés aux scènes et au matériel des artistes et le service de sécurité contrôlait les accès et calmait les ardeurs des spectateurs un peu « chauds ». La survenance dans le fil de l'histoire du festival (et de ses équivalents étrangers) de situations particulièrement à risque, d'accidents, de drames, de décès, a profondément changé la donne, alimentant une réflexion de l'ensemble de l'organisation sur le processus de risk management qu'il convenait de mettre en place pour gérer un projet de festival. En parallèle, les approches émergentes autour du « crowd management » que nous avons abordé précédemment et la mise en réseau des discussions avec d'autres festivals analogues via la création de plateformes à l'échelle nationale et européenne¹³⁰ a permis depuis une dizaine d'années l'élaboration et la diffusion de connaissances et de bonnes pratiques dans le domaine de la gestion des risques des festivals. Afin de rendre compte de ce passage d'une approche des risques centrée sur les missions de sécurité entendues uniquement comme gestion des comportements à un processus intégré de gestion du risque et de foule qui engage tant la sécurité que l'urbanisme, nous allons dans ce chapitre et les deux suivants retracer dix à douze ans d'histoire du festival en évoquant successivement trois problématiques

¹³⁰ Citons, entre autres, les réseaux YOUROPE (Yourope Event Safety Group), De Concert ! ou encore le Labo des Festivals qui se tient annuellement à Lyon durant le Festival Les Nuits Sonores.

liées au risque à Paléo: premièrement celle concernant le camping du festival, ensuite celle du déroulement des concerts et enfin celle liée aux phénomènes météorologiques. L'analyse de ces trois problématiques nous permettra de cerner de façon concrète les pratiques de prévention des risques mises en place par les organisateurs et d'identifier *in fine* la mise en place à l'échelle du territoire d'une démarche de risk management urbain, entendue comme modalité de gestion des risques articulant enjeux d'aménagement et d'utilisation de l'espace et problèmes politiques de sécurité urbaine.

18.1. LE CAMPING DU PALEO: UN ESPACE DE LIBERTE RISQUE?

Le camping du Paléo Festival est depuis toujours un espace indissociablement lié à la manifestation. La grande majorité des festivals d'été, en Suisse comme en Europe, fonctionnent d'ailleurs sur le même modèle. L'expérience du camping en festival, qui permet de vivre « l'expérience festival » de façon pleine et entière, a aujourd'hui plus que jamais la côte¹³¹.



Photo aérienne des zones extérieures au site des concerts, Source Paléo Festival

La fréquentation moyenne durant la semaine de festival avoisine aujourd'hui les 8'500 personnes. Faut-il y voir une aspiration des jeunes générations (représentés en nombre) de vivre une véritable « expérience anthropologique » en vivant pour

¹³¹ En 2012, face à l'afflux des campeurs, le Paléo Festival a dû agrandir cet espace en urgence afin de pouvoir accueillir tout le monde dans de bonnes conditions. Cet agrandissement va être pérennisé

un temps « comme à Woodstock », comme le pensent beaucoup pour expliquer l'acharnement des campeurs à rester et revenir malgré le froid, le vent, la pluie, la boue éventuelle, mais aussi le bruit, la foule, la promiscuité, le manque d'hygiène, etc¹³².



Roskilde Festival 2004 (Danemark), Crédits PV

La motivation des campeurs à venir habiter l'espace du festival en y séjournant l'ensemble de la période n'est sans doute moins à chercher dans des critères de confort que dans l'aspiration à faire partie de cette communauté éphémère et festive (les « festivaliers campeurs ») qui va se reconstituer à l'occasion de la manifestation pour une parenthèse temporelle spéciale où les normes, les règles et autres conventions sociales ne sont plus aussi rigides et prégnantes. Etre ivre dans l'espace public, chanter, crier, jouer du Djembé¹³³ toute la nuit, voire consommer des stupéfiants, sont autant de pratiques qui disposent en contexte de festival d'une tolérance dont elles ne bénéficient pas d'ordinaire.

Cette ambiance nous est rendue disponible dans la description qui est faite du camping de Paléo dans le livre édité en 1990 à l'occasion des 15 ans du

¹³² Sur ce point, le fait d'avoir visité certains festivals du nord de l'Europe comme Roskilde (Danemark, en 2004) ou Glastonbury (Angleterre, en 2011) nous amène à dire que la capacité des campeurs de festivals à tolérer ces « désagréments » est très élevée...

¹³³ Instrument de percussion d'origine africaine très prisé des campeurs du Paléo festival pour animer les fins de soirées.

festival: « *Le camping du Paléo, ce n'est pas qu'un camping! Comment décrire ce monde sans référence? Ce carnaval étourdissant? Ce souk hétéroclite? Le camping c'est surtout l'aventure, celle d'une tribu en fête qui s'est multipliée, mais qu'il a fallu gérer, contrôler. Et ça n'a pas été tous les jours la fête. Lorsque Paléo a posé les barrières qui encerclaient le camping, les organisateurs pensaient protéger l'extérieur des débordements des campeurs. Protéger le voisinages des fêtards trop bruyants. Protéger l'environnement. Protéger les cultures. En fait les barrières ont délimité un monde nouveau, un monde où il ne fallait plus quémander l'autorisation de délirer. Les patrons, les gradés, les chefs et les sous-chefs, tout ce monde « aligné », est resté dehors. Dans l'enceinte, « sous la tente te mets, fais ce qu'il te plaît! »: proverbe post-soixante-huitard! Dans le jargon des campeurs, cela donne: « Fumer un petit pétard, tranquille, au coin du feu. Et personne pour t'emmerder. ». Le camping est le fils indocile, mais fidèle, du festival. Il existe parce qu'il fallait bien offrir un lieu d'hébergement aux festivaliers peu fortunés ou venus de loin. Ceux-ci n'entendent appliquer qu'une loi, la leur; celle de l'urgence du moment. Cet espace de liberté, ils sont nombreux à en profiter. Certains ne daignent même pas mettre les pieds au festival. » P. 129*

Cet extrait est intéressant puisqu'il met en lumière le lien entre la délimitation de l'espace par la pose de barrière et les effets de ce geste aménagiste sur les pratiques sociales. L'entrelacement entre enjeux de sécurité et d'urbanisme est ici palpable. Dans leur intention de limiter les nuisances (au voisinage humain et non-humain) et les conflits qui en résultent, les organisateurs ont posé une « frontière » sous forme de barrière qui a également eu pour effet de privatiser l'espace intérieur, et d'offrir des prises à un habiter particulier qui s'y est développé: celui des campeurs. Loin d'une mesure potentiellement coercitive, l'enfermement des campeurs dans un espace dédié a permis à une culture locale particulière de se développer, faite de liberté vis-à-vis de bons nombre de conventions sociales et de normalisation d'un régime festif et transgressif. Cet horizon d'institution d'un quartier de la ville Paléo en auto-gestion correspondait bien aux utopies de l'époque des débuts du festival. Ce projet idéaliste et attachant a été réalisé pendant de nombreuses années de la fin des années 70 au milieu des années 90. L'organisateur mettait à disposition des terrains et quelques infrastructures sanitaires pour accueillir selon les mots du secrétaire général de Paléo « ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas rentrer chez eux » et la magie opérait: un vivre-ensemble inédit, fait de convivialité, de fête, de rythme intense et de cuites mémorables se mettait en place, créant pour un temps une société d'autant plus idéale qu'éphémère.

L'expérience vécue par les campeurs semble tellement intense qu'il est difficile de la restituer par le récit. Ce qui se passe à Paléo ne peut être saisi sous

d'autres modalités d'appréciation que ceux du contexte, comme en atteste l'en-tête du texte consacré au camping dans le livre sous forme d'abécédaire édité par Paléo à l'occasion du 25^{ème} anniversaire: « Ah le camping ! Il mériterait un abécédaire - lui tout seul, tant le sujet est dense. Mélange de genres, mariage de générations, c'est une fresque bigarrée de dix hectares qu'offre la cité de l'éphémère. Et comme tout concentré d'humanité, le camping vit entre bonheur et drame, avec toutefois une intensité peu commune pour ne rien perdre de la fête ». L'auteur de ce chapitre poursuit: « C'est désormais une évidence: d'un simple service aux festivaliers, le camping est devenu une animation à part entière. Que Paléo le veuille ou non. (...) Malheureusement, la ville d'une semaine n'attire pas uniquement les amateurs de réjouissances communautaires ». (P. 139) Edité à l'occasion du festival 2000, nous pourrions croire que le propos de cet ouvrage est marqué par les débats houleux de l'époque (lors des séances de préparation et par médias interposés) entre les organisateurs et la Police Cantonale sur la gestion de la sécurité du camping de Paléo, sur lesquels nous reviendrons. Néanmoins, dix ans ans plus tôt, en 1990, le précédent ouvrage sur le festival édité pour les 15 ans de celui-ci mettait déjà clairement l'accent sur la question des risques liés au camping: « Le camping est aussi un lieu à l'équilibre fragile, qui craint la déstabilisation. Dans l'enchevêtrement des tentes, le vol est aisé. Quasiment inconnu lors des premières éditions, il s'est développé peu à peu. Pour répliquer, Paléo a étoffé ses équipes de surveillance (soixante personnes en 1989). Il fallait bien gérer le désordre. Les surveillants affinent d'année en année leurs méthodes d'intervention. Il n'y a pas que le vol. Dans ce microcosme, ils est impossible de tout contrôler, notamment l'agressivité qui engendre l'insécurité. On a eu à déplorer une agression au couteau en 1989 ». (P. 130). Les bienfaits décrits sur l'espace de liberté que constitue le camping de Paléo seraient alors à mettre en balance avec l'émergence de risques sociaux divers touchant ce territoire (vols, agressions, etc.). Le camping du Paléo Festival est donc devenu au fil des éditions un espace exposé aux risques qui viennent menacer l'ambiance et le protocole libertaire qui s'était instauré à l'origine. Plus loin dans l'ouvrage de 1990 sus-cité, il est question de ce phénomène: « Le camping, c'est aussi le reflet du temps. Malgré l'évolution subsiste une marginalité constante. L'ambiance a une couleur de carnaval. On y surprend des accoutrements farfelus. Au début étaient les folkeux. Les vrais! Un peu hippies, barbus, en sandales. Ils avaient encore Woodstock en tête. Le partage était monnaie courante. Ils étaient Romands ou Alémaniques pour la plupart. La musique du festival se diversifiant, la foule appelant la foule, il est arrivé des campeurs de partout, d'Europe et d'ailleurs. Une vraie multinationale de routards. Si le nombre de babas a régressé, des greffes ont métamorphosé le camping: rockers, latinos, afros, tous ceux qui ont voyagé en Inde (un « must » !), marginaux de tous poils, écolos, groupes de Jurassiens et de Neuchâtelois en mal de délire, musiciens...(...) Avec le temps, la solidarité a glissé vers un conglomérat de petits clans davantage fermés sur eux-mêmes » (p.132).

Le passage cité ci-dessus est intéressant car il pose bien toute l'ambiguïté que recouvre le fait urbain. Le camping est en effet un quartier de la ville Paléo qui bénéficie des caractéristiques de densité et de diversité propres à l'occupation urbain du territoire. Dans le même temps, les potentialités d'intensité que comporte le contexte peuvent pourtant s'avérer positives ou négatives. La densité - associée aux caractéristiques de l'habitat sous tente - offre à la fois la convivialité recherchée aux campeurs et une discrétion protectrice aux voleurs. La diversité, qui multiplie les occasions de rencontres avec autrui et contribue en cela à l'intensité sociale du territoire, peut également - dès lors qu'autrui m'apparaît vraiment trop étranger - alimenter le replis communautaire. En vertu des principes défendus par les organisateurs, la diversité doit être une chance du point de vue social, l'opportunité de s'enrichir au contact de l'autre. Cette vision humaniste du projet ancre le festival plutôt du côté de la tolérance et du respect des différences ou des conduites marginalisées. C'est cet esprit qui a présidé à la création du Paléo et qui doit être préservé. C'est pourquoi la crise que va traverser le festival avec la remise en question du fonctionnement du camping au tournant des années 2000 va être particulièrement douloureuse. Elle va en effet ébranler les certitudes en questionnant à nouveau frais le principe de diversité du camping et les avantages et inconvénients qu'il offre.



Scène quotidienne au camping, festival 2011, Crédits Paléo - ETAP

La « multinationale des routards » décrite dans l'extrait ci-dessus venant chaque année peupler le camping du Paléo prend de l'ampleur au fur et à

mesure qu'augmente et succès et la renommée du festival. Le bouche-à-oreille aidant, Paléo se trouve inscrit dans le circuit européen de la mouvance techno-travellers qui se développe d'abord en Angleterre à partir de 1982 puis dans toute l'Europe avec un pic du phénomène au milieu des années 1990 (Kosmicki, 2010). Issu du milieu post-punk et alternatif, cette population marginale et souvent liée à la consommation de drogues trouve dans le camping de Paléo un espace de liberté propice au rassemblement communautaire. Voici à ce sujet la description que fait du camping du milieu des années 90 un ancien responsable du service de sécurité de Paléo: « C'était un énorme amalgame de tentes, les chemins d'accès étaient très peu respectés, très peu délimités, il y avait plus de monde au camping que maintenant, parce que c'était une zone de non droit et les gens faisaient vraiment ce qu'ils voulaient. (...) Il y avait passablement de punks, le punk c'était le terme très générique pour signifier tous les mouvements alternatifs, il y en avait beaucoup et on a eu passablement de soucis avec eux. Ils n'étaient pas forcément très agressifs, ni très violents, mais hyper réactifs. Et c'est vrai qu'il y a eu passablement de contacts avec eux pour les expulser du camping pendant trois années de suite. » Les campings de festivals de cette époque sont toutes plus ou moins confrontés au même problème, pris en porte-à-faux entre un idéal d'ouverture conforme aux principes inspirés de leurs racines hippies et la problématique de la présence de plus en plus envahissante - alimentée par la crise économique - de ces personnes, mi-« réfugiés économiques », mi-communautés nomades allant de rassemblements en festivals dans toute l'Europe (c'est époque des raves et autres free-parties) . Le festival de Glastonbury, après avoir accueilli les travellers anglais évacués violemment de Stonehenge par la police en 1985 s'est retrouvé en conflit récurrent avec ces invités encombrants, jusqu'à la rupture lors du festival 1990 où Micheal Eavis (fermier propriétaire de la parcelle et directeur du festival) dût se résoudre à les chasser, comme le relate le récit suivant: « *The sense of innocence had disappeared, to be replaced by edginess,* » one journalist wrote. Riots between travellers and festival security teams broke out on the day after the festival, ending in 235 arrests and £50,000 of damage. Mr Eavis said the travellers were looting the empty site, but the guards were accused of sparking the battles by attacking a group of travellers. Police later said security teams had prepared petrol bombs and weapons. Ecstasy use and tent crime were also rife. The following festival was cancelled. »¹³⁴

En parallèle à cette forme de marginalité sociale qui détourne l'espace à son profit, «squattant» le camping sans payer pour assister aux concerts, se développent également certaines activités illégales liées au contexte festif et à

¹³⁴ <http://news.bbc.co.uk/2/hi/entertainment/3808581.stm> Voir également l'excellent documentaire *Glastonbury*, de Julien Temple (2005).

ses excès. Ainsi le camping de Paléo à l'orée des années 2000 devient également un territoire économique porteur pour les trafiquants de drogues, devenant un point d'attraction régional et même international, comme en témoigne cet extrait d'entretien avec un responsable de la sécurité du Paléo: « On avait vu un jour aux alentours de 15h30-16h une BMW blanche, la vraie voiture de « proxo » : une grosse BMW blanche taille basse, les vitres teintées, immatriculée dans les Bouches du Rhône, on voyait les mecs qui causaient avec les vendeurs de billets, enfin cela trafiquait, je ne sais pas trop ce que cela faisait. On l'a signalé à la Police, immatriculation et tout, ils ont regardé avec le centre à Cointrin qui regroupe Police Suisse, Française et Gardes-frontières, etc. Ils se sont dit : « oui, ouh lala ils sont hyper connus chez nous » et puis ils les ont fait le lendemain ou le surlendemain dans la région là. Donc ils ont fait une grosse, grosse saisie de stupéfiants, il y avait un peu de tout. Et clairement on les a vu qu'ils connaissaient très bien ces types qui vendent les billets. Ils viennent tous de la même région : Lyon, Marseille... (...) Les trois années qui ont suivi mon entrée au Festival, de 1996 à 1999 on a eu beaucoup de « clientèle » du Sud de la France et de la région lyonnaise, beaucoup, beaucoup pendant 2 ans, où là un bon 99% de notre « clientèle » c'était ça. C'était des gens issus de la région lyonnaise et du Sud de la France, donc vols dans les tentes, trafic de stupe, on avait fait un marseillais qui avait plus de 80'000 francs facile sur lui, de l'ecstasy, mais là c'était vraiment du trafic lourd, dur, cela a duré peut-être 2 ans et puis après, on a depuis ces années là de la criminalité locale, la région nyonnaise, Gland, Lausanne et Genève qui sont des petites bandes du cru et qui nous posent beaucoup de problèmes. Et puis il y a une augmentation de l'agressivité et de la violence ». Cette forme de criminalité importée des banlieues françaises n'est pas spécifique au festival. Elle est depuis devenue une problématique politique majeure de sécurité publique pour la région valdo-genevoise frontalière, largement commentée dans les medias locaux¹³⁵. La tenue du festival et les caractéristiques de l'espace de la manifestation festive a joué un rôle d'attracteur supplémentaire au phénomène, qui se conjugue avec une « criminalité locale » comme l'appelle notre enquêté qui reste dans la norme mais produit également son lot de délits et de violence.

Il est important de saisir l'évolution de la population du camping de Paléo en ayant en tête deux éléments. Le premier élément est que les différentes populations « à risque » que nous venons d'identifier (alternatifs, criminels étrangers et petits délinquants locaux) ne sont pas clairement délimitées et figées dans une posture ou un type de comportements. Dans le périmètre du camping, les échanges et le brassage sont permanents, les affinités se créent et se

¹³⁵ Voir par exemple le magazine d'information de référence de la Télévision Suisse Romande Temps Présent du 13 janvier 2011 intitulé : « Braquages sans frontière ».

Url : <http://www.rts.ch/emissions/temps-present/justice-criminalite/2751463-braquages-sans-frontieres.html>

recomposent au gré des échanges, des rencontres, du trafic parfois. Le constat doit davantage être celui d'une augmentation de l'hétérogénéité sociale du camping Paléo, ouvrant la voie à un monde de possibles non-maitrisés, comme l'indique d'ailleurs l'extrait suivant du livre publié en 2000 par le Paléo Festival: *« Il ne faut pas se leurrer: quand une cité de 8'000 fêtards - où la proportion de marginaux est particulièrement élevée - est envahie chaque nuit par plusieurs milliers de visiteurs en goguette, les frottements sont inévitables. Incorporez dans ce chaudron une poignée de dealers réglant leurs comptes sans excès de courtoisie, une cuillerée de pilleurs de tentes peu scrupuleux et saupoudrez le tout de quelques allumés placés sur orbite par des cocktails stupéfiants: vous obtenez le quartier chaud d'une agglomération. Dans un tel environnement, les risques existent, mais quelques précautions permettent de les réduire considérablement. »* (p. 141). Au départ aire de service pour les festivaliers (tous les campeurs étaient des spectateurs du festival), le territoire du camping s'est progressivement institué et autonomisé de la fonction première qui lui était attribuée, au point de créer ce monde un peu à part et exotique, sous l'oeil plutôt bienveillant des organisateurs. Face à la montée en puissance des problèmes de sécurité et la pression policière et politique qui en résultera, la question du statut et des règles de cet espace seront mises en question. Le deuxième élément est que la grande majorité des campeurs de Paléo non seulement ne pose pas de problème mais qui plus est ont peu conscience de problèmes de sécurité particuliers et ne se considèrent pas particulièrement comme des habitants d'un territoire « à risque ». Le sondage réalisé par l'institut érasm à la demande des organisateurs de Paléo en 2000 dresse un tableau intéressant permettant de comprendre la composition du camping en 2000. Nous présentons ci-dessous un extrait du PV du séminaire du comité d'organisation du festival (COF) de septembre 2000: *« L'institut érasm a été mandaté pour recueillir l'avis des campeurs sur les infrastructures et la sécurité. Cet institut spécialisé a ainsi effectué, du 25 au 30 juillet 2000, un sondage au travers de 204 entretiens individuels. Il ressort de cette étude que les campeurs du Paléo Festival sont jeunes (54% ont moins de 25 ans) et beaucoup viennent pour la première ou seconde fois (56%). Pour la plupart d'entre eux, le camping fait partie intégrante de leur manière de vivre le Festival. Il est un complément ou une prolongation des concerts. (...) Si tous apprécient l'ambiance, la liberté, la fête et la convivialité qui y règnent, un quart des campeurs estime qu'il y a des risques au camping. Ce qu'ils craignent le plus, ce sont essentiellement les vols. Ils se sentent tout de même, à 88%, plutôt en sécurité. Seul un campeur sur cent ne se sent pas du tout en sécurité. Les neuf dixièmes des campeurs ne sont pas favorables à un renforcement de la présence policière, ni à des contrôles d'identité ou d'emplacement. Par contre, la moitié ne s'opposerait pas à une plus grande présence de la sécurité du Festival »*. érasm conclut : *« Il est probable que le risque fait partie d'une attente de la part des campeurs, car le camping est un des rares endroits où on peut s'offrir des frissons tout en étant relativement*

protégé.» Et ajoute : « Les campeurs sont conscients d'une certaine dangerosité du camping, mais ils l'assument à condition qu'elle reste maîtrisée et qu'elle ne touche pas à leur intégrité. »

18.2. LA CRISE AU CAMPING: LA PREPARATION DU PALEO FESTIVAL 2000

La crise du camping des années 1999 et 2000 que nous allons à présent évoquer en détail intervient dans un contexte complexe où la mixité sociale propre au camping, promue et revendiquée par les organisateurs, commence à poser problème. Le plus visible est l'augmentation des vols dans les tentes, qui vient rompre le pacte implicite de confiance fraternelle qui présidait auparavant. Ce faisant, le constat est celui d'une nécessité d'adaptation des campeurs à cette nouvelle problématique, comme l'énonce Pierre Juillet, le responsable de la sécurité du festival de l'époque dans le livre publié à l'occasion du 25^{ème} anniversaire: *La fin du siècle a connu une très sensible recrudescence de vols. Plusieurs groupes organisés écument les tentes que l'imprudence des campeurs transforme en cavernes d'Ali Baba. (...) Premier responsable du camping en 1977, Pierre Juillet résume bien la situation: « Il existe trois catégories de campeurs. Il y a les anciens babas qui pensent que tout le monde est encore cool et qui se font tout piquer. Il y a les petits jeunes un peu naïfs qui se font aussi tout piquer. Et puis il y a ceux qui s'organisent, qui utilisent la consigne et qui n'ont pas de problème. » (P.139)* Le constat semble bien être que le climat général du camping de Paléo change et que l'exposition aux risques est plus aigüe. Les organisateurs tentent de réagir, en augmentant les effectifs de sécurité. Pour une population d'ampleur similaire (environ 10'000 personnes) et une surface inchangée, le nombre de collaborateurs de la sécurité en charge du camping est passé de 60 personnes en 1990 (édition du déménagement à l'Asse) à plus de 200 en 2000. Globalement, l'approche de la situation par les organisateurs en 2000 est relativement bien reflétée dans l'ouvrage sur le festival édité la même année: *« Chacun s'accorde à dire que les infrastructures ont considérablement progressé, tout comme les conditions de sécurité. Mais Paléo n'est qu'une loupe posée sur notre société. Comment le festival pourrait-il échapper à la délinquance de la banlieue lyonnaise alors que toute la région en souffre toute l'année? « Nous ne pouvons pas sécuriser à outrance pour tenter d'éviter ce que la police n'arrive pas à maîtriser dans les villes », commente Philippe Vallat. Les forces de l'ordre souhaiteraient notamment que Paléo relève l'identité de tous les campeurs. En attendant des demandes plus réalistes, le festival prévoit néanmoins quelques nouvelles mesures pour le 25^e. L'herbe de l'Asse sera cependant encore loin du Club Med' et aucun utilisateur ne s'en plaindra. » (p.142)*

Comme on peut le noter dans l'extrait ci-dessus, la situation en 2000 est celle d'un conflit larvé entre les autorités policières et le festival qui remonte à 1998, date à laquelle le festival, par l'intermédiaire du rapport d'activité rédigé par son responsable sécurité, pointe le besoin de collaboration accrue des services officiels pour la gestion du camping en ces termes: « *La sécurité dans son ensemble se limite à des mesures préventives et doit être relayé par les services officiels dès l'instant où survient des incidents de nature à troubler l'ordre public ou nécessitant la mise en oeuvre de matériel dont l'organisation en dispose pas. (...) L'organisation n'a pas eu à faire face jusqu'ici à des problèmes majeurs grâce au dispositif de sécurité qu'elle a mis en place, s'adaptant constamment aux circonstances et à la progression du festival. (...) Par contre, force est de constater que les structures de responsabilité des pouvoirs publics ne sont plus adaptés à l'ampleur de la manifestation. (...) Nous sommes aujourd'hui face à un transfert de responsabilité des pouvoirs publics vers l'organisation du festival qui n'est plus acceptable dans la mesure où la survenue d'un incident majeur ne manquerait pas de démontrer rapidement les lacunes que nous relevons aujourd'hui. Il ne fait nul doute qu'un tel événement aurait des répercussions politiques indépendamment des conséquences qu'il pourrait avoir sur la survie du festival à long terme.* » (Rapport sur la sécurité du Paléo Festival 1998, 08.09.98). Ce rapport va bien évidemment faire réagir les autorités qui vont à ce moment là prendre la mesure de la nécessité de s'intéresser de près à la situation, au delà même de ce qu'escomptaient les organisateurs. Après une année d'observation en 1999 où la collaboration entre la sécurité du festival et la police fût renforcée, le communiqué de presse de la Police Cantonale Vaudoise publié à l'issue du festival reflète en effet la prise de conscience des autorités face au phénomène, mentionnant notamment que « *la présence, au camping, de maghrébins au comportement particulièrement agressif, provenant des banlieues des grandes villes françaises, a eu une incidence certaine sur le nombre de vols constatés* » et que « *l'événement le plus grave s'est produit le 22 juillet (lésions corporelles graves par coups de couteau)* ». L'officier de la Gendarmerie cantonale désigné pour gérer le dossier Paléo - et bien décidé à ce que l'ordre public soit rétabli au camping - formule à la suite du festival 1999, lors d'une séance tenue le 14 septembre 1999, une série de recommandations adressées aux organisateurs visant à « *faire respecter les règles édictées par la loi régissant le camping - caravaning* ». Les organisateurs, après avoir en premier lieu demandé le renfort des autorités pour gérer la sécurité du camping, se trouvent tout à coup pris de vitesse par les préconisations assez radicales formulées par la police. Ainsi une séance rassemble le 9 novembre 1999 plusieurs responsables du festival (sécurité, infirmerie, nettoyages, décoration, stands) sous la conduite du secrétaire général Philippe Vallat pour évaluer la situation et discuter du « *renforcement des mesures de sécurité au camping* » souhaitées par la Gendarmerie Vaudoise. La discussion

porte sur plusieurs points: 1- la séparation du camping en deux zones, « l'une fermée destinée aux tentes, l'autre ouverte pour les bars et les stands »; 2- la pose d'une « double barrière infranchissable » pour délimiter la zone de tentes qui ne serait accessible que depuis une entrée (contre trois auparavant); 3- Le relevé de l'identité des personnes au contrôle d'accès de la zone de tentes et identification de l'emplacement des campeurs. Les responsables de la sécurité présents défendent plutôt ces propositions de la police, jugeant que « cette nouvelle organisation dissuaderait fortement les vols dans les tentes et les agressions à l'intérieur du camping, parce que les gens se sentiraient beaucoup plus surveillés et que les possibilités de fuite discrète diminueraient. » (Extrait du PV de la séance du 9 novembre 1999). La discussion qui s'ouvre alors semble assez animée, comme en témoigne le commentaire du rédacteur du procès verbal de la séance: « le débat s'avère difficile et les avis sont souvent très partagés. Le renforcement des mesures de sécurité ne va pas nécessairement diminuer les délits et les problèmes, voire en poser d'autres ». Au final, l'ensemble des propositions formulées sont refusées. Sur le fait de réduire le nombre d'entrées: « son degré d'efficacité est impossible à mesurer » ; s'agissant du renforcement des barrières du périmètre: « la proposition est écartée pour des raisons de coût et d'image. Un chemin intérieur pourrait suffire à un contrôle du périmètre » ; sur le relevé de l'identité des campeurs, « cette mesure extrême serait à envisager dans les années à venir, si la situation devait s'aggraver. Elle est à écarter dans l'immédiat » ; à propos du relevé des emplacements des campeurs: « cette mesure est irréalisable et illusoire, car il n'est pas possible de contrôler les déplacements des campeurs une fois qu'ils sont à l'intérieur ». Le comité du festival, organe décisionnel suprême de l'organisation, valide ces avis dans un document de synthèse mentionnant notamment qu'il convient « d'éviter de prendre des mesures contraignantes à l'encontre de tous les spectateurs (ou campeurs) à cause d'une petite minorité gênante, de se méfier des mesures simplistes qui peuvent engendrer plus de problèmes qu'elles n'en résolvent » (Annexe « Réflexion sur un concept de sécurité du Festival », séance du Comité Paléo du 01.12.1999). Un document de référence, produit des différentes séances menées durant l'automne 1999 et intitulé « Concept de sécurité du festival » sera transmis aux autorités en début d'année 2000 (courrier daté du 26 janvier 2000). Il reprend les principes posés par le comité, en précisant notamment dans une section appelée « l'esprit du festival », les valeurs qui guident la politique sécurité de l'organisateur: « Le Festival est à la fois une manifestation culturelle et une fête. Par son aspect culturel de haute qualité, le Festival attire un public ouvert, réceptif et tolérant. Quand au côté festif, il implique liberté, défoulement et règles inhabituelles. Des mesures de surveillance draconiennes briseraient cet esprit d'ouverture et de fête. Elles iraient à l'encontre de la bonne ambiance habituelle du festival et du but même de la manifestation. Si des mesures spéciales de

sécurité doivent être prises, c'est uniquement contre des individus ou des bandes qui pourraient détruire cet esprit en créant un climat d'insécurité » (document « Politique de sécurité du Paléo Festival Nyon », 2000). En annexe, un autre document présente également les mesures prévues pour la « modification de la surveillance du camping Paléo » qui sont de plusieurs ordres: l'aménagement de « véritables accès surveillés » par la construction de « séries de couloirs étroits, passage obligé pour accéder à l'espace du camping » dans le but « d'interdire l'introduction d'objets encombrants ou dangereux, d'interpeller - voire fouiller - des individus louches »; la surveillance de la clôture, mesure qui va de pair avec la précédente, visant avant tout un « effet dissuasif envers les individus qui entreraient avec de mauvaises intentions, leur faisant craindre d'être pris au piège s'ils étaient découverts, la fuite devenant moins aisée »; le développement de l'information et de la prévention, avec une équipe dédiée à l'accueil et à la gestion de consignes pour y déposer des objets de valeur; le contrôle renforcé sur l'interdiction d'accès des mineurs de moins de 16 ans ainsi que l'animation, « partant du principe que lorsque les gens s'amusent, leur agressivité est moindre et que la musique a un effet le plus souvent calmant ». Ce document mentionne également la position de l'organisateur sur les questions relatives à la séparation de la zone bars et stands de la zone de campement (« pratique pour la sécurité » mais « difficile à réaliser » techniquement, engendrant des coûts qui « ne se justifient pas pour l'instant »), et au relevé d'identité et de l'emplacement des campeurs (qui demandent « une organisation et des moyens techniques nettement disproportionnés par rapport aux faibles résultats envisageables »).

Lors de la séance de préparation du festival 2000 organisé par la Gendarmerie le 10 février 2000, les positions des uns et des autres vont se cristalliser. En réaction aux documents rédigés par Paléo, le Major en charge du dossier rappelle en préambule « que l'idée d'un contrôle d'identité pour les festivaliers voulant s'installer sur le terrain du camping du Paléo a été clairement exposée lors des précédentes séances » et qu'il « regrette la prise de position de Paléo en ce qui concerne l'enregistrement nominatif des campeurs, mesure pourtant indispensable pour garantir un travail efficace de la police ». Il ajoute « par ailleurs, ce n'est pas à l'organisateur de déterminer s'il y a lieu ou non d'envisager de prendre des mesures supplémentaires dans le cadre de la sécurité d'une manifestation, mais bien à l'autorité (police, municipalités concernées, Office cantonal de la police du commerce., etc.) qui peut même exiger au travers de la délivrance des diverses autorisations requises ». Il conclut en disant qu'il « aurait souhaité ne pas avoir devoir imposer ces mesures au travers de contraintes légales, mais la position de Paléo à cet égard ne laisse guère d'autre choix aux communes et au canton qui, au travers des autorisations accordées engagent eux aussi leur propre responsabilité » (PV de la séance Paléo sécurité du 10 février 2000, Gendarmerie

Vaudoise). Les parties en présence, au delà du constat de leur divergences de vue, décident tout de même de créer un groupe de travail afin de réfléchir ensemble à un « *dispositif d'enregistrement simple mais efficace* ». Mais après deux séances de discussion, les positions restent inconciliables. La Gendarmerie Vaudoise adresse alors un courrier daté du 31 mars où elle rappelle que « *seul un enregistrement formel à l'entrée du camping (...) doit être pris en considération pour l'élaboration du concept qui sera mis en place* », que « *l'enregistrement se fera sur présentation d'une pièce d'identité valable* » et que « *dès 2001, la séparation de la zone « village » et de la zone « sommeil » devra également devenir effective* ». Le courrier se conclut par la demande suivante: « *je vous saurais gré de bien vouloir nous proposer, avant le 27 avril 2000, un concept final qui tient compte des exigences requises et clairement formulées ci-dessus afin que nous puissions poursuivre la planification du concept global de sécurité mis en place* ». Le secrétaire général du Festival répond par un courrier du 14 avril à cette mise en demeure de la manière suivante: « *Après avoir attentivement étudié vos demandes quant à l'organisation de la sécurité du camping, nous en arrivons à la conclusion que, si nous sommes effectivement d'accord sur certains objectifs, nous divergeons sur l'appréciation de la situation et les moyens d'atteindre ceux-ci. L'imposition de vos exigences, difficilement acceptables, rend malheureusement difficile la poursuite du dialogue, C'est pourquoi, nous avons demandé l'intervention de l'autorité politique et un entretien avec le chef du département. Dans ces circonstances, nous vous proposons de remettre à plus tard la séance prévue le 27 avril* ». Moins de trois mois avant le festival, la rupture est consommée entre la police et les organisateurs.

Les semaines qui suivirent furent particulièrement éprouvantes pour les organisateurs. Après deux rendez-vous de discussions infructueuses avec le Conseiller d'Etat Vaudois (ministre) en charge de la Police (les 10 et 24 mai) où celui-ci défendit l'approche de la police, les organisateurs se lancent dans une campagne de lobbying intense tant auprès des députés de la circonscription de Nyon au Grand Conseil Vaudois (parlement cantonal) qu'en direction de la municipalité de Nyon, en charge en dernier recours d'accorder ou non l'autorisation de la manifestation. Une fuite des débats à la presse en date du 15 mai 2000 permet également de tenter de fédérer l'opinion publique des festivaliers à la cause défendue. L'article du journal Dimanche.ch est titré « *Paléo: la police veut fichier le camping* » sous l'en-tête « *les autorités envisagent de contrôler les campeurs* » avec interview du directeur du festival Daniel Rossellat qui parle de « *mesure mal adaptée* » et « *pense parvenir à un terrain d'entente avec ses interlocuteurs* ». Pour enfoncer le clou, les organisateurs rédigent le 8 juin un mémorandum intitulé « *Mesures de sécurité au Paléo Festival Nyon et exigences* »

de la police cantonale vaudoise » adressé à plusieurs personnalités politiques de la région afin d'expliquer la démarche sécurité du festival et les raisons du refus des propositions de la police cantonale. Dans une lettre adressée au Conseiller d'Etat de l'époque par le syndic (maire) de Nyon le 15 juin, ce dernier annonce qu'après avoir entendu les parties en présence lors d'une séance le 13 juin (en présence du Major de Gendarmerie et des responsables du festival), la municipalité donne raison au festival sur la question sensible de « l'enregistrement formel à l'entrée du camping de toute personne porteuse d'une tente » qui lui semble « peu réaliste et difficilement applicable » mais qu'elle exige en retour que les autres mesures prévues soient appliquées (surveillance des accès, renforcement des barrières de périmètre, prévention et interdiction aux mineurs de moins de 16 ans). La réponse du Conseiller d'Etat dans un courrier daté du 4 juillet (le festival doit se dérouler à partir du 25 juillet) entérine la position de la municipalité en ces termes: « Je note tout d'abord avec satisfaction que votre autorité a décidé d'imposer un certain nombre de mesures aux organisateurs qui me semblent susceptibles de réduire les risques induits par le camping. Je relève toutefois que vous n'allez pas jusqu'à satisfaire totalement les demandes de la police cantonale et pars de l'idée que les organisateurs, conscients de leurs responsabilités, sauront prendre à leur niveau les mesures nécessaires pour éviter tout problème au sein du camping, notamment en recourant au besoin à des entreprises de sécurité privée pour renforcer leur dispositif. Dans ce contexte, la Police cantonale n'assurera pas de service préventif dans le périmètre du camping et n'interviendra qu'en cas de problèmes qui ne pourraient être réglés par le dispositif mis en place par les organisateurs. (...) Par ailleurs, je souhaite qu'une analyse de la situation soit faite entre les parties concernées après l'édition 2000 du Paléo festival et que, dans ce cadre, les exigences formulées par la Police cantonale soient analysées et je l'espère prises en compte pour le prochain festival ».

Avant d'évoquer comment la situation s'est soldée pour l'édition 2000 et quelles ont été les conséquences de cette opposition frontale entre police et organisateurs pour les festivals suivants, il convient d'analyser rapidement les enjeux de cette confrontation. Du côté des organisateurs, il s'agissait au départ d'obtenir un soutien de la police dans le traitement judiciaire des délits constatés sur le territoire de la manifestation. Bien qu'étant responsable en dernier ressort de la sécurité du festival qu'il organise, le Paléo n'a pas le pouvoir d'administrer son territoire de façon autonome puisqu'il ne lui appartient pas de prononcer de sanction envers les auteurs de comportements inadéquats ou illégaux. Le territoire éphémère de la manifestation se trouve en réalité dans une situation particulière où la liberté revendiquée devient de moins en moins compatible avec l'absence de réglementations ou d'application de la loi. En gagnant en diversité, le camping a également perdu en homogénéité sociale et ne semble

plus en mesure de s'auto-réguler. Si le constat de départ est partagé entre les deux parties en présence, la divergence est manifeste sur les mesures à apporter pour réduire le risque qui menace la principe même du camping comme espace de liberté festive. Le positionnement de la police, qui demande l'enregistrement des campeurs par une prise d'identité avant de pouvoir s'installer, s'indexe à un référentiel legaliste d'administration policière du territoire qui consiste à individualiser les participants de la manifestation, à les distinguer les uns des autres afin de pouvoir les rechercher dans le cadre d'une enquête judiciaire où ils pourraient être impliqués. Dans cette logique, l'anonymat des campeurs, trop éloigné du dispositif « normal » de contrôle de la population qui consiste à identifier les individus en fonction de leur lieu de résidence, limite les moyens d'investigation policière et offre de fait une forme d'impunité aux délinquants potentiels. Face à cette situation, la solution proposée d'appliquer au camping Paléo la réglementation en vigueur concernant les campings et caravaning résidentiels (loi fédérale du 11 septembre 1978 complétée par le règlement d'application du 23 avril 1980) qui impose outre la « *clôture du terrain* » (article 3 du règlement d'application) l'enregistrement des campeurs par le remplissage de « *bulletins d'arrivée* » transmis aux autorités quotidiennement (article 11) peut paraître fondée. Mis à part les difficultés techniques et l'impact financier qui en découle, les organisateurs s'opposent à l'application de cette réglementation tant au niveau des valeurs que de l'efficacité. Comme l'indique le secrétaire général de Paléo dans un article paru le jour de l'ouverture du festival (journal régional La Côte du 25.07.2000), la requête de la police est « *contraire à l'esprit de Paléo (...) et disproportionné pour une efficacité à laquelle nous ne croyons pas. Ceux qui ont quelque chose à se reprocher trouveront toujours le moyen de ne pas se faire enregistrer* ». Les principes sur lesquels s'adossent les organisateurs pour contester l'application du règlement sur les campings officiels sont en fait liés à la volonté de ne pas « normaliser » l'espace qui perdrait alors une partie de son âme et de son attrait. Nous l'avons évoqué, le camping du Paléo est précisément un territoire « hors norme », où l'absence de contraintes réglementaires trop rigides permet le déploiement du régime de festivité sur un mode intense qui fait toute la singularité et donc l'intérêt de l'expérience. Les mesures de surveillance renforcées proposées par les organisateur du festival en réaction aux propositions de la police sont donc autant d'actions pensées sur le mode de l'accompagnement pour préserver le modèle que sur celui du changement de paradigme.

18.3. LE DEROULEMENT DU 25^{EME} PALEO FESTIVAL EN 2001

Le 25^{ème} Paléo festival qui se tient du 25 au 30 juillet 2000 livre au final un bilan contrasté quant à son déroulement. Du point de vue de la fréquentation, c'est un succès historique: pour la première fois depuis le début du festival, l'ensemble des soirées ont affiché complet, quatre soirées sur six étant même sold-out une semaine avant le début de la manifestation. Il faut dire que cette édition anniversaire a donné lieu à un foisonnement d'événements spéciaux valorisés à grands renforts de communication (soirée avec 25 « invités surprise », nuit de « 25 heures », etc.). Malgré l'affluence, les organisateurs ne sont pas pleinement satisfaits, comme en témoigne le ton de la traditionnelle conférence de presse de clôture relaté dans les médias de l'époque: « *« le 25e anniversaire a été à l'image du temps: imprévisible, mélangeant nuages et éclaircies»*, a reconnu dimanche Daniel Rossellat, le patron de la manifestation nyonnaise lors de la conférence de presse de clôture. Il a mis en évidence les « ondes noires, grises et bleues » de ces six jours de festivités. »¹³⁶. Outre la partie artistique qui laisse quelques regrets (programmation jugée trop faible en têtes d'affiches, interruption du concert du groupe anglais Oasis suite à des jets de projectiles, annulation de dernière minute du groupe The Cranberries, une des principales têtes d'affiche), c'est surtout l'annonce d'un viol au camping qui vient ternir le bilan du festival: « *Dans la nuit de jeudi à vendredi, le viol collectif par quatre jeunes gens d'une adolescente de 17 ans au camping a rappelé la difficulté de surveiller une ville éphémère de 10 000 habitants. «Un accident regrettable» pour les organisateurs. Mais ces derniers se refusent toujours à «ficher» les campeurs pour les prochaines éditions, comme le souhaiterait la gendarmerie cantonale* »¹³⁷. Le matin même de la conférence de presse du 30 juillet 2000 relatée ici paraît un article dans le journal dimanche.ch intitulé : « *Les sept péchés capitaux d'une fête gâchée* », avec le chapeau suivant: « *Trop de monde, trop de pluie, trop de couacs: l'édition 2000 de l'impressionnant pèlerinage nyonnais se termine en laissant le sentiment d'une amère gueule de bois. Dépassé par son gigantisme, le festival devra se réinventer un esprit. La tragédie du viol d'une adolescente signale surtout l'absolu scandale d'un camping devenu Cour des Miracles* ». L'article égrène sans complaisance - et avec une certaine mauvaise foi d'après les organisateurs - toutes les critiques pouvant être adressées au festival. A la rubrique « La luxure », les journalistes abordent le sujet du camping : « *La manière dont Paléo s'accroche à ce camping aux allures de fin de monde devient grotesque. Une overdose il y a deux ans, des coups de poignard l'an dernier et , maintenant, un viol collectif. Malgré l'existence de*

¹³⁶ <http://www.news.ch/25e+Paleo+Festival+de+Nyon+Record+d+affluence+pour+une+edition/9617/detail.htm>

¹³⁷ <http://www.news.ch/25e+Paleo+Festival+de+Nyon+Record+d+affluence+pour+une+edition/9617/detail.htm>

contrôles très vagues, le festival ne veut pas aller jusqu'au bout de l'option sécuritaire en notant, par exemple, l'identité des campeurs à l'entrée. Ce serait sans doute, là encore, perdre l'« esprit ». Du coup, c'est le foutoir et la promiscuité, les trafics divers et le tragique viol collectif de la jeune campeuse survenu jeudi soir. Au fond, la question que Paléo refuse de se poser est simple: à quoi sert le camping si, en plus, sa population ne suit souvent même pas un seul concert? Sécuriser ou fermer demeure désormais la seule solution ». L'article est complété par un reportage au camping intitulé: « Visite au camping: bienvenue à Défonce-city! »... Cet article, associé à d'autres moins virulents mais allant également dans le même sens d'une critique de l'inaction du festival (considéré comme organe de mise en oeuvre d'une politique publique pour gérer le territoire) face à l'insécurité rampante du camping. Peut importe finalement les divergences de vues sur le diagnostic urbain ou l'ampleur du phénomène, le festival - en plus de son conflit sur ce même thème avec la police - se trouve pris à partie par les médias alors qu'ils escomptaient plutôt une solidarité complice, comme l'illustre l'extrait ci-après d'une discussion avec Daniel Rossellat, le directeur-fondateur du festival:

R: « On pensait que les médias seraient très favorables à notre discours et en même temps nous flinguerait si on allait dans des mesures liberticides. Et tout d'un coup ça a tourné. On a eu plusieurs articles, des gens ont dit que c'était un peu irresponsable de ne pas prendre de mesures...

Q: il y a eu notamment ce fameux article...

R: Dimanche.ch ! Mais il n'y a pas eu que celui-là, il y en a eu un ou deux, les journalistes, les mêmes qui nous suivaient, qui venaient là depuis longtemps, qui étaient devenus pères de famille (c'est comme ça que je l'analyse hein!), les mêmes journalistes qui vantaient le monde de liberté qu'était le festival, tout d'un coup ont écrit des papiers pour dire qu'on était un peu en dehors de la réalité, et qu'il fallait faire quelque chose quoi! Ça été un des déclics, les médias. En fait on avait peur de se faire biffer d'un côté et on s'est fait biffer de l'autre! ».

Le bilan du festival 2000, loin de renforcer la position des organisateurs face à leurs interlocuteurs officiels, la fragilise à un point qui devient difficilement tenable. En effet, d'un conflit âpre mais se déroulant en coulisses entre les parties concernées en amont de l'événement, la situation a basculé vers la controverse publique imposant la mise sur agenda de la question de la sécurité du camping comme problème à résoudre. Comme dans le cas de la référence au G8 dans le cadre de la préparation de l'Euro 2008, les risques associés au camping de Paléo deviennent une rubrique médiatique établie, tout nouvel incident étant mis en série avec des précédents qui viennent renforcer le sentiment de gravité et de dangerosité de la situation. Indépendamment de la contestation par

l'organisateur du diagnostic médiatique, policier ou politique, ce dernier s'impose à tous les acteurs en présence comme cadre de signification de ce qui se passe (ou peut potentiellement se passer, ce qui revient finalement au même) au Paléo Festival. Peu importe l'audit interne du Camping réalisé durant le festival 2000 et qui relève « *d'emblée que l'organisation et la sécurité du camping ont atteint un niveau optimal compte tenu de la maturité et de la durée de l'événement* », peu importe la diminution du nombre de vols (trois fois moins en 2000 qu'en 1999), de bagarres et d'agressions (11 en 2000 contre une trentaine en 1999, peu importe le « *meilleur sentiment de sécurité chez les campeurs qui, semble t'il, sont rassurés par une sécurité « Paléo » plus active et mieux organisée* », le viol d'une jeune fille (le premier déclaré officiellement dans l'histoire du festival) qui s'est produit le jeudi vient configurer un cadrage de la situation sous le format du « drame », qui instaure un mode de saisie émotionnel et rend inopérante toute tentative de rationalisation. En reprenant la théorie développée par Luc Boltanski dans « La souffrance à distance » (Boltanski, 1993), nous dirions que dans le schéma actanciel qui se met en place, la victime du viol (innocente festivalière alémanique de 17 ans), persécutée par ses agresseurs, aurait dû être secourue par le spectateur (les organisateurs), ce qui n'a pas été le cas. La conversion du spectateur en acteur, principe au cœur de l'action humanitaire selon Boltanski, lui permettant d'agir sur la situation pour porter secours à la malheureuse, n'a pas opéré. Le Paléo Festival, pensé comme agent en mesure de « faire quelque chose » a été réduit au rang de spectateur du drame sans être en mesure de l'éviter. La force du modèle décrit par Boltanski fonctionne à plein dans la lutte de sens entre les acteurs sur l'interprétation de la situation. En refusant les mesures sécuritaires proposées par la police, les organisateurs se trouvent de fait en situation de justification, sommés d'expliquer comment le drame a pu être possible et quels seront les mesures prises pour éviter sa répétition.

18.4. LE PROJET DE « NOUVEAU » CAMPING EN 2001

La pression à agir est très forte, comme le démontre la prise de position du Commandant de la police cantonale vaudoise qui s'exprime sur le sujet dans une interview datée du 24.12.2000 au journal dimanche.ch intitulé: « *Pas de statu quo pour le camping du Paléo* ». A lire le début de cet article, la cause semble entendue: « *Il aura peut-être fallu le viol de l'été dernier au camping pour le Festival du Paléo, à Nyon, prenne conscience de l'important problème de sécurité auquel il est confronté. Vols, drogues et trafics divers sont courants dans cette enceinte emblématique de « l'esprit Paléo »* ». Dans ses propos, le commandant, parlant du camping en

reprenant l'expression de « *Cour des miracles* », se fait virulent: « *il y a des vrais problèmes: drogues, vols, bagarres et aussi le viol de l'an dernier. Que l'on cesse de nous dire que la situation est maîtrisée! (...) Nous attendons d'eux une reconnaissance du problème, et des propositions. (...) Le statu quo ne me semble tout simplement pas envisageable* ». Concrètement, la communication entre les organisateurs et la Police Cantonale est coupée. Une séance de bilan entre les deux entités est organisée bien après le festival, le 27 février, et sera l'occasion pour les autorités de souligner que « *malgré les mesures qui semblent avoir été prises par l'organisateur, on constate une augmentation des délits graves (lésions corporelles, agressions, viols)* » et de présenter aux organisateurs un plan du camping et de son fonctionnement selon leurs desideratas. Comme relaté dans le PV de cette séance, « *cette proposition implique une délimitation entre les zones « sommeil » et « village », des contrôles aux deux accès de la zone sommeil (en relevant l'identité de la personne propriétaire de la tente) et la suppression de la scène de concert* ». La police s'immisce donc ici dans le domaine de compétence des organisateurs, la planification et l'aménagement pour garantir la sécurité, signifiant implicitement que ceux-ci ne sont pas capables d'assumer la charge « politique » qui leur revient d'administration du territoire. Le risque est alors ici celui d'un dessaisissement de l'organisateur de ses prérogatives par la force publique et l'instauration d'un régime d'exception dicté par une approche sécuritaire. C'est pourquoi, malgré l'opposition d'une grande partie de l'organisation qui prône la résistance contre vent-et-marées et la préservation du camping tel qu'il est (le PV de la séance de la Commission camping du 15.01.2001 précise ainsi que ses membres s'opposent à toute mesure « *contraire à l'esprit du camping (héritage)* »), une réflexion se met tout de même en place autour de quelques responsables clés du festival pour évaluer la situation et reprendre la main sur le dossier. Après de nombreuses discussions et débats tant philosophiques qu'opérationnels, le Comité d'Organisation du Festival (COF) est convoqué le 05 avril pour aborder la problématique du camping 2001 et ratifier une contre-proposition aux demandes de la police. L'extrait du PV de cette séance résume les débats: « *Lors d'une récente séance, la police cantonale a réitéré sa demande de renforcement des mesures de sécurité. Outre l'enregistrement de l'identité des campeurs, celle-ci préconise également la séparation du camping en deux zones: village et dortoir. Cette dernière mesure est matériellement et financièrement impossible à mettre en place cette année. Néanmoins, le Comité, dans sa dernière séance, a estimé qu'il était nécessaire de prendre une ou des mesures significatives afin d'améliorer la sécurité dans le camping et faire face aux pressions médiatiques. Une réunion en urgence de la commission camping a permis d'aboutir, au terme d'un très long débat et malgré de fortes réticences préalables, à la proposition suivante: réserver l'accès du camping aux porteurs de billets ou d'abonnements. Le Comité et la Commission*

Camping reconnaissent l'existence de problèmes au camping et souhaitent présenter à la police une contre-proposition à sa demande d'enregistrement de l'identité. (...) Cette mesure nous contraindrait à renoncer à notre « idée » du camping mais permettrait de rassurer les campeurs et de casser l'image négative véhiculée par les médias et la police notamment. (...) La mesure réservant l'accès au camping aux porteurs de billets et d'abonnements est acceptée à la majorité. » (PV du COF du 5 avril 2001).

La décision qui tombe ce 5 avril 2001 a donné lieu à d'intenses débats au sein de l'organisation, produisant des fractures durables entre les représentants des deux camps qui se sont affrontés parfois violemment. D'un côté notamment les membres de la commission camping, défenseurs de la tradition, de l'esprit du camping forgé par les années de liberté et d'insouciance et qui craignent plus que tout la remise en cause de ce dernier par une approche sécuritaire qui - selon eux - sera par définition liberticide. De l'autre les décideurs du festival, attachés aux valeurs mais également emprunts de pragmatisme et qui - pris entre deux feux - ont pris l'option d'une mesure qui renverse la table de jeu en traçant une voie inédite qui consiste à ne pas céder aux demandes d'enregistrement d'identité de la police mais à proposer de n'accepter au camping que les détenteurs de billets, excluant de fait tous les marginaux sans lien direct avec le festival. Comme le résume Daniel Rossellat dans une entrevue que nous avons eu: « on s'est dit qu'en limitant l'accès aux porteurs de billets, on allait s'éliminer les cas les plus pénibles ». Le directeur-fondateur du festival fait également rédiger une lettre type pour expliquer les raisons de cette décision et répondre aux courriers des mécontents. Son contenu est très intéressant: « Depuis quelques années, le camping connaît divers problèmes. La violence et le nombre de petits délits ont augmenté. Nous devons impérativement prendre des mesures avant que le contrôle de la situation ne nous échappe ou que l'on nous interdise d'organiser un camping. Notre objectif est de revenir à un camping de dimensions un peu plus modestes et à sa fonction première qui est d'offrir un lieu d'hébergement aux festivaliers qui ne peuvent (ou ne veulent) rentrer chez eux. Beaucoup de campeurs nous demandent de rendre ce lieu plus sûr. Cette nouvelle mesure va malheureusement exclure un certain nombre de personnes qui ne nous causaient aucun tort, sans pour autant résoudre tous les problèmes. Cependant, parmi toutes les méthodes envisagées, c'est celle qui nous a semblé la plus réaliste et applicable, sans être trop extrême. Plus que la mesure elle-même, l'important c'est l'objectif de redimensionner le camping et la volonté d'y maîtriser ce qui s'y passe. Nous ne pensons pas que l'ambiance s'en ressentira. C'est, au contraire, un climat d'insécurité, la peur d'être volé ou agressé qui nuisent à la bonne ambiance et détruisent l'esprit Paléo ». (Source : archives Paléo Festival)

Bien qu'elle évacue toujours l'enregistrement de l'identité des campeurs qu'ils défendent, les autorités policières acceptent la proposition. L'officier en

charge du dossier Paléo, devenu entretemps commandant de la Gendarmerie, estime par voie de presse que « l'important est de voir les problèmes dans leur globalité, et de repenser ensemble le système de sécurité », ajoutant tout de même que les mesures prises ne constituent qu'une « solution transitoire »...¹³⁸. Dans les faits, c'est une véritable révolution qui s'annonce pour les campeurs du festival. Le changement urbanistique, associé à des mesures de limitation de l'accès (réservé aux détenteurs de billets) modifie profondément le statut de l'espace. De terrain mis à disposition à qui voulait y séjourner, le camping devient, dans la formule proposée en 2001, un territoire organisé, aménagé, réglementé, avec des conditions de séjour précises et contrôlées. C'est alors bien un « mode d'emploi » de ce nouvel espace qu'il convient de présenter aux campeurs, à l'image du titre de l'article du quotidien régional 24 Heures qui paraît avant le festival 2001.

24 heures
Samedi-dimanche
14-15 juillet 2001

Vand-Régions

21

NYON ■ LES FESTIVALIERS CAMPERONT ENTRE EUX

Camping Paléo, mode d'emploi

Les habitants du village de tentes échappent au contrôle nominatif.
Par contre, seuls les détenteurs d'un ticket de concert pourront y accéder.

LAURENCE ARTHUR

Chaque année, la question de la sécurité, particulièrement au camping, est un volet essentiel de l'organisation du Paléo Festival de Nyon et s'accompagne de son lot d'innovations. La bonne nouvelle de l'édition 2001, le camping reste gratuit. « Il faut conserver un en-

droit pour les gens qui viennent de loin, car la région ne dispose pas de suffisamment d'infrastructures », commente Philippe Vallat, secrétaire général du festival. La mauvaise nouvelle: désormais seuls les festivaliers y seront admis.

Pour planter sa tente, il faudra donc être en possession d'un billet ou d'un abonnement. Les consignes sont strictes. Inutile de ramasser un ticket usagé: il devra être non utilisé pour donner droit à une contrepartie. Cette dernière sera délivrée dans les caravanes postées à deux des trois entrées du camping. Inutile également de se passer un billet entre amis car il sera tamponné pour ne donner droit qu'à une seule contrepartie.

Les festivaliers d'un jour pourront bénéficier d'un sésame à la sortie des concerts, ce qui leur permettra d'aller poursuivre leur soirée au camping. Afin d'éviter les éventuels rassembleurs, un couloir sera maintenu libre entre les barrières délimitant l'enceinte et les premières tentes.

Paléo invoque le renforcement de la sécurité pour justifier ces mesures, qui ont fait l'objet de discussions serrées avec la police



Renforcement des effectifs

Le service de sécurité de Paléo a également décidé d'augmenter ses effectifs, qui passent de 200 à 240 personnes, soit 80 personnes en permanence. De son côté, la police annonce un renforcement de son dispositif. Pour des raisons de stratégie, elle cache cependant le nombre de policiers engagés. « Il y aura une différence notable », confie tout de même Alain Bergonzoli. Des actions ciblées sur un plus large secteur sont prévues.

Dans ce concept, la douane volante sera particulièrement présente le long de la frontière franco-suisse. Afin de renforcer la coordination et l'efficacité, un poste commun sera tenu par les

cantonale. Celle-ci exigeait un enrégimentement systématique des campeurs à l'entrée. Une idée qui n'est pas abandonnée: « Elle fait partie d'une réflexion globale sur laquelle planche le groupe de travail Paléo-police. La délinquance et les incivilités sont en augmentation », décrit le major Alain Bergonzoli, commandant de la gendarmerie. Au nombre de 220, les plaintes restent cependant stables depuis deux ans.

Le service de sécurité de Paléo a également décidé d'augmenter ses effectifs, qui passent de 200 à 240 personnes, soit 80 personnes en permanence. De son côté, la police annonce un renforcement de son dispositif. Pour des raisons de stratégie, elle cache cependant le nombre de policiers engagés. « Il y aura une différence notable », confie tout de même Alain Bergonzoli. Des actions ciblées sur un plus large secteur sont prévues.

Dans ce concept, la douane volante sera particulièrement présente le long de la frontière franco-suisse. Afin de renforcer la coordination et l'efficacité, un poste commun sera tenu par les

Le camping en chiffres

- ▶ 8000 campeurs sont attendus.
- ▶ 54% d'entre eux ont moins de 25 ans (chiffres 2000).
- ▶ Plus de 50% y viennent pour la première ou deuxième fois.
- ▶ 71% y restent quatre jours et plus.
- ▶ 87% se sentent plutôt en sécurité.
- ▶ 49% accepteraient une plus grande présence de la sécurité au Paléo.
- ▶ 5 à 10% sont favorables au relevé des identités.

Sécurité à Paléo: petit lexique

▶ **LES TROTTEURS** Ce sont les équipes de sécurité qui tournent dans les quartiers. Ils connaissent les habitants des tentes.

▶ **LA DOCTRINE** Pierre Juillet, responsable sécurité Paléo, est clair: les candidats extrémistes et racistes sont immédiatement exclus des équipes.

▶ **LES VOLTIGEURS** Ce sont des équipes de sécurité composées de personnes expérimentées et de professionnels de la sécurité (policiers bénévoles, par exemple). Ils sont placés aux lieux les plus délicats. Au centre du camping, à la place du village, où des bagarres dues à l'alcool se produisent parfois, et surtout là où il faut accompagner la fermeture des bars. Ils renforcent aussi l'encadrement aux entrées.

▶ **LES FORMATEURS** Cinq formateurs expliquent les principes de base: la correction, le vouvoiement généralisés. Les plus rompus à l'exercice doivent repérer à l'œil les suspects, des jeunes qui passent et repassent sans motif.

« Dans le doute nous fouillons. En général, c'est bien accueilli. Pour ceux qui n'ont rien à se reprocher cela fait partie de la manifestation. »

Il se souvient d'un voleur qui sortait du camping avec un sac plutôt féminin. Interrogé sur le contenu du sac, le suspect n'a pas vraiment pu fournir de réponse. En fait, il s'agissait de strings!

Autre anecdote: la signalisation ne porte plus l'inscription « Paléo, mais « festival ». En effet, certains spectateurs emportaient les panneaux en guise de souvenir.

L. Ar

Le camping sous bonne garde



J.-F. Aubert

Article 24 Heures 14-15 juillet 2001

¹³⁸ Journal 24 Heures de juillet 2001

325

Le festival 2001 se déroule sans accroc du côté du camping, comme en atteste le PV du séminaire de bilan du festival 2001: « *La mesure décidée et mise en place pour 2001 (limitation de l'accès au camping) nous a permis d'atteindre le but principal, à savoir : plus de sécurité. Néanmoins,(...) plusieurs personnes estiment que le manque d'ambiance prôné, à courte échéance, la mort de l'identité si particulière du camping. (...) Cette année nous avons estimé la baisse de la fréquentation à environ 25% par rapport à 2000. (7000 campeurs en moyenne). (...) Faut-il continuer à limiter l'accès à la zone village du camping si celui-ci est séparé en deux?* ». Si la mesure de contrôle des billets à l'entrée du camping eût un effet spectaculaire et reconnu par tous sur le climat de sécurité général, la question se pose d'accueillir tout de même l'ensemble des visiteurs journaliers sans billets (notamment le voisinage) en proposant un espace public de restauration et d'animation connecté à la zone dortoir privative. Ainsi sera créée lors du festival 2002 « la Pl'Asse », qui donna également entière satisfaction comme en atteste le PV du séminaire 2002: « *La formule mise en place cette année, la séparation Camping/Village, a très bien fonctionné et s'est avérée satisfaisante pour la majorité des personnes concernées. En effet, tant le public que les collaborateurs travaillant au Camping ou au Village ou encore les médias, nous ont fait part de leur satisfaction* ». La solution trouvée, consistant à imposer la possession d'un billet pour le festival afin de séjourner dans la zone dortoir et à créer parallèlement un espace festif ouvert à tous, revient à « privatiser » d'un côté l'espace d'habitation provisoire et à « publiciser » (au sens de « rendre public ») l'espace de la Pl'Asse quand bien même l'ensemble des animations et structures d'accueil seraient fournies par le festival. Le responsable des constructions Paléo (interrogé en 2007 avec donc plusieurs années de recul) résume efficacement l'approche mobilisée et les changements mis en place : « *Alors là, on a complètement changé, on a eu une approche mélange sécurité, mélange aménagement et on a abouti à ce qu'il y a actuellement, c'est-à-dire un espace pour dormir, ce que l'on appelle le dortoir, le camping pur pour dormir. Là il y a très peu d'aménagement : là tu peux manger, boire et te laver, mais pas plus. C'est quadrillé, c'est balisé, et là, il faut un billet du festival pour rentrer. (...) Et à côté de cela, on a fait un autre espace que l'on appelle la Pl'Asse, qui elle est ouverte de 10 heures le matin jusqu'à 4 heures le matin. C'est un lieu de fête, mais on ne peut pas y dormir, puisque c'est évacué à un moment donné. Donc c'est des lieux de vie différents. On a eu cette approche-là. A partir d'un besoin de sécurité, il y a eu une approche d'aménagement.* »

Cette variabilité du statut des espaces, telle que décrite dans ces changements intervenus au camping, renvoie à une problématique plus large des frontières entre espaces publics et espaces privés qui composent le site de la manifestation. Qui est responsable de ces espaces et donc garant de leur sécurisation ? L'organisateur ? Les autorités publiques ? La réponse, une nouvelle

fois, s'avère plus pratique que théorique, négociée plutôt que décrétée. D'où l'importance de la collaboration entre les acteurs ou partenaires pour trouver des solutions négociées et pragmatiques et faire appliquer sur le terrain les principes édictés. Aujourd'hui, les différents acteurs rencontrés s'accordent tous sur les effets positifs de ce réaménagement du camping qui a grandement contribué à faire diminuer le sentiment d'insécurité. L'officier de Gendarmerie en charge de cette question que nous avons interrogé parle ainsi, par exemple, de « *grand pas dans l'amélioration du dispositif* ». Toutefois, comme déjà évoqué, cette « fermeture » du camping a aussi eu pour conséquence la baisse significative du nombre de campeurs, puisque la zone dortoir n'héberge aujourd'hui plus que 6 à 7'000 campeurs contre environ 10'000 auparavant, baisse mécanique engendrée par la hausse des « coûts d'accès » à cet espace (nécessité de détenir un billet pour le site des concerts) que regrettent certains pour qui la liberté d'accès garantissait l'appropriation démocratique de cet espace par ses habitants. D'une certaine manière, le camping du Paléo a pris au tournant des années 2000 un virage historique qui préfigure l'évolution du festival dans les années suivantes, où le souci urbanistique et le travail sur l'espace pour favoriser les « bons » comportements va devenir une marque de fabrique de la manifestation.

La crise de croissance du festival qui correspond à cette mise en question du camping comporte comme tous les carrefours historiques le risque de se perdre. Les mesures décidées par les organisateurs si elles ont eu pour effet de réduire la diversité propre à l'espace, n'ont ici pas fait décliner le potentiel d'urbanité de celui-ci. En réduisant le risque devenu hors de contrôle au camping, les organisateurs ont réussi à préserver voire à restaurer le régime de festivité en lui offrant un espace davantage sécurisé permettant de pérenniser son déploiement en atténuant la menace du « drame qui vient gâcher la fête ». Cet objectif de sécurité a été atteint par un changement de paradigme fondamental que nous avons abordé. Plutôt que de raisonner en termes de réponse policière, les organisateurs ont été capables de penser conjointement sécurité et urbanisme. L'opération spatiale qui en découle (séparation zone dortoir fermée et fonctionnant en tout temps et zone festive ouverte à certaines heures) revient à une administration du territoire en remplaçant l'informel par le règlement, à produire en fait un « mode d'emploi » de l'espace. D'autres mesures, telles que l'interdiction des chiens en 2002 ou la création d'une zone camping cars avec des critères d'admission plus restrictifs pour l'édition en 2007, sont par la suite venues compléter cette politique de sécurisation de cet espace

qui repose sur l'édition de règles d'accès et de règlements de vie qui viennent cadrer le mode d'habitat. Auparavant ouvert à tous et intégrant différentes fonctions, cet espace a donc vu son organisation et son fonctionnement profondément remis en question. La forme urbaine du camping est ainsi passé en quelques années du modèle du camps de réfugiés étudiés par Michel Agier (Agier, 1999) au modèle de la ville américaine où les larges avenues qui se croisent à l'équerre permettent une vision permanente à l'intérieur des îlots à des fins de surveillance. En d'autres termes, le camping du Paléo Festival a été profondément réaménagé dans sa dimension urbanistique à partir d'un besoin d'agir sur les risques sociaux, les exigences de sécurité se voyant alors traduites en mesures d'aménagement. Ce faisant, la démarche illustre bien le passage d'une approche par la « sécurité » (centrée sur les moyens humains, matériels et réglementaires pour maintenir l'ordre) à une approche par ce que nous appellerons le « risk management urbain », autrement dit une vision imbriquée de la configuration de l'espace et des comportements sociaux dans la gestion des risques.

Dans le chapitre suivant, nous allons analyser les risques inhérents au déroulement des concerts et apprécier l'évolution durant la décennie 2000 du dispositif de gestion de foule mis en place par le festival. Sur ce plan également, les évolutions successives (moins brutales et subies que celle du camping au tournant des années 2000) ont été alimentées par des situations d'expositions au risque qui n'ont heureusement pas abouti à un accident ou une catastrophe majeure mais qui ont constitué des signaux d'alertes dont les organisateurs ont été obligé de tenir compte

Chapitre 19 : Gestion des risques liés aux concerts

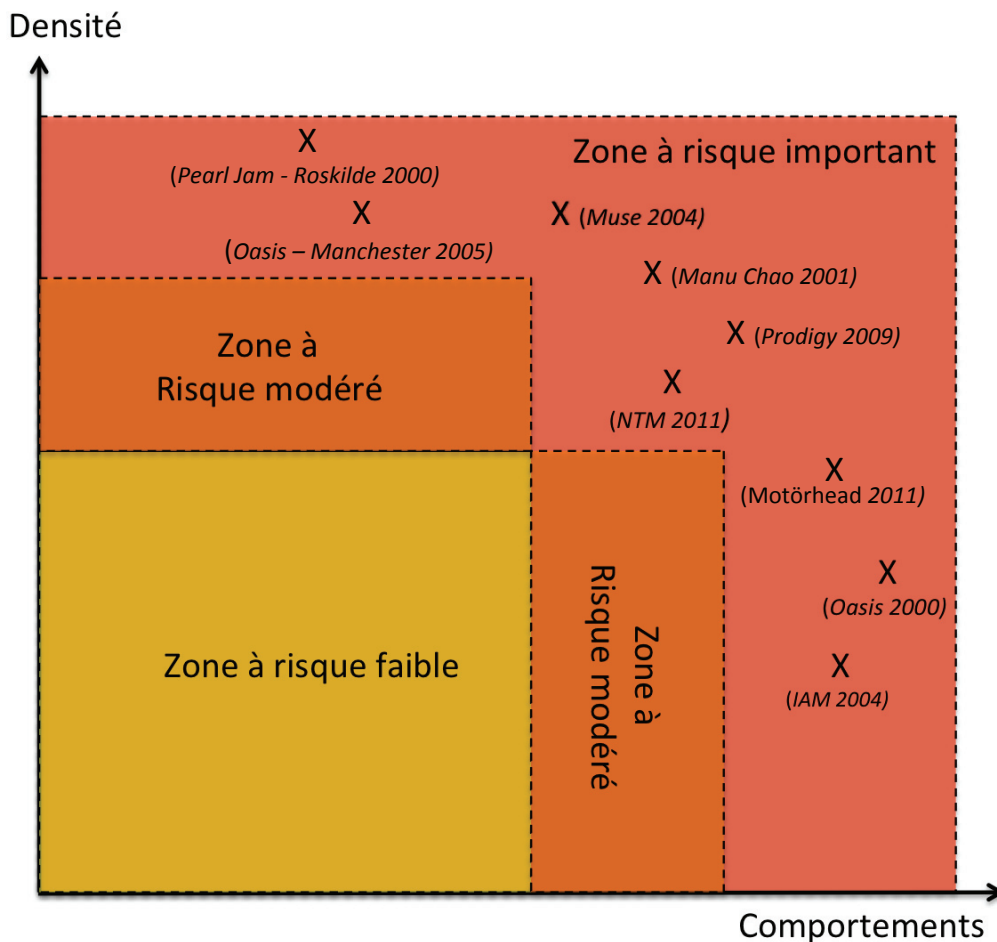
Le risk management appliqué à l'espace urbain dont nous venons de parler s'agissant du camping du festival consiste à prendre en compte les risques de façon située, autrement dit d'identifier les éléments qui, dans l'encadrement des pratiques (y compris par l'urbanisme), offrent des prises ou non aux actes déviants. Il convient donc de saisir dans un même temps de l'analyse les acteurs humains en co-présence - et même en interaction - avec des actants non-humains (Latour, 2006). La barrière, par exemple, est à la fois un objet de délimitation de l'espace et un actant de la sécurité. Par sa présence, elle joue un rôle dans l'action: elle matérialise une frontière, induit un contrôle pour autoriser ou interdire son franchissement. Elle peut également incarner la prévention d'un risque, guider ou protéger les foules en les encadrant dans un « contenant » adéquat. Les situations que nous allons aborder à présent engagent la question du rapport à l'espace, à sa délimitation par des actants de type barrières et à la gestion des risques qui y est associée¹³⁹. Il s'agit du déroulement des concerts durant le Paléo Festival et des dispositifs de sécurité ayant pour fonction de gérer les risques qu'il engendre. Cette activité est d'autant plus importante que les concerts sont des éléments fondamentaux de l'habiter urbain festif qui est la vocation de la ville Paléo. Si l'ensemble des éléments qui composent cette ville sont pensés de manière à ce que l'accueil, les services et les animations proposés produisent du « contentement » (Boullier et al., 2012), l'intensité de l'expérience qu'ils procurent n'égale pas celle de certains concerts particulièrement réussis. Les concerts constituent l'animation principale du festival et la programmation des artistes revêt en ce sens une importance considérable. Il s'agit pour les programmeurs de faire les bons choix parmi les opportunités qui se présentent dans l'agenda des tournées d'artistes pour que les spectateurs présents soient contentés. Une des facettes du métier de programmeur consiste en fait à planifier la rencontre entre un artiste et une foule, et à faire en sorte que de cette rencontre naisse un événement, qu'il se passe quelque chose d'unique dans l'ici et maintenant du concert de nature à opérer la transformation que nous avons évoqué dans les chapitres précédents de la foule

¹³⁹ En choisissant cette approche mêlant spatialité et risque, nous nous situons dans le sillage des nombreux travaux de Valérie November sur le sujet. Voir en particulier November V., « La « mise en espace » progressive du risque ou comment la géographie humaine rend compte des risques », in *Face au risque*, Burton-Jeangros C., Grosse C., November V. (eds.), Genève, Georg/Médecine et Hygiène, pp. 117-135.

en public (cf chapitre 6 « La foule comme engagement public »). La rencontre entre un artiste avec son public peut produire un sentiment profond d'être-ensemble, de co-existence plutôt que de co-présence. La foule prend alors conscience d'elle même, cela se traduit d'ailleurs par des manifestations collectives connues (applaudir, claquer des mains en rythme, crier ensemble pour accueillir l'artiste lors de son apparition sur scène, reprendre en coeur le refrain d'une chanson, etc.). Comme nous allons le voir, il existe un répertoire d'action collective propre au public de concerts de même qu'il y en existe un pour l'action collective protestataire (Tilly, 1986) ou supportrice comme nous l'avons montré dans notre premier cas d'étude sur l'Euro 2008. Ce répertoire d'action est constitué d'un stock de figures de styles, de comportements types dont le sens est collectivement connu et partagé et qui peuvent être mobilisées pour faire advenir du public au sein d'une foule. A l'image du slogan « tous ensemble » scandé lors des manifestations politiques, « parole agissante » qui fait exister de façon performative (et à même l'action) le collectif en question en même temps qu'il l'évoque, le contexte des manifestations festives produit également de l'être-ensemble sur un mode aussi intense qu'éphémère. Ainsi le moment des « rappels », lorsque l'artiste quitte la scène et que la foule scande son nom pour qu'il revienne la saluer et lui fasse bénéficier d'un supplément de concert, représente une situation quelque peu ritualisée pour faire la preuve de la qualité « publique » de la foule, de sa capacité à se constituer comme public pragmatique, à produire de l'être collectif doté d'émotion, pour apprécier le spectacle proposé comme pour regretter sa fin trop précoce.

Comme nous allons le voir avec différents exemples vécus au Paléo Festival, la question de l'apparition du public au sein d'une foule pendant un concert est bien souvent source d'autant de satisfactions que de risques. Comme dans le cas des débordements des supporters de l'Euro 2008, ce qui contribue à la réussite de la manifestation peut également être ce qui menace le plus son existence. Afin de rendre compte de ce processus de constitution de la foule en public dans le cas des concerts du Paléo Festival et de mettre en lumière les risques qui y sont associés, nous procéderons à un recensement des concerts ayant posé problème au niveau de la sécurité durant les douze dernières années du festival. En y ajoutant deux autres situations idéal-typiques que sont le concert de Pearl Jam au festival de Roskilde en 2000 (dont nous avons abondamment parlé au chapitre 4, "la foule catastrophique") et le cas d'un concert en stade que nous évoquerons plus loin, celui d'Oasis au Manchester City Stadium en 2005, nous établirons la matrice ci-dessous des situations à risques en fonction des deux

variables que sont la densité et les comportements, associés à la dynamique propre à la situation.



Il est en effet clair que si la question du nombre est un pré-requis pour que la foule existe, les éléments qui vont instituer la situation et influencer sur sa dynamique sont bien la densité (mesurable en nombre de personnes par mètre carré devant la scène) et les comportements des membres du public, qu'ils soient volontaires ou non. Ces deux éléments vont influencer la situation et en retour être influencés par son déroulement dynamique. La matrice fait apparaître une constellation de situations assez caractéristiques du point de vue de l'articulation entre densité et comportements individuels et collectifs. Nous allons les passer en revue alternativement dans le cadre de notre démonstration, en nous livrant à une forme d'historiographie des incidents liés à la foule lors des concerts du Paléo Festival depuis les années 2000.

19.1. OASIS 2000, IAM 2004: FOULE, PUBLIC ET INSTABILITE DES COMPORTEMENTS

Les deux premiers exemples que nous allons aborder ensemble renvoient à des situations où le public émanant de la foule se caractérise par son instabilité et une forte variabilité. Comme nous l'avons déjà repéré lors de notre enquête sur les supporters de l'Euro 2008, il suffit souvent de peu de chose pour qu'une situation de débordement sur le mode de la fraternisation ou de la liesse ne bascule dans la violence, l'affrontement voire l'émeute (voir Chapitre 13, « L'avant-match aux Glaces du Rhône »). Ce « peu de chose » est donc loin d'être anodin et s'avère finalement un objet d'exploration central de notre analyse. Afin de comprendre la dynamique de basculement des situations, il convient de prêter attention aux éléments qui composent celles-ci et dont l'assemblage contribue à produire ce « quelque chose » qui va faire événement, opérer une rupture avec l'ordre normal ou ordinaire. Le concert d'Oasis au Paléo Festival le 26 juillet 2000 a marqué l'histoire du festival précisément parce que quelque chose d'extra-ordinaire s'y est produit: l'arrêt du show après seulement quelques chansons après que le groupe a essuyé des jets d'objets divers durant sa prestation. Le concert commence pourtant normalement et à l'heure prévue. La suite des événements est relatée dans un rapport de synthèse interne au festival daté du 29 juillet qui a été rédigé afin d'établir les faits à partir des personnes clés de l'organisation impliquées:

« Dès son entrée sur scène, tout au long de sa prestation et jusqu'à la première interruption, Liam Gallagher a provoqué le public en lui adressant à plusieurs reprises des « doigts d'honneur ». (...) Le groupe Oasis a interprété quatre chansons pendant lesquelles aucun projectile n'a atterri sur scène, un ballon de football mis à part. Ce ballon a d'ailleurs été renvoyé au public par Liam Gallagher après qu'il ait jonglé avec. Au milieu de la cinquième chanson, une bombe à eau, lancée en direction de la grande scène depuis le côté Ouest a explosé en l'air. Le liquide (de la bière) qu'elle contenait n'a pas atteint le chanteur, mais le public et la sécurité en devant de scène. (...) Suite à cet incident, toujours sur la musique de la chanson, Liam Gallagher a adressé les mots suivants au public: « You catch your dick, and I'll put it in your fucking ass, your family's ass, your mother's fucking ass, packing... » (Traduction: « Attrape ta queue et je te la foutrai dans ton putain de cul, le cul de ta famille, le cul de ta putain de mère, arrêtez... »). Après ces insultes, le public a réagi en sifflant et jetant quelques petits objets en divers point de la scène, qui n'ont atteint personne. (...) Puis Liam Gallagher a annoncé la sixième chanson de sa prestation. Quelques secondes après qu'il ait commencé à chanter, une bombe à eau lancée depuis le côté Est de la scène s'est écrasée et a explosé sur un retour scène, à proximité du chanteur. (...) Quelques secondes plus tard, un petit objet indéterminé mais suivant une trajectoire parabolique est passé devant Liam Gallagher sans le toucher

toutefois. A cet instant précis, le chanteur a regardé autour de lui puis a quitté la scène en adressant un dernier « doigt d'honneur » au public. Les musiciens ont continué à jouer quelques instants puis ils ont également quitté la scène en emmenant leurs guitares. A cet instant, le public a réclamé le retour du groupe sur scène et à l'annonce l'annulation définitive du concert, une pluie de projectiles divers s'est abattue sur la grande scène. »

C'est la première fois dans l'histoire du festival qu'un concert majeur est interrompu dans de telles conditions. Au lieu de donner lieu à la liesse positive, la rencontre de l'artiste avec son public s'est traduite par un conflit avec insultes et



Liam Gallagher, chanteur du groupe Oasis
Paléo Festival 16.07.2000
Copyright Paléo / Eric Catarina

jets d'objets. L'interprétation des faits et l'attribution de la responsabilité de la situation sera l'objet d'une polémique publique entre les organisateurs et le management de l'artiste. En effet, ces derniers adressent le soir même de l'incident un communiqué de presse décrivant la situation en ces termes: « Oasis was forced to stop short their concert this evening due to a handful of festival goers. (...) Approximately 30 minutes into their performance several bottles, cans and coins were thrown on stage, hitting several band members. Liam Gallagher and the other members of Oasis walked off stage. »¹⁴⁰. Les organisateurs, pris de court par cette communication qui exonère totalement

le comportement du chanteur en termes de responsabilités, répliquent le lendemain par un communiqué de presse en forme de contre-attaque: « Après une vingtaine de minutes de concert, le chanteur Liam Gallagher et les membres du groupe ont quitté la Grande scène du Paléo Festival, s'estimant menacés par des projectiles lancés sur la scène par des spectateurs. Ces projectiles consistaient en quelques bouteilles plastiques vides et un ballon rempli d'eau. Aucun de ces projectiles n'a atteint l'un ou l'autre des membres du groupe. (...) Il est également à préciser que l'attitude arrogante et provocatrice du chanteur Liam Gallagher n'est sans doute pas étrangère à la réaction du public du concert. Celui-ci a en effet insulté les spectateurs à plusieurs reprises. Les projectiles évoqués ci-dessus ont été lancés après ces insultes. Pour les organisateurs du Paléo Festival, la décision du groupe Oasis est totalement irrationnelle et motivée par un réflexe paranoïaque, plus que par une analyse sereine de la situation. En interrompant son concert, le groupe Oasis a non seulement privé des dizaines de milliers

¹⁴⁰ Source: Archives Paléo Festival

de spectateurs d'un moment musical très attendu. Mais il a également refusé de prendre en compte le risque qu'il y avait à laisser une pareille foule privée du groupe qu'elle était venue écouter. » (Extrait du communiqué de presse du Paléo Festival du 27 juillet 2000 intitulé « Interruption du concert d'Oasis »). La réponse par e-mail du management de l'artiste aux organisateurs ne se fit pas attendre: « Oasis management company is taking legal action against the organizers of the Paléo Festival as a result of their outrageous remarks leveled against the band following their curtailed performance at last night's festival. » (E-mail du 27 juillet 2000, adressé au bureau de production du festival à 17h56).

Au delà de la polémique et de la menace de poursuites judiciaires croisées non abouties (le festival tentera en vain d'obtenir le remboursement du cachet de l'artiste), la question de savoir le degré de responsabilité des différents acteurs de la situation (chanteur, public, organisateurs) dans l'incident est intéressante. En insistant sur « l'attitude arrogante et provocatrice » du chanteur dans leur communiqué de presse, les organisateurs opèrent un cadrage interprétatif qui sous-tend que le comportement de l'artiste est la source des problèmes rencontrés. Cette interprétation est renforcée par les éléments du rapport de synthèse du 29 juillet qui éclaire la personnalité de celui-ci en évoquant l'avant et l'après de son passage sur scène : « Relevons que Liam Gallagher a consommé de la vodka Red Bull en quantité importante. En effet, jusqu'à son entrée sur scène, le groupe et Liam Gallagher en particulier, a consommé 2 litres de vodka. (...) De plus, le comportement de Liam Gallagher à sa sortie de scène a été irrespectueux et injurieux, ce que confirment toutes les personnes présentes ». L'explication de l'incident est donc ainsi renvoyé au niveau de la psychologie individuelle de l'artiste (le communiqué de presse des organisateurs du 27 juillet 2001 évoque nous l'avons vu une décision « totalement irrationnelle et motivée par un réflexe paranoïaque ») et des comportements provocants qu'il adopte. Ces éléments étant certes attestés et corroborés par la réputation du personnage, cette explication n'est pour autant pas satisfaisante en tant que telle. D'abord parce que si Liam Gallagher est considéré à cette époque un provocateur-né, le concert du Paléo Festival est le seul de cette tournée 2000 du groupe (près de 80 dates dans le monde entier) à avoir été interrompu de la sorte. Ensuite parce qu'induire que le comportement du chanteur a directement induit la réaction hostile du public et le jet d'objets sur scène revient de nouveau à considérer la foule comme une entité collective homogène répondant sur le mode du stimulus quasi-animal donc de l'irrationalité, perspective que nous avons déjà critiqué précédemment pour son simplisme (voir Chapitre 3 « Penser la foule »). Comment expliquer que le public du Paléo Festival, ordinairement si calme et respectueux, se soit ici laissé aller à basculer

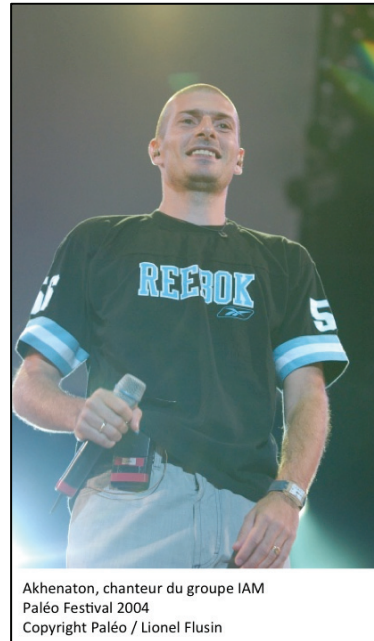
dans l'acte hostile? Prendre la mesure de la situation nécessite de passer d'une vision unifiée de la foule comme acteur d'un comportement collectif à une conception plus fragmentée de la composition du rassemblement de personnes qui la compose. D'après le rapport de synthèse sur l'accident, « *il y avait de nombreux spectateurs anglophones dans les premiers rangs du public* ». Il semble que ce soit d'eux que proviennent les premiers jets d'objets. Cette attitude était-elle guidée par une meilleure compréhension des provocations verbales du chanteur, par l'hostilité ou l'enthousiasme alcoolisé, ou les deux? Il est bien sûr impossible de le déterminer. De même la « *pluie de projectiles divers [qui] s'est abattue sur la grande scène* » (extrait du rapport de synthèse), était-elle dirigée contre le groupe du fait de son attitude, contre les organisateurs incapables d'assurer la sécurité, ou contre les spectateurs des premiers rangs qui ont provoqué l'arrêt du concert? Le résultat en est que la situation devient rapidement chaotique, hors-de-contrôle pour les organisateurs. La dynamique situationnelle qui a conduit à cet état chaotique ne peut apparaître qu'*a posteriori* et correspond à l'interprétation (quelquefois contradictoire comme ici) des acteurs engagés.

La politique de sécurité du festival a tout de même été partiellement remise en cause suite à cet incident. Les organisateurs acceptèrent d'ailleurs de façon implicite leur responsabilité en proposant le remboursement d'un montant de dix francs sur présentation du billet de la soirée. La problématique qui se pose à partir de cet incident est celle du dispositif qui encadre le débordement et qui vise à éviter le basculement. L'organisation a - dans cette affaire - manqué d'anticipation et de réactivité. Le cas qui s'est produit était totalement inédit dans l'histoire du festival et les acteurs de l'organisation n'y étaient de ce fait pas du tout préparés. Cet épisode marque - rétrospectivement - la fin d'une ère qui est celle de la sécurité pensée uniquement comme surveillance et intervention à une réflexion sur la gestion des risques liés aux concerts et qui doit intervenir bien en amont pour imaginer des dispositifs humains et techniques à même de contenir le débordement du public et d'éviter le basculement. Très concrètement à partir du cas Oasis, plusieurs mesures ont été envisagées. La première concerne la mise en place d'une fouille (palpation de sécurité) à l'entrée du site des concerts afin d'interdire des objets pouvant servir de projectiles. Cette mesure, qui fait l'objet de débats récurrents jusqu'à aujourd'hui, n'a pas été prise, arguant du fait que de nombreux autres projectiles potentiels sont disséminés sur le site et que l'efficacité d'une palpation n'est par ailleurs

jamais garantie¹⁴¹. En revanche un nettoyage de la zone du devant de scène sera mis en place avant les concerts à risque afin limiter la présence d'objets pouvant servir de projectiles. La deuxième mesure concerne la mise en place d'observateurs de sécurité sur les côtés de scène, disposant donc d'une vue plongeante sur la foule, pour renseigner les responsables de la sécurité et faciliter l'identification de fauteurs de troubles potentiels. Une des leçons tirées de l'affaire Oasis a en effet été qu'il eût été souhaitable d'intervenir avant que la situation ne dégénère auprès du premier groupe de spectateurs responsable du jet d'objet, pour les rappeler à l'ordre ou les extraire de la foule. Cette opération très délicate ne peut être menée efficacement que si les collaborateurs de la sécurité en charge de l'intervention sont guidés par un observateur qui les renseigne sur l'identification des individus et leur positionnement. Ce dispositif d'observation se calque par ailleurs sur une mesure mise en place au festival de Roskilde suite à l'accident de 2000 consécutif à un mouvement de foule (voir Chapitre 4, « La foule catastrophique »). Un point de vue surplombant sur la foule est nécessaire pour détecter un mouvement, des personnes qui chutent et ne se relèvent pas et donner l'alerte en demandant un arrêt du concert. Ce dernier point constitue une autre mesure imaginée par les organisateurs du festival. Afin de gérer la foule et son mécontentement éventuel en cas d'arrêt du concert, il convient enfin de disposer de moyens de communication et d'information des spectateurs. Ainsi fût mise en place une procédure appelée « Urgences scènes » censé répertorier les situations d'urgence prévisibles en lien avec le déroulement des concerts (retard, annulation, problème technique, mouvement de foule, etc.) avec un message type qui leur est associé, lu par le speaker sur scène et diffusé sur les écrans géants de chaque côté de la scène. Cette procédure qui vise à faire face à un imprévu vise à réduire l'inertie des premières prises de décision en cas d'urgence afin d'être moins pris au dépourvu comme ce fût le cas lors de l'incident d'Oasis en 2000. L'importance de la communication avec la foule en cas d'incident va être confirmée par une situation de crise consécutive à la fin avortée du concert du groupe de rap marseillais IAM en 2004 que nous allons à présent relater rapidement.

¹⁴¹ L'exemple du football montre d'ailleurs bien les limites de l'exercice: alors que les engins pyrotechniques sont interdits dans les stades en Suisse, il ne se passe pas une semaine sans que des supporters n'arrivent à en introduire malgré la palpation de sécurité mise en place

Le samedi 24 juillet 2004, IAM se produit sur la grande scène du Paléo Festival entre 00h00 et 01h30. Le concert se déroule de façon parfaite, les musiciens sont en grande forme, communiquent beaucoup avec le public qui répond à l'unisson. Cerise sur le gâteau, l'humoriste Jamel Debbouze, qui assurait le spectacle précédent sur la même scène, se joint au groupe pour le rappel ce qui fait monter l'ambiance encore d'un cran. A la fin du concert, le groupe IAM descend de scène et se prépare à quitter le site, comme il était prévu dans leurs horaires, mais le public en redemande. Après les cris et les sifflets de contentement, une forme



Akhenaton, chanteur du groupe IAM
Paléo Festival 2004
Copyright Paléo / Lionel Flusin

particulière de démonstration s'organise: certains spectateurs, bientôt suivis par des milliers d'autres, tendent les bras devant eux à la manière d'un plongeur et secouent les mains en chantant un «oooohhh» spectaculaire. Ce mode d'action du public est assez spécifique au Paléo Festival, sorte de répertoire d'action festive local qui ne manque pas de surprendre les artistes et de les inciter à retourner sur scène pour un dernier morceau non prévu. Malheureusement, le technicien du groupe, pensant respecter les horaires prévus, a déjà débranché et rangé son matériel, si bien que quand le chanteur se saisit du micro, la sono ne fonctionne plus. Un technicien lui apporte alors le micro du speaker (présentateur en charge de l'annonce et de la désannonce des artistes avant et après les concerts) pour qu'il fasse tout de même ses adieux au public: *« Merci à tous pour ce super moment. Malheureusement « ils » [en montrant du doigt la régie technique qui fait face à la scène] ont tout arrêté donc on doit vous laisser. A bientôt Paléo! »*. Immédiatement après, le groupe quitte la scène et s'engouffre dans leur véhicule avant de quitter le site. La foule, en masse, se tourne alors vers la structure en forme de tour métallique de la régie technique. Les reproches fusent, puis un caillou trouvé par terre est lancé sur la structure, suivi d'autres objets divers (bouteille, pièces de monnaie, etc.). Un des techniciens descend de l'échafaudage et tente de s'en prendre au premier lanceur de caillou: la foule s'en mêle et le frappe violemment. Les collaborateurs de la sécurité d'intervention, appelés en renfort, se positionnent en arc de cercle autour de la régie. Avec leur gilet jaune réfléchissant, ils constituent des cibles de choix pour les lanceurs. Perdant son sang-froid, un agent de sécurité s'avance devant la foule avec un spray au poivre et gaze devant lui. Plusieurs personnes sont

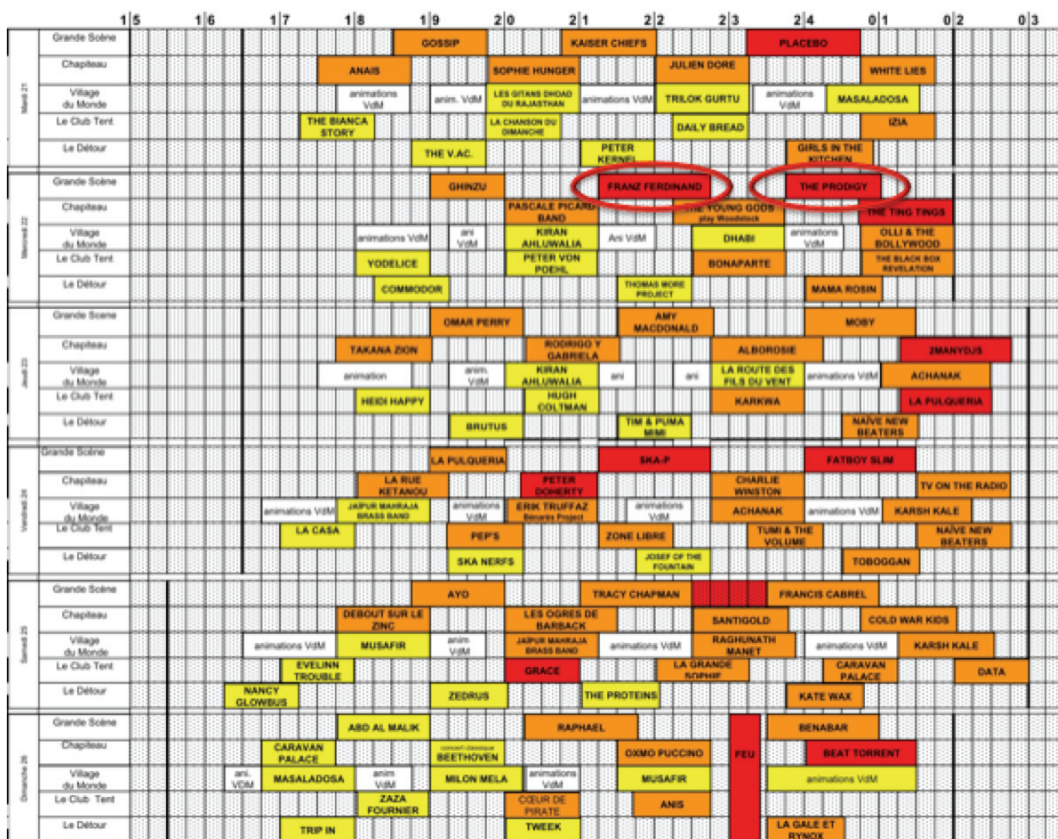
contaminées, ce qui renforce la détermination des autres à basculer dans l'affrontement. La situation vire à la quasi-émeute. Les unités d'intervention de la Police, mis en alerte, commencent à s'équiper en tenue de maintien de l'ordre en vue d'investir les lieux. Rien de semble pouvoir empêcher d'aller à la bataille rangée quand tout à coup une voix s'élève qui semble figer les acteurs de la confrontation: le speaker de la scène a repris son micro et dit en substance: « *S'il vous plait, la situation devient malheureusement très grave. Nous allons être obligé de faire intervenir la police, c'est vraiment dommage de finir comme ça. Ceux qui n'ont rien à faire dans l'histoire merci de vous diriger rapidement vers la sortie* ». L'effet est immédiat. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la foule hostile se délite, les badauds tentés par le spectacle de l'émeute s'éloignent du lieu du conflit ne laissant qu'une petite dizaine d'échauffés soudain en minorité par rapport aux effectifs de sécurité sur place. La situation retombe rapidement, le pire a été évité.

19.2. PENSER LE BASCULEMENT DE L'ACTION

Les deux situations critiques que nous venons d'évoquer des concerts d'Oasis en 2000 et d'IAM en 2004 ont marqué l'histoire récente du Paléo Festival en cela qu'elles correspondent à des manifestations hostiles de la foule par ailleurs extrêmement rares dans un contexte de festival. Le phénomène du hooliganisme que nous avons abordé dans notre étude de cas sur les supporters de football de l'Euro 2008 serait-il en réalité également un risque associé aux spectateurs des concerts ? Les spécialistes du crowd management défendent l'idée qu'il convient de définir le profil d'une foule (crowd profile) pour anticiper les risques qui lui sont associés¹⁴². Ils recommandent donc l'application des mêmes outils de renseignement que nous avons présenté à partir des supporters de football, l'idée étant de réduire l'indétermination sur la composition de la foule, mieux identifier les caractéristiques de ses membres afin d'anticiper les dynamiques d'actions collectives qui pourraient en émerger. Pour chaque concert du Paléo Festival, les responsables de la sécurité établissent ainsi une évaluation du niveau de risque en fonction du type d'artiste (genre musical), de l'historique de ses précédents concerts, de son actualité médiatique, du type de public qu'il attire (âge, sexe, caractéristiques sociales, etc.), de la culture liée à ce type de public (hip-hop, reggae, métal, etc.) et aux types de comportements attendus (fan-attitude, agressivité, consommation particulière d'alcool ou de stupéfiants, etc.).

¹⁴² Voir Chris Kemp, Ian Hill, Mick Upton, Mark Hamilton, *Case studies in crowd management*, Entertainment Technology Press Ltd, 2007

Chaque concert est ainsi classé dans l'une des trois catégories de risque auxquelles correspondent des codes couleurs: jaune = « sans risque particulier identifié », orange = « risque particulier ou moyen identifié », rouge = « risque important nécessitant la mise en place d'un dispositif spécial ». Cette analyse permet d'identifier le risque en tant que potentialité d'événement néphaste associé à une temporalité précise (le déroulement de tel ou tel concert). Comme l'écrit Valérie November « les risques correspondent à un temps bien précis, une menace, une possibilité qu'une situation en se transforme en catastrophe » (November et al., 2011, p.24).



Grille d'analyse de risque 2009, Source : Sécurité Paléo Festival

Marquant l'importance de cette dimension temporelle au delà de la spatialité, c'est bien le créneau horaire où la foule sera rassemblée devant la scène d'un concert qui se voit ainsi « colorée » par le niveau de risque qui lui est associé. Cette évaluation a des effets pratiques importants puisqu'elle donne lieu à une adaptation du dispositif de sécurité (mise en place d'observateurs, renforts des équipes de devant de scène, pré-positionnement d'équipes d'intervention, etc.). Malheureusement comme dans le cas du football et du niveau de risque associé aux rencontres ou aux groupes de supporters en présence, cette analyse a priori ne permettra jamais de savoir où, quand et pourquoi vont apparaître ce

que les auteurs anglais appellent les « anti-social behaviour »¹⁴³. Dans les deux affaires Oasis et IAM, le public né de la foule rassemblée a basculé d'un coup dans le mode d'action négatif. Les deux concerts étaient pourtant classés à risque et la potentialité d'un événement négatif était anticipée. Cela n'a pas empêché la réalisation de cette potentialité, la situation de crise qui s'en est suivie et les difficultés de gestion de cette situation pour les organisateurs.

Ce qui est particulièrement remarquable dans les deux exemples évoqués, c'est de nouveau la versatilité des comportements que nous avons identifiés s'agissant de l'action supportrice: quelques minutes avant le basculement, le concert se déroule parfaitement bien, la foule s'accommode en tant que public sur le mode de la liesse et du débordement festif. Cette instabilité du public en voie d'accomplissement nous amène à avancer une hypothèse qui nous le verrons est largement étayée en pratique: tout porte à croire que c'est lorsque le public se réalise le plus sous un mode positif que le risque de basculement négatif est le plus grand. Que se passe-t-il donc dans ces moments « effervescents » (cf. Chapitre 3, « Penser la foule »), véritables lignes de crête entre l'accomplissement positif du public et son basculement négatif? Il est à remarquer que dans les deux cas évoqués, la foule ne se résume pas à une entité collective homogène ou globale sur le modèle des théories du comportement collectif. Elle se compose de petits groupes qui ont un effet sur la situation qui impacte en retour le collectif rassemblée (cf. Les anglais des premiers rangs d'Oasis ou les émeutiers d'IAM). La question qui se pose alors est celle de la dynamique de l'action: par quoi est elle portée? Les outils théoriques permettant de penser la foule que nous avons vus offrent l'alternative entre une vision de l'irrationalité, alimentant par exemple l'effet d'imitation (psychologie des foules) ou les logiques d'action individuelles rationnelles (raisons qu'ont les gens d'agir comme il le font). Nous touchons ici du doigt la question sociologique fondamentale des ressorts de l'action. L'action qui s'engage dans les situations de basculement répond-elle à une logique de la contagion irrationnelle ou à une articulation rationnelle entre des moyens et des fins? Nous ne souscrivons en réalité à aucun de ces deux modèles.

Hans Joas, dans sa tentative de dépassement des impasses de la vision rationnelle et utilitariste de l'action, se réfère au pragmatisme américain et à la phénoménologie sociale pour mettre en avant la notion de « *créativité de l'agir* »

¹⁴³ Voir en particulier sur le sujet John Flint (Eds.), *Housing, urban governance and anti-social behaviour. Perspectives, policy and practice*. The Policy Press, University of Bristol, 2006 et Andrew Millie (Eds.) *Securing respect. Behavioural expectations and anti-social behaviour in UK*, The Policy Press, University of Bristol, 2009.

humain » (Joas, 1999). Prenant appui en particulier sur John Dewey, il avance l'idée qu'en concevant les buts comme des états futurs anticipés, on ne décrit pas suffisamment leur rôle dans l'agir présent. Le plus souvent selon lui, les fins sont relativement indéterminées et ne se trouvent spécifiées que par une décision quant aux moyens à employer: « *en trouvant certains moyens à notre disposition, nous découvrons des fins dont nous n'avions même pas conscience auparavant* » (ibid., p. 165). Ce qui va du même coup devenir central dans l'analyse c'est la participation pragmatique à l'agir collectif, dont les fins ne sont pas définis *a priori* et extérieurement à l'action mais qui se dessinent, sont révisées voir abandonnées en cours d'action. Il y a chez cet auteur une indétermination fondamentale des situations d'action dont l'analyse se doit de rendre compte. Ce précepte nous semble devoir s'appliquer aux situations de basculement que nous avons travaillé. L'explication de la dynamique de l'action ne réside pas en effet seulement dans les caractéristiques des individus qui y sont engagés qui expliqueraient une propension au basculement violent. Il convient en effet de sortir d'une vision explicative à partir d'éléments extérieurs à l'action, s'écarter comme l'écrit Joas « *des voies paisibles de la théorie de la socialisation pour tourner son regard vers des formes plus éruptives sous lesquelles se manifeste une socialité qui remet en question la démarcation du moi* » (Joas, 1995, p.40). Il s'agit donc de prendre acte du fait que les actions - et en particulier celles s'inscrivant dans un contexte de foule en liesse - ne sont pas seulement le fait d'acteurs (individuels ou collectifs) préexistants guidées par une rationalité articulant moyens et fins.

Il est intéressant de re-situer les théories de l'agir dans le contexte des foules et du public qui en émane. Aucune analyse de risque antérieure à l'action ne pourra prédire le moment de l'irruption du basculement durant un concert. Tout au plus pourra t'on associer à ce contexte une probabilité théorique de manifestation du risque, ce qui est déjà beaucoup et permet notamment de mettre en place un dispositif pour augmenter la capacité de réaction des gestionnaires de la sécurité le cas échéant. Le processus de conversion de la foule en public, lorsqu'il se passe ce « petit quelque chose » qui fait que de la co-présence naît de la co-existence, une part d'intentionnalité et de rationalité individuelle s'évanouit pour laisser place à une capacité collective d'action pouvant s'orienter vers du positif ou du négatif, sans qu'il soit d'ailleurs évident in situ d'identifier le point de bascule. C'est précisément pour cette raison que les organisateurs du Paléo Festival (à l'instar d'autres manifestations du même type en Europe) multiplient les dispositifs d'observation et d'alerte permettant d'identifier ce basculement qui indique que le risque se manifeste. Face à ce qui

nous apparaît comme une forme d'ontologie du public marquée par l'incertitude et l'indétermination, il convient d'adopter une posture de gestionnaire modeste. Car s'il est possible d'identifier les éléments qui composent la situation et reconstituer la dynamique situationnelle qui provoque le basculement (interaction entre spectateurs ou entre le public et l'artiste, configuration des lieux, qualité de la prestation, conditions météo, etc., etc.), la mobilisation d'une approche rationnelle ne constitue qu'un apport très faible à la compréhension de ce qui advient. Il convient alors de s'attacher à comprendre les éléments qui composent l'action : l'intentionnalité relative des acteurs, le stock de ressources d'action à disposition et les caractéristiques du contexte, qu'elles renvoient à des logiques d'interaction entre acteurs humains ou non-humains. C'est à ce programme que nous allons nous attacher dans la suite de ce chapitre en étudiant différentes autres situations de concerts du Paléo Festival qui ont donné lieu à une situation risquée.

19.3. DEFINIR LES RISQUES LIES AUX CONCERTS

Depuis les concerts d'Oasis en 2000 et d'IAM en 2004, l'approche de la gestion des risques liés aux concerts au Paléo Festival a beaucoup évolué. Le dispositif d'observation de la foule en particulier s'est considérablement étoffé, comprenant pour la Grande scène du festival deux observateurs directs de chaque côté de scène et trois caméras (deux fixes et deux dirigeables) dont les images sont analysées par deux observateurs -vidéo situés dans un local de visionnage sous la scène.



Dispositif Observation des concerts, Source Paléo Festival

Les observateurs sont en contact radio en permanence avec les responsables sécurité de la scène qui dirigent les équipes de devant de scène pour intervenir en cas de problème. En réalité, la palette des risques liés à une foule de 30'000 personnes rassemblée devant une scène comme dans le cas du Paléo Festival est relativement étendue. Les équipes de sécurité de devant de scène ont à la fois pour mission de garantir la sécurité de l'artiste qui se produit sur scène et de porter secours le cas échéant aux spectateurs des premiers rangs. Ils sont les gardiens de la frontière qui sépare l'artiste du public, matérialisée par une « fosse » qui est leur espace de travail entre les barrières de la scène. Ils n'interviennent a priori pas dans la foule. Dans le cas où certains spectateurs se comporteraient de façon inadéquate (jet d'objets, bagarre, etc.), une équipe de sécurité d'intervention est appelée en renfort et accède au point concerné par l'arrière des spectateurs. Ils sont en cela guidés par les observateurs dont la mission prioritaire reste de détecter des mouvements de foule ou des phénomènes anormaux au sein de la foule qui ne pourraient être vus par l'équipe de devant de scène. Ce dispositif conséquent est à la hauteur des difficultés de gestion de la foule dans un contexte de concert où l'on retrouve les trois dimensions de la foule que sont le nombre, la densité et l'instabilité des comportements. Dans le cas des concerts des têtes d'affiches du Paléo Festival sur la Grande scène, le nombre (correspondant à la fréquentation de la scène) est garanti. Ce sont bien souvent 20'000, 25'000 voire 30'000 personnes qui se rassemblent dans l'espace de vision de la Grande scène.



Concert Lenny Kravitz, 20.07.2012
© Paléo / Pierre Descombes

En théorie, l'espace disponible est d'une superficie suffisante pour garantir le confort de vision de tous les spectateurs sans densité problématique. En pratique, les spectateurs ne se répartissent bien souvent pas de façon optimale, et de nombreuses situations de concerts sont marquées par une forte densité de la foule en particulier devant les barrières de devant de scène. L'augmentation de la densité dans les premiers rangs du concert est un indicateur de succès de la rencontre entre un artiste et son public. Elle résulte d'une envie collective de se rapprocher physiquement de l'artiste, afin de partager avec lui un moment de proximité intense. Dans le même temps cette réussite est génératrice de risques, notamment celui - physique - d'hyperthermie, de suffocation voire d'asphyxie pouvant mener au décès. Le British Home Office Report (1973) cité par Mick Upton (Upton, 2007, p.138) évoque deux cas de décès dû à la pression dans des contextes de forte densité, l'un correspondant à une exposition durant 15 secondes à une pression équivalente à 6kN, l'autre à une pression de 1.1 kN durant 4.5 minutes. Upton en conclut que le risque d'asphyxie peut être lié tant à une pression importante pendant une courte période qu'une pression moyenne durant une période soutenue. John Fruin, dont les travaux sont fondateurs dans le domaine, explique bien l'énergie qui se dégage de la foule lorsque la densité devient importante: « *The phenomenal forces that are produced by a crowd mass once it reaches critical density are almost impossible to stop. Reports of persons being literally lifted out of their shoes and of clothes being torn off are common in uncontrolled crowd situations. Survivors of crowd disasters report difficulty in breathing because of crowd pressures, and asphyxia, very likely accentuated by fear, is a more common cause of crowd deaths than trampling* » (Fruin, 1984).



© Paléo / Florent Villet

Il est donc important pour les équipes de devant de scène d'être attentifs aux signes physiques précurseurs de malaise et d'extraire les personnes vulnérables de la foule avant que ne se produise un accident. La densité dans une foule rassemblée devant une scène varie en fait tout au long du déroulement du concert, notamment en fonction du rythme de la musique et des réactions du public qui y sont associées. On retrouve alors ici la question des comportements, de leur instabilité et de leurs effets sur la densité. Dans le cas de concerts des vedettes du moment avec un public jeune et féminin, le risque de malaise est encore accru par l'instabilité émotionnelle des comportements fans et la fragilité physique à supporter la pression générée par la densité. Il convient également de tenir compte du fait que les spectateurs ne sont bien souvent pas statiques mais bougent constamment, que ce soit pour danser, chahuter ou parce qu'ils sont soumis à des mouvements de foule involontaires de gauche à droite ou d'avant en arrière. Ces mouvements, inévitables à compter d'un certain niveau de densité, sont amplifiés par un « effet-domino » qui peut-être à l'origine de chutes et fonctionnent sur le principe des fluides du flux et du reflux. C'est précisément ce type de mouvements qui a généré la catastrophe de Roskilde que nous avons évoqué. Afin de se faire une idée de la puissance d'un mouvement de foule lors d'un concert, et dans le but de documenter le phénomène dont il est question de façon inédite, la vidéo ci-dessous prise depuis les caméras de surveillance du stade montre une véritable vague qui déferle depuis l'arrière des spectateurs jusqu'aux barrières de devant de scène au début du concert d'Oasis au Manchester City Stadium en 2005.



Vidéo Paléo (1)

Les images sont impressionnantes, le choc généré par le mouvement de foule sur les barrières entraînant la casse de ces dernières dont une portion recule quasiment d'un mètre. Le nombre de spectateurs qui se relèvent après la vague est également considérable. Ces images représentent bien l'effet de fluidité de la foule qui se met en mouvement. Comme emportés par un torrent humain, les spectateurs des premiers rangs se retrouvent à terre en une fraction de seconde. Dans le cas en question, il semble que l'origine de ce mouvement venu de l'arrière soit à trouver dans le comportement d'un petit groupe de spectateurs situés au bar qui fait face à la scène. Au moment du début du concert, ce groupe fait un pas en avant vers la scène pour se rapprocher et profiter de meilleures conditions pour voir le spectacle. Ce pas en avant un peu soudain, crée alors une onde et un effet domino sur l'ensemble de

la foule qui ne s'arrêtera que bloqué par les barrières. Cet exemple - outre qu'il fait la démonstration par l'image de la violence des mouvements de foule - met en avant l'importance du design du site dans la gestion des risques liés à la foule. Si les bars avaient été situés sur les côtés et non face la scène, le mouvement initial que nous avons décrit n'aurait pas eu les mêmes conséquences... Dans la même logique se développent depuis quelques années dans différents festivals ou méga-concerts des configurations de barrières censées empêcher ou tout du moins limiter l'amplitude des mouvements de foule.



Download Festival 2012 (UK), Crédit Mojo Barriers

Au Paléo Festival, le système de barrières n'est pas aussi élaboré. Deux concerts ont pourtant mis en lumière les risques d'un simple système de barrières de devant de scène lors de concerts à risque. En

2001, Manu Chao joue sur la Grande scène lors du dernier concert du festival, le dimanche soir après le traditionnel feu d'artifice. L'attente est énorme de la part des spectateurs présents, l'artiste est au sommet de sa popularité, trois ans après la sortie de son premier album solo « Clandestino » qui lui vaut un succès considérable (plus d'un million d'albums vendus en France) et un an après le deuxième, « Próxima Estación: Esperanza ». Le concert commence très fort, l'artiste a une énergie communicative qui met le public en ébullition. Ce spectacle est le seul programmé à cette heure là sur tout le terrain du festival, les organisateurs ayant anticipé le fait que la quasi-totalité des spectateurs ayant acheté un billet pour ce soir là souhaitent voir ce concert. Ce sont donc sans doute plus de 35'000 spectateurs qui se pressent devant la scène, dansent en rythme et s'agitent au son de la musique entraînante de l'ancien chanteur du groupe La Mano Negra. La pression sur les barrières de devant de scène est énorme, entraînant beaucoup de malaises dus à la compression auxquels s'ajoutent de nombreux adeptes du crowdsurfing, figure de style typique des concerts rock qui consiste à se faire porter au dessus de la foule pour littéralement « surfer » sur les mains des autres spectateurs. Cette pratique qui se veut festive n'en comporte pas moins des risques, notamment du fait du poids du corps du « surfer » qui pèse sur les têtes et les cervicales des personnes qui le soutiennent. C'est pourquoi les collaborateurs de la sécurité de devant de scène ont pour consigne de ramener les surfers dans la fosse et les renvoyer dans le

public sur les côtés de scène. Il arrive ainsi qu'un même individu - par jeu - répète l'opération à de nombreuses reprises, sollicitant d'autant l'attention que les ressources physiques des équipes de sécurité. La conjonction des malaises dus à la compression et du crowdsurfing produit une situation extrêmement complexe à gérer comme l'illustre la photo ci-dessous où ce ne sont pas moins de six personnes qui sont extraites de la foule au même moment par les équipes de sécurité: 2 surfers et 4 malaises...

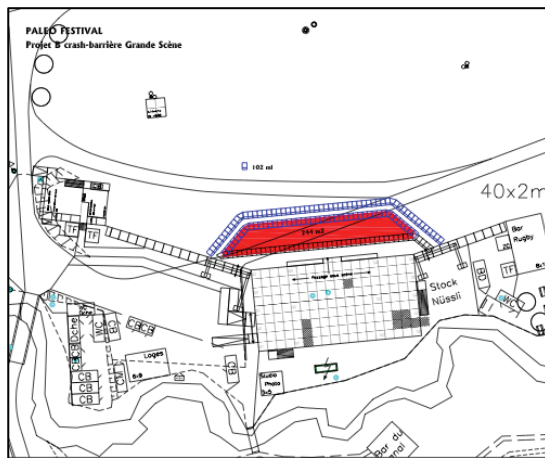


Concert Manu Chao, Paléo Festival Nyon, dimanche 29 juillet 2001, 23h15 – 00h45

En 2004, c'est le concert de Muse qui relancera la réflexion sur les mesures de sécurité de devant de scène durant les concerts où le public se révèle particulièrement agité. Une séance de bilan sera organisée le 23 août sur le sujet à l'issue du festival qui met en avant les éléments suivants: « *La sécurité et l'infirmierie ont assisté à d'impressionnants mouvements de foule latéraux et d'arrière en avant, dès le début du concert de Muse. Sur les 371 personnes ont été sorties de la foule devant la Grande Scène durant tout le festival, 279 l'ont été pour le seul concert de Muse! (...) L'équipe sécu était déjà renforcée (24 personnes disponibles, contre 9 en temps normal) mais cela n'a pas suffi, ce n'est donc pas une question de nombre mais d'infrastructure. L'observateur a pu voir les mouvements de foule arriver et prendre de l'ampleur mais au delà du 3ème rang, il est physiquement impossible d'intervenir ou d'aller chercher des gens en difficulté. Durant ces mouvements de foule, la vague vient pousser les gens contre les barrières. Même si on évacue ce premier rang compressé, le deuxième rang devient, lui, tout aussi compressé en se retrouvant d'un coup contre les barrières. Ces mouvements pressent des gens qui ne s'étaient pas préparés à se retrouver tout devant et c'est souvent la peur ou la panique de ces gens qui peut être dangereuse. Ce sont ces*

gens-là, apeurés, que la sécu a sortis, et non des trouble-fête agressifs. Le tour manager du groupe lui-même a un peu paniqué. Il ne faisait pas confiance au système de barrières mis en place et a fait monter le stress d'un cran dans l'équipe de sécu en service. Son attitude démontre que, pour des professionnels, notre système n'est plus suffisant et que nous risquons le pire. Nous avons tous en tête le drame survenu à Roskilde, il y a quelques années. (...) La priorité est de parvenir à casser la vague de foule qui vient presser le centre des premiers rangs. Roskilde a mis en place toute une palette de nouveaux systèmes de sécurité dont nous pouvons nous inspirer. Notamment, mettre en place une deuxième rangée de crash-barrières en arc de cercle qui n'empêchera pas les mouvements de foule mais qui permettra d'éviter la pression sur les premiers rangs. » (PV de la séance Analyse cas Muse - 23.08.04, document Paléo Festival 2004).

Un groupe de travail est mis en place en sein de l'organisation afin de tester l'idée d'installer une deuxième rangée de barrières en arc de cercle devant la scène. Deux projets sont élaborés et dessinés sur plan afin d'étudier la faisabilité d'un tel dispositif. A l'issue de l'étude, le projet est rejeté, jugé peu efficace et trop coûteux pour les résultats escomptés. En effet, compte tenu de la topographie des lieux et de l'impossibilité d'installer le système de barrière dans la pente, seul un arc de cercle de 244 m² aurait pu être créé, ne permettant



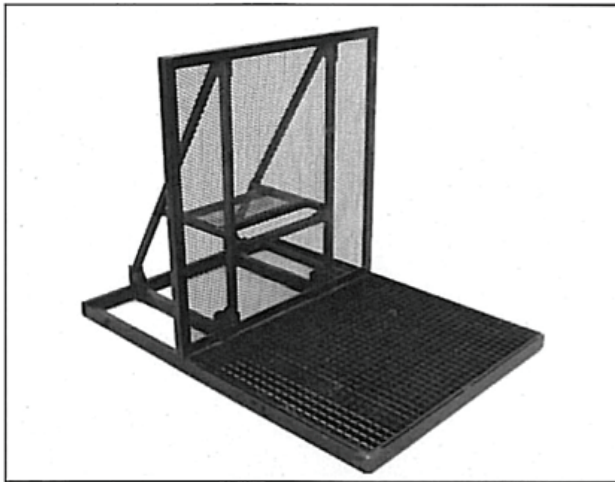
Document de travail, Source Paléo Festival

accueillir qu'environ 900 spectateurs (sur 30'000 !). Par ailleurs une telle installation engendrerait une augmentation d'effectif très conséquente alors que le risque serait grand que le phénomène de pression se reporte sur la deuxième lignée de barrière. Pour toutes ces raisons, le Comité du festival - réuni le 18 mai 2005 - décide de renoncer à cette mesure.

19.4. LE BARRIER-DESIGN POUR GERER LA FOULE DES CONCERTS

Cette question du design des barrières de devant de scène de concert renvoie à un objet d'exploration et de connaissance encore balbutiant. Les anciens du Paléo Festival se rappellent ainsi (quelquefois avec effroi) du dispositif de barrières de type « vaubans » utilisées à l'époque de Colovray comme dans tous les autres concerts européens. Il est certain que l'évolution est notable, l'invention des « crush barrières » de devant de scène témoignant de la prise de

conscience de la fonction non seulement de limitation de zone mais également de protection des spectateurs.



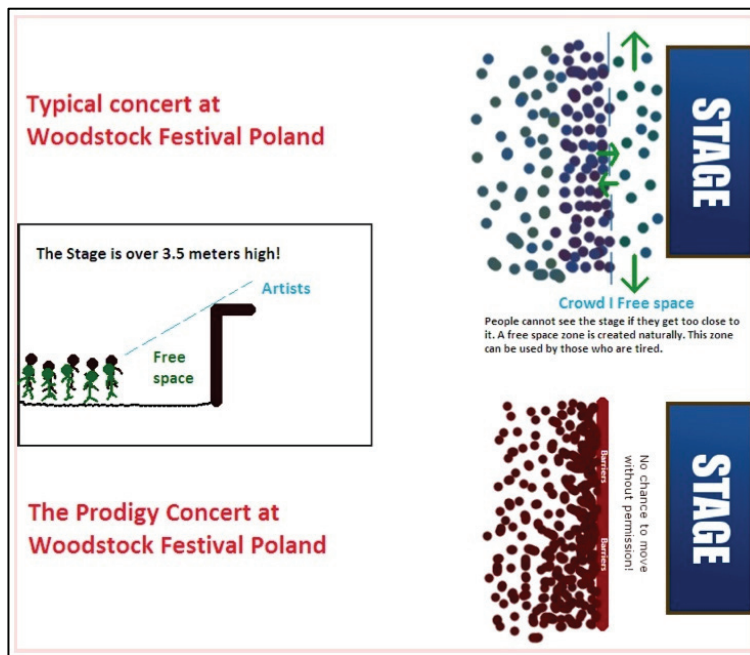
Modèle de Crush barrière – Catalogue Paléo Festival

Si depuis une dizaine d'années (sous l'impulsion créée par la catastrophe de Roskilde en 2000) de nombreuses expérimentations de design de barrières ont été faites, aucune norme ou certification nationale ou internationale n'est disponible pour valider ces constructions et attester qu'elles pourront

avoir des effets positifs et non négatifs en cas de mouvement de foule. Associés au festival de Roskilde depuis l'accident de 2000, une équipe de chercheurs sous la direction du Prof. Chris Kemp mène depuis 2009 une recherche intitulée « Pressure suit » qui vise à mesurer la compression et la température au sein d'une foule de concert à l'aide de figurants équipés de gilets à capteurs disposés au milieu des spectateurs¹⁴⁴. Appliqués à différents contextes de concerts ou de festivals avec des configurations de barrières différentes, cette recherche a pour horizon d'établir une définition du design de barrière le plus adéquat. Le Comité Européen de Normalisation (émanation de l'Union Européenne pour la définition de normes communes aux pays européens) s'est également saisi de la question dans une série de documents de travail. Dans le prEN 13200-1 rédigé en novembre 2010 et intitulé « Spectator facilities – Particular requirements for spectator viewing area », l'ensemble des dispositifs de sécurité mis en place à l'occasion des grandes manifestations est passé en revue. Plus spécifiquement, le document EN 13200-3 Spectator Facilities donne une définition du dispositif de barrières à mettre en place à l'occasion de grandes manifestations: « *any element of a spectator facilities, permanent or temporary, intended to prevent people from falling, and to retain, stop or guide people* ». Il préconise la pose en devant de scène de crush barriers , définies comme « *barrier which protects spectators from crushing, positioned in areas of standing accommodation* » (EN 13200-3 Spectator Facilities). Face à ce mouvement de normalisation alimentée par les échanges et l'identification de bonnes pratiques (souvent conséquence d'accidents plus ou moins graves), certains acteurs remettent carrément en question la validité du principe des

¹⁴⁴ voir http://www.youtube.com/watch?v=mSW-KXii_4k pour une présentation sous forme de vidéo

barrières pour gérer la foule devant une scène. Le festival Woodstock Poland par exemple revendique le fait de ne pas installer de crush barrières (ni aucune autre d'ailleurs) en devant de scène alors que la manifestation gratuite a rassemblé selon les éditions jusqu'à 300'000 personnes ! Arguant du fait que la scène étant haute de 3,5 mètres, un espace naturel se crée entre les spectateurs du premier rang et le devant de scène du fait de l'angle de vision qui permet aux spectateurs pris de malaise de s'extraire librement de la foule.



Source Woodstock Poland

Une polémique est survenue lors de ce festival en 2011 à l'occasion de la venue de The Prodigy dont le management a imposé l'installation de crush barrières comme condition préalable à la tenue du concert ¹⁴⁵. Cet épisode, qui a généré un échange plutôt véhéments par communiqués de

presse interposés, a clairement mis en évidence l'imposition implicite des préconisations britanniques répertoriées dans le « Event Safety Guide » publié en 1999 et qui mentionne notamment : « *If audience pressure is expected a front-of-stage barrier will be necessary. Factors to be taken into account include audience density, the likely behaviour and size of the audience and the nature of the venue. For most concerts, some form of front-of-stage barrier will be required* » (HSE Event Safety Guide, 1999). Pris à partie par les organisateurs qui contestent la pertinence de cette approche, les promoteurs du groupe se réfèrent à ce texte en lui conférant un caractère normatif, évoquant sa vocation de s'imposer comme standard européen: « *The festival may have been organised in line with Polish law however it was certainly not run in line with European regulations. Even in Poland it is common practise for Events organisers to adhere to the HSE Events Safety Guide which stipulates that safety*

¹⁴⁵ Cet épisode a été relaté dans la revue professionnelle Audience (issue 139, august 2011) sous le titre : « Prodigy in battle for safety barrier »,

barriers must be placed in front of the stage at all times not just during a performance by The Prodigy ». ¹⁴⁶.

Si le Event Safety Guide anglais préconise donc l'usage de barrière de devant de scène de type « crush barrières » (« *a front-of-stage barrier will be necessary* »), les recommandations sont beaucoup plus floues s'agissant des système de multiple barrière et de leur design: « *For large events, it may be possible to use a multiple-barrier system (ie double or triple barriers in front of the stage). If it is proposed to use such a system, escape arrangements will need to be agreed with the local authority and fire authority. Multiple-barrier systems are not suitable for all venues; for instance, controlled side escapes may be difficult to incorporate in some venues. Where double or triple-barrier arrangements are used, the barriers should form a convex curve into the audience with escapes from both ends.* » (HSE Health and Safety Guide, 1999, p.66). La définition du caractère opportun d'installer un tel système de multiple barrière et de son design sont donc énoncées comme dépendantes du contexte, autrement dit de la configuration des lieux afin de garantir la compatibilité entre gestion des comportements, de la densité et des flux en cas d'évacuation. Une approche de la sécurité des concerts entendue comme gestion des risques liés à la foule oblige donc d'abord et avant tout à resituer les enjeux d'aménagement du site (ici par le moyen des barrières) en fonction des caractéristiques de l'espace, des comportements attendus des spectateurs, des risques qu'ils pourraient générer en termes de densité tout en incluant la possible nécessité d'évacuer le site rapidement en cas de besoin. Comme on le mesure la tâche est ardue ce qui explique la difficulté à produire des normes fixes et applicables dans chaque contexte. Une variante semble pourtant s'imposer s'agissant notamment des concerts en stade, celle de l'arc-de-cercle de crush-barrières qui vient répondre à plusieurs objectifs ce qui en fait un compromis intéressant. Appelés « Golden-circle », ces aménagements permettent de découper l'espace de manière à séparer le devant de scène (les plus exposés en cas de mouvement de foule) du reste de la foule. Mais ils permettent également de pratiquer des prix différentiels en vendant des billets privilégiés (donc plus chers) pour accéder à cette zone qui garantit une meilleure vision de l'artiste. Ce faisant, le compromis s'élabore entre enjeux de sécurité et impératifs de rentabilité, au détriment sans doute de la « qualité » du contenant qui n'offre plus autant de prises à l'expression du répertoire d'action du rock-fan qui fait pourtant pleinement partie de l'expérience escomptée par certains spectateurs.

¹⁴⁶ Communiqué de presse Mystic Production du 06.08.2011, accessible en ligne: <http://theprodigy-news.s3.amazonaws.com/TheProdigy-Woodstock-PressRelease.pdf>

Au delà du nombre de spectateurs par mètre carré mesurable en situation statique, les mouvements de foule et la densité sont également générés et amplifiés par les danses des spectateurs durant les concerts. Nous l'avons déjà évoqué, les comportements des spectateurs devant un concert s'alignent bien souvent sur un répertoire d'action historiquement forgé et constamment actualisé qui comprend des figures de styles dont il est utile d'établir un rapide inventaire¹⁴⁷.

Le Pogo:





Schéma	Illustration
	

Le Circle pit:

Schéma	Illustration
	

¹⁴⁷ Les images qui suivent sont issues du « Guide pour l'observation vidéo et directe » (Source : Sécurité Paléo Festival – rédaction Basile Barbey)

Le Moshing ou Moshpit:

Schéma	Illustration
3 temps : 1) Ecartement  2) Vide  3) Contraction 	

Le Wall of death:

Schéma	Illustration
3 temps : 1) Ecartement  2) Vide  3) Contraction 	

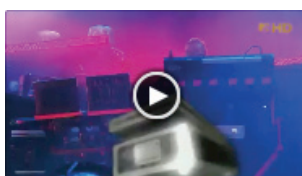
L'ensemble de ces comportements de foule durant les concerts est issu au départ de la culture punk de de la fin des années 1970. Ils se perpétuent depuis selon des modalités et des ampleurs variables lors des concerts rock et surtout métal. Ils connaissent un grand renouveau au tournant des années 1990 et 2000 sous l'impulsion de la vague « grunge » (Nirvana, Soundgarden, Smashing Pumpkins, etc.) qui popularise ces danses et l'étendent au delà des fans de métal ou de hardcore¹⁴⁸. Depuis le début des années 2000, le phénomène est observable durant certains concerts du Paléo Festival. Particulièrement impressionnants, ces modes de participation aux concerts sont très prisés du jeune public pour qui ils constituent (comme dans le cas des comportements types des supporters vus dans le cas de l'Euro 2008) une réalisation dans l'action de leur identité de fans de ces musiques. Bien souvent « bon enfant » et réalisés

¹⁴⁸ Pour plus d'information sur ces pratiques anthropologiquement liées à des sous-cultures musicales - voir <http://volume.revues.org/912?lang=en>, il est instructif de se plonger dans les nombreux blogs « d'experts profanes » qui foisonnent sur le sujet, comme <http://culture-hardcore.blogspot.ch/2012/08/mosh-pit-et-autres-danses.html>

sans volonté de blesser, ils comportent pour autant des risques de chutes ou d'écrasement et provoquent inmanquablement des mouvements de foule augmentant la densité sur les premiers rangs devant les barrières. Ils constituent donc le principal sujet de concernement (matter of concern) des équipes de sécurité du Paléo Festival. Tout le travail préparatoire d'analyse de risque et d'identification des problèmes de foule potentiels consiste précisément à mieux cerner les comportements prévisibles et potentiellement dangereux pendant les concerts programmés pour l'édition à venir. Le cas des concerts de The Prodigy en 2009 et de NTM en 2010 vont nous aider à rendre compte de ce processus.

19.5. LE CONCERT DE THE PRODIGY (2009)

The Prodigy est un groupe de musique punk-rock électronique anglais qui a vu le jour en 1990 dans les milieu des raves underground, pour atteindre une renommée mondiale à partir de 1997 avec l'album « Fat of the land ». Le concert donné par ce groupe en 1998 à Paléo reste l'un des souvenirs les plus marquants des responsables sécurité présents à l'époque du fait de la puissance sonore et visuelle du show ainsi que des nombreuses évacuations de spectateurs auxquels il a donné lieu en devant de scène. Le concert de 2009 marque plus de dix ans après le grand retour au premier plan de ce groupe qui a vendu plus de 25 millions d'albums et s'engage dans une tournée mondiale à l'occasion de la sortie de leur nouvel album « Invaders must die ». Le 07 Juin 2009, soit un mois et demi avant le Paléo Festival, The Prodigy se produisent au festival allemand de Rock am Ring¹⁴⁹. Les images officielles du concerts donnent une petite idée de l'ambiance et des mouvements qui animent la foule durant le concert.



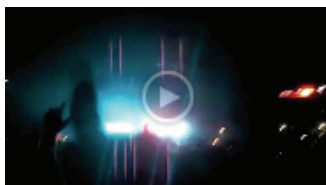
Vidéo Paléo (2)

Toutes proportions gardées, Paléo n'étant pas un festival d'habités du métal comme Rock am Ring, le visionnage de cette vidéo confirme aux organisateurs du festival que le groupe n'a rien perdu de sa fougue sur scène et qu'ils doivent s'attendre à gérer de nombreux mouvements de foule durant le concert qui sera d'emblée classé « à risque » du point de vue de la sécurité. Afin de préparer au mieux le dispositif à mettre en place à l'occasion de ce concert, une délégation de responsables

¹⁴⁹ Ce festival de programmation métal rock a lieu sur le circuit automobile du Nürburgring dans l'ouest de l'Allemagne, près du village d'Adenau. Devenu depuis sa première édition en 1985 l'un des plus grands festival d'Allemagne, il rassemble chaque année environ 280'000 spectateurs au début du mois de juin.

sécurité du festival se rend aux Eurockéennes de Belfort où le groupe est programmé le 04 juillet 2009. Un rapport d'observation détaillé est rédigé suite à cette visite qui mentionne en conclusion: « Concert « efficace », rien de particulier ou d'alarmant. Public bouge bien, mais de manière « gentille »... Alternance des anciens tubes et des nouveaux morceaux. Préparer les équipes à l'idée d'avoir des effets lumières impressionnants qui gênent la visibilité de la foule (stromboscope, etc). Evacuations en nombre raisonnable, certains continuent toutefois à danser dans la fosse. En résumé, un (bon) concert rouge, mais pas hors normes. NB: position d'observation (contre les crashes barrières sur la gauche) ne permettait pas d'observer précisément le centre du devant de scène.....» (Rapport d'observation interne, Paléo Festival 2009).


En complément de ce rapport d'observation directe, de nombreuses vidéos amateurs viennent aujourd'hui systématiquement documenter le déroulement des concerts de festival. Postés par des particuliers et de qualité souvent médiocre, ces enregistrements permettent pourtant de saisir l'ambiance de




Vidéo Paléo (3)


façon visuelle et complètent assez efficacement la description qui vient d'être faite, comme en témoigne l'extrait suivant posté sur youtube¹⁵⁰:


Autre élément intéressant dans une démarche d'anticipation des risques liés au déroulement du concert : les commentaires laissés à la suite de cette vidéo de la part de participants (et donc témoins directs):


 **gambas54** il y a 8 mois
c'était tellement énorme que je suis rentre direct au camping alors qu'il restait encore des concerts.ils m'ont fracassés.les trois derniers morceaux du concert,ils ont poussés le son ,j'ai cru que le sol allait s'ouvrir et nous engloutir.


 **Jesus-hans-hubert Fôrme** il y a 3 ans
C'était énorme!!! Je me souviens encore des coups d'infra qui faisaient vibrer tout mes boyaux!!!! ^^ C'était MONSTRUEUX!!! Mon meilleur concert!


 **epfan90** il y a 3 ans
Trop balèze le live, comment c'était violent au début! sa bougeais tellement qu'on pouvait plus respirer au quatrième rang mdr!
Enorme

 **thedislikeisafeeling** il y a 3 ans
concert au premier rang!! =D
que du plaisir!

 **POYO903** il y a 3 ans
J'étais tout devant !

 **Toinuss67** il y a 3 ans
Génial! super qualité en plus :)
le meilleur moment c'est quand maxim nous a demandé de nous asseoir pendant smbu :P

 **finality01** il y a 3 ans
Un massacre dans la fosse ... un massacre !

 **saph068** il y a 3 ans
mais grave jy etait je croyais que j'allais mourir looooooooooool trop de la bombe

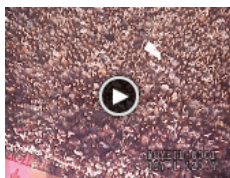
 **Extavaïso** il y a 3 ans
aïe aïe aïe !! c'était du lourd !!!

Ces commentaires viennent illustrer toute l'ambiguïté du rapport au risque des spectateurs de ce type de concert. Le passage précisément du statut de spectateur à celui d'acteur implique une participation, un engagement de l'action sous la forme de participation aux danses et autres mouvements de foule propre au répertoire d'action rock que nous avons évoqué. Si cet engagement

¹⁵⁰ http://www.youtube.com/watch?NR=1&feature=endscreen&v=_4d3AxdzbOk

total est précisément ce qui rendra possible l'apparition d'un public au sein de la foule rassemblée, il comporte néanmoins certains risques dont les participants ne sont pas dupes. Il semble même que cette prise de risque constitue un des ressorts de motivation des acteurs, mettant ici en lumière la proximité avec d'autres pratiques liées à la culture jeune analysées par David Lebreton comme des rites de passage manifestant la quête d'une intensité de l'expérience et du sens de l'existence. Qualifiées par l'auteur de "conduites à risque", leur définition par celui-ci colle parfaitement avec la situation que nous cherchons à décrire : *« La notion de conduite à risque est ici entendue comme un jeu symbolique ou réel avec la mort, une mise en jeu de soi, non pour mourir, bien au contraire, mais qui soulève une possibilité non négligeable de perdre la vie ou de connaître l'altération des capacités physiques ou symboliques de l'individu. Elle témoigne d'un affrontement avec le monde dont l'enjeu n'est pas de mourir mais de vivre plus »*. (Lebreton, 2002, p.10).

Dans l'objectif de gérer au mieux le déroulement du concert de The Prodigy du 22 juillet 2009 au Paléo Festival, les responsables de la sécurité préparent un plan d'action correspondant aux mesures de sécurité à planifier qui comporte 23 points, dont le renforcement des effectifs de devant de scène, la présence d'une équipe de premiers secours, le pré-positionnement d'équipes de sécurité d'intervention au sein du public, le nettoyage de la zone de devant de scène pour ramasser les projectiles potentiels, l'utilisation d'un canal radio dédié pour l'opération, etc. La soirée s'annonce chaude! Les spectateurs venus pour The Prodigy se pressent déjà dans les premiers rangs durant les concerts précédents sur la Grande scène du festival, notamment celui de Franz Ferdinand qui a lieu de 21h15 à 22h45, soit juste avant celui de The Prodigy qui doit commencer à 23h45. Plus qu'une entrée en matière de la soirée, ce concert de Franz Ferdinand donne déjà lieu à des mouvements de foule très conséquents, alimentés par de nombreux « moshpits » comme en témoignent les images des caméras d'observation dirigés par les observateurs vidéo:



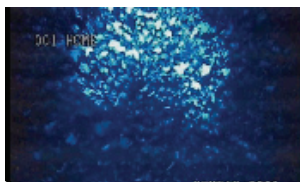
Vidéo Paléo (4)



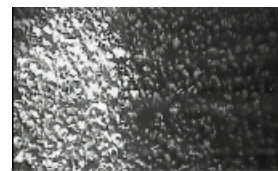
Vidéo Paléo (5)

Profitant du chaos ambiant et de la surcharge de travail des équipes de sécurité de devant de scène pour gérer les nombreux cas de crowdsurfing, un

individu réussit à monter sur scène entre deux morceaux et saute depuis le bord dans le public situé au delà des barrières, comme le montrent les images des caméras d'observation (Vidéo Paléo 4 et Vidéo Paléo 5 ci-dessus). A l'issue de ce concert préliminaire, ce sont 56 personnes qui ont été évacuées dont 7 ont du recevoir des soins médicaux. Ce n'est pas énorme au regard des relevés records des concerts de Muse en 2004 (279 évacuations) ou de Rammstein en 2005 (171 évacuations) mais davantage que le crowdsurfing ou la compression due à une densité permanente, ce concert se caractérise par de forts mouvements gérés par les danses des participants au delà des 10 premiers rangs qui viennent buter sur les spectateurs collés aux barrières. Ces mouvements entraînent des chocs tels qu'ils peuvent entraîner des fractures. Le même phénomène sera sans surprise observable, de façon qui plus est amplifiée, durant le concert de The Prodigy qui suivra, comme le montre cette vidéo prise durant le concert par les caméras d'observation:



Vidéo Paléo (6)



Vidéo Paléo (7)

19.6. LA PROCEDURE STOP-SHOW OU COMMENT ARRETER UN CONCERT

Ce sont cette fois-ci 137 personnes qui seront évacuées du devant de scène durant le concert de The Prodigy dont 10 pour l'infirmerie, le bilan final n'étant donc heureusement pas dramatique. Néanmoins, la vision des mouvements de foule et le risque que ceux-ci pouvaient constituer et en vis-à-vis la difficile d'agir sur cette situation à risque de la part des équipes de sécurité a marqué les esprits, comme en atteste l'extrait du rapport d'activité du responsable de l'équipe de sécurité de devant de scène: «*Durant cette édition, j'ai pu voir les mouvements de foule que peuvent entraîner certains concerts. Ceux-ci sont impressionnants et difficilement maîtrisables dans la configuration actuelle du devant de scène. J'ai été interpellé à plusieurs reprises par des spectateurs qui, voyant ce qui se préparait (vague d'arrière en avant), me demandaient de faire quelque-chose. Je ne pouvais que rendre attentifs mes collaborateurs, à l'arrivée de cette vague, aux spectateurs qui étaient collés contre la crash et susceptibles de se retrouver écrasés contre celle-ci.*» (Document interne Paléo Festival 2009). Le visionnage des images du concert de The Prodigy prises par les caméras d'observation permet de se mettre à la place des observateurs

censés donner l'alerte en cas de danger imminent détecté. On constate alors que la vue précise de la situation est parasitée par les effets lumière du show, si bien qu'il devient très difficile de suivre l'ensemble de la séquence de façon continue, le regard devant constamment retrouver ses points de repères. Il est donc très difficile de suivre des yeux un groupe ou une personne pour apprécier par exemple si certaines personnes sont tombées à terre ou si d'autres manifestent des signes de détresse ou d'agressivité. On peut également imaginer la difficulté du rôle du décideur de la procédure d'arrêt de concert. Les éléments d'appréciation du risque sont extrêmement diffus et aucun signe clair et indiscutable ne viendra valider la décision *a priori*. La posture du décideur est d'autant plus délicate qu'enclencher la procédure voudrait dire stopper la dynamique interactionnelle de la situation où les artistes sur scène encouragent les membres de leur public à répondre à leur prestation par ces danses problématiques (« *Make the circle* » dirent les chanteurs du groupe à plusieurs reprises au public entre les chansons). La gestion de la sécurité et des risques dans le contexte d'un concert donne alors toute la mesure de ses enjeux. Il convient qu'elle n'aille pas à rebours de la logique d'action instituée par la situation, qu'elle n'empêche pas le public d'advenir tel qu'il doit le faire mais qu'elle adopte une approche d'encadrement bienveillant de ces pratiques par un dispositif de surveillance des débordements qui « prenne soin » des participants. On retrouve ici des accointances avec le tact policier nécessaire à la gestion policière de la foule de supporters en liesse (cf. Chapitre 12). Dans ce contexte, la procédure stop-show est une mesure qui ne peut (et en doit) être prise que si l'intégrité physique des spectateurs est en danger. La limite se situe là. Lorsque la question de sauver des vies est en jeu, que ce qui se joue dans le rapport à l'espace est tellement défavorable que la distance entre les individus est réduite à néant, les enjeux changent. Le registre festif à préserver qui guidait jusqu'alors l'action des responsables de la sécurité devient secondaire par rapport au registre humanitaire (Boltanski, 1993). Celui-ci a pour caractéristique de prendre soudainement toute la place et annule toutes les entités qui peuplaient initialement l'action : le statut de star de l'artiste qu'on ne peut contredire, les réactions potentielles hostiles d'une partie du public à cet arrêt de concert, le fait que les personnes identifiées comme en danger le soient effectivement. Le pouvoir et les responsabilités de celui qui est en situation de prendre cette décision d'arrêt de concert sont donc considérables au vu de ses enjeux sur l'action. La décision d'arrêt de concert doit répondre d'une contrainte de justification qui construise une saisie pertinente sur le mode de l'urgence qui,

comme le définit François Ost « *met en demeure d'agir immédiatement, y compris en marge ou en violation des procédures ordinaires* » (Ost, 1999, p. 276).

La situation vécue en 2009 lors du concert de The Prodigy a permis d'identifier cette charge et de poser la question de la répartition de celle-ci entre différents acteurs clairement identifiés. Si les procédures étaient clairement établies s'agissant des mesures à prendre après l'arrêt du concert (procédures urgence scène établies après l'incident Oasis en 2000), rien ne spécifiait clairement qui décidait d'arrêter un concert, y compris s'il le faut en urgence absolue. En l'occurrence s'agissant de ce concert, aucune décision d'arrêter le concert n'a été mis en question par les acteurs en charge de la gestion de la situation. Le constat tiré en a été que bien qu'au final le bilan soit heureusement positif, il aurait pu en être autrement sans que les gestionnaires n'aient été en situation d'agir pour empêcher l'accident. Il fallait donc créer une procédure afin de préparer et faciliter la prise de décision d'arrêt de concert. Suite à un séminaire organisé par le Yourope Event Safety Group en janvier 2010 sur le sujet entre les principaux festivals européens, le Paléo Festival rédige une procédure appelée « Safer Concert Procedure » qui établit clairement la marche à suivre dans le processus de décision d'un arrêt de concert. Celle-ci précise: « *Selon les circonstances, deux niveaux de mesures pourront être enclenchées: les procédures carton jaune et carton rouge. La décision de lancer l'une des deux procédures sera prise par le représentant de l'artiste, le stage manager de la scène et le responsable sécurité de la scène (à la majorité des 3). PROCEDURE CARTON JAUNE (YELLOW CARD) : Cette procédure s'appliquera quand une situation nécessite une communication de sécurité avec le public entre deux morceaux du concert (urgence moyenne). PROCEDURE CARTON ROUGE (RED CARD) : Cette procédure s'appliquera quand une situation d'urgence grave nécessite un arrêt immédiat du concert du fait d'un accident majeur (chute massive de spectateurs, accident majeur, risque de blessés, etc.)* ».

Cette procédure Stopshow est régulièrement mise à l'épreuve en pratique. Deux exemples récents survenus en 2010 et 2011 (les concerts de NTM et de Motörhead) nous en donnent une illustration parfaite. Durant le concert de NTM,



Vidéo Paléo (8)

l'artiste - qui a l'habitude beaucoup interagir avec son public - s'amuse durant un morceau à faire reculer progressivement l'ensemble de la foule de plusieurs pas pour ensuite donner le signal de foncer vers l'avant en direction de la scène. Cette « animation » symbolise à elle-seule toute la complexité de la gestion des risques liés à la foule durant un concert. Le risque

est grand en effet que sous le coup du mouvement ainsi créé, des spectateurs chutent et se fassent écraser ou que le choc provoqué sur les barrières ne les casse (ce qui s'est produit au cours de concerts du groupe précédents celui du Paléo Festival), mettant en danger les spectateurs des premiers rangs. D'un autre côté, ce moment est vu pour l'artiste comme l'un des clous du spectacle, où l'intensité est d'autant plus grande que le public présent va ressentir physiquement l'expérience du concert, en prenant le risque de ressentir douloureusement les effets de la densité.

Les images de cette séquence du concert depuis les caméras d'observation attestent de la violence du mouvement généré. Une question qui se pose est alors celle de la responsabilité (morale voire juridique) des organisateurs dans le fait d'exposer volontairement leurs spectateurs à une telle situation à risque. D'un autre côté, est-il concevable de « censurer » l'expression scénique d'un artiste sous des motifs de risque potentiel, dès lors que, comme nous l'avons démontré, la participation en elle-même à un concert au sein d'une foule représente un risque? Faute de pouvoir trancher ce débat en amont, les enjeux se reportent donc sur la situation elle-même, la seule mesure restant à disposition étant l'arrêt du concert dès lors que l'intégrité physique des spectateurs semble menacée. Dans le cas présent, la décision fût prise par les décideurs réunis autour des images vidéos de laisser se poursuivre le spectacle. Le concert de Motörhead offre une autre configuration. C'est en effet, alors que le concert se déroulait normalement, sans mouvements de foule ni densité excessive, un engin pyrotechnique de type fumigène qui fût allumé au alentours du dixième rang, comme le montrent les images de la caméra des observateurs.



Vidéo Paléo (9)

Cette pratique, très répandue bien qu'interdite dans les stades de football, est jusqu'à présent extrêmement anecdotique dans un contexte de festival. Sachant qu'une telle torche peut brûler jusqu'à 2'000 degrés, le risque de brûlure grave pour l'individu en question comme pour les spectateurs qui se trouvent autour est important. La décision fût pourtant prise de ne pas arrêter le concert pour procéder à l'interpellation mais d'attendre que l'engin se soit consumé. Il s'agissait d'éviter que l'individu ne jette le fumigène dans la foule pris de panique de se faire prendre mais aussi de ne pas exposer inutilement les collaborateurs de la sécurité au risque de brûlure.

Dans la recherche de cette « troisième voie » de l'analyse de l'action entre rationalité pure et complète et irrationalité émotive, Joas mobilise la notion d'intentionnalité passive, pour évoquer les modes d'action dans lesquels le corps est volontairement laissé à lui-même, affranchi de tout contrôle. La perte signifiante de l'intentionnalité ne remet pas en cause notre capacité à agir rationnellement, mais cette rationalité est « débordée » par les manifestations du corps qui peuvent être d'ordre physique (Joas donne l'exemple de l'endormissement) ou émotionnel (le rire et les pleurs sont le propre de l'homme mais ne sont pas intentionnels). Le sentiment d'être ensemble au sein d'une foule que ressentent les membres du public d'un concert réussi n'est pas seulement une expérience auditive et visuelle. Elle est aussi corporelle. Ce sentiment de ne faire qu'un avec les autres au sein d'une foule malmenée de gauche à droite et d'avant en arrière, soumise à une pression perçue comme menaçante en temps normal et qui devient ici valorisée, la possibilité de se défouler en sautant, dansant, bousculant les autres, d'être exposé au risque de brûlure du fait d'un fumigène sont autant d'éléments qui attestent de la double face positive et négative de la prise de risque consistant à participer à un concert. Est ici engagée une forme d'anthropologie politique des corps mis en risque où les cas les plus limites sont à la fois les plus dangereux mais aussi ceux les plus en mesure de créer du public à partir de la foule parce qu'il se passe « quelque chose ». La gestion de la sécurité dans un tel contexte est dès lors de l'ordre du dilemme insoluble: doit-on protéger la foule contre elle-même en stoppant le processus de constitution du public? Quels seront les conséquences de ce coup d'arrêt porté aux aspirations des participants? Se focaliser sur les enjeux de densité pour gérer le risque ne rend-il pas aveugle à la réaction du public frustré qui se transforme en risque par les comportements? Si un dispositif de gestion de foule doit accompagner le débordement sans le nier, il doit également prévoir la mise hors-circuit du système, matérialisée par l'arrêt de concert si les choses tournent mal (procédure Stopshow). Il doit aussi composer avec cette ligne de crête de la gestion des risques liés aux concerts qui correspond au principe intangible selon lequel c'est au moment où la foule devient public, que la situation s'accomplit dans toute sa plénitude qu'elle devient la plus risquée.

Chapitre 20 : Incertitude et risque météo

Indépendamment des problématiques de sécurité liés aux concerts que nous avons abordé dans le chapitre précédent, les conditions météorologiques peuvent exercer une grande influence sur le territoire de la manifestation et contrarier son bon déroulement (Funk, 2010). A l'inverse des risques de société ou technologiques, les risques naturels liés à la météo n'ont pas pour source une action humaine. N'ayant aucune possibilité de limiter leur probabilité de déclenchement, les organisateurs du Paléo Festival tentent toutefois, par des mesures appropriées d'anticipation, d'en diminuer les effets. Pour une manifestation en plein air se déroulant annuellement à la fin du mois de juillet, le risque naturel le plus tangible est en effet d'ordre météorologique. Le vent, les précipitations, les orages, la foudre, la grêle sont autant de phénomènes qui peuvent toucher le site et engendrer des problèmes majeurs à l'organisation. Depuis 37 ans que le festival existe, de nombreux épisodes météorologiques perturbateurs se sont produits, heureusement sans conséquences graves. La mémoire collective des collaborateurs du festival garde cependant la trace d'anecdotes lié au « temps qu'il a fait » au fil des années, que ce soit pour se remémorer les éditions pluvieuses où le site devenu boueux revêtait des airs de « Woodstock », l'orage violent qui a perturbé le concert de tel ou tel artiste sur la grande scène (seule scène du festival où le public n'est pas abrité) ou encore la pluie mêlée au soleil qui lors de l'ouverture des portes du premier jour du festival 2007 a dessiné un magnifique arc-en-ciel au dessus de la tête des premiers spectateurs à entrer sur le site. D'autres événements moins idylliques liés à la



Paléo Festival 1992, Crédit DR

météo sont également ancrée dans l'histoire du festival comme le vent qui a provoqué le soulèvement du grand Chapiteau (2^{ème} plus grande scène du site) en 1992 ou le violent orage de grêle qui a frappé le site en même temps que les vignes du

Lavaux en 2005 (partiellement détruites) la veille du premier jour du festival. Si ces événements climatiques n'ont heureusement pas remis en cause le bon déroulement de la manifestation, ils ont en revanche donné lieu à réflexion en termes d'anticipation ou de préparation.

Le Paléo Festival de Nyon constitue - nous l'avons dit - une véritable ville éphémère qui représente à son apogée la deuxième population du canton de Vaud après Lausanne (50'000 personnes). Elle diffère pourtant des autres cités par le fait qu'elle est le produit d'un processus de construction et de déconstruction annuel planifié (4 semaines de montage, une semaine d'exploitation et 3 semaines de démontage). Les aménagements et structures temporaires, prévus dans une logique d'utilisation non-pérenne, sont composés de matériaux moins solides que dans la construction de bâtiments urbains traditionnels. Dans la logique de conception de l'espace urbain, le béton, les fondations ou autres installations fixes sont remplacées par des structures en bois, en tubes d'acier ou en bâches plastiques. C'est dire si la manifestation est particulièrement exposée aux caprices de la météo, et ce à trois niveaux. Premièrement du fait qu'un temps pluvieux peut ralentir l'avancée des travaux de montage et perturber le planning prévu. Deuxièmement parce qu'une pluie trop importante en phase de festival nécessitera une fermeture des parkings (pour éviter les véhicules embourbés) et une remise en état quotidienne du terrain des concerts (pour éviter qu'il ne devienne un champs de boue). Enfin troisièmement parce qu'un orage accompagné de vents violents peut faire craindre des chutes de structures et des dégâts tant humains que matériels. Nous allons tout d'abord nous concentrer sur les deux premiers niveaux d'impact du risque météo sur le territoire du Paléo Festival avant de proposer un développement plus conséquent sur les risques liés à l'orage qui nous amèneront *in fine* à considérer la question de l'évaluation et de la gestion du risque en situation de forte incertitude.

20.1. LA PLANIFICATION DU CHANTIER A L'ÉPREUVE DE LA MÉTÉO

Véritable « usine à procédures », comme en témoigne l'abondante documentation disponible à l'analyse relative à son organisation, le Paléo Festival s'inscrit dans une logique de planification urbaine cyclique visant à faire re-naître chaque année le territoire bâti de la manifestation. Le caractère éphémère de cette « ville Paléo » est attesté par la nécessité de recréer ou remettre sur pieds puis (re-)démonter l'ensemble du site du festival à travers huit semaines de

chantier environ : quatre de montage et quatre de démontage, incluant le nettoyage et la remise en état du terrain¹⁵¹. La photo ci-dessous tirée de l'application Google earth donne une idée de l'empreinte laissée par l'aménagement du site une fois passée la manifestation. On y voit les traces laissées par l'implantation des différents éléments urbanistiques du festival ou encore les voies de circulation à l'intérieur du site empruntées par les véhicules durant le chantier. Une fois le démontage terminé et le champs labouré et ressemé, le site retrouvera un aspect naturel dé-urbanisé.



Source : Google earth

Cet éphémère urbanisation inhérent à l'organisation de la manifestation s'inscrit tout de même dans une forme de continuité du fait de la récurrence annuelle qui l'ancre de fait dans une forme de pérennité. Il est ainsi possible aux organisateurs de capitaliser l'expérience et de se référer à des procédures, plans d'implantation ou modes de planification du chantier qui sont éprouvés par les années. Cette organisation administrative permet de ne pas avoir à ré-inventer chaque année le processus d'urbanisation du site et d'optimiser les moyens en fonction des délais. C'est précisément cette démarche de mise en routine de la planification de la manifestation qui se trouve mis à mal en cas de conditions météorologiques défavorables. En 2007 par exemple, les préparatifs du festival ont du composer avec une météo très pluvieuse. Le quotidien régional 24 heures

¹⁵¹ Les terrains du festival, loués par l'organisateur, sont à vocation agricole, si bien qu'il est impossible d'y construire des structures lourdes et durables et que la remise en état est une contrainte absolue.

titrait ainsi un article dès le 28 juin (soit 4 semaines avant l'exploitation, au tout début du chantier de montage des infrastructures) : « *La météo retarde le montage des chapiteaux de Paléo* ». Le même journal publiait un nouvel article le 6 juillet intitulé « *Un retard critique pour Paléo* » quelques jours plus tard dans lequel le responsable des constructions et du montage des infrastructures commentait l'avancement des travaux : « *La situation est critique, on n'a jamais vu de telles conditions pendant la période précédant le festival. Nous allons prendre des mesures exceptionnelles afin d'être prêt pour l'ouverture du festival le 24 juillet.* » Le plan de marche a ici été perturbé en raison d'une situation météorologique hors du commun, inédite et donc difficilement planifiable. Il a dès lors été nécessaire pour les acteurs de s'y adapter, de se réviser rapidement de leurs routines de travail par des « mesures exceptionnelles » afin de rattraper le retard et revenir dans une certaine normalité planifiée. Ces mesures, évoquées dans l'article de presse, ont ainsi consisté à augmenter les heures de travail des collaborateurs, à convoquer l'aide de certains agriculteurs environnants, ainsi qu'à faire intervenir des engins spéciaux (grues munies de grands bras articulés). Quatre jours plus tard, dans un article du quotidien local La Côte du 10 juillet 2007, le coordinateur des constructions était redevenu optimiste : « *Nous avons pris entre un jour et un jour et demi de retard donc rien d'alarmant. De toute façon, on peut déjà être content d'avoir des aménagements fixes tels que des chemins, car autrement ce serait bien pire.* ». Ce nouvel extrait de presse nous indique que si un retard persiste, il n'est plus que minime grâce aux mesures prises et à certains aménagements fixes antérieurs (les chemins d'accès), comme si le terrain lui-même portait les traces physiques d'une anticipation des imprévus. Finalement, 24 heures titrait en épilogue le 18 juillet 2007 soit six jours avant le festival : « *Paléo ne craint plus la pluie et sera prêt pour mardi prochain.* » et développait : « *Aujourd'hui le site ressemble plus à un golf qu'un champ de bataille.* » Le retard n'est dès lors donc plus qu'un mauvais souvenir, les mesures exceptionnelles ayant porté leurs fruits. Cet exemple de la planification du chantier perturbé par la pluie nous permet de mesurer l'impact du risque météo sur l'organisation du festival en phase de montage, où l'enjeu est moins la sécurité des personnes exposés aux intempéries (mis à part les travailleurs du chantier) que de respecter les délais de construction des infrastructures afin que le festival puisse se dérouler dans de bonnes conditions aux dates prévues.

20.2. LE « PLAN PLUIE » ET LA GESTION DES PARKINGS

Une météo défavorable (pluie durant plusieurs jours d'affilée) se traduit donc comme nous venons de le voir dans la temporalité du montage du site par un

risque organisationnel. Il s'agit de faire face à l'altération des terrains qui freinent la bonne avancée du chantier pour tenir le planning malgré tout et que le site soit prêt au moment où la manifestation doit se dérouler. Le même phénomène météorologique durant la phase d'exploitation (pendant le festival), posera d'autres problèmes à l'organisation. Il s'agira à la fois de préserver le site des concerts pour le confort des spectateurs, de veiller au risque d'inondation ou encore d'éviter l'enlèvement des véhicules dans les parkings (la mesure prévue est de fermer les aires de stationnement les plus critiques et d'orienter les véhicules vers les parkings en ville de Nyon). Le secrétaire général du festival explique ainsi dans l'extrait d'entretien suivant les principes qui amènent les organisateurs à s'adapter à une situation de ce type :

« Nous on a un plan pluie. En fait on n'a pas un plan pluie, on a plein de mesures à prendre en cas de mauvais temps. Il y a les mesures préventives, en particulier dans le domaine des constructions. Par exemple, s'il y a un coup de vent, il y a 2 ou 3 consignes qui sont données : fermer-ouvrir les cantines, contrôler que tout soit bien attaché, que les objets ne puissent pas s'envoler... Et puis après ce sont plus des mesures de réparation. C'est-à-dire que, s'il a beaucoup plu, c'est mettre des copeaux de bois. Nous avons des réserves, tout est prévu. Des gens sont là pour faire cela, ils réagissent très vite, on sait que l'on a du stock, on réserve du matériel pour cela. Donc il y a tout un plan qui est prévu. Et puis au niveau circulation c'est au moment où on n'ose plus mettre les voitures dans les parkings en herbe qu'on va les envoyer en ville de Nyon ou les parquer sur les routes et là, il y a un tas de choses qui vont se mettre en place. »

Cette citation présente un panel de mesures à prendre en cas de météo capricieuse ou défavorable lors d'un événement open-air. Notons que nous retrouvons ici la question de la spatialité de la manifestation dans la définition du périmètre concerné par le plan pluie mis en place par les organisateurs. Le premier espace nécessitant une intervention en cas de pluie est le site même du terrain, où se déroulent les concerts. Une première catégorie de mesures renvoie à la sécurisation des installations, comme l'indique notre enquêté. Il s'agit essentiellement de mesures de prévention afin d'éviter un accident. Les mesures de réparation concernent secondairement la remise en état du terrain rendu inhospitalier par l'accumulation d'eau et de boue. Un accord avec les agriculteurs des environs permet aux organisateurs de disposer d'un stock de sciure et de copeaux afin « d'éponger » le terrain et de le rendre de nouveau praticable. Deuxième espace concerné, le site du camping et des parkings en herbe devant accueillir les véhicules des festivaliers est traité de la même façon en fonction d'une hiérarchisation des besoins. Le manque de ressources en cas

de grosse pluie impose cependant une priorisation de certains espaces, au détriment d'autres, ce qui n'est pas sans créer certaines tensions dans le stress de l'événement, comme en témoigne la citation suivante, tirée de l'entretien effectué en 2007 avec le responsable Circulation du festival :

« Alors un des problèmes auquel on était confronté les années passées, c'était le manque de moyens. En cas de mauvais temps, la priorité a souvent été mise sur le terrain. Quand on demandait des copeaux, on nous disait, et bien des copeaux il n'y en a pas beaucoup, je ne peux pas en mettre beaucoup, j'ai une remorque, mais pas plus. Parce que l'on a toujours mis la priorité sur le terrain des concerts. Alors maintenant, on a des stocks qui sont complètement séparés. Et on a un stock qui est que pour nous. »

Cet exemple, en plus d'illustrer les difficultés rencontrées par les acteurs en situation critique, nous démontre également en quoi l'extension spatiale de la responsabilité que s'octroient les organisateurs s'agissant des lieux limitrophes au site du terrain des concerts (camping, parkings) impose ses propres contraintes et ses propres limites. Une pluie abondante prétérite en effet l'usage des parkings en herbe extérieurs au festival proprement dit (site des concerts). Le risque d'embourbement des véhicules des festivaliers est alors à prendre en compte, ainsi que les difficultés logistiques pour permettre la gestion de ces problèmes (prise en charge par la sécurité, appel de tracteurs d'agriculteurs pour évacuer les véhicules, etc). Dès lors que les mesures de réparation ne sont plus suffisantes, la décision doit être prise avec les autorités publiques de fermer l'accès aux parkings et d'orienter les véhicules des spectateurs en ville de Nyon. Une telle décision (lourde de conséquences en termes d'organisation, de communication et de coordination entre les différents services) se prend le plus tard possible afin de disposer d'un maximum d'information sur les prévisions météorologiques et l'état de la situation au niveau du site. La décision d'activer le plan pluie pour les parkings (appelé dispositif *Dilluvio*) se prend alors durant une réunion de coordination entre les différents partenaires concernés, comme l'explique le responsable de la Circulation du festival :

« La décision d'un plan pluie se prend à 9 heures le matin. Donc il y a le représentant de la Police Municipale, le représentant des Pompiers, le représentant de la Gendarmerie, les responsables des transports publics, et bien sûr Paléo. Donc c'est cette équipe là qui évalue la situation, qui évalue les remèdes que l'on peut apporter, qu'est-ce que l'on a disposition, qu'est-ce que l'on peu faire et la décision doit être prise, à 10 heures au plus tard je dirais, on doit avoir décidé. »

Un gendarme en charge la circulation automobile, interviewé lui aussi en 2007, résume les grandes lignes du dispositif *Dilluvio* mis en place, en cas de besoin, suite à cette réunion :

« En cas de beau temps c'est Azzuro, et puis en cas de pluie c'est Dilluvio avec des variantes. Dilluvio, on a la variante utilisation partielle des parkings et puis utilisation impossible des parkings, on a les 2 variantes. Alors cela, je ne peux pas prévoir à l'avance quel dispositif est mis en place en cas de pluie, cela se décide le matin même, de bonne heure, on a une séance de crise entre guillemets et puis c'est là que l'on décide ce que l'on fait pour la phase d'arrivée de Paléo : soit on utilise partiellement les parkings, soit on utilise rien du tout et puis on les met en ville, et puis voilà. A moi après d'adapter mon dispositif, avec mon personnel. »

Le même enquêté fait également le constat suivant des limites du dispositif :

« Le dispositif circulation existe depuis des années, ça fonctionne bien. Je dirais quand même, où cela fonctionne moins bien c'est quand il y a mauvais temps, c'est clair. (...) Oui, en cas de beau temps, le dispositif, il fonctionne bien. On a une surcharge de trafic inévitablement, parce que s'est saturé, mais si on a de la pluie, vraiment de la pluie et que les terrains, les parkings Paléo sont impraticables, on n'a pas beaucoup de solutions pour parquer les gens qui viennent en voiture. Cela veut dire que l'on peut faire une utilisation partielle des parkings en herbe, mais on est restreint, parce que cela devient tout de suite des bourbiers. L'autre solution, c'est de les mettre en ville de Nyon. Mais alors là aussi on est vite overbooké je dirais. Et puis la troisième solution c'est de faire du battage auprès d'Inforoute, de dire à ces gens, via les médias, qu'il faut venir avec les transports publics. On les incite déjà, même quand il fait beau, hein, mais on a toujours pas de solutions en cas de pluie continue pendant une semaine où on ne pourrait pas utiliser les parkings. C'est de les mettre en ville, mais on n'a pas de capacité suffisante pour accueillir toutes ces voitures. Alors là, Paléo est à la recherche de solutions, mais on n'a pas encore trouvé...»

Le responsable de la circulation Paléo précise ce constat, en mettant en avant le fait que les mesures prévues en cas de pluie ne sont pas figées dans le marbre et que le festival se trouve toujours à la recherche de solutions nouvelles :

« Les contraintes liées au plan pluie, ça c'est aussi un point sur lequel on est très fragile et très vulnérable. (...) Là on tâtonne, cela fait vraiment des années que l'on cherche... Le principe général du plan pluie c'est de dire que l'on parque un certain nombre de véhicules en ville de Nyon. (...) C'est-à-dire on renforce par des annonces radio, par tous les médias on incite à prendre les transports publics, à faire du covoiturage à se grouper et avec cela, on voit que cela baisse sensiblement le nombre de voiture et puis on imaginait pouvoir mettre toutes ces voitures à Nyon. Il y a une année où on a expérimenté cela et clairement aujourd'hui, c'est très clair pour nous, la ville n'emmagasine pas tous les véhicules. Donc on sait que dans tous

les cas on aura des voitures que l'on va devoir accueillir sur le site, je dirais quelque soit l'état des terrains. Ca c'est aujourd'hui un point sur lequel on a un petit peu évolué, on sait que même si on dit tous les parkings sont fermés, de toute façon on laissera des équipes pour parquer, parce qu' à un certain moment, on va recevoir des appels radios de la Ville qui nous disent : « nous on ne peut plus, cela déborde de partout » et à un moment donné on va dévier les voitures sur le site. »

Il précise encore cette logique de tâtonnement en revenant sur un essai peu concluant qui consistait à parquer les véhicules le long d'une des routes d'accès au site (donc d'organiser le « parking sauvage ») :

«Le pire que l'on a vécu c'était essayer de parquer sur la Route Blanche, c'était en 1997, je crois, c'était un petchi monumental, impossible d'accéder, de bouger... Et ce qu'il y a aussi pour nous, un élément très important, c'est la sécurité des piétons. C'est bien joli d'aller parquer sur la Route Blanche, mais la Route Blanche c'est un accès international. Malgré la signalisation les voitures sont facilement à 100 à l'heure, comment garantir la sécurité de piétons qui descendraient à pieds le long de cette route ? »

Il conclue en évoquant une autre solution envisagée qui nécessiterait un aménagement spécifique pérenne d'une partie du territoire où se trouvent les parkings les plus facilement accessibles, un parc à chevaux loué pour le temps du festival à son propriétaire :

« L'objectif c'était d'arriver à aménager le Parc Chevalin de manière à ce que l'on puisse garantir le parking des véhicules. (...) Pour nous l'idée c'était que sur chaque parking du Parc Chevalin il y ait un chemin en dur. Pour parler un peu technique, nous ce qui nous pose problème sur les parkings, c'est les bandes de roulement. Chaque parking a une bande de roulement sur laquelle passent les 2'000 véhicules qui sont sur le parking. Et c'est cette bande-là qui est très abimée, qui est marquée, où il y a des ornières. (...) On était appuyé pour cela par le syndicat du Parc Chevalin, qui avait lui-même un intérêt à cela, parce que les terrains, c'est eux les propriétaires, donc c'est eux qui font la demande. On a eu la réponse très peu de temps avant le festival, donc on savait que la réponse était négative, mais la réponse officielle on l'a eue très très peu de temps avant, donc c'est un refus. Il y a un seul chemin sur lequel ils sont entrés en matière c'est un chemin qui permettrait de faire une sorte de giratoire pour accéder au Parc Chevalin, d'entrer par un chemin et de ressortir par un autre. (...) Donc le plan pluie, l'idée c'est de pouvoir garantir le parking au Parc Chevalin. »

Les extraits d'entretien ci-dessus permettent de constater le perfectionnement des modes de fonctionnement grâce au retour d'expérience emmagasiné au cours des éditions, selon une dialectique essai-erreur et améliorations successives. Une des limites de l'exercice réside dans l'impossibilité

de procéder à des aménagements pérennes qui réduiraient pourtant grandement la vulnérabilité du territoire au risque de pluie dans les parkings. Quand bien le propriétaire se déclarerait d'accord avec ces travaux, la commune les interdirait, les terrains en question étant classés en zone agricole. En conséquence, les organisateurs doivent garantir une certaine souplesse dans la mise en place du dispositif (décision le plus proche possible de l'événement, réadaptation possible en cours de manifestation) qui dénote d'une capacité d'adaptation qui semble être un des points forts de l'organisation. A titre d'exemple, il convient d'évoquer l'édition 2011 du festival, qui a été marquée par les difficultés conséquentes du fait des conditions climatiques. Le plan pluie ainsi que le dispositif Diluvio ont dû être mis en place pendant toute la durée du festival, pour la première fois depuis que le festival est implanté sur le site de l'Asse (1990). L'ensemble des parkings a dû être fermé, générant d'importantes difficultés de gestion de trafic routier mais aussi d'organisation générale pour le festival. Le premier jour du festival a été en particulier très perturbé compte tenu de l'état du site (terrain et camping boueux, routes d'accès glissantes, parkings gorgés d'eau). Pour autant, les activités prévues ont toutes eu lieu dans les temps et le terrain a été remis en état pour la seconde journée dans des conditions plus que satisfaisantes pour les organisateurs. Il est à noter également que ces conditions météorologiques difficiles et l'annonce publique par les organisateurs de la fermeture des parkings publics ont incité les spectateurs à prendre massivement les transports en commun (l'objectif des organisateurs de 40% de spectateurs acheminés par ce mode de transport a été largement atteint), créant du même coup une surcharge et des difficultés logistiques d'acheminement. L'équilibre recherché par les mesures planifiées afin de faire face aux aléas climatiques se révèle donc toujours précaire. Raison pour laquelle les organisateurs soumettent de façon continue les procédures en vigueur à révision en vue d'amélioration. Il est important de relever dans cet exemple de l'adaptation à la pluie dans le cadre d'une manifestation open-air, outre l'importance de ces mesures pour la réussite de la manifestation, le poids de l'expérience, qu'elle soit fondée sur l'âge du festival ou sur la fréquence de la confrontation à ce type de problèmes.

20.3. LE RISQUE ORAGE

8'500 festivaliers séjournent au camping situé aux abords du site des concerts durant la semaine, logeant principalement dans des tentes à l'exception de quelques dizaines de camping-cars. La superficie totale du site (parkings compris)

est de 84 hectares. De nombreuses structures provisoires (scènes, chapiteaux, stands d'artisanat ou de nourriture) contribuent à l'aménagement du site pour accueillir les spectateurs et proposer différentes animations. Le site des concerts est ouvert au public de 16h30 à 04h00 environ, la zone d'animations extérieure étant elle en fonctionnement de 11h00 à 04h00. Ces quelques éléments de caractérisation du territoire du festival mettent en lumière l'emprise spatiale et temporelle de la manifestation ainsi que son peuplement, qui sont autant d'éléments importants à considérer au regard de l'étude du risque météo qui pourrait l'affecter. En effet, compte tenu des caractéristiques du déploiement dans l'espace et dans le temps de la manifestation, le risque pour les infrastructures et les personnes lié aux aléas climatiques sera différent selon le moment où se réalise le risque dans le processus de préparation et de déroulement du festival. Si l'on considère le risque lié à un orage violent, il sera également fondamentalement différent selon qu'il se produise durant le montage (où seuls sont présents les collaborateurs au travail) ou durant la phase d'exploitation par exemple durant un concert sur la grande scène rassemblant plus de 20'000 des spectateurs¹⁵². De même s'agissant du vent qui menace les installations puisque si une chute de structure sera moins risquée hors période d'ouverture des portes que lorsque le site est rempli de spectateurs qui constituent de potentielles victimes, elle a plus de probabilité de se produire en phase montage quand les constructions ne sont pas encore achevées et solidifiées. Le risque dérivé des phénomènes météo dépend donc non seulement de critères climatiques mais aussi des caractéristiques du territoire exposé. Au delà du phénomène strictement météorologique, le risque va varier selon le degré d'occupation du secteur concerné (taux d'occupation ou d'anthropisation) et de la vulnérabilité de ce secteur au type d'événement considéré. Considérant la phase d'exploitation du site (pendant le festival), qui correspond à un rassemblement de public important (50'000 personnes environ pour le Paléo Festival) dans un espace réduit et aménagé de structures provisoires, un festival open-air est ainsi particulièrement exposé (car vulnérable) au risque d'orage. Au delà de la question de la densité d'occupation du territoire par les participants de la manifestation, l'aménagement même du site peut en effet venir modifier le degré d'exposition au risque. Le phénomène pose en particulier de nombreuses difficultés du fait qu'il s'accompagne souvent d'un fort vent (rendant les structures provisoires vulnérables) voire de chutes de grêle ou

¹⁵² Une procédure de communication avec le public a été prévue dans ce cas.

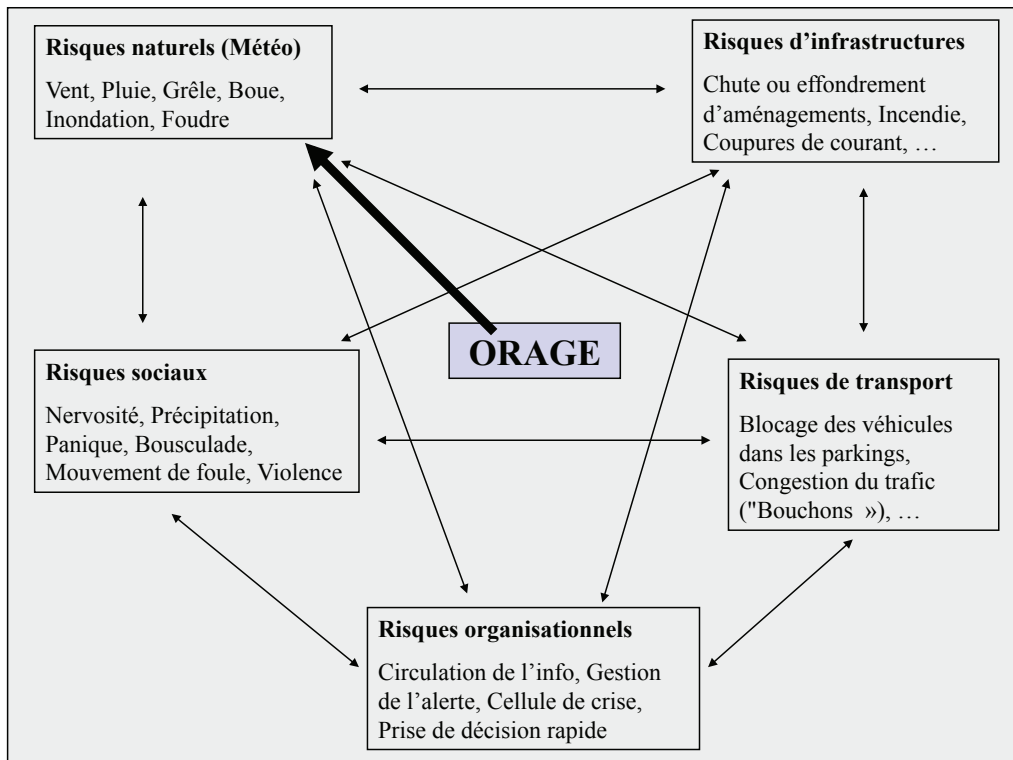
de foudre pouvant blesser les participants ou générer un mouvement de foule par effet de panique.

En règle générale, les fournisseurs de ces infrastructures garantissent la stabilité jusqu'à une force de 90 km/h de vent. Le risque de chute de ces éléments en cas de fortes rafales de vent est donc tangible, ce d'autant plus que le site du festival, de par sa localisation géographique, est particulièrement exposé aux vents venant des montagnes du Jura auxquelles il est adossé. Outre les infrastructures « officielles », il convient en outre de tenir compte de la présence d'aménagements plus « privés » (qu'il est de coutume d'appeler « zones privées » parmi les organisateurs du festival) à savoir les espaces arrières inaccessibles au public où les collaborateurs s'installent des lieux de repos ou de convivialité sur le mode du « bricolage » bien loin des normes en vigueur en matière de sécurité des constructions... Autre caractéristique topographique du site du festival qui renforce la vulnérabilité du territoire, le passage d'une rivière (l'Asse) en contrebas du terrain. Le long de ce cours d'eau sont aménagées bon nombre d'infrastructures critiques (poste d'alimentation électrique, centrale transmission, garderie pour enfants) potentiellement exposées au risque d'inondation en cas de fortes pluies. Enfin s'agissant de la survenue d'un accident lié au risque météo, la configuration physique de l'accès au site du festival pose problème en termes de flux de public si une évacuation d'urgence devait être décidée. L'entrée et la sortie des spectateurs passe en effet sous une des arches du pont sur lequel passe le train régional reliant Nyon à St-Cergue. Si bien qu'en cas de sortie massive comme lors d'une évacuation l'ensemble des spectateurs devrait passer par un entonnoir avec le risque de congestion, bousculades, chutes et écrasements.

La liste des éléments qui accroissent l'exposition du festival au risque météo et à ses conséquences est relativement longue. En réalité, le risque météo, s'il correspond à un phénomène naturel, est - en termes de conséquences - interlié à un ensemble de risques d'autres catégories, comme l'illustre le schéma ci-après¹⁵³. En effet, si l'on considère attentivement le cas d'un orage, il convient d'envisager non seulement son impact en termes de dégradation du terrain physique du territoire (boue, inondation), mais également les risques pour les infrastructures, le problème de la réaction de panique des spectateurs voulant se mettre à l'abri et les risques de bousculades qui en découlent, ou encore les

¹⁵³ Schéma issu du rapport *Le Paléo Festival et les risques (rapport interne)*, Valérie November et Basile Barbey, 2005.

conséquences en termes de blocage des véhicules dans les parkings (pare-brise cassés par la grêle, voitures embourbées,...).



Ce scénario qui correspond à l'accumulation de conséquences négatives pour la bonne marche de la manifestation comporte finalement par dessus tout le risque pour l'organisation de ne pas savoir ou pouvoir faire face à la situation par une bonne circulation de l'information ou la prise de décision rapide et efficace. L'image de désolation qui résulte de cette modélisation du risque météo selon la méthode du « worst-case scenario » ne vise pas à « noircir le tableau » mais à tenter de mesurer en termes d'étendue des effets de la réalisation d'un événement négatif sur un territoire afin d'imaginer des solutions opérationnelles pour y faire face le cas échéant.

Un certain nombre d'accidents récents liés à la survenue d'orages violents lors de grandes manifestations du même type que le Paléo Festival permettent de compléter le travail d'établissement d'un « worst-case scenario ». Lors de la saison des festivals d'été 2009, de nombreux festivals ont connu une telle situation critique : le festival de Benicassim, en Espagne, a dû être ajourné à la suite d'un orage sévère et d'une pluie abondante. Le Sonnenrot festival, en Allemagne, a été annulé et le camping de 4'000 personnes évacué en pleine nuit suite à un orage de grêle extrêmement violent. Enfin le Pohoda festival en Slovaquie a connu le pire des accidents de cette série suite à l'effondrement d'un chapiteau

sous la force du vent, faisant 2 morts et 39 blessés hospitalisés. En 2011, c'est le Pukkelpop Festival en Belgique qui est frappé de plein fouet par un orage extrêmement violent, faisant 5 morts et plusieurs dizaines de blessés, dans des circonstances très similaires au précédent de Pohoda. En 2012, le festival Les Eurockéennes de Belfort (France) a vécu un épisode d'alerte orage particulièrement critique au point d'envisager l'évacuation totale du site. Au final en est résulté un arrêt des concerts de presque 2 heures durant laquelle deux fronts orageux (heureusement plus pluvieux que venteux) ont impacté le site, l'annulation d'une partie de la programmation et un surcroît de travail considérable pour les organisateurs tant dans la gestion de crise que la vérification technique des infrastructures pour décider de la poursuite ou non de la manifestation¹⁵⁴. La vulnérabilité des festivals d'été au risque météo est donc particulièrement forte, tant du fait des caractéristiques de ces événements que de la période de l'année à laquelle il se produisent, particulièrement propice aux orages dans nos climats européens continentaux. En termes de capacité de réaction, il faut par ailleurs relever un ratio particulièrement défavorable entre le nombre d'habitants de ces villes éphémères et les moyens techniques et humains de gestion des risques à disposition des organisateurs (travail avec des bénévoles, défaut de préparation mentale dans un contexte de fête et d'insouciance, etc.). En clair, la difficulté principale du risque météo dans le contexte des grandes manifestations réside dans la difficulté à prévoir le moment précis de sa réalisation et son ampleur couplée à une vulnérabilité élevée du territoire.

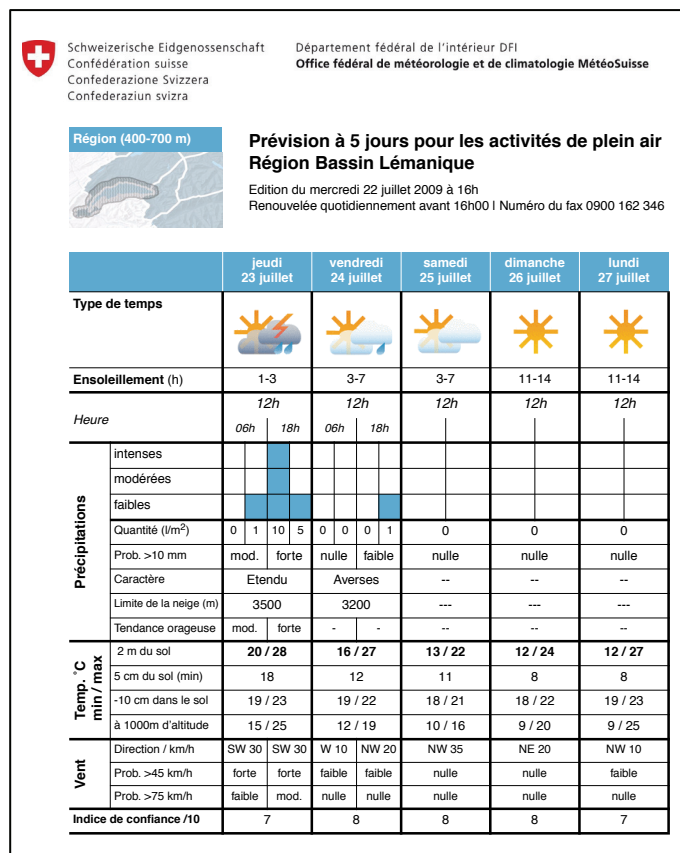
Le propre du risque météo est par ailleurs d'être multiforme (vent, pluie, grêle, foudre) et très instable s'agissant de son moment d'irruption, rendant impossible l'anticipation d'un montage du festival pluvieux ou d'un orage violent. De fait, chacune de ses manifestations pouvant poser des problèmes différents selon le moment de leur apparition, le risque météo est donc possiblement l'objet de prévision mais difficilement de planification. Les méthodes d'établissement des prévisions météo, qui reposent à la fois sur une observation directe et sur l'établissement de modèles permettant d'anticiper la situation pour un futur plus ou moins proche. Evidemment, plus les prévisions sont lointaines, moins elles sont fiables. Il est ainsi possible de prévoir un épisode fortement pluvieux quelques jours à l'avance mais s'agissant d'un orage violent, l'information précise (donc pertinente du point de vue de la prise de décision d'urgence) ne peut intervenir que quelques heures voire quelques minutes avant le phénomène. Les prévisions

¹⁵⁴ Présent sur place en tant que visiteur, nous avons été sollicité par les organisateurs pour participer aux cellules de crise et avons pu saisir de l'intérieur les problèmes posés et la stratégie mise en place.

météorologiques sont ainsi en elles-mêmes difficiles à convertir en outils de décision puisqu'elles sont fondamentalement instables et perpétuellement révisées en fonction de l'évolution des phénomènes observés (orientation des vents, vitesse de déplacement d'une perturbation, création d'un front orageux, etc.). Autrement dit, dès lors qu'il est impossible de prédire suffisamment à l'avance où et quand le risque pourrait se concrétiser, il ne peut faire l'objet d'une gestion planifiée et intégrée et sera toujours géré en fonction de ses circonstances d'apparition.

20.4. LE CAS DE L'ALERTE ORAGE VIOLENT AVEC GRELE LORS DU PALEO FESTIVAL 2009

Lors de l'édition 2009 du Paléo Festival Nyon, une alerte météo a permis à l'organisation de faire l'expérience de la difficulté de gestion de ce type de risque. Ayant participé activement à la gestion de cette situation, nous voudrions relater cette situation et la convertir en cas d'étude détaillé illustrant par l'exemple les questions auxquelles sont confrontés les décideurs face au risque et ses incertitudes.



Le compte-rendu de cette situation prendra la forme d'un journal de bord rédigé à la première personne du singulier, puisque sa rédaction nous a été rendu possible par notre statut de chercheur également « embarqué » en tant qu'acteur dans les discussions.

La journée du jeudi 23 juillet 2009 du 34ème Paléo Festival commence aux environs de 03h00 du matin. En termes de rythme associé au déroulement du festival, nous sommes encore en période de gestion de la fin de soirée du mardi 22 juillet, marquée par deux concerts considérés « à risque » sur la grande scène (Franz Ferdinand et The Prodigy), pendant lesquels de forts mouvements de foule en devant de scène ont nécessité

d'envisager de devoir stopper le concert en urgence pour éviter un accident. La décision n'a finalement pas été prise et les deux concerts ont connu une issue positive sans qu'aucun spectateur en soit blessé. Néanmoins la soirée a été intense en termes de gestion des risques, de stress et de processus de décision. En cette fin de soirée, une réunion d'urgence est convoquée par le responsable de la Centrale (qui gère l'information relative à l'organisation du festival) avec le responsable des Constructions et infrastructures, le Secrétaire général du festival et moi-même en qualité de responsable sécurité de la manifestation. Les prévisions météo pour la journée à venir ne sont pas bonnes. Le dernier bulletin météorologique reçu en fin d'après-midi - et correspondant aux 5 jours à venir - prévoit un pic d'activité pluvieuse à caractère étendu avec des quantités (10l./m²), accompagné d'un risque d'orage fort à partir de 12h00 (voir ci-contre). Compte tenu de ces éléments, il convient d'envisager la mise en place du « plan pluie » mais décision est prise de réévaluer la situation au petit matin (après réception du bulletin journalier de 07h00). Nous évoquons également en cas de confirmation ou d'aggravation de ces prévisions de convoquer une cellule de crise du festival afin d'envisager les mesures préventives à prendre en urgence, tant pour protéger les infrastructures que les personnes. Couché peu après 04h00 en prévision d'une nuit courte, je suis réveillé par le responsable de la centrale transmission à 08h00. Il m'indique que le bulletin de 07h00 confirme les prévisions en les affinant. Il devient clair qu'un risque important se trouve face à nous pour la journée à venir et une première séance de cellule de crise est prévue à 10h30. Pour prendre connaissance des éléments de la situation en avance, je me rends sur place dès 09h00. On me présente alors le bulletin de prévision journalière.

La situation est effectivement préoccupante. A partir de 12h00, il est prévu plus de 10 mm de pluie par période de 6 heures, ce qui est conséquent. Plus problématique encore, le risque d'orage avec foudre durant la période d'ouverture du site au public est de 90%. Une remarque finale renforce encore l'information si besoin était par un « avertissement d'orages violents possibles », particulièrement entre 14h00 et 19h00. Cette perspective s'accompagne logiquement d'un risque de vent violent, avec notamment une probabilité de 60% de vents supérieurs à 75 km/h. Cette indication est fondamentale pour la sécurité des infrastructures du festival dont la résistance est garantie jusqu'à ce seuil. En conséquence, les procédures du festival prévoient de lancer une alerte à partir d'une prévision de 7 sur l'échelle de Beaufort correspondant à une mesure de 52 à 61 km/h de vent, et à se placer en posture de danger à un seuil de 9 Beaufort correspondant à 76 à 87 km/h. Dans le cas présent, l'alerte s'impose. Le bulletin mentionne enfin un risque de grêle à 50% de probabilité. La grêle, comme nous l'avons vu en préliminaire, est un élément aggravant de la situation. Prévu en particulier dans la période des spectacles où se concentre un nombre important de spectateurs devant les scènes, elle risque de provoquer des réactions de panique de la part de certains, se traduisant par des mouvements précipités vers les zones couvertes en dessous desquelles tous ne pourront pas s'abriter. Une procédure de communication d'urgence est d'ailleurs prévue dans ce cas : elle consiste à faire une annonce sur scène avant un concert à risque de grêle pour

prévenir les spectateurs de cette éventualité, et d'interrompre le concert en cas de déclenchement effectif du phénomène pour appeler au calme.

Face à la gravité de la situation relative à ces prévisions, il convient d'agir vite (la période d'exposition au risque est annoncée à partir de 12h00) sans pour autant tomber dans une sur-réaction qui risquerait de trop déstabiliser l'organisation. Par ailleurs les prévisions, même précises, restent des évaluations sur la base de modèles permettant d'établir des statistiques sur ce que pourrait être la situation mais une marge importante d'incertitude y est par définition liée. Dès lors la question se pose de la stratégie à adopter. Faut-il s'adosser au pire scénario possible et se préparer à prendre des mesures radicales ou davantage mettre en attente ces

décisions afin de gagner en certitude sur la situation réelle ? La cellule de crise de 10h30 se réunit dans une ambiance d'abord plutôt décontractée. Les participants découvrent les informations sur la situation en début de séance et sont ensuite plutôt circonspects. Quelle décision prendre ? Les débats tournent beaucoup autour de la communication. Faut-il informer les spectateurs avant qu'ils ne rejoignent la manifestation ? Quelles consignes de prévention donner aux différents collaborateurs sur site ? Quelles mesures peuvent être prises dans l'attente de l'événement ? Comment sensibiliser les festivaliers campeurs et quels conseils leur donner ? Faute de certitudes et face à la difficulté d'évaluation précise de la gravité de la situation, les discussions oscillent entre alarmisme et insouciance. Il est finalement décidé à 11h15 d'entreprendre des mesures de vérification de la solidité des infrastructures et d'afficher les prévisions météo à l'entrée du camping pour que les campeurs « prennent leurs dispositions ». Il est également convenu de réunir une seconde cellule de crise à 12h30 et d'y convier le prévisionniste de MétéoSuisse présent sur site. Dans l'intervalle, l'organisation du festival semble suspendue au temps qui passe...

La séance de 12h30, qui se déroule alors que le ciel vire du bleu au gris, ne donne que peu d'informations concrètes supplémentaires. Assailli de questions le pressant de « nous dire ce qu'il en est », le prévisionniste se voit obligé de faire une explication détaillée des modalités d'établissement des prévisions météorologiques, ce qui ne fait qu'accentuer l'aspect relatif de l'information disponible. Il est malgré tout décidé d'envisager un report de l'ouverture des portes aux sites des concerts si l'épisode orageux n'a pas encore touché le territoire du festival. Le principe retenu est d'éviter d'exposer les spectateurs à

Jeudi 23 juillet 2009, 5:56

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de météorologie et de climatologie MeteoSuisse

**Prévision météorologique pour le Paléo Festival de Nyon,
valable pour le jeudi 23 juillet 2009
Bulletin de 7h**

Évolution de la situation aujourd'hui et la nuit prochaine :
Ce matin, temps en partie ensoleillé. Quelques averses possibles dès la fin de la matinée. Cet après-midi, nuageux avec une forte probabilité d'orages, parfois violents accompagnés de fortes rafales de vent. Ce soir, quelques averses isolées encore possible. En cours de nuit, temps sec.

**Précipitations observées et
prévue de 6h en 6h :**

plus de 10 mm			X			
5 - 10 mm						
1 - 5 mm		X		X		
sec (< 1 mm)	X					X
	0h	6h	12h	18h	24h	6h

Conditions durant le spectacle, soit entre 16h et 2h :

Risque d'orage avec foudre	90%
Vent moyen	Direction: SW Vitesse: 15 km/h
Risque de rafales > 40 km/h	100%
Risque de rafales > 60 km/h	90%
Risque de rafales > 75 km/h	60%
Risque de précipitations > 10 mm	80%
Risque de précipitations > 20 mm	40%
Risque de grêle	50%

Remarques: avertissement d'orages violents possibles en cours et jusqu'à 21h. Le risque d'orage est le plus élevé entre 14h et 19h.

des infrastructures éphémères et donc vulnérables aux conditions climatiques extrêmes tant que faire se peut. Le temps disponible ainsi dégagé doit permettre d'effectuer les dernières vérifications d'infrastructures et de sensibiliser les exploitants du site (stands, collaborateurs) afin de leur donner une marche à suivre si l'orage tant redouté venait à se déclarer. Une troisième séance est agendée pour 15h00, alors que l'horaire d'ouverture des portes est prévu à 15h30 (soit 30 minutes avant l'horaire « officiel » communiqué au public afin de se laisser une marge de manœuvre en cas d'imprévu). En attendant cette échéance, je convoque une séance d'urgence des responsables de la sécurité pour faire le point sur la situation. Le retour des équipes de sécurité en charge d'informer les campeurs et les stands du risque et leur demander de démonter les structures artisanales trop exposées au vent est très négatif. Les campeurs semblent totalement insensibles à l'alerte qui leur est communiquée, et les responsables des stands sont extrêmement résistants à démonter leurs structures qu'ils ont mis du temps à aménager pour leur confort personnel. De plus, le ciel encore dégagé au moment de cette phase de sensibilisation alimente le côté intangible du risque, et brouille la pertinence du message de prévention.

La troisième cellule de crise s'ouvre à 15h30 au moment où les premières gouttes de pluie commencent à tomber. Le ciel est noir et le tonnerre se manifeste au loin. Il semble que l'orage soit imminent, ce qui paraît en soit plutôt positif : le front orageux passé, la soirée de festival pourra se dérouler sans une épée de Damoclès au dessus de la tête. Le prévisionniste relativise néanmoins cette vision optimiste. L'épisode orageux se compose de plusieurs vagues successives, et celle qui touche en ce moment la région est suivie d'une autre plus virulente. Cette annonce déstabilise quelque peu l'assemblée car elle remet en question la stratégie implicite adoptée qui consistait à repousser l'ouverture des portes en attendant le passage de l'orage. La prise de conscience que le risque s'étend sur une période de temps longue marquée par des niveaux d'alertes variables selon l'arrivée successive d'orages bouleverse les plans et rend encore plus difficile la communication de la situation. Il est alors décidé d'ouvrir les portes à 16h00, conformément à l'horaire officiel, ce qui devrait correspondre à la fin du premier front orageux. En complément, une annonce sera faite avant chaque concert sur les scènes pour informer les spectateurs d'un risque d'orage persistant sur l'ensemble de la soirée. En cas de déclenchement d'un orage plus violent que les autres, les procédures d'urgence (arrêt de concert notamment) seront enclenchées. L'ouverture des portes se déroule non sans fébrilité. Vers 17h, de gros nuages noirs envahissent le ciel, sans que l'orage ne se déclenche. Nous apprendrons par la suite que de fortes chutes de grêle se sont produites à Gilly, village situé moins de 10 kilomètres à vol d'oiseau du site du festival. A partir de 19h00, la pluie se met à tomber de façon intense, non pas sous forme d'orage mais en averses qui dureront jusqu'à 23h environ sans que l'alerte orage ne soit levée par les prévisionnistes. Cette situation inattendue a créé une grande confusion dans la gestion de la communication sur la situation. En effet, beaucoup d'acteurs de l'organisation ont reproché à la centrale de transmission de ne pas avoir levé l'alerte après les deux premiers passages orageux de 15h30 et 17h00. Les annonces de vigilance ont ainsi continué à être

faites sur les scènes avant les concerts jusqu'à 22h00 alors que le risque semblait éloigné. Toute la difficulté a ainsi été pour les opérateurs de la centrale qui relaient les prévisions de MétéoSuisse de ne pas surcharger les acteurs de terrain d'informations sur la situation incertaine et fluctuante (la communication se fait par SMS résumant les bulletins météo) tout en maintenant le régime d'alerte car le risque était toujours élevé. J'ai pour ma part été sollicité par une journaliste du quotidien régional La Côte pour relater les événements de cette journée. L'article paru le lendemain qui est issu de cet entretien (La Côte, 24.07.2009, voir ci-dessous) relate le récit du pilotage de la situation et témoigne du processus de relativisation rétrospective du risque lorsque l'événement annoncé ne se réalise pas.

Météo
Face au risque d'orages, la sécurité était sur le pied de guerre



L'hypothèse de retarder l'ouverture des portes au vu des très mauvaises prévisions météorologiques a été envisagée, jeudi. A partir de midi et demi, les responsables de la sécurité étaient sur le pied de guerre, enchaînant les réunions de crise avec des prévisionnistes de MétéoSuisse. Le risque de voir de violents orages, de la grêle ainsi que de fortes rafales de vent s'abattre sur la plaine de l'Asse était en effet important. L'alerte avait été donnée la veille par MétéoSuisse: il y avait de *sérieuses menaces de vents forts*, commente Pascal Viot, responsable de la sécurité. *Ce matin* (Ndlr: jeudi), les prévisions se *confirmaient, voire s'aggravaient*. Une importante perturbation étant signalée entre 16 heures et 17 heures, le responsable envisageait alors de retarder l'accès des festivaliers au site. Une hypothèse finalement oubliée, les météorologues ayant revu leurs prévisions et annonçant le passage une heure plus tard d'une perturbation moins importante. *On s'éloignait de plus en plus de l'ouverture officielle du site et les prévisions étaient moins alarmistes*, explique Pascal Viot. Evoquant une situation de pré-alarme, le responsable de la sécurité avait alors décidé de mesures préventives telles que le contrôle du site, le démontage de certaines structures et l'information aux collaborateurs du festival, au public et aux campeurs. Inquiet, Pascal Viot l'était notamment pour les infrastructures, au vu de l'annonce de rafales pouvant atteindre 80 km/h: *nous nous sommes fixé un seuil à 75 km/h. Si le vent dépasse cette limite, nous prenons des mesures d'urgence*. Une procédure a priori caduque, jeudi à 22h, les rafales n'ayant pas atteint la vitesse escomptée.

CAROLINE GEBHARD

Le risque d'orages courant jusqu'à 21 heures environ, les responsables de la sécurité étaient en état de veille active, hier soir. *Andrée-Noëlle Pot*

20.05. LE DEBRIEFING DE L'ALERTE DE 2009 ET LES MESURES PRISES

Loin d'être mis de côté sous prétexte que le risque majeur a été évité, la situation vécue durant l'alerte météo du Paléo Festival 2009 a donné lieu à un travail de debriefing important durant l'année qui a suivi afin de se préparer à mieux faire face à ce type de problème pour les prochaines éditions. Outre la forte vulnérabilité du festival au phénomène météo qui laisse craindre des conséquences négatives importantes en cas d'orage violent, la période à laquelle se déroule annuellement le festival (3^{ème} semaine de juillet) correspond à la saison des grandes chaleurs et des orages. Il est à ce titre amusant d'apprendre que le choix initial de ces dates lors des premières éditions (il y a 38 ans) avait été motivé par une analyse des statistiques météorologiques concluant que cette semaine était - d'après les données disponibles à l'époque - la semaine la plus sèche de l'année ! Si la tendance lourde statistique laisse à penser que le choix reste pertinent (peu de situations de pluie continues et d'alerte orage grave sont à recenser dans l'histoire du festival), le risque d'un épisode orageux exceptionnel est néanmoins à prendre en considération, ce d'autant plus après l'expérience vécue en 2009. Dans un premier temps la réflexion a été menée parmi les décideurs du festival sur le pilotage de la crise et

la dynamique de fonctionnement de la cellule de crise. Il s'agissait de revenir sur l'analyse qui a été faite en temps réel de la situation, l'évaluation du risque et la définition de mesures à prendre pour y faire face. Dans un second temps, la discussion a été suscitée avec les opérateurs en charge de l'application de ces mesures (Centrale de transmission, responsables de secteurs des services de sécurité et sanitaire du festival) afin d'améliorer la lisibilité de la stratégie établie par la cellule de crise du festival (décideurs) et favoriser la bonne application de celle-ci. Enfin, un retour a été organisé vers l'ensemble des acteurs de l'organisation du festival via certains outils de communication du risque et des actions à entreprendre en cas d'alerte que nous présenterons ci-après.

Au niveau du pilotage stratégique de la situation, le constat tiré de la gestion de l'alerte météo de 2009 est celui d'une difficulté à composer avec une situation instable, incertaine et qui ne se laisse pas aisément saisir en termes de processus de décision sur un schéma standard (identification du problème, définition d'options, choix stratégiques). La complexité du problème posé, l'incertitude permanente autour du moment et de l'ampleur de la réalisation du risque, ainsi que la difficulté à anticiper ses effets a pour une bonne part anesthésié la capacité de réaction de l'organisation face au phénomène. Pris en étau entre la volonté de gérer vite et bien la situation et le souci de ne pas « affoler pour rien », les décideurs se retrouvés réduits au rôle de spectateurs de la réduction manifeste de leur capacité d'action. Cette posture par défaut « attentiste » de l'organisation s'explique par plusieurs éléments. Tout d'abord le manque d'expérience des personnes qui composent la cellule de crise de situations de ce type qui (heureusement) ne se produisent que rarement. Très compétents dans la gestion globale du projet pourtant complexe d'organisation du festival, les acteurs clés de l'organisation ont eu beaucoup de difficulté à sortir d'une logique planificatrice pour entrer dans une réelle dynamique de réflexion de crise où les plans et procédures prévus n'offrent que peu de prises à la situation. Deuxièmement et en complément, l'insuffisance précisément des procédures de gestion de crise, notamment celles concernant le cas de l'alerte météo, a été cruellement révélée. Il est en ce sens symptomatique de relever que les seules décisions prises ont concerné les mesures déjà prévues dans ce type de situation (vérification des infrastructures, communication au public). Les angles morts de ces procédures (mesures de prévention en direction des campeurs, gestion de la communication sur des niveaux d'alerte fluctuants, persistance du risque au delà du premier épisode orageux) ont posé de grosses difficultés décisionnelles et ont pour finir été davantage subies qu'anticipées. En

conclusion, il est heureux que l'orage violent annoncé n'ait pas touché le site du festival mais les régions limitrophes tant la gestion de l'alerte s'est trouvée apparentée à une « navigation à vue ».

Le constat que nous venons d'établir, s'il peut paraître sévère, ne constitue pas une remise en cause de la compétence des acteurs présents à faire face à la crise qu'ils ont eu à gérer. Il constitue plutôt un exemple parmi beaucoup d'autres des difficultés organisationnelles et décisionnelles provoquées par de telles situations. Comme l'écrit Patrick Lagadec, la crise « (...) est brutale, insidieuse, récurrente, inexorable... D'emblée terrifiante ou au contraire parée des atours de la normalité pour qu'on ne la reconnaisse pas, elle se joue des lignes de défense, ouvre sans cesse de nouveaux fronts, ridiculise les ordonnancements méticuleux, désagrège les mécanismes de fonctionnement, s'attaque impunément aux noeuds du système adverse. » (Lagadec, 1988, p.21), Dans son ouvrage consacré aux ruptures créatrices (Lagadec, 2000) l'auteur a remarquablement bien développé son approche en citant un nombre impressionnant d'exemples (des plus médiatiques aux plus cachés) au cours desquels des organisations se sont trouvées prises en défaut par la difficulté à mener une réflexion stratégique en contexte chaotique. Selon Lagadec, l'inclinaison naturelle des acteurs de gestion de crise est de vouloir appliquer les plans prévus en passant outre le travail de définition attentif de la situation. En situation de crise, caractérisée par le chaos, l'incertitude et l'afflux d'informations contradictoires, les plans d'urgence établis de façon standardisés en anticipation sont des recours commodes qui donnent l'illusion d'agir vite et bien mais qui comportent le risque de passer à côté des spécificités de la situation réellement vécue. Or, selon lui, la situation de crise est clairement distinguée du régime de l'urgence. La crise commence donc selon lui par un deuil : celui des certitudes et de la volonté de toute maîtrise. Gérer une crise c'est donc accepter de se confronter avec l'incertain, et de prendre de le temps de se poser les questions suivantes : que se passe t'il ? à quoi joue t'on ? où sont les pièges ?

La liste des erreurs classiques à éviter évoquée par Lagadec dans ses différents écrits¹⁵⁵ est riche d'enseignements pour relire le cas de la crise météo vécue par le Paléo festival en 2009 : refus d'accepter qu'un processus de crise est en marche, attente de « preuves » qui ne viennent toujours que trop tard, effervescence générale, pas de recherche déterminée ni de recueil

¹⁵⁵ Nous avons également eu l'opportunité de suivre une journée de formation avec Patrick Lagadec dans le cadre du Certificate of Advanced Studies Face au risque : décider et intervenir (séance du 21.10.2010), organisé par l'Université de Genève et l'EPFL. Une partie des préconisations formulées par l'auteur relatée ici est tirée de cette journée.

systématique d'informations pertinentes, agitation tactique sans questionnement stratégique, options en «tout ou rien» marquées par la sur-réaction ou la sous-réaction qui peut - plutôt que la résoudre - précipiter la crise. En complément, Lagadec propose quelques lignes de conduite afin de mener une réflexion en temps réel et en milieu chaotique : laisser ouverte la possibilité de changer de paradigme, autrement dit à affronter une situation qui ne se réfère pas à un précédent mais à de l'inédit. Il convient pour cela de questionner les évidences, se méfier des solutions trop simples et évidentes, et prendre le temps d'analyser les situations avant d'agir. Les préconisations de Lagadec semblent relativement bien ajustées à la situation qui nous occupe de la crise météo de 2009 au Paléo Festival. Elles permettent pour le moins de fixer un cadre à la réflexion en temps de crise où une incertitude forte déstabilise le processus de gestion décisionnelle classique des situations. En particulier, elles nous incitent à réfléchir à de nouveaux outils de qualification des situations afin de disposer d'indicateurs permettant de jalonner l'évaluation du risque. Un des axes de travail suite à la situation de 2009 a consisté à élaborer des seuils de définition de l'alerte selon la gravité du phénomène attendu et le délai de sa réalisation. Le tableau ci-dessous a été établi dans ce sens et intégré dès l'édition 2010 aux procédures de crise du festival. Il vise à mieux traiter l'information disponible et à la communiquer aux différents acteurs de l'organisation. Quatre niveaux d'alerte sont fixés avec pour chacun une identification du type de mesures à

Paléo Festival Nyon 2011		Gestion de crise	
Niveaux d'alerte et de situation de crise			
<p>La définition de niveaux d'alerte et de situation de crise ont pour but de communiquer simplement l'état de la situation à l'ensemble de l'organisation.</p> <p>Pour chaque niveau, sont données quelques consignes d'actions à appliquer partout où cela est nécessaire et possible. Ne figurent pas les procédures d'intervention utilisées par les services spécialisés et connues d'eux (Sécurité, Constructions, Infirmerie, Communication, etc.)</p>			
Niveau	Etat de la situation	Actions / implications pour tous (ou pour les secteurs touchés)	
N	Situation normale ou incidents mineurs sectoriels.		
	Alerte (avant l'événement)		
	A 1	Probabilité d'événement à risque dans les 2 à 12 heures	Relecture des procédures. Information des collaborateurs et des partenaires.
	A 2	Confirmation du risque à 1 ou 2 heures	Premières mesures de prévention.
	A 3	Evénement critique imminent	Application immédiates des procédures prévues.
A	A 4	Evénement critique imminent et prise de mesures spéciales importantes	Sécurisation des lieux et du matériel.
	Crise et gestion des conséquences (après l'événement)		
	C 1	Mesures limitées, sectorielles	Sécurisation des lieux et remise en état du matériel.
	C 2	Dégâts matériels à réparer ou en cours de réparation	Application des consignes transmises par les coordinateurs, la Sécurité, les Constructions ou les délégués de quartier
	C 3	Dégâts matériel et/ou humain, secours et réparations en cours	Si possible et sauf consignes contraires, poursuite de l'activité normale.
C 4	Catastrophe	Idem + collaboration avec d'éventuels renforts extérieurs.	

entreprendre. Fixer ces différents niveaux vise à permettre d'apprécier le risque en temps réel et offrir une souplesse dans la gestion d'épisodes orageux successifs (passage d'un niveau à l'autre en restant dans un régime d'alerte mais en en faisant varier l'intensité). Le document fixe également quatre niveaux de crise permettant une évaluation de la situation post-événement, par exemple après le passage d'une perturbation. Il s'agit alors de structurer le retour d'informations sur les


Source: Paléo Festival

conséquences du phénomène pour pouvoir fixer une échelle de traitement des conséquences, allant jusqu'à - le cas échéant - faire appel à des soutiens externes comme les autorités dans le cadre du déclenchement d'un plan catastrophe cantonal (niveau C4). Cet outil d'aide à la définition des situations a été élaboré par l'organisation du Paléo Festival suite à l'alerte météo survenue lors de l'édition 2009. Pensée à partir du cas pratique d'un risque météo, cette grille de lecture des alertes et des crises constitue plus largement une ressource utile pour aborder d'autres typologies de situation pouvant impacter le festival. Cet outil constitue en ce sens une avancée importante dans l'approche de gestion des risques du festival.

Afin de favoriser la bonne application des mesures de prévention en situation d'alerte météo, l'organisation a également élaboré la fiche ci-contre, adressée avant le festival à chaque tenancier de stand et à afficher dans un endroit visible, afin de sensibiliser ces partenaires sur le sujet et les impliquer dans la politique de gestion des risques dans son ensemble. Ce mémo comprend à la fois des mesures concrètes qui peuvent être entreprises par le personnel et des consignes ou conseils à portée plus générale sur l'attitude à adopter en

Fiche mémo Sécurité (Affichage Stands)

BONS REFLEXES ET MESURES PREVENTIVES



Alerte météo avérée
Que faire?

- **Ecoutez et prenez en compte les consignes des équipes des constructions et de la sécurité;**
- **Vérifiez les attaches au sol de votre stand;**
- **Fermez toutes les parois amovibles / les bâches afin d'éviter une prise au vent trop importante;**
- **Démontez les installations des structures légères ou artisanales peu solides (auvents, panneaux publicitaires, mats, drapeaux, présentoirs, parasols...);**
- **Pour les stands de nourriture qui utilisent du charbon :**
 - ✓ Patientez pour l'allumage jusqu'à la fin de l'avis de tempête.
 - ✓ Pour ceux qui l'ont déjà allumé, ne le rechargez pas en combustible et surveillez-le attentivement.
 - ✓ Si vous ne parvenez pas à baisser l'intensité du rayonnement et qu'un risque subsiste, avisez immédiatement la centrale de sécurité.
- **Coupez les énergies (gaz, électricité) ;**
- **Evacuez votre stand si nécessaire;**
- **Ne vous exposez pas inutilement;**
- **Dès la fin de l'avis de tempête, reprenez une exploitation normale.**

Source: Paléo Festival

cas d'alerte. Une réflexion complémentaire est encore en cours sur le mode de communication de l'alerte aux campeurs. Parmi les idées en discussion, l'usage de panneaux d'information journaliers sur les prévisions météo à l'entrée du camping pourrait servir de support en cas d'annonce de risque particulier pour la journée à venir. Ce dispositif serait complété par un système d'alerte visuelle activé en cas d'imminence d'un orage violent sous forme de gyrophare perché et visible depuis n'importe quel point du site du camping. Ce signal pourrait être perçu directement par les campeurs mais aussi et surtout venir appuyer le message de prévention et les consignes données par les collaborateurs de la

sécurité sur la nécessité de démontage de certaines structures trop fragiles ou vulnérables en cas de fort vents ou de précipitations intenses.

Le travail de réflexion en situation de crise demanderait sans doute à être intégré davantage dans le processus de conduite décisionnelle de la cellule de crise du Paléo festival. Néanmoins l'outil d'identification et d'évaluation du risque par niveau ainsi que les supports de communication des mesures de prévention que nous avons présenté précédemment dessinent déjà une stratégie globale et intégrée de gestion et de traitement des risques propre aux caractéristiques de la manifestation. Ils constituent des traces de l'empreinte que le risque météo a laissé sur le territoire du festival suite à la situation vécue le 23 juillet 2009¹⁵⁶. Afin de tenter d'aller plus loin dans la réflexion et de poursuivre la conversion de cette expérience en « matière à penser » pour la recherche académique comme pour l'opérationnel, nous mobiliserons dans cette troisième partie plus prospective quelques repères théoriques et empiriques permettant de penser globalement les processus d'alerte et de gestion de crise et le rapport contemporain au risque qui se détachent des recherches actuelles en sciences sociales.

20.6. ALERTE, RISQUE ET PROCESSUS DE DECISION EN SITUATION D'INCERTITUDE

L'exemple de l'alerte météo du 23 juillet 2009 au Paléo Festival nous permet de rendre compte en finalité des limites d'un modèle prévisionniste de l'alerte et des risques analysées par Francis Chateauraynaud et Didier Torny (1999). Les auteurs décrivent les principes qui ont guidé à l'élaboration de ce modèle et qui reposent sur l'idée que le calcul constitue une ressource pour la connaissance des risques, permettant notamment d'en définir la probabilité d'occurrence et in fine convertir le phénomène en objet de traitement, de planification et de gouvernance. Cette approche, largement dominante aujourd'hui dans les stratégies ou politiques de gestion du risque, se heurte néanmoins selon les auteurs à des phénomènes nouveaux en matière de risque qui échappent au calcul traditionnel ou pour lesquels l'évaluation (risk assessment) se révèle inopérant du fait de leur caractère diffus, multiforme et incertain¹⁵⁷. Sur la base de ce constat, Chateauraynaud et Torny prônent la nécessité d'établir un nouveau rapport aux risques, fondé sur un mode de connaissance plus souple,

¹⁵⁶ Cette idée est directement tirée des recherches menées par l'auteur depuis 2006 à l'EPFL au sein du groupe ESPrI dirigé par la Prof. V. November. Voir une présentation du projet scientifique « L'empreinte des risques : pour une compréhension de la spatialité complexe des risques » à l'adresse <http://espri.epfl.ch/page-12908-fr.html>

¹⁵⁷ Les auteurs ont en particulier travaillé sur les affaires du sang contaminé et de la radioactivité.

une forme de vigilance « opérative »¹⁵⁸ qui suppose un rapport de proximité avec l'expérience du risque saisi de manière plus processuelle et phénoménologique. Dans une approche complémentaire, Patrick Lagadec évoque les situations « non-conventionnelles » que constituent les crises comme irréductibles au calcul, et en particulier à l'équation classique de la gestion des risques « risque = probabilité x gravité », soit parce que « les événements nous entraînent sur d'immenses plages d'ignorance (les estimations en termes de probabilité perdent alors rapidement de leur pertinence) », soit parce que « les niveaux de gravité montent aux extrêmes ou deviennent insaisissables ». Dès lors d'après lui, « il ne s'agit plus ici d'estimer une incertitude ou une gravité, mais de prendre acte du fait qu'on ne sait pas, parce que le phénomène en question, dans toute sa complexité, est en lui-même nouveau »¹⁵⁹.

S'agissant de la situation de crise météo, le processus d'établissement des prévisions repose à la fois sur une observation directe et sur l'établissement de modèles permettant d'anticiper la situation pour un futur plus ou moins proche. Il en ressort que les prévisions météorologiques sont en elles-mêmes difficiles à convertir en outils de décisions au sens du modèle traditionnel présenté ci-dessus puisqu'elles sont fondamentalement instables et perpétuellement révisées en fonction de l'évolution des phénomènes observés (orientation des vents, vitesse de déplacement d'une perturbation, création d'un front orageux, etc.). C'est pourquoi le cadre théorique proposé (entre autres) par Chateauraynaud et Torny mérite d'être pris en considération dans l'analyse du cas qui nous occupe. Il nous permet en effet de mettre en perspective les difficultés rencontrées dans la gestion de l'alerte météo relative au décalage entre les informations disponibles sur le phénomène potentiellement risqué (prévisions météorologiques) et le besoin impérieux de stabilisation de ces informations dans un processus décisionnel. Ces difficultés résultent d'un enfermement des acteurs dans un modèle de gouvernance des risques de type prévisionnel qui s'avère inadapté à gérer l'incertitude constitutive de la situation. Elles correspondent par ailleurs à une confusion courante dans le traitement de l'information sur le risque entre alarme et alerte, analysée dans son travail sur les alertes aux crues rapides par Laurence Créton-Cazenave (2010). Ayant travaillé sur les définitions respectives de ces deux notions souvent confondues dans l'usage courant, elle distingue l'alarme, entendu comme « un signal univoque, un stimulus, qui doit déclencher des comportements pré-organisés, planifiés » de l'alerte, caractérisée par « la place qui est laissée à l'évaluation de la situation ». « In fine - écrit-elle - l'alarme clôture l'interprétation

¹⁵⁸ Voir à ce titre les contributions rassemblées dans l'ouvrage de Jacques Roux (2006).

¹⁵⁹ Entretien au magazine La Recherche titré « Faire face à l'imprévisible ». La Recherche hors série n°13, « Petits et grands nombres », octobre 2003.

tandis que l'alerte la stimule et l'impose » (Créton-Cazenave, 2010, p.21). En situation de forte incertitude, tout signal précurseur de la réalisation du risque sera à interpréter non pas comme une « alarme » traitable avec des procédures types mais comme une alerte qui repose la question de l'interprétation d'une situation. En ce sens, l'alerte - contrairement à l'alarme - ne précède pas l'action, elle EST l'action, configurant dans un même temps réflexif la définition de la situation et l'espace de traitement du problème en tant qu'il est à résoudre. Cette activité de problématisation doit être prise au sérieux par les décideurs comme enjeu fort du processus de traitement des situations de crise. Dans l'idéal, ce processus doit être collectif et partagé, afin - d'une part - de bénéficier des apports en information de l'ensemble des acteurs et - d'autre part - de susciter l'adhésion de chacun sur la définition de la situation, la stratégie à adopter pour y faire face et le but à atteindre en finalité.

Ce qui semble fondamental dans ce genre de cas, c'est la nécessité pour des décideurs en situation d'incertitude d'être en mesure de tenir d'un côté l'injonction à l'action (à laquelle se heurte le manque de lisibilité de la situation) et de l'autre la justification des actions entreprises (compétences discursives à en construire la légitimité). L'enjeu de la gestion des risques en situation d'incertitude ne concerne pas la « bonne » décision puisque celle-ci ne peut se fonder sur des éléments transparents. Il s'agit plutôt d'une lutte de sens qui consiste à construire des éléments de connaissance sur la situation à partir d'informations incomplètes ou controversées et d'être en mesure de rendre compréhensibles les mesures prises et de susciter l'enrôlement¹⁶⁰ à cette problématisation, entendue comme définition du problème tel qu'il est à traiter. Les processus contemporains de gestion des alertes et d'élaboration de processus de décision sont rendus de plus en plus complexes du fait de la nécessité de prise en compte des incertitudes qui entourent les risques. C'est pourquoi il convient de réviser le rapport au risque des organisations en charge de leur gestion afin d'intégrer les incertitudes et ne pas les subir comme autant de freins à l'action. Il convient sans doute pour cela à la fois de changer de paradigme décisionnel (passage du modèle prévisionniste au modèle de la décision en situation d'incertitude) et de penser la gestion des crises comme des épreuves de réflexivité dont l'enjeu est d'élaborer une politique de gestion des risques circonstanciée, adaptée au contexte territorial et au moment où le risque se manifeste. Dans les faits la gestion de crise repose trop souvent selon lui sur le mythe du décideur clairvoyant, dont la vision de la situation est exhaustive et qui de part son statut et les compétences qui y sont

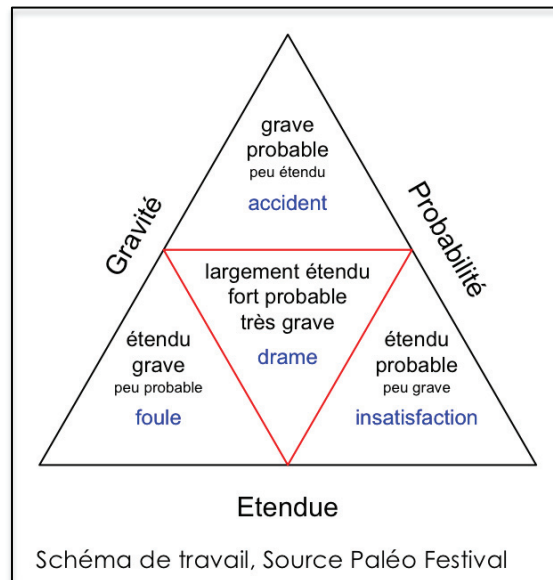
¹⁶⁰ Sur la notion d'enrôlement, voir Latour, 2006.

attaché est en mesure de faire face à la complexité et de régler les problèmes qu'elle pose. La crise est par exemple toujours pensée en termes de basculement, comme un changement d'état d'une situation qui serait immédiatement perceptible par le décideur. Or cette approche révèle souvent ses limites, en particulier parce qu'elle est fondée sur l'idée d'une extériorité de l'événement par rapport aux activités courantes, alors que la vulnérabilité est bien souvent en germe dans les pratiques ordinaires des acteurs. Selon lui la crise intervient parce qu'un événement ne reste pas enfermé, qu'il y a débordement, qu'il se diffuse dans l'environnement et oblige à la prise en charge de ses conséquences à des niveaux assez inhabituels (échelles nouvelles). En clair, la crise introduit une disproportion entre ce qui arrive et les moyens de le traiter qui plus est dans l'urgence. Cette disproportion provient du décalage entre des outils scientifiques très élaborés d'évaluation des phénomènes qui peuvent constituer un risque et le caractère très limité des logiques organisationnelles du territoire touché par le risque. La complexité de la situation de crise naît du fait que cette complexité du quotidien qui ne nous apparaît pas en temps normal devient tout à coup visible...

La gestion des risques en situation d'incertitude se caractérise en réalité par deux catégories de problèmes: les problèmes dans les connaissances (mesure, preuve, irréfutabilité, vérification) et les problèmes dans la prise de décision. S'agissant du processus de décision, Callon, Lascoumes et Barthe (2001, p.307) mettent en question le modèle du choix tranchant (décision traditionnelle), correspondant à un moment unique, où la décision est prise par un acteur légitime (le décideur) et se fonde sur une validation scientifique ou politique. Ce modèle correspond à un présupposé de connaissance claire et complète des risques et de leurs effets permettant une décision rationnelle et adaptée. L'irruption des incertitudes et de leur nécessaire prise en compte aujourd'hui correspond à un second modèle de décision dit « par enchaînement de rendez-vous ». Ce modèle correspond à une approche itérative de la décision par approximations successives et de réévaluation continue de la situation en fonction de ses développements. Il engage une pluralité d'acteurs avec un partage des responsabilités et présuppose une réversibilité des décisions tenant compte de l'incertitude sur le scénario du risque. Dans ce nouveau modèle de décision, l'action n'est pas entravée par les incertitudes mais doit au contraire composer avec elles.

Une des particularités du risque d'orage violent par rapport aux autres risques qui pourraient affecter une grande manifestation réside dans la distorsion, que

nous pourrions qualifier d'incommensurable, entre la capacité prédictive (due à l'incertitude forte qui entoure le phénomène) et l'ampleur possible des effets en cas de réalisation (image du worst case scenario). En effet, contrairement à d'autres risques plus clairement identifiables en termes de probabilité, de gravité et d'étendue, le risque météo a tendance à échapper comme nous



l'avons vu précédemment au schéma de saisie représenté ci-dessous, du fait de son caractère instable et fortement évolutif dans le temps. Une autre limite à la définition d'une stratégie de traitement de ce risque tient à son caractère multiforme et interrelié, qui oblige à penser en termes de conséquences sur une pluralité de plans (menace sur les constructions, problématique de gestion de foule, impact en termes de flux de public ou de véhicules, etc.). En définitive, les connaissances dont nous disposons sur le risque météo comme l'analyse rétrospective de l'alerte de 2009 ajoutent une couche de complexité à la définition d'une politique de prévention et de gestion des risques à l'échelle du festival.

Plus globalement, il semble utile en effet de s'interroger sur les moyens à disposition pour réduire l'écart entre la production de connaissances sur les risques pouvant toucher le festival et les moyens d'action à disposition pour y faire face. Nous pensons avoir démontré que l'amélioration du processus de connaissance ne passe pas uniquement pas une meilleure prédictibilité statistique permettant de mesurer avec plus de certitudes la probabilité d'occurrence d'un événement néfaste. C'est probablement tout autant à un travail de définition d'un rapport au risque renouvelé par l'intégration d'approches actuelles dans d'autres contextes auquel le festival va devoir se livrer. En 37 ans d'existence, le Paléo Festival a considérablement évolué en la matière. Le temps de l'insouciance des années 70 et 80 a laissé place aujourd'hui à une préoccupation transversale sur les risques inhérents à l'organisation de la manifestation qui s'est traduit en procédures, supports de communication et opérations de sensibilisation et de prévention touchant de nombreux domaines (consommation d'alcool, protection de l'ouïe, mouvements de foule devant les

scènes). Un processus continu de risk management est aujourd'hui en marche qui amène l'organisation à réviser chaque année son évaluation des risques et l'inventaire de ceux-ci, alimenté par l'existence de précédents dans le cadre d'éditions du festival passées ou de manifestations similaires confrontées à des risques et des catastrophes.

En termes de prise en compte du risque, le Paléo Festival est donc passé - comme l'a théorisé V. November (2002) en reprenant F. Ewald (1996) - d'une logique de prévoyance (approche assurantielle liée à la notion de sort, d'aléas, de chance ou de malchance), à une logique de prévention, associée à une meilleure connaissance des risques et des actions à entreprendre pour réduire leur capacité de nuisance. Ce passage s'accompagne d'une reconnaissance de responsabilité de l'organisation vis-à-vis de ses spectateurs qu'il convient de protéger ou d'inciter à adopter des comportements préventifs. Le cas du risque d'orage engage à une autre perspective incluant les incertitudes et la non-maitrise de certains risques et de leurs effets. Il peut être assimilé en ce sens à d'autres risques contemporains marqués par l'incertitude ou les controverses sur leur mesure et leur évaluation, prenant en défaut les dispositifs techniques et scientifiques existants. Dans ce type de situation, la question se pose de l'application du principe de précaution, dès lors que les seuils de connaissance sont trop bas pour établir une stratégie de traitement sur le modèle de la prévention. En clair, face aux incertitudes sur le moment et l'ampleur d'un phénomène risqué (météorologique ou autre) impactant le festival, les décideurs doivent-ils intégrer une composante de précaution, qui prône l'adoption de mesures préventives, même en l'absence de certitudes ou de controverses sur le risque encouru (Callon et al., 2001, p.284) ? La question mérite d'être posée même si elle se heurterait à coup sûr à des considérations économiques ou organisationnelles quasiment indépassables. L'annulation d'une soirée de festival pour raison de risque météo est par exemple difficilement envisageable tant le manque à gagner généré mettrait en péril la pérennité même du festival. Pour autant, sans appliquer le principe de précaution de façon systématique et non proportionnée, il semble envisageable d'intégrer une composante de précaution dans la politique de gestion des risques du festival, pour autant qu'elle constitue une ressource dans la difficile intégration des incertitudes associées à l'organisation d'un tel événement. Cet enjeu mérite réflexion afin d'ancrer le pilotage des risques des manifestations éphémères dans une « culture du risque »

(Giddens, 1991)¹⁶¹ inspirée de contextes ou de configurations plus pérennes mais où le risque constitue une composante centrale de l'activité.

¹⁶¹ Pour Anthony Giddens, la « culture du risque » constitue « un aspect culturel fondamental de la modernité, par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur » (Giddens, 1991, p. 244).

Conclusion

Au terme de notre parcours réflexif sur notre objet de recherche, il convient de revenir sur les acquis de cette exploration et de tirer les enseignements de ce processus de production de connaissance à des fins de recherche et de pratique. En effet, conformément à la posture de recherche que nous revendiquons (voir préambule et introduction), nous tenterons de réduire le fossé qui sépare recherches académiques et applications pratiques en proposant une grille de lecture des enjeux des grandes manifestations qui ouvre des pistes de réflexion communes à ces deux niveaux. Nous partirons pour cela de la question posée en introduction de notre propos: que peut apporter l'analyse des grandes manifestations pour mieux comprendre l'urbanité sécurisée? Cette question initiale s'accompagne d'une hypothèse forte, qui est celle de « l'effet loupe » des grandes manifestations pour saisir des enjeux d'ordinaire dilués dans le temps et dans l'espace. La grande manifestation, par son caractère éphémère, donnerait alors à voir un « concentré d'urbanité » particulièrement fécond en termes de lisibilité d'enjeux plus larges. Les situations que nous avons étudiées sont en effet à considérer comme des « laboratoires d'urbanité », de l'ordre de l'expérimentation consistant à soumettre l'urbanité à un régime particulier afin d'en révéler les qualités. La mise à l'épreuve de la ville de Genève par l'organisation de l'Euro 2008, dont nous avons vu qu'elle était tout à la fois quantitative et qualitative (chapitre 14), permet en effet de saisir à même le déroulement de la manifestation la capacité de la ville à faire place à des comportements éloignés des conventions quotidiennes de l'espace public (comme ceux des supporters) et à concilier des ordres d'existence de la ville étant *a priori* contradictoires (la fête supporters et la quiétude des habitants, l'aménagement de la Fanzone et la tradition du marché, le corso automobile et la circulation des trams, etc., voir Chapitre 12). C'est ici dans une certaine mesure le degré de « plasticité de la ville » (Boullier, Chevrier, Juguet, 2012, p.19) qui se trouve révélé. Soumise à une intensité particulière, à une densité et à une diversité hors-norme, celle-ci fait preuve d'une capacité insoupçonnée à se maintenir, à absorber le trop-plein et le débordement, à garantir une certaine fluidité dans la congestion (voir Chapitre 14).

C'est d'une certaine manière cette mise à l'épreuve de la plasticité urbaine que nous avons voulu explorer dans l'analyse de nos deux cas d'étude. Dans un

cas, l'Euro 2008 à Genève, nous avons affaire à de l'urbain « déjà là » qui doit se reconfigurer, se transformer de façon provisoire pour faire une place à la grande manifestation (chapitre 14). Dans l'autre cas, celui du Paléo Festival de Nyon, l'urbain est une production annuelle certes planifiée mais qui doit faire face à des difficultés particulières d'institutionnalisation (chapitre 15) qui viennent rendre le processus incertain. Dans le cadre de notre analyse, nous avons pu tout d'abord mettre en avant le processus de constitution progressive du territoire de la manifestation Euro 2008 derrière (ou devrait-on dire par dessus? ou entremêlé avec?), le territoire de la ville de Genève. Ce n'est que progressivement, l'engouement populaire aidant, que Genève s'est trouvée accomplir sa destinée de ville-hôte. Le rendez-vous aurait d'ailleurs tout à fait pu être manqué si la ferveur populaire autour de l'événement n'était jamais advenue. Cet échec n'aurait pas remis en question l'existence de la ville. Dans le cas du Paléo Festival, le point de départ de l'exploration empirique a porté sur la question de l'inscription de la manifestation sur le territoire administratif officiel. Un festival « en plein champs » se trouve dans l'obligation de produire son territoire à partir de rien (ou presque) et de faire en sorte que le réceptacle ainsi constitué soit adapté (qu'il soit un bon contenant). On a ainsi à faire à une forme de « territoire expérimental » : il n'y a pas d'usages urbains routiniers sur lesquels s'appuyer pour imaginer un usage intense ; la ville éphémère créée à l'occasion du festival n'a ni sens ni fonction en dehors de la manifestation elle-même. Le territoire urbain est ici indissociable de la manifestation, si bien que le travail urbanistique accompli se trouve soumis (par une expérience unique annuelle) à la seule épreuve de son usage éphémère. Dans les deux cas, il s'est agi de saisir par le regard scientifique le processus de production d'urbanité soumis à un « accélérateur de particules » du fait du grandissement des enjeux inhérents à la montée en événementialité propre à l'organisation de la grande manifestation. C'est en ce sens qu'il nous semble possible de parler d' « effet loupe » des grandes manifestations permettant de saisir d'une façon originale (pour qui voudrait bien y regarder de près) le processus de production urbaine en question.

UNE URBANITE SUBLIMEE, UN ESPACE PUBLIC « AUGMENTE »

La manifestation est un révélateur des qualités et des défauts de la ville. Elle décuple l'intensité urbaine, de façon à proposer une forme d' « espace public augmenté », en prenant à rebours les dispositifs techniques de « réalité augmentée ». Ici nul besoin d'interface artificielle, ce qui se joue est de l'ordre d'une ontologisation de l'expérience ordinaire de l'espace public, comme si la

grande manifestation venait ré-articuler les possibilités offertes par la ville et les ressources capacitaires des « résidants » (Stavo-Debauge, 2003) éphémères de ce temps de l'événement. La manifestation vient rebrasser les cartes de la relation à l'habiter urbain. Elle vient changer la texture de l'expérience ordinaire de la ville et offre de façon particulièrement tangible la possibilité d'une « serendipity », à savoir selon Jacques Lévy « *la dimension non programmable de l'invention du réel* », caractérisé par la possibilité de trouver ce que l'on ne cherchait pas (Lévy, 2004). Nous voudrions nous arrêter ici un instant sur cette notion de serendipity afin de cerner un peu mieux sa pertinence par rapport à notre objet. Ce « quelque chose » que l'on attendait pas et qui advient « par effraction » (Boullier, 2010, p.77 et suivantes) semble bien constituer une des caractéristiques fondamentales des grandes manifestations. Comme nous l'avons par ailleurs signalé (voir chapitre 5), c'est grâce à cet événement qui vient faire rupture avec l'ordre ordinaire des choses que la manifestation se réalise en tant que telle, autrement dit qu'elle arrive à créer une attraction en mesure de faire advenir un public pragmatique. Nous avons largement développé cette idée qui constitue une des propositions fortes de notre travail: la grande manifestation doit être pensée comme un dispositif visant à faire apparaître un public, à faire émerger de la foule rassembler un sentiment de co-existence là où il n'y a au départ que de la co-présence. L'intrigue qui se noue alors pour l'ensemble de la communauté des acteurs engagés (organisateur, forces de sécurité, participants, riverains, etc.) consiste à cerner ce moment de constitution du public, caractérisé par sa fugacité. Il est impossible de savoir où, quand et comment la situation va se cristalliser et faire advenir un public. Il est même possible que ce moment n'arrive jamais, et dans ce cas les acteurs peuvent d'ailleurs faire preuve de « mé-contentement », autrement dit de défaut de contentement, source de frustration face au fait que la manifestation n'a pas tenu ses promesses d'offrir une expérience événementielle. Cette déception est en réalité à la hauteur des espoirs placés dans le déroulement de la manifestation, qui contient en elle la promesse d'un usage de l'urbain suffisamment « attractif » (au sens d'attracteur, voir Boullier et al., 2012) pour sublimer l'expérience vécue.

Originellement pensée sur le mode de la pluralité positive, la ville contemporaine est souvent vue aujourd'hui comme un facteur de risque, de peurs et d'angoisses. Le thème de l'insécurité est devenue une problématique centrale de la vie urbaine, marquant de son empreinte les représentations sur la dangerosité de l'habiter urbain, au point de venir selon Thierry Oblet une « norme

de la modernité urbaine » (Oblet, 2008, p.9 et suivantes). La ville comme lieu des possibles en termes de rencontres et de socialité est aujourd'hui l'objet de méfiance quand à sa réalisation pratique sur un versant négatif. La crainte de la « mauvaise rencontre », cette peur de l'inconnu comme possible altérité néfaste s'inscrit par ailleurs dans un processus historique d'individuation (Corcuff, Ion, De Singly, 2005) qui renforce le phénomène, mettant progressivement à mal les liens hérités (famille, sociabilité de classe) et laissant des individus déliés (Ehrenberg, 1995). La socialité n'est plus un donné mais un nécessaire construit, qui ramène l'individu à sa capacité à produire du lien, à entrer en interaction et en relation avec ses semblables. C'est sans doute d'abord dans ce contexte social contemporain qu'il faut aborder l'analyse des grandes manifestations aujourd'hui. Ces dernières ont en effet le pouvoir de créer, de façon unique car éphémère tout autant qu'intense, des situations où la rencontre et le partage d'émotions collectives redeviennent possibles à même l'espace public. En ce sens, elles sont de formidables opérateurs d'intensité urbaine. Dans le même temps, cette intensité met la ville en régime d'exception, elle l'éprouve dans sa capacité d'accueil (supporters, ivresse publique, bruit, etc.). Elle comporte également des risques qu'il faut savoir contenir pour maintenir cette intensité sur un mode positif. Nous l'avons vu, le débordement propre à la grande manifestation peut très rapidement se transformer en basculement, éventuellement violent envers les biens ou les personnes (chapitre 12). Cette potentialité négative, fortement présente par exemple dans l'horizon d'attente de la manifestation pour le cas de l'Euro 2008 (voir chapitre 7), offre des prises à une saisie sociale de l'activité en termes de risques associés. Comme le rappelle Claude Gilbert, les risques collectifs ne sont « *qu'une des formes que peut prendre un problème - qui peut donc se décliner de diverses façons, se rattacher à d'autres enjeux quand il n'est pas appréhendé en tant que risque* » (Gilbert, 2003, p.13). Les analyses de risque, le renseignement policier et la surveillance mise en place dans de tels contextes doivent être compris comme des opérations de « traduction » (Callon, 1986) des enjeux de la situation, d'organisation du réel comme objet de connaissance, d'interprétation et de pratique qui consistent bien souvent à désigner des risques exceptionnels censés correspondre à la qualité événementielle de la manifestation.

PLAIDOYER POUR UNE SOCIOLOGIE DES SCIENCES DE LA FOULE

S'agissant de cette question de la définition des risques propres aux grandes manifestations, de leur mesure et des actions préventives mises en place, les

résultats de notre analyse sont particulièrement éclairants. Premièrement les grandes manifestations, si elles instituent un temps, un espace et un climat exceptionnels, ne génèrent bien souvent pas des risques à la hauteur de cet exceptionnel. Les problèmes de sécurité rencontrés sont bien souvent en deçà ou de nature différente que ceux qui étaient anticipés. Plus que le risque terroriste ou la violence de bandes organisées composées de participants indésirables, c'est à des cas de délinquance ou de problèmes sociaux ordinaires (bien qu'amplifiés) auxquels sont confrontés les organisateurs et les acteurs de la sécurité publique (cas de bagarres entre individus alcoolisés, vols à la tire ou à l'astuce, petits trafics, etc.). Le régime d'action festif caractéristique des grandes manifestations, alimenté par l'« agent dormant » que constitue l'alcool souvent consommé avec excès (Boullier, 2010, p.62), crée des conditions favorables au débordement généralisé qui peut se conclure par un basculement violent particulier selon une dynamique situationnelle dont nous avons défendu l'importance pour comprendre finement le processus (chapitre 8). En effet, comprendre le basculement nécessite de prendre acte du fait que tout n'est pas déterminé avant l'action et les acteurs sont tous - indépendamment de leurs caractéristiques sociales antérieures - susceptibles de basculer. Les analyses de risques, focalisées sur des éléments antérieurs à l'action, n'aboutissent donc qu'à une définition incomplète risque en terme de logique et de dynamique d'apparition, raison pour laquelle il règne toujours une grande incertitude sur la possibilité qu'une manifestation quelle qu'elle soit « ne dégénère » (chapitre 8). Deuxièmement et sans doute plus fondamentalement, les risques propres à la foule rassemblée à l'occasion des grandes manifestations n'est pas seulement associée aux comportements volontaires des individus qui la composent mais renvoie également aux questions de gestion du nombre et de la densité. Les exemples de catastrophes que nous avons abordé (Heysel, Roskilde, Love Parade, voir chapitres 3 et 4) témoignent du fait que la foule peut être un facteur de risque indépendamment du caractère volontaire des comportements des participants. On parle alors d'accidents, qui ne dédouanent pas de la recherche de responsabilités. Le stade du Heysel était-il adapté en terme d'aménagement pour accueillir le match? Les policiers belges étaient-ils suffisamment nombreux et correctement formés? Le système de barrières devant la scène de Roskilde était-il adapté? Le manque de vitesse de réaction des organisateurs dû à un défaut de procédure a-t'il été fatal aux victimes? Le site de la Love Parade était-il adapté à recevoir la manifestation? Les organisateurs ont-ils correctement anticipé l'accueil et la gestion des flux des participants? Toutes ces questions posées dans les cas que nous avons abordés renvoient à une multitudes de facteurs de risque

associés au rassemblement qui dépassent de loin l'ancienne conception pathologique de la psychologie des foules ou de l'effervescence collective (chapitre 2). L'expérience de ces catastrophes a permis d'affiner les connaissances sur les risques quant aux types de problèmes qui peuvent se produire, de rendre plus tangible la possibilité qu'ils se manifestent et de stimuler le développement d'un champs de recherche et de pratique autour des « crowd sciences » et de son dérivé opérationnel, le « crowd management » (chapitre 4). Ces approches viennent aujourd'hui renouveler profondément la connaissance sur le risque lié aux grands rassemblements. C'est bien à une forme de re-problématisation des risques et des façons de les gérer spécifiques à ce type de contexte qui est ici en train de se jouer.

Compte-tenu de l'importance prise par cette approche par la gestion des flux et de la densité, les compétences antérieures qui présidaient à la prise en charge des grandes manifestations sur le modèle du maintien de l'ordre policier tendent à être dépréciées au profit d'approches plus en amont des situations, qui visent à travailler sur le cadre bâti (de façon permanente ou provisoire) et la circulation ou le stationnement des participants. Contrairement à une vision figée du « théâtre des opérations » qui dans sa version d'inspiration militaire ne serait qu'un support inerte ou au mieux un élément de contexte avec lequel il va falloir composer, l'aménagement de l'espace est alors pensé en termes plus fonctionnalistes, avec la possibilité d'utiliser cet urbanisme comme une ressource dans la gestion de la sécurité. Les approches inspirées des sciences de l'ingénieur visant à calibrer les équipements pour favoriser les flux en utilisant la modélisation sont une des dérivées de cette vision (chapitre 4). La prévention situationnelle (chapitre 17) est une autre des traductions théoriques de l'urbanisme comme production d'éléments d'aménagement censés encadrer les pratiques, en favorisant certaines et en empêchant d'autres. Ces nouvelles approches sont bien sûr fondamentales pour la compréhension des phénomènes de foules contemporaines et contribuent par ailleurs grandement à la structuration de ce champs professionnel du « crowd management » en pleine émergence par la rapide diffusion du modèle britannique. Plusieurs guides des bonnes pratiques ont été édités – notamment au Royaume-Uni et en Australie¹⁶² - offrant une marche à suivre pour la gestion de projets événementiels incluant tant la gestion de foule,

¹⁶² Guide to health, safety and welfare at pop concerts and similar events, 1993 (second édition 1999), Health and Safety Executive (UK), Guide to Safety at Sports Grounds, 1997 (fifth édition 2008), Department for Culture, Media and Sport (UK), Guidelines for concerts, events and organized gatherings, Government of Western Australia, Department of Health, 2009, Crowd control at venues and events, A practical occupational Health and Safety Guide, 2007, State Government Victoria, Australia.

la sécurité des personnes que les aspects liés à la sécurité et santé au travail (prévention des accidents). Conçues dans une visée de conseil mais aussi de contrôle réglementaire, ces documents donnent une marche à suivre aujourd'hui largement diffusée et appliquée dans les pays concernés et est amenée à s'entendre au point probablement de devenir à l'avenir un standard professionnel.

RESTITUER LA COMPLEXITE DU PHENOMENE, COMPOSER AVEC L'INCERTITUDE

Ces approches par le crowd management, bien que contribuant actuellement de façon positive à structurer les savoir-faire dans la gestion des risques lors de grandes manifestations, ne doivent pourtant pas être pensées comme l'alpha et l'omega de la gestion des risques liés aux grandes manifestations, unique mode pertinent de saisie des risques, un paradigme à vocation explicative totalisante (crowd science et crowd management) venant remplacer l'autre (techniques de maintien de l'ordre). Nous l'avons montré, les façons de penser la foule et ses problèmes aujourd'hui (dont dérivent les différentes manières de la gérer) sont le produit de la sédimentation historique des théories, définitions et protocoles de connaissance élaborés depuis le 19^{ème} siècle (chapitre 2). Il y a donc sans doute tout à gagner dans une visée d'analyse à faire usage de réflexivité sur les outils élaborés aujourd'hui sur la foule, de prendre pour objet - dans une approche constructiviste analogue celle de la sociologie des sciences - l'élaboration des connaissances, le processus de fabrication des modèles explicatifs et les présupposés qu'ils embarquent de façon quelquefois clandestine. Nous avons tenté dans le cadre de notre de recherche de relativiser cette conception fonctionnelle de l'espace associée aux crowd sciences, par un regard au niveau de « l'activité située », dans un mouvement de la réflexion qui correspond bien au mobile sociologique pragmatique énoncé par Luca Pattaroni lorsqu'il affirme que « (...) les fonctions apparaissent trop rapidement ramenées à leur dimension « objective »: une fois une fonction identifiée, il suffirait d'y répondre par un aménagement spécifique d'une partie de la ville. Au contraire, les analyses relatives à l'« activité située » rendent attentifs au fait que l'aménagement doit être compris comme un support d'activité et non comme ce qui la détermine. L'aménagement du territoire n'est jamais suffisant pour assurer la réalisation de certains biens. » (Pattaroni, 2007, p. 296). Ce postulat fait écho à de nombreux exemples que nous avons évoqué dans le cadre de l'exploration de nos deux cas d'étude. Le débordement des supporters qui sortent de la Fanzone (espace aménagé qui leur était assigné) pour envahir les noeuds urbains de la ville afin de

fêter la victoire (chapitre 12), l'aménagement et le design des barrières de concert et le nécessaire compromis entre possibilité de laisser s'exprimer le répertoire d'action des fans et l'encadrement physique des participants pour éviter des accidents de foule dans le cadre du Paléo Festival (chapitre 19): dans tous les cas, les aménagements constitutifs de l'organisation de la manifestation sont des actants de la situation, qui influent sur le déroulement de l'action (par exemple en protégeant ou en encadrant spatialement les participants) mais qui ne peuvent être considérés comme ayant le pouvoir de déterminer pleinement les comportements. Une des limites des approches par la modélisation est d'ailleurs probablement de partir du présupposé que les comportements humains peuvent être réduits à un fonctionnement mécanique, comme autant d'unités véhiculaires autonomes mais interchangeableables dont les actions peuvent être prévues, simulées et ensuite modifiées par les changements urbanistiques. En effet, il arrive fréquemment que leur but soit détourné, que l'usage fait de ces éléments qui environnent les acteurs soient ressaisis de façon située comme ressource de l'action, comme en témoigne l'usage particulier de l'espace urbain par les supporters durant l'Euro 2008 à Genève (chapitre 12). Nous pouvons ici évoquer la capacité de « braconner » des acteurs, en reprenant le concept de Michel de Certeau pour qui le braconnage est un « art du faible », permettant à l'individu, par l'usage de tactiques, de « coups » circonstanciés, de s'autonomiser des normes et modèles qui lui sont imposés par des systèmes¹⁶³. C'est sans doute d'ailleurs, comme nous l'avons montré, cette potentialité créative offerte par le cadre urbain qui permet à la manifestation de se réaliser sur le mode du débordement urbain et au public de se constituer en situation à partir de l'événement que constitue ce débordement. Il est en ce sens tout à fait exact comme l'indiquent Boullier, Chevrier et Juguet que « *le climat urbain est le produit d'une confrontation entre des circonstances techniques, des dispositifs humains et des contraintes architecturales. (...) Tous ces éléments se superposent et se combinent pour produire une partition urbaine à partir de laquelle nous pouvons décrire le climat d'un événement. Par analogie à la musique, les partitions climatiques sont des surfaces sensibles qui affectent la tonalité d'un événement* » (p.26).

Cette dimension sensible de l'expérience (Peroni, Roux, 2006) nous amène à conclure notre propos par cette idée : malgré les différentes productions de connaissance sur les risques lors des grandes manifestations, ceux-ci résistent, s'avèrent « récalcitrants » (November 2011). Si les approches du crowd management et du maintien de l'ordre (crowd control) offrent des saisies

¹⁶³ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Tome 1, Arts de faire, Paris, Folio essais, 1990, p. 60-61.

pertinentes des risques afin de correctement tenter de les contenir, elles ne sont que des modalités contemporaines historiquement produites pour gérer la foule, ne préjugant en rien de l'avènement d'autres formes de saisie dans le futur. L'imbrication des enjeux de sécurité, de mobilité et d'aménagement des territoires concernés lors de l'organisation de grandes manifestations, ainsi que l'incertitude propre à toute vie sociale ici décuplée du fait de l'élévation de l'échelle de l'intensité sont des éléments qui doivent nous amener à considérer que l'entreprise collective de travail sur les risques dans le domaine événementiel n'en est pas à une fin de son histoire. De nouveaux incidents, de nouvelles catastrophes viendront sans aucun doute compléter la liste des « jours noirs » associés aux grandes manifestations. Au delà d'une réflexion philosophique toujours opportune sur l'impossible objectif du « risque zéro », il convient de rester confiant, à la lumière des précédents évoqués dans notre recherche, en la capacité des acteurs en charge de ces projets à produire de nouvelles connaissances afin d'interpréter, de penser et de gérer les problèmes pouvant survenir lors de grands rassemblements. Dans cet horizon, l'essentiel est de prendre la mesure du fait que les risques associés aux grandes manifestations ne sont pas seulement des « questions de sécurité » mais ont vocation à être intégrés dans le projet général d'organisation et ne plus être pensés comme des événements qui lui sont extérieurs. Les organisateurs de grandes manifestations, tout comme les personnes en charge de leur sécurisation (forces de police incluses) à vivre avec le risque, à accepter l'incertitude sur l'irruption possible de problèmes et à imaginer des outils de pilotage stratégiques de nos événements qui intègrent cette composante (chapitre 20). Cet état de fait nous pousse autant à la modestie qu'à la persévérance dans l'affinement de notre regard sur l'entrelacement des théories des sciences sociales et des « *théories en usage* » (Giddens, 1987, p.44), autrement dit sur l'agencement des activités sociales et sociologiques concernées par la traduction des ressources théoriques en technologies sociales. En ce sens, nous ne pouvons qu'espérer que le déplacement paradigmatique et le réagencement catégoriel proposés dans le cadre de notre recherche, comme leurs prolongements développés ici, contribuent à mieux traduire comme le dit Louis Quéré « *ces situations qui posent problème* » en des « *problèmes [mieux] définis* » (Quéré, 2004, p.85). Gageons que les acteurs (de la recherche comme de la pratique) intéressés à notre objet trouveront dans ce mobile sociologique l'occasion de poursuivre le chantier réflexif, jamais clos, de la contribution de la recherche sociologique au travail d'enquête sociale dans une visée de formalisation des problèmes à résoudre.

Bibliographie

AGIER Michel, « De nouvelles villes: les camps de réfugiés. Eléments d'ethnologie urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine* n° 91, 1999, p. 128-136.

ARENDETT Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?*, Éditions du Seuil, Paris, 1995, p. 42-43.

BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris: Librairie philosophique J. Vrin, 2000 (1^{ère} édition 1934).

BARBEY Basile, « Hooliganisme, territoire et sécurité: analyse spatiale d'un risque complexe », T. Busset, C. Jaccoud, J.-P. Dubey, D. Malatesta (dir.), *Le football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme*, Editions Antipodes, Lausanne, 2008, pp.253-271

BARTHÉLÉMY Michel, « Événement et espace public: l'affaire Carpentras », *Revue Quaderni*, Automne 1992, n° 18.

BASSON Jean-Charles (dir.), *Sport et ordre public*, La Documentation française, Paris, 2001.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte 2003

BECK Ulrich, *La société du risque, Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion – Champs, 2003.

BECKER Howard, *Outsiders*, Editions Métailié, 1986.

BECKMANN J., « Mobility and Safety », *Theory, Culture & Society*, 2004, Vol. 21, No. 4-5, pp. 81-100.

BENBOUZID Bilel, *La prévention situationnelle. Genèse et développement d'une science pratique (1965-2005)*, Thèse de doctorat de géographie, d'aménagement

et d'urbanisme, Université Lumière Lyon 2 et Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, 2011.

BERLONGHI E. B., « Understanding and Planning for Different Spectator Crowds » *Engineering for Crowd Safety*, Ed R.A. Smith & J.F. Dickie: Elsevier Science Publishers B.V, 1993.

BESSION Roger, POLI Raffaele, « Des étrangers dans le stade? Composition du public de Neuchâtel Xamax et interaction sociale », *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie (Sport, intégration et territoire)*, 2007, 50-51, 9-25.

BESSION Roger, POLI Raffaele, *Fréquenter le stade: dépasser les clivages liés à l'origine*. Terra Cognita 12, 2008, pp. 84-87.

BESSY Christian et CHATEAURAYNAUD Francis, *Experts et faussaires: pour une sociologie de la perception*, Métailié, Paris, 1995.

BIRKLAND, T. A., « Focusing Events, Mobilization, and Agenda Setting », *Journal of Public Policy*, 1998, 18(1), 53-74.

BLONDEAU Cécile et SEVIN Jean-Christophe, « Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve », *ethnographiques.org*, avril 2004, Numéro 5. URL: <http://www.ethnographiques.org/2004/Sevin,Blondeau>

BLUMER Herbert, « Collective Behavior », A. M. Lee, ed., *Principles of Sociology*, Barnes & Noble, New York, 1951, pp. 67-121.

BODIN Dominique (dir.), *Sports et violences*, Chiron, Paris, 2000.

BODIN Dominique, *Hooliganisme: vérités et mensonges*, ESF, Issy-les-Moulineaux, 1999.

BODIN Dominique, *Le hooliganisme*, PUF, Paris, 2003.

BODIN, D., ROBENE L., HÉAS S., *Sports et violences en Europe*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2004.

BODIN, Dominique. 2004. *Sports et violences: de leurs manifestations à leurs préventions*. Rennes.

BÖHM S., JONES C., LAND Ch. et PATERSON M., « Impossibilities of automobility », *Against Automobility*, Malden Mass, Blackwell, 2006.

BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences*, Editions Métailié, 1990.

BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, *De la justification*, Seuil, , 1991.

BOLTANSKI Luc, *La souffrance à distance*, Editions Métailié, 1993.

BOULLIER Dominique, *Derrière chez moi... l'intérêt général*, Editions Textuel, Paris, 2001.
coll. Le génie associatif

BOULLIER Dominique, *La ville événement, Foules et publics urbains*, PUF, coll. « La ville en débat », 2010.

BOULLIER Dominique, CHEVRIER Stéphane et JUGUET Stéphane, *Événements et sécurité. Les professionnels des climats urbains*, Les Presses des Mines, Paris, 2012.

BOURDIEU Pierre, (dir.), *La misère du Monde*, Paris, Éditions du Seuil, collection Points, 1993.

BOVY Philippe, POTIER Florence, LIAUDAT Christian, *Les grandes manifestations. Planification, gestion des mobilités et impacts*, Editions de l'Aube, 2003.

BREVIGLIERI Marc, *L'Usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, Thèse de doctorat, EHESS Paris, 1999.

BREVIGLIERI Marc, PATTARONI Luca, STAVO-DEBAUGE Joan, « Quelques effets de l'idée de proximité sur la conduite et le devenir du travail social », *Revue suisse de sociologie*, 2003, 29 (1), pp. 141-157.

BREVIGLIERI, M., TROM, D., « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », *Les sens du public: publics politiques et médiatiques*, D. Céfaï et D. Pasquier, PUF, 2003, 399-416.

BROMBERGER, C., *Le match de football*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995.

BROUSSARD P., *Génération supporter. Enquête sur les ultras du football*, Robert Laffont, Paris, 1990.

BULL M., « Automobility and the Power of Sound », *Theory, Culture & Society*, 2004, Vol. 21, No. 4-5, 243-259.

CALLON Michel, *Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc*, *L'Année sociologique* 36 (1986) 169-208.

CALLON Michel, *Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé: la double stratégie de l'attachement et du détachement*, *Sociologie du travail*, 1999, 41, 65-78, p.68.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001.

CALLON Michel, AKRICH Madeleine et LATOUR Bruno (éd.), *Sociologie de la traduction: textes fondateurs*, Mines Paris, les Presses, Paris, 2006.

CAMUS Albert, *Le mythe de Sisyphe*, éditions Gallimard, collection « Folio », 1985 (1^{ère} édition 1942), p. 168

CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 2007.

CEFAÏ Daniel (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris, Editions de l'EHESS.

CHAPOULIE, Jean-Michel, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie », *Sociétés Contemporaines*, 2000, 40, pp. 5-27

CHAPOULIE Jean-Michel, *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Seuil, Paris, 2001.

CHATEAURAYNAUD Francis et TORNAY Didier, *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, éd. EHESS, Paris, 1999.

CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Perrin, , 2002.

COMERON M. (dir.), « Quels supporters pour l'an 2000?: sport, foot et violence... comment gérer le phénomène? », *Actes du colloque international de Liège des 11, 12 et 13 décembre 1995*, Labor, Bruxelles, 1997.

COMTE Auguste, *Leçons sur la Sociologie: Cours de philosophie positive: leçons 47 à 51*, éd. GF-Flammarion, 1999.

CONFÉDÉRATION SUISSE, *EURO2008: Schlussbericht Verkehr: Host City Genève*, 2008.

CORCUFF Philippe, ION Jacques, DE SINGLY François, *Politiques de l'individualisme, Entre sociologie et philosophie*, Textuel, 2005

CRESAL, *Les Raisons de l'action publique: Entre expertise et débat*, L'Harmattan, 2000.

CRÉTON-CAZENAVE L., *Penser l'alerte par les distances. Entre planification et émancipation, l'exemple du processus d'alerte aux crues rapides sur le bassin versant du Vidourle*, thèse pour l'obtention du doctorat de l'université de Grenoble, 2010.

DAMAMME Dominique, GOBILLE Boris, MATONTI Frédérique, PUDAL Bernard, *Mai-juin 68*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2007.

DANT T., « The Driver-car », *Theory, Culture & Society*, 2004, Vol. 21, No. 4-5, 61-79.

DEBARBIEUX Bernard, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, 1992, 24 (2), pp. 97-112.

DELEUZE G., « Qu'est-ce qu'un dispositif », *Michel Foucault philosophe*, Seuil, Paris, 1989, pp. 185-194.

DELEUZE Gilles, *Foucault*, Editions de Minuit, 1996.

DEMAZIÈRE, D. (Org.), « Le peuple des tribunes. Les supporters de football dans le Nord - Pas-de-Calais », *Béthune: Musée d'ethnologie régionale, Documents d'ethnographie régionale du Nord - Pas-de-Calais*, 1998, n° 10.

DESROSIERES A., « Le juge et l'astronome », *La politique des grands nombres, histoire de la raison statistique*, La Découverte/Poche, Paris, 2000 [1993], pp.60-86.

DEWEY John, « La réalité comme expérience », *Tracés. Revue de Sciences humaines* n°9, 2005, en ligne, URL: <http://traces.revues.org/204>

DEWEY, *Le public et ses problèmes*, Léo Scheer, 2003.

DI MEO Guy, Le sens géographique des fêtes, in *Annales de Géographie*, 2001, t. 110, n°622, pp. 624-646.

DICKIE J.F., « Major crowd catastrophes », *Safety Science* 1995, 18, 309-320.

DODIER Nicolas, *Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique*, Réseaux, , 1993, 62, pp. 63-85.

DULONG Renaud, *Le témoin oculaire*, EHESS éditions, , 1998.

DUPUIS DÉRI Francis, « Penser l'action directe des Black Blocs », *Politix*, 2004. vol.17, no 68, pp. 79-109.

DUPUY Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, 2004.

DURKHEIM E., *Les Règles de la méthode sociologique (1894)*, PUF, Quadrige, 1993.

EHRENBERG Alain, « L'Individu incertain », Calmann-Lévy, 1995.

EHRENBERG Alain, « Les hooligans ou la passion d'être égal », *Esprit*, 1985, n° 104-105, 7-13.

ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Pocket Agora, 1973.

ERHENBERG Alain, *L'Individu incertain*, Calmann-Lévy, 1995

EWALD F., *Histoire de l'Etat-Providence: les origines de la solidarité*, Grasset, Paris. 1996.

EWALD F., *L'Etat Providence*, Grasset, Paris, 1986.

FABIANI Jean-Louis et THEYS Jacques, *La société vulnérable, Evaluer et maitriser les risques*, Presses de l'ENS, 1987.

FALACHO L., «Les mesures prises pour lutter contre le hooliganisme à l'épreuve des libertés publiques », *Revue du droit public*, 2001, n° 2, 419-445.

FANKHAUSER E., TUFO F. et WITWER F., « Genève pose les bases d'une mobilité conviviale à l'EURO2008 », *Route et trafic*, janvier-février 2008, n°1-2.

FAVRE Pierre, *La manifestation*, Presses de Science Po, Paris, 1990.

FERAL M., « Sport et ordre public: la prévention et la lutte contre la violence dans les manifestations sportives », *Revue française d'administration publique*, 2001, n° 97, 131-140.

FILLIEULE Olivier et DELLA PORTA Donatella (ed.), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Presses de sciences Po, Paris, 2006, p.86-87.

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009.

FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Presses de Science Po, Paris, 1997.

FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Presses de Science Po, Paris, 1997.

FLINT John (Eds.), *Housing, urban governance and anti-social behaviour. Perspectives, policy and practice*, The Policy Press, University of Bristol, 2006.

FOUCAULT Michel, « Le souci de la vérité », *Magazine littéraire*, mai 1984, p.207.

FOUCAULT Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 2008.

FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France (1977-1978)*, Gallimard/Seuil, Paris, 2004.

FRANKHAUSER Emmanuel, *Un EURO 2008 riche en enseignements sur la mobilité événementielle*, route et trafic n°12, Décembre 2008.

FRIEDBERG E., *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, Paris, 1993.

FRUIN John J., « Crowd Dynamics and Auditorium Management », *Auditorium News*, mai 1984, the International Association of Auditorium Managers.

FRUIN John J., *The Causes and Prevention of Crowd Disasters, Engineering For Crowd Safety*, Edité par Roderick A. Smith et Jim F. Dickie., Elsevier, Amsterdam, 1993, pp. 99-108.

FUNK Sabine, The impact of weather-related hazards on risk assessment strategies for open-air events in Central Europe, presented to Bucks New University – Faculty of Enterprise and Innovation, Foundation Degree Crowd & Safety Management, may 2010.

GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs (NJ), 1967 (traduction française, PUF, Paris, 2007).

GIDDENS Anthony, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987.

GIDDENS Anthony, *Modernity and Self-Identity*, Stanford University Press, Stanford, 1991.

GILBERT Claude (dir.), *Risques collectifs et situations de crise, Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, L'Harmattan, 2003.

GIULIANOTTI Richard, « Hooligans and Carnival Fans: Scottish Football Supporter Cultures », *Football cultures and identities*, edited by Gary Armstrong and Richard Giulianotti, London Macmillan Press, 2001, pp. 29-40

GOBILLE Boris, *Mai 68*, La Découverte, collection Repères, 2008.

GOFFMAN Erving, *Behavior in public places. Notes on the social organization of gatherings*, The Free Press, New York, 1963.

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Les Editions de Minuit, Paris, 1973.

GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Editions de Minuit, Paris, 1991.

GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Collection Le Sens commun, Editions de Minuit, Paris, 1974.

GOFFMAN Erving, *Stigmates*, Collection Le Sens commun, Editions de Minuit, Paris, 1975.

GOVAERT Serge et COMERON Manuel, *Foot & violence. Politique, stades et hooligans : Heysel 85*, éditions De Boeck, 1995.

HABERMAS Jurgen, *L'espace public*, Payot, 1988.

HAFERBURG Christoph, GORKA Theresa et SELTER Marie, « Public viewing areas: urban interventions in the context of mega événements », PILLAY Udesh, TOMLINSON Richard, BASS Orli (eds), *Development and Dreams: The urban legacy of the 2010 Football World Cup*, HSRC Press, Pretoria, 2009, pp. 174-199.

HASSEUTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda: sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, 2010/1 - n° 157, CNAF, pages 50 à 58.

HELBING D. et MUKERJI P., « Crowd disasters as systemic failures: Analysis of the Love Parade Disaster », *EPJ Data Science*, 2012 1:7.

HEURTIN Philippe, « L'enthousiasme du téléthon », TRAÏNI Christophe, *Emotions... Mobilisation!*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2009, pp. 97-120.

HOOGENDOORN Serge, BOVY, P., « Gaskinetic modeling and simulation of pedestrian flows », *Transportation Research Record*, 2000, Vol. 1710, p. 28-36.

HOURCADE Nicolas, « Hooliganisme, ultras et ambiguïtes en France », *Esporte e Sociedade ano 3*, Nov.2007/Fev.2008, n.7

HOURCADE Nicolas, « L'émergence des supporters ultras en France », M. Boucher et A. Vulbeau (Orgs.), *Emergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?*, L'Harmattan, Paris, 2003, 75-89.

HOURCADE Nicolas, « L'engagement politique des supporters ultras français. Retour sur des idées reçues », *Politix*, 2000, Vol. 13, n° 50, 107-125.

HOURCADE Nicolas, « La France des ultras », *Sociétés et représentations*, 1998, n° 7, 241-261.

HOURCADE Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », *Pouvoirs*, 2002, n° 101, 75-87.

HOURCADE Nicolas, « Les groupes de supporters ultras », *Agora Débats/Jeunesse*, 2004, n° 37, 32-42.

HOURCADE Nicolas, « Supporters extrêmes, violences et expressions politiques en France », T. Busset, C. Jaccoud, J.-P. Dubey et D. Malatesta (dir.), *Le football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme*, Antipodes, Lausanne, 2008, 87-105.

HUGHES, E.C., La place du travail de terrain dans les sciences sociales, in J.M. Chapoulie (ed), *Le regard sociologique, Essais choisis*, Paris, Editions de l'EHESS 1996 (1^{ère} ed. 1960).

ION (Jacques) (dir.), *L'Engagement au pluriel*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2001

ION J., FRANGUIADAKIS S., VIOT P., *Militer aujourd'hui*, Editions Autrement, Paris, 2005.

ION Jacques, *La fin des militants?*, Jacques Ion, éd. de l'Atelier, 124 p., 1997

ION Jacques, PERONI Michel, *Engagement public et exposition de la personne*, Editions de l'Aube, 1997.

ION Jacques, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012.

JACCOUD C., MALATESTA D., « Supporter les supporters: la mise en œuvre d'une politique de sécurité dans les stades en Suisse (2000-2007) », *Revue européenne de management du sport*, 2007, no 16, pp. 2-8.

JOAS Hans, « Die Kreativität des Handelns », *Sozialanthropologische Arbeitspapiere*, 1995, Nr 65.

JOAS Hans, *La créativité de l'agir*, éditions du Cerf, 1999.

JOBARD Fabien, « Ce que Mai fit à la Police », 1968, *une histoire collective*, M. Zancarini-Fournel, Philippe Artières (Ed.), 2008, 577-582.

JOBARD Fabien, « Le spectacle de la police des foules: les opérations policières durant la protestation contre le CPE à Paris », *Sociétés Politiques Comparées, Revue Européenne d'analyse des sociétés politiques*, septembre 2010, n°27.

JOLY Eric, *La sécurité des lieux de spectacles, Recueil des textes de référence pour l'obtention de la licence 1re catégorie*, Editions IRMA, 2012

JOSEPH Isaac, « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Revue Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, 1996, n°4, Éditions Parenthèses, Marseille.

JOSEPH Isaac, *Erving Goffman et la microsociologie*, PUF, 1998.

JOSEPH Isaac, GRAFMEYER Yves, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2009 (1^{ère} édition Aubier 1984).

JOSEPH Isaac, *La ville sans qualités*, Éditions de l'Aube, 1998.

JOSEPH Isaac, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, 1984.

JOSEPH Isaac, *Prendre place. Espace public et culture dramatique*, Editions Recherches / Plan urbain, Paris, 1995.

KEMP Chris, HILL Ian, UPTON Mick, HAMILTON Mark, *Case studies in crowd management*, Entertainment Technology Press Ltd, , 2007.

KOSELLECK Reinhardt, *Le Futur Passé, contribution à la sémantique des temps historiques*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1990.

KOSMICKI Guillaume, *Free Party, Une histoire, des histoires*, Ed. Le mot et le reste, 2010.

LACLÉMENCE Patrick, *Plus jamais! de Heysel à Sheffield*, Mesnil-Sellieres, Blick, 1998.

LAGADEC Patrick, « Faire face à l'imprévisible », *La Recherche*, octobre 2003, hors série n°13.

LAGADEC Patrick, *Etats d'urgence, Défaillances technologiques et déstabilisation sociale*, Seuil, 1988

LAGADEC Patrick, *Ruptures créatrices*, Editions d'Organisation-Les Echos Editions, 2000.

LANDAUER Paul, *L'architecte, la ville et la sécurité*, PUF, collection « La ville en débat », 2009.

LANZA ABBOTT Jeanna, GEDDIE Morgan W., *Event and venue Management: minimizing liability through effective crowd management techniques*, 2001, Vol. 6, pp. 259–270.

LAPLANTINE François, *Clefs pour l'anthropologie*, Seghers, 1987.

LASSALLE Jean-Yves, *La violence dans le sport*, Presses universitaires de France, Paris, 1997.

LATOUR Bruno, *La science en action*, La Découverte, Paris, 1989.

LATOUR Bruno, *Politiques de la nature*, La Découverte, coll. Armillaire, 1999.

LATOUR Bruno, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, La Découverte, Paris, 2006.

LATOUR Bruno, « Why Has Critique Run out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern », *Critical Inquiry*, Hiver 2011, Vol. 30, No. 2, University of Chicago Press, pp. 225-248.

LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, PUF, Paris, 2003.

LEBRETON David, *Conduites à risques*, PUF, Paris, 2002.

LECLAIRE Jean-Philippe, « Le Heysel, une tragédie européenne », Calman-Lévy, 2005

LEFEBVRE Georges, *La Grande peur de 1789 [1932], suivi de Les Foules révolutionnaires [1934], présentation de Jacques Revel*, Armand Colin, Paris, 1988.

LEMIEUX Cyril, *Le devoir et la grâce*, Economica, Paris, 2009.

LEMIEUX Cyril, *Mauvaise Presse*, Métailié, Paris, 2000.

LESTRELIN L., *L'autre public des matches de football. Sociologue du supportérisme à distance. Le cas de l'Olympique de Marseille*. Doctorat de STAPS, sous la direction de Jacques Defrance et Jean-Charles Basson, Université de Rouen, 2006.

LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Editions Belin, 2003.

LÉVY, Jacques, "Serendipity.", EspacesTemps.net, Dans l'air, 13.01.2004,
<http://www.espacestems.net/articles/serendipity/>

LÉVY Jacques, L'espace ensemble, une Odyssée, Leçon inaugurale EPFL - ENAC,
Mardi 21 mars 2006.

URL :http://choros.epfl.ch/files/content/sites/choros/files/shared/Communication/Texte%20fondateur/L'espace%20ensemble_une%20odysee.pdf

LINHARDT Dominique, « L'économie du soupçon. Une contribution pragmatique à la sociologie de la menace », *Genèses*, 2001/3 - n°44, pages 76 à 98.

LIVET Pierre, *Emotions et rationalité morale*, PUF, Paris, 2002.

LURIE Alison, *Des amis imaginaires*, Paris, Rivages, 1992

LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 2009.

LUSSAULT Michel, *L'homme spatial*, Seuil, 2007.

LYNCH K., *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 1977.

MANDINAUD Vincent, VIOT Pascal, « Nimby, des bouts de jardins aux bords du politique? Petite réflexion sur une journée de débat », *ethnographiques.org*, février 2006, Numéro 9.

MANGIN David, PANERAI Philippe, *Projet urbain*, Editions parenthèses, Marseille, 2009.

MARIOT Nicolas, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n°5, pp. 707-738.

MAUVIGNIER Laurent, *Dans la foule*, Editions du Seuil, 2006.

MAYER Nonna, AGRIKOLIANSKY Eric, FILLIEULE Olivier (dir.), *L'altermondialisme en France: La longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion, Paris, 2005.

MCPHAIL Clark, SCHWEINGRUBER David, MCCARTHY John, « Unpacking protest events: a methodology for direct observation and the analysis of print and video media records of protest events » RUCHT Dieter, KOOPMANS Ruud, NEIDHARDT

Friedhelm (dir.). *Protest Event Analysis*, Lanham, Rowman & Littlefield, , 1998, pp. 164-195.

MCPHAIL Clark, *The Myth of the Madding Crowd*, Aldine de Gruyter, New York, 1991.

MICOUD André, « La patrimonialisation: redire ce qui nous relie? », *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, C. Barrère, D. Barthélémy, M. Nieddu, F-D. Vivien (éds), L'Harmattan, , 2004, pp. 81-97.

MIGNON P., « Another side to French exceptionalism: football without hooligans? », E. Dunning, P. Murphy, I. Waddington et A.E. Astrinakis (Orgs.), *Fighting Fans. Football Hooliganism as a World Phenomenon*, University College Dublin Press, Dublin, 2002, 62-74.

MIGNON P., « La violence dans les stades: supporters, ultras et hooligans », *Actes des entretiens de l'INSEP, Collection: Les cahiers de l'INSEP*, 1995, no 10, Institut national du sport et de l'éducation physique, Paris.

MIGNON P., « Les désordres des stades, 1945-2005 », P. Tétart (Org.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*. Vuibert, Paris, 2007, 261-274.

MIGNON P., « Supporters et hooligans en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, 1990, n° 26, 37-48.

MIGNON P., *La passion du football*, Odile Jacob, Paris, 1998.

MIGNON P., *La société du samedi: supporters, ultras et hooligans. Etude comparée de la Grande-Bretagne et de la France*, IHESI, Paris, 1993.

MILLIE Andrew (Eds.), *Securing respect. Behavioural expectations and antisocial behaviour in UK*, The Policy Press, University of Bristol, 2009.

MOLINIER Pascale, « Le care à l'épreuve du travail. Vulnérabilités croisées et savoir-faire discrets », *Raisons Pratiques*, 2005, 16 (numéro spécial: « Le souci des autres: éthique et politique du care », édité par Patricia Paperman et Sandra Laugier, Editions de l'EHESS, Paris, pp. 299-316.

MOLOTCH Harvey, LESTER Marilyn, « Informer: une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements », *Réseaux*, 1996, n°75.

MONJARDET Dominique, « Le maintien de l'ordre: technique et idéologie professionnelle des C.R.S », *Déviance et société*, 1988 - Vol. 12 - N°2, pp. 101-126.

MOUSSAÏD M., HELBING D. et THERAULAZ G., « How simple rules determine pedestrian behavior and crowd disasters », *PNAS*, 2011, 108 (17), 6884-6888.

MOUSSAÏD Mehdi, *Etude expérimentale et modélisation des déplacements collectifs de piétons*, Thèse de doctorat de l'Université Toulouse III, Paul Sabatier, Toulouse, 2011.

MÜNCH Philippe, « La foule révolutionnaire, l'imaginaire du complot et la violence fondatrice: aux origines de la nation française (1789) », *Conserveries mémorielles*, mis en ligne le 25 septembre 2010, #8, URL : <http://cm.revues.org/725>

NÉGRIER Emmanuel, DJAKOUANE Aurélien, COLLIN Jean-Damien, *Un territoire de rock. Le(s) public(s) des Eurockéennes de Belfort*, L'Harmattan, , 2012.

NOVEMBER V., PENELAS M., VIOT P. (Ed.), *Habiter les territoires à risques*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR), Coll. Espaces en société, 2011.

NOVEMBER Valérie, « La mise en espace progressive du risque ou comment la géographie humaine rend compte des risques », *Face au risque*, Burton-Jeangros C., Grosse C., November V. (eds.), Georg/Médecine et Hygiène, Genève, 2007, pp. 117-135.

NOVEMBER Valérie, BARBEY Basile, *Le Paléo festival et les risques, rapport de recherche*, iRisC, 2005.

NOVEMBER Valérie, *Le risque comme objet géographique*, *Cahiers de géographie du Québec*, 2006.

NOVEMBER Valérie, *Les territoires du Risque. Le risque comme objet de réflexion géographique*, Peter Lang, Berne, 2002.

NOVEMBER Valérie. *Recalcitrance of risks : a management failure ?*, accepted in *Environment and Planning A*, 2011.

O'NEIL Megan, *Policing Football: Social Interaction and Negotiated Disorder*, Palgrave MacMillan, Basingstoke, 2005.

OBLET Thierry, *Défendre la ville. La police, l'urbanisme et les habitants*, Presses Universitaires de France, collection PUCA, 2008.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE, *Guide du parfait hôte sécurité*, Confédération Helvétique, 2008.

OGIEN Albert, *Les règles de la pratique sociologique*, PUF, Paris, 2007.

OST François, *Le temps du droit*, Odile Jacob, 1999.

PAQUOT Thierry, *L'espace public*, coll. Repères, La Découverte, 2009.

PARK Robert E., *The Crowd and the Public and Other Essays*, University of Chicago Press, Chicago, 1972, traduction française Collection Situations et critiques, Editions Parangon, 2007.

PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Editions de l'EHESS, coll. Enquête, Paris, 2005

PATTARONI L., « Le care est-il institutionnalisable? Quand la politique du care émousse son éthique », *Raisons Pratiques*, 2005, 16 (numéro spécial: Le souci des autres: éthique et politique du care), édité par Patricia Paperman et Sandra Laugier.

PATTARONI Luca, « La ville plurielle: quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, JOYE Dominique, *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presse Polytechniques et Universitaires romandes, Lausanne, 2007, pp. 283-314.

PATTARONI Luca, *Politique de la responsabilité: promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse présentée en cotutelle avec l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris), Université de Genève, 2005.

PEDRAZZINI Yves, VIOT Pascal, « Stades et urbanisme de la peur », *Tracés*, septembre 2011, n° 18, p. 7-8.

PERETZ, Henri, *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris : La Découverte (Repères), 2004.

PERONI Michel, « L'Hospitalité faite ville. Saint-Etienne et la coupe du monde », Daniel Cefaï et Isaac Joseph, *L'héritage du pragmatisme, conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Editions de l'Aube, juin 2002, p.211-235.

PERONI Michel, « Le social et le politique », *Revue Informations sociales* n°83, 2000, dossier « travail social : l'individu, le groupe, le collectif », pp.128-137

PERONI Michel, ROUX Jacques, *Sensibiliser, La sociologie dans le vif du monde*, Editions de l'Aube, 2006.

POLI R., *Football et identités: Les sentiments d'appartenance en question*, Editions CIES, Neuchâtel, 2005.

QUERE L., « Le public comme forme et comme modalité d'expérience », D. Cefaï, D. Pasquier (dir.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Presses Universitaires de France (Coll. « Curapp »), Paris, 2003, p. 113-134.

QUERE L., 2004 (2002), « Pour un calme examen des faits de société », in Lahire B. (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Editions La Découverte, coll. Poches : 79-94.

QUÉRÉ Louis, « Au juste, qu'est-ce que l'information? », *Réseaux*, 2000, volume 18, n°100, pp. 331-357.

QUÉRÉ Louis, « L'espace public: de la théorie politique à la métathéorie sociologique », *Revue Quaderni*, Automne 1992, n°18.

QUÉRÉ Louis, *Agir dans l'espace public. L'intentionnalité des actions comme phénomène social, Raisons pratiques 1*, Les formes de l'action, 1990, , pp. 85-112.

RAFFESTIN C., « Ecogénèse territoriale et territorialité », Auriant F. et Brunet R. (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard, Paris, 1986, p. 173-185.

REY Henri et CAPDEVIELLE Jacques (dir.), *Dictionnaire de mai 68*, Larousse, Paris, 2008.

RICOEUR Paul, « Événement et sens », *Raisons Pratiques*, 1991, n°2, L'événement en perspective.

ROBERT Frédéric, *La révolution hippie*, PUR éditions, , 2011.

ROBIN T., ANTONINI G., BIERLAIRE M. et CRUZ J., « Specification, estimation and validation of a pedestrian walking behavior model », *Transportation Research Part B: Methodological*, 2009, vol. 43, num. 1, p. 36-56.

ROUMESTAN Nicolas, *Les supporters de football*, Anthropos – Economica, , 1998.

ROUX Jacques (dir.), *Etre vigilant. L'opérativité discrète de la société du risque*, Presses Universitaires de St-Etienne, 2006.

RUBY Christian, « Comment distinguer la foule et le public? », *Il paraît*, 24.11.2008, EspacesTemps.net.

SALTER M. (editor), *Politics at the airport*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 2008.

SCHÜTZ Alfred, *Éléments de sociologie phénoménologique*, Éditions de L'Harmattan, Paris, 1998.

SEGRESTIN Denis, « Les communautés pertinentes de l'action collective: canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France », *Revue française de sociologie*, 1980, 21-2, pp. 171-202.

SHELLER M. et URRY J., « The City and the Car », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2000, 24, 737-757.

SHELLER M., « Automotive Emotions – Feeling the car », *Theory, Culture & Society*, 2004, Vol. 21, No. 4-5, 221-242.

SIGHELE Scipo, *La foule criminelle, Essai de psychologie collective*, Félix Alcan, Paris, 1901 (édition originale 1892).

SIGNORELLI A., « Territoire: les tifosi, l'équipe et la cité », *Ethnologie française*, 1994, 15, 615-627.

SOMMERER Erwan, « L'Espace de la démocratie », *Le Portique [En ligne]*, 2005, mis en ligne le 15 juin 2008, 16.

SOMMIER Isabelle , AGRIKOLIANSKI Eric, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, La Dispute, Paris, 2005.

SOUTRENON Emmanuel, « Le corps manifestant. La manifestation entre expression et représentation », *Sociétés contemporaines*, n°31, 1998, pp. 37-58.

STAVO-DEBAUGE Joan, 2003 « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résident qui s'émeut », in CEFAÏ Daniel et PASQUIER Dominique, *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. Paris, PUF, pp. 347-371.

STILL Keith G., *Crowd dynamics*, PhD thesis, University of Warwick, 2000.

SUE Roger, *Temps et ordre social*, PUF, 1994.

TAINÉ Hippolyte, *Les origines de la France contemporaine*, vol. 1 (L'anarchie spontanée), Robert Laffont, 1986.

TARDE, *L'opinion et la foule*, Presses Universitaires de France, Paris, 1989 (édition originale 1901).

TASSIN Étienne, « Qu'est ce qu'un sujet politique?, remarques sur les notions d'identité et d'action », *Esprit*, Mars-Avril 1997, pp. 132-150.

TAYLOR Charles, « Suivre une règle », *Critique*, 1995, 575-580.

THEVENOT Laurent, *L'action au pluriel: sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.

THRIFT N., « Driving in the City », *Theory, Culture & Society*, 2004, Vol. 21, No. 4-5, 41-59.

TILLY Charles, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Fayard, 1986.

TOURAINE Alain, *Production de la société*, Editions du Seuil, 1973.

TSOUKALA A., « La construction médiatique de la figure du hooligan dans la presse française », Société de Sociologie du Sport de Langue Française, *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, L'Harmattan, Paris, 2004, 349- 364.

TSOUKALA A., « Les nouvelles politiques de contrôle du hooliganisme en Europe: de la fusion sécuritaire au multipositionnement de la menace », *Cultures & Conflits*, 2003, n° 51, 7 pages.

UPTON Mick, *From ancient Rome to Rock n'roll*, Entertainment Technology Press Ltd, 2007.

URRY J., *Mobilities*, Polity, Cambridge, 2007.

VIOT Pascal, BARBEY Basile, NOVEMBER Valérie, MAKSIM Hanja, « Gérer la sécurité dans les stades : Entre ordre prescrit et logiques situationnelles », *International Review on Sport and Violence*, N°3 "Football, violence et sécurité", 2009, ISSN 2105-0953.

VIOT Pascal, « Entrance areas at the Paléo Festival: security issues and solutions », *Case Studies in Crowd Management, Security and Business Continuity*, C. Kemp, P. Smith, Entertainment Technology Press, 2010.

VIOT Pascal, NOVEMBER Valérie, « La sécurité est l'affaire de tous: accompagnement d'une campagne de réduction des risques et de promotion de la vigilance collective en entreprise », J. Roux (dir.). *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, PUSE, St-Etienne, 2006.

VIOT Pascal, PATTARONI Luca, BERTHOUD Jérôme, « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Eléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels », *ethnographiques.org*, novembre 2010, Numéro 21. URL: <http://www.ethnographiques.org/2010/Viot,Pattaroni,Berthoud>

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Poche 10/18, 2002 (1^{ère} édition 1919).

WITTGENSTEIN Ludwig, *Investigations philosophiques*, Gallimard, Paris, 1961.

ZASK Joëlle, « Le public chez Dewey: une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2008, p. 169-189, mis en ligne le 01 décembre 2010, URL : <http://traces.revues.org/753>

Curriculum Vitae



BIOGRAPHIE

Pascal Viot est assistant de recherche et chargé de cours à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) depuis 2006 après avoir été - depuis l'obtention de son Diplôme d'Etudes Approfondies en Sociologie (Université Lumière Lyon 2, 1999) - allocataire de recherche de l'Université Lyon 2 (2000-03), Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de St-Etienne (2003-04) et chargé d'enseignement à l'Ecole Nationale des Travaux Publics d'Etat à Vaulx-en-Verin (2004-06). Initialement spécialisé dans les thématiques liées à l'engagement public et au militantisme politique, il s'est ouvert parallèlement aux réflexions autour des risques, situations de crise et modes de vigilance associées. Entre 2007 et 2010, il a animé le projet scientifique "Aménagements publics éphémères et gestion du risque : le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines", financé par la faculté ENAC de l'EPFL et la FIFA (Fédération Internationale de Football Association). Dans la lignée de cette recherche, sa thèse de doctorat (soutenance 25 avril 2013) intitulée « Le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines » porte sur les mesures de sécurité et d'accueil mises en place à l'occasion des grandes manifestations afin de questionner plus largement la mise en œuvre de politiques d'aménagement ou d'urbanisme intégrant une préoccupation sécuritaire forte.

Actif dans le domaine de la sécurité événementielle depuis 1992 parallèlement à sa carrière académique, Pascal Viot a coordonné la sécurité de plus d'une centaine d'événements sportifs (football), culturels (concerts, festivals) ou commerciaux (congrès, salons) de toute envergure, en Suisse et dans toute l'Europe. Il a entre autres été chargé de la définition et la gestion des procédures d'urgence et du concept de cellule de crise lors des concerts des Rolling Stones (Stade de la Pontaise – Lausanne) et de The Police (Stade de la Praille - Genève) en 2007, pour la venue du Dalaï Lama en 2009 (Patinoire de Malley - Lausanne) et le festival Sonisphere Switzerland en 2012 (Parc-des-Rives, Yverdon). Après 15 ans de collaboration et notamment la charge de responsable sécurité de la Grande Scène durant 5 éditions, il est depuis 2006 responsable du département Accueil et Sécurité du Paléo Festival de Nyon.

PUBLICATIONS

Pedrazzini Y., Viot P., « Stades et urbanisme de la peur », *Tracés*, septembre 2011, n° 18, p. 7-8.

November V., Viot P., Penelas M. (dir.), *Habiter les territoires à risques*, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2011.

November V., Viot P., Penelas M., "L'empreinte des risques: éléments de compréhension de la spatialité des risques", in *Habiter les territoires des risques*, PPUR, 2011.

Viot P., Pattaroni L., Berthoud J., « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Eléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels », *ethnographiques.org*, Numéro 21 - novembre 2010.

Viot P., « Entrance areas at the Paléo Festival: security issues and solutions », *Case Studies in Crowd Management, Security and Business Continuity*, Kemp C., Smith P., Entertainment Technology Press, 2010.

November V., Penelas M., Viot P., Ployon E., "Cartografare la conoscenza del rischio nel tempo e nello spazio", in *Le sfide cartografiche. Movimento partecipazione rischio*, Università degli Studi di Bergamo : il lavoro editoriale università, 2010.

Viot P., Barbey B., November V., Maksim H., « Gérer la sécurité dans les stades : Entre ordre prescrit et logiques situationnelles », *International Review on Sport and Violence*, N°3 "Football, violence et sécurité", 2009, ISSN 2105-0953.

Berthoud J., Pattaroni J., Viot P., Kaufmann V., « Euro 2008 in Geneva: A city's experience organizing a large-scale event. Examining "friendly" fan and hooligan behaviour in the Fan Zone », *International Review on Sport and Violence*, N°3 "Football, violence et sécurité", 2009, ISSN 2105-095.

November V., Penelas M., Viot P., « When flood risk transforms a territory: the Lully effect », *Geography*, Vol 94, Part 3, Autumn 2009.

November V., Penelas M., Viot P., « "L'effet Lully": un territoire à l'épreuve d'une inondation », *Revue Cosmopolitiques* n°17, 2008, pp. 89-106.

Viot P., November V., « "La sécurité est l'affaire de tous" : accompagnement sociologique d'une campagne de réduction des risques et de promotion de la

vigilance collective en entreprise », in *Etre vigilant. L'opérativité discrète de la société du risque*, J. Roux (dir.), Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2006.

Mandinaud V., Viot P., « "Nimby", des bouts de jardins aux bords du politique ? Petite réflexion sur une journée de débat ». , ethnographiques.org, Numéro 9 - février 2006.

Viot P., « Qualité sensible, qualité politique d'une cause : la grève de la faim », Pascal Viot, in *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, Peroni M., Roux J. (dir.), Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2006.

Viot P., « Étrangers irréguliers en grève de la faim : quand une mobilisation questionne les voies de la politisation des causes publiques », in Cadiou S., Dechezelles S., Roger A., *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*. Paris, « Logiques politiques », L'Harmattan, 2006.

Ion J., Frangidakis S., Viot P., *Militer aujourd'hui*, Paris, Editions Autrement, Collection Cevipof, 2005.

Viot P.« Enjeux et perspectives de l'engagement associatif », in *Lecture publique et territoires, trente ans de mutations en BDP*, coordonné par Anne-Marie Bertrand, Presses de l'ENSSIB, 2005, pp.159-174.

FIN